

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
POITOU-CHARENTES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

2 0 0 8



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

**Culture
Communication**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
POITOU-CHARENTES

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
POITOU-CHARENTES**

2008

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2009**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Hôtel de Rochefort
102, Grand' Rue
86020 Poitiers CEDEX
Tél. : 05 49 36 30 35
Fax. : 05 49 36 30 65

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'archéologie qui,
dans le cadre de la déconcentration,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(au plan scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés dans la partie " Travaux et recherches archéologiques de terrain "
ont été rédigés, sauf mention contraire, par les responsables des opérations.
Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

*Photo de couverture :
Puyréaux (Charente), Les Marais : vue aérienne de la nécropole protohistorique
(cliché : Patrick Joy)*

*Coordination : Patricia Decoux
Textes rassemblés par : Anne-Marie Cottenceau-Boullé, Jean-François Mariotti,
Marlène Mazière, Éric Normand et Jérôme Primault
Cartographie, tableaux : Christine Redien-Lairé
Traitement des illustrations : Lucile Richard
Bibliographie : Vincent Ard, Isabelle Bertrand, Luc Bourgeois, Véronique Dujardin,
Sylvie Duvigneau, José Gomez de Soto
Mise en page : Christine Ribouleau (Grafimap)
Imprimerie : OUDIN - POITIERS*

ISBN © 2009

ISSN © 2009

?

?

POITOU-CHARENTES

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Préface 9

Avant-propos 11

Bilan de zonages 15

Résultats scientifiques significatifs 17

Travaux et recherches archéologiques de terrain

CHARENTE 25

Tableau des opérations autorisées	25
Carte des opérations autorisées	26
AGRIS , Grotte des Perrats	27
ANGOULÊME , Déviation Est	28
ANGOULÊME , Abbaye Saint-Cybard	28
AUBETERRE SUR DRONNE , Église souterraine Saint-Jean	30
AUSSAC-VADALLE , Les Essarts, La Malentreprise, Les Taillis	31
BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE , Abbaye Saint-Étienne, chapelle de la Vierge	32
CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE , Route de Cellefrouin	33
CHASSENON , Thermes de Longeas, Aqueduc principal	33
CHASSENON , Thermes de Longeas, Tour sud-ouest	35
CHENOMMET , Bellevue, Les Grands Champs	35
CLAIX , Les Meulières	37
DIRAC , Le Chêne Vert, Centre d'instruction militaire des Boisses	39
JARNAC , Le Pamprot	39
JARNAC , Souillac	40
MAGNAC-SUR-TOUVRE , Les Grands Champs de la Vallade	41
MARILLAC-LE-FRANC , Les Pradelles	42
MOUTHIER-SUR-BOËME , Chez les Rois	44
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE , Conditions d'implantation monastique en pays charentais	46
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE , Fortifications et résidences des élites du haut Moyen Age entre Loire et Gironde	46
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE , Production et consommation de la céramique charentaise produite entre le XVe et le XVIIe siècle	47

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE , Datation des restes humains découverts en milieu karstique en Centre-Ouest	49
PROSPECTIONS AÉRIENNES , Charente-Maritime, Charente et Deux-Sèvres	50
PUYRÉAUX , Les Marais	51
ROULLET-SAINT-ESTÈPHE , Chaumes du Vignac	52
SOYAUX , Champ des Rochers	52

CHARENTE-MARITIME

55

Tableau des opérations autorisées	55
Carte des opérations autorisées	56
ANGOULINS , Loiron	59
AYTRÉ , ZAC de Belle Aire sud	59
BARZAN , Le Moulin du Fâ, Quartier d'habitations et entrepôt	60
BARZAN , Le Moulin du Fâ, Le Théâtre	61
BARZAN , Le Moulin du Fâ, La grande avenue	62
BARZAN , Le Fâ, Prospections géophysiques	64
BREUILLET , Fondbedeau, Aménagement de la RD 14	65
BROUAGE , Maison Champlain	65
CHANIERS , Pièces des Sept Journaux, Chez Girard	66
CHÂTEAU-D'OLÉRON , Pièce de la Saussade	66
CHÂTELAILLON-PLAGE , Colline d'Angoute	67
DOEUIL-SUR-LE-MIGNON , Champ du Four et Chêne Allard à la Ville aux Moines	67
DOMPIERRE-SUR-MER , Ancien presbytère	67
FONTCOUVERTE , Montpensé	68
JONZAC , Chez Pinaud	68
JONZAC , Le Moulin de Chez Bret	70
L'HOUMEAU , Monsidun	72
L'HOUMEAU , Rue de la République, rue des Écoles	73
LA ROCHELLE , 23 rue du Duc	74
LA ROCHELLE , 9 place du commandant de la Motte Rouge	76
LA ROCHELLE , rue du docteur Schweitzer, hôpital	77
LA ROCHELLE , Les Jardins du Carmel, 9-14, rue Alcide d'Orbigny	78
LA ROCHELLE , 14-16 rue Delayant	79
LE CHAY , Pompierre	79
MATHA , 12 rue du Bourg Franc	80
MONTILS , rue du Vieux Puits	81
PÉRIGNY , Le Fief des Quatre Chevaliers	81
PÉRIGNY , La Vaurie	82
PONS , Avenue de l'Assomption	82
PONS , La Chapelle Saint-Gilles	83
PONS , Maison de retraite, rue du Président Roosevelt	85
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE , La pierre dans la saintonge antique et médiévale	86
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE , L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine	87
PROSPECTION INVENTAIRE dans le département de la Charente-Maritime	87
PROSPECTION THÉMATIQUE , la Vallée du Coran au paléolithique supérieur/mésolithique	87
ROCHFORT , Fonderies royales	88
SAINT-PORCHAIRE , Prospection et inventaire archéologique des cavités de la vallée amont du Bruant	90
SAINT-SATURNIN-DU-BOIS , Rue des Tilleuls	91
SAINTE-SOULLE , ZAC du Raguenaud	93
SAINTE , 163 rue de la Boule	93
SAINTE , Chemin de la Croix Boisnard	94
SAINTE , Complexe scolaire Léo Lagrange	95
SURGÈRES , Avenue Martin Luther King	95
TONNAY-BOUTONNE , Rue des Doves	96
VÉRINES , Le Clos Marchand	97
VILLARS-LES-BOIS , Fontbelle	97
YVES , Villeneuve	98

Tableau des opérations autorisées	101
Carte des opérations autorisées	102
AIFFRES , ZAC Batipolis	103
AMAILLOUX , Bois du Boula, Bois du Panier	104
BESSINES , Le Grand Champ Est	104
BRESSUIRE , RN 249/RD33	106
CHAMPDENIERS , Les Tanneries	106
CHIZÉ , Les Lauriers Roses	107
COURLAY , La Bascule	107
ÉCHIRÉ , Château du Coudray Salbart	107
ÉPANNES , Jardins de Ribray	108
FAYE-SUR-ARDIN , Voie communale n°16	109
FRANÇOIS , Coteau du Breuil	110
LA CRÈCHE , Les Champs Albert 2 (phase 2)	112
MELLE , Projet collectif de recherche, Paléométabolurgies et expérimentations	112
MELLE , Place Bujault	114
NIORT , La Garenne	115
NIORT , Moulin du Milieu	117
NUEIL-LES-AUBIERS , Parc économique de Proulin Regueil	117
PARTHENAY , Centre-ville	118
PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE , Tumulus C de Péré	118
PROSPECTION EN PAYS MELLOIS	119
SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE , Communs du Château de Saint-Mesmin	119
SAINT-GELAIS , Rue du Prieuré « Les Grands Bois »	120
SAINT-GELAIS , Les Grands Bois	121
SAINT-GÉNARD , Près du cimetière	122
SAINT-JOUIN-DE-MARNES , Cloître de l'abbaye	122
SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE , Portail Guérinet	123
SAINT-MARTIN-LES-MELLE , Le Prieuré	124
SAINT-VARENT , La Noubleau	124
USSEAU , 23, rue de la Laiterie et rue des Raclettes	125
USSEAU , Le Bourg	125
USSEAU , Rue de la Laiterie	126
USSEAU , Rue de la voie romaine	126

Tableau des opérations autorisées	129
Carte des opérations autorisées	130
ANGLES-SUR-L'ANGLIN , Le Roc aux Sorciers	131
ANTIGNY , La grotte du Taillis des Coteaux	133
ANTRAN , Pagot	134
COLOMBIERS , La Grande Vallée	135
COUHÉ , Abbaye de Valence	136
COUHÉ , réfectoire de l'Abbaye de Valence	137
DANGÉ-SAINT-ROMAIN , Les Grandes Varennes	138
LE VIGEANT , Chemin de Pressac	140
LOUDUN , Abords de l'ancien portail nord de l'église Saint-Pierre-du Marché	141
MONTMORILLON , Rocade Est	142
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS , L'Abbaye (rue de l'Abbaye, place Raoul du Fou)	142
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS , Logis abbatial	144
POITIERS , 2 rue du Doyenné	145
POITIERS , Hôpital Pasteur	148
POITIERS , Nécropole des Dunes	149
POITIERS , Les Mongorges	151

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE , Faciès céramiques en territoire Picton (IIe s. av. J.C. / VIe s. ap. J.C.)	152
PROSPECTION THÉMATIQUE , La métallurgie du fer dans la Vienne et les Deux-Sèvres	153
PROSPECTIONS AÉRIENNES dans le département de la Vienne	154
SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS , 4 voie Saint-Martin-de-Quinlieu	155
SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ , Les Cottets	155
SAVIGNÉ , Le Bourg	157
SAVIGNY-SOUS-FAYE , Place de l'église	158
TROIS-MOUTIERS , Le Manoir de Chant d'oiseau	159
VENDEUVRE-DU-POITOU , Les Tours Mirandes	161
VIVONNE , Champ du Pont de Maupet	161
VOUILLÉ , Croix de Beauregard,	162

ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE - BILAN 2003-2008	165
---	------------

Cenon-sur-Vienne (Vienne) , Rivière Clain, Prospection inventaire	165
Les Nouillers - Torxé (Charente-Maritime) , Rivière Boutonne, Prospection inventaire	168
Courcoury - Portublé - Chauveau (Charente-Maritime) , Fleuve Charente, Prospection inventaire	169
De l'aval de Saintes au Priouté (Charente-Maritime) , Fleuve Charente, Prospection inventaire	170
Du Priouté à Taillebourg (Charente-Maritime) , Fleuve Charente, Prospection inventaire	172
Taillebourg-Port d'Envaux (Charente-Maritime) , Fleuve Charente, Projet collectif de Recherche et Prospection thématique	173

Liste des abréviations	187
-------------------------------	------------

Liste des programmes de recherche nationaux	188
--	------------

Liste des auteurs et organismes de rattachement	189
--	------------

Bibliographie archéologique régionale	191
--	------------

Organigramme du Service régional de l'archéologie	199
--	------------

POITOU-CHARENTES

Préface

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Je voudrais tout d'abord dire combien il m'est particulièrement agréable de rédiger ces quelques lignes qui ouvrent le Bilan Scientifique Régional de Poitou-Charentes portant sur l'année 2008. En renaissant de ses cendres, ce bilan montre avec force qu'il n'y a pas de fatalité, pour peu que l'on veuille bien oser autrement. Ainsi la communauté des archéologues de Poitou-Charentes dispose-t-elle à nouveau de cet outil d'information et de liaison indispensable dont elle peut être légitimement fière.

Si des crises répétées ont accompagné, et continuent d'accompagner, le développement de l'archéologie nationale, le regard porté par les élus, les aménageurs et le public sur le patrimoine archéologique, bien culturel collectif, a considérablement évolué ces trente dernières années, période durant laquelle la pratique et les champs d'intervention des archéologues ont profondément changé.

Mais ne nous trompons pas sur la réalité. Si le rayonnement de l'archéologie, qui suscite des phénomènes d'engouement et de mode, est bien réel, il reste que, dans sa composante préventive, cette discipline demeure trop souvent perçue comme un frein au développement économique. Il est par conséquent du devoir de tous de diffuser le plus largement possible

les résultats scientifiques importants obtenus dans le cadre, notamment, de la recherche préventive. A sa manière, le Bilan Scientifique Régional peut incontestablement contribuer à faire connaître au plus grand nombre ces résultats, dont certains dépassent largement le cadre strictement régional.

A l'heure où de grands travaux d'infrastructure vont débiter dans notre région, entraînant de nombreuses découvertes qui, à n'en pas douter, viendront compléter substantiellement, toutes périodes chronologiques confondues, la connaissance que nous avons de notre passé, l'archéologie doit rester, pour chacun de nous, un moyen de reconnaître, dans toute sa généralité, la nature de l'humanité, mais aussi de retrouver, à côté d'une civilisation devenue universelle, une communauté plus proche, dont l'échelle est mieux accordée à nos désirs et à notre action, riche d'un patrimoine original que le temps nous a transmis, et que nous avons pour vocation de préserver et de comprendre avant de continuer à l'enrichir.

Jean-Paul GODDERIDGE
Directeur régional des affaires culturelles

Après dix années d'interruption, le *Bilan Scientifique Régional*, véritable trait d'union entre les différents acteurs de la recherche, les partenaires administratifs et, plus largement, l'ensemble de nos concitoyens, est enfin de retour en Poitou-Charentes pour contribuer, à sa manière, à la restitution d'une part essentielle de la mémoire collective.

Vitrine de l'action exemplaire des archéologues professionnels ou bénévoles, le *Bilan Scientifique Régional* est aussi un outil de mesure indispensable. Il permet les nécessaires et salutaires comparaisons aux échelles régionale, interrégionale et nationale. J'invite donc l'ensemble des acteurs œuvrant sur le territoire picto-charentais à prendre pleinement conscience de ces enjeux et à se mobiliser pour faire en sorte que le *Bilan Scientifique Régional* soit toujours à l'heure au rendez-vous annuel qu'il s'est fixé.

Le présent bilan, dont l'ambition est de rassembler et de diffuser aussi largement que possible les informations scientifiques obtenues durant l'année écoulée, témoigne avec éloquence, me semble-t-il, de la richesse et de la vitalité de l'archéologie en Poitou-Charentes. Ce premier constat dissimule cependant une réalité plus contrastée qu'il convient d'appréhender avec toute l'objectivité nécessaire.

En 2008, la recherche programmée fait apparaître une érosion, en nombre d'opérations, qu'il faudra analyser précisément en termes de tendances, touchant toutes les périodes chronologiques et tous les départements, à l'exception des Deux-Sèvres. Ce sont les opérations de fouilles programmées qui enregistrent le recul le plus important. Il n'en demeure pas moins que les travaux scientifiques autorisés ces dernières années, fédérant parfois des équipes internationales, sont encore nombreux et, dans l'ensemble, d'une grande qualité.

Véritable point faible, mais ce n'est pas le seul, la recherche programmée pour les différentes périodes de la Protohistoire est paradoxalement sous-représentée en Poitou-Charentes. A l'exact opposé de la Préhistoire ancienne et, dans une moindre mesure

de la Préhistoire récente, c'est l'archéologie préventive qui concentre, pour la Protohistoire au sens large, les découvertes et les avancées majeures.

Pour expliquer cette désaffection, comme d'autres d'ailleurs, on a coutume d'invoquer, à juste titre, le fait que la région Poitou-Charentes souffre cruellement de l'absence de pôles de recherches, à l'exception notable du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM – UMR 6223) pour le Moyen Age, permettant l'ancrage des chercheurs sur le territoire régional et la pérennisation de grandes thématiques de recherche. Il est vrai que le poids croissant des grandes capitales universitaires des régions voisines se fait aux dépens des centres plus modestes qui ont du mal à émerger.

La recherche préventive est toujours aussi féconde sur l'ensemble du territoire régional, avec cependant une forte variabilité interdépartementale. Les prescriptions, au nombre de 168 en 2006 (142 diagnostics, 26 fouilles), 139 en 2007 (109 diagnostics, 30 fouilles), sont passées à 117 en 2008 (94 diagnostics, 23 fouilles). En dépit de l'adaptation des prescriptions aux possibilités d'intervention de l'INRAP, de la présence d'un service de collectivité agréé et d'opérateurs privés, les capacités opérationnelles de l'établissement public sont demeurées, problème hélas récurrent, nettement insuffisantes.

D'un point de vue strictement scientifique, les opérations préventives viennent opportunément pallier, nous l'avons vu, les hiatus chronologiques structurels que présente la recherche programmée. A *contrario*, la Préhistoire ancienne était jusqu'ici quasi absente de l'activité préventive. La découverte récente de plusieurs sites de plein air, conséquence heureuse d'évolutions méthodologiques, constitue un signe tout à fait encourageant pour l'avenir. A défaut d'une cohérence parfaite entre archéologie programmée et préventive, la complémentarité est, quant à elle, on le voit, une réalité qu'il faut s'efforcer de privilégier.

Plus généralement, il devrait être possible, au terme des bilans régionaux en cours, dans l'optique d'une programmation scientifique interrégionale, de déga-

ger, sur la base d'une réflexion conduite par l'ensemble des acteurs régionaux de la recherche archéologique, quelques grandes priorités permettant d'asseoir une politique de recherche régionale moins " opportuniste " et plus franchement incitative. Malgré les volontés clairement affichées, ce travail de longue haleine se heurte, entre autres, au problème de la disponibilité des agents de l'INRAP pour lesquels des jours PAS seront nécessaires si l'on veut espérer voir aboutir le processus collégial qui a été engagé.

En proie, depuis plusieurs années, à de graves difficultés, la cellule " carte archéologique " est aujourd'hui convalescente. Le retard considérable accumulé, tant dans la saisie des données dans l'application Patriarche que dans la définition de nouvelles zones de présomption de prescription archéologique, a nécessité la mise en place de mesures d'urgence. Une attention toute particulière devra donc continuer d'être prodiguée à cet indispensable outil d'aide à la décision qu'est Patriarche.

Dans le même temps, l'accent a été mis sur la diffusion des connaissances, plus particulièrement via le vecteur des publications scientifiques. Un bilan sans concession des nombreux projets éditoriaux en souffrance a été réalisé. Plusieurs des dossiers évalués, dont certains concernant des sites emblématiques, ont été fortement aidés par la DRAC en 2008. Cette politique volontariste en direction de la diffusion des connaissances sera poursuivie et amplifiée, sous toutes ses formes cette fois, en 2009 et 2010.

Avec le projet de création à Poitiers et à Saintes, en partenariat avec les collectivités, de centres de conservation et d'étude (CCE) et, plus largement, la mutualisation des moyens et la mise en réseau, dans le cadre de l'élaboration d'un schéma régional, de structures complémentaires, des réponses concrètes pourront être apportées, à terme, à la situation pour le moins très préoccupante de dépôts de fouilles aujourd'hui saturés et obsolètes.

Je rappellerai enfin que l'année 2008 a vu le départ de deux ingénieurs d'étude. Cette situation, évidemment très pénalisante pour le service, a nécessité un redéploiement des effectifs ainsi que l'adaptation des missions des uns et des autres aux nouvelles réalités. Il va de soi qu'avec les grands projets d'infrastructure, comme la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique, le renforcement des effectifs du service régional de l'archéologie demeure la priorité des priorités.

Les quelques points rapidement évoqués plus haut, beaucoup d'autres pourraient prétendre figurer ici, montrent toute l'étendue de ce qui reste à réaliser pour accompagner le plus complètement et le plus efficacement possible le développement et l'épanouissement de l'archéologie en Poitou-Charentes.

Face à ce constat, comment ne pas être pris de vertige devant l'immensité de la tâche à accomplir. J'ai cependant la certitude que les chantiers, nombreux et exaltants, ne pourront être menés sans l'aide de tous, agents du service régional de l'archéologie, archéologues régionaux, professionnels ou non, et différents services de la direction régionale des affaires culturelles. Rien ne serait pire, pour notre discipline, qu'une funeste désunion qui trouverait son origine dans les cloisonnements et les corporatismes.

Pour terminer, je voudrais exprimer ma gratitude à l'équipe du Service Régional de l'Archéologie, dont je salue le professionnalisme et le sens aigu du service public, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté scientifique régionale, agissant avec compétence et passion, pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé. Tous ont fortement contribué à faciliter mon immersion dans l'archéologie de Poitou-Charentes à laquelle, je le confesse, je suis désormais indéfectiblement attaché.

Jacques BUISSON-CATIL
Conservateur régional de l'archéologie

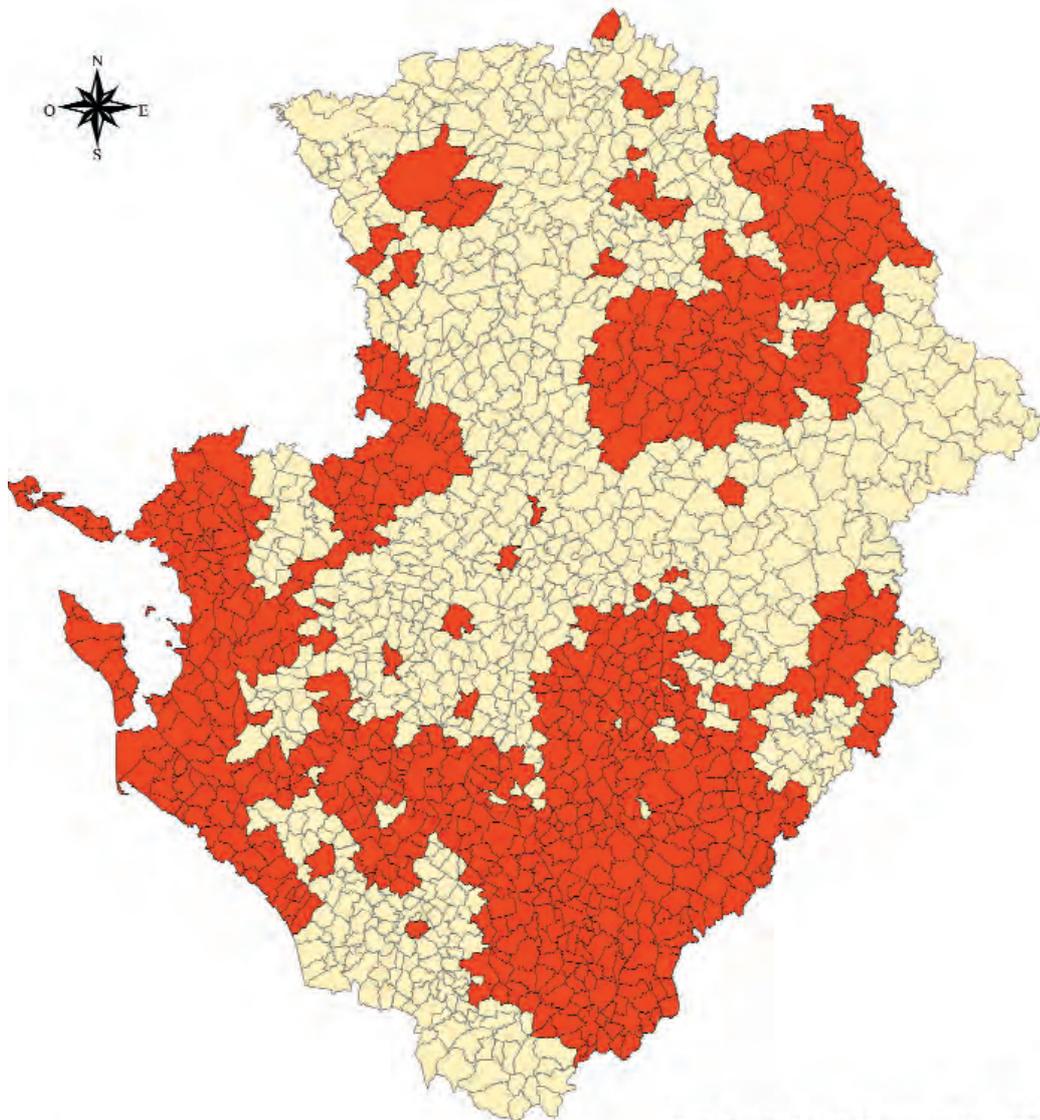
POITOU-CHARENTES

Bilan de zonages

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Communes sur lesquelles il existe une ou plusieurs zones de protection archéologique
(Patriarche 16/03/2009)

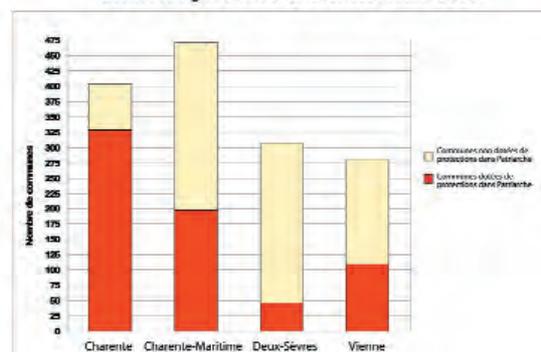


 Protections informatisées

0 10 20 30 40 50 Kilomètres



Bilan zonages Poitou-Charentes - Mars 2009



POITOU-CHARENTES

Résultats scientifiques significatifs

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 8

Préhistoire ancienne

Paléolithique

L'année 2008 a vu la poursuite des fouilles programmées du site de la Grande Vallée à Colombiers (Vienne), des Pradelles à Marillac-le-Franc et de la petite grotte de Chez Les Rois à Mouthiers-sur-Boëme (Charente), ainsi que des grottes des Cottés à Saint-Pierre-de-Maillé et du Taillis-des-Coteaux à Antigny (Vienne). Les différentes équipes de recherches, pour certaines mises en place il y a plus d'une dizaine d'années, sont à l'origine d'un certain nombre d'avancées sur le Paléolithique dont la portée dépasse bien souvent l'échelle régionale.

Découvert il y a une dizaine d'années, le site de plein-air de la Grande Vallée à Colombiers (Vienne) est fouillé depuis trois ans par Jean Airvaux. Il livre une industrie lithique à bifaces accompagnés d'un débitage d'éclats parfois de très grandes dimensions. La campagne de 2008 a permis d'élargir la zone fouillée à une douzaine de mètres carrés et ainsi de mieux comprendre les nombreux phénomènes géologiques à l'origine de la mise en place et de la conservation de l'impressionnante masse de mobilier lithique. Des datations sont en cours et devraient être disponibles en 2009.

A l'instar du site de Chez Pinaud à Jonzac (Charente-Maritime), en cours de publication, la fouille des Pradelles, dirigée par Bruno Maureille depuis 2001, a marqué une pause sur le terrain cette année. Pour autant, l'organisation d'une réunion scientifique de plusieurs jours a permis aux différents membres de l'équipe scientifique de faire un point sur l'état de connaissance du site et sur sa publication monographique très prochaine. Les nombreux restes de néandertaliens ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Le rôle des carnivores en tant qu'agent accumulateur de certains de ces restes humains est confirmé.

La découverte de sites paléolithiques dans le cadre de l'archéologie préventive reste relativement exceptionnelle en Poitou-Charentes. Mais, depuis peu, la mise en place de méthodologies adaptées a permis de détecter quelques ensembles de plein air dont certains, comme à Dirac (Charente) ou à Saint-Gelais (Deux-Sevres) feront très probablement l'objet d'investigations complémentaires.

La découverte de restes humains néandertaliens dans un niveau aurignacien anciennement fouillé de l'abri de chez les Rois incita Francesco d'Errico à ouvrir une nouvelle fouille à partir de 2005. La problématique est d'importance puisque ces restes humains portent des traces de décarnisation et qu'il n'existe aucun indice de présence d'un Moustérien ou d'un Châtelperronien sur ce site. La question de la "cannibalisation" des derniers néandertaliens par des aurignaciens est donc clairement posée. Ce site a connu sa dernière campagne de fouille en 2008. Il est maintenant bien cerné, même si la présence de ces restes néandertaliens n'a pu être élucidée.

La grotte des Cottés n'est plus à présenter et son plus haut intérêt scientifique n'est pas démenti par les recherches en cours depuis 2006 sous la direction de Marie Soressi. Cette cavité conserve une séquence chrono-culturelle couvrant la transition entre le Paléolithique moyen et le Paléolithique supérieur, ainsi que les premiers moments de l'Aurignacien. A ce titre, la problématique de l'opération en cours dépasse la simple étude du gisement des Cottés et cible les processus qui influencent l'évolution des comportements socio-économiques humains. Cet ambitieux objectif passe par la mise en place d'une fouille méthodique du talus de la grotte, l'étude des mécanismes de sédimentation du mobilier archéologique et la datation radiométrique des dépôts. Ainsi, suite à l'aménagement du site à la pelle mécanique, ce sont désormais plus de 20 mètres de coupes qui sont accessibles à l'étude et qui permettent de confirmer l'archéoséquence établie les années antérieures. Un point très important se trouve lui aussi confirmé en 2008 : l'existence de niveaux stériles sur et sous le Châtelperronien, l'isolant parfaitement de l'Aurignacien et du Moustérien.

Depuis sa découverte en 1998, la grotte du Taillis des Coteaux, fouillée par Jérôme Primault, n'a cessé de renouveler nos connaissances sur le Paléolithique supérieur, et plus particulièrement sur le Magdalénien. La séquence chrono-culturelle conservée va de l'Aurignacien au Magdalénien moyen et offre un très important potentiel archéologique qui dépasse la simple constitution ou la révision de référentiels archéologiques ou paléo-environnementaux. Les études menées en 2008 sur le mobilier de ce site et sur l'organisation spatiale de

certaines niveaux archéologiques apportent un éclairage nouveau sur les premiers temps du Magdalénien et ses relations avec le Badegoulien.

Mésolithique

Les recherches concernant cette période ont bénéficié d'un renouveau grâce à la dynamique créée ces dernières années par Grégor Marchand à partir des fouilles réalisées à l'Essart à Poitiers dont la monographie doit être publiée en 2009. Les recherches se sont poursuivies en Charente-Maritime, dans la basse vallée de la Charente, à la suite d'une collaboration entre François Blanchet (fouille des Prises à Brizambourg) et Sylvène Michel, doctorante à Rennes. Des sondages ont été effectués sur le site de Fontbelle à Villars-des-Bois. Bien qu'aucun niveau anthropique n'ait pu être clairement défini, plus de 8000 artefacts exhumés sur 4 m² ont pu apporter une bonne vision chrono-culturelle et technique s'insérant clairement dans le premier Mésolithique et certainement dans une phase ancienne.

L'archéologie préventive a permis la mise au jour de deux sites dans le département de la Vienne. A Antran, le site de Pagot (P. Bidart) a révélé, au sein d'une dépression d'une vingtaine de mètres de diamètre, en bordure d'un paléo-chenal, un site stratifié dont le niveau le plus ancien est daté du mésolithique ancien. A Dangé-Saint-Romain (P. Bidart), en contrebas d'une butte sableuse, en bordure d'un paléo-chenal, une occupation mésolithique avec présence de structures de combustion a été mise en évidence.

Préhistoire récente

Néolithique

La fouille du tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière se poursuit sous la direction de Luc Laporte. La campagne 2008 concernait l'étude en profondeur de la masse tumulaire dans sa partie orientale. La fouille de ce site complexe continue à fournir de précieuses informations, notamment sur l'architecture de ces premiers monuments funéraires et des transformations successives qu'ils ont subies.

Dans le cadre des opérations programmées, des connaissances importantes ont été apportées cette année par la fouille d'une enceinte à fossés interrompus à Chenomet en Charente (Vincent Ard). Le bon état de conservation des structures internes mises au jour et l'importance exceptionnelle du mobilier en font un site de référence dont la suite des recherches retiendra l'attention de la communauté scientifique des néolithiciens.

L'archéologie préventive a permis la fouille de deux enceintes néolithiques. A François, dans les Deux-Sèvres (Isabelle Kérouanton), où a été explorée une enceinte à fossés interrompus datée du Néolithique récent/final avec des aménagements creusés dans les fossés. Des niches ont livré des restes humains, principalement d'enfants, accompagnés de squelettes de chiens. A Périgny, en Charente-Maritime, où un diagnostic a mis au jour une vaste enceinte néolithique non répertoriée. Il s'agit d'une enceinte à fossé interrompu unique fouillée

par Ludovic Soler. L'homogénéité du mobilier permet d'attribuer cet ensemble au Néolithique récent.

Protohistoire

Age du Bronze

L'archéologie préventive a permis la mise au jour de quelques niveaux de l'âge du Bronze, souvent associés à une occupation de l'âge du Fer. On peut signaler, à Jarnac en Charente (diagnostic Bénédicte Moutarde), sur un site présentant une occupation allant du néolithique au bronze final, un petit bâtiment avec une cloison en U et une aire de combustion attribués au Chalcolithique ou au Bronze ancien. A Épannes, dans les Deux-Sèvres, un diagnostic réalisé par Stéphane Vacher a mis en évidence des indices d'un site du Bronze final correspondant probablement à une zone d'habitat et à un secteur artisanal.

A Niort, La Garenne, une fouille préventive (Emmanuel Barbier) a mis au jour des occupations d'habitats associées à des structures agraires ainsi que des enclos fossoyés et deux enclos de type "fer à cheval". Le mobilier récolté situe ces occupations entre le Bronze final et le Hallstatt.

En Charente, les premières recherches effectuées dans le cadre d'une opération programmée sur l'ensemble sépulcral des Marais à Puyréaux (Sébastien Ducongé) a mis en évidence une occupation du Bronze ancien à La Tène A. Il s'agit d'une vaste nécropole à enclos reconnue par photographies aériennes.

Age du Fer

En 2008, plusieurs sites importants pour la connaissance de l'occupation du territoire à la période de l'âge du Fer ont été mis au jour grâce à l'archéologie préventive.

A Bessines (fouille Patrick Maguer), un site particulièrement important a été mis au jour. Les recherches ont concerné un enclos de forme trapézoïdale délimité par un fossé de 46 m par 34 m. Les investigations de l'espace interne, d'environ 700 m², ont permis d'identifier deux bâtiments. Le mobilier abondant provenant majoritairement du fossé couvre une fourchette chronologique allant de La Tène ancienne à la fin du second siècle avant notre ère.

A Aiffres (diagnostic Guillaume Pouponnot), l'occupation protohistorique prend la forme d'un enclos couvrant une superficie d'environ quinze hectares. Une très forte densité de fosses, fossés et trous de poteau a été mise en évidence et plusieurs plans de bâtiments ont d'ores et déjà été identifiés.

En Charente-Maritime, à Chaniers, un diagnostic réalisé par Vincent Miaïlle a révélé deux enclos circulaires et des trous de poteaux délimitant un bâtiment ; ce site doit faire l'objet d'une fouille en 2009. A Pons, rue de l'Assomption, une opération de fouille préventive dirigée par Guilhem Landreau, a permis d'étudier une partie de la structure de la fortification de l'*oppidum* (fin du deuxième siècle ou tout début du premier avant notre

ère). Enfin, à Pompierre, commune du Chay, lors d'un diagnostic (Patrick Maguer), une occupation du second âge du Fer a été identifiée, caractérisée par une série de structures en creux, fosses et trous de poteau, dont les couches d'occupations les plus anciennes sont datées de La Tène C2.

Dans la Vienne, à Vouillé, Croix de Beauregard, un diagnostic (Sonia Leconte) a mis au jour un ensemble d'éléments se rattachant à un établissement rural dont la morphologie et l'ampleur pourront être précisées lors d'une fouille.

En Charente, à Soyaux, une fouille préventive dirigée par Isabelle Kerouanton, a permis d'explorer 22 enclos protohistoriques sur le site du champ des rochers, au pied du camp de Recoux, éperon barré occupé au cours des périodes néolithique et âge du Bronze. Un groupe d'enclos pourrait dater du Bronze final/début premier âge du Fer et un autre serait plutôt fin premier âge du Fer.

Enfin, à Agris (fouille Bruno Boulestin), l'extension des recherches dans l'entrée du site de la grotte des Perats a apporté des éléments nouveaux, notamment la connaissance des limites du sanctuaire et de l'ensemble de ses aménagements.

Antiquité

La période antique a été largement représentée dans les opérations archéologiques de 2008, autant en archéologie préventive qu'en archéologie programmée. Plusieurs projets collectifs de recherche ont été également lancés depuis deux, trois ans qui vont permettre une synthèse sur les productions céramique de la région et sur l'utilisation de la pierre, plus particulièrement en Saintonge. Les opérations ont concerné aussi bien les capitales des deux grandes cités antiques et des agglomérations secondaires que des *villae* périrubaines et des occupations rurales. Un certain nombre d'entre elles montrent une occupation continue, notamment entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge.

Les capitales de cités

Plusieurs opérations de fouille préventive ont eu lieu dans la capitale des Pictons, *Limonum* et celle des Santons, *Mediolanum Santonum*.

Deux fouilles se sont donc déroulées à Poitiers (Vienne). A la Nécropole des Dunes, nécropole connue au XIXe siècle, Anne-Sophie Vigot a mis en évidence plusieurs phases d'occupation, de la seconde moitié du IIe siècle au IVe siècle ap. J.-C.. La première période révèle la pratique de l'incinération, en vigueur jusqu'au début du IVe siècle, avec des manifestations variées dans les dépôts, les offrandes ; puis la pratique de l'inhumation s'installe dans la seconde moitié du IIIe siècle et devient prépondérante avec des caractères récurrents : individualité, position sur le dos, vêtements, offrandes et objets personnels qui permettent d'envisager un comportement identique dans un même groupe social urbain ; et à la fin du IIIe siècle, la construction de

bâtiments funéraires, imposants, marque une nouvelle étape dans l'occupation de la nécropole. Enfin il faut signaler une réoccupation des bâtiments funéraires au haut Moyen Âge.

A l'Hôpital Pasteur, localisé en périphérie de la ville antique, une fouille a été menée par Bruno Zélie. Une occupation antique et médiévale est apparue. L'occupation antique est caractérisée par un mur terrasse délimitant une zone d'habitat et une zone de jardins. Deux ailes d'un grand bâtiment semblent avoir été dégagées, au milieu un espace de circulation qui abrite un système de canalisations amenant l'eau à différentes pièces (thermes, bassin). Des éléments architecturaux et décoratifs ont été mis au jour dans des couches de démolition et sont à l'étude. On peut citer de nombreux enduits peints et des éléments permettant la circulation de l'air chaud. Par ailleurs plusieurs fours domestiques ont été dégagés.

A Saintes (Charente-Maritime), une opération de diagnostic effectuée par Bastien Gissinger s'est déroulée à proximité immédiate de l'amphithéâtre romain. Sur un terrain pentu ont été dégagés cinq bâtiments aux mesures canoniques romaines. Un mur de soutènement a été repéré dans l'axe de l'amphithéâtre, axe sur lequel sont également construits les bâtiments. L'ensemble, contemporain de l'amphithéâtre, fait partie d'un même programme architectural et monumental, même si pour l'instant les fonctions des bâtiments restent inconnues. La chronologie annoncée est la première moitié du Ier siècle ap. J.-C.

Les agglomérations secondaires sont avant tout représentées par Barzan (Charente-Maritime) et Chassenon (Charente). Elles sont aujourd'hui étudiées dans le cadre de fouilles programmées pluriannuelles. Leur étendue et leur importance permettent à plusieurs responsables de travailler conjointement, notamment sur les aspects monumentaux de ces agglomérations.

A Barzan (*Novioregum* ?), Laurence Tranoy travaille depuis plusieurs années sur la trame viaire de l'agglomération. Sa fouille a permis de dégager une esplanade, la " Grande avenue ", qui relie le sanctuaire principal à d'autres temples repérés en prospection, sur environ 500 m de long. Elle est interprétée comme une voie processionnelle. Plusieurs phases de construction ont été reconnues au cours du IIe siècle ap. J.-C. Une partie de cette voie est constituée d'une grosse épaisseur de coquilles d'huîtres qui drainent et offrent une accroche aux aires de circulation. Par ailleurs un portique a été mis au jour, indépendant de toute construction, et composé d'une série d'exèdres le long de l' " avenue ". Pour le moment ce portique n'est connu que sur un côté. La fouille permet de mettre en évidence la présence d'un programme monumental et les moyens importants mis en œuvre par les édiles locaux.

Alain Bouet mène depuis de nombreuses années, après l'étude des thermes, un programme sur un quartier d'habitation qui jouxte ces thermes. C'est l'évolution du quartier du milieu du Ier siècle au milieu du IIe siècle

ap. J.-C. qui a été étudiée. Les maisons, en matériaux légers, ont subi de multiples transformations notamment pendant la phase de monumentalisation du quartier. De l'autre côté de l' " Avenue ", la fouille des entrepôts s'est poursuivie avec le vidage d'une cave et celui d'un puits qui n'ont pas apporté d'éléments chronologiques décisifs.

Enfin de nouveaux sondages ont été effectués en 2007 par Antoine Nadeau sur le théâtre. Ses dimensions appartiennent à la moyenne des édifices connus, plus de 80 m de diamètre. La capacité de la *cavea* semi-circulaire est de 5 à 6000 spectateurs. Quelques fragments architecturaux restent de l'élévation du monument. Le bâtiment de scène ne peut actuellement être restitué. Le monument a sans doute été construit à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle ap. J.-C. Une réoccupation du haut Moyen Age a été démontrée par un mobilier céramique abondant.

A Chassenon (*Cassinomagus*), deux fouilles se sont poursuivies, qui portent sur le réseau hydraulique des thermes. Cécile Doulan a terminé l'étude de l'aqueduc secondaire qui alimentait à l'est les thermes et à l'ouest le sanctuaire, mur de 150 m environ portant un canal aérien. A l'ouest aucune structure ne permet de comprendre aujourd'hui comment l'eau arrivait jusqu'au temple. En revanche le canal aboutit bien aux thermes et l'eau arrive dans un bassin répartiteur installé dans une grande pièce, de 100 m², et l'eau était dirigée par gravité vers les piscines et les chaudières des thermes. La datation avancée pour la construction est la seconde moitié du I^{er} siècle ou le début du II^e siècle ap. J.-C. et un abandon au III^e siècle après incendie.

Gabriel Rocque travaille sur l'aqueduc principal depuis 4 ans. Une des questions posées est le captage de l'eau et le parcours de l'aqueduc sur environ 2 km ; les sondages réalisés ont démenti les prospections géophysiques. L'aqueduc a été retrouvé, mais sur un autre tracé et en souterrain. Des sondages complémentaires ont permis de tracer son profil (large de 0,50 m et haut de 0,60 m). Un dernier sondage a permis de faire la jonction entre la partie enterrée et la partie aérienne étudiée les années précédentes, qui se caractérise par un mur de 32 m de long. Un bassin de décantation entre les deux parties a été dégagé.

Aussi bien à Barzan qu'à Chassenon, les responsables vont travailler en 2009 à la publication de leurs fouilles.

L'occupation rurale

Plusieurs opérations sur la région, à travers des diagnostics et des opérations de fouille, ont permis de mettre au jour des structures appartenant au réseau viarie antique, comme à Faye-sur-Ardin où une voirie a été retrouvée par Emmanuel Barbier, utilisée de l'époque antique au Moyen Age (Deux-Sèvres), à Usseau (Deux-Sèvres), agglomération antique, où plusieurs opérations de surveillance et de diagnostic ont permis de retrouver des vestiges de voirie, mais aussi des murs, des traces d'atelier de sidérurgie, ainsi que des carrières (Delphine Rambaud et Thierry Cornec) ou des constructions ru-

rales lors d'un diagnostic à Aiffres (Deux-Sèvres) : Guillaume Pouponnot a mis au jour deux bâtiments rectangulaires très arasés, dont l'un est retrouvé à l'intérieur d'une grosse occupation de l'âge du Fer et l'autre, à quelques centaines de mètres, ceint d'un grand enclos rectangulaire.

Deux fouilles de *villae* périurbaines ont eu lieu en Charente-Maritime à Jonzac et à Saint-Saturnin-des-Bois et ont apporté des données nouvelles sur l'implantation et la richesse de certaines maisons antiques. La fouille de la première, menée par Karine Robin, montre, d'année en année, l'importance des bâtiments dégagés : *pars urbana*, *pars rustica* et *pars agricola* ont été depuis 2004 mises au jour. La *villa* est un long bâtiment avec portique daté du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C., réaménagé plusieurs fois, comportant notamment plusieurs pièces de réception et des thermes privés. D'autres bâtiments entourent cette *villa*, des bâtiments domestiques et un bâtiment, sur une terrasse dominant la Seugne, avec une pièce de réception en U, sans doute un *triclinium*, lui aussi réaménagé confortablement (système de chauffage par le sol). Des enduits peints en nombre ont été retrouvés. La cour de la *pars urbana* a révélé plusieurs bâtiments, dont un temple, qui appartiennent à l'Antiquité tardive (IV^e au VI^e siècle). La *pars rustica* est composée de trois bâtiments, dont peut-être un à vocation viticole. Enfin des espaces de culture et de plantation ont été découverts, complétant le plan d'ensemble de cette *villa* aristocratique, occupée jusqu'au VII^e siècle.

Un autre domaine à Saint-Saturnin-des-Bois a été mis au jour par Léopold Maurel, domaine rural et viticole. Sous des couches de démolition ont été trouvés quatre bâtiments, un résidentiel, très vaste, comportant des thermes privés avec système d'hypocauste et trois grandes salles à abside, dont une chauffée. Deux autres bâtiments sont définis comme des bâtiments d'exploitation, avec une activité de forge. La chronologie de l'ensemble s'étend entre le I^{er} siècle et les V-VI^e siècles ap. J.-C., avec une reconstruction après incendie et des aménagements successifs. Le domaine a continué à fonctionner au Moyen Age.

Deux fouilles préventives ont aussi permis de rendre compte d'une occupation gallo-romaine à Saint-Varent (Deux-Sèvres) où un petit ensemble à l'intérieur d'un enclos a été mis au jour par Nicolas Peyne. De petits bâtiments sur solins en matériaux légers, datés de l'Antiquité tardive par la céramique, ont été dégagés. Quelques scories peuvent témoigner d'une activité métallurgique. Un réaménagement s'est produit avec une partition de l'espace et sans doute le développement d'une activité agricole. Mais le mobilier trouvé est resté très pauvre pour une vraie définition des activités. Enfin la fouille très importante de Thierry Cornec qui s'est déroulée à L'Houmeau (Charente-Maritime), à la périphérie de La Rochelle, a mis en évidence des bâtiments antiques, des espaces d'inhumation et un habitat médiéval, ce qui implique une occupation sans interruption du II^e siècle au Xe siècle. La phase d'occupation antique montre à la fois une partie artisanale et une partie funé-

raire ; ont été retrouvés un bâtiment, identifié comme un chai avec une aire de foulage et des bassins, une aire de stockage et une pièce étanche qui ont fonctionné du II^e siècle ap. J.-C. jusqu'au V-VI^e siècles. Plusieurs espaces funéraires ont été trouvés, au pied du bâtiment. Des tombes d'enfants avec un mobilier très riche (verre, céramique, vestiges de chaussures et traces d'un suidé); à côté une sépulture multiple, rare dans le monde romain, avec trois squelettes, du mobilier (céramique, verre) et des offrandes alimentaires. Ces inhumations sont datées des II^e-III^e siècles, le troisième a été inhumé plus tardivement. Enfin une sépulture à incinération a également été retrouvée avec un riche mobilier. D'autres petits bâtiments entourés par des fossés ont également été retrouvés, proches d'une carrière de calcaire et d'un four à chaux et participant d'une activité artisanale.

Enfin trois projets collectifs de recherche permettent de faire le point sur le mobilier céramique extrait des opérations récentes. Séverine Lemaître et David Guitton coordonnent le projet qui porte sur le faciès céramique dans la cité des Pictons, étude faite en fonction de l'espace urbain, de l'espace rural, des contextes d'habitat, funéraire, commercial depuis le Haut Empire jusqu'au VI^e siècle ap. J.-C.. Des comparaisons avec les départements limitrophes (Vendée, Maine-et-Loire) ont été faites puisque la cité des Pictons s'étendait à ces départements actuels..

Un autre projet sur le mobilier céramique, qui concerne les régions Poitou-Charentes et Aquitaine, est mené par Corinne Sanchez et Christophe Sirieix. Ce sont deux ateliers de Charente-Maritime qui ont été l'objet de cette étude : Soubran et Petit Niort. Des analyses archéométriques ont permis de montrer le rattachement à l'Aquitaine de la fabrication et de la diffusion de la production.

Enfin un projet sur la pierre dans la Saintonge antique et médiévale dirigé par Jacques Gaillard permet par la reconnaissance géologique, l'analyse de prélèvements de reconnaître la provenance de la pierre qui a servi à des constructions saintongeaises, comme à Barzan, Jonzac, Saintes et de commencer à dégager une vision des flux de la pierre.

Moyen Age

L'année 2008 est particulièrement significative par la diversité des opérations qui abordent toutes les problématiques de la recherche médiévale : domaine religieux, castral, urbain, rural, ...

Des sites ruraux ont été mis en évidence par des opérations préventives sur de grandes surfaces qui ont permis d'aborder les questions des origines des villages et paroisses actuels. A Faye-sur-Ardin (Deux-Sèvres), un habitat datable des IX^e-XI^e siècles s'organise autour d'une voirie dont l'origine remonte à l'Antiquité. La fouille (Emmanuel Barbier) a permis la découverte de structures agricoles comme des batteries de silos, mais également d'aires funéraires réparties sur tout le site qui connaît un déplacement vers l'église paroissiale voisine à partir du XII^e siècle.

Une fouille préventive (Thierry Cornec) sur plus de cinq hectares, commune de l'Houmeau (Charente-maritime), a révélé la présence de plus d'une centaine de sépultures datables du haut Moyen Age, réparties par groupes, en liaison étroite avec une quinzaine d'habitats d'époque carolingienne. Cette répartition assez lâche s'installe sur un espace, déjà mis en valeur à l'époque antique, marqué par la présence d'un établissement viticole et d'un four à chaux.

Toujours dans le domaine rural, la fouille préventive d'Yves (Charente-Maritime) a permis de reconnaître partiellement un habitat occupé aux XI^e-XII^e siècles accompagné de structures agricoles (silos) et domestiques (four). L'emprise de la fouille (Guillaume Demeure) n'a pas permis de savoir s'il s'agissait d'un habitat isolé ou d'une périphérie du village voisin actuel installé sur le littoral charentais. Il est à remarquer que les études malacologiques de ces deux derniers chantiers vont permettre d'avoir une vision plus précise de cette économie littorale pour les périodes anciennes du Moyen Age.

Le monde monastique a fait l'objet cette année de nombreuses interventions, qu'elles soient préventives ou programmées. Elles font écho à un Projet Collectif de Recherche sur les conditions d'implantation des monastères charentais, dirigé par Cécile Treffort, qui a permis une dynamique de recherche dans ce domaine, y compris dans des régions non concernées par l'aire d'étude du PCR. Beaucoup de ces opérations sont liées à des programmes de restauration ou de mises en valeur.

L'abbaye Saint-Cybard (Charente), de fondation du haut Moyen Age, fait l'objet de suivi archéologique depuis plusieurs années (Marie-Eve Scheffer). Cette année, une étude de bâti (Mélanie Chaillou) a permis de mieux compléter les premières données et d'appréhender une aile du cloître ainsi qu'un bâtiment pouvant être assimilé à l'infirmerie. Dans le même département, une étude complète (sondages, relevés et recherche documentaire) de l'église romane souterraine d'Aubeterre-sur-Dronne (Jean-Luc Piat) va permettre de comprendre ce chantier d'extraction assez exceptionnel : phases de construction, techniques utilisées, aménagements liturgiques et funéraires, en particulier de nombreuses tombes rupestres. De l'ancienne abbaye bénédictine de Baignes-Sainte-Radegonde (Charente) ne subsistent que l'abbatiale et une chapelle latérale des XII^e-XIII^e siècles qui a fait l'objet de sondages et d'étude de son élévation (Mélanie Chaillou). Cette recherche a été complétée par une prospection géophysique qui a révélé la présence de bâtiments appartenant à l'espace claustral.

Dans le département de la Vienne, l'abbaye bénédictine de Nouaillé-Maupertuis fait l'objet d'une étude pluridisciplinaire dans le cadre d'une thèse de doctorat par Fabrice Mandon. Le suivi de travaux d'assainissement et l'accompagnement de la restauration du logis abbatial a permis d'apporter de nouvelles données sur ce site fortifié, aujourd'hui situé au cœur du bourg. Les in-

terventions ont démontré la complexité de l'occupation qui pourrait remonter aux VIIe-VIIIe siècle, puis des aménagements successifs qui s'étalent de l'époque carolingienne au XVIe siècle. Il est à noter la découverte d'un ensemble important de vitraux du haut Moyen Age. L'étude du logis abbatial du XVe siècle a démontré que ce dernier a succédé à une grande salle des XIIe-XIIIe siècles pouvant être l'ancienne aumônerie de l'abbaye. Toujours dans la Vienne, de l'abbaye cistercienne de Valence, commune de Couhé, ne subsistent que deux bâtiments, l'un, ancien réfectoire, appartenant à l'ensemble claustral, l'autre, de grandes dimensions appelé " grange ". L'étude de bâti (Patrick Bouvart) a permis de reconnaître pour le deuxième bâtiment l'ancienne hôtellerie ou lieu de résidence de la famille seigneuriale des Lusignan qui ont fondé l'abbaye au début du XIIIe siècle.

Une opération préventive à Poitiers (Vienne) portant sur un espace situé au sud de l'église Saint-Hilaire a permis d'étudier (Anne Jégouzo) pour la première fois un complexe funéraire suburbain qui s'est développé autour de la basilique dédiée à l'évêque de la ville fondée au IVe siècle. L'opération a permis de reconnaître une première nécropole au haut Moyen Age composée en grande partie de sarcophages dont certains s'organisent autour d'un édifice qui perdure dans le temps (*memoria* ?). L'espace cimétierial s'étend ensuite au cours des VIIIe-Xe siècles, puis prend la forme d'un cimetière au cours du Moyen Age classique en lien avec l'établissement monastique de chanoines dont certains bâtiments sont construits dès le Xe siècle sur une partie de l'ancienne nécropole mérovingienne. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un seul bâtiment, daté en partie du XIIIe siècle, qui a fait l'objet d'une étude de bâti et d'analyses dendrochronologiques.

Trois opérations ont concerné le domaine castral. Le château du Coudray-Salbart à Échiré (Deux-Sèvres), fortification Plantagenêt du début du XIIIe siècle, fait l'objet de campagnes de restauration régulières. L'étude du bâti (Adrien Montigny) de la grosse tour en amande a permis d'étudier son couronnement et de recenser les marques lapidaires visibles sur les parements en vue d'une meilleure compréhension du chantier de construction.

En Charente-Maritime, le site castral de Pons, remarquable par son donjon du XIIIe siècle, connaît depuis 2005 plusieurs campagnes de fouille en vue de comprendre l'organisation de l'espace castral et son ancienneté. Cette année, une opération de sondage (Fabrice Mandon) a permis de comprendre l'organisation de la " chapelle Saint Gilles ", partie intégrante du château et qui s'avère être une des portes principales de l'enceinte castrale dont une partie peut remonter au haut Moyen Age. Dans le même département, à Tonnay-Boutonne, une opération d'archéologie préventive (Bastien Gissingier) a permis de mettre en évidence l'enceinte fortifiée du bourg qui consiste en une levée de terre accompagnée d'un fossé large d'environ 10 m, l'ensemble étant érigé au Moyen Age classique.

Une opération préventive urbaine à La Rochelle (Cha-

rente-Maritime), rue Alcide d'Orbigny (Armelle Guéri-teau), a permis de comprendre l'évolution d'un quartier à l'origine extra-muros puis intégré dans l'enceinte urbaine au cours du XIVe siècle. Espace à l'origine occupé par des carrières périurbaines, il commence à être structuré par une voirie dès son intégration dans la ville puis s'organise en cœur d'îlot à la fin du Moyen Age pour garder cette physionomie jusqu'à nos jours. Toujours à La Rochelle, une autre opération préventive, place du commandant de la Motte Rouge (Guillaume De-meure) a permis de mettre au jour un tronçon de l'enceinte urbaine médiévale qui a intégré un quartier portuaire de la ville au XIVe siècle. Ce dernier formait une paroisse dédiée à Saint-Nicolas dont la fouille a retrouvé les vestiges de l'église gothique ainsi qu'une partie de son cimetière.

Époque moderne

Il s'agit principalement d'opérations en milieu urbain. A Brouage (Charente-Maritime), citadelle fortifiée érigée au XVIe siècle pour contrôler les espaces salicoles de la Saintonge maritime, des campagnes de fouilles programmées ont permis d'étudier depuis 2004 l'évolution d'un îlot d'habitation depuis le XVIe siècle jusqu'au XVIIIe siècle, période de déclin de la ville. Cette année, la fouille (Alain Champagne) a porté principalement sur les niveaux les plus anciens qui ont permis, par des aménagements en milieu humide, l'installation des habitats en structurant la future trame urbaine. Plusieurs structures artisanales en bois non encore identifiées ont été dégagées ainsi qu'une cache d'un faux-monnaieur frappant sous Henri IV. A La Rochelle, la fouille préventive au 23 rue du Duc (Bruno Zélie) a permis l'étude d'un quartier neuf après son intégration dans la nouvelle enceinte urbaine à la fin du XVIe siècle. La fouille a mis en évidence une série de bâtiments à vocation artisanale destinés, dans un premier temps, au raffinage du sucre, puis, à partir du XVIIIe siècle, à accueillir un négociant en cognac qui restera dans la ville jusqu'au XXe siècle.

Toujours à La Rochelle, une opération de diagnostic (Jean-Paul Nibodeau) a mis en évidence les deux lignes de fortification qui se sont succédé au XVIe siècle puis au XVIIe siècle et, en particulier, un bastion protégeant la face orientale de la ville. L'opération a également permis la découverte d'un hôpital protestant composé d'un ancien hôtel particulier et d'un cimetière. L'ensemble s'est installé sur des terrains neufs grâce à l'agrandissement de l'enceinte urbaine au XVIIe siècle.

L'activité artisanale est particulièrement étudiée sous tous ses aspects au travers soit d'interventions de terrains, soit de projets collectifs de recherche qui couvrent à la fois la période médiévale et l'époque moderne.

Le domaine de l'extraction de la pierre est concerné par deux opérations. Une fouille préventive (Sylvie Redais), rue du Président Roosevelt à Pons (Charente-Maritime) a permis d'étudier des carrières qui se sont développées au pied du site castral de la ville. Deux phases d'exploitation ont été mises en évidence : l'une médié-

vale, l'autre d'époque moderne ; les analyses étant réalisées dans le cadre d'un P.C.R. " Travail de la pierre en Saintonge sous l'Antiquité et le Moyen Age " sous la direction de Jacques Gaillard. Lors de leur abandon, les fronts de taille ont été réoccupés par des habitats aux XVIIe et XVIIIe siècles. Une programmation portant sur les carrières de Claix (Charente) a permis d'étudier (Alain Belmont) les modes d'extraction de pierres de meules dont la réputation leur a permis d'être exportées et d'être exploitées depuis la fin de l'Antiquité. La période la plus intense et la mieux documentée couvre toutefois le XVIe jusqu'au XIXe siècle.

L'étude des pratiques métallurgiques, et particulièrement le traitement des métaux précieux, se poursuit dans un contexte expérimental à Melle (Deux-Sèvres) qui a pris la forme d'un P.C.R. intitulé " Paléométabolurgies et expérimentations " dirigé par Florian Téreygeol.

La céramique de transition entre la période médiévale et l'époque moderne fait l'objet d'une étude pour le bassin charentais depuis 2005 (Eric Normand). La jonction de plusieurs fouilles stratifiées urbaines ou de sites monastiques, complétées par des ensembles clos bien datés, a permis d'établir un vaisselier charentais pour les XVe et XVIIe siècles. L'identification de nombreuses céramiques importées va permettre de déterminer leur place dans la consommation charentaise, les circuits commerciaux ainsi que la part des productions locales dont l'inventaire reste à réaliser.

La fouille (Laurent Prysmicki) de tanneries à Champdeniers (Deux-Sèvres) aborde activité méconnue par le biais de l'archéologie. L'étude d'ateliers, dont certains remontent au XVIIe siècle, vont permettre de mieux com-

prendre les différentes étapes de transformation des cuirs.

Enfin, une autre opération de diagnostic (Annie Bolle) à Niort (Deux-Sèvres), au lieu-dit le moulin du milieu, a mis en évidence la présence d'un moulin installé sur les berges de la Sèvre niortaise. Une recherche documentaire le fait remonter au moins jusqu'au XVIIIe siècle, voire à l'époque médiévale, et pourrait le mettre en relation avec une activité de mégisserie connue dès le XIIe siècle à Niort.

Subaquatique

En amont de Taillebourg, sept campagnes de prospection menées depuis 2002 sur trois haut fonds ont mis au jour des structures, des épaves et du mobilier chronologiquement cohérents. Les datations acquises par dendrochronologie, radiocarbone ou par typo-chronologie pour le mobilier, attestent une occupation au haut Moyen Age (principalement carolingienne) sur l'ensemble de ce secteur. La découverte en 2008, de pieux dans le fleuve au pied du bourg castral et sur un quatrième seuil, a permis la première datation d'un pont et d'une pêcherie. Elles s'inscrivent aussi dans cette fourchette chronologique.

Les prospections menées en amont et en aval de Saintes ont permis la découverte de nombreux sites et d'un grand nombre d'épaves monoxyles et assemblées datant de l'Antiquité tardive à la période moderne.

Enfin, les recherches menées sur la rivière Boutonne, confirment par leurs résultats le fort potentiel archéologique des autres cours d'eau.

POITOU-CHARENTES CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 8

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	204052	AGRIS - Grotte des Perrats	BOULESTIN	Bruno	BEN	FP	X
2	204765	ANGOULÊME - Abbaye Saint-Cybard	CHAILLOU	Mélanie	EP	DOC	X
3	204642	ANGOULÊME - Contournement (phase 3)	BIDART	Patrick	INRAP	OPD	X
4	204559	AUBETERRE SUR DRONNE - Église monolithe St-Jean	PIAT	Jean-Luc	EP	SD	X
5	204645	AUSSAC-VADALLE - Les Essarts, La Malentreprise, Les Taillis	MOUTARDE	Bénédicte	INRAP	OPD	X
6	204527	BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - Abbaye Saint-Étienne	CHAILLOU	Mélanie	EP	DOC	X
7	204650	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE - ZA de Plaisance	MANIQUET	Christophe	INRAP	OPD	
8	204751	CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE - Les Pièces de l'Âge	ROUSSEAU	Jérôme	INRAP	OPD	
9	204510	CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE - Route de Cellefrouin	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
10	204324	CHASSENON - Aqueduc principal	ROCQUE	Gabriel	COL	FP	X
11	204464	CHASSENON - Longeas	SICARD	Sandra	COL	SU	
12	204608	CHASSENON - Temple de Montélu	SICARD	Sandra	COL	SU	
13	204546	CHASSENON - Aqueduc ouest et tour sud-ouest	DOULAN	Cécile	SUP	FP	X
14	204652	CHÂTEAUBERNARD - Les Vauzelles	PIRONNET	Cyrille	INRAP	OPD	
15	204547	CHENOMMET - Bellevue, Les Grands Champs	ARD	Vincent	DOC	FP	X
16	204548	CLAIX - Les Meulières	BELMONT	Alain	SUP	FP	X
17	204748	DIRAC - Le Chêne Vert	PRODÉO	Frédéric	INRAP	OPD	
18	204641	JARNAC - Le Pamprot	MOUTARDE	Bénédicte	INRAP	OPD	X
19	204503	JARNAC - Saute-Ageasse	PELLISSIER	Julien	INRAP	OPD	
20	204648	JARNAC - Souillac	MOUTARDE	Bénédicte	INRAP	OPD	X
21	204647	MAGNAC-SUR-TOUVRE - Les Grands Champs de la Vallade	RONCIER	Catherine	INRAP	OPD	X
22	204549	MARILLAC LE FRANC - Les Pradelles	MAUREILLE	Bruno	CNR	FP	X
23	204536	MOUTHIER-SUR-BOËME - Chez les Rois	D'ERRICO	Francesco	CNR	FP	X
24	204550	PUYRÉAUX - Les Marais	DUCONGÉ	Sébastien	COL	FP	X
25	204651	RIVIÈRES - Route de Limoges	RICARD	Jean-Louis	INRAP	OPD	
26	204548	ROULLET-SAINT-ESTÈPHE - Les Chaumes du Vignac	BELMONT	Alain	SUP	SD	X
27	204766	SOYAUX - Champ des Rochers	KÉROUANTON	Isabelle	INRAP	SP	X
	204493	Prospections aériennes	JOY	Patrick	BEN	PRD	X
	204491	Prospection-inventaire	AUDÉ	Jean-Luc	BEN	PRD	
	204497	Prospection-inventaire	BREGE	Claude	BEN	PRD	
	204482	Prospection-inventaire	ROGER	Guy	BEN	PRD	
	204531	Prospection-inventaire	TEXIER	Alain	BEN	PRD	
	204555	Prospection-inventaire	BABINAULT	Jean-François	BEN	PRD	
	204639	Datation des restes humains découverts en milieu karstique en Centre-Ouest	BOULESTIN	Bruno	BEN	PCR	X
	204334	Fortifications et résidences des élites du haut Moyen Age entre Loire et Gironde	BOURGEOIS	Luc	SUP	PCR	X
	204076	Conditions d'implantation des monastères dans les pays charentais	TREFFORT	Cécile	SUP	PCR	X
	204518	Prospection subaquatique Saint-Simeux, Angeac, Charente, l'île Domange	GRENIER	Daniel	BEN	PRD	

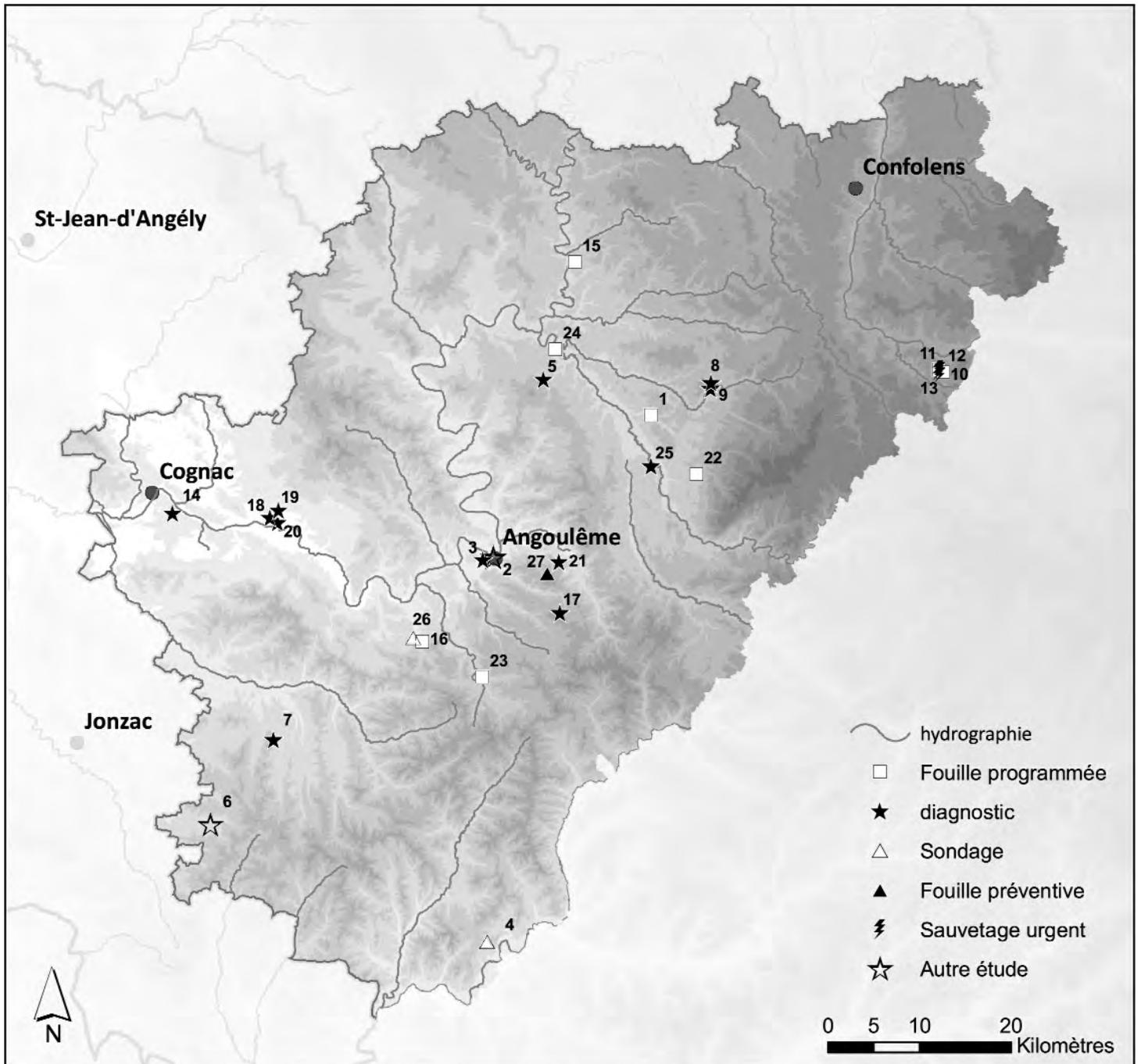


POITOU-CHARENTES CHARENTE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 8



Mésolithique

Néolithique

AGRIS
Grotte des Perrats

Age du Fer

Moyen Age

La grotte des Perrats est l'une des nombreuses cavités du karst de La Rochefoucauld (Charente). Elle est située sur la commune d'Agris, à environ 23 kilomètres au nord-est d'Angoulême, et s'ouvre au flanc d'un coteau bordant au nord la vallée de la Bellonne, ruisseau non pérenne affluent de la Tardoire. Elle comprend une salle principale à partir de laquelle naît un réseau dont le développement atteint une longueur totale de plus de 300 mètres. Elle a été découverte en 1981 et à partir de cette date jusqu'en 1994 sa salle principale et les galeries adjacentes ont fait l'objet de fouilles programmées, sous la direction de J. Gomez de Soto, qui ont livré l'une des plus importantes séquences stratigraphiques de la France de l'Ouest : l'occupation la plus ancienne connue date de la fin du Premier Mésolithique et la plus récente du Moyen Age classique.

À partir de 2002, une nouvelle fouille programmée a été entreprise dans l'entrée de la grotte, qui en raison de l'effondrement de l'auvent était inaccessible depuis l'intérieur et n'avait donc pas pu être étudiée au cours des fouilles 1981-1994, alors qu'elle était supposée – à raison – constituer une clé pour la compréhension des différentes occupations, dont plusieurs d'un intérêt scientifique majeur. Le but de ces nouvelles recherches était donc de compléter nos connaissances sur le fonctionnement du site et son intégration dans l'environnement proche, aux diverses périodes de son histoire. La campagne de 2008 est venue clore ces sept années de travaux.

De ces nouvelles fouilles, il y a d'abord à tirer un enseignement de portée générale quant à l'interprétation des données de l'archéologie de terrain : un gisement en grotte ou abri – mais c'est valable pour tout type de site et pour quelque période que ce soit – ne peut être réellement appréhendé que par des fouilles extensives, à défaut d'être exhaustives. Dans le cas présent, l'extension des recherches dans l'entrée du site a considérablement modifiée la perception et la compréhension de certaines occupations, en particulier de celle, culturelle, de l'âge du Fer.

Les niveaux les plus anciens connus restent ceux du Premier Mésolithique à restes humains cannibalisés. En doublant approximativement le nombre de ces restes, la nouvelle fouille fait de cet assemblage, qui constituait déjà une référence internationale pour l'étude du cannibalisme, le plus important ensemble de ce type en France, toutes périodes confondues, et un des plus importants en Europe. Les dernières campagnes ont également permis de compléter l'assemblage faunique et, surtout, la collection lithique, avec notamment la découverte d'outils qui faisaient jusque-là défaut. L'étude de l'ensemble de ces restes et matériels permettra donc maintenant de préciser le contexte culturel des premiers et de mieux caractériser la nature de l'occupation. Notre connaissance du Mésolithique régional bénéficie par ailleurs de la mise en évidence d'une autre occupation, du Second Mésolithique, qui n'avait jusqu'alors pas été identifiée sur le site.

Les niveaux du Néolithique dans l'entrée ont malheureusement été en grande partie détruits ou perturbés par les aménagements postérieurs. Néanmoins, deux sépultures plurielles, du Néolithique moyen et du Néolithique récent, constituent des découvertes importantes pour l'étude des pratiques funéraires dans le Centre-Ouest durant ces périodes. S'y ajoutent un ou deux niveaux d'habitat du Néolithique moyen dont les séries céramique et lithique devraient également faire référence pour le nord du Bassin aquitain, où les ensembles homogènes de cette époque restent rares.

Pour l'âge du Bronze, les niveaux en place fouillés se limitent à trois structures et quelques lambeaux de couches épargnés par les terrassements laténiens. Les artefacts attribuables à cette époque viennent compléter les séries existantes, mais contribuent également à l'analyse de la dynamique des aménagements de l'âge du Fer. Un sondage pratiqué à l'est du porche confirme par ailleurs l'importance probable de l'occupation dans le talweg durant le Bronze moyen.

Les nouvelles données sur l'installation culturelle du Deuxième âge du Fer sont peut-être les plus remarquables des apports des fouilles 2002-2008, en tout cas les plus inattendus. Aux matériels, déjà exceptionnels, de l'intérieur de la grotte, viennent maintenant s'ajouter un ensemble de pièces d'armement et de céramiques de la fin de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne et deux stèles ou bornes et le fragment d'une troisième. En outre, nous connaissons maintenant les limites du sanctuaire et l'ensemble de ses aménagements, les principaux étant un fossé et un puits, dont l'existence était auparavant insoupçonnable. Ces découvertes ont pour conséquence une avancée majeure dans notre compréhension du fonction-

nement du lieu de culte et l'ensemble, unique, fait de la grotte des Perrats une référence majeure pour l'étude des sanctuaires de l'âge du Fer.

Enfin, on rappellera que les travaux portant sur les occupations du Moyen Age, qui se sont déroulés les premières années de la fouille, ont permis de définir les modalités d'aménagement de l'entrée de la grotte à l'époque carolingienne et postcarolingienne et d'y reconnaître au moins deux phases auxquelles répondent probablement des fonctions différentes de la cavité.

Bruno BOULESTIN

Paléolithique

Néolithique

ANGOULÊME Déviation Est

Age du Bronze

Antiquité

Le diagnostic effectué par l'Inrap en décembre 2007 et janvier 2008 porte sur le contournement Est d'Angoulême qui traverse les communes de Puymoyen, d'Angoulême, de Dirac, de Magnac-sur-Touvre, de l'Isle d'Espagnac, de Ruelle-sur-Touvre et de Gond-Pontouvre

La zone concernée par les travaux forme un vaste plateau dont l'altitude varie entre 130 et 140 m NGF. De profondes vallées aux cours d'eau actifs entaillent ce plateau calcaire, et, perpendiculairement aux vallées, se développent des combes encaissées de faible profondeur.

La présence de falaises verticales a probablement attiré des populations paléolithiques avec la formation de nombreux abris-sous-roche et plus tardives avec la mise en évidence de lieux stratégiques aisément aménageables sous la forme d'éperon barré (Camp de Recoux, fig. 11).

Les principales unités géologiques rencontrées sont essentiellement des formations datées du Secondaire Crétacé (C3 a, C3 b, C 4), du Tertiaire (E-p) et du Quaternaire (T) d'après la carte géologique au 1/50 000 ème du BRGM (Bourgueil *et al.*, 1970).

Un total de 98 sondages a été réalisé sur l'ensemble du tracé avec une partition en 3 zones disjointes et plusieurs secteurs : Z1 Z2 et Z3.

La mise au propre des documents de fouille a été réalisée par M. Coutureau et M. Pichon celle des relevés topographiques par V. Mialhe. L'examen du matériel du Paléolithique moyen de la Combe de Montboulard a été conduit par P. Bidart et J-L Ricard, le dessin du matériel par M-H Jamois ; L'analyse de la matière première par J. Primault (SRA, Poitou-Charentes), l'analyse géomorphologique par F. Selami.

Le diagnostic a permis de:

- confirmer la destruction des occupations du Néolithique et de l'âge du Bronze pour le plateau du Camp des Rochers ;
- confirmer la présence d'une zone karstique à fort potentiel et d'orienter le projet d'aménagement en amont des travaux et en concertation avec les différents acteurs (aménageur et SRA) ;
- découvrir des traces d'activité et d'occupation de l'Antiquité tardive sur la terrasse des rochers de Bel-Air ;
- retrouver la présence d'une tourbière à potentiel d'analyses paléo-environnementales ;
- découvrir une occupation néolithique-protohistorique dans la combe avec un potentiel important ;
- découvrir un site paléolithique moyen en relation avec un gîte de matière première et proposer la modélisation de ce type de gisement dans le contexte géologique proche.

Patrick BIDART

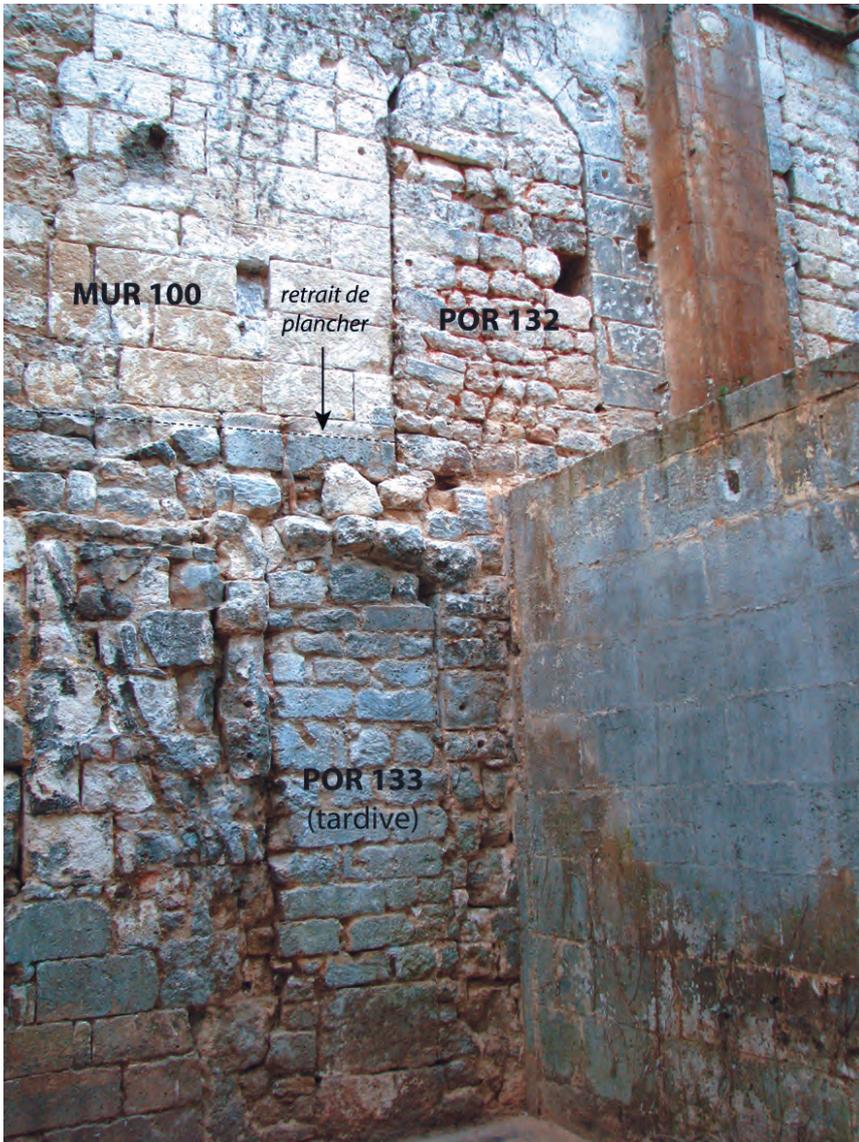
Moyen Age

Époque moderne

ANGOULÊME Abbaye Saint-Cybard

Le nouveau projet d'aménagement de l'îlot Charbonneau à Angoulême, propriété de la Mairie, envisage la création d'un complexe de services par la société Vinci Immobilier.

Cet îlot se situe à flanc de coteau, à la jonction de la rue de Bordeaux au nord (du côté de la Charente) et de l'avenue de Cognac au sud. Il était autrefois occupé par une ab-



Angoulême, Abbaye Saint-Cybard : le parement intérieur (est) du mur oriental de la pièce identifiée comme l'infirmerie de l'abbaye de Saint-Cybard (MUR 100). L'appareil en pierre de taille de la partie supérieure correspond à la phase la plus ancienne du mur ; curieusement, le retrait de plancher du deuxième étage se trouve presque une assise au-dessus du seuil de la porte primitive - POR 132 (cliché : M. Chaillou, Hadès 2008).

baye dont des fouilles, effectuées dans les années 1986/1988, attestent l'existence depuis au moins la seconde moitié du VI^e siècle. Détruite par les Normands à la fin du IX^e siècle, l'abbaye Saint-Cybard semble avoir été reconstruite dans la première moitié du XI^e siècle. Très endommagée pendant la guerre de Cent Ans, de nouveaux travaux y sont engagés dans la deuxième moitié du XV^e siècle, puis au XVII^e siècle, après les dégâts occasionnés par les guerres de Religion. Enfin, après la Révolution Française et sa vente comme bien national, l'abbaye est presque totalement rasée, à l'exception du rez-de-chaussée de la partie ouest sur laquelle est construite une papeterie au début du XIX^e siècle, alors que la partie orientale, où se trouvait le cloître, devient le siège de brasseries (à l'emplacement actuel du CNBDI).

C'est donc un agencement complexe d'architectures allant du Moyen Age à l'époque contemporaine qui occupe désormais cet îlot, les parties les plus anciennes se trouvant au rez-de-chaussée et ponctuellement aux premier et deuxième étages. Les élévations d'une grande partie des

bâtiments ont été étudiées en 2002 par Marie-Ève Scheffer, mais cette étude – pourtant très avancée – est restée incomplète. La société Hadès a alors été choisie pour compléter l'analyse du bâti du mur ouest de l'espace que M.-E. Scheffer avait identifié comme étant l'infirmerie (MUR 100), et effectuer quelques observations sur le mur est du bâtiment, visible depuis l'esplanade du CNBDI.

La préoccupation première de l'étude était d'identifier les aménagements et les remaniements subis par les parements, en attachant une attention particulière aux baies et aux niveaux de plancher du MUR 100. La face orientale de ce mur donnait sur l'intérieur d'un bâtiment d'ampleur inconnue, mais dont le retour d'angle septentrional semble subsister à l'aplomb de l'escalier droit en béton aménagé dans le prolongement d'un escalier monumental de l'époque moderne, construit derrière la cour.

L'analyse complémentaire du MUR 100 a aussi permis de localiser du côté ouest plusieurs trous de plancher qui recoupent les ouvertures anciennes et plusieurs ancrages de solins de toiture. Pour le moment, il n'est pas possible de rattacher ces traces à une phase particulière de la construction, si ce n'est qu'elle est antérieure à la phase industrielle du site.

Du côté oriental, le revers des ouvertures mises au jour par M.-E. Scheffer a été retrouvé dans un parement de moellons très soigneusement taillés, conservé sur une plus grande surface que de l'autre côté. Curieusement, les niveaux de plancher identifiables ne coïncident pas exactement avec les seuils des ouvertures. C'est particulièrement le cas pour la porte en plein-cintre de l'étage dont le seuil se trouverait une assise sous le ressaut de plancher, sans qu'aucune reprise ne soit visible

Vers le nord, l'appareil s'interrompt sur un long " chaînage " qui parcourt le parement de bas en haut et dont on retrouve des traces jusque dans la salle voûtée du rez-de-chaussée. Cette maçonnerie ne semble pas être un angle de bâtiment, mais plus probablement une succession de piédroits de portes, peut-être révélateurs de la présence d'une cage d'escalier.

Enfin, l'observation de la partie inférieure du second mur, du côté du CNBDI, a mis en évidence deux travées de l'aile ouest du cloître. Celles-ci viennent se plaquer contre des constructions antérieures qui formaient un angle à l'emplacement de la travée d'angle nord-ouest du cloître.

Le traitement des relevés et leur mise en corrélation avec l'étude de M.-E. Scheffer permettra de comprendre davantage l'organisation de l'espace de l'abbaye entre la cour et le cloître.

Mélanie CHAILLOU

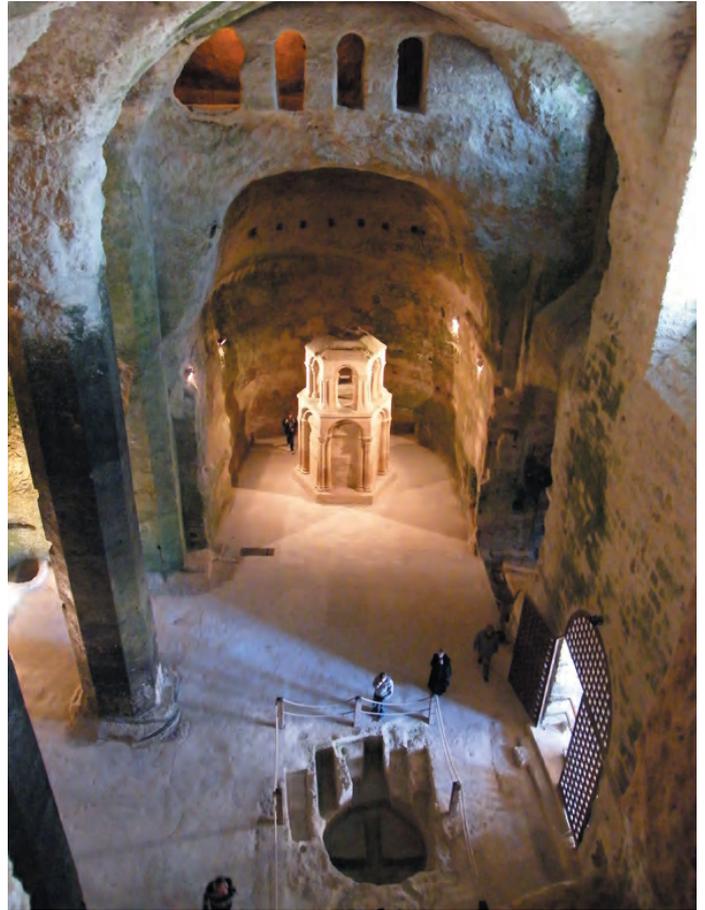
AUBETERRE- SUR-DRONNE

Eglise souterraine Saint-Jean

L'église souterraine d'Aubeterre-sur-Dronne a fait l'objet au cours du mois de juin 2008 d'une première phase d'étude archéologique du creusé par le bureau d'investigation Hadès. Il s'agissait de déterminer les procédés d'extraction ayant permis de réaliser ce monument souterrain ambitieux, de comprendre les aménagements liturgiques et funéraires laissés en relief dans le rocher et de renseigner les différentes phases d'aménagements et de fonctionnements du sanctuaire.

Cette campagne de travaux intervenait dans le même laps de temps que l'étude préalable de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, simultanément qui a permis de mutualiser une partie des moyens et des réflexions. Ainsi, un relevé scanner en trois dimensions a été réalisé pour bénéficier d'une technologie de pointe pour le relevé topographique de l'ensemble des parois intérieures et la réalisation de coupes transversales et longitudinales. Ces documents graphiques ont été utilisés pour replacer les observations archéologiques de chaque fait recensé. Par ailleurs, une vérification de plans anciens, notamment une photogrammétrie du sol de l'église, a été engagée et a permis de corréliser et corriger plusieurs détails planimétriques. On dispose donc désormais d'une base graphique suffisante et sûre, bien que certains points difficiles d'accès nécessitent encore quelques compléments topographiques, pour engager les réflexions archéologiques sur le monument.

Les investigations ont concerné tous les espaces souterrains du monument. Une nacelle élévatrice a été employée pour accéder au sommet des parois et sous les voûtes. Il a été possible ainsi de suivre sur certaines parois les sens de débit et de formuler des hypothèses sur l'avancement du chantier d'extraction, depuis le haut de la cavité, en plusieurs paliers vers le bas. Plusieurs sorties de matériaux ont été repérées ainsi que des galeries techniques d'exploration de la roche. Ces différentes phases du chantier de creusement montrent clairement qu'un vaste programme architectural a été envisagé en amont. Mais des difficultés dans la mise en œuvre du projet ont impliqué des modifications imprévues. L'un des exemples de repentir les plus évidents se situe dans la crypte, où le creusement de la voûte est resté inachevé en raison d'un plafond devenu trop mince avec le sol de la nef. Cette crypte a par ailleurs fait l'objet d'un sondage archéologique sous la forme du ravivage de la coupe d'un cône de remblai d'effondrement établi au-dessus de la table d'un autel monolithique roman. Les remblais d'époque moderne contenaient une sépulture. En dehors de ce cas, l'investissement funéraire du monument souterrain apparaît de manière remarquable par le dispositif ordonné et homogène de tombes rupestres et surtout leur densité. La majorité des cuves contenaient lors des travaux des années 1960, présente une typologie peu variée. Dans la galerie d'accès à l'église où il est le plus visible, l'agencement des cuves montre plu-



Aubeterre-sur-Dronne, Eglise souterraine Saint-Jean :
vue de l'intérieur (cliché : J.-L. Piat)

sieurs phases d'occupation funéraire. Ces phases sont probablement à mettre en relation avec des creusements successifs correspondant à des agrandissements de cette salle. Les recoupements sont nombreux près de l'entrée et se raréfient lorsqu'on s'éloigne de cet accès. Ils sont inexistant dans la partie ouest, la plus éloignée de l'ouverture. A cet endroit, la parfaite gestion de l'espace funéraire indique une occupation brève, probablement en relation avec la fréquentation initiale du monument. Cette gestion est plus chaotique près de l'entrée et montre une activité plus durable ou plus intense. Les cuves sont de forme anthropomorphe avec une logette céphalique légèrement surélevée. Il y a cependant quelques rares exceptions à cette règle : quelques cuves rectangulaires de plus grandes dimensions. Elles semblent avoir accueilli des sarcophages monoxyles, dont deux exemplaires ont été retrouvés en dehors des fosses, manipulés lors des interventions dans les années 1960. L'état de conservation de l'un d'eux a permis d'envisager une datation dendrochronologique dont les résultats sont attendus pour 2009. Au cours de cette prochaine année, une seconde phase d'étude est envisagée afin de poursuivre l'enquête sur le site par des investigations plus ciblées, notamment sur les ossuaires du vestibule d'entrée, mais aussi sur les dispositifs liturgiques remarquables : des fosses reliquaires ont été identifiées et coïncideraient avec les stations d'un cheminement, depuis

un vestibule d'entrée vers un espace martyrial, dont le point d'orgue serait un reliquaire représentant le tombeau du Christ. A cela, succède un espace ecclésial ouvert sur cinq vaisseaux, à l'origine tous voûtés dans la masse rocheuse, mais aujourd'hui couverts par un porche en bois venu remplacer une ancienne voûte bâtie, elle-même effondrée. Dans la nef centrale, un probable soubassement d'autel pourrait signaler l'espace presbytéral auquel serait rattachée la crypte creusée en dessous. Enfin, un collatéral montre des accès vers d'autres cavités souterraines, pour l'heure inexplorées, exemple de ce qu'il reste encore à étudier de ce monument extraordinaire. Un dernier volet de l'étude est prévu se consacrer à un bilan documentaire his-

torique qui puisse faire un sort à certaines conjectures avancées par manque de documents authentiques, la dédicace primitive de l'église au saint Sauveur par exemple, ayant été récemment confirmée alors qu'elle était considérée jusqu'à présent placée sous l'invocation de saint Jean. Ce travail de recherche en archives paraît opportun notamment pour rassembler toutes les informations sur les origines médiévales du sanctuaire comme pour cerner au mieux les travaux de mise en valeur et de déblaiement réalisés au XXe siècle.

Jean-Luc PIAT
David PERESSINOTTO

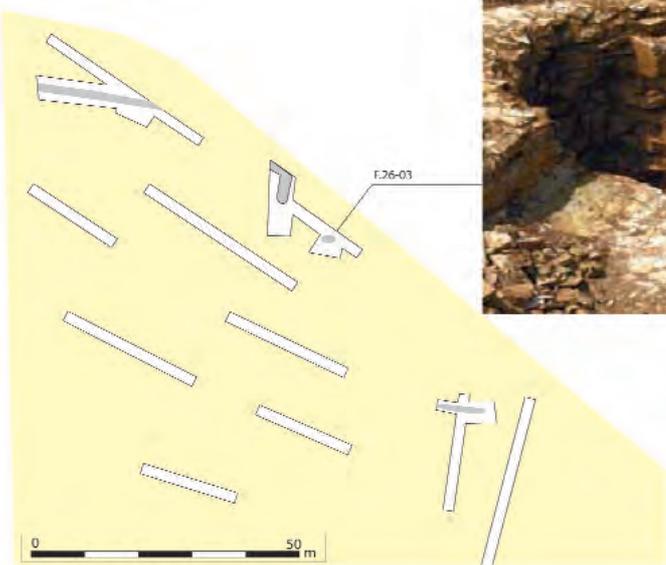
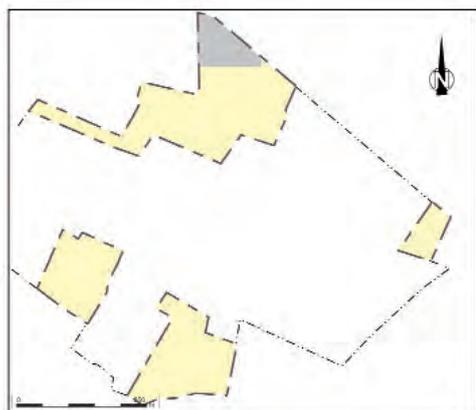
Moyen Age

AUSSAC-VADALLE

Les Essarts, La Malentreprise, Les Taillis

C'est l'extension d'une carrière existante qui est à l'origine de cette opération de diagnostic.

La commune d'Aussac-Vadalle est située au nord d'Angoulême, un peu au sud de Mansle. La forêt de la Boixe,



AUSSAC-VADALLE, Les Essarts, La Malentreprise, Les Taillis : localisation de l'opération de diagnostic et vue de la fosse ovale découverte au nord de la zone sondée.

riche en nombreux tumulus est encore proche de cette commune. Une voie romaine ainsi qu'un habitat gallo-romain sont recensés non loin de la carrière existante.

A l'issue du diagnostic archéologique réalisé en 45 tranchées, a été mise au jour une série de 3 fossés dont deux semblent former un enclos qui a livré quelques céramiques évoquant la période médiévale, voire moderne (?), et en dehors duquel une fosse ovale a été découverte. Çà et là, quelques limites de parcellaire ancien ont pu être observées. Elles se composent systématiquement d'un fossé et d'un mur en pierre sèche ou d'un talus arboré, comme cela se pratique encore actuellement dans la région.

Au centre de la zone située au lieu-dit La Malentreprise, un petit vallon sec orienté nord-sud incise légèrement le relief actuel. A plus de 10 m d'altitude en amont, non loin de la limite Est de la zone située au lieu-dit Les Essarts, une rupture de pente apparaît très nettement. Un sillon orienté nord-sud creuse le substrat calcaire sur 13 m de large et 1,20 m de profondeur.



A La Malentreprise, comme aux Essarts, ces dépressions sont comblées par des colluvions sableuses jaunes avec grave calcaire. Ces colluvions ont été en grande partie exploitées en carrière et ce jusqu'à la roche. Des ouvriers travaillant à la carrière d'Aussac et originaires des environs immédiats nous ont confirmé que ces sa-

blières, encore actives au début de la seconde moitié du XXe siècle, ont été rebouchées il y a une trentaine d'années. Cette activité récente a évidemment fortement endommagé le site qui se développe en bordure de la route départementale 40 et ne nous en laisse qu'un aperçu partiel.

Bénédicte MOUTARDE

Abbaye Saint-Étienne, chapelle de la Vierge

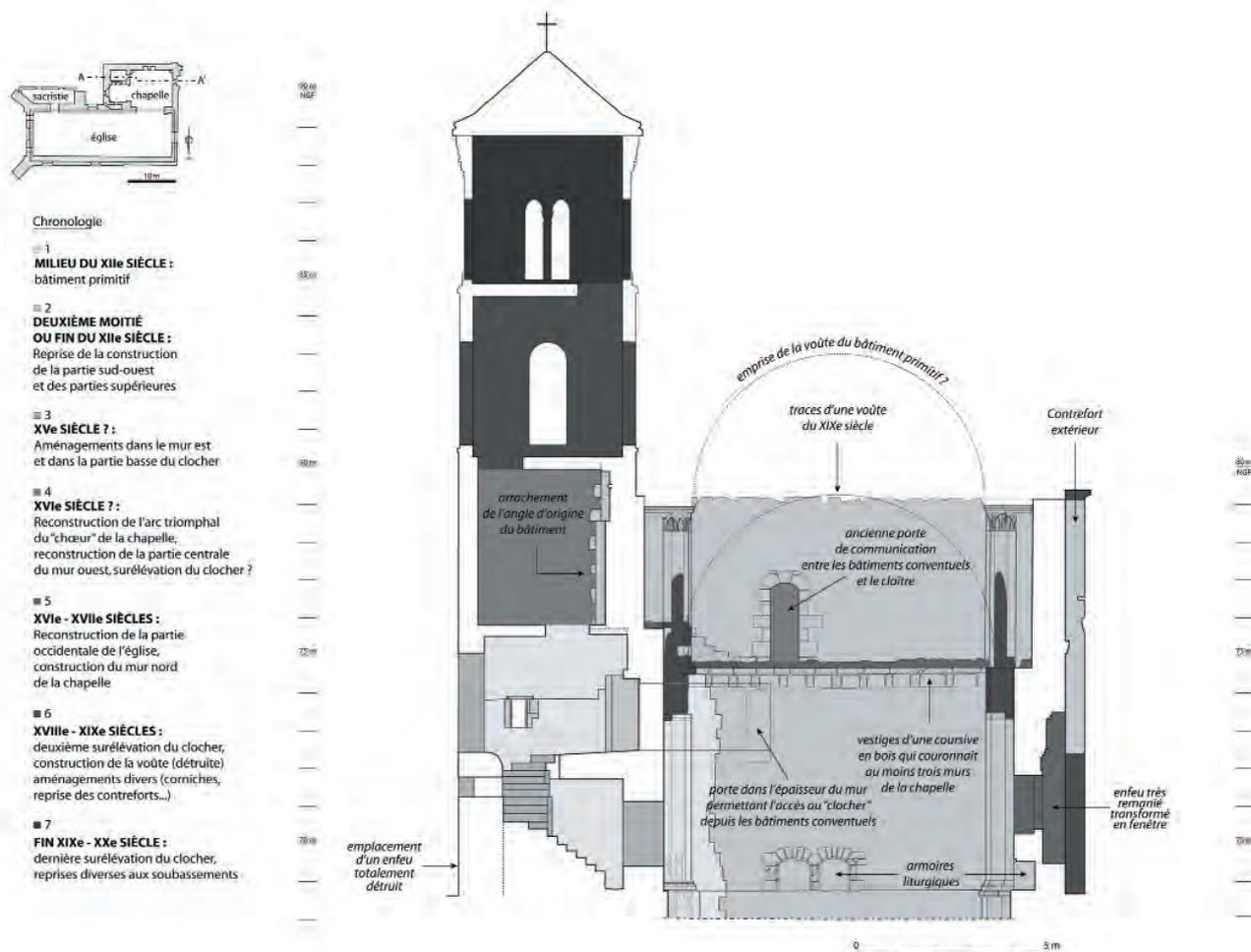
La commune de Baignes-Sainte-Radegonde se situe en Charente, à mi-chemin entre Bordeaux et Angoulême. Son abbaye, construite au sud de la ville, présente un plan original, avec une large nef à vaisseau unique, flanquée au sud-est d'une sacristie récente et au sud-ouest d'un petit bâtiment rectangulaire, la chapelle dite de la Vierge, de laquelle émerge le clocher. Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1992, cette chapelle fait l'objet d'un projet de mise en valeur initié par la commune. Afin de mieux comprendre les dispositions de cet espace, de saisir ses relations avec les bâtiments adjacents et d'accompagner le projet de sa restauration, une étude du bâti et un sondage archéologique à l'intérieur du bâtiment ont été confiés à la société Hadès ; en même temps que l'entreprise ULR Valor réalisait une prospection géophysique autour de l'église.

L'essentiel de la documentation historique concernant cette abbaye, qui a appartenu au diocèse de Saintes jusqu'au milieu du XIXe siècle, provient de son cartulaire, rédigé au XIIIe siècle et étudié récemment par O. Lescorce. Mais ce

document n'est presque d'aucun secours pour comprendre les phases de construction de l'édifice actuel.

L'étude archéologique de la chapelle et de son environnement reste à affiner, cependant, les hypothèses qui se dessinent pour l'instant tendraient à interpréter cet espace comme le bras sud du transept d'une église aux dimensions considérables, bâtie entre le XIIe et le XIIIe siècle. À en croire les sources, l'église actuelle serait un reliquat très remanié de l'église abbatiale, et ces mêmes textes suggèrent que l'église paroissiale était toute proche, mais son emplacement reste inconnu pour le moment. Ce possible bras de transept présente un programme constructif original, avec une sorte de tribune en partie haute, constituée par une coursive desservie uniquement depuis les bâtiments conventuels, situés au sud. Ce qui suggère un accès privatisé par les moines qui pouvaient assister au culte sans se mêler au reste des fidèles.

Toutefois, l'organisation des bâtiments conventuels demeure floue. Grâce à la prospection géophysique, mise en



Baignes-Sainte-Radegonde, Abbaye Saint-Étienne : coupe est-ouest de la chapelle et du clocher. Les deux premiers niveaux du clocher sont les plus anciens, la construction a été rapidement étendue vers l'ouest en construisant l'espace servant actuellement de chapelle. Cette dernière communiquait en partie supérieure avec les bâtiments conventuels par une porte desservie par une coursive, dont il ne subsiste que les corbeaux bûchés (hachurés sur le dessin). Au-dessous de cette porte, une coursive réservée dans l'épaisseur du mur reliait les bâtiments conventuels au clocher (Relevé : topographique I. Rougier, orthophotographies et dessin : M. Chaillou).

relation avec l'analyse du bâti, deux emplacements pourraient correspondre à des cloîtres, celui à l'est de la chapelle étant le plus probable. En effet, les sources, un peu laconiques, laissent entrevoir l'existence de deux cloîtres (deux chartes, datées de 1213 et 1214, font référence à un " *clauastro* " et un " *clauastro novo* ", mais le terme peut aussi se rapporter au mur d'enceinte de l'abbaye). Dans le prolongement sud de la chapelle, la prospection géophysique a révélé deux bâtiments allongés, d'axe nord-sud, plus ou moins alignés avec les murs de l'église ; peut-être l'emplacement du dortoir doublé d'un couloir desservant le cloître oriental. Toutefois, aucun ancrage de ce bâtiment n'est actuellement visible sur le parement extérieur sud de la chapelle, encore en partie crépi.

Aussi, la prospection géophysique a mis en évidence l'existence de deux groupes de bâtiments aux orientations dif-

férentes, qui se chevauchent parfois ; même si certaines constructions ont pu coexister, il semble que le site possède au moins deux phases d'occupation distinctes au sud de l'église.

Les sondages pratiqués à l'intérieur de la chapelle ont révélé des vestiges vraisemblablement bien antérieurs à sa construction et n'aident donc pas à son interprétation. En revanche, des fouilles autour de l'église pourraient mettre à l'épreuve certaines de nos hypothèses, en particulier à l'est et à l'ouest de la " chapelle ", pour vérifier l'existence des deux cloîtres. De même, un sondage au nord-ouest de l'église permettrait peut-être de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse de la fonction originelle de transept de cet espace.

Mélanie Chaillou

Époque moderne

CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE

Route de Cellefrouin

Cette intervention de diagnostic archéologique résulte d'un projet de construction d'un ensemble résidentiel. Le projet envisagé consiste en la construction de six pavillons et d'une rue les desservant.

Le bourg de Chasseneuil-sur-Bonnieure s'est développé sur une basse terrasse argile formée dans le lit de la Bonnieure, affluent du fleuve Charente. La vallée creusée par ce cours d'eau traverse des terrains tertiaires ou quaternaires formés d'argile sableuse à silex ainsi que des niveaux du secondaire. Ces derniers correspondent à calcaires fins, blancs ou jaunes, à silex appartenant au Bathonien ou au Bajocien.

La parcelle concernée par le diagnostic se trouve en bordure du vallon formé par la Bonnieure. Sa partie orientale correspond à la basse terrasse où le bourg de Chasseneuil s'est développé. Ce relief s'abaisse d'environ 3 mètres de façon marquée pour atteindre le fond du vallon occupé par la Bonnieure.

Cette commune possède des sites archéologiques de périodes diverses à des distances plus ou moins importantes de l'emprise du projet de construction concerné par ce dia-

gnostic. Le principal site correspond probablement à l'importante nécropole du haut Moyen Age qui se développe autour de l'église de cette ville.

Ce cimetière qui se trouve à moins d'une centaine de mètres de l'emprise du diagnostic a fait l'objet d'une fouille partielle en 2000. Plusieurs sépultures contenaient un très riche mobilier wisigothique comportant divers en or et en argent. Les limites de cette nécropole restent encore méconnues.

Au regard de la topographie et du plan de l'emprise, les sondages ont été réalisés dans l'axe de la parcelle, perpendiculairement à la pente naturelle. Au final, six sondages ont été ouverts couvrant une superficie totale de 221,43 mètres carrés. Ces sondages ont porté sur des profondeurs minimales de 40 centimètres pour ponctuellement atteindre 1,6 mètre.

Les seules structures mises au jour correspondent à une base de muret en pierre et à un puits maçonné en moellons calcaires soigneusement taillés et calibrés. Ces deux éléments sont au plus tard datable de la période moderne.

Adrien MONTIGNY

Antiquité

CHASSENON

Thermes de Longeas

Aqueduc principal

En 2008, une quatrième campagne de fouille a été menée sur la branche principale de l'aqueduc de *Cassinomagus*.

Après avoir étudié le pont-aqueduc et ses structures adjacentes, l'objectif des fouilles 2008 était triple :

- sonder une zone interprétée comme le possible captage de l'aqueduc ;
- caractériser les modes de construction de l'aqueduc enterré ;
- comprendre la jonction entre les parties aériennes et enterrées de l'aqueduc.

Une hypothèse concernant le captage a été émise en 2007 par Cécilia Bobée, suite à une étude géophysique, localisant une zone potentielle à environ 1 km des thermes. Deux sondages y ont été entrepris pour vérifier cette hypothèse. Les vestiges mis au jour contredisent les observations géophysiques :

- la trace rectiligne observée en prospection et interprétée comme l'aqueduc est en réalité un fossé protohistorique (datation céramique en cours) creusé dans la roche. Large de 1,85 m à son ouverture, profond de 0,72 m, il est taillé en V à fond plat. Ce fossé n'a été que très partiellement fouillé, mais il est identifié sur une longueur minimale de 32 m. Il s'interrompt alors brutalement.
- l'aqueduc est bel et bien présent dans l'un des sondages, mais correspond à une anomalie géophysique non interprétée qui s'interrompt. Le canal est alors creusé dans la roche et recouvert d'une voûte en pierre et en mortier. Seule la voûte extérieure a été étudiée. La découverte intéressante a été la mise en évidence de cette maçonnerie venant s'appuyer contre un ressaut de la roche attestant que le canal se poursuit creusé en tunnel et alors non détectable par les moyens géophysiques mis en œuvre ici.

Ce premier sondage a donc permis de montrer que le captage de l'aqueduc est à chercher au-delà et laisse posée la question de l'origine de l'eau. Par ailleurs, un nouveau mode de construction de l'aqueduc reste à étudier : le tunnel.

Deux autres sondages ont été réalisés à l'emplacement de points connus de l'aqueduc enterré. Ils ont ainsi permis de déterminer avec précision ses modes de construction.

Ces deux sondages présentent des caractéristiques communes... :

Le canal mesure 0,50 m de large pour 0,60 m de haut. Deux piédroits surmontent le canal. L'ensemble est protégé par une voûte.

...Et quelques différences notables :

La constitution du canal. A l'est, le canal est coulé en béton grossier formant les parois et le fond ; tandis qu'à l'ouest il est composé de dalles massives d'impactite (environ 0,60 m de haut, 0,50 m de large et 1,75 à 2,80 m de long) formant les côtés du conduit, le fond étant la roche naturelle.

Les dimensions de la voûte. A l'est, les deux piédroits sont construits en retrait par rapport au canal (hauteur sous voûte : 2,01m ; largeur entre les deux piédroits : 0,90 m). A l'ouest, les deux piédroits sont alignés au bord des dalles formant le canal (hauteur sous voûte : 1,80 m ; largeur entre les deux piédroits : 0,45 m).

Un dernier sondage a permis l'étude de la jonction entre les parties enterrées et aériennes.

Cette jonction est assurée par un mur supportant la canalisation qui se prolonge ensuite au sommet d'un pont. Le



Chassenon, Thermes de Longeas : coupe transversale de l'aqueduc enterré de Cassinomagus (cliché : B. Coelho)

mur mesure 32 m de long et 2,40 m de large et a été extrêmement arasé par les différentes occupations agricoles et forestières. Il n'en reste bien souvent que les fondations, mais quelques traces d'élévations ont pu être mises en évidence.

Au niveau de la jonction entre la partie enterrée et ce mur bahut, un bassin de décantation ou de trop-plein des eaux a été fouillé. De taille modeste (2,10 m x 1,40 m), le bassin est légèrement excentré de l'axe de l'aqueduc vers le sud. Il est composé d'un béton de tuileau, enduit de mortier hydraulique.

La campagne 2008 a donc enfin permis de découvrir et de comprendre l'aqueduc enterré qui était connu, mais jamais réellement étudié.

Gabriel ROCQUE

Aupert, Hourcade 1997

AUPERT (P.), HOURCADE (D.) – L'alimentation en eau des thermes de Chassenon, *Bulletin de la Société Archéologique du Limousin*, 125, p. 419-426.

Bobée 2007

BOBÉE (C.) – *Etude de la ressource en eau et de sa gestion dans l'agglomération gallo-romaine de Cassinomagus (Chassenon, Charente)*, Thèse de doctorat.

CHASSENON

Thermes de Longeas Tour sud-ouest

La fouille de juillet 2008 correspond à la campagne d'achèvement de l'étude du réseau hydraulique d'une partie de l'agglomération antique de *Cassinomagus*, actuelle Chassenon. Elle s'inscrit dans une thématique, engagée depuis 2004, relative à la question globale de l'acheminement, de la distribution et de l'usage de l'eau au sein de l'ensemble monumental et des édifices (thermes et lieu de culte) qui le composent. La fouille 2008 a concerné la partie aval de l'aqueduc, l'angle sud-est du péribole du sanctuaire de Montélu et la pièce d'angle sud-ouest de l'établissement de bains de Longeas. Elle a consisté pour l'essentiel en des observations architecturales et stratigraphiques des niveaux de construction.

L'aqueduc qui longe au sud les thermes de Longeas se partage, en fin de parcours, en deux branches secondaires de direction opposée afin d'approvisionner en eau l'édifice thermal, mais aussi le sanctuaire et vraisemblablement le reste de l'agglomération. Les branches consistent en un mur rectiligne, long d'est en ouest de 150 m environ, qui portait le canal aérien.

La branche ouest se poursuit jusqu'à l'angle sud-est du péribole du sanctuaire où elle s'interrompt brusquement. Le parcours et l'usage de l'eau demeurent problématiques à partir de ce point. Deux canalisations, creusées dans l'impactite et à l'origine couvertes, ont pu acheminer l'eau vers le nord et vers l'ouest. Aucun vestige ne permet de comprendre comment l'eau du canal de l'aqueduc se déversait dans ses canalisations parallèles aux murs est et sud du péribole. La relation de celles-ci avec les 49 fosses, alignées en 7 rangs de 7 fosses, creusées au sud du temple de Montélu, reste à l'état d'hypothèse dans l'état actuel des fouilles.

La branche est de l'aqueduc se dirige vers les thermes de Longeas. Elle est organiquement liée au mur ouest de la pièce d'angle sud-ouest de l'établissement de bains. Le canal acheminait l'eau dans un bassin répartiteur qui était intégré dans le mur sud de la pièce. L'eau était ensuite dirigée par gravité vers les chaudières et les piscines de l'édifice, au moyen de canalisations sans doute en bois. La pièce d'angle, d'une superficie intérieure de 100 m², était aussi utilisée comme lieu de passage entre la galerie sud et l'extérieur des thermes.

La canalisation des eaux usées a été une préoccupation permanente au sein de l'ensemble monumental. On en mesure les problèmes aux nombreux réaménagements hydrauliques mis au jour, en particulier dans et à la périphérie de la pièce d'angle. Un système global d'évacuation a été aménagé depuis le lieu de culte jusqu'aux thermes. Eaux de pluie, de ruissellement, de trop-plein de l'aqueduc se mêlaient aux eaux des bains en empruntant les égouts de l'établissement thermal.

Enfin, quelques éléments chronologiques peuvent être avancés :

- la construction des branches de l'aqueduc et de la pièce d'angle des thermes est intervenue dans la seconde moitié du I^{er} ou au début du II^e siècle. Une phase antérieure est attestée par un fossé de direction est-ouest fouillé au nord de la pièce.
- la destruction et l'abandon des monuments sont consécutifs à un violent incendie daté de la fin du III^e siècle.
- le site a alors connu une phase de récupération et de tri des matériaux de construction avant son abandon définitif.

Cécile DOULAN

CHENOMET

Bellevue - Les Grands Champs

Découvert dans les années 80 par Serge Cassen sur les clichés des survols de l'IGN, l'enceinte à fossés interrompus de Bellevue à Chenomet (Charente) est récemment sortie de l'oubli grâce aux photographies aériennes de Patrick Joy réalisées en 2004 et 2006. S'appuyant sur l'abrupt qui domine la rive gauche de la Charente, à 101 m d'altitude, les deux fossés parallèles visibles sur les clichés ceinturent un espace d'environ 2,5 hectares, ce qui en fait une petite enceinte pour le Centre-Ouest de la France.

La proximité immédiate de la nécropole de Chenon, explorée partiellement dans les années 70, située à seule-

ment deux kilomètres de Bellevue sur la rive opposée de la Charente, a motivé la première campagne de fouille programmée que nous avons menée en août 2008. Elle avait pour double objectif d'apporter les premiers éléments de datation pour le creusement des fossés et de l'occupation du site, afin de les comparer aux données disponibles sur la nécropole, et d'évaluer l'ampleur et la conservation des structures internes à l'enceinte, dont la recherche était facilitée par la modeste surface à explorer.

Trois tranchées parallèles, élargies par la suite au niveau des structures mises au jour, ont été pratiquées, sur la par-

celle nord du site, depuis le fossé le plus externe vers l'intérieur du site jusqu'aux limites d'un parking qui nous prive d'une exploration complète. Au total, 1200 m² de terre arable, épaisse de seulement 10 à 30 cm, ont été décapés mécaniquement.

À l'issue du décapage, le substrat calcaire extrêmement altéré affleurerait sur toute la surface des tranchées. Seuls les tronçons de fossés étaient plus ou moins bien repérables par un comblement terreux noirâtre et la présence de mobilier néolithique (silex, céramique et os). Pour nous assurer de l'absence complète de structure interne conservée, nous avons entrepris le nettoyage manuel des tranchées, pierre à pierre, à la truelle et au balai, le plus soigneusement possible, sur la totalité des tranchées 1 et 2. Plus de 900 m² ont ainsi été dégagés, en comptant le nettoyage partiel de la tranchée 3 (au nord), ce qui a permis la mise en évidence de 42 structures, pour la plupart à l'intérieur de l'enceinte. Ce nettoyage fastidieux s'avère donc nécessaire à l'identification des structures de petites ampleurs, invisibles en photographie aérienne et au décapage mécanique. À Bellevue, plusieurs types d'observations se sont révélés pertinents pour identifier ces structures comme les ruptures dans les lignes d'orientation des bancs calcaires, la présence de blocs de calcaire rubéfié et, bien sûr, la présence de rare mobilier néolithique.

La campagne 2008 a également permis la fouille de l'ensemble des trous de poteau et petites structures mis au jour ainsi que les sondages de 2 m de large des deux fossés recoupés par les tranchées 1 et 2, le fossé interne (F. I) et l'externe (F. II). Dans la tranchée 3, trois tronçons de fossés ont été identifiés et seront sondés en 2009.

Le très abondant mobilier recueilli, provenant pour les deux tiers du fossé I, est d'une exceptionnelle richesse pour la petite surface excavée. Il comprend plus de 4000 tessons, près de 35 kg de matériel lithique, de l'industrie en os, des éléments de parure et un grand nombre d'ossements de faune. La stratigraphie du fossé I et les analyses préliminaires du mobilier montrent au moins deux phases d'occupation du site, bien individualisées et toutes deux attribuables au Néolithique récent. La phase ancienne semble se rapporter au Matignons, inconnue à ce jour au nord de l'Augoumois, ou à une déclinaison locale de cette culture (empreinte de vannerie, décor de doubles cupules, vases à épaulement, armatures de flèches triangulaires) alors que la phase récente renvoie au groupe culturel Vienne-Charente de la fin du Néolithique récent (céramiques à fond plat de facture grossière, armatures tranchantes Sublaines), connu uniquement en contexte funéraire dans ce secteur à l'exception de l'éperon des Coteaux de Coursac à Balzac, fouillé en 2000 et 2001 par C. Louboutin .

La conservation exceptionnelle des structures internes et du mobilier, ainsi que la présence d'une stratification interne au Néolithique récent du haut cours de la Charente, font du site de Bellevue un site de référence pour le Néolithique du Centre-Ouest. La poursuite des opérations que nous souhaitons mener sera axée sur les modalités d'oc-



Chenommet, Bellevue : coupe du fossé interne de l'enceinte néolithique. La couche noire, très charbonneuse et riche en mobilier archéologique, témoigne de l'utilisation du fossé comme fosse dépotoir à la fin de la phase Matignons (cliché : V. Ard)

cupation du site, en poursuivant l'exploration de l'intérieur de l'enceinte, et sur les comparaisons entre le mobilier de Bellevue et celui de la nécropole de Chenon qui présente des affinités typo-technologiques indéniables.

Vincent ARD

Ard 2008

ARD (V.) – Traditions techniques et savoir-faire céramiques au Néolithique récent dans le Centre-Ouest de la France : le cas des sites d'habitat attribués au Vienne-Charente, *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. 105, n° 2, p. 345-369.

Ard, Louboutin 2008

ARD (V.), LOUBOUTIN (C.) ; BOURGUEIL (B.) coll., MILLET-RICHARD (L.-A.) coll. – Leugny " La Croix " (Vienne) : une enceinte néolithique des bords de Creuse, *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, t. 59, p. 15-29.

Louboutin, Ard 2008

LOUBOUTIN (C.), ARD (V.) ; IHUEL (E.) coll., MAINGAUD (A.) coll. - Le Chemin Saint-Jean à Authon-Ebéon (Charente-Maritime) : un habitat du Néolithique récent, *Bulletin de Liaison et d'Information de l'Association des Archéologues du Poitou-Charentes*, t. 37, p. 9-20.

Le lieu-dit Les Meulières correspond à l'extrémité d'un plateau calcaire situé à quinze kilomètres au sud d'Angoulême et à cheval sur les limites communales de Claix et de Rouillet-Saint-Estèphe. Ce plateau a, comme son nom l'indique, servi de cadre à des carrières de meules : il a été percé par plus de 190 fosses rectangulaires, toutes parallèles les unes aux autres, dont les plus étendues mesurent une cinquantaine de mètres de longueur pour cinq mètres de profondeur. L'ensemble couvre treize hectares, traduisant ainsi l'ampleur industrielle de l'ancienne exploitation. Sa production, en cours d'estimation, a dû atteindre 50.000 à 100.000 meules, ce qui en fait l'une des plus grandes meulières de l'Ouest de la France.

Le site appartient actuellement au Conservatoire Régional des Espaces Naturels Poitou-Charentes (CREN) et a bénéficié d'un arrêté de protection de biotope, car il abrite une flore extrêmement rare en France. Soucieux de mieux connaître l'histoire de ce site exceptionnel, le CREN a sollicité l'intervention du Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (UMR 5190, CNRS-Université Grenoble 2), depuis longtemps déjà investi dans la recherche sur les carrières de meules. Les opérations se sont étirées tout au long de l'année 2008 ; elles ont consisté en recherches en archives, en analyses en laboratoires et en fouilles et relevés de terrain.

Les recherches effectuées aux Archives nationales, aux Archives départementales de Charente et à celles de Charente-Maritime ont montré que le site de Claix avait, du XVI^e au début du XIX^e siècle, été exploité par une dynastie de marchands de meules : les Parenteau. Bien que ne possédant pas le gisement, détenu jusqu'au début du XVIII^e siècle par les seigneurs de Claix, cette famille n'en avait pas moins assis un contrôle étroit sur la ressource minérale ; c'est elle qui exploitait la plupart des meulières du sud-Charentais, en même temps qu'elle gérait la seigneurie et habitait maison-forte. Les meules extraites de ses carrières étaient acheminées par voie de terre ou par des gabarres descendant la Charente, jusqu'à une centaine de kilomètres à la ronde ; la liste des dépôts de meules établis sur le fleuve jusqu'à Cognac et Saintes a pu être dressée, de même que les conditions de vente et de transport des pierres. Le succès du calcaire de Claix tint à deux de ses caractéristiques majeures : d'une part son aspect vacuolaire, qui lui conférait une certaine abrasivité, et d'autre part à sa teinte blanche très pure, qui lui permettait de moudre le froment sans le salir, et en fin de course de donner un pain blanc. Ainsi ne trouve-t-on les " meules blanches de Claix " que dans les " moulins blancs " exclusivement destinés au froment. L'apport des textes sur la qualité de la pierre a été complété par une double étude pétrographique. Lames minces, analyse chimique et tests méca-



Claix, Les Meulières : l'une des 190 fosses d'extraction recensées sur le plateau a fourni aussi bien des meules manuelles rotatives que des meules de moulins. Elle pourrait avoir été exploitée au cours des périodes mérovingienne ou carolingienne (cliché : A. Belmont)

niques ont livré les caractéristiques principales de la roche (Université Grenoble 1 et CRPG de Nancy), tandis qu'une spectrographie des silicates a permis d'élaborer un référentiel, qui autorisera à terme la détermination d'une éventuelle provenance claubertine [*i.e.* de Claix] des meules retrouvées en fouilles ou conservées en dépôt (étude Jacques Gaillard et Jean-Claude Mercier, UMR 6250 LIENS).

Les opérations sur le terrain pour leur part, se sont déroulées d'août à décembre 2008. Elles ont d'abord consisté en une topographie exhaustive de tous les fronts de taille, effectuée par la société Topo16 au prix d'un travail considérable, puisque plus de 20.000 points ont été relevés à cette occasion. Les fouilles quant à elles, ont été effectuées en août et en septembre 2008, par une équipe de 13 salariés ou étudiants en histoire et en archéologie de l'université de Grenoble. Quatre zones distinctes ont été ouvertes ; outre une voie de desserte des meulières, à ornières taillées dans le roc et dédoublées (zone IV), les fouilles ont concerné trois secteurs différents : une carrière en gradins située en bordure du plateau, à l'endroit où la roche émergeait et qui était susceptible d'avoir été exploitée en premier (zone I) ; une petite fosse implantée à proximité immédiate, et donc travaillée dans une période ancienne (zone II) ; enfin une grande tranchée située à l'extrémité opposée du plateau et supposée dater de la fin de l'exploitation (zone III). Au total, ces quatre secteurs de fouilles ont représenté une surface de 220 m².

Parmi les acquis du chantier, l'un a été inattendu : une dizaine de pièces de silex taillé, essentiellement des éclats corticaux ou fragments de nuclei, mais aussi un petit denticulé et un éclat laminaire avec tronçature distale. Retrouvé sur les déchets de taille de meules de la zone I, ce mobilier lithique atteste de la destruction par les meuliers d'un site de plein-air, attribuable au paléolithique moyen ou supérieur.

L'acquis principal réside dans l'observation des techniques d'extraction des meules, leurs permanences et leurs évolutions sur une longue période. Parmi **les permanences**, on remarque que le plan de sédimentation est systématiquement respecté et donne toujours lieu à des extractions en lits ; de même, la connaissance du matériau et de ses défauts guide sans cesse les meuliers pour l'orientation de leurs fosses, leur étendue – délimitée par un réseau de diaclases – et leur profondeur. On note enfin une utilisation constante du pic, pour l'ouverture en deux ou trois passes des fossés annulaires détournant les ébauches de meules. **Les évolutions** sont nombreuses et conséquentes. A l'extraction en poche et en gradins de la zone I a succédé très tôt une extraction en tranchées ouvertes qui caractérise l'ensemble du plateau des Meulières. A l'intérieur de ces tranchées, les meules ont d'abord été tirées en position décalée d'un gradin à l'autre (zone II) puis en position strictement superposée, aboutissant à la formation de " tubes " de 5 m de haut, correspondant à l'enlèvement de 8 à 9 meules sur la totalité de la hauteur du front (zone III). A ces changements dans la stratégie de mise en œuvre générale s'ajoute une évolution du mode de décollement des ébauches : en zone I, la plus ancienne, les meules ont été détachées du banc par une seule grosse emboîture, dans laquelle prenaient vraisemblablement place un ou des coins

de bois ; en zone II, ce sont de longues emboîtures linéaires, étirées sur 1/3 de circonférence de la meule, qui ont été observées ; enfin en zone III, la plus récente, le décollement des cylindres était obtenu à l'aide d'une dizaine de petites emboîtures triangulaires, dans lesquelles les meuliers glissaient des coins de fer. Enfin, l'évolution concerne la taille des meules extraites. A ses débuts (zone I), la carrière de Claix a fourni des meules rotatives manuelles de 50 à 60 cm de diamètre, puis des meules de moulin de 1,10 à 1,20 m de diamètre ; un peu plus tard (zone II), elle a fourni simultanément meules à mains et meules de moulins ; enfin elle n'a plus produit que des meules de moulins, dont le diamètre s'est peu à peu accru jusqu'à atteindre 1,73 m de diamètre au terme de l'exploitation (zone III).

La chronologie des différentes zones fouillées repose sur l'exploitation des données textuelles et du mobilier – très réduit – retrouvé en fouille. La zone III, avec sa grande fosse percée de hauts " tubes " et ses meules gargantuesques décollées par des petits coins métalliques, est attribuée aux derniers temps de l'exploitation, entre la fin du XVIII^e siècle et les années 1840. La zone II, caractérisée par le décalage des enlèvements, l'extraction simultanée de meules manuelles et de meules de moulins, et enfin l'emploi d'alvéoles linéaires, est d'une datation plus malaisée ; nous proposons à titre d'hypothèse, une fourchette comprise entre les VIII^e-XIII^e siècles. Enfin la zone I, qui a vu l'extraction successive de meules à mains puis de petites meules de moulins, aurait été abandonnée entre la fin de l'Antiquité et le début de l'époque carolingienne, selon les données fournies par quelques tessons de céramiques découverts dans les niveaux postérieurs à son exploitation et datés par thermoluminescence.

Ce sont ainsi près de 15 siècles d'industrie meulière qui se sont déroulés sur le plateau de Claix. Cette longue durée, ainsi que l'ampleur des volumes extraits et l'étendue du bassin de commercialisation, disent bien l'importance remarquable que revêtait autrefois la fabrication des meules à moudre. La nourriture et donc la vie des populations en dépendaient. La principale avancée des fouilles de Claix se réfère à la qualité et à l'aspect du pain pour des périodes reculées, encore très mal documentées de ce point de vue. Les meules de Claix étaient aux XVI^e-XIX^e siècles exclusivement vouées à la mouture du froment, car elles " moulaient blanc " et permettaient d'obtenir un pain blanc, synonyme de saveur, de raffinement et de prestige social. Pour moudre le seigle, les meuniers s'approvisionnaient plutôt auprès des grandes carrières d'Aignes-et-Puypéroux, de Chadurie ou de Saint-Crépin-de-Richemont, distantes de 10 à 40 kilomètres seulement : les grès qu'elles fournissaient s'avéraient nettement plus abrasifs que le calcaire de Claix et leur teinte grise de peu d'importance puisqu'elle se fondait dans la couleur foncée du pain de seigle. Or de ces trois carrières de grès, l'une au moins – celle de Saint-Crépin, avait déjà atteint une ampleur industrielle durant l'Antiquité. L'existence des meulières de Claix dès la fin de l'Empire Romain ou à l'époque mérovingienne pourrait donc bien signifier une attention envers la couleur immaculée du pain dès cette période lointaine et bien avant ce que l'on pensait jusqu'ici.

Alain BELMONT

DIRAC

Le Chêne Vert - Centre d'instruction militaire des Boisses

Dans le cadre du projet de revalorisation du camp militaire des Boisses, le centre du Génie militaire de Limoges projette la réalisation d'une zone d'assainissement étendue sur environ 2600 m². Le contexte géologique suggère la proximité d'affleurements de silex turonien, qui peuvent expliquer une concentration de sites préhistoriques dans un proche voisinage, et qui justifient la réalisation d'un diagnostic archéologique.

La parcelle a été sondée en réalisant deux tranchées parallèles de part et d'autre de la surface, en suivant l'axe de la pente. Elles ont été complétées par une tranchée perpendiculaire rejoignant les précédentes par leur milieu, puis par un sondage ponctuel.

Tous les sondages ont été approfondis jusqu'au toit des formations calcaires silicifères, qui se situent à une profondeur variant entre 0,70 et 2,5 m. Ils ont permis de reconnaître deux horizons archéologiques, caractérisés par de fortes densités de produits de débitage.

Le calcaire turonien, de couleur gris-blanc, est assez tenace et parcouru de nombreuses fissures, remplies d'argile brun-rouge, qui est le produit de la décarbonatation du substrat. Elle remplit des dépressions de dimensions variables, où les rognons de silex se retrouvent concentrés. Les plus grandes dépressions, observées à l'ouest de la parcelle sondée pourraient correspondre à des dolines, où la stratigraphie est donc plus dilatée.

Dans ce contexte, l'argile brun-rouge est surmontée par un horizon sablo-graveleux, concrétionné par des précipitations ferro-manganiques. La présence de nombreux galets de quartz et de moellons de silex roulés indique une origine fluviatile assez ancienne de ce dépôt. Son aspect "fes-

tonné", formant des ondulations, laisse supposer qu'il a subi des phénomènes de cryoturbation.

Le premier horizon archéologique, qui est le mieux documenté (US 3 : 378 objets), se rencontre dans la partie supérieure de ce niveau. L'association de nucléus Levallois et de nombreux produits de débitage apparentés ne laisse aucun doute quant à l'attribution de cette série au Paléolithique moyen (étude préliminaire réalisée par V. Lhomme).

Cet horizon archéologique est surmonté par des sables limoneux (stériles). Ils passent à des sables fins gris, qui évoquent un humus forestier colluvionné. Le second horizon archéologique se rencontre à la base de ce niveau et se distingue par une patine généralement plus "fraîche" que dans le cas précédent. En revanche, on n'a rencontré aucune pièce véritablement significative dans la série collectée (US 1 : 171 objets), de telle sorte qu'il n'est pas possible d'en proposer une attribution fiable. Il peut s'agir d'un autre horizon du Paléolithique (moyen ou supérieur), ou témoigner d'une fréquentation du site au Néolithique.

La parcelle est entièrement recouverte d'une couche de remblais récents, sur une quarantaine de centimètres d'épaisseur, qui remontent à l'aménagement de la base militaire.

Les indices archéologiques rencontrés dans deux niveaux distincts permettent d'identifier un potentiel archéologique important sur toute l'étendue de la parcelle sondée. En particulier les dépôts de l'US 3 contiennent des séries lithiques, qui pourraient abonder des référentiels conséquents, et permettre de mieux caractériser les groupes du Paléolithique moyen de cette région.

Frédéric PRODÉO et Patrick BIDART,
avec la collaboration de Vincent LHOMME

JARNAC

Le Pamprot

En juillet 2007, la Communauté de Communes de Jarnac a déposé permis de lotir concernant l'extension de la zone industrielle dénommée "Souillac 11" pour le terrain situé à Jarnac, au lieu-dit *Le Pamprot*. En raison de la nature des travaux envisagés et du fait que ce secteur de la commune n'avait encore jamais eu l'occasion d'être exploré, un diagnostic archéologique a été prescrit.

En effet, le futur lotissement pouvait affecter d'éventuels vestiges archéologiques en lien avec:

- les témoins d'occupation, du Bronze ancien et final, notamment, mis au jour lors de la déviation de la N141 aux *Battazards* ;
- des traces d'habitat de l'âge du Fer recensés à proximité immédiate ;
- un enclos pré- ou protohistorique repéré en photographie aérienne, non loin, au lieu-dit *Le Champs du Bois* ;
- l'antique *Agernacum* dans la province de Saintonge.

Le terrain a donc été sondé en 29 tranchées, entre les 20 et 27 mars 2008 par l'Inrap.

L'emprise du terrain soumis au diagnostic se situe dans le faubourg N-E de la commune de Jarnac qui s'étend au Nord de la rive droite du fleuve Charente entre Angoulême et Cognac. Concernant plus spécifiquement les parcelles à diagnostiquer, on a pu constater qu'elles réunissaient deux terrains aux caractéristiques géographiques distinctes. Le premier, à l'Est, porte encore les traces de cultures récentes (viticulture). De l'autre côté d'une haie de bocage, à l'ouest, le terrain est marécageux et présente une végétation de marais. Ces terrains étaient voués au pâturage.

La commune de Jarnac s'inscrit dans la large vallée dissymétrique de la Charente, du côté où les terrasses d'alluvions anciennes sont absentes et où le versant est plus mollement incisé. Ainsi, sous les 20 à 40 cm de terre arable, on atteint immédiatement les marnes argileuses gypsifères appartenant aux dépôts lagunaires du Purbeckien arqués par une humidité en sous-sol et caractéristiques du " Pays Bas " charentais.

Pour l'essentiel, les structures mises au jour lors du diagnostic relatent l'exploitation agricole récente des terrains (9 fossés, 4 drains, un ensemble de 3 tranchées agraires, 2 anciennes haies). Les 29 tranchées ont livré du mobilier céramique, faunique et lithique en très faible quantité et de

façon éparse. On note également la présence d'une monnaie (denier tournois) dans un dépôt sédimentaire où le mobilier ne présente aucune homogénéité chronologique.

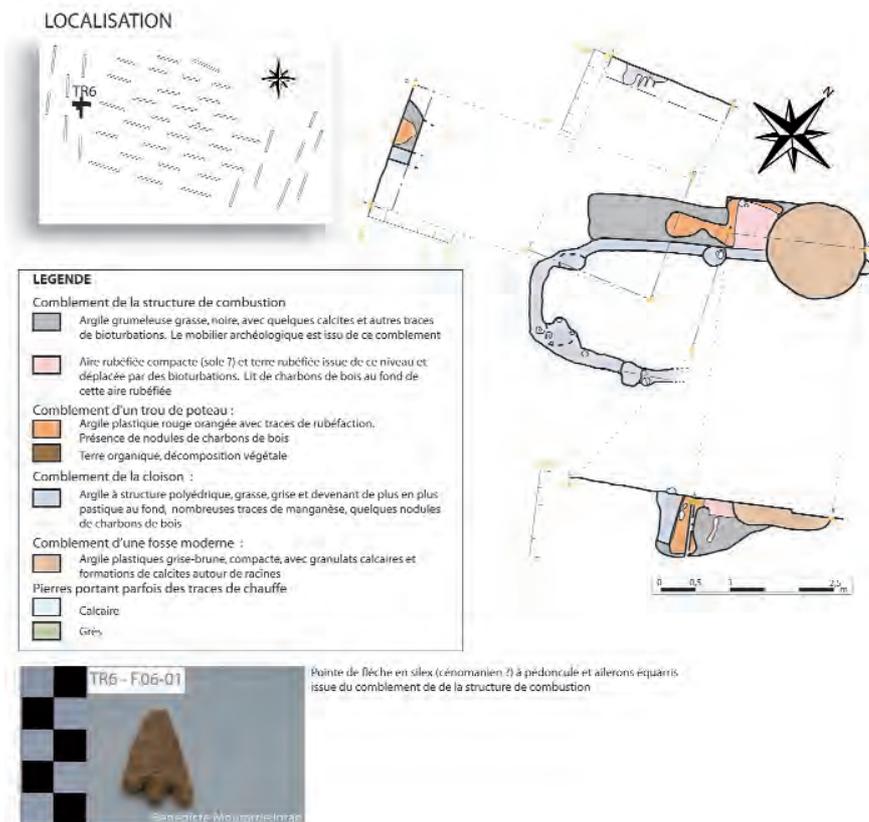
De plus, les dépressions humides purbekiennes du " Pays Bas " charentais ont pu être bien observées. Certaines d'entre elles ont piégé des témoins d'occupation allant du Néolithique (chronologie exacte impossible à déterminer) au Bronze moyen. Ces témoins se présentent cependant à l'état résiduel. Nous n'avons pas mis au jour de structure associée. Cela évoque simplement la possibilité d'occupation prise dans cette fourchette chronologique dans le secteur, ce que confirment notamment les résultats de la fouille menée en 2001 lors de la déviation de la N141.

Quant à l'absence de vestiges gallo-romains ou médiévaux, elle confirme que le bourg primitif de Jarnac ne s'est pas étendu dans cette partie au nord-est de l'actuelle commune. Enfin, grâce notamment aux observations géologiques effectuées qui ont permis de constater l'absence de terrasse fluviatile, il est possible d'expliquer l'inexistence de traces d'occupation paléolithique dans cette zone du bassin d'inondation de la Charente.

Bénédicte MOUTARDE

Néolithique
Age du Bronze

JARNAC Souillac



Jarnac, Souillac : vues en plan et en coupe du petit bâtiment chalcolithique (ou du Bronze ancien)

Suite au dépôt de demande de permis de construire par la Communauté de Communes de Jarnac concernant l'extension d'une zone d'activités, un diagnostic archéologique a été prescrit en préalable par le Service Archéologique Régional de Poitou-Charentes. Le projet de lotissement est situé au nord-ouest du lieu-dit Souillac à l'interface de la plaine alluviale de la Charente et des faciès argileux altérés issus du Jurassique supérieur (Purbeckien). Il couvre plus de 4,5 hectares.

Le futur lotissement pouvait affecter d'éventuels vestiges archéologiques en lien avec :

- les témoins d'occupation, du Bronze ancien et final, notamment, mis au jour lors de la déviation de la N141 aux Battazards ;
- des traces d'habitat de l'âge du Fer recensés à proximité immédiate ;
- un enclos pré- ou protohistorique repéré en photographie aérienne, non loin, au lieu-dit Le Champs du Bois ;
- l'antique *Agernacum* dans la province de Saintonge.

Cette opération fait suite à une précédente menée sur deux parcelles attenantes à celles-ci et qui fut dirigée par la même équipe, au lieu-

dit Le Pamprot. Ces deux opérations ont livré des résultats similaires quant à des indices résiduels d'occupation allant du Néolithique au Bronze final.

A l'issue du diagnostic archéologique réalisé en 44 tranchées, ont été mis au jour une série de 5 fossés dont un associé à deux trous de poteau, 2 drains, ainsi qu'un petit bâtiment chalcolithique ou du Bronze ancien avec une cloison en U et une aire de combustion. Cet ensemble structuré a livré l'essentiel du mobilier archéologique mis au jour lors de ce diagnostic. Cependant, les quelques rares fragments de céramique et éclats de silex prélevés ailleurs sur le terrain évoquent la possibilité d'une occupation du Néolithique au Bronze final dans ce secteur. Ces indices structurels et mobiliers doivent être mis en relation avec les ré-

sultats de la fouille menée en 2001 aux Battazards, lors de la déviation de la N141 .

On note également la présence de quelques tessons de céramique du XVe-XVIe siècles permettant de dater un ensemble de deux petits fossés. La quasi inexistence de vestiges médiévaux et l'absence d'indice d'occupation gallo-romaine indiquent que le bourg primitif de Jarnac ne s'est pas étendu dans cette partie au nord-est de l'actuelle commune. Enfin, grâce notamment aux observations géologiques effectuées dans chacune des tranchées on a pu mettre en évidence un paléo-chenal dont le tracé est difficile à suivre. Il s'agit peut-être d'un paléo-chenal en tresse avec formation d'îlots.

Bénédicte MOUTARDE

Sans indices

MAGNAC-SUR-TOUVRE

Les Grands Champs de la Vallade

Un projet de lotissement au lieu dit " Les Grands Champs de la Vallade " à Magnac-sur-Touvre a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique entre le 10 et le 18 mars 2008. Situé à l'est de l'agglomération d'Angoulême, le secteur concerné est caractérisé par de nombreux indices de sites mentionnés par la carte archéologique, en particulier mésolithiques et protohistoriques, et qui ont motivé la prescription du SRA.

A un kilomètre des sources de la Touvre, le terrain des Grands Champs de la Vallade se trouve en rive sud de cet affluent de la Charente. Il occupe le versant ouest d'un petit vallon creusé par le ruisseau de Bellevue qui s'écoule à quelques dizaines de mètres de l'angle nord-ouest de l'emprise. Ce petit ruisseau à l'écoulement intermittent prend sa source au pied du plateau d'Antoumac et rejoint la Touvre à quelques centaines de mètres de ses sources.

D'après la carte géologique, le substrat se compose de formation du Crétacé, et notamment du Cénomaniens moyen constitué de calcaire dans la partie sud, et du Cénomaniens inférieur caractérisé par des sables et grès dans la zone basse au nord. Les observations recueillies sur le terrain ont permis d'identifier une zone caractérisée par un substrat argileux sableux jaune qui s'intercale entre les deux faciès dominants. Du fait de la nature du substrat, ce secteur se révèle particulièrement humide.

Les cinquante-cinq tranchées et fenêtres réalisées correspondent à une superficie de 2434,11 m². Elles ont permis de sonder 6,80 % de la superficie disponible, ce qui représente une reconnaissance satisfaisante de la parcelle.

Les données archéologiques recueillies sur l'opération des Grands Champs de la Vallade sont minces. Dix sondages positifs ont livré 42 structures mais réparties de manière inégale sur l'ensemble du terrain. Le sondage 52 comprend à lui seul 31 structures, tandis que 11 autres structures prennent place dans 9 sondages différents.

La zone sud s'est avérée totalement vierge de tout vestige. Dans la moitié nord de la parcelle (sondages 33, 37, 45, 47, 48, 51 et 52), un réseau de drains contemporains permet d'assainir une zone humide en facilitant l'écoulement vers le ruisseau de Bellevue.

La tranchée 52 et son extension ont livré un ensemble de structures relativement dense. Il s'agit d'une fosse peu profonde et circulaire (0,60 m de diamètre) et de 30 trous de poteaux circulaires d'un diamètre moyen de 0,20 m et dont la profondeur n'excède pas 0,20 m. Si aucun plan de bâtiment ne semble se dessiner, certains alignements peuvent être soulignés et suggèrent l'installation à une époque indéterminée de structures légères de type clôture. Ils témoignent d'une fréquentation humaine, mais aucune organisation spatiale véritablement cohérente n'est apparue et aucun mobilier n'a été découvert permettant de la dater.

Le seul mobilier archéologique découvert est un tesson de céramique probablement de l'époque protohistorique. Il est associé dans le sondage 20 à un fossé interrompu de 9 m de long sur 0,60 m de large dont le comblement limoneux brun contient des cailloux calcaire. Sa fonction reste indéterminée.

Malgré les nombreuses données recueillies par la base Patriarche et qui ont motivé l'intervention, le diagnostic sur " Les Grands Champs de la Vallade " s'est globalement révélé négatif. Les vestiges archéologiques reconnus comprennent des structures en creux (trous de poteau, fossé, drains) dont l'état de conservation se révèle médiocre. Leur répartition est inégale sur l'ensemble du terrain et le mobilier demeure quasi absent. L'opération n'a pas permis de mettre au jour une occupation caractérisée.

Catherine RONCIER

MARILLAC-LE-FRANC

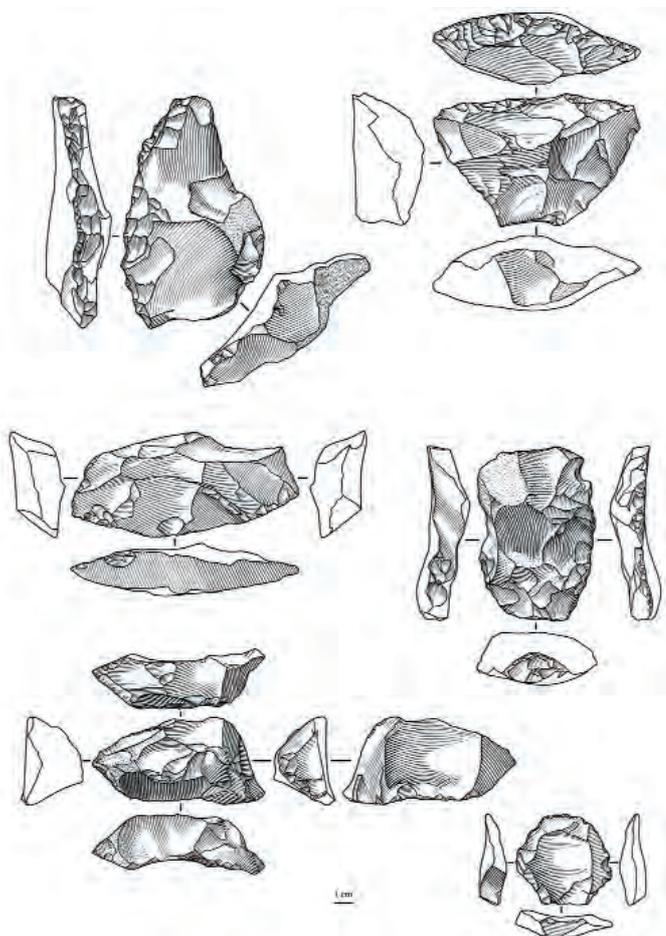
Les Pradelles

Le gisement des Pradelles (altitude proche de 108 m et coordonnées géographiques système ED50) : 00°25'59" de longitude E et 45°44'29" de latitude N) se situe sur la commune de Marillac-le-Franc en Charente, à quelques kilomètres à l'est de La Rochefoucauld, sur la rive droite de la Ligonne, un affluent droit de la Tardoire. En l'état, il se présente comme une vaste dépression d'une vingtaine de mètres de long sur une dizaine de large pour une profondeur maximale de sept mètres. Elle s'ouvre au sommet d'une ligne de crête et correspond à une ancienne cavité karstique appartenant au vaste et complexe réseau de La Rochefoucauld.

talien assez bien conservé et portant des traces de découps au niveau du plan nuchal.

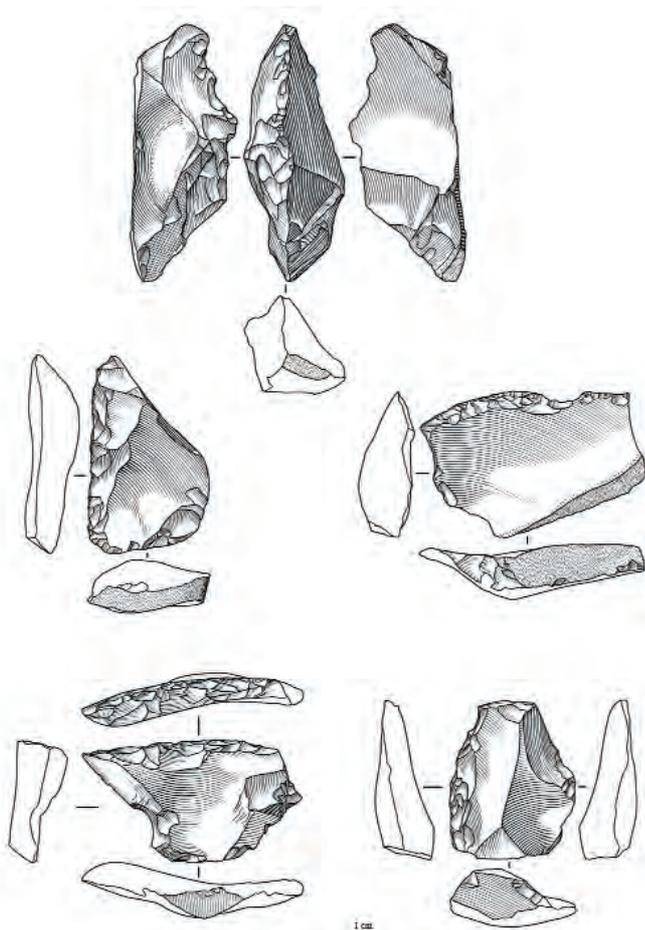
En 2001, une équipe scientifique internationale et pluridisciplinaire, actuellement riche d'une vingtaine de membres, fut constituée pour mener à bien un projet de fouilles programmées dont les cinq principaux objectifs sont les suivants :

- 1) mieux comprendre les processus naturels de formation du site et proposer une nouvelle interprétation sur l'origine et la dynamique de l'accumulation des dépôts,
 - 2) comprendre le fonctionnement anthropique et/ou paléontologique du gisement au cours du temps et préciser la succession des techno-complexes lithiques,
 - 3) obtenir des datations absolues des principales occupations du site,
 - 4) enrichir les collections paléanthropologiques, paléontologiques et lithiques,
 - 5) compléter et reprendre l'étude des collections passées.
- Rappelons qu'en 2002 le site devint propriété du Ministère de la Culture et de la Communication qui le reçut en donation de l'Université Pierre et Marie Curie - Paris 6 suite à une décision de son conseil d'administration.



Marillac-le-Franc, Les Pradelles : industrie lithique (dessin : S. Pasty).

C'est à la fin du XIXe siècle que le site fut découvert et en partie utilisé comme carrière de pierres. De telles destructions, dont l'ampleur reste difficile à apprécier, mais qui furent non négligeables, se renouvelèrent entre 1930 et 1940. Rappelons que, P. David effectua deux visites en 1933 et 1934 et y mena quelques fouilles dont nous ne connaissons pas l'amplitude. C'est à partir 1967 que B. Vandermeersch réalise les premières vraies fouilles scientifiques du gisement. Elles durèrent jusqu'en 1980. Le gisement connu sous le nom de Marillac devint célèbre en raison surtout de la découverte en 1967 d'un arrière crâne néander-



Marillac-le-Franc, Les Pradelles : industrie lithique (dessin : S. Pasty).

Si la campagne 2001 a consisté en un nettoyage d'un site laissé à l'abandon pendant 20 ans et a retrouver les principaux repères du carroyage, 2008 a été une courte campagne de post-fouille précédée par un workshop réunissant toute l'équipe pendant trois jours et demi. Durant les années 2002-2007, les campagnes de fouilles programmées se sont déroulées pendant un mois et demi avec une moitié de la durée consacrée aussi à une école de fouilles pour des étudiants de l'Université de Princeton validant ainsi une partie de leur cursus universitaire. Les résultats des 6 années de fouilles ont dépassé nos espérances.

Topographie du gisement et différents loci

Tout d'abord, nous avons pu démontrer que le gisement tel que nous le connaissons maintenant intègre en fait trois loci différents : la coupe Est où le remplissage sédimentologique est le plus puissant et livre le maximum de vestiges, la coupe Ouest beaucoup plus petite en hauteur et en longueur au niveau des travées K et L du carroyage. Malheureusement le raccord stratigraphique entre ces deux coupes est probablement définitivement perdu. Enfin, dans l'angle sud-ouest de la dépression une galerie karstique, que nous avons dénommée la grotte aux Poules, livre les lambeaux d'un repaire d'Hyènes des cavernes.

Nous ne présenterons dans les lignes qui suivent que les résultats les plus remarquables de la coupe Est.

Une nouvelle interprétation sédimentologique et stratigraphique

Elle se base sur la prise en considération des processus dynamiques de mise en place des différents faciès sédimentaires. Ainsi, on distingue 5 phases évolutives de la base au sommet du remplissage : a) le dépôt des argiles endokarstiques (lithofaciès 1) avec à un endroit précis une importante coulée stalagmitique, c'est le substratum sur lequel repose le remplissage sédimentaire livrant le matériel archéologique ; b) l'ouverture d'un aven et une ébouilisation liée à la destruction du plafond et des parois d'un ou plusieurs niveaux de galeries karstiques (lithofaciès 2a, 2b, 4a, 4b, 4c), c) une intense ébouilisation avec presque aucun sédiment fin entre les vides (lithofaciès 5) ; d) des coulées de solifluxions à front pierreux (lithofaciès 6) ; e) l'effondrement final du toit de l'aven affecté de diaclases, fissures et vides de dissolution (lithofaciès 7) correspondant à l'arrêt de fonctionnement du site.

Un hunting camp

Pour la base de la stratigraphie (faciès 2 et base du 4) l'étude combinée des restes de faune (très abondants, tous fragmentés et une très forte proportion d'entre eux montrant des traces anthropiques) et celle des vestiges lithiques (très peu nombreux mais tous rapportés au Moustérien de type Quina) démontrent que le site a fonctionné comme une halte de chasse (un *hunting camp*) où les Néandertaliens sont venus exploiter au mieux la viande et la moelle de leur gibier privilégié, le renne, dont ils ramenaient des carcasses entières ou les segments les plus riches en ressources alimentaires. Notons, fait rarissime pour un site de cette période l'absence de tout os brûlé. En raison probablement de l'évolution géomorphologique interne du site, de la destruction des parois et plafonds, ce dernier n'intéressa plus les Néandertaliens pour leur activité d'acquisition de ressources alimentaires et ce sont les carnivores

qui expliquent alors l'accumulation des vestiges de faune au niveau des faciès 5 et probablement aussi du 6. Pour ces deux faciès, notons la présence de marmotte parmi les vestiges de faune et de lemmings à collier au sein de la microfauve ce qui traduit un environnement froid et sec. Alors, les vestiges lithiques mis au jour dans le gisement se rapportent toujours au Moustérien mais ils sont trop peu nombreux pour que l'on puisse discuter le mode opératoire de débitage.

Une collection de vestiges humains exceptionnels

En sept années de terrain, dont six de fouilles programmées, les restes humains mis au jour correspondent à 48 vestiges différents (ces derniers pouvant être constitués par plusieurs fragments coordonnés sur le terrain). Ils représentent 7 individus dont 4 adultes (3 sont connus par la partie latérale gauche de l'occipital et 1 supplémentaire, provenant d'une zone altimétriquement élevée du site et connu par 2 dents mandibulaires), 1 adolescent (correspondant à une molaire de lait très usée) et 2 enfants (un de 6 ans connu par un fragment d'occipital & un de 2,5 ans connu par une molaire de lait). De plus, notons que sur 17 de ces vestiges (soit 35% d'entre eux) on peut observer des traces anthropiques variées : fracturation de la voûte crânienne et d'ossements du squelette infra-crânien frais, traces de décharnement, point d'impact, lignes de fracture. Enfin tous les critères majeurs (Boulestin, 1998) permettant de discuter la problématique de l'exploitation alimentaire de l'homme par l'homme sont présents au sein de cette collection. Nous pourrions donc être en présence d'un des rares sites du Paléolithique moyen où l'hypothèse d'un cannibalisme diététique peut être avancée. Toutefois, il faut rester prudent, cette hypothèse méritant de plus amples recherches sur la totalité de la collection paléoanthropologique. Quelques vestiges humains montrent aussi des traces liées à leur ingestion par des carnivores, probablement des hyènes des cavernes. Enfin certaines pièces reconnues comme humaines à la fouille avant tout contact avec les fouilleurs ont peu être isolées en fonction d'un protocole adapté pour des études de paléogénétiques.

Du Moustérien de type Quina

Outre ces excellents résultats quant à la collection des vestiges anthropiques et la quantité des restes de faune (très fragmentés et portant de très nombreuses traces anthropiques), nous avons une bien meilleure connaissance du lithique (en fonction des lithofaciès) et par la cotation sur le terrain des petits éclats de retouche (ou lors du tri des refus de tamis) issus de la ramification de la chaîne opératoire quina. Quelques rares remontages ont pu aussi être effectués. La compilation des connaissances portant sur les deux collections provenant de ce gisement est d'ailleurs en cours pour tout le matériel lithique en matières premières allochtones à l'environnement immédiat du site. Toutefois, le travail sur l'étude des collections 1967-1980 reste considérable par exemple pour discuter la variabilité de la répartition spatiale des vestiges.

Les premières datations absolues

Enfin, ces campagnes nous ont permis l'obtention des premières datations absolues des Pradelles. Ainsi, nous savons que le locus Ouest ou la grotte aux Poules se rapportent au passage entre le Paléolithique moyen et le Pa-

léolithique supérieur. Ces deux *loci* livrent des vestiges liés essentiellement à l'activité des carnivores. Le sommet de la séquence stratigraphique à l'Est s'est mis en place antérieurement à la fin de cette période (*circa* 32 000 ans) alors qu'un vestige lithique en silex suffisamment brûlé du faciès 2b nous permet de supposer qu'une partie du remplissage archéologique et sédimentologique se rapporterait au stade isotopique 4. Une datation U-Th d'une puissante stalagmite, en partie en surface, en partie englobée dans le faciès 1 traduit un fonctionnement karstique de ce lieu à la fin du stade isotopique 5a.

En six années de terrain et sept opérations, nous pensons donc que nous avons obtenus des résultats scientifiques de premier ordre permettant de proposer une interprétation inédite de gisement et de la variabilité des causes expliquant l'accumulation des vestiges fauniques, lithiques et anthropiques.

Une production scientifique intéressante

Outre le *workshop* co-organisé avec le département d'Anthropologie de l'Université de Princeton (NJ, USA) qui a réuni pendant 4 jours à Marillac-le-Franc l'essentiel de l'équipe scientifique, nous avons tenté de mettre en place une politique dynamique de diffusion de nos connaissances du site. Ainsi, les membres de l'équipe ont participé à 21 colloques dont une majorité d'internationaux, 24 conférences tout public ont été données. Cinq articles dans des revues de rang A ou des colloques ont été publiés et 13 dans d'autres revues ou publications. Les articles dans la presse ont aussi été nombreux (n = 21) et Les Pradelles apparaissent dans plusieurs films scientifiques (américains, croates et français).

Enfin, nous tenons à remercier le Ministère de la Culture et de la Communication qui nous autorise à mener ce projet de fouilles programmées ainsi que le Service Régional

de l'Archéologie de Poitou-Charentes, le Conseil général de la Charente, la municipalité de Marillac-le-Franc, le *Department of Anthropology* de l'Université de Princeton, l'UMR 5199 ainsi que tous les fouilleurs bénévoles qui ont participé aux travaux de terrain pour leurs aides.

Bruno MAUREILLE (1)

Avec la collaboration de : Alan MANN (2),
Cédric BEAUVAL (3), Jean-Guillaume BORDES (4),
Laurence BOURGUIGNON (5), Sandrine COSTAMAGNO (6),
Isabelle COUCHOUD (7), Jacques FAUQUIGNON (8),
Eva-Maria GEIGL (9), Pierre GUIBERT (10),
François LACRAMPE-CUYAUBÈRE (3),
Véronique LAROU LANDIÉ (4), Jean-Claude MARQUET (11),
Liliane MEIGNEN (12), William RENDU (4), Aurélien ROYER (4),
Jean-Pierre TEXIER (4) et Bernard VANSERMEERSCH (1)

- (1) : UMR 5199 PACEA – Laboratoire d'Anthropologie des populations du Passé, Université de Bordeaux, avenue des Facultés, Univ. Bordeaux 1, 33405 Talence cedex.
- (2) : Department of Anthropology, Princeton University, 109 Aaron Burr Hall, Princeton, NJ 08544, USA.
- (3) : Archéosphère antenne Sud-Ouest, domaine du Haut Carré, 351 cours de la libération, 33405 Talence cedex.
- (4) : UMR 5199 PACEA – Institut de Préhistoire et de Géologie du Quaternaire, Université de Bordeaux, avenue des Facultés, Univ. Bordeaux 1, 33405 Talence cedex.
- (5) : INRAP grand Sud-Ouest, Les échoppes, bâtiment F, 156 avenue Jean Jaurès, 33600 Pessac.
- (6) : UMR 5608 TRACES, Maison de la recherche, Université Toulouse II, 5 Allée A. Machado, 31058 Toulouse cedex.
- (7) : UMR 5204 EDYTEM, Université de Savoie Chambéry, Batiment Belledonne - CISM - Campus Scientifique, 73376 Le Bourget du Lac cedex.
- (8) : Bordeaux.
- (9) : Institut Jacques Monod, Université Paris 6 & 7, 2 place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05.
- (10) : UMR 5060 IRAMAT - Centre de Recherche en Physique Appliquée à l'Archéologie, Université Bordeaux 3, Maison de l'archéologie, 33607 Pessac cedex.
- (11) : UMR 6575, archéologie et territoires, 3 place Anatole France, 37000 Tours.
- (12) : UMR 6130 CEPAM, Centre d'étude préhistoire, Antiquité, Moyen Age, 250 rue Albert Einstein, 06560 Valbonne.

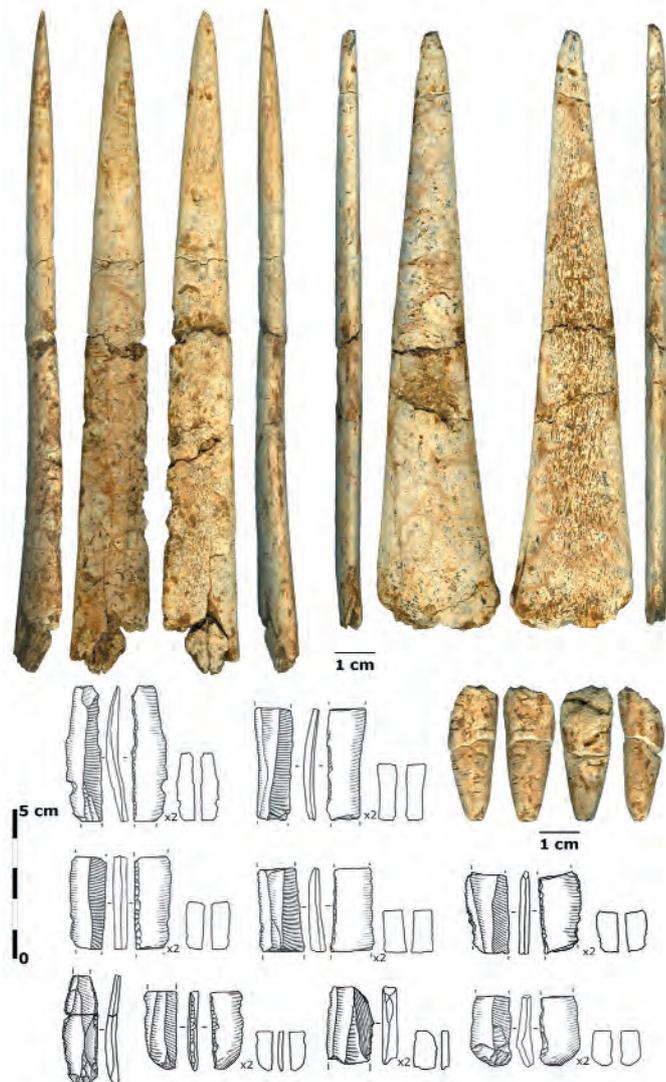
MOUTHIERS-SUR-BOËME Chez les Rois

Chez les Rois est un gisement de référence de l'Aurignacien charentais et un des rares gisements aurignaciens européens à avoir livré des restes humains en place. Fouillé entre 1930 et 1939 par Potut et entre 1948 et 1952 par Mouton et Joffroy (1958), ce gisement a fait l'objet d'un sondage en 2005 et d'une fouille programmée entre 2006 et 2008 (d'Errico et Vanhaeren 2005, 2006, 2007, 2008). Cette opération de terrain a fait suite à la reprise de l'étude des restes humains et du matériel archéologique issus des fouilles Mouton et Joffroy ainsi qu'à sa datation (Ramirez Rozzi *et al.* sous presse). L'objectif des nouvelles fouilles était de préciser l'attribution culturelle des assemblages, la chronologie et nature de l'occupation aurignacienne ainsi que l'affiliation taxinomique des groupes humains qui ont fréquenté le site.

Ces fouilles ont montré que des dépôts archéologiques en place existaient dans une zone d'environ 10 m² située à droite de l'entrée de la cavité. La fouille de cette zone, menée sur une surface de 8 m² et une profondeur moyenne de 1,4 m, a révélé une séquence lithostratigraphique composée de quatre unités que l'analyse géoarchéologique a permis de corréliser aux couches archéologiques identifiées au cours des fouilles des années 50. L'Unité 0 correspond aux déblais des fouilles anciennes ; l'Unité 1 (couche A1 de Mouton et Joffroy) à un éboulis gravitaire contenant les restes d'une occupation de la cavité par l'Hyène, non repérée dans les anciennes fouilles, et des rares pièces aurignaciennes attribuées à l'Aurignacien moyen récent associée à une sagaie losangique courte et épaisse ; l'Unité 2 (couche A2 de Mouton et Joffroy) est constituée de dépôts de ruissellement assistés par des coulées de débris

et contient une nappe dense de charbons, d'ossements et une industrie aurignacienne attribuée à l'Aurignacien moyen récent ; l'Unité 3 (couche B de Mouton et Joffroy), la plus riche en vestiges, est composée de coulées de débris cryoturbées contenant un aurignacien ancien à lamelles Dufour, lames retouchées, grattoirs nucléés carénés et nucléés prismatiques associés à plusieurs sagaies losangiques fines et allongées. La campagne de 2008 s'est concentrée sur une surface de 3,5 m² en I2-4 et H2-4 et a permis de fouiller entièrement l'Unité 3 et d'atteindre le substratum. La fin de l'Unité 3 dessine un chenal orienté nord-sud qui a livré plusieurs extrémités de pattes de renne en connexion portant des traces de découpe et de fracture intentionnelle des métapodes.

Cette campagne n'a pas identifié les poches de sables jaunes comportant des restes d'Hyène comblant les dépressions du substratum, décrites par Mouton et Joffroy. Elle a au contraire mis en évidence localement l'Unité 4, constituée d'argiles litées fortement cryoturbées et archéologiquement stériles. 3164 objets ont été cotés au cours de cette dernière campagne dont 1001 pièces lithiques et 2122 restes de faune. L'analyse des vestiges lithiques issus de cette campagne a permis de recueillir plus d'informations sur l'économie des matières premières, les techniques de débitage et la composition de l'outillage de l'Unité 3 (Michel et al. 2008). Le silex du Turonien supérieur, d'origine locale, est privilégié mais d'autres silex d'origine locale (Sénonien, Coniacien, Tertiaire) sont aussi exploités sur place, mais en plus faible quantité. Rares sont les pièces provenant de gîtes éloignés (Bergeracois, Jurassique, " grain de mil ", Infra Lias) représentées sous forme de supports bruts ou retouchés. Une production laminaire orientée vers la production de lames généralement larges, épaisses et souvent courbes s'observe dans l'ensemble des niveaux. Conjointement à cette modalité, une production anecdotique de petites lames et éclats laminaires sur tranche d'éclat a été également identifiée dans l'Unité 3. Deux types de nucléés lamellaires ont pu être distingués dans l'Unité 3, des nucléés grattoir caréné, orientés vers la production de lamelles rectilignes, et des nucléés pyramidaux – prismatiques, permettant la production de grandes lamelles rectilignes. L'Unité 3, qui compte près de 3000 pièces cotées, a livrée un outillage essentiellement composé de lames retouchées (55%) - dont 4% portent une retouche aurignacienne, de grattoirs (17%), de pièces esquillées (8%) et de burins (4%). La campagne 2008 a permis d'augmenter sensiblement le nombre de lamelles retouchées, puisque 28 outils microlithiques ont pu être décomptés contre 6 pour les années précédentes. Ces lamelles présentent un profil rectiligne à sub-rectiligne et ne sont pas torsés. La majorité présente une retouche inverse sur le bord droit qui les range parmi les lamelles Dufour de l'Aurignacien ancien. L'industrie osseuse recueillie cette année, cinq fragments de sagaie et un poinçon, confirme l'absence de sagaies à base fendue dans l'Aurignacien ancien de l'Unité 3 (fig. 1). Le seul objet de parure consiste en une pendeloque pointue en bois de renne décorée d'entailles (fig. 1), un type déjà recueilli par Mouton et Joffroy et dans le sédiment remanié au cours des nouvelles fouilles. L'étude des restes fauniques, dominée encore plus que dans les autres unités par le renne, confirme que la fréquentation du site contemporaine à la mise



Mouthiers-sur-Boëme, Chez les Roisagaies : sagaies, pendeloque en bois de renne et lamelles retouchées - campagne 2008, Unité 3, Aurignacien ancien. (clichés : M. Vanhaeren, dessins : S. Pasty).

en place de l'Unité 3 s'est déroulée au cours d'une période particulièrement froide et dans un environnement probablement steppique (Renou 2006). Les campagnes de fouilles 2005-2007 ont permis d'exhumer un total de douze restes humains (onze dents et une phalange de pied), dont trois dents dans des couches en place (Michel *et al.* 2008 ; Verna *et al.* 2008). Aucun reste humain n'a été recueilli en 2008.

Les nouvelles datations AMS en cours, réalisées par Artémis grâce au programme du Ministère de la Culture et, avec la technique de l'hyper filtration du collagène, par le laboratoire du radiocarbone d'Oxford, devraient mieux préciser la chronologie de l'occupation du site par les aurignaciens et par l'Hyène et corréler celles-ci aux phases climatiques du stade isotopique 3.

Francesco D'ERRICO
avec la collaboration de : Marian VANHAEREN,
Sylvain RENO, Alexandre MICHEL, Arnaud LENOBLE,
Christine VERNA, Fernando Ramirez ROZZI,
William RENDU, Loïc DAULNY, Guy ROGER

Dujardin, Tymulas 2004

DUJARDIN (V.), TYMULA (S.) - Relecture chronologique des sites anciennement fouillés : datation des sites paléolithiques et épipaléolithiques de Poitou-Charentes, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 102, p. 771-788.

Michel et al. 2008

MICHEL (A.), D'ERRICO (F.), LENOBLE (A.) VANHAREN (M.), RAMIREZ ROZZI (F.), GROOTES (P.), RENO (S.), RENDU (W.), DAULNY (L.), VERNA (C.), ROGER (C.) – Nouvelles fouilles sur le site aurignacien Chez les Rois (Mouthiers-sur-Boëme, Charente), *In* : JAUBERT (J.), BORDES (J.-G), ORTEGA (I.) coord. - *Les sociétés paléolithiques dans un grand Sud-Ouest : nouveaux gisements, nouvelles méthodes, nouveaux résultats Actes des journées décentralisées de la Société préhistorique française des 24-25 novembre 2006*, Mémoire 47 de la Société préhistorique française, p. 289-299.

Mouton, Joffroy 1958

MOUTON (P.), JOFFROY (R.) - *Le gisement aurignacien des Rois à Mouthiers (Charente)*. IXe supplément à Gallia, 140 p.

Renou 2006

RENOU (S.) - Les Comportements de Subsistance dans le Sud-Ouest de la France à l'Aurignacien : Bilan Bibliographique et Analyse Archéozoologique d'un Gisement Aurignacien, Les Rois (Mouthiers-sur-Boëme, Charente), *Master Université Bordeaux 1*, 81 p.

Verna et al. 2008

VERNA (C.), RAMIREZ-ROZZI (F.), D'ERRICO (F.), LENOBLE (A.), MICHEL (A.), RENO (S.), VANHAREN (M.) - New Aurignacian Human Remains from les Rois (France). *Annual meeting of the Paleoanthropology Society, Vancouver, BC, Canada, March 25 – 26*.

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Conditions d'implantation monastique en pays charentais

Pour sa dernière année de fonctionnement, le PCR a privilégié deux optiques, à savoir le traitement des données acquises depuis 2001, date de sa création, et leur pérennisation. L'inventaire préliminaire des établissements religieux des deux départements de Charente et Charente-Maritime, réalisé commune par commune par le biais d'un dépouillement bibliographique et archivistique ainsi que de prospections sur le terrain, a été déposé au Service Régional de l'Archéologie sous sa forme papier (consultable sur demande auprès de la responsable du PCR) ; il a en outre fait l'objet d'un enregistrement partiel sur une base informatique, après analyse critique des données. D'autre part, les informations réunies lors d'opérations de terrain menées dans le cadre du PCR les années précédentes ont

donné lieu, entre autres, à des reconstitutions en trois dimensions (notamment salle des malades de Surgères et salle des moines de Fontdouce) permettant d'appréhender de manière plus complète le phénomène monastique dans la région. Enfin, trois réunions (à Saint-Etienne, Paris et Poitiers) ont permis d'établir un rapprochement avec le CERCOR – Centre européen de recherche sur les congrégations et ordres religieux (Université de Saint-Etienne), qui prévoit la constitution d'une base nationale au sein de laquelle les sites monastiques charentais auront une place de choix.

Cécile TREFFORT

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Fortifications et résidences des élites du haut Moyen Age entre Loire et Garonne

Si l'archéologie du château des XIe-XVe siècles a connu d'importants développements, les formes de fortifications et de résidences élitaires du haut Moyen Age ont encore peu retenu l'attention. Le projet collectif de recherche initié en 2008 entre la Loire et la Garonne a pour objectifs :

1. de dresser un inventaire systématique des sites connus par les textes et par l'archéologie ;

2. de réaliser des notices plus amples pour un certain nombre de sites.

Un inventaire sommaire comprenant 200 sites attestés entre le Ve siècle et les environs de l'an mil a été réalisé. Il illustre de fortes disparités entre diocèses, qui sont en partie liées à une conservation très diverse des sources écrites selon les secteurs.

Tableau I : catégories de sites par diocèse

Diocèse	Sites attestés	Sites à vérifier	Site rejetés	Total
Angoulême	15	1		16
Bazas	4	1		5
Bordeaux	10	3		13
Limoges	73	6	2	81
Périgueux	17	2		19
Poitiers	45	6	2	53
Saintes	11	2		13
TOTAL	175	21	4	200

La typologie des sites bien caractérisés est très variée puisqu'elle intègre les enceintes de cités, dont le devenir après le Bas Empire n'a guère été étudié, des fortifications de hauteur citées avant 900, qui n'ont jamais fait l'objet de travaux archéologiques d'envergure, des *castra* attestés au Xe siècle et quelques fortifications monastiques d'époque carolingienne. Les habitats élitaires ouverts connaissent également une ample hiérarchie : palais carolingiens du royaume d'Aquitaine, palais ducaux et comtaux ou épiscopaux, résidences rurales qui commencent à être reconnues par l'archéologie préventive et nombreuses *curtes* signalées par les textes. En exergue, un habitat privilégié en grotte (Agris, Charente), a été relevé, plusieurs sites troglodytes étant également implantés en Périgord.

Tableau II : typologie des sites

Type	Nombre
Enceinte de cité	7
<i>Castrum</i> av. 900	27
<i>Castrum</i> ap. 900	63
<i>Castrum</i> monastique	6
Palais épiscopal	7
Palais royal	6
Palais (autres)	3
Résidence ouverte (archéologie)	3
<i>Curtis</i> (textes)	50
Habitat en grotte	1

Cette première année du projet a permis de réaliser des notices plus détaillées sur quelques uns de ces sites. La mise en défense des monastères du diocèse de Poitiers a fait l'objet d'un dossier systématique (Luc Bourgeois, Isabelle Cartron). Si la fortification de l'abbaye de Noirmoutier remonte aux années 820 et celle de Saint-Savin-sur-Gartempe peut être rapportée à la seconde moitié du IXe siècle, une série de réalisations de ce type concorde avec l'affermissement du duché d'Aquitaine dans les années 930-950 (Saint-Hilaire et Sainte-Radegonde de Poitiers, Saint-Maixent-l'École). La mise en défense des communautés de Saint-Philbert-de-Grandlieu, Saint-Jouin-de-Marnes et Charroux est envisagée à partir d'arguments morphologiques.

Les autres notices présentées concernent des sites de nature très diverse. Jean-François Boyer étudie trois établissements associés de Corrèze : le *castrum* mérovingien de Bar-le-Vieux, le *castellum* et la *curtis* carolingiens de *Castellucius* et de Dignac. Les premières recherches sur le vaste établissement fortifié de Champtoceaux (Maine-et-Loire), attesté à partir du VIe s. sont présentées par Philippe Boeckler. Les récentes fouilles menées à Pouthumé (Châtellerault, Vienne) ont révélé un habitat ouvert de Ville-Xe s. qui s'inspire d'une *villa* antique sur cour (Thierry Cornec, Bernard Farago-Szekeres). L'építaphe d'un proche des ducs d'Aquitaine du milieu du Xe s., découverte sur ce site, fait l'objet d'une annexe (Cécile Treffort). Textes et analyse morphologique convergent pour restituer l'enceinte et le palais de Saint-Projet à Bordeaux. (Frédéric Boutouille, Ezéchiél Jean-Courret). Enfin, le *castrum* de Ségur et la question des sites castraux du Limousin au Xe siècle ont donné lieu à un bilan documentaire (Christian Rémy).

Luc BOURGEOIS

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Production et consommation de la céramique charentaise produite entre le Xe et le XVIIe siècle

Les hasards de l'actualité archéologique en Charente-Maritime ont permis la découverte d'importants lots de mobiliers céramiques provenant de sites stratifiés occupés à la fin du Moyen Age et du début de l'époque moderne. Profitant de cette opportunité, il a été décidé de mettre en commun ces nouvelles données pour contribuer à une meilleure connaissance de la céramique de cette période de transition, actuellement difficile à identifier et pauvre en références bibliographiques. Le PCR, créé en 2005 et soutenu par le Ministère de la Culture et de la communication et le Syndicat Mixte pour la mise en valeur du site de Brouage, s'est constitué d'une équipe pluridisciplinaire d'ar-

chéologues médiévistes d'horizons divers (Ministère de la Culture, opérateurs en archéologie préventive, collectivités, université,...) pour répondre à la fois à des problématiques typologiques mais également s'interroger sur certains aspects culturels ou techniques (d'où la présence au sein du groupe d'historiens, archéozoologues, archéomètres,...). Les membres du PCR ont ainsi retenu pour base d'étude plusieurs sites de consommation répartis sur le territoire charentais. Cette zone, restreinte du fait de la richesse de ses ateliers, garde une cohérence historique et géographique grâce au fleuve qui traverse principalement les départements de Charente et Charente-Maritime.



Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe : vue d'ensemble du mobilier céramique issu du dépotoir début XVIIe s. (cliché : E. Normand).

Celui-ci est à la fois un axe de communication et un vecteur commercial important ce qui permettra d'apporter une dimension économique aux problématiques abordées par le PCR. Plusieurs sites ont été retenus en raison de leur spécificité (urbain, rural) et de leur localisation (littoral, intérieur des terres). Il s'agit pour les sites urbains : plusieurs opérations à La Rochelle, une à Angoulême, la fouille d'un îlot urbain à Brouage, le site castral de Pons. Plusieurs sites monastiques, reconnus pour leur continuité d'occupation, comprennent entre autres l'aumônerie Saint-Gilles de Surgères, l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe et celle de Font-douce. Cette année a vu également l'étude d'ensembles clos (souvent devenus des dépotoirs) qui permettent d'avoir une idée d'un vaisselier abandonné à instant donné et apportent des données chronologiques fiables : puits du Fort Louis à La Rochelle, latrines de Surgères, de Saint-Agnant et de Saint-Amant-de-Boixe.

Cette période de transition entre le Moyen Age et le début de l'époque moderne voit se développer une céramique aux formes de plus en plus variées ayant pour chacune une spécificité utilitaire et qui répond à une évolution des goûts et des pratiques culinaires. Les vases à vocations multiples de l'époque médiévale vont être complétés par de nouvelles formes souvent ouvertes répondant à un besoin précis : écuelles, lèche-frite, gourde, réchauffoir,.... Ce vaisselier va également s'enrichir de décors parfois complexes : estampés (décor à la molette), appliqués (masques ou médaillons), glaçure aux couleurs variées dues à la généralisation d'oxydes devenus plus accessibles aux producteurs. L'objectif du PCR est d'établir un répertoire des formes connues pour la région en utilisant un vocabulaire simple et utilisable par tous les chercheurs. A ce jour, 94 formes du vaisselier charentais ont été répertoriées et serviront de base à une étude chrono-typologique de ce dernier. Un inventaire des groupes techniques est en cours de finalisation à partir, pour l'instant, de trois sites : Saint-Amant-de-Boixe, Surgères et Brouage. Pour répondre à un souci de créer des outils de travail communs aux chercheurs tout en s'inspirant de méthodes déjà éprouvées par ailleurs, les membres du PCR ont décidé d'intégrer le réseau I-Céramm et de s'inspirer du référentiel mis en place par le PCR du Centre-Ouest de la France dirigé Philippe Husi (Université de Tours).

L'établissement de ces référentiels sera utile pour comprendre l'évolution des formes, l'apparition de nouvelles céramiques répondant à des besoins domestiques spécifiques, la disparition de certains éléments considérés com-

me archaïques et la permanence d'autres. Le tout permettra d'avoir une vision plus réaliste de la vie quotidienne d'une société en plein bouleversements religieux, politique et économique. La caractérisation des groupes techniques aura également pour objectif de définir la place des aires de production dont certaines sont connues pour la région, à l'image de la production saintongeaise d'origine médiévale. Des travaux en laboratoire, analyses pétrographiques et chimiques d'individus provenant de sites de production de La Chapelle des Pots et de Saint-Hilaire-de-Villefranche, complétant ceux déjà établi pour le dernier groupe, jettent les bases d'un possible référentiel. En complément, un travail d'inventaire et d'identification des groupes techniques provenant principalement des sites de consommation peut évaluer la part des productions régionales entre elles mais également par rapport aux céramiques importées. Quelques groupes techniques rencontrés de manière régulière sur plusieurs sites pourront servir d'éléments identifiant d'une période donnée. C'est le cas d'une production facilement reconnaissable par certaines caractéristiques techniques qui tranchent des productions habituellement rencontrées dans la région (la couleur de sa pâte, son modelage) et que l'on appelle " Modelée grise moderne ". Identifiée pour la première fois à Angoulême, et datée de la deuxième moitié du XVIe siècle et du début siècle suivant, cette céramique, dont l'aire de production nous est pour l'instant inconnue, se retrouve sur plusieurs sites de la zone d'étude.

Les fouilles en milieu urbain, principalement celles des zones portuaires (La Rochelle, Brouage), ont permis d'identifier les productions importées. Leur recensement systématique en site stratifié aura pour objectif non pas de connaître les circuits commerciaux, par ailleurs largement connus par les textes, mais d'évaluer leur période d'apparition dans notre aire d'étude et d'estimer leur représentativité dans la consommation locale. Plusieurs productions sont ainsi retenues : les grès d'origines diverses (Beauvaisis, normand, La Puisaye, vallée rhénane), la proto-faïence (productions de Lyon et ibériques), les amphores ibériques. Dernier axe de recherche mis en place cette année, le PCR s'est également penché sur certaines formes en liaison avec des activités de transformation de produits alimentaires telles que le raffinage du sucre qui, à la lumière des dernières fouilles rochelaises, fourni deux types de céramique assez spécifiques : la forme à sucre et le pot à mélasse.

Eric NORMAND

Dans les régions karstiques du Centre-Ouest, de nombreux restes humains ont été découverts dans des grottes, des avens ou des abris sous roche. Mais d'un site à un autre, ces restes sont très inégalement documentés. Une partie d'entre eux seulement sont en effet parfaitement attribués à des cultures ou des phases chronologiques par des contextes indiscutables. Il s'agit pour l'essentiel d'ossements humains qui proviennent de fouilles récentes, soit d'ensembles clos soit de sites stratifiés.

Pour beaucoup d'autres ensembles, au contraire, le contexte n'est que présumé, donc susceptible de discussion. C'est avant tout le cas de ceux, nombreux, qui ont été recueillis sans ou avec peu de méthode, soit dans le cadre de récoltes ou de fouilles anciennes, soit à l'occasion de trouvailles fortuites, en particulier par des spéléologues, soit encore lors de ramassages clandestins plus ou moins bien intentionnés.

Mais ces ensembles mal documentés n'ont pas l'apanage des problèmes d'attribution chronoculturelle. Pour une partie des assemblages osseux humains découverts en milieu karstique à l'occasion de fouilles modernes menées avec tout le soin nécessaire, cette attribution repose la plupart du temps sur l'association entre les restes humains et le mobilier archéologique mis au jour à leur proximité plus ou moins immédiate. Pour plausible qu'elle puisse paraître, cette association ne peut en réalité, sauf pour les ensembles clos indiscutables, que rarement être garantie absolument et sa fiabilité n'est donc généralement pas assurée. Ce problème se pose bien entendu en premier lieu dans les gisements où plusieurs occupations sont clairement attestées. On en prendra pour exemple la sépulture plurielle du Néolithique récent de la grotte des Perrats à Agris (Charente), attribuée avant datation directe au Bronze ancien sur la base des liaisons stratigraphiques telles qu'elles apparaissaient sur le terrain. Dans ce type de gisement, seules des datations absolues des ossements par le radiocarbone peuvent apporter des certitudes.

Plus, même dans des sites en apparence clos et homogènes, des " associations évidentes " peuvent parfois se révéler être des " liaisons dangereuses ". Ainsi, dans la grotte éponyme d'Artenac à Saint-Mary (Charente), l'apparente homogénéité de la sépulture collective, jusqu'à récemment considérée comme un ensemble clos du Néolithique final, a été complètement remise en cause par les analyses ^{14}C , qui prouvent l'existence d'une occupation funéraire antérieure du Néolithique moyen, qui auparavant était insoupçonnable en l'absence de mobilier clairement attribuable à cette période. Et cet exemple ne saurait évidemment être tenu comme reflétant une situation exceptionnelle : les données régionales les plus récentes montrent en effet d'une part la fréquence apparente des sépultures du Néolithique moyen et récent en grotte, d'autre part la rareté du mobilier d'accompagnement dans ces sépultures, souvent réduit à quelques artefacts peu typiques.

Enfin, le problème des associations se présente également pour des assemblages osseux pour lesquels des datations absolues ont déjà été obtenues, mais indirectement, généralement à partir de charbons présumés de même époque. Dans ce cas, des distorsions peuvent être produites par l'utilisation de charbons intrusifs – les exemples sont légion –, ou de charbons bien contemporains des dépôts des restes humains, mais venant de bois déjà anciens (" effet vieux bois ", avec risque de " vieillissement " des dates). Les discordances observées dans certains gisements entre le mobilier recueilli près des ossements et les résultats des datations absolues pourraient dans certains cas s'expliquer ainsi.

Les constatations précédentes ont conduit à proposer la mise en place d'un projet de recherche ayant pour but de dater directement, de façon absolue et aussi exhaustivement que possible, les restes humains découverts en milieu karstique en Centre-Ouest. Cette opération est désormais permise par la méthode moderne de datation AMS (*Accelerator Mass Spectrometer*) sur os, plus précise et beaucoup moins destructrice que la méthode classique, et susceptible de dater directement des vestiges humains et de fournir ainsi des résultats indiscutables (réserve faite des limites liées à l'échantillon et à la méthode elle-même).

Ce programme de datation doit permettre :

1. De déterminer la position chronologique absolue des nombreux assemblages osseux dont la datation est indéterminée ou au mieux incertaine, qui constituent actuellement une documentation abondante, mais très peu exploitable.
2. De vérifier l'attribution chronologique de certains ensembles présumés bien datés et, éventuellement, de la rectifier.
3. D'affiner la datation de quelques ensembles indiscutables, mais pour lesquels on ne dispose que d'une date " large ", qu'il s'agisse d'une attribution exclusivement culturelle relative (e. g., " Artenacien " ou " Bronze ancien ") ou d'une datation ^{14}C ancienne sur charbon assortie d'un intervalle de confiance après calibration supérieur à 400 ou 500 ans, excessif au regard des exigences actuelles.
4. D'argumenter la discussion sur la durée de fonctionnement et la reconstitution des séquences d'intervention humaine dans des sites funéraires où les données du terrain indiquent plusieurs épisodes de dépôt des corps.

Au-delà de ces objectifs, ce projet est également l'occasion d'effectuer une recension la plus exhaustive possible des cavités du Centre-Ouest ayant livré des restes humains néolithiques ou protohistoriques. Ceci permettra dans un premier temps de vérifier, rectifier et mettre à jour, si nécessaire, la carte archéologique régionale, par ailleurs de réaliser une cartographie des occupations funéraires en grotte dans la région par époque et par culture.

Les analyses entreprises en 2008, lorsque leur résultat sera connu, permettront déjà de doubler le nombre de sites évalués et pratiquement celui des assemblages funéraires directement datés, les portant respectivement à 28 et 41, pour un total de 61 dates. À terme, avec la poursuite du projet, ce seront environ 90 dates qui seront disponibles, concernant entre 40 et 50 sites et une soixantaine d'ensembles funéraires. Nous disposerons alors d'une base solide pour

poursuivre l'analyse de l'évolution des pratiques funéraires dans la région et la discussion de l'utilisation des grottes à des fins mortuaires, dans la continuité des programmes de recherche ou fouilles menés antérieurement ou en cours de réalisation, et pour orienter et fixer les priorités des recherches à venir en archéothanatologie dans la région.

Bruno BOULESTIN

CHARENTE-MARITIME CHARENTE ET DEUX-SEVRES Prospections aériennes

A la demande du Service Régional de l'Archéologie, les survols, en 2008, ont concerné l'ensemble thermal de Chas-



Puyréaux, Les Marais : F.125 - Sujets 1 et 2. Bronze ancien
(Cliché : S. Ducongé)

senon, et la future Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux sur sa partie Charente. Sur ce tracé, les survols ont permis de découvrir un ensemble d'enclos fossoyés sur Villoignon, Luxé, et Courcôme.

Par ailleurs, ont été survolés les chantiers de fouilles programmées portant sur les enclos circulaires de Puyréaux, site découvert lors d'une prospection précédente, sur l'enceinte néolithique de Chenommet et sur la villa antique de Jonzac en Charente-Maritime.

Les survols ont également permis la découverte d'une enceinte néolithique à Rouillac, avec quatre entrées visibles, une autre à Verteuil, des ensembles d'enclos circulaires à Biron et à Saint-Seurin-de-Palenne.

Depuis 2007, un inventaire des mottes et fortifications des Deux-Sèvres est en cours. La campagne 2008 a permis de présenter celles d'Ardilleux et de Bouin.

PATRICK JOY

Age du Bronze

PUYRÉAUX Les Marais

C'est grâce aux prospections aériennes de Patrick Joy, en juin 2004, qu'une vaste nécropole à enclos a été reconnue près du village du Châtelard sur la commune de Puyréaux, en Charente. Des découvertes réalisées au XXe s. avaient déjà permis de reconnaître la présence de deux sépultures sur des parcelles proches en cours d'exploitation par des sablières, mais rien ne laissait supposer la présence d'une telle nécropole. Le mobilier archéologique de ces sépultures, réexaminé dernièrement, permettait d'avancer une utilisation du site allant du Ve s. (inhumation d'un guerrier) aux IVe-IIIe s. av. J.-C. (incinération en urne), soit dans la première moitié du second âge du Fer. Le fort potentiel de découvertes et l'intérêt scientifique de ce type de site et pour cette période dans une région où ces données font cruellement défaut, ont motivé les présentes recherches. Après des prospections géophysiques particulièrement satisfaisantes réalisées en décembre 2007 (financées par le

S.R.A. de Poitou-Charentes), une première campagne de fouille était engagée en se concentrant sur le double enclos circulaire avec fosse centrale. Une surface sub-rectangulaire d'environ 1500 m² a été décapée et l'ensemble des structures découvertes a été fouillé, tout ou partie, dans la limite des six semaines du chantier.

A ce jour, nous pouvons déjà répondre à plusieurs questions qui se posaient avant la fouille. Bien que dans un état de conservation globalement satisfaisant, le site est malheureusement touché par l'érosion des labours puisque, contrairement à ce que nous attendions, la terre arable (épaisse de 15 à 30 cm) repose directement sur le substrat et les structures archéologiques, d'où l'absence des niveaux de circulation. Malgré l'importante humidité des lieux, la possibilité de conservation de matériaux périssables est à exclure. En revanche, la conservation des ossements est

bien meilleure qu'attendue et les analyses de pH réalisées sur les sédiments par P. Joy ont démontré leur caractère basique (de 7,92 à 8,11) : l'acidité des sables alluvionnaires est neutralisée par l'importante charge calcaire, du moins dans les strates supérieures de cette partie de la vallée.

Contre toute attente, aucun des faits découverts en 2008 ne date de l'âge du Fer. Dans l'extrême angle sud-ouest de la fouille, le tracé de l'ancienne route qui menait encore au 19^e siècle du bourg de St-Ciers à celui de Puyréaux a été repéré. Les indices d'un possible fossé en bordure de ce chemin pourraient faire remonter son existence au Moyen Âge. Seule la poursuite de la fouille à l'ouest permettra de l'étudier sérieusement. Dans l'angle sud-est, la présence d'un large fossé nord-sud a été confirmée. La fonction de celui-ci reste indéterminée mais il est à dater de l'époque gallo-romaine. Le squelette d'un chien a été découvert dans le remplissage de ce fossé.

Les deux tiers accessibles d'un petit enclos circulaire (moins de 9 m de diamètre), très érodé et jusque là non repéré sur les documents, ont été fouillés, au sud, en limite de la route départementale. Aucun indice d'une sépulture n'a été observé. Les rares tessons découverts dans le remplissage du fossé à profil en U permettent de proposer une datation au Bronze final. Au sud-ouest de la fouille, un angle et une longue portion d'un enclos rectangulaire de type *Langgräben* ont livré quelques tessons datables du Bronze final (mobiliier principalement découvert dans le comblement terminal du fossé). Une pointe de flèche à ailerons en silex est à rattacher au Bronze ancien. De ce fossé ont aussi été retirées deux grandes dalles de calcaires qui semblent avoir été endommagées et rejetées ensemble. Dans l'espace interne de cet enclos, seuls quatre trous de poteaux ont été fouillés, dont trois étaient alignés. Leur datation est indéterminée. La fouille du reste de ce grand enclos à l'ouest permettra d'en compléter le plan et les informations.

Le plus grand des fossés circulaires, d'environ 18 mètres de diamètre, a été creusé en plusieurs portions se rejoignant plus ou moins, de profil en U. Pouvant atteindre les 2,50 m à l'ouverture et près d'1,40 m de profondeur, son remplissage n'est pas homogène et ne révèle pas la présence d'un talus externe et/ou interne. De la faune, des tessons et de larges portions de vases pouvant s'apparenter à des dépôts volontaires en fond de fossé semblent indiquer que celui-ci a été creusé et fréquenté au début du Bronze ancien. Cependant, le comblement terminal du fossé contient de nombreux tessons du Bronze final II et III et une tête d'épingle décorée, en alliage cuivreux, de même

datation. Le petit fossé, d'environ 5 m de diamètre, présente une interruption marquant l'entrée, au nord. Conservé sur moins de 15 cm de profondeur pour une quarantaine de centimètres d'ouverture, il est également à profil en U. Son remplissage trahit la présence d'une possible palissade de bois axiale. Quelques menus tessons y ont été découverts, n'apportant pas d'informations sur sa datation.

Au centre des enclos, ce n'est pas une mais deux fosses sépulcrales qui ont été creusées. La plus ancienne n'a pas été fouillée mais les premiers indices indiquent la présence d'un seul corps, orienté tête à l'est et face vers le sud, probablement en position latérale gauche, entouré de pierres calcaires. La seconde fosse a été creusée en partie au-dessus de la précédente, retirant quelques pierres de celle-ci qui ont été réutilisées pour le nouvel aménagement. Cette seconde sépulture renfermait deux personnes, inhumées l'une après l'autre comme l'indique la réduction du premier corps. Ce dernier semble avoir été inhumé tête à l'ouest en position latérale droite. Le défunt portait une perle en pendentif. Seule la moitié inférieure du corps a été déplacée et déposée sur le haut. Les connexions anatomiques observées permettent de conclure que le corps n'était pas entièrement décomposé lors de la réduction. Le second corps a été déposé tête à l'est, en position latérale gauche, les membres inférieurs posés sur l'autre corps. Aucun autre artefact conservé que le pendentif ne semblait accompagner ces défunts. Cependant, une armature de flèche tranchante de type Sublaines du Néolithique récent était présente dans la fosse, comme deux petits tessons isolés, peut-être venus avec la terre de comblement de la fosse sépulcrale. En effet, il semble que les corps aient été déposés en espace vide, protégés par un plafond peut-être en bois au-dessus duquel avait été placées des pierres calcaires que l'on a retrouvées sur les squelettes. En attendant les datations par radiocarbone, seules les céramiques du plus grand des fossés apportent des éléments de datation. Les comparaisons régionales et les pratiques funéraires observées vont également dans le sens d'une datation de cet ensemble au Bronze ancien.

L'ensemble sépulcral des Marais a donc été utilisé au moins du Bronze ancien à La Tène A. La partie fouillée en 2008 se situerait au " cœur " de la nécropole tandis que les sépultures de l'âge du Fer seraient en périphérie. Les découvertes de cette année, inattendues et exceptionnelles de par leurs datations, ne rendent que plus intéressantes encore les problématiques offertes par ce site.

Sébastien DUCONGÉ

Ce site forme l'extrémité occidentale d'un plateau calcaire dominant la vallée de la Charente, et a été exploité par des carrières de pierres et par des carrières de meules depuis le XIIIe siècle au moins et jusqu'au premier tiers du XIXe siècle. Ces carrières se rattachaient à un ensemble beaucoup plus vaste, étendu notamment sur les communes de Claix, Mouthiers-sur-Boëme et Angoulême.

Effectués en août et septembre 2008, en même temps que les fouilles programmées intervenues sur le site des Meuliers de Claix, les sondages des Chaumes du Vignac visaient à déterminer l'ampleur d'une meulière émergeant en surface de la lande, à tenter de cerner sa période d'exploitation et à étudier les techniques employées par les meuliers.

Deux sondages ont été ouverts, sur une surface totale de 28 m² : l'un parallèle au front de taille et l'autre perpendiculaire. Ils ont révélé la présence d'une unique alvéole d'extraction circulaire, de 1,4 m de diamètre et 49 cm d'épaisseur, ayant fourni une meule de 1,16 m de diamètre. Cette alvéole a été recoupée de toutes parts par une carrière

de pierres de taille ayant fait disparaître tout autre vestige de l'ancienne meulière, au moins à l'emplacement des sondages. La carrière de pierres pour sa part, forme un front en escalier, fort de trois gradins de 36 cm de haut chacun et d'un peu moins de 4 mètres de largeur ; le banc de calcaire a été percé sur toute l'épaisseur exploitable, tandis que les déchets de taille ont été évacués hors du chantier, ce qui témoigne d'un soin particulier dans l'organisation du travail. La production a concerné des blocs parallélépipédiques d'assez grandes dimensions (jusqu'à 0,8 x 1,10 m), découpés à l'aide de tranchées de havages de 4 cm de largeur, ouvertes au pic à tranchant droit.

Aucun mobilier n'ayant été découvert en fouille, la datation du site repose uniquement sur l'examen du front de taille. Le diamètre de la meule (1,16 m) permet de proposer une datation médiévale (haut Moyen Age ou Moyen Age central ?), tandis que le pic à tranchant droit et l'aspect général du front de taille en gradins irréguliers orientent plutôt vers une datation bas-médiévale ou moderne (XVe-XVIIe s.).

Alain BELMONT

Néolithique

Age du Bronze

SOYAUX Champ des Rochers

Age du Fer

Antiquité

Le diagnostic préalable a été réalisé en septembre 2006, par E. Galtié (INRAP). Dix tranchées continues et parallèles ont alors été réalisées sur l'emprise du projet et ont permis de mettre en évidence quatre enclos circulaires ainsi qu'un niveau d'occupation antérieur.

La fouille préventive a débuté le 13 août et s'est achevée le 16 novembre 2007. A l'occasion du décapage initial réalisé à l'aide de deux pelles et deux camions ou tracteurs, sur l'ensemble des deux hectares concernés par l'emprise du projet, vingt-deux enclos ont été mis au jour, ainsi que des niveaux tourbeux et/ou sur berge de l'ancien ruisseau datés du Néolithique, mais également quelques signes d'aménagement de la berge à des périodes plus récentes (gallo-romain).

L'occupation Néolithique / Bronze ancien de la zone basse

Le site du Champ des Rochers est implanté en contrebas du plateau de Recoux et en bordure de la vallée de la Font Noire. Rappelons que le plateau de Recoux (site archéologique appelé le Camp de Recoux) a été occupé au cours du Néolithique et du début de l'âge du Bronze. Un rempart en pierres venait fermer le plateau vers le Sud. Le site a malheureusement été détruit depuis le XIXe siècle, par l'implantation de carrières et d'usines. Toutefois, quelques vestiges mobiliers ont été recueillis dès le XIXe siècle.

Sur l'emprise du projet qui nous concerne directement ici, nous trouvons donc juste en contrebas de cet important site. Par ailleurs, nous sommes ici sur l'ancienne berge du ruisseau de la Font Noire, qui, jusqu'à la période gallo-romaine était probablement beaucoup plus conséquent et marquait beaucoup plus le paysage qu'à l'heure actuelle où il est devenu très discret. Le fonctionnement intense de ce

ruisseau, et de ses affluents, a permis le développement d'importants niveaux de tourbe (d'où son nom). Les niveaux néolithiques sont conservés sur l'ancienne berge et devraient permettre de comprendre l'organisation de la vie autour d'une berge à l'époque Néolithique, même si les travaux dans cette zone ont été limités.

Les enclos protohistoriques

22 enclos protohistoriques ont été mis au jour sur le site du Champ des Rochers, juste au pied du Camp de Recoux, éperon barré occupé au cours des périodes néolithique et protohistorique. Ces enclos sont répartis en deux principaux groupes et ne présentent pas, ou très peu, de recoupement entre eux. L'étude des mobiliers n'est à ce jour pas commencée, et il est trop tôt pour préciser la datation de ceux-ci, et, de surcroît, préciser la contemporanéité ou le hiatus existant entre ces différents groupes. Notons toutefois que les premiers éléments céramiques recueillis sur le site sembleraient attester d'un hiatus chronologique : sous toutes réserves, le groupe d'enclos situé dans le bas de la parcelle, à proximité de l'ancien ruisseau de la Font Noire, pourrait être plus ancien (Bronze final / début Premier Fer, datation à préciser) que celui situé sur le haut de la parcelle (fin Premier Fer ?). Notons enfin qu'un seul enclos est isolé, et n'appartient ni au premier ni au second groupe ci-dessus mentionnés.

Aucune inhumation ou incinération n'a été mise en évidence dans ces 22 enclos, et rien ne permet d'assurer une vocation funéraire pour ces monuments. Par ailleurs, notons que si la moitié des enclos de Soyaux présentent un profil, un remplissage et des dimensions " classiques ", plu-

sièurs enclos présentent un remplissage beaucoup plus intéressant, avec rangées médianes de pierres. Toutefois, à la fouille, aucun trou de poteau n'a pu être clairement identifié dans le fossé. Deux enclos situés dans le groupe situé sur le haut de la parcelle ont livré, dans cette rangée médiane de pierres, des fragments de stèles en calcaire. Le mobilier recueilli dans ces enclos est essentiellement constitué de tessons de vases en céramique, éparpillés la plupart du temps dans le comblement des fossés, mais quelques vases archéologiquement complets ont pu être recueillis, écrasés contre la rangée médiane de pierres. Il convient également de signaler la présence d'un lingot en fer retrouvé dans le comblement d'un des enclos de la zone haute.

L'étude du site de Soyaux n'est pas encore commencée, mais elle fournira sans nul doute des résultats qui viendront enrichir de façon conséquente la connaissance des rites funéraires et des pratiques qui leur sont associés pour la Protohistoire du Centre Ouest de la France.

D'un point de vue local, la fouille de Soyaux et les études du mobilier recueilli permettront également de mieux cerner l'histoire de l'Angoumois. Il conviendra notamment de mettre en parallèle les différentes nécropoles mises au jour ces dernières années autour d'Angoulême (et notamment sur ces mêmes travaux routiers qui sont à l'origine de la présente fouille) avec les vestiges protohistoriques recueillis sur le plateau d'Angoulême.

Les trois inhumés

Trois petites fosses circulaires parfaitement alignées sur un axe globalement nord-sud ont été mises au jour en dehors des zones à enclos, et à peu de distance de l'ancienne berge de la Font Noire. Dans chacune de ces fosses (dont la partie supérieure a été arasée), une inhumation a été effectuée. Les premiers relevés semblent indiquer que les inhumés ont été déposés en position accroupie, tête tournée vers l'est. Aucun mobilier n'accompagnait ces inhumations et ne permet à leur actuelle de proposer une datation.

L'aménagement de berge gallo-romain

Un fossé et un petit muret viennent en effet border l'emprise du projet dans la zone basse. Le mobilier recueilli atteste une datation à la période gallo-romaine, dans les premiers siècles de notre ère. Notons en particulier la découverte d'une borne milliaire ou d'un fragment de fût de colonne. Par ailleurs, quelques structures en creux (trous de poteaux) pourraient également être rapportées à cette époque. Enfin, notons la présence d'une petite fosse (environ 1 m sur 50 cm) dans laquelle était déposé un âne.

Isabelle KÉROUANTON



Soyaux, Le Champ des Rochers : plan général des structures.
En orange : occupation de bord de berge.

POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 8

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	204469	ANGOULINS - 70 rue du Chay	BRIAND	Denis	BEN	SD	X
2	204362	AYTRÉ - Belle Aire sud	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
3	204539	BARZAN - Le Fâ, Théâtre de La Garde	NADEAU	Antoine	COL	FP	X
4	204538	BARZAN - Le Fâ, La grande avenue	TRANOY	Laurence	SUP	FP	X
5	204070	BARZAN - Le Fâ, La Palisse - Les Entrepôts	BOUET	Alain	SUP	FP	X
6	204457	BREUILLET - Fondbedeau	ROBIN	Karine	COL	OPD	X
7	204099	CHANIERS - Chez Labbé, rue des Merisiers	BATY	Pierre	INRAP	OPD	
8	204397	CHANIERS - Les Sept Journaux, Chez Girard	MIAILHE	Vincent	INRAP	OPD	X
9	204579	CHÂTELAILLON-PLAGE - Vieux Chatelaillon, route du Port Punay	ÉNET	Michel	BEN	SU	X
10	204570	DOEUIL-SUR-LE-MIGNON - Champ du Four	SOLER	Ludovic	COL	OPD	X
11	204569	DOEUIL-SUR-LE-MIGNON - Chêne Allard	SOLER	Ludovic	COL	OPD	X
12	204745	DOMPIERRE-SUR-MER - Église Saint-Pierre, ancien presbytère	MAUREL	Léopold	COL	OPD	X
13	204400	ÉCOYEUX - 6 rue des Écoles	PIRONNET	Cyrille	INRAP	OPD	
14	204422	FONTCOUVERTE - Montpensé	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
15	204541	HIERS-BROUAGE - La citadelle, Maison Champlain	CHAMPAGNE	Alain	SUP	FP	X
16	204526	JONZAC - Beaulieu	GAILLARD	Jacques	BEN	SD	
17	204558	JONZAC - Chez Pinaud	JAUBERT	Jacques	SUP	FP	X
18	204305	JONZAC - Le Moulin de Chez Bret	ROBIN	Karine	COL	FP	X
19	204593	L'HOUMEAU - Monsidun	CORNEC	Thierry	INRAP	SP	X
20	204565	L'HOUMEAU - Rue de la République, rue des Écoles	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
21	204428	LA ROCHELLE - 14-16 rue Delayant	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
22	204587	LA ROCHELLE - 23 rue du Duc	ZÉLIE	Bruno	EP	SP	X
23	204588	LA ROCHELLE - 9 place du commandant de la Motte Rouge	DEMEURE	Guillaume	EP	SP	X
24	204589	LA ROCHELLE - 9 rue Alcide d'Orbigny	GUÉRITEAU	Armelle	EP	SP	X
25	204575	LA ROCHELLE - rue du docteur Schweitzer	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
26	204399	LE CHÂTEAU-D'OLÉRON - Pièce de la Sausaude, les Briganières	SOLER	Ludovic	COL	OPD	X
27	204424	LE CHAY - Pompierre	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	X
28	204425	MATHA - 12 rue du Bourg Franc	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	X
29	204586	MONTILS - rue du Vieux Puits	HACHIN	Bernard	BEN	SU	X
30	204470	NIEULLE-SUR-SEUDRE - Tourtelot, rue du Moulin	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	
31	204752	PERIGNY - La Vaurie	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
32	204429	PERIGNY - ZAC des Quatre Chevaliers	SOLER	Ludovic	COL	OPD	X
33	204461	PONS - Le Château, jardin public	MANDON	Fabrice	DOC	SD	X
34	204752	PONS - Maison de retraite	REDAIS	Sylvie	INRAP	SU	X
35	204592	PONS - rue de l'Assomption	LANDREAU	Guilhem	INRAP	SP	X
36	204221	PONS - rue du Président Roosevelt	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	
37	204474	ROCHEFORT - Fonderies royales	MAUREL	Léopold	COL	OPD	X
38	204471	SAINT-OUEN-D'AUNIS - rue du Petit Avanton	BALLARIN	Catherine	INRAP	OPD	

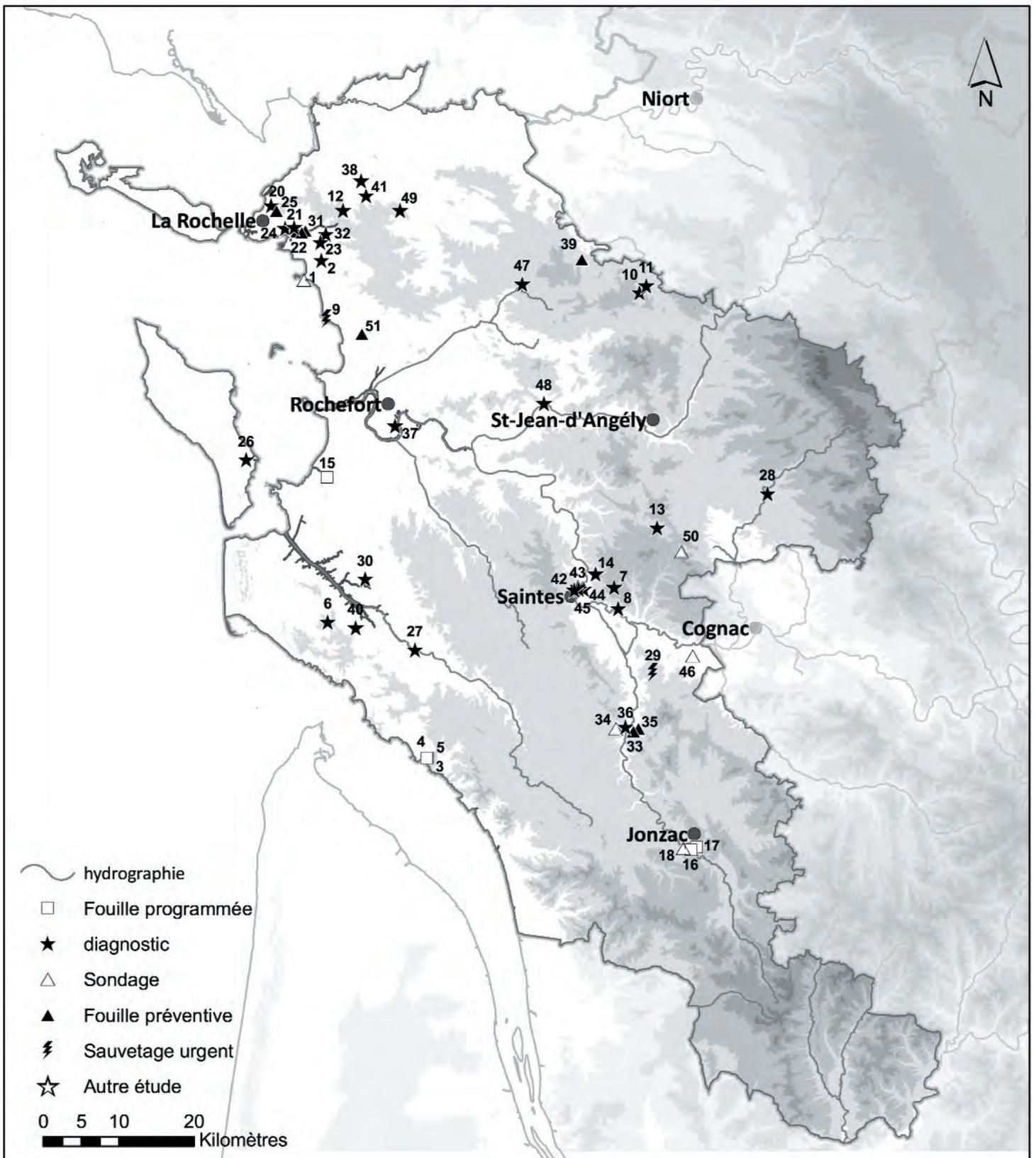


POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 8



POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 8

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
39	204591	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS - Rue des Tilleuls	MAUREL	Léopold	COL	SP	X
40	204457	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN - entre Breuillet et Fontbedeau	ROBIN	Karine	COL	OPD	X
41	204564	SAINTE-SOULLE - Usseau, Le Raguenaud	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
42	204401	SAINTEES - 163 rue de la Boule	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
43	204476	SAINTEES - 28 rue de l'Abattoir	MIAILHE	Vincent	INRAP	OPD	
44	204455	SAINTEES - Chemin de la Croix Boisnard	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
45	204601	SAINTEES – École Léo Lagrange	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
46	204614	SALIGNAC-SUR-CHARENTE – Château de la Garde	BOUVART	Patrick	EP	SD	
47	204396	SURGÈRES - rue Martin Luther King	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
48	204573	TONNAY-BOUTONNE - Rue des Douves	GISSINGER	Bastien	COL	OPD	X
49	204624	VÉRINES - Le Clos Marchand	NIBODEAU	Jean-Paul	INRAP	OPD	X
50	204481	VILLARS-LES-BOIS - Fontbelle, Le Tranchis	MICHEL	Sylvène	DOC	SD	X
51	204590	YVES - Villeneuve, Rue du 18 juin 1940	DEMEURE	Guillaume	EP	SP	X
	204543	Approche archéologique, environnementale et historique du fleuve Charente à Taillebourg et Port d'Envaux	DUMONT	Annie	MCC	PCR	X
	204540	BARZAN - Le Fâ, Chandorat, La Garde	MATHÉ	Vivien	SUP	PRT	X
	204544	L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine	SANCHEZ	Corinne	CNR	PCR	X
	204304	La pierre dans la saintonge antique et médiévale	GAILLARD	Jacques	BEN	PCR	X
	204077	Production et consommation de la céramique en pays charentais XVe – XVIIe s.	NORMAND	Éric	MCC	PCR	X
	204487	Prospection inventaire dans l'est de l'Aunis et au nord de la rivière Boutonne	ÉNET	Michel	BEN	PRD	X
	204484	Prospection inventaire dans la presqu'île d'Arvert et la vallée de la Seudre	RIPPE	Lucien	BEN	PRD	
	204485	Prospection inventaire dans le département de la Charente-Maritime	FAVRE	Michel	BEN	PRD	X
	204486	Prospection inventaire dans le département de la Charente-Maritime	COUPRIE	Gérard	BEN	PRD	
	204483	Prospection inventaire en Aunis	DURAND	Georges	BEN	PRD	
	204492	Prospection inventaire sur les communes d'Éguille, Sainte-Gemme, Balanzac et la vallée de l'Arnoult	TOURNEUR	Jacques	BEN	PRD	
	204520	Prospection subaquatique dans la rivière de la Boutonne	TEXIER	Pascal	BEN	PRD	X
	204521	Prospection subaquatique dans le fleuve Charente	DECONINCK	André	BEN	PRD	X
	204519	Prospection subaquatique dans le fleuve Charente de Solignac à Saintes	BARRAUD	Xavier	BEN	PRD	X
	204522	Prospection subaquatique Saintes, Fontcouverte, Bussac	LEBARON	Vincent	BEN	PRD	X
	204534	Prospections archéologiques sur le département de la Charente-Maritime	OLIVET	Yves	BEN	PRD	X
	204533	Prospections archéologiques sur le département de la Charente-Maritime	LE ROUX	Thierry	BEN	PRD	X
	204542	Prospection thématique dans la Vallée du Coran	SURMELY	Frédéric	MCC	PRT	X
	204626	SOUBRAN - Grande Lande	SANCHEZ	Corinne	CNR	PRT	

POITOU-CHARENTES CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 8

Antiquité

ANGOULINS Loiron

La commune d'Angoulins présente, sur sa côte méridionale, un secteur archéologique que l'on a coutume de borner entre les lieux dits *Loiron - La Manon - Les Coudrans et La Douane*. Il fut renseigné par différentes prospections pédestres mais aussi grâce à quelques mises au jour contingentes, depuis la nécropole inventée par l'abbé Mongis à la fin du XIXe siècle jusqu'aux découvertes fortuites de mobilier gallo-romain récemment publiées (navette à filet, monnaies romaines, applique zoomorphe en bronze, pendoque de harnais de cheval, etc...).

C'est dans ce contexte que des travaux de construction d'une habitation, projetée au lieu dit *Loiron* tout près du petit port du même nom, ont fait l'objet d'une demande de suivi archéologique. Ce dernier, motivé par un faisceau d'indices assez concordants ne fut pas vain puisque l'arasement du terrain, puis, le creusement du réseau des tranchées de fondations, n'ont pas tardé à livrer une concentration de vestiges parmi lesquels nous relevons :

- des couches de démolition en relation avec des fondations de murs, qui nous livrent des débris de mortiers et de tuiles romaines mais aussi bon nombre d'autres éléments d'architecture plus intéressants comme des fragments d'enduits peints, des petits blocs de marbres, trois segments de colonnes, diverses pierres équarries, *suspensura*, etc... ;
- un alignement de grosses dalles de pierre calcaire originaire de Paussac (Dordogne) ;
- deux dépotoirs domestiques recelant des restes culinaires

(principalement d'origine malacofaunique) mêlés à de la céramique commune, sigillée ou à l'éponge.

- deux grandes fosses avec tessons de céramique, morceaux d'amphores, monnaie, portions d'architecture, petit *instrumentum* en bronze, etc... ;
- un bassin sans cupule, étanche et en béton rose, de 3,70 m sur 2 m, à usage artisanal indéterminé, dont la fouille du comblement nous a offert quelques vases.

Les sondages complémentaires autorisés ne nous ont pas permis de mieux renseigner les premières conclusions de ce suivi. Au demeurant, l'observation, *in situ*, de toutes ces structures confère déjà à cette intervention une modeste portée scientifique sur un site archéologique qui n'a jamais réellement été documenté. C'est alors que l'on regrette que l'emprise de la parcelle étudiée (moins de 1500 m²) n'ait pu offrir une vision plus large du site en question, état de fait qui n'est pas sans poser quelques problèmes d'interprétation. Malgré tout, la phase d'étude, toujours en cours, apporte tout de même quelques enseignements sur la nature et le statut de l'habitat soupçonné proche des vestiges observés, notamment en considération des matériaux assez qualitatifs mis au jour (enduits peints, marbres grecs ou turcs, colonnes, etc...). C'est le mobilier issu du bassin et des fosses qui nous apportera le *terminus ante quem* de l'abandon des structures, une fin d'occupation que l'on peut d'ores et déjà à la fin du IIIe siècle après J.-C.

Denis BRIAND

Age du Fer

AYTRÉ Zac de Belle-Aire Sud

L'emprise du projet (4,45 ha) est située à l'est du bourg d'Aytré sur une bande de plateau bordée sur trois côtés par des marais. L'intervention était motivée par la présence, dans un voisinage proche, de plusieurs sites d'époque

néolithique et protohistorique. Un site antique est signalé à moins de 150 m au sud-est (*villa*) et un site à sel a été reconnu au sud en bordure du marais.

Les parcelles sondées n'ont livré qu'une très faible densité de structures, principalement des fossés, des fosses et des amas de pierres brûlées, pauvres en mobilier archéologique. Quelques unes sont attribuables à l'époque médiévale et à l'époque moderne ou contemporaine. Toutefois quelques structures, sans organisation apparente, nous renseignent sur les périodes protohistorique et antique.

Les indications concernant l'époque gallo-romaine sont limitées à la présence éparse de *tegulae*. Seul un fossé a livré les éléments d'une céramique à pâte grise ornée d'un cordon horizontal (des productions tout à fait similaires proviennent de l'établissement gallo-romain voisin). Deux autres fossés qui lui sont parallèles, à profil en V très prononcé, sont probablement contemporains de son utilisation.

La découverte la plus importante est une fosse isolée (F 21) à l'extrémité occidentale des terrains. Elle a livré un mobilier important qui s'avère appartenir au début du Premier âge du Fer. De forme ovale (0,95 x 0,70 m), elle est creusée dans le substrat calcaire sur une profondeur de 0,40 m. Son fond est plat, la paroi irrégulière. Le remplis-

sage, principalement constitué de sédiment sablo-limoneux noir et de blocs décimétriques, est très riche en cendres, charbons de bois, et artefacts. Des éléments d'alliage cuivreux sont apparus dès la surface (plaquette) ainsi qu'à l'intérieur du remplissage (débris d'objets, scories) indiquant un travail du bronze : production, transformation ou récupération ? La céramique y est très abondante puisque plus de 400 tessons ont été dénombrés. Les formes sont variées : vase de stockage, gobelet, jatte ou écuelle, coupe, pots Elles se caractérisent par des gobelet à panse surbaissée, des jattes à lèvre aplatie et de grands vases incurvés ; les décors sont rares : cordons digités, décors d'incisions courtes verticales ou obliques, décors de cannelures et de petits trous. Ces caractéristiques permettent de les attribuer, selon C. Maitay¹, à la phase récente du Hallstatt ancien (ou Ha C2) soit entre 730/720 et 650/640 av. J.-C. Il s'agit d'un lot exceptionnellement homogène qui apparaît du plus haut intérêt pour la connaissance de cette période relativement méconnue dans la région.

Jean-Paul NIBODEAU

¹ Nous remercions Christophe Maitay pour avoir accepté l'étude de cette fosse. Une publication est en préparation.

Antiquité

BARZAN

Le Moulin du Fâ

Quartier d'habitations et entrepôt

Le chantier-école de l'Université de Bordeaux 3 s'est déroulé du 21 juin au 11 juillet et a rassemblé trente personnes encadrées par plusieurs chefs de secteur (Anne Bardot, Fanny Larre, Damien Delage et Béatrice Robert), tandis que Corinne Sanchez (CNRS) était en charge de l'étude céramologique. Deux zones ont été étudiées : le quartier d'habitations à l'ouest des thermes fouillé depuis 2001 et la zone des entrepôts qui fait l'objet d'une étude depuis 2002. Dans le quartier d'habitations, il s'agissait de terminer le programme et trois zones ont fait l'objet d'une attention particulière. Elles ont permis de mieux saisir l'évolution du quartier depuis le milieu du I^{er} s. av. J.-C. jusqu'au moins le milieu du II^{ème} s. Celle-ci est rapide jusqu'à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., caractérisée par des transformations très nombreuses. Les maisons, construites en matériaux périssables, connaissent de nombreux aménagements, parfois plusieurs en une seule dizaine d'années. Progressivement, se met en place une architecture de pierres. Les maisons sont rejetées au sud, l'espace le long de la rue étant occupé par au moins un bâtiment public comprenant, dans un deuxième temps, des latrines. S'il est assuré que le quartier est encore occupé par une maison après le milieu du II^{ème} s., les couches archéologiques contemporaines ont, pour la plupart, disparues. L'occupation est toutefois bien plus lâche que précédemment alors que cette période est marquée par une monumentalisation

sans précédent de l'agglomération avec la construction du grand sanctuaire voisin.

La fouille de l'entrepôt voisin s'est concentrée sur la cave située dans la partie septentrionale du bâtiment. Celle-ci a brûlé, ce qui laissait espérer des découvertes importantes et des niveaux contemporains de l'utilisation du monument. En effet, ailleurs, l'état de destruction est tel que l'on est partout sous les niveaux des sols. Malheureusement, la cave n'était probablement plus utilisée depuis longtemps et les niveaux incendiés en relation avec la pièce située au-dessus ont livré de la céramique qui n'apporte pas de précision chronologique sur l'occupation du monument. Le puits, creusé dans la cour centrale, a également été vidé. Le mobilier est peu abondant, mais on note, au travers de la similitude du mobilier, un comblement contemporain de celui de la cave. Le dernier secteur concerne les petits thermes qui jouxtent l'entrepôt. La chambre de chauffe a commencé à être dégagée et a livré un état des vestiges qui, jusque là, n'avait pas été repéré.

La fin de la fouille du quartier d'habitations a marqué le début de la publication qui rassemblera les contributions d'une trentaine de collaborateurs.

Alain BOUET

BARZAN

Le Moulin du Fâ – Le Théâtre

L'agglomération antique du Fâ (*Novioregum* ?), située sur la rive nord de l'estuaire de la Gironde (commune de Barzan, Charente-Maritime), inclut un théâtre adossé à la colline de la Garde. L'édifice est tourné vers le sud-ouest et fait face à une partie de la ville et au fleuve. Son altitude est comprise entre 28 et 43 m NGF. L'emplacement de cet édifice de spectacle au nord-est du site avait déjà été reconnu en 1708 par Claude Masse, ingénieur et géographe au service de Louis XIV. La nature de ce monument a été confirmée par plusieurs sondages archéologiques effectués par Louis Basalo dans les années 1930 et par Solange Moreau en 1943. De plus, différents murs de l'aile orientale du théâtre sont apparus sur les photographies aériennes prises depuis les années 1970, principalement par Jacques Dassié. Les prospections géophysiques réalisées durant l'été 2006 (F. Lévêque, M. Druetz et V. Mathé) ont permis d'estimer le diamètre et l'emprise de ce monument, tout en précisant la position de diverses maçonneries et structures.

La reprise des fouilles archéologiques au théâtre a pour objectif d'évaluer l'état de ses vestiges et d'en préciser le plan et l'évolution chronologique. Dans ce but, huit secteurs de fouille ont été ouverts dans sa moitié sud-est durant l'été 2007, ce qui représente environ 540 m², soit près de 10 % de la superficie totale du théâtre. Les structures mises au jour appartiennent le plus souvent aux fondations du monument. Elles ont fréquemment été l'objet de récupération et elles ont quelques peu souffert de la mise en culture du site. Elles révèlent un édifice de spectacle de 81 m de diamètre à l'architecture soignée. Ces dimensions s'inscrivent dans la moyenne des théâtres du sud-ouest de la Gaule romaine, comprise entre 80 et 90 m.

Le théâtre possède une *cavea* semi-circulaire, où prenaient place les spectateurs. Dans sa partie haute, les gradins étaient fondés sur des caissons pleins, bordés par des murs rayonnants et des murs concentriques bâtis en *opus vittatum*. Les gradins étaient probablement en pierre plutôt qu'en bois, du moins dans la partie inférieure de la *cavea*. La capacité de l'édifice est estimée entre 5000 et 6000 spectateurs. L'utilisation de blocs de grand appareil peut être restituée en façade de l'aile du théâtre et le long de ce qui paraît être un accès latéral (*aditus maximus* ou, dans sa forme grecque, *parodos*). Mais de l'élévation en grand appareil, seuls subsistent des fragments architecturaux de la corniche du mur périphérique du théâtre.

La *cavea* est prolongée à l'arrière par un rectangle de 81 m de long sur 19 m de large, où se trouvaient probablement la scène et ses annexes. Le " bâtiment de scène " a été considérablement arasé et la zone ouverte en 2007 ne permet pas d'en restituer le plan. Trois murs situés derrière la partie médiane du mur de façade délimitent un second rectangle d'environ 28 m de long sur 16 m de large qui correspond probablement à une esplanade (*porticus post scaenam*). L'indigence des vestiges du " bâtiment de scène "

empêchent pour l'instant de ranger cet édifice dans la catégorie des théâtres " gallo-romains " ou dans celle des monuments " classiques ", bien que le contexte régional nous oriente davantage vers la première catégorie (théâtres de Thénac, Naintré, Saint-Cybardeaux, etc.). Le théâtre de Barzan pourrait ainsi faire partie d'un ensemble relativement cohérent de théâtres " gallo-romains " à *cavea* semi-circulaire, situé majoritairement au Sud de la Loire, entre Augst et l'Atlantique.

Les maigres éléments de datation recueillis durant cette campagne placeraient la construction du théâtre à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle, soit à l'époque durant laquelle l'agglomération antique s'est considérablement développée. C'est aussi celle qui voit différents édifices de spectacles équiper les cités des Santons et des Bituriges Vivisques. Toutefois, il convient d'insister sur l'indigence du matériel découvert et il faut attendre la mise au jour d'éléments supplémentaires pour établir précisément cette datation. Après son abandon, probablement au cours du III^e siècle, le théâtre a servi de carrière de pierre jusqu'au début du XX^e siècle. Mais sa désaffectation ne signifie pas qu'il n'était plus fréquenté : de nombreuses céramiques du haut Moyen Age (VI/VII^e siècles) ont été mises au jour dans l'aile orientale de l'édifice. L'occupation associée n'est pas encore définie. La poursuite des fouilles devrait préciser ces premières données. Il est prévu d'ouvrir de nouveaux secteurs, notamment dans la partie nord-ouest du monument. Comme celle-ci n'a jamais été mise en culture, il est à espérer que les vestiges y sont davantage préservés.

Antoine NADEAU

Aupert 1997

AUPERT (P.) dir. - *Le site archéologique de Barzan*, ASSA Barzan, 1997.

Basalo 1944

BASALO (L.) - " Le temple du moulin du Fâ à Barzan, près Talmont-sur-Gironde (Charente-Maritime) ", *Gallia*, II, 1944, p. 159-161.

Dassié 1975

DASSIÉ (J.) - " Talmont-l'Antique, Ville et port des Saintongeais ", *Archéologia*, 89, 1975, p. 36-45.

Massiou 1924

MASSIOU (L.) - " Les villes disparues, *Tamnum, Novioregum* ", dans *Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1924-1926, p. 143-152.

Mathé, Druetz 2006

MATHÉ (V.), DRUEZ (M.) - *Le Moulin du Fâ (Barzan, Charente-Maritime) : Prospections géophysiques du théâtre, de la trame urbaine de l'agglomération antique et d'une zone portuaire supposée*, Janvier à juillet 2006, 2006 (rapport).

Maurin 1999

MAURIN (L.) - *Carte archéologique de la Gaule, La Charente-Maritime*, 17/1, Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 1999, p. 96-105.

Planchet et al. 1944

PLANCHET (A.), BASALO (L.), COLLE (J.-R.) - *Le Fâ de Talmont, Port gallo-romain de Saintonge*, Tours, Paul Bardin, 1944.

Antiquité

BARZAN

Moulin du Fâ La Grande Avenue

En relation avec les recherches archéologiques menées depuis une dizaine d'années à Barzan sur l'équipement monumental, notre programme a pour objectif l'étude de la trame viaire (Tranoy *et al.*, 2008).

A Barzan, plusieurs rues sont connues depuis 1975 par la photographie aérienne et reportées sur le plan publié en 1997 (Aupert, 1997). L'une d'entre elles – rue D1 - apparaît systématiquement sur les clichés ; particulièrement remarquable par la trace qui la signale, elle a été dénommée " Grande Avenue ". Repérée sur une distance d'environ 500 m, elle semble en effet d'une largeur exceptionnelle, avoisinant les 20 m. Bordée par une série de temples à l'une de ses extrémités, elle longe les entrepôts et aboutit au péribole oriental du sanctuaire principal. Sur la base des résultats obtenus en prospection géophysique, indiquant un potentiel favorable de conservation des vestiges, plusieurs sondages ont été réalisés en travers de l'axe nord-ouest/sud-est .

Dans l'espace qui fait face au sanctuaire et aux entrepôts, il existe un premier système viaire encore mal daté car non fouillé en plan. Cet axe n'adopte pas l'orientation du sanctuaire : l'angle formé par M34/M20 (face nord) et le mur du péribole oriental (face est) est de 101°. En revanche, l'observation des courbes de niveau montre que les concepteurs ont mis à profit la topographie.

Dans la seconde moitié du I^{er} siècle, en phase 2, la voie est longée d'un côté par le portique des entrepôts et de l'autre par un mur de rive, M20. Au-delà des entrepôts, si la chaussée se prolonge, elle est peut-être bordée des deux côtés par un mur. Dans l'état actuel du dossier, on sait que cette rue dessert le sanctuaire et le lie à un autre pôle, 500 m plus loin, où les prospections aériennes et géophysiques révèlent des temples. Quoiqu'il en soit, cette rue est interprétable comme une allée processionnelle. Elle est bordée du côté sud, face aux entrepôts, par un bâtiment étroit, en matériau périssable, St. 5, s'étirant entre la chaussée et le mur de rive.

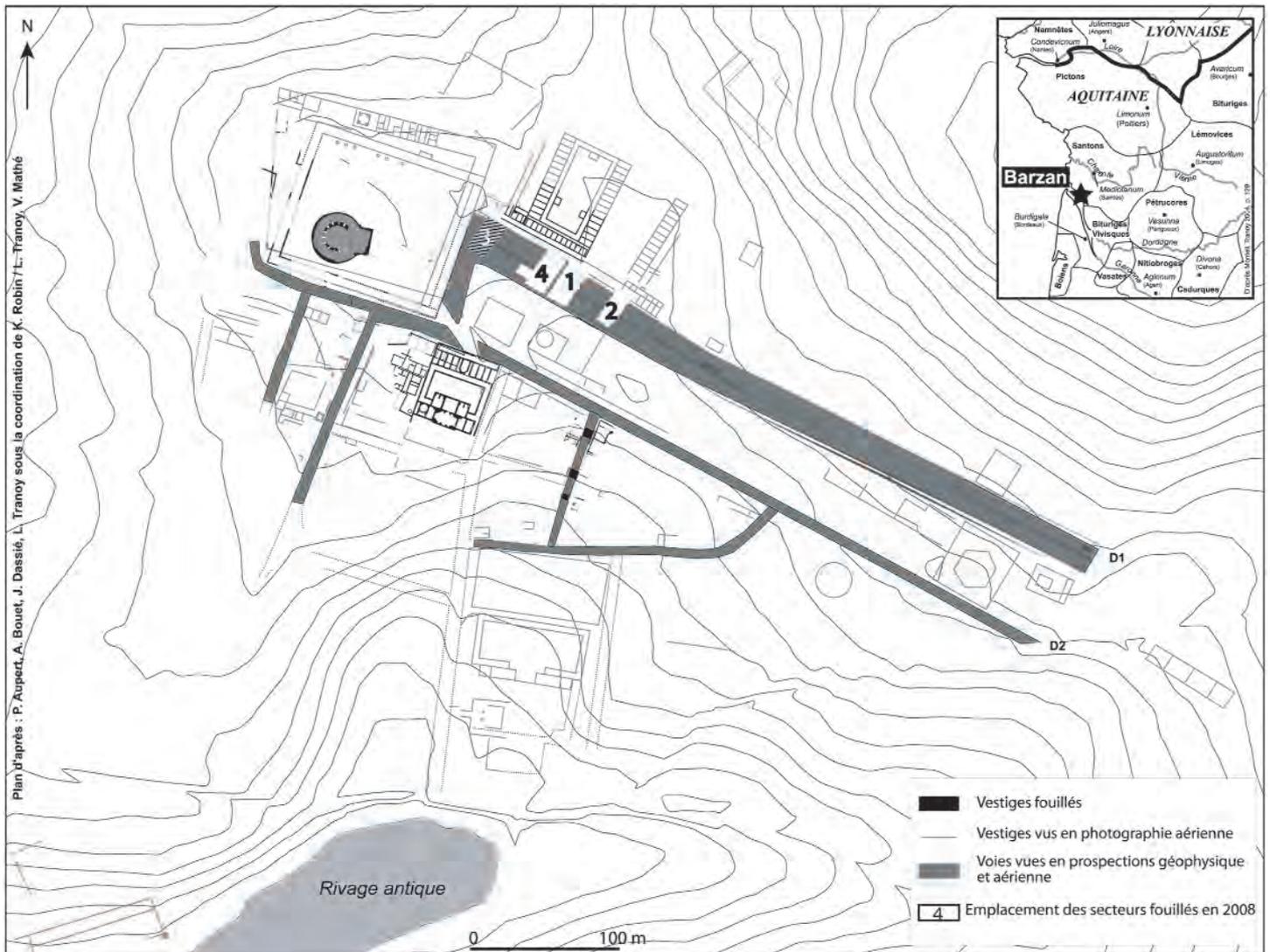
Au début du II^e siècle se situe le premier acte de la monumentalisation de cet immense espace : du mur bordier M20 jusqu'à proximité du portique des entrepôts, l'espace est recouvert d'une chape d'huîtres qui à la fois, nivelle, draine et offre une surface d'accroche aux nouvelles aires de circulation (étude Anne Bardot, doctorante Ausonius). D'un côté, en bordure des entrepôts, cette couche d'huîtres est la base d'une nouvelle chaussée tandis que plus au sud, elle est sous-jacente à une aire de circulation piéton-

ne. La quantité phénoménale d'huîtres et son emploi comme matériau de construction permet de supposer la constitution de stocks aptes à répondre à un programme. La poursuite de la fouille en zone 2, montre que cet épandage ne se prolonge pas vers l'est. Reste à savoir si le remblai est strictement circonscrit dans un espace qui fait face aux entrepôts ou s'il a été ponctuellement étalé ailleurs, le long de l'axe de la rue. Les études de la céramique et de la faune trouvées en 2007 dans ce remblai sont riches en information : gestion et recyclage des déchets, consommation carnée et échanges (études Julie Guitard, étudiante en master, Delphine Frémondeau, doctorante Tours).

A l'accomplissement de ce recouvrement succède en phase 4 la construction d'un mur, M15, dont la tranchée de fondation traverse la couche d'huîtres. Il est associé au mur M21 pour former un portique, large de 10 m, ouvert au sud-ouest, sur une esplanade.

Les données des campagnes 2007 et 2008 et celles acquises par les diverses prospections offrent l'image d'un portique indépendant de toute autre construction puisque son extrémité occidentale apparaît nettement séparée du péribole du temple, tandis qu'à l'est aucune limite n'a été détectée. Ce portique est doté d'une série d'exèdres qui rythment à intervalles réguliers (entre 35 et 45 m) l'espace processionnel : six exèdres de part et d'autres d'une exèdre de taille supérieure (Druez 2007). La deuxième en partant de l'ouest a été identifiée en 2008, en négatif. La présence de ces exèdres renvoie au plan du second état du péribole du sanctuaire : en effet, parmi les maçonneries révélées par la photographie aérienne, une cellule rectangulaire accrochée à l'aile septentrionale du péribole s'apparente à une exèdre. En outre, les deux murs en saillis, du côté de l'aile occidentale, forment une figure aux dimensions semblables à celles des exèdres de la Grande Avenue (Robin 2006, fig. 4). Enfin, le mur 37, en arrière de l'aile méridionale pourrait bien correspondre à un tronçon du mur du fond d'une exèdre ; la distance entre M37 et M34 est en conformité avec cette hypothèse : nous retrouvons les mêmes modules que ceux des exèdres connues (environ 2,50 m de profondeur).

L'axe de circulation glisse en arrière du portique. S'il paraît clair d'après les prospections aériennes et géophysiques que les deux murs du portique s'étendent bien sur environ 500 m de longueur, on peut en revanche s'interroger sur la configuration de la rue le long de toute cette bande. Lors de cette phase 4, la chaussée est attestée entre les entre-



Barzan, Moulin du Fâ : plan du site et localisation des aires de fouille.

pôts et le mur M15 mais son prolongement jusqu'à l'extrémité orientale de la galerie sera à vérifier.

Dans cette phase est construite une canalisation aux dimensions remarquables qui a été entièrement dégagée cette année. Son articulation avec M15 est détruite par la tranchée de récupération du mur. Cette canalisation reste très difficile à interpréter.

Pour l'heure un seul portique monumental est mis en évidence sur l'aire de la " Grande Avenue ". Une configuration comparable existait peut-être en face, là où est déjà identifiée la rue D2— l'examen de la photographie aérienne et les dernières prospections géophysiques montrent que la présence d'au moins un mur n'est pas improbable de ce côté. Ainsi, serait délimitée une vaste esplanade en avant du temple principal, occupée par d'autres temples, au moins à son extrémité opposée (n° 28 et 29 in Aupert, Dassié 1998). Qu'elle soit bordée ou non d'un mur ou d'un portique du côté de la rue D2, cette esplanade, longue et étroite (environ 500 m sur 50 m), d'une superficie d'environ 2,5 hectares, présente l'avantage de masquer la distorsion d'orientation entre l'axe de la rue D1 et le sanctuaire. Le portique à exèdres joue ainsi son rôle d'écran monumental même dans le cas où il ne participerait pas à la clôture d'un espace.

Par sa superficie et son articulation avec l'édifice culturel majeur, l'esplanade de la " Grande Avenue ", évoque celles de Venduvre (Aucher *et alii* 1989) et Sanxay dans la Vienne, qui occupent respectivement 5 et 1,3 hectares. A Venduvre, un portique avec deux espaces en saillie borde la limite méridionale de l'esplanade. D'autres agglomérations secondaires d'Aquitaine présentent des dispositions analogues (Aupert, Fincker, Tassaux, 1998, p. 55-56). Mais la forme étroite et très allongée de l'esplanade de la " Grande Avenue " ne trouve de parallèle ni en Aquitaine, ni ailleurs en Gaule.

Ce chantier n'a pas été mis en œuvre avant le milieu du II^e siècle. Un tel programme est sans doute en relation avec les transformations qui affectent la ville durant cette période lors de la restructuration du sanctuaire et la monumentalisation de l'ensemble du quartier avec notamment la construction des thermes.

Les recherches menées à Barzan depuis plusieurs années montrent que les élites santonnnes, au II^e siècle, ont consenti à dédier des moyens considérables à la parure monumentale de l'espace public. Les campagnes de prospection et de fouille sur l'aire de la " Grande Avenue " révèlent un projet ambitieux au service d'une scénographie majestueuse et originale. Au-delà des particularismes de l'ha-

billage architectural, propres aux agglomérations secondaires, ces réalisations montrent l'existence de programmes d'urbanisme comparables à ceux élaborés dans les capitales de l'Empire.

Laurence TRANOY

Aucher et al. 1989

AUCHER (M.-R.) et (M.), BLONDE (P.), DELAGE (J.), HIERNARD (J.), VIVIER (D.) - Sauvetage dans un quartier du vicus des Tours-Mirandes, BSAO, 5ème série, t. 3, 1989, p. 87-143.

Aupert 1997

AUPERT (P.) dir. ; CARPONSIN-MARTIN (C.) coll., DASSIÉ (J.) coll., GUSTAVE (S.) coll., TARDY (D.) coll. - *Le site archéologique de Barzan, " Le Moulin du Fâ ", Charente-Maritime*. Guide archéologique. Barzan, 1997.

Aupert, Dassié, 1997-1998

AUPERT (P.), DASSIE (J.) - " L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan ", *Aquitania*, 15, 1997-1998, p. 167-186.

Aupert et al. 1998

AUPERT (P.), FINCKER (M.), TASSAUX (F.) - " Agglomérations secondaires de l'Aquitaine atlantique ", GROS (P.) dir. - *Villes et campagnes en Gaule romaine*, 120e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Aix-en-Provence, 23-29 octobre 1995 : section archéologie et histoire de l'art, Paris, Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 1998, p. 45-69.

Druez 2007

DRUEZ (M.) - *Apport de la prospection géophysique à la connaissance de site archéologique du Moulin du Fâ (Barzan, Charente-Maritime)*, Rapport de prospection, CLDG, Université de La Rochelle, 2007.

Tranoy et al. 2008

TRANOY (L.), MATHÉ (V.), BATIGNE (C.), DRUEZ (M.), MOIZAN (E.) - Prospection et fouille de la " Grande Avenue " à Barzan (Charente-Maritime), In : BALLETT (P.), DIEUDONNE-GLAD (N.), SALIOU (C.) - *La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement, devenir* : Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, éd. P.U.R. (Archéologie et Culture), Rennes, p. 353 et 358.

Antiquité

BARZAN Moulin du Fâ Prospections géophysiques

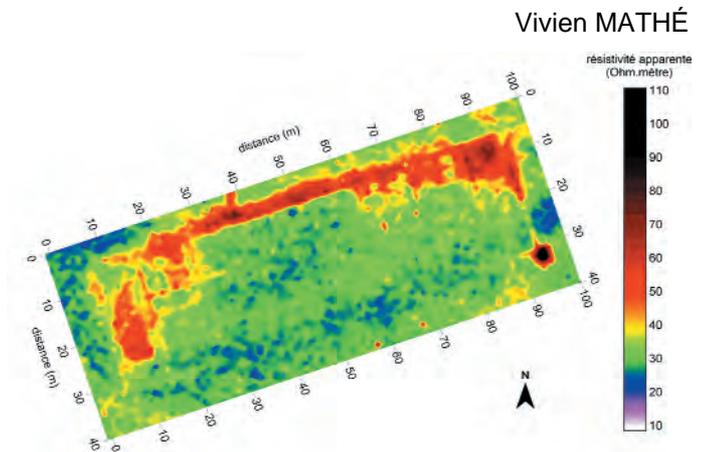
Les prospections géophysiques réalisées sur le site du Fâ à Barzan sont la poursuite du programme initié en 2006 par le Conseil Général de la Charente-Maritime. L'objectif est de réaliser une cartographie exhaustive de l'agglomération secondaire gallo-romaine. Au terme de la campagne achevée en avril 2008, environ 60 hectares ont été prospectés par méthode électrique, magnétique ou électromagnétique.

Les prospections se sont poursuivies principalement dans quatre zones.

- Différentes structures bâties et fossoyées ont été mises en évidence au nord du temple circulaire : le double péribole, des structures associées et une excavation carrée de quelques mètres de côté découverte à une centaine de mètres au nord.
- La cartographie de la Grande Avenue s'est poursuivie montrant la complexité de cet axe majeur du site étudié par L. Tranoy. Ceci tranche avec l'absence quasi-totale de construction détectée à ses abords. Cependant, à son extrémité nord-est, entre le temple de la Garde et le théâtre, de nombreuses anomalies magnétiques intenses marquent la présence de foyers et/ou de fours indiquant probablement la présence d'un quartier artisanal. En effet, les anomalies moins intenses montrent une structuration de l'espace selon deux directions perpendiculaires. D'autre part, les prospections à l'est du temple de la Garde ont montré que ce dernier marquait bien l'extrémité est de la Grande Avenue.
- La poursuite de la cartographie de la zone portuaire a permis de découvrir de nouvelles structures bâties en limite, voire même à l'intérieur du bassin supposé du port.

- Des prospections magnétiques réalisées entre les thermes et la zone portuaire sont venues compléter les investigations entreprises il y a une dizaine d'années par I. Guyot et N. Florsch. Elles permettent également de reprendre les premières interprétations de ces données.

Le calendrier établi par les différents acteurs en charge de l'étude du site prévoit que les investigations se poursuivent au moins au cours des deux prochaines années. Deux directions de recherche seront privilégiées : le secteur est de la zone portuaire et le nord-ouest du site, au-delà du grand sanctuaire (recherche des limites de l'agglomération et d'une éventuelle nécropole).



Barzan, Moulin du Fâ : carte de résistivité apparente d'un secteur de la zone portuaire. Les résistivités élevées indiquent la présence de structures maçonnées (UMR 6250 LIENSs).

BREUILLET

Fondbedeau

Aménagement de la RD 14

Dans le cadre de l'aménagement de la RD 14 sur les communes de Breuillet, Mornac-sur-Seudre et Saint-Sulpice-de-Royan, une campagne de diagnostic archéologique a été réalisée par le Service départemental d'archéologie de la Charente-Maritime.

La surface à diagnostiquer se monte à 85 673 m². Au total, ce sont 30 sondages qui ont été réalisés avec un engin mécanique muni d'un godet lisse de 2,00 m de largeur.

La surface totale ouverte par sondage est de 9 561 m², soit 11,16 % de l'emprise totale du projet. Le diagnostic a permis de mettre au jour des vestiges archéologiques de type fossés parcellaires probablement attribuables à l'époque Moderne. Il faut toutefois noter l'absence de mobilier archéologique dans les structures découvertes.

Karine ROBIN
et Valérie MORTREUIL

BROUAGE

Maison Champlain

La campagne de 2008, organisée en septembre pour bénéficier du plus bas niveau d'eau possible dans les marais, avait pour objectif d'une part de fouiller les niveaux les plus anciens du site, effleurés en 2005, et d'autre part d'ouvrir la dernière zone encore intacte le long de la rue du Pousse-Ménil. Il convient de préciser que la rédaction de cette notice a été réalisée alors que le travail de post-fouille est à peine entamé.

En dépit d'une météo capricieuse et avec l'aide de pompes, la fouille de 4 salles (2, 4, 5 et 11) a pu être achevée, fournissant des résultats au-delà de nos espérances. Nous avons atteint un niveau de sable, dont l'origine reste à déterminer mais qui semble accueillir les premiers niveaux d'occupation (1,80-2,10 NGF). Il n'a pas été possible de fouiller cette couche de sable, l'eau sapant tout sondage. Dans la salle 7, un niveau identique, mais un peu plus haut (2,15 à 2,50 NGF), a accueilli l'installation de diverses structures qui ont pu être fouillées. C'est le cas d'une canalisation en tuiles, des bois formant des parois retenant des terres de zones surélevés et " sèches " ?, en opposition aux secteurs creusés et humides. Toute une série de niveaux très organiques, comprenant de petits branchages, des végétaux divers, mais aussi des cuirs ont ainsi été fouillés. Très différent du mobilier des niveaux d'occupation jusqu'ici fouillés, le faciès céramique pourrait remonter au XVI^e siècle (étude en cours). Plusieurs de ces niveaux ressemblaient à des poubelles comprenant des bois travaillés (planches, couvercle de tonneau...) en vrac. Des études xylogologique et dendrochronologique sont en cours, les premières tendances montrent que les résineux dominent et que certains ne sont pas des espèces locales.

Ces premiers niveaux accueillent aussi des constructions en matériaux légers sur sablière basse et solin de pierre qui suivent grossièrement l'organisation générale du bâti



Brouage, Maison champlain : niveau de remblai (US 3676), comprenant notamment différents bois (dont un couvercle de tonneau) et des fragments de poterie glaçurée, comblant un ancien drain constitué de tuiles romaines (US 3692) et bordé longues de pièces de bois assez dégradées (cliché : A. Champagne).

dans l'îlot, prouvant que le parcellaire connaît à Brouage une remarquable stabilité tout au long de son histoire.

Dans ces mêmes secteurs, cinq structures cuvelées ont été repérées, mais seulement trois ont été fouillées et démontées dans des conditions parfois très difficiles. Ces structures se composent de deux tonneaux, de douelles de chênes, cerclées de demies branches, superposés. Proches des deux puits déjà fouillés en 2003 par K. Robin, ils sont installés dans une fosse, reposant sur le bri. Celui de la salle 5 est probablement un puits mal monté, très rapidement abandonné et comblé de matériaux de destruction. Les quatre autres sont installées deux par deux dans une grande fosse. Cet assemblage deux par deux et le comblement n'incitent pas à interpréter ces structures comme des puits ou des latrines, mais peut-être comme des structures à vocation artisanale. Des analyses parasitologiques en cours fourniront, nous l'espérons, des indications complémentaires. Le comblement d'une des deux struc-

tures cuvelées, juste dégagées mais non fouillées, a fourni un lot de plus de 600 rondelles d'un alliage cuivreux aggloméré à des éléments de fer. En attendant le résultat des radiographies, le début de l'expertise des rondelles indique qu'il s'agirait d'un ensemble de faux-monnaieur frappant des faux douzains de l'époque de Henri IV. La encore, le travail d'étude ne fait que commencer.

Si la fouille des salles initiée en 2006 et 2007 est presque achevée, l'exploration des zones d'habitation le long de la rue du Pousse-Ménil n'a pour ainsi dire pas progressé. L'opportunité d'explorer les niveaux anciens, jusqu'alors inaccessibles, a été privilégiée afin de libérer le fond de la parcelle et de faciliter la gestion des déblais. La gestion des données de cette année ainsi que le traitement de celles accumulées depuis 2006 (études de la malacofaune et de la faune) nous incite à effectuer une pause en 2009.

Alain CHAMPAGNE

Age du Fer

Antiquité

CHANIERS

Pièce des Sept Journaux Chez Girard

Ce diagnostic, situé sur la commune de Chaniers, a été provoqué par un projet de construction de 8 maisons sur une emprise de 11 000 m². Le secteur bien connu par les photographies aériennes de J. Dassié, a montré la présence d'un enclos circulaire sur les parcelles concernées.

L'intervention a mis en évidence au moins deux occupations, l'une du début du Premier âge du Fer (Hallstatt D) et l'autre de l'époque antique.

L'occupation Hallstattienne se caractérise par la présence d'au moins deux enclos circulaires, funéraires ou votifs, et

d'une concentration de trous de poteau pouvant être liés à un habitat ou à une activité agricole au sens large (enclos à bestiaux, délimitation parcellaire, ...). Le diagnostic ne nous a pas permis d'établir une relation chronologique entre les deux états, nécropole et habitat. L'occupation antique, dont la datation n'est pas encore définie par manque de marqueurs chronologiques, est liée à une activité horticole, probablement viticole, par la présence de *scrobes* que l'on retrouve sur l'ensemble du terrain d'assiette du projet.

Vincent MIALHE

Sans indices

CHATEAU D'OLÉRON

Pièce de la Saussade

Le diagnostic réalisé au cours du mois d'avril 2008 par le Service départemental d'archéologie de la Charente-Maritime sur une superficie de 12.360 m² à la Pièce de la Saussade n'a révélé aucun vestige archéologique, hormis des

éléments de parcellaires sub-contemporains (un fossé et quelques chablis).

Ludovic SOLER

CHATELLAILLON – PLAGE

Colline d'Angoute

L'intervention commencée fin mai 2008 a permis de mettre au jour une partie du mur d'enclos du prieuré Saint-Romard et plus précisément l'angle sud-est. Ce mur, d'une épaisseur de 0,60 m s'appuie, sur un autre plus épais (0,90 m) qui laisserait penser que nous avons affaire à des murs d'une bâtisse (?). L'intérieur n'a pas été fouillé. A l'extérieur, côté est, un décapage a fait apparaître une fondation peu profonde reposant sur un remblai. Il est à préciser que ces murs sont montés avec de la terre argileuse.

A proximité immédiate a été découvert un fond de cabane excavée avec de nombreux foyers utilisés à des fins alimentaires, si l'on en juge par le mobilier trouvé autour : une quantité importante de coquillages et de tessons de céramique (XIe- XIIe siècles) portant des traces de feu, datation qui serait étayée par la découverte d'une monnaie du XIe siècle. Ce fond de cabane est bordé sur un côté par une batterie de trois silos qui sembleraient plus anciens et de l'autre par un petit fossé de parcellaire (?) avec de nombreux tessons de poterie.

Michel ÉNET

DOEUIL-SUR-LE-MIGNON

Champ du Four et Chêne Allard à la Ville aux Moines

Le diagnostic réalisé sur environ 54 hectares par le Service départemental d'archéologie de la Charente-Maritime à Doeuil-sur-le-Mignon, lieu-dit " La Ville aux Moines ", a permis de repérer les vestiges d'occupations antiques et médiévales.

Au lieu-dit " Champ du Four ", un ensemble de trous de poteau, foyers, fosses et élévations très arasées sont interprétés (notamment un système d'enclos) comme des traces d'activités liées à l'élevage domestique (ovins, bovins, équidés, suidés). La céramique induit un usage prolongé durant l'époque romaine, au moins aux Ier et IIe siècles, avec une fréquentation débordant peut-être au-delà. Quelques traces de matériel d'époque républicaine (amphore notamment) indiquent une préexistence de l'occupation dans

le secteur. La partie conservée du site semble circonscrite à un fond de vallée où les vestiges furent probablement moins altérés par les activités agricoles contemporaines.

Au lieu-dit " Chêne Allard ", l'occupation gallo-romaine est également attestée par des épandages de mobilier principalement céramique et quelques fosses et fossés (parcelles ?). Enfin, un petit cimetière attribuable à l'époque carolingienne fut délimité sur la totalité de sa surface conservée. Treize sépultures, 2 sarcophages et des aménagements mixtes, ont été repérées et fouillées. Aucun autre vestige médiéval ne fut retrouvé sur l'ensemble de la surface diagnostiquée.

Ludovic SOLER

DOMPIERRE-SUR-MER

Ancien presbytère

Dans le cadre de travaux d'aménagements de la Mairie de Dompierre-sur-Mer, un diagnostic archéologique a été réalisé en novembre 2008 par le Service départemental d'archéologie de la Charente-Maritime. L'opération archéologique se situe au nord-est du chevet de l'église Saint-Pierre, le long de l'ancien presbytère.

En 1996, une précédente opération archéologique (D. Brunie) a permis de mettre au jour des sarcophages dans la

partie est de la parcelle (fig. 1). Dans la continuité de cette découverte, 14 nouveaux sarcophages ont été découverts. Il s'agit de cuves monolithes en calcaire aux couvercles en bâtière d'orientation sud-ouest/nord-est. L'un d'entre eux présente une orientation légèrement différente, sud/sud-ouest, qui confirme l'impression d'une densité peu importante des sarcophages. Les caractères généraux de ces derniers semblent pouvoir nous conduire à proposer de dater cette nécropole du haut Moyen Age.

Par ailleurs, dans quelques secteurs, l'absence de sarcophages a donné l'opportunité d'atteindre le substrat calcaire grâce au décapage mécanique. Ainsi, deux sondages ont livré sous d'importants remblais d'époque Moderne, deux sépultures aménagées dans le substrat calcaire.

En outre, un fossé d'axe nord-sud, en partie creusé dans le substrat, ayant coupé une des deux sépultures, pourrait constituer un élément structurant de la nécropole. Une éva-

luation plus complète de son tracé permettrait de déterminer sa fonction exacte.

Enfin, situé à faible profondeur, un premier mur d'orientation ouest-est a été observé ainsi que son retour dans un autre sondage. Cette maçonnerie semble correspondre à la limite du jardin du presbytère dont la construction est datée de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Léopold MAUREL

Antiquité

FONTCOUVERTE Montpensé

Un projet de lotissement (5680 m²) sur les pentes dominant le tracé de l'aqueduc de Fontcouverte à Saintes, est à l'origine de ce diagnostic. Celui-ci a mis en évidence l'absence de véritable occupation sur ce terrain. L'emplacement de l'aqueduc ne se trouve pas dans son emprise, mais quelques mètres à l'ouest d'un talus qui limite les parcelles en bas de pente.

D'une hauteur de 1,65 m, sa formation s'apparente à celle d'une banquette de culture : apport de sédiment par l'érosion ou l'action des labours, épierrement. La base du talus, constituée par des remblais qui contenaient des résidus de mortier, montre que sa formation est d'âge historique.

Ce mortier de chaux semble provenir d'une intervention située en contrebas du talus. Or la seule structure dont on puisse soupçonner l'existence dans ce secteur est l'aqueduc antique. Les études anciennes ont montré qu'il est

constitué, sur cette partie de son tracé, par deux conduits d'âge différent, le plus récent étant situé à l'est du premier. Ne pourrait-il pas s'agir des déblais dus à la construction du second conduit qui auraient entraîné avec eux des déchets de mortier se trouvant à proximité du premier conduit ?

Ces informations semblent confirmer que l'aqueduc se trouve au pied de ce talus, sur un terrain qui forme un replat continu observable dans les bois. Son parcours est visible dans le parcellaire actuel et toutes les parcelles, en lanière ou non, situées à l'est de son tracé s'articulent sur lui. La constitution du talus est donc probablement la résultante des contraintes fortes imposées par l'aqueduc, tant d'un point de vue physique que juridique (domaine public dont le statut subsiste même après l'abandon de l'aqueduc ?).

Jean-Paul NIBODEAU

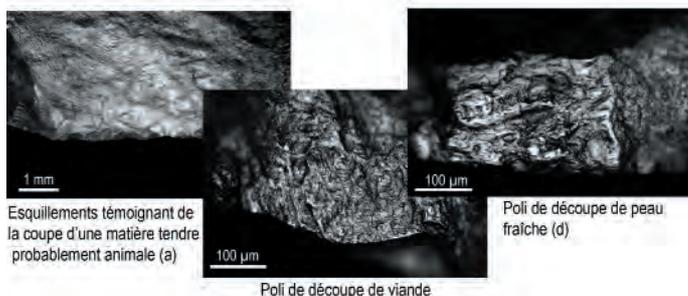
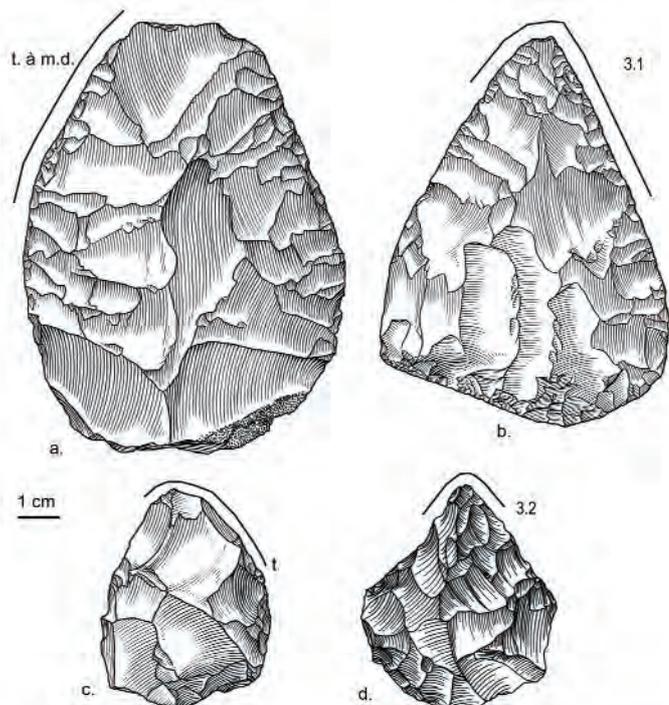
Paléolithique

JONZAC Chez Pinaud

Le site de Chez-Pinaud, désormais bien connu par une série d'évaluations et de fouilles menées dans un premier temps par J. Airvaux et collaborateurs (Airvaux, 2004 ; Airvaux et Soressi, 2005) a fait l'objet d'une reprise sous la direction conjointe des quatre cosignataires associant leurs équipes ou laboratoires de l'Université Bordeaux 1-PACEA (UMR 5199, équipe IPGQ) et le Max Planck Institute de Leipzig (Department of Human Evolution), d'abord en 2004 (fouille programmée), puis lors d'un programme triennal entre 2005 et 2007. La phase de terrain proprement dite s'est donc achevée en 2007. Nous avons convenu de publier les résultats de cette opération conjointe dans le cadre d'une monographie dont le plan a été ébauché en juin 2008.

Conformément à un engagement initial (4 ans de terrain maximum = 1 année de programmée + une triennale), nous

avons pris la décision (cf. rapport de fin de triennale 2005-07) de mettre un terme à notre projet de collaboration du moins pour la phase terrain afin de privilégier la publication d'ensemble. Nous estimons en effet les éléments comme suffisants pour étudier et analyser les unités sédimentaires incluant les vestiges du Paléolithique supérieur ancien, du Moustérien de tradition acheuléenne, du Moustérien à denticulés et, *pro parte* du Moustérien Quina. Seul ce dernier, extrêmement épais (⊕2 m ?) n'a été exploré que pour environ le tiers supérieur de son dépôt. Une troisième génération de chercheurs pourrait logiquement prendre le relais dès 2010-11 (?) et achever ainsi la fouille des US 22 à 24 jusqu'au substratum. Des discussions et démarches préliminaires ont été engagées dans ce sens que nous poursuivrons avec le SRA Poitou-Charentes.



Jonzac, Chez Pinaud : bifaces du Moustérien de Tradition Acheuléenne et traces d'utilisation identifiées sur leurs bords. Le trait continu indique la zone utilisée selon une action de découpe, " t " une matière tendre, " m.d. " une matière moyennement dure, " 3.1. " la viande, et " 3.2. " la peau.
(dessins : S. Pasty et F. Brenet, photographies : É. Claud).

Respectant nos engagements, nous avons largement fait échos des premiers résultats de cette seconde génération d'études à Jonzac, tant au niveau international (*Society of American Archaeology [SAA]* ou *Paleoanthropological meetings* : Puerto Rico 2006 [2 posters, 1 communication], Philadelphie 2008) qu'au niveau national (Bordeaux, novembre 2006) et différentes manifestations régionales (Brouage) ou locales (Jonzac, Saint-Césaire). Certaines ont été publiées sous la forme d'une synthèse pluridisciplinaire associant tous les spécialistes (Jaubert *et al.*, 2008), première synthèse complétée par des publications plus spécialisées et consacrées aux études isotopiques et à la diète alimentaire des Moustériens (Richards *et al.*, 2008), ou encore à un point de méthode comme l'application des relevés 3D à la fouille (McPherron *et al.*, 2009). Parallèlement, des travaux de thèse ont été soutenus avec l'étude fonctionnelle des outillages du Moustérien de tradition acheuléenne des US SW-06 et 07 (Claud, 2008).

La phase terrain s'est limitée durant l'hiver 2008 au seul échantillonnage sous forme de carottes de sédiments (D. Richter et col.) en vue d'essais de datation OSL (*Optical Stimulation Luminescence*) afin de compléter les datations chronométriques déjà obtenues, soit par thermolumines-

cence (TL : D. Richter), soit par ^{14}C -AMS (M. Richards). À ce titre des analyses TL sont en cours sur 23 échantillons de silex brûlés issus des niveaux du Paléolithique supérieur ancien (E-US05.2, E-US06.1) du MTA (SW-US06.1 et 06.3 SW-US 07), du Moustérien à denticulés (SW-US 08) et du Moustérien Quina (W-US022.1 et 2).

Même si nous avons été titulaire (J.J.) d'une " autorisation de fouille " en 2008, cette année a donc été presque uniquement consacrée à des études, des analyses visant, justement, à alimenter cette future monographie et nécessitant des contrats pour des post-doctorants :

- W. Rendu : étude de la saisonnalité par analyse squelettochronologique des restes dentaires des rennes du niveau Quina.

L'analyse squelettochronologique a concerné 12 dents de renne représentant autant d'individus provenant de l'US 022 (Moustérien Quina). Dans 9 cas, il a été possible d'établir un abattage se déroulant pendant la toute fin de la bonne saison et la mauvaise saison. Ces résultats dégagent des perspectives intéressantes quant aux comportements de prédation des Moustériens de Jonzac et nous permettent de continuer l'analyse sur l'ensemble de la séquence.

- C. Thiébaud : étude techno-typologique lithique du Moustérien à denticulés de l'US 08.

- É. Claud : étude fonctionnelle et tracéologique du Moustérien Quina (US W-022)[courant 2009].

Dans le même temps, B. Larmignat a également bénéficié d'un contrat, *via* l'AAPC, pour la mise au net des coupes, l'archivage et la numérisation intégrale de la documentation de fouille, notamment photographique.

Parmi les principales autres études en cours, mentionnons la poursuite de l'archéozoologie des restes animaux des niveaux du Moustérien Quina, aussi bien sur Leipzig (L. Niven, T. Steele) que sur Bordeaux (J.-B. Mallye), l'étude des industries lithiques du Paléolithique moyen (M. Soressi, Sh. McPherron) avec la perspective de procéder à des remontages systématiques des artefacts du Moustérien Quina par D. De Loecker (Leiden university), suite aux essais fructueux d'A. Delagnes et A. Michel réalisés pendant la campagne de fouille 2006.

Jacques JAUBERT
Jean-Jacques HUBLIN, Marie SORESSI,
Shannon McPHERRON, Émilie CLAUD,
William RENDU, Daniel RICHTER et Céline THIÉBAUT

Claud 2008

CLAUD (É.) - *La statut fonctionnel des bifaces au paléolithique moyen récent dans le Sud-Ouest de la France. Étude tracéologique intégrée des outillages de La Graulet, La Conne de Bergerac, Combe Brune 2, Fonseigner et Chez-Pinaud / Jonzac.* Thèse doctorat, Université Bordeaux 1, 546 p.

Jaubert et al 2008

JAUBERT (J.), HUBLIN (J.-J.), McPHERRON (Sh. P.), SORESSI (M.), BORDES (J.-G.), CLAUD (É.), COCHARD (D.), DELAGNES (A.), MALLYE (J.-B.), MICHEL (A.), NI-

CLOT (M.), NIVEN (L.), PARK (S.-J.), RENDU (W.), RICHARDS (M.), RICHTER (D.), ROUSSEL (M.), STEELE (T. E.), TEXIER (J.-P.) et THIÉBAUT (C.)- Paléolithique moyen récent et Paléolithique supérieur ancien à Jonzac (Charente-Maritime) : premiers résultats des campagnes 2004-2006, In : JAUBERT (J.) BORDES (J.-G.), ORTEGA (I.) dir. - *Les sociétés du Paléolithique dans un Grand Sud-Ouest : nouveaux gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes*. Mémoire de la Société préhistorique française, XLVII [Journées SPF, Université Bordeaux 1, Talence, 24-25 novembre 2006], p. 203-243.

Richard et al. 2008

RICHARDS (M.P.), TAYLOR (G.), STEELE (T.), McPHERRON (S.), SORESSI (M.), JAUBERT (J.), ORSCHIEDT (J.), MALLYE (J.-B.), RENDU (W.), HUBLIN (J.-J.) – Isotopic dietary analysis of a Neandertal and associated fauna from the site of Jonzac (Charente-Maritime), France, *Journal of Human evolution*, t. 55, p. 179-185.

Antiquité

Moyen Age

JONZAC

Le Moulin de Chez Bret

La fouille programmée menée à proximité du Moulin de chez Bret à Jonzac a mis au jour une première occupation de la seconde moitié du 1er siècle avant J.-C. Une *villa* est ensuite construite à partir du milieu du 1er siècle après J.-C. Elle est occupée jusqu'à la fin de l'Antiquité tardive voir le début du Haut Moyen-Age.

Les structures les plus précoces correspondent à un fossé associé à une construction sur poteaux. Dans un second temps, un bâtiment à deux nefs sur poteaux et à sablières basses est installé. A ce jour, elles ne sont connues que sur une faible surface n'autorisant aucune interprétation.

La pars urbana

L'habitation, orientée nord-sud, implantée sur une basse terrasse de la vallée de la Seugne, est mise en place à partir du milieu du 1er siècle ap. J.-C. Celle-ci connaît de nombreux agrandissements et modifications internes jusqu'à la fin de l'Antiquité.

L'habitation s'organise autour d'une cour privée et définit un plan en U. Le bâtiment 1 (100 m sur 15 m) correspond à une demeure à corps de bâtiment principal allongé et à galerie-portique en façade. Ce bâtiment ferme la *pars rustica* à l'ouest. L'organisation de l'espace laisse percevoir différentes fonctions : salles de réception, pièces de servitude et ensemble thermal. Son plan allongé évolue de la première moitié du 1er siècle aux IVe/Ve siècles et passe de 840 m² à 1380 m². La reconstruction des thermes privés et du *triclinium* correspond aux équipements que l'on trouve dans les demeures aristocratiques d'Aquitaine aux IIIe et IVe siècles.

Au cours du IIe siècle (phase 3) la cour privée, à l'ouest du bâtiment 1, est délimitée au nord par le bâtiment 7 et à l'ouest par le bâtiment 6 et un mur de clôture qui se prolonge vers le sud.

Le premier état du bâtiment 7 est de plan rectangulaire (21,12 x 6,80 m) dont l'espace interne est séparé par une cloison longitudinale. Il pourrait s'agir d'un bâtiment destiné à des activités domestiques.

Le bâtiment 6 est construit à l'ouest, en limite de la basse terrasse et de la zone inondable ; il est pratiquement parallèle au corps de logis. Il s'agit d'une construction rec-

tangulaire (13,23 m sur 28,53 m) réalisée en matériaux périssables (bois et torchis). Le mobilier archéologique, piégé dans le niveau d'enduits peints utilisé en remblai, indique une datation de la fin du 1er siècle /début du IIe siècle. Son plan s'organise à partir d'un axe de symétrie est-ouest. Un porche sous galerie se développe dans la partie centrale de la façade occidentale. La façade orientale devait également disposer d'un portique, cette partie de l'édifice n'est que partiellement connue. Ce bâtiment est détruit par un incendie, une grande partie des enduits peints sur torchis est conservée. L'agencement de la pièce centrale et notamment la présence d'une construction périphérique à plan en U pourraient correspondre à un *triclinium* (emplacement de banquettes) ou un *tablinum* (podium). Il s'agit de toute évidence d'un bâtiment d'apparat dédié à la réception, soit d'hôtes (dans le cadre privée) soit de clients (dans le cadre de l'activité économique de la *villa*).

Au cours de la phase suivante (phase 4 et 5, III/IVe siècles), suite à l'incendie du bâtiment 6, la reconstruction est entreprise en même temps que le réaménagement du bâtiment 7.

Le bâtiment 6 est entièrement reconstruit en maçonneries assez grossières. Le plan rectangulaire est conservé et agrandi vers l'ouest (30 m sur 12,98 m). La façade orientale est occupée par une galerie à portique. Sur la façade ouest il s'agit de petites salles. L'intérieur de l'espace est cloisonné. Les sols de cet état ne sont pas conservés. Cette organisation générale respecte un axe majeur, d'est en ouest, au milieu du bâtiment avec la salle à abside. Les deux salles centrales disposent d'un système de chauffage par le sol, témoin de la volonté de confort souhaité dans ces pièces.

L'aspect monumental de ce bâtiment, dans son premier état comme dans son second état, lui confère un caractère particulier dans l'organisation de la *pars urbana*. Ce bâtiment, vraisemblablement destiné à la réception d'hôtes importants n'est pas sans rappeler la " salle à manger-belvédère " présente en bordure de Gironde dans la *villa* de Plassac. Cette salle occupe la partie centrale de la façade dirigée vers la Gironde, le paysage restant donc un élément primordial. Dans le cas présent, il constitue aussi le

passage entre la cour, espace dont la composition architecturale a été soigneusement définie et la vallée de la Seugne, espace " naturel ".

La cour privée délimitée par la *pars urbana* est connue sur 42,03 m de largeur et au moins 100,35 m de longueur (4220 m²). Bien que partiellement fouillée, celle-ci révèle une organisation avec des constructions légères sur poteaux, une allée empierrée permettant l'accès entre les bâtiments 1 et 6, et la présence d'un temple classique au centre des deux bâtiments. Les éléments de datation découverts cette année dans les niveaux de cour permettent d'attribuer cette organisation à l'antiquité tardive (du IV^e au VII^e siècles).

Des éléments de construction (blocs de grand appareil et une inscription) intégrés à la fondation des bâtiments 1, 6 et 7 indiquent la présence d'un monument funéraire des I^{er}/II^e siècles. De plus, la découverte d'une incinération (du début du II^e siècle) pourrait indiquer la présence d'une nécropole à proximité de l'habitat.

La *pars rustica*

Elle s'organise à l'est de l'habitation sur un espace quadrangulaire de 150 m (N/S) sur au moins 110 m (E/O), soit environ 16 500 m².

Le bâtiment 2 (392 m²), de plan symétrique, pourrait s'apparenter à un chai. La surface de ce bâtiment est comprise entre celles des chais de la Haute-Sarrazine (Charente), 272 m², Soubise (Charente-Maritime), 300 m², et celle de Belmont à Royan (Charente-Maritime), 476 m² (Balmelle *et al.* 2001, p160). Une fouille nécessitée par l'urgence, dans le cadre de la réalisation d'un bassin pour un jet d'eau et ses canalisations, a permis la reconnaissance d'une fosse dépotoir à quelques mètres à l'est de ce bâtiment et la découverte, entre autres, d'une serpette à vendanger. La présence de cet outil est peut être l'indice d'une activité viticole dans cette exploitation. Toutefois, bien que le bâtiment 2 puisse correspondre à un chai, aucune structure

liée à la viticulture n'est à ce jour connue dans la *villa* de Jonzac. De plus on ne peut pas exclure la possibilité de culture de vigne pour du raisin de consommation.

Le bâtiment 3 (210 m² minimum) construit en architecture mixte (bois et maçonneries) avec des poteaux et cloisons légères peut correspondre à une étable ou une écurie.

Le bâtiment 5 correspond à un grenier sur poteaux de 21 m².

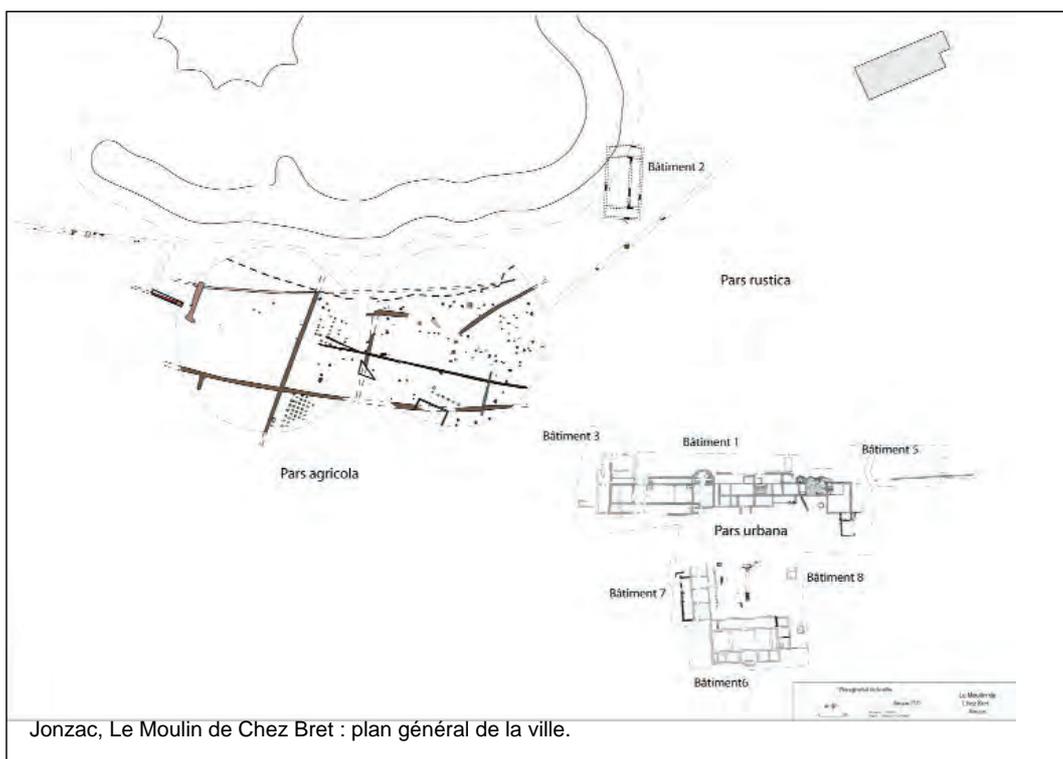
La *pars agricola*

Elle a été partiellement repérée au nord de la *villa* lors d'une fouille nécessitée par l'urgence, dans le cadre de la réalisation d'un bassin pour un jet d'eau et ses canalisations (fouille réalisée en mars 2007 par K. Robin, rapport de fouille en cours). Il s'agit d'un parcellaire fossoyé qui définit des espaces quadrangulaires selon des axes N/S et E/O. Trois parcelles ont pu être identifiées (1288 m², 1480 m² et 2604 m²). Des fosses de plantation d'un verger antique ont été reconnues dans la parcelle de 1288 m². Ces fosses, de forme circulaire (60 à 80 cm de diamètre pour une profondeur maximale de 25 cm), sont alignées et espacées de 1 à 1,5 m.

Un puits, un bâtiment de stockage à vocation agricole, une structure de combustion ainsi que des trous de poteau sont également présents.

Les campagnes de fouille menées sur cette *villa* depuis 2003 permettent de préciser le plan et l'évolution chronologique de la *pars urbana*. La présence de certains équipements (thermes, *triclinium*, temple), ainsi que la superficie des bâtiments et des espaces non bâtis la place parmi les demeures aristocratiques et induisent le statut particulier de ses propriétaires.

L'activité agricole de cette *villa* n'est pas connue à ce jour. Le programme de fouille à mettre en place dans les prochaines années sur la *pars rustica* permettra de préciser l'implantation des bâtiments agricoles et leur fonction (stockage de culture céréalière et/ou fourragère, élevage, viticulture...).



La surface de cette habitation et les témoignages architecturaux indiquent qu'il s'agit d'une demeure aristocratique de premier plan pour cette région. Les agrandissements de la partie nord des bâtiments 1 et 7 montrent une technique de construction sur murs bahut et pans de bois plus récente. Le mobilier métallique et céramique indique que la *villa* est occupée jusqu'au VII^e siècle.

Karine ROBIN

Robin 2008

ROBIN (K.) – La *villa* gallo-romain de Jonzac (Charente-Maritime), Bull. AAPC, n° 37, p. 55-63.

À l'issue du décapage à l'emplacement de projets conjoints de lotissements prévus au nord de l'agglomération de La Rochelle, la densité, la nature et la chronologie des vestiges découverts confirment les résultats des diagnostics menés en 2006 et 2007 (E. Galtié et S. Leconte).

La fouille, menée en 2008 sur une durée de 8 mois et une superficie de 5 hectares, a su mettre en évidence un bâti antique, différents espaces d'inhumation (antique et médiévaux) et un habitat du haut Moyen Age. L'ensemble de ces différentes occupations couvrent près d'un millénaire (IIe-Xe siècles). Elles s'intègrent aussi à une maille serrée d'implantations antiques et médiévales autour de La Rochelle

Le site est implanté sur le versant nord d'un vallon conduisant au marais de Pompin, ancienne anse marine. La pente, armée par l'alternance de bancs de calcaire et de lits marneux et aujourd'hui régulière, était encore à la période romaine creusée de petites terrasses naturelles qui ont guidé les installations et assurent une conservation de la stratigraphie verticale au dessus des marnes, érodées en cuvette.

Une phase antique, artisanale et funéraire

L'occupation antique est représentée par la part conservée (35m sur 12) d'un chai. A son extrémité orientale, sont organisés de part et d'autre d'une aire de foulage, deux profonds bassins à cupules et emmarchement. Une pièce étanche au sol de béton de tuileau complète le dispositif et l'aire de stockage s'étend dans le reste du bâti. Ce type de construction reconnue par ailleurs dans la région rochelaise, est ici daté au plus précoce du second siècle. Il évoluera jusqu'aux V-VIe siècles par l'abandon de sa fonction viticole et par l'installation vraisemblable d'un artisanat du fer. Cette transformation s'accompagne de modifications légères du bâti comme l'érection de poteaux contre les parements internes des murs.

Le bâtiment viticole est bordé, au nord, par les vestiges d'une voirie au niveau de circulation imprimé dans le substrat calcaire. L'orientation du bâtiment reprend aussi celle d'un réseau de fossés, qui maillent la superficie du décapage.

Au pied du pignon occidental du bâtiment, est percée une petite série de trois tombes d'enfant. L'un d'eux est inhumé dans une vaste fosse (3 m sur 2 pour une profondeur de 1,30 m) et accompagné par un riche mobilier de verre, céramique,

vestiges de chaussures groupés au pied du défunt et les découpes d'un suidé déposées en position anatomique à côté du corps. La première analyse du mobilier permet de dater l'inhumation aux alentours des II-IIIe siècles de notre ère.

Si cette tombe spectaculaire reste toutefois relativement courante dans le monde romain, sa voisine, d'une toute autre ampleur, demeure à ce jour en Gaule romaine un témoignage unique d'une sépulture multiple.

C'est une fosse de forme quadrangulaire de 8,5 m de long pour 3,5 m de large. Elle a livré dans sa moitié orientale un squelette d'adulte en décubitus dorsal, accompagné d'un dépôt de vases en céramique ou en verre, accompagnés d'offrandes alimentaires (porc, coq, poissons, coquillages



L'Houmeau, Monsidun : sépulture antique monumentale et multiple (clichés : O. Dayrens). Vue verticale montrant les deux sépultures attribuées à la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C., disposées au fond de la fosse, recouvertes au IVe par un troisième squelette.

marins...). Le corps et les offrandes étaient contenus dans des coffres en bois, restitués grâce à la présence de clous métalliques. La moitié occidentale de la vaste fosse accueillait un second individu, sans doute aussi richement doté mais en grande partie perturbé par un événement ancien encore à déterminer. En l'état de l'étude cette tombe, ces 2 défunts ont pu être inhumés en même temps dans la deuxième moitié du IIe siècle. Enfin, un troisième squelette accompagné d'un dépôt périphérique de 7 vases en céramique, est inhumé plus tardivement (IVe siècle) contre la paroi nord de la fosse au dessus des précédents. L'analyse de la tombe, en cours, s'appuie en plus des données classiques sur un relevé en 3D, financé par le SRA Poitou-Charentes. La phase antique doit se compléter vers l'est et le sud par un secteur de vestiges plus lâches (attribués de façon large aux II-VIe siècles), cependant marqué par un



L'Houmeau, Monsidun : sépulture antique monumentale et multiple (clichés : O. Dayrens). Vue de détail et oblique du défunt oriental (IIe siècle), accompagné d'un riche dépôt de mobilier en céramique et en verre et d'offrandes alimentaires. Ces dépôts sont contenus dans des coffres, devinés grâce à la présence de clous alignés et d'effet de paroi.

ensemble de bâtiments sur poteaux porteurs, encadrés par un réseau de fossés. Ils sont construits à proximité de carrières d'exploitation des bancs de calcaire et d'un four à chaux. Ce dernier de plan elliptique (4 m sur 3) est terrassé dans la pente prononcée de ce secteur de la fouille. Ce four à charbon a gardé la dernière chauffe, indurée sur les banquettes latérales et effondrée dans la tranchée centrale. Il communique par une entrée étroite et maçonnée avec une vaste aire de travail, creusée au sud. Plusieurs réaménagements, en particulier des rechapages des surfaces en contact avec le feu et la réfection de l'entrée ponctuent la durée de fonctionnement du four.

Enfin, dans un secteur intermédiaire, sans vestiges importants, une sépulture à incinération reste isolée. La petite fosse contient, dans un coffre de dalles, un service flavien de 10 pièces (assiettes et coupelles du sud de la Gaule), une cruche, 3 pots et un vase en verre. L'urne cinéraire en céramique est déposée sur le coffre.

Des vestiges du haut Moyen Age organisés

Le haut Moyen Age est essentiellement représenté par 120 sépultures strictement réparties au sein d'un habitat plus lâche. L'ensemble semble encadré par un réseau de fossés, dont une part est héritée du réseau antique. L'architecture des tombes varie peu : à côté de tombes en pleine terre, le mode d'inhumation dominant reste le coffre de dalles aménagé dans une fosse. Leur distribution n'est pas aléatoire : si des tombes isolées sont repérées, elles sont le plus souvent groupées par lot de diverses importances de 4 individus à 1 à 2 dizaines concentrés autour de bâtiments et d'aire de travail ou à l'in-

térieur d'espaces clairement limités par des fossés qui guident l'implantation en rangées. L'un des ensembles regroupe 10 sépultures en coffre, aux défunts parfois richement dotés (fibules, boucles d'oreille, anneau, bracelets de perle de verre). Cet ensemble est confiné dans un espace restreint au nord d'une zone de travail (niveau de circulation, traces de foyer) encadré par des silos. D'autres sépultures sont organisées en rangées autour de bâtiments ou d'espaces de travail, clairement alignés le long de fossés médiévaux ou hérités de l'Antiquité.

Les bâtiments, au nombre de 15, sont le plus souvent réduits à des solins parfois combinés avec des trous de poteau, dessinant des plans incomplets. Ils sont aussi rarement accompagnés d'attributs permettant de s'assurer de leur fonction, même si quelques foyers aménagés sont toutefois associés à certaines unités. Le mobilier cale la majorité des bâtiments pendant la période carolingienne.

Des aires d'ensilage et quatre puits agrémentent l'espace médiéval. Les deux puits fouillés atteignent la nappe à 14 m et sont uniformément comblés, rapidement, à la période carolingienne.

La fouille a confirmé les impressions laissées par les résultats des diagnostics : un habitat dense du haut Moyen Age fait suite, sans hiatus important, à une occupation antique, classique pour la région hormis la présence d'une sépulture monumentale.

Le site de Monsidun est l'occasion unique, dans cette région, d'appréhender sur une grande superficie, l'évolution de l'occupation d'un territoire sur près de dix siècles, tant du point de l'architecture et des activités que de l'environnement ou des apports alimentaires, questions devenues importantes par les singularités du site, implantation en bord de mer et chronologie débordant sur deux périodes habituellement séparées dans cette région.

Thierry CORNEC

Époque moderne

L'HOUMEAU

Rue de la République rue des Ecoles

La réalisation d'un diagnostic archéologique à L'Houmeau rue de la République et rue des Ecoles à l'emplacement d'un futur lotissement de 1,2 hectare a révélé l'absence de site archéologique significatif. Seul un aménagement moderne ou contemporain a été détecté. Il s'agit de la fondation d'un mur marquant la limite d'un clos présent sur le cadastre ancien.

Ce mur implanté dans l'axe d'un talweg est bordé de part et d'autre par des fossés aménagés à des fins de drainage. Dans l'un d'eux, un puisard a été creusé afin de drainer l'eau en profondeur en perçant les couches marneuses imperméables du substrat. On notera aussi un fossé de parcellaire.

Le diagnostic a permis aussi l'étude d'un fond de vallon s'ouvrant vers la mer et occupé à son extrémité nord-ouest durant la Protohistoire.

Stéphane VACHER

Époque moderne

LA ROCHELLE 23, rue du Duc

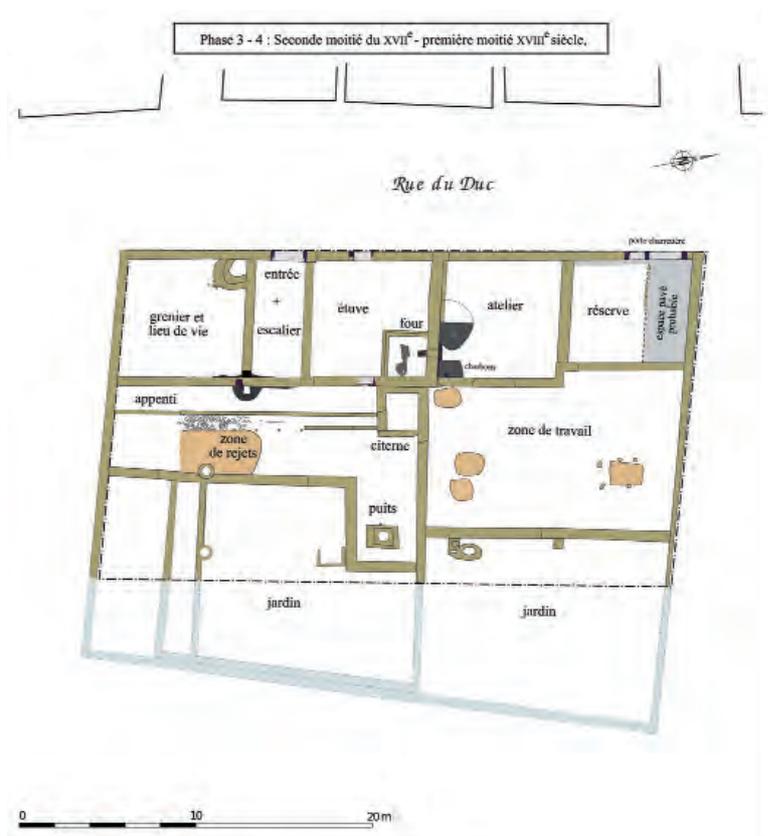
Le site du 23 rue du Duc est localisé sur la côte Atlantique dans la ville de La Rochelle en Charente-Maritime. Son implantation au sein du quartier St Nicolas en bordure du port en fait un site intéressant pour la compréhension de cette partie de l'agglomération. En effet, le quartier forme à lui seul une entité géographique et historique. Tout d'abord, il s'agit d'une île qui n'est reliée à la cité qu'en 1202 par la mise en place d'un pont (Saint-Sauveur). Ensuite, cet îlot se démarque parce qu'il forme une paroisse indépendante sous l'égide de l'église Saint-Nicolas rattachée à l'abbaye de Déols et non de Notre-Dame de Cougnes qui contrôle le reste des édifices religieux de la ville. C'est pourquoi, de part ces différents aspects, on suppose¹ que cette paroisse correspond au village de pêcheurs originel ayant donné naissance à la ville de La Rochelle.

Au début du XIII^e siècle, suite à un acte de Jean Sans Terre qui confère aux Rochelais le droit de défendre leur ville, le quartier est doté d'un rempart qui perdurera jusqu'à la fin du XVI^e siècle et l'émergence d'une nouvelle enceinte bastionnée. Avant cette nouvelle organisation de l'espace, le site du 23 rue du Duc se trouvait en périphérie immédiate du rempart médiéval dans une zone de marais.

L'objectif de l'opération de fouille était donc d'éclairer les conditions de l'urbanisation de cette partie de l'îlot après l'agrandissement de l'enceinte et de tenter d'établir, d'après le mobilier, le type d'activité présent dans le quartier ainsi que la part des échanges commerciaux en lien avec l'activité portuaire.

Il ressort de l'opération que le site est implanté au sein d'un vaste système lagunaire dont la formation remonte au façonnage de la côte et à l'installation sur cette partie d'un cordon dunaire. La présence du marais et des nombreux chenaux est le résultat encore visible de cette organisation géologique. Le marais semble, d'après les sources et les cartes anciennes, avoir été occupé dès l'époque médiévale avec l'implantation de salines. La présence sur le site d'une vaste dépression à fond plat dont nous n'avons pas pu appréhender la taille présuppose ce type de structure. Une des parties les plus anciennes du site correspond également à un chenal naturel sur lequel le rempart médiéval est venu s'appuyer pour faire office de douve. Le sondage ouvert en travers de ce fossé ou chenal a mis en évidence l'entretien régulier de cet édifice avec la quasi absence

de mobilier antérieur au XVI^e siècle. Cette situation conforte un texte de 1490² qui stipule la mise en place du curage du fossé pour le maintenir en eau.



La Rochelle, Rue du Duc : plan général des vestiges (seconde moitié du XVII^e – première moitié du XVIII^e siècle).

A la suite de l'émergence d'une nouvelle enceinte bastionnée entre 1568 et 1598 la zone inscrite entre les deux enceintes est progressivement asséchée, ce qui offre un nouvel espace vierge permettant l'expansion urbaine. On assiste alors au comblement du fossé médiéval et probablement au démantèlement du rempart.

D'après l'étude du mobilier et de la carotte effectuée au sein du fossé, il apparaît que le remplissage s'est opéré de façon progressive (différents niveaux de mise en herbe) sur une période assez courte (dernier quart du XVI^e siècle et premier quart du XVII^e siècle) avec des matériaux identiques. Il s'agit d'un apport massif de déchets de boucheries ou d'abattoirs. En effet, on constate la présence d'une

¹ FAVREAU R., " Les débuts de la ville de La Rochelle ", CCM, XXX, 1987, p. 6.

² WARMOES I. " Les fortifications médiévales de La Rochelle... " op. Cit., p. 61, d'après Ms 47 et 59, médiathèque La Rochelle.

part importante d'ossements avec des traces de découpes caractéristiques de cet artisanat. La présence de matériaux périssables ou déchets organiques de type peaux et sang semble se refléter dans cette couche noire anoxique en cours de pétrolification. Un apport de brie marin associé à des pierres et des galets vient recouvrir l'ensemble de cette matrice " instable ".

Si d'après Warmoes qui cite l'annaliste Baudoin³ la construction du rempart médiéval a nécessité la mise en place de pieux en bois à la verticale et à l'horizontale pour éviter qu'il ne s'enfonçe, il en est tout autrement pour le bâtiment principal installé au n° 23 de la rue du Duc actuelle. Aucun aménagement de ce type n'a été identifié lors de l'opération, les murs étant à peine inscrits dans le sédiment noir (rejets de boucheries) correspondant au comblement du fossé. En revanche, on a pu constater qu'ils étaient parfaitement calés dans les niveaux de remblais d'assainissement installés dans les différentes salles. De plus, le cloisonnement de l'ensemble du bâtiment entre deux grands murs de parcelles (peut-être mieux fondés ?) ainsi que les portées assez courtes des salles associées à la présence d'arcs de décharge ont sans doute suffi à stabiliser l'édifice. Enfin, l'analyse du sédiment, sur lequel repose les murs démontre qu'il s'agit d'un niveau assez compact argilo-limoneux poreux qui pourrait avoir joué un rôle identique à celui utilisé lors d'un apport de graviers, galets ou sables grossiers, l'eau circulant librement sous les fondations qui conservent une assise stable.

Malgré un assèchement rapide du secteur et des indications littéraires suggérant un engorgement des habitants au sein de la ville médiévale, les bâtiments ne se mettent en place qu'au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle comme l'indiquent les plans de 1638 et 1689 dessinés par Claude Masse à la fin du XVIIe siècle⁴. Il est possible que ce soit le résultat du siège de 1628 marqué par une diminution de la population (mortalité et départs) de la ville. D'ailleurs, l'espace bâti mis au jour semble ne pas être à vocation résidentielle. En effet, les couches d'occupation et les sols identifiés sont pauvres en mobilier et rarement très épais à l'inverse de ceux identifiés à Brouage⁵ dans les habitations de cette période. On constate également l'absence de zone de foyer ou de cheminée au sein du bâtiment principal. En revanche le mobilier recueilli en arrière de ce bâtiment, dans des fosses dépotoirs ou de travail, indique la présence d'une activité tournée vers le traitement du sucre avec plus de 3000 fragments de pots liés à cette industrie.

La présence au sein du bâtiment de structures de type four, citerne, bac à charbon, porte charretière ainsi qu'une organisation générale comparable aux manufactures à sucre connues aux Antilles ne laisse aucun doute sur la vocation des lieux. Toutefois, cette activité périclité très rapidement au cours du XVIIIe siècle. On assiste ainsi à une transformation rapide dans l'organisation générale du bâti. Les murs de parcelle sont récupérés, probablement pour agrandir la propriété vers l'est. Deux cloisons internes au bâti-

ment principal sont abattues et un apport massif de remblais transforme ces pièces en grandes salles type hangars. Au nord du site, on note l'apparition d'un autre hangar et au sud la mise en place de " l'habitation principale ". Au centre de la parcelle, l'espace est dépourvu de construction si ce n'est le puits toujours présent. La mise au jour sur le site de nombreux bouchons de fioles et d'un sédiment gras cendreux régulièrement associé aux couches de cette période traduirait une activité tournée vers la production des eaux de vie. Ainsi, le four identifié lors du diagnostic dans la partie non prescrite correspond sans doute à une chaudière de distillerie. Cette activité est présente sur les lieux avec les Cognacs Godet au minimum à la fin du XIXe siècle. Les nouveaux aménagements de la seconde moitié du XVIIIe siècle pourraient correspondre à des hangars



La Rochelle, Rue du Duc : vue du four et de la citerne (cliché : B. ZÉLIE).

de stockage des fûts de chêne et expliquer l'absence d'occupation sur ces niveaux de terre battue.

L'ensemble des résultats collectés par l'opération du 23 rue du Duc atteste que l'agrandissement du quartier lié à la mise en place d'un nouveau rempart à la fin du XVIe siècle ne provoque aucun développement de l'habitat. Ce n'est qu'au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'apparaissent de nouveaux bâtiments. La proximité immédiate du quartier Saint-Nicolas avec le port, associée à un commerce colonial en pleine expansion, contribue alors à l'émergence d'infrastructures. Ainsi, sous Colbert, La Rochelle bénéficie de l'impulsion de grandes compagnies qui s'installent dans la ville, comme celle du Nord et la Compagnie des Indes Occidentales. Elles importent une grande quantité de sucres bruts dans le but de les raffiner, pour ensuite les exporter dans des pays de la Baltique ou de la Scandinavie. La présence d'une petite manufacture à sucre au 23 rue du Duc précise l'existence de cette activité dans ce quartier pour la fin du XVIIIe siècle. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la réorganisation des bâtiments et la culture matérielle mise au jour révèlent une nouvelle orientation commerciale tournée vers l'exportation des eaux de vie. Cette situation corrobore les données de Delafosse qui note une explosion des raffineries à partir de 1680 tout en indiquant que peu d'entre elles vont fonctionner durablement.

³ WARMOES I. " Les fortifications médiévales de La Rochelle... " op. Cit., pp. 8-9, d'après Ms 50, médiathèque La Rochelle.⁴ Recueil des Planches de La Rochelle, Rupella, 1979

⁵ Robin K., Brouage square Champlain, rapport de fouilles programmées, mars-avril 2003, SRA Poitou-Charentes, 2004.

LA ROCHELLE

9, Place du Commandant de la Motte Rouge

Moyen Age

Époque moderne

L'intervention archéologique menée au 9, place du Commandant de la Motte Rouge à La Rochelle précède la construction d'un immeuble d'habitation. La parcelle d'environ 550 m² jouxte l'ancienne église Saint-Nicolas reconstruite au XVII^e siècle à l'emplacement d'un édifice plus ancien. Le chantier s'est déroulé du 25 août au 3 octobre 2008 avec une équipe de six personnes.

Les premières constatations permettent d'avancer une série d'hypothèses qui devront passer au révélateur d'une analyse plus fine.

Ce quartier de la Rochelle semble connaître une première urbanisation à la fin du XII^e siècle avec le gain de terres sur les marais environnants. Les niveaux observés les plus anciens peuvent correspondre à cette phase. Ce faubourg est alors enceint par un rempart au début du siècle suivant.



La Rochelle, Place du Commandant de la Motte Rouge : sépultures (cliché : G. Demeure).

Une portion de celui-ci a d'ailleurs été identifiée. Sa largeur atteint 2,90 m. Côté est, le rempart est bordé d'un fossé faisant également office de chenal.

D'autres éléments de maçonnerie, en limite nord du chantier, se rattachent peut-être à l'église primitive, mais pour l'instant il convient de rester prudent à ce sujet.

En revanche, il n'y a aucun doute sur la destination de la majeure partie de l'espace exploré : il s'agit d'un cimetière. Trente-sept sépultures ont été identifiées sur une superficie réduite. De nombreux recouvrements et superpositions ont été constatés, confirmant la densité de ce lieu d'inhumation. Le rempart en marque la limite est. Plusieurs de ces sépultures sont perturbées par la construction de ce qui pourrait être un ajout de chapelle latérale à l'église Saint-Nicolas. Cet agrandissement ne semble pas intervenir avant la fin du XIV^e siècle ou le courant du XV^e siècle. Là encore, cela reste à confirmer. Les dernières inhumations semblent intervenir à la charnière entre le XV^e et le XVI^e siècle.

Le fait marquant suivant est la destruction de l'église à la fin du XVI^e siècle afin d'en récupérer les matériaux pour renforcer les fortifications de la ville menacée par son statut de place protestante. D'importantes couches de démolition de mortier, d'ardoises et d'éléments en calcaire semblent l'attester. De plus, toutes les pierres de parement ont été récupérées.

Suite au grand siège de 1628, le rempart est démantelé, son fossé comblé et le niveau général rehaussé. Le mobilier céramique retrouvé à l'extérieur du rempart et dans les parties remblayées concorde bien avec cette période du XVII^e siècle. Avec le retour des catholiques, l'église Saint-Nicolas est reconstruite. Elle est achevée en 1672.

La parcelle retrouve également sa destination de cimetière probablement autour du milieu du XVII^e siècle. Quarante et une sépultures ont été repérées mais non fouillées.

À la fin du XIX^e siècle la parcelle est transformée en jardin.

Les études en cours (céramique, géomorphologique et anthropologique) devraient permettre de mieux cerner les tendances esquissées ici.

Guillaume DEMEURE

LA ROCHELLE

Rue du Dr. Schweitzer, hôpital

Cette opération de diagnostic était engendrée par un projet de construction de parkings souterrains et de logements dans la partie sud de l'enceinte de l'hôpital de La Rochelle, sur une surface de 10060 m². La prescription est motivée par la localisation des terrains entre l'enceinte urbaine du début du XVIIe s. (porte Maubec et vestiges du bastion de Maubec découvert en 2004¹) et celle de la fin du XVIIe s. (demi bastion Dauphin) dont les travaux, conduit par l'ingénieur Ferry, ont débuté en 1689. Entre les deux est connu, pour la seconde moitié du XVIIIe s., l'hôpital protestant dont les bâtiments ont été détruits en 1975.

Le projet se décompose en deux entités qui correspondent à deux zones de vestiges archéologiques bien distinctes.

Le secteur oriental correspond à l'emplacement du demi bastion Dauphin. Ses structures sont conservées à faible profondeur sous les parkings actuels. Les sondages ont permis de recalculer avec précision le tracé du bastion par la mise au jour de son flanc nord. Son parement est en excellent état de conservation et correspond en tout point aux parties conservées du bastion de Bourgogne situé au nord de l'hôpital. En revanche les sondages apportent des renseignements très intéressants sur la structure interne de la fortification : des murs de moellons et pierrailles sont disposés perpendiculairement aux faces parementées et sont entièrement noyés dans la masse du bastion. Les murs sont directement posés sur le substrat naturel et montés au fur et à mesure que sont disposés les remblais à l'intérieur de l'édifice. Les matériaux utilisés pour remplir la structure proviennent du creusement des fossés et sont essentiellement composés de marne et de pierrailles de calcaire marneux. Extrêmement pauvre en mobilier, ces remblais ont livré une coupelle intacte en céramique sigillée de la fin 1er-début du 2e s. ap. J.-C². Sa présence atteste probablement l'existence de sépultures gallo-romaines sur l'emplacement des fossés.

A l'ouest, le second secteur est occupé par le fossé et le glacis de l'enceinte de sûreté protestante achevée vers 1610. Seule la partie supérieure du comblement de ce fossé a pu être repérée à plus de 2,00 m de profondeur, sa largeur est estimée au plus à 42 m entre les bastions. Son emplacement est occupé par un habitat dès le XVIIIe s. et qui perdura jusqu'au début du dernier quart du XXe s. La contrescarpe et le chemin couvert n'ont pas été localisés, mais plus à l'est sont apparus les masses d'argile brune du

glacis dont on peut estimer la largeur à environ 55 m pour une hauteur conservée de 0,80 m, qui s'amenuise progressivement vers l'est. Après la destruction de l'enceinte, à partir de 1628, les terrains sont lotis, des jardins aménagés. L'extrémité orientale de ce secteur est remblayée et sert de dépotoir à une (ou plusieurs) raffinerie de sucre comme le montre l'abondant mobilier céramique constitué de cônes à pain de sucre et de jarres à mélasse, mais également de scories, faune et tuiles.

Par actes des 28 mars et 3 décembre 1765, Barthélemy Ranson et son épouse Judith Seignette font l'acquisition, sur les terrains précédents, de deux maisons avec jardin pour y établir un hospice et un cimetière au service de la communauté protestante. Deux ailes d'un bâtiment en U ont été rencontrées : juste arasés sous le bitume des parkings, les murs, de 0,60 m de largeur, sont construits en moellons liés à l'argile. Quelques aménagements ont été reconnus comme un caniveau associé à un puisard ainsi qu'une aire dallée soigneusement délimitées par des bordures en pierres de tailles qui encadrent des briques posées sur champ, des blocs de calcaire et des pierres de lest. Les sols sont en revanche rarement conservés. Au sud du bâtiment s'étendait le jardin dont il est possible d'estimer, d'après les plans anciens, la surface à plus de 1700 m². Plus de trente sépultures y ont été mises au jour, une seule a été fouillée. Les individus sont orientés le plus souvent est/nord-est/ouest/sud-ouest, la tête à l'ouest, soit en fonction du parcellaire. Ils sont généralement disposés dans des cercueils, rectangulaires ou trapézoïdaux comme le montrent les traces de bois ou les clous conservés en place. En fonction des différentes hypothèses de calcul prenant en compte la surface probable du cimetière, les espaces libres et la proportion de sépultures au m², on obtient une fourchette de 300 à 875 sépultures, ce que ne contredisent pas les textes. Si une partie de la population ensevelie est celle de l'hôpital protestant, l'autre part provient des coreligionnaires de la ville. Ce cimetière et son hôpital n'en constituent pas moins un exemple unique pour cette seconde moitié du XVIIIe siècle. Le cimetière, comme tous ceux de la ville, fut fermé à la révolution et l'hospice rattaché à l'hôpital général, tout en gardant sa spécificité confessionnelle.

Jean-Paul NIBODEAU

¹ Nibodeau, Mialhe 2004 : NIBODEAU (J.-P.), MIALHE (V.). – La Rochelle : Hôpital, Zone Maubec. Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, Poitiers, 2004, 25 p., 14 fig., 6 fig. annexes.

² Datation David Guitton, Centre Archéologique INRAP, Poitiers.

³ Ce bâtiment s'organise autour d'une cour tournée vers le nord. Le porche d'entrée qui donnait sur la rue du Prêche est encore en élévation. Il se composait d'un corps principal (de 26 x 7,50 m), qui apparaît comme le mieux bâti, en retrait de la rue et de deux ailes en retour d'équerre, de moins bonne qualité et qui lui sont postérieures.

Un projet de construction d'immeubles d'habitation avec parking souterrain dans le centre ville de La Rochelle a occasionné la réalisation d'une fouille durant l'été 2008 sur une période de deux mois et demi. Le terrain concerné, situé aux numéros 9-14 rue Alcide d'Orbigny, se développe sur l'emprise de l'ancienne école Notre-Dame, appartenant aux Frères des Ecoles Chrétiennes, ainsi que sur une partie des jardins mitoyens du couvent des Carmélites. La surface fouillée était d'environ 1600 m².

Le site offre l'opportunité d'étudier une partie d'un îlot urbain relevant de la paroisse Notre-Dame de Cougnes, citée dès 1139. Ce quartier ne fut englobé *intra muros* qu'à partir du XIVe siècle lors de la mise en place de la deuxième enceinte de la ville. L'intérêt de la fouille résidait dans la compréhension de l'organisation et du développement du quartier depuis ses origines, au XIIIe siècle, à nos jours.

Bien que certaines données, d'ordre chronologique notamment, soient encore en cours d'étude, il est possible d'appréhender les grandes mutations de l'îlot au cours du temps, caractérisées essentiellement par la diversité des aménagements.



La Rochelle, rue Alcide d'Orbigny : vue d'ensemble des aménagements moderne et contemporain de la zone des jardins
(cliché : A. GUÉRITEAU).

Ainsi, il apparaît que ce lieu eut comme première fonction, au XIIIe siècle, l'extraction de calcaire. Les carrières, à ciel ouvert, présentent de hauts fronts de taille d'une profondeur de 4 m. Ils ont été ponctuellement observés. Plusieurs structures anthropiques (foyers, trous de poteau) ayant piégé du matériel céramique datant et directement installées sur le calcaire altéré appuient l'idée d'une occupation *in situ* durant cette phase d'activité. A cette période, d'après les données textuelles, le site est à l'extérieur des murs de la ville.

À l'arrêt de cette exploitation, le lieu change de physionomie et de fonction. Est-ce dû à une nouvelle position topo-

graphique intégrant alors le quartier dans les nouveaux murs de la ville ? Toujours est-il qu'un axe viaire, d'orientation est-ouest et parallèle à l'actuelle rue Alcide d'Orbigny, est aménagé. Cette voie de circulation, composée de calcaire pilé et ayant subi plusieurs réfections, restructure le quartier. Cependant, en l'absence d'indice d'une quelconque activité observé lors de la fouille, la fonction des espaces périphériques à la voie reste à déterminer. Une enquête historique sur le parcellaire de la ville devrait permettre de mieux comprendre l'intégration de cette rue dans le lotissement ancien.

Vers les XVe-XVIe siècles, l'îlot se modifie pour prendre son visage actuel. Les aménagements médiévaux sont en grande partie abandonnés et remblayés, la voie disparaît au profit peut-être de l'actuelle rue A. d'Orbigny.

Le cœur de l'îlot est consacré à l'aménagement de jardins tandis qu'au nord, le long de la rue A. d'Orbigny (ancienne rue des Prêtres), un habitat aggloméré se développe. Ce dernier subira un nombre conséquent de remaniements, avec en l'occurrence, entre les XVIIe et XVIIIe siècles, l'ajout d'une cave avec accès par tour d'escalier et au début du XIXe siècle, la construction de deux fours à usage culinaire. Cependant, au milieu du XIXe siècle, la construction sur l'emplacement de ces bâtiments d'une chapelle et d'une cave a tronqué les continuités architecturales. Il ne reste aujourd'hui de cet habitat qu'une façade arrière du XVIIIe siècle, conservée malgré tout dans le projet immobilier.

Du côté des jardins, cette occupation est caractérisée par des installations successives diverses à vocation domestique ou artisanale : latrines, bases de piliers, murets, cuves ou citernes, puisards, ... Une grande quantité de fosses dépotoirs marque également toute la période d'utilisation de cet espace. Le comblement de certaines nous renseigne, pour le XVIe siècle entre autres, sur l'existence à proximité d'une résidence richement ornée (carreaux de pavement très décorés, fragments de vitraux, ...). D'autres sont les marqueurs de zones de rejet de différentes activités pratiquées dans le quartier. Elles reflètent l'existence à proximité d'ateliers de boucherie ou tannerie et de raffinerie de sucre.

La mixité observée dans la fréquentation de l'îlot, entre habitat bourgeois et activités artisanales, confère à ce quartier une physionomie particulière qu'une étude historique devrait permettre de qualifier pour les périodes modernes, les mieux renseignées aussi du point de vue archéologique.

Armelle GUÉRITEAU

LA ROCHELLE 14-16 rue Delayant

Localisée dans l'angle nord-ouest de l'enceinte urbaine des XIIIe-XIVe s., cette opération de diagnostic, sur une parcelle de 1282 m², avait pour principal objectif d'en localiser le tracé. Les bâtiments encore en élévation de l'ancienne école Saint-Joseph ont limité l'étude aux seules cours où deux tranchées furent réalisées. Elles nous apportent une vision contrastée de l'occupation de ce terrain.

La présence de l'enceinte n'a pu être détectée par les deux tranchées, son tracé reste donc hypothétique, il ne pourrait se situer au mieux que sur la bordure nord du site.

À l'ouest, la tranchée de sondage a livré, sous d'épais remblais de l'époque moderne, une ouverture de carrière et plusieurs excavations qui s'articulent autour de l'angle d'un bâtiment. De ce dernier il ne subsistait qu'une assise de moellons montés à l'argile, posé directement sur le substrat calcaire. Les comblements des excavations sont en partie constitués de dépotoirs riches en concentrations de coquillages avec un choix particulier dans les espèces consommées. Le mobilier céramique est attribuable aux XIIIe-XIVe s.

Du côté oriental, la seconde tranchée a permis de reconnaître, vers le sud, une série de remblais de calcaire et de marne jaune alternant avec de fines couches de terre brune argileuse. Il s'agit de rebus d'extraction (marne et pieraille de calcaire marneux) impropre à la construction. Ils peuvent provenir aussi bien de petites carrières comme celles situées à l'ouest, ou de creusement plus important comme celui du fossé médiéval. Ils ont déjà été rencontrés à l'arrière de l'enceinte mise au jour au Muséum d'Histoire naturelle où ils constituaient une levée ou terrée. Un sol et des niveaux d'occupation, recoupés par un caniveau, ont été reconnus au sommet de ces remblais, ils ont livré de la céramique des XIVe et XVe s.

Une grande excavation, qui s'étend sur toute la moitié nord du sondage, recoupe les niveaux médiévaux : ni son fond, ni son extension n'ont pu être observés. Seules certitudes : il ne s'agit pas du fossé médiéval, ni de la tranchée de récupération de l'enceinte, puisque nous aurions dû retrouver sa suite plus à l'ouest. Restée un long moment ouverte comme en témoignent les dépôts sablonneux le long de la paroi sud, l'excavation est comblée en plusieurs étapes après qu'un mur, d'orientation E-O, soit élevé à l'intérieur probablement au XVIIe s. Conservé sur une hauteur d'au moins 1,80 m pour une largeur de 0,65 m, ce mur apparaît sur divers plans des XVIIIe et XIXe s., comme limite de parcelles. Au sud l'excavation sert de dépotoir, ses différents remblais ont livré un mobilier s'étalant du XVIe s. au XVIIIe s.

Du côté ouest, au dessus des carrières comblées, des apports d'argile très compacte recouvrent des niveaux de terre de jardin. De constitution récente, ils pourraient être mis en relation avec des aménagements datant de la mise en fortification de la ville lors des guerres de Religion.

La fin du Moyen Age et le début de l'époque moderne sont marqués par une mise en culture des terrains grâce à des apports massifs de terre arable, parfois entrecoupé d'épais remblais stériles et d'activités pouvant être liées au renforcement de la défense au début des guerres de Religion. Ce lieu restera en jardins jusqu'à la fin du XIXe s. Ainsi l'occupation médiévale du secteur nord de la ville reste encore mal connue : on y trouve pas la densité d'occupation à laquelle on pourrait s'attendre. Les formes de l'habitat semblent différentes de celles des quartiers sud et les activités économiques y prennent un autre visage. Sans doute la présence de nombreux établissements religieux a-t-elle joué un rôle important dans cette organisation, mais nous connaissons très mal leur extension et l'influence qu'ils ont pu avoir sur l'habitat.

¹ Nibodeau 2001 : NIBODEAU (J.-P.). - *La Rochelle, 28, rue Albert 1er, Muséum d'Histoire Naturelle (17 300 036 AH) (Charente-Maritime)*. Rapport de fouille, dactylographié, SRA de Poitou-Charentes, Poitiers.

Jean-Paul NIBODEAU

LE CHAY Pompierre

Suite à un projet de lotissement au lieu-dit Pompierre ou Pont-Pierre sur la commune du Chay près de Saujon, un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Poitou-Charentes, a été réalisé par une équipe de l'Inrap. Cette opération s'est déroulée entre le 15 juillet 2008 et le 18 juillet 2008 et a porté sur une superficie de 12822 m². Au

total 1234 m² ont été sondés (soit 9,62 % de la surface concernée) sous la forme de six tranchées continues.

Le lieu-dit Pompierre est situé, selon les prospecteurs locaux, à l'emplacement d'un ancien gué antique sur la Seudre (information L. Rippe). En 1896, une portion de voie

bordée par des fossés et possédant une chaussée en pierre y a été observée. Orientée nord-sud, elle mènerait au nord-est jusqu'à Saintes et au sud jusqu'à Barzan voire, selon L. Maurin, jusqu'à Bordeaux en suivant l'estuaire de la Gironde. Localement, elle correspond à la D117 actuelle, dont le tracé rectilinéaire est remarquable au moins jusqu'à Trignac au sud de Saujon. Une autre voie est signalée en direction de la presqu'île d'Arvert et au nord, un tracé ancien, encore visible dans le paysage, reliait Pompierre au site de Toulon.

Dans les parcelles adjacentes à Pompierre, au lieu-dit Bel-Air (au sud), du mobilier antique a été mis au jour par L. Rippe. La proximité de ces indices de sites avec les découvertes qui ont été faites lors du diagnostic incite à penser que la zone d'occupation du site dépasse très largement l'emprise de l'opération.

Résultats

L'occupation du deuxième âge du Fer est caractérisée par une série de structures en creux, fosses et trous de poteau, repérées sur l'ensemble de la surface étudiée même si une plus forte densité est pressentie au sud-ouest de l'emprise. La particularité de ce gisement réside dans la présence de couches d'occupations datées pour les plus anciennes, de La Tène C2, en place sur une épaisseur pouvant atteindre 0,4 m. Si dans ces niveaux, il s'avère difficile, voire impossible de repérer les structures en creux, en revanche, dès que l'on atteint le substrat calcaire, celles-ci apparaissent nettement.

L'occupation antique, datée des I^{er} s. av. J.-C./ II^e s. ap. J.-C. est illustrée par la présence de constructions ma-

çonnes et d'un four, essentiellement implantées à l'ouest. Toutefois une cave et quelques fossés mis au jour dans la portion orientale de la parcelle indique que l'occupation antique couvre l'ensemble de l'emprise.

Le mobilier

La quantité (2027 fragments de céramique) et la qualité du mobilier découvert est tout à fait exceptionnel. Il faut ainsi noter la forte proportion de céramiques fines sombres tournées pour le second âge du Fer ainsi que le nombre important de mobilier d'importation (amphores italiennes républicaines).

La faune et le mobilier métallique (fer et alliage cuivreux) sont abondants et dans un état de conservation tout à fait exceptionnel (épée, cerclage de seau, outils, nombreux clous, bracelet, fibule etc...). L'existence d'une forge doit être envisagée du fait de la présence de quelques scories et d'un *currency bar* en cours de transformation.

Même si le diagnostic ne permet pas de définir avec certitude le statut de ce site, il semble que les différents éléments en notre possession vont plutôt dans le sens d'une portion d'agglomération celtique du type de celle du Fond des Berthons à Naintré (site du Vieux Poitiers). Pour la période romaine, les choses sont un peu moins claires du fait de la mauvaise lisibilité des structures à ce stade du travail. L'hypothèse d'une villa ou tout du moins d'un habitat périurbain est peut-être à retenir.

Patrick MAGUER
Guilhem LANDREAU et David GUITTON

Moyen Age

MATHA 12, rue du Bourg Franc

Ce diagnostic concerne une parcelle de 1300 m² au sein du bourg médiéval de Matha. Il se situe entre deux rues aux toponymes forts, la rue du Bourg Franc et la rue des Douves.

L'opération aura permis de révéler une aire d'ensilage et un fossé d'enceinte, inscrits dans une fourchette chronologique comprise entre le Xe et le XV^e siècle.

Le fossé-douve signalé par le toponyme de la rue est attesté au nord et suit très certainement l'axe de la rue actuelle. Sa largeur totale reste toutefois inconnue. Ce fossé limite l'enceinte du bourg médiéval et, peut-être, une basse-cour liée à l'occupation seigneuriale antérieure.

Cette possibilité est confortée par la présence d'une aire de stockage matérialisée par 19 silos. Ce type d'installation répond au besoin de mettre les réserves à l'abri, à l'intérieur de l'enceinte. Si des exemples identiques existent (Saint-Thomas-de-Connac, Barbier, 2006), il faut rester prudent quant à cette interprétation attrayante. En effet, l'absence de relation stratigraphique entre les douves et les silos, et l'ignorance de l'étendue réelle de l'aire d'ensilage ne permettent aucune affirmation.

Anne JÉGOUZO

La zone diagnostiquée est une large avancée de terre, à substrat calcaire, dominant les anciens marais de Ville-neuve. Délimitée par deux petits cours d'eau, elle forme une pointe suffisamment vaste pour accueillir des installations à différentes époques ; ce qui a en partie suscité la réalisation des sondages archéologiques. En outre, l'éperon ainsi formé fut utilisé pour construire un des forts encerclant la ville de La Rochelle lors de son siège en 1626-1627 (le fort des Salines). Il n'en fut retrouvé aucune trace car il semble bien après comparaison des données topographiques et des cadastres anciens que ce dernier fut situé à l'emplacement des premiers aménagements de la zone industrielle au cours des années 1960. Cependant, des vestiges témoignent encore de l'occupation des lieux et de l'évolution du paysage (modification du parcellaire) entre les XVIIe et XIXe siècles ; présence de fosses détritiques contenant outils, céramique, faune consommée, éléments de construction dont certains peuvent correspondre à la présence du fort au début du XVIIIe siècle.

Enfin, une vaste enceinte néolithique non répertoriée jusqu'à ce jour fut découverte. Bien qu'elles soient relative-

ment fréquentes, ces enceintes sont pour la plupart révélées par photographie aérienne et restent mal connues. L'enceinte des 4 chevaliers de Périgny tournée sur la façade atlantique, est à rapprocher de celles réparties sur le pourtour sud du Marais Poitevin où seuls les sites du Rocher à Villedoux, l'Angle à Longèves, La Mastine et Pied-Lizet à Nuaillé d'Aunis ont fait l'objet de fouilles restreintes. Au nord du Marais, citons les enceintes de Champ-Durand à Neuil-sur-l'Autise et des Loups à Echiré. Les 4 Chevaliers présente la particularité d'être une enceinte à fossé interrompu unique, ce qui, sans être exceptionnel, est relativement rare. A Périgny, l'homogénéité apparente du mobilier attribuable au Néolithique récent, laisse penser que nous avons affaire à une enceinte fréquentée sur un laps de temps relativement court et non perturbée lors des périodes suivantes. Ceci est également suggéré par la régularité du mode de remplissage des fossés. A cela s'ajoute l'intérêt de la présence d'un dépôt humain au sein du fossé.

Ludovic SOLER

Age du Bronze

Age du Fer

PÉRIGNY La Vaurie

Antiquité

Lors de la réalisation d'un diagnostic préalable à la construction d'un lotissement au lieu-dit La Vaurie à Périgny a été mis au jour un site d'enclos quadrangulaires et circulaires. Il se situe sur la plaine d'Aunis à une altitude de 9m NGF. Le calcaire à interlits marneux, altéré en surface, est directement sous la terre végétale. Le site est implanté entre deux vallées qui se rejoignent à 500 m à l'ouest de l'emprise au niveau du marais de Tasdon, lequel forme les abords de la rade de La Rochelle, la mer se situant à moins de 5 km à l'ouest.

Le site se caractérise par des enclos de gabarit très différents (enclos 1 et 8) et par des structures de gabarit très proche (enclos 2 et 4), par une occupation diachronique, du Bronze ancien et moyen à l'Antiquité, par des structures présentant, dans au moins deux cas, des niveaux cendreaux, par du mobilier en quantité non négligeable pour le type de structure considéré et le peu de sondages réalisés, par des marqueurs chronologiques remarquables (céramique cordée) et, enfin, par un dépôt de malacofaune important.

Les enclos de Périgny peuvent appartenir à une " nécropole " importante étendue non seulement à l'emprise du lotissement mais aussi au-delà. De même, la vocation funéraire du site se poursuit au moins jusqu'au Haut-Empire et, au vu de la proximité de l'enceinte néolithique, elle a pu commencer dès cette période (même si aucune trace n'a été décelée lors du diagnostic).

La fouille de structures présentant un état de conservation et des dépôts de mobilier comme sur le site de Périgny est à même de nous éclairer, au moins pour partie, sur les rites pratiqués lors des cérémonies sur les sites dits " d'enclos ".

Au regard de la nature du toit du substrat et de la petite taille de certains enclos, on peut envisager que certaines structures n'aient pas été perçues lors du diagnostic.

Stéphane VACHER

Age du Fer

PONS Avenue de l'Assomption

L'actuelle ville de Pons occupe l'extrémité d'un éperon de forme triangulaire dominant la confluence de la Seugne avec l'un de ses affluents, la Soute. Délimité par une forte

déclivité à l'ouest et par des falaises du sud-ouest au sud-est, l'éperon est barré par une fortification sur son troisième côté, au nord. Cette dernière court sur près de 1200

mètres de long et revêt actuellement l'apparence d'un talus massif de 30 à 50 mètres de largeur, précédé d'un fossé encore décelable par endroits. La surface circonscrite avoisine les 100 hectares et place le site parmi les plus vastes *oppida* de la Gaule de l'Ouest. La première mention attribuant la levée de terre à un *oppidum* de la fin de l'âge du Fer est due à L. Julien-Laferrière à la fin du XIXe siècle. Néanmoins, ce n'est qu'à partir des années 1960-1970, dans le sillage des remaniements urbains, que l'occupation gauloise de Pons a pu être saisie de façon concrète. Au hasard des travaux, les archéologues locaux exhument des tessons de céramiques attribuables à la phase finale du second âge du Fer ainsi que de très nombreux fragments d'amphores italiques républicaines. La concentration des découvertes de La Tène finale de part et d'autre de l'avenue des Trois Ormeaux – l'actuelle avenue de l'Assomption – suggère que l'habitat est particulièrement dense dans ce secteur. Cette zone, qui pourrait s'étendre du rempart au nord jusqu'à la rue Emile Combes au sud couvre une superficie d'environ 8 hectares. Récemment, le réexamen de l'ensemble des données mené dans le cadre d'un mémoire universitaire a montré que la chronologie du site paraît centrée sur le IIe s. av. J.-C. (LT C2 – LT D1), les témoignages pour le Ier s. av. J.-C. étant plus rares. A l'instar de l'habitat, la fortification n'a jamais été explorée mais simplement observée de façon ponctuelle lors de sa destruction par la déviation de la RN 137 ou par le développement urbain. La coupe relevée alors dans la partie orientale montrait que le talus constitué de terre et de pierres recouvrait plusieurs parements de pierres sèches.

Faisant suite à un diagnostic réalisé en janvier 2007 par l'Inrap, une première fouille préventive a eu lieu en août

2008. Cette opération a permis d'étudier la structure de la fortification immédiatement à l'ouest de l'avenue de l'Assomption. Selon les premières données disponibles¹, le monument serait érigé à la fin du deuxième siècle ou au tout début du premier siècle avant notre ère. Il possède des parements interne et externe enserrant un massif d'argile et de pierres retenu par un poutrage horizontal. Le parement interne est constitué de poutres horizontales, ou longrines, de 0,20 mètre de section alternant avec des assises de pierres calcaires appareillées. Ce parement était conservé sur une hauteur de 1,60 mètre, soit 10 assises. Des poutres perpendiculaires aux longrines mais de section plus faible (0,12 à 0,15 mètre) et vraisemblablement assemblées à mi-bois constituent l'ossature interne ancrée dans le massif de terre. Les contraintes de fouille n'ont malheureusement pas permis d'appréhender l'architecture du parement avant ni les éventuels aménagements qui le précèdent (fossé, berme,...). Dans son état initial, ce rempart mesurait 6,50 mètres d'épaisseur. Après l'éboulement du parement avant, survenu à une date inconnue mais sans doute peu éloignée de sa mise en place, un second parement est érigé quelques mètres en avant du premier. Actuellement conservé sur près de 1 mètre de hauteur, il est constitué d'un empilement de blocs calcaires calibrés. Des indices ténus suggèrent la présence de poutres transversales mais, là encore, les contraintes de fouille n'ont pas permis de pouvoir s'en assurer concrètement. Ce second parement s'effondre à son tour avant d'être ennoyé dans un puissant remblai argileux vraisemblablement destiné à transformer la fortification en rempart à talus massif. Le mobilier associé à ce remblai inviterait à situer l'érection de la dernière phase au plus tôt au milieu ou dans le courant du troisième quart du premier siècle avant notre ère.

¹ Les informations qui suivent sont susceptibles d'évoluer, la phase étude n'étant pas achevée.

Guilhem LANDREAU et Bertrand HOUDUSSE

Moyen Age

Époque moderne

PONS

La chapelle Saint-Gilles

Ce sondage s'intègre dans le projet " Pons, Cité médiévale " voulu par les collectivités territoriales locales et qui a donné lieu à plusieurs opérations : travail d'inventaire de la ville (archives et patrimoine bâti), réalisé par Diane Joy et Alain Champagne ; campagnes de fouilles menées en 2005 et 2006 sous la responsabilité d'Alain Champagne (abords du donjon, porte ouest du château et îlot d'habitations médiéval à l'ouest du château), destinées à nourrir le projet de réaménagement du château. L'intérêt s'est porté cette année sur le bâtiment dénommé " chapelle Saint-Gilles ", porte présumée, situé à l'extrémité orientale du château, à l'opposé du donjon.

Si l'existence de la porte du château, surmontée d'une chapelle, est avérée, de nombreuses questions demeurent quant à l'évolution du bâtiment. Une première porte, en retrait par rapport à la façade orientale actuelle et intégrant des remplois antiques (bornes miliaires, blocs de parements

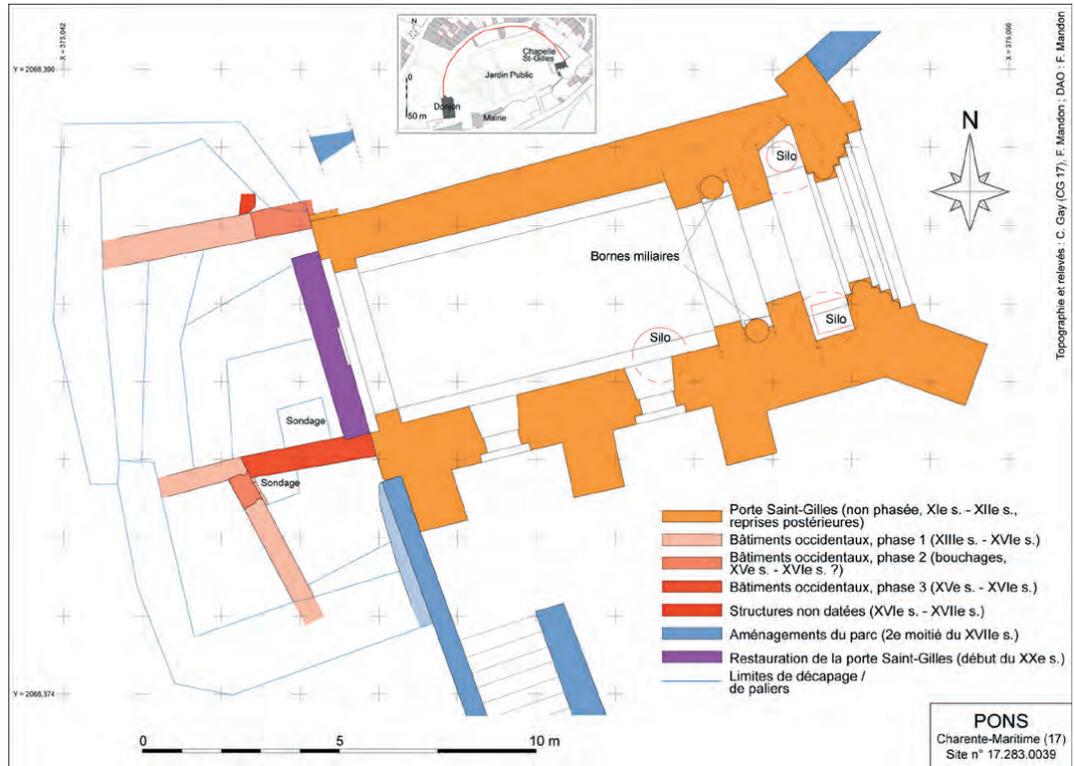
?), existait avant la construction du passage voûté à l'ouest (deuxième moitié du XIe – XIIe siècle). Ce dernier, surmonté d'un étage, peut correspondre à la mention en 1067 d'une *capellam ... beatissime Mariae que est supra portam Pontis scilicet castri* qui est alors cédée à l'abbaye Saint-Florent de Saumur par le vicomte d'Aulnay. Il peut aussi s'agir d'une reconstruction de l'édifice dans le courant du XIIe siècle, amplifiée à l'est par la construction de la façade sculptée, plus proche d'un portail d'église que d'une porte de château (deuxième tiers du XIIe siècle). L'implantation de cette dernière est en parfaite adéquation avec le tracé restituable de l'enceinte castrale au nord. Cette nouvelle façade s'adapte aux deux silos encadrant l'entrée du passage. Ils peuvent être liés à une éventuelle fonction de recette d'impôts ou de taxes de la porte. Quelques indices semblent indiquer que le passage a été entaillé dans le substrat calcaire, créant un dénivelé net entre la zone sud, à la même altitude que le passage, et la zone nord,

plus haute et permettant d'accéder (peut-être de plain-pied) à la chapelle. En raison des importantes restaurations, il n'est pas possible actuellement de déterminer l'apparence extérieure du mur sud (baies ?), de l'étage, ni l'emplacement de l'enceinte castrale au sud. Aucun niveau de circulation contemporain de l'édification de la chapelle-porte n'a été trouvé lors de la fouille. Le statut de l'édifice reste flou : chapelle castrale, église paroissiale ? Son vocable change assez tardivement, après le XVe siècle.

Entre le XIIIe et le XVIe siècles, des bâtiments sont construits à l'ouest du passage, formant une rue le prolongeant et une ruelle vers le sud. Les niveaux de

sol (terre battue) ne semblent pas correspondre à des axes de circulation importants (la porte peut avoir déjà perdu sa fonction d'entrée principale du château, au profit de la porte occidentale, près du donjon). Les niveaux d'occupation les plus importants remontent au XVIe siècle et correspondent à une phase de modification du bâti (fermeture de la " ruelle ", démolition). Les bâtiments étaient enduits extérieurement (traces de décor peint) : il est possible que l'espace situé au débouché du passage ait été couvert, expliquant ainsi la nature des sols. Le bâtiment sud possédait une baie, condamnée avant la fermeture de la " ruelle ". Le mur sud du bâtiment nord possède une porte en hauteur (au moins dans son deuxième état : rehaussement du seuil). Elle devait permettre l'accès à la chapelle, depuis le débouché du passage (escalier en bois ?). Cet aménagement peut être en relation avec la porte nord de la chapelle remontant à la fin du XVe–XVIe siècles. Le sol intérieur du bâtiment devait être à mi-hauteur entre le passage et la chapelle. Dans la seconde moitié du XVIe siècle, il a servi de dépotoir, marquant ainsi son abandon (processus déjà observé au nord du château, dans un ancien îlot d'habitations). Le mobilier y est abondant et varié (céramique glaçurée fine saintongeaise et céramique à pâtes granuleuses, grésées, et souvent peinte).

Plusieurs questions concernant les bâtiments accolés à la chapelle-porte restent en suspens. Les maçonneries les plus anciennes ne sont pas précisément datées : elles semblent plutôt remonter à la fin du Moyen Âge. La fonction des bâtiments n'est pas connue mais leur excellent état de conservation laisse présager quelques réponses. Une vision plus globale de l'implantation du bâti et une fouille seraient nécessaires pour savoir si les bâtiments ont une fonction liée à la porte du château ou s'ils s'insèrent dans un complexe plus vaste, pouvant occuper l'ensemble du parc. Le potentiel du secteur de la chapelle est important, tant pour le bâti que pour la culture matérielle.



Pons, Le château : plan du sondage 6 et du niveau inférieur de la chapelle-porte Saint-Gilles.

Les bâtiments ont été finalement détruits au XVIIe siècle et entièrement enterrés sous presque trois mètres de remblais. Cela implique le bouchage du passage, transformé alors en orangerie. Ce remblaiement correspond à l'aménagement du parc dans la seconde moitié du XVIIe siècle par le seigneur de Pons César Phébus d'Albret : construction de terrasses, avec escaliers, création d'un parc classique avec parterres et bosquets. Le mur séparant la cour du château et ce parc a été retrouvé (sondage 7) : établi à travers des remblais médiévaux et modernes, il ne reprend pas le tracé d'une éventuelle ancienne courtine du château. Le secteur a peu évolué jusqu'à nos jours (réaménagements légers du parc au XIXe siècle). Suite au classement de la chapelle Saint-Gilles en 1879, cette dernière a fait l'objet d'importants travaux de restaurations entre 1903 et 1905 rendant difficile la lecture du bâti : reconstruction du mur de bouchage à l'ouest, réfection quasi-intégrale des parements intérieurs et de la voûte, réfection / création des baies, restauration importante du niveau supérieur.

Fabrice MANDON

Cantaloube et al. 1895

CANTALOUBE (C.), GUILLAUD (J.-A.), JULLIAN (C.) - " Les bornes miliaires de Pons ", *Recueil de la Commission des Arts et Monuments Historiques de la Charente-Inférieure*, 4ème s., t. III, Saintes, 1895-1896, p. 132-136.

Champagne, Joy 2004

CHAMPAGNE (A.), JOY (D.) - *Etude documentaire et architecturale de la ville de Pons*, Communauté de commune de la région de Pons, Ville de Pons, SEMDAS, Service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, juin-novembre 2004, 2 vol., rapport dactylographié (version électronique, Prysmicki L., Association Patrimoine et Recherches, mars 2008).

Gaborit 1998

GABORIT (M.) - " Pons, chapelle Saint-Gilles ", *La sculpture romane en Saintonge*, LACOSTE (J.) dir., 1998, p. 254-255.

Jullien-Laffèrière 1879

JULIEN-LAFFÈRIÈRE (L.) - *L'art en Saintonge et en Aunis*, t. I, arrondissement de Saintes, n° 7, " Pons et ses monuments ", Toulouse, 1879.

Lesson 1999

LESSON (R.-P.) - *La Saintonge illustrée 1839-1843*, Geste édition, 1999.

Marchegay 1877

MARCHEGAY (P.) éd. - " Chartes saintongeaises de l'abbaye Saint-Florent près Saumur, 1067-1200 ", *Archives Historiques*

de la Saintonge et de l'Aunis, t. IV, Saintes, 1877, p. 17-72.

Masse 1714

MASSE (C.) - plans et élévations du château de Pons, 1714, Vincennes, Bibliothèque du Génie, Ms folio 131 f. (E 99-557, E 99-558, E 99-561, E 99-562, E 040539).

Musset 1881

MUSSET (G.) éd. - " C. Masse, mémoire sur la ville de Pons en Saintonge ", éd. MUSSET G., *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. IX, Saintes, 1881, p. 357-369.

Senillou 1995

SENILLOU (P.) - *Pons à travers l'histoire*, 2 tomes, Université Francophone d'Été (Saintonge – Québec), Editions Bordesoules, Saint-Jean-d'Angély, 1990 / Geste Editions, Pons, 1995.

Moyen Age

PONS

Maison de retraite, rue du Président Roosevelt

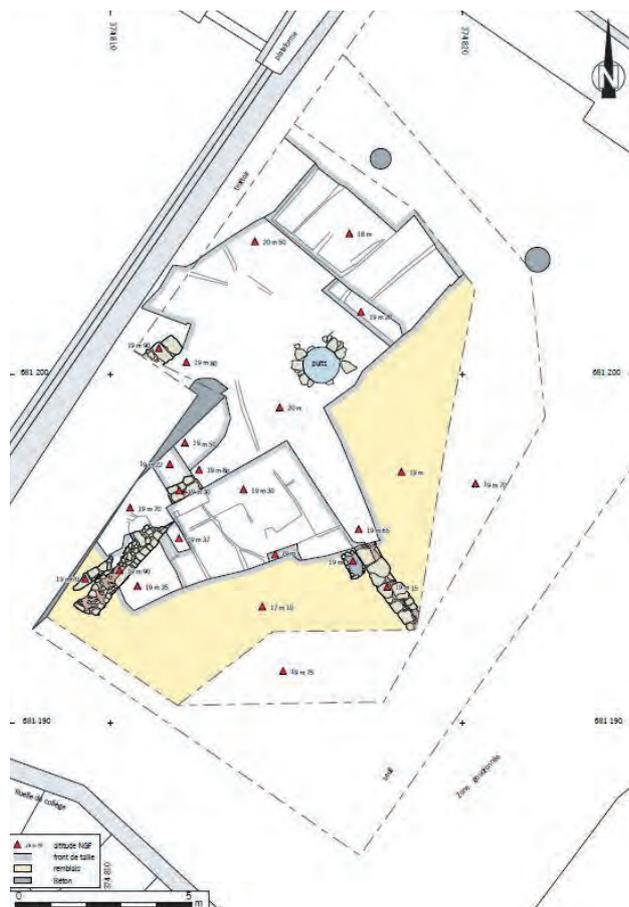
Une fouille archéologique préventive a été réalisée sur une superficie de 400 m² au préalable à l'extension de la maison de retraite de Pons. Le site se localise au pied de l'enceinte médiévale, à l'extérieur de celle-ci. Il s'agit d'une carrière à ciel ouvert d'extraction de blocs calcaires qui se développe sur le versant occidental du plateau qui domine la vallée de la Seugne.

Un décaissement de 3 mètres de profondeur n'a pas permis de mettre au jour les sols de carrière les plus anciens. Toutefois, les fronts de taille orientaux ont été étudiés. Les traces d'outils utilisés par les carriers confirment l'exploitation de la carrière à l'époque médiévale. Les remblais de ce secteur sont datés, par le mobilier archéologique, de la fin du XIII^e siècle au XIV^e siècle.

Les fronts de taille et le sol de carrière, situés au nord de l'emprise sont de l'époque moderne. La carrière a été de nouveau exploitée après un abandon provisoire du site entre le XV^e et XVI^e siècles. Un puits, entièrement fouillé par l'association Archéopuits, est contemporain à la reprise de l'extraction de blocs à l'époque médiévale. La particularité de ce puits est qu'il fut taillé dans la roche jusqu'à 9 mètres de profondeur (sans avoir touché la nappe phréatique) et aussitôt comblé. Aucune trace d'usage n'apparaît sur la margelle ou les parois du puits. Son comblement est homogène, il est daté du XVII^e siècle.

Le sol supérieur de la carrière médiévale a été réutilisé de l'époque moderne jusqu'à aujourd'hui. Deux ouvertures ont été aménagées dans les banquettes de roche conservées en réserve. Un épais et compact niveau d'horizontalité, constitué de déchets de taille, scelle les remblais instables de l'époque médiévale. Ce niveau a permis la construction d'un feuilleté de sols. Il n'est pas été facile d'interpréter ces aires de circulation.

Avec un décaissement de 3 mètres de profondeur pour une superficie de 400 m², des talus de sécurité sont obligatoires



Pons, Maison de Retraite : plan de masse.

mais gênent considérablement la lecture du site archéologique. Le site est dans un secteur intermédiaire d'un point de vue topographique, entre la rue du faubourg au-dessus et la vallée de la Seugne en contrebas. Au XIX^e siècle, l'installation de la congrégation des Ursulines du Sacré-Cœur a fortement bouleversé le site.

Sylvie REDAIS

En 2008, le PCR " La pierre dans la Saintonge antique et médiévale " a porté son effort de réflexion dans 3 directions principales :

L'axe méthodologique

L'intérêt relativement récent que suscitent les carrières de pierre de taille mérite qu'une modélisation de la pratique archéologique soit engagée à leur endroit :

- fiches de blocs remarquables abandonnés dans les carrières qui portent à la fois des traces d'extraction et des traces de taille,
- fiches chrono-typologiques des carrières exploitées tant en souterrain qu'à ciel ouvert,
- cartes des bassins carriers appliquant les méthodes de la géographie historique et conjuguant l'étude des plans, la visualisation aérienne et la prospection de terrain.

L'axe géologique

Mis au point durant trois années au Centre Littoral De Géophysique (CLDG)¹ de l'Université de La Rochelle, sanctionné par une thèse en 2007² et rapporté dans un article³, le protocole de caractérisation des roches sédimentaires n'a pas, à notre connaissance, d'équivalent dans la littérature consacrée aux calcaires.

Son principe consiste à traquer les éléments terrigènes transportés par les fleuves côtiers et relayés par les courants marins. Ces fines particules d'environ 50 µm se sont déposées en même temps que les boues calcaires de la microfaune marine en fonction des conditions physiques des fonds marins (topographie, turbidité, densité, etc.), selon une géographie minérale différenciée d'un endroit à un autre, à quelques kilomètres de distance, pour un même étage géologique.

La méthode vise à identifier ces grains par l'analyse physico-chimique au microscope électronique à balayage (MEB), à les cartographier et les compter, et opérer des



Tournage d'un bloc calcaire à l'aide d'un tour à bras vertical (cliché : J. Gaillard)

sélections discriminantes afin de dresser une " carte d'identité " du bassin carrier considéré sous la forme d'une synthèse graphique à plusieurs entrées. Il s'agit alors pour un échantillon donné, prélevé sur un bâti antique ou autre, de décliner les phases du protocole et de comparer le résultat obtenu avec les référentiels établis. Pour l'heure, nous disposons des référentiels de plusieurs grands bassins carriers de la Saintonge : Thénac, Crazannes, Saint-Vaize, Avy, Pons, Le Douhet, Claix et Jonzac.

Un certain nombre de prélèvements effectués en Saintonge (villa gallo-romaine de Jonzac, thermes Saint-Saloine, quartier d'habitation de Barzan, amphithéâtre de Saintes, aqueduc du Douhet, etc.) ont donné lieu à la reconnaissance de leur provenance. Il commence à s'en dégager une perception des flux de la pierre dans l'antiquité, même si le maillage apparaît encore trop lâche.

L'axe expérimental

A la lumière des observations faites sur la documentation lapidaire régionale et sur les colonnes abandonnées en cours de fabrication à la carrière antique de Thénac, un projet de tour à pierre verticale a été mis au point et expérimenté avec succès. Il a permis de réaliser une colonne de taille moyenne avec sa base et de préciser certaines questions portant sur les qualités de pierre, les étapes de l'épannelage, les temps de mise en œuvre, les outils du tournage, les types de modénature et la réalisation de colonnes engagées.

Jacques GAILLARD

¹ Ancienne Equipe d'Accueil EA2612 du Ministère, intégrée à l'UMR-CNRS LIENSs depuis le 1.01.2008.

² GAILLARD (J.), L'exploitation antique de la pierre de taille dans le bassin de la Charente, Thèse de doctorat, Université de La Rochelle, 2007.

³ GAILLARD (J.) et MERCIER (J.-C.), " La caractérisation des calcaires de Saintonge et son application au bâti antique régional ", Bulletin de l'AAPC n° 37, Poitiers, 2008, p. 47-54.

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine

Ce PCR a débuté en 2006 grâce à une quinzaine de chercheurs et collaborateurs. Ce projet interrégional entre les régions actuelles d'Aquitaine et de Poitou-Charentes a permis un premier bilan des productions de céramiques sur les territoires des Santons, des Pétrucos, des Nitiobroges et des Bituriges Vivisques au cours des trois premiers siècles p.C.

En 2008, les activités du PCR ont porté sur les ateliers de Soubran et Petit Niort (Charente-Maritime) et deux ateliers de Dordogne. La caractérisation chimique des ateliers voisins de Soubran et Petit Niort, réalisée par Y. Waksman et C. Batigne (CNRS, Lyon) permet de rediscuter de la question de " concurrence organisée ", c'est-à-dire un partage du marché entre Bordeaux et Saintes. Une campagne de prospections géophysiques a été menée par l'équipe de V. Mathé de l'Université de la Rochelle à Soubran : au moins onze fours sont recensés sur 3,4 hectares. Les datations archéomagnétiques de 3 fours de l'atelier de Saint-Médard-de-Mussidan en Dordogne (Ph. Lanos et Ph. Dufrene, CNRS, Rennes) apportent des éléments de discussion sur

la chronologie de ces productions. La mise en évidence d'une production au Moustier permet d'identifier l'origine du groupe défini sur les sites de consommation comme " Périgieux 1 " alors que Siorac-de-Ribérac avait été reconnu comme le groupe " Périgieux 2 ". Ainsi, la plupart des ateliers sont maintenant caractérisés. Ils témoignent de la spécificité aquitaine avec des ateliers de grandes dimensions pour une diffusion en masse et à grande distance. En effet, les mortiers fabriqués à Siorac sont largement consommés à Bordeaux. Les productions de Petit Niort témoignent de l'ampleur de la diffusion avec des attestations jusque dans la région de Carcassonne (Aude), ce qui représente un parcours de plus de 400 kilomètres.

Un projet de SIG en 2009 (Université de la Rochelle/Ausonius) a pour objectif de fournir un outil d'exploitation des résultats des données du PCR.

Corinne SANCHEZ
et Christophe SIREIX

Prospections inventaire dans le département de la Charente-Maritime

Au cours de l'année 2008, la prospection au sol permis la découverte de 82 nouveaux sites archéologiques, sur l'ensemble de la Charente-Maritime, mais particulièrement dans l'est et le nord-est de ce département. Deux petites incursions doivent aussi être signalées hors Charente-Maritime, la première dans les Deux-Sèvres, où quatre sites furent découverts, l'autre en Charente, où un gisement fut également découvert.

Le haut Moyen Age se retrouve sur 40 fiches dont 3 concernent des ferriers ; pour cette année, il s'agit de la période

la mieux représentée. L'époque gallo-romaine apparaît sur trente fiches, le Néolithique sur 18 fiches, la protohistoire sur 11 fiches, dont un site à sel implanté le long de la Gironde. Le Moyen Age concerne 10 fiches, le Badegoulien 2 fiches et l'époque moderne une seule fiche, celle-ci se rapporte à une ancienne redoute construite à la fin du XVIIIe siècle pour surveiller une route et prévenir une éventuelle attaque contre l'arsenal de Rochefort.

Michel FAVRE

PROSPECTION THÉMATIQUE

La vallée du Coran au paléolithique supérieur/mésolithique

Introduction

Le présent projet visait à recenser et à effectuer un travail de reconnaissance archéologique, dans une perspective scientifique et conservatoire. Il s'agissait en effet de mettre en évidence le patrimoine préhistorique d'un secteur en-

core relativement méconnu, malgré le renom mondial d'un site découvert dans la zone (La Roche à Pierrot). Conformément au cahier des charges fixé par le service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, nous avons orienté nos recherches dans deux directions :

- une prospection pédestre des plateaux dominant la vallée
- une reconnaissance des escarpements bordant le bas de la vallée. Le SRA nous a demandé de nous limiter à des reconnaissances visuelles, avec des sondages à la tarière. L'ensemble des zones reconnues a été enregistré topographiquement avec un GPS, assurant une précision de l'ordre de 2 m.

Prospection pédestre des plateaux.

33 champs labourés ont fait l'objet d'une prospection pédestre systématique, effectuée à la fin du printemps et à la fin de l'automne, afin de profiter des labours, en fonction des cultures pratiquées. Nous avons ainsi prospecté la quasi totalité de notre zone d'étude, car le reste des parcelles est occupé par des cultures (vignes et champs de cassis) qui ne font pas l'objet de labours.

Tous les champs ont livré des indices isolés de présence préhistorique, sous la forme de quelques pièces lithiques disséminées, ne permettant pas une caractérisation chronologique. Un seul indice de site est rapportable au Paléolithique supérieur (lame à talon punctiforme), sur le plateau dominant immédiatement le site de la Roche-à-Pierrot. 4 concentrations de pièces, trahissant la présence de " sites " du Paléolithique moyen et du Néolithique ont été reconnues. Le nombre de sites découverts n'est pas très important. Ce résultat était prévisible, compte tenu des maigres résultats obtenus par les prospecteurs précédents (G. Couprie et F. Blanchet), il améliore cependant la connaissance de la préhistoire de la zone.

Reconnaissance des escarpements rocheux bordant le bas de la vallée.

Les escarpements rocheux ont été profondément bouleversés par les travaux ultérieurs, liés à l'exploitation de la pierre de taille et au fonctionnement des champignonnières. Le site de la Roche à Pierrot a d'ailleurs été très affecté par ces deux phénomènes.

En rive droite du Coran, les bases d'escarpements ont été tronquées par les carrières et la route.

En rive gauche, du côté Roche à Pierrot, nous avons prospecté attentivement l'ensemble de la ligne d'escarpement. 33 points d'observation ont été faits, avec des sondages à la tarière pour reconnaître la nature des formations enfouies et évaluer les perturbations dues aux carrières. Dans la très grande majorité des cas, il n'y a pas de remplissage ancien et le substrat calcaire est immédiatement recouvert par des formations humifères récentes. Les sondages à la tarière ont permis de mettre cela en évidence. C'est le cas par exemple du petit abri-sous-roche (Sc17) dominant le Moulin Neuf, à Saint-Césaire.

Seuls trois endroits nous semblent potentiellement inté-

ressants, notamment le présumé abri-sous-roche effondré situé en contrebas du Paléosite (Sc4 ; X = 378,97456 - 2087,46377). Le sondage à la tarière bute sur du rocher, à environ un mètre de profondeur. Cela peut correspondre au substrat, mais aussi à un surplomb rocheux effondré, qui pourrait alors avoir scellé un remplissage ancien susceptible de contenir des occupations paléolithiques. Un sondage véritable à la mini-pelle, seule façon d'espérer traverser le niveau rocheux, s'avère nécessaire pour résoudre la question. Il s'agit de l'endroit le plus prometteur.

Le recours à la spécialiste de micromorphologie s'est avéré inutile, compte tenu de l'absence de formations anciennes, y compris dans les sondages à la tarière. De même, l'omniprésence des carrières/champignonnières empêche une analyse géomorphologique précise de la zone, notamment au niveau des versants.

Par ailleurs, une petite enquête auprès de la population a permis de faire l'inventaire d'une découverte de hache polie. Cette dernière est en quartzite. Nous avons prospecté le champ où son inventeur l'avait trouvée, mais sans résultat.

Conclusion

La recherche menée en 2008, orientée vers la détection des sites de surface sur les plateaux et la reconnaissance des potentialités archéologiques des bases d'escarpements rocheux bordant la vallée, a permis de faire le point sur ces deux aspects. Le potentiel archéologique des plateaux apparaît assez limité, pour des raisons liées probablement à la couverture sédimentaire superficielle. Quatre sites ont pu être découverts, datables du Néolithique *sensu lato* et du Paléolithique moyen. Un seul indice de présence humaine rapportable au Paléolithique supérieur a été découvert. Les périodes protohistoriques et historiques sont totalement absentes.

Le potentiel des bas de versants apparaît également très limité, pour des raisons qui tiennent essentiellement à l'ampleur des travaux liés à l'exploitation des carrières et des champignonnières. La plupart des bases d'escarpement ont été maintes fois remaniées. En rive droite, il n'existe aucune potentialité. En rive gauche, les sites Sc22, Sc27 et surtout Sc4, proches du site de la Roche-à-Pierrot, pourraient être potentiellement intéressants, mais la technique qui nous était prescrite n'a pas permis de le vérifier.

Nous envisageons donc la poursuite des recherches, avec la possibilité de réaliser des sondages, sur les points Sc22, Sc27 et surtout Sc4 (probable abri-sous-roche effondré). Le recours à l'engin mécanique est nécessaire pour espérer traverser le niveau rocheux pouvant correspondre à de gros éboulis ou à un plafond rocheux effondré.

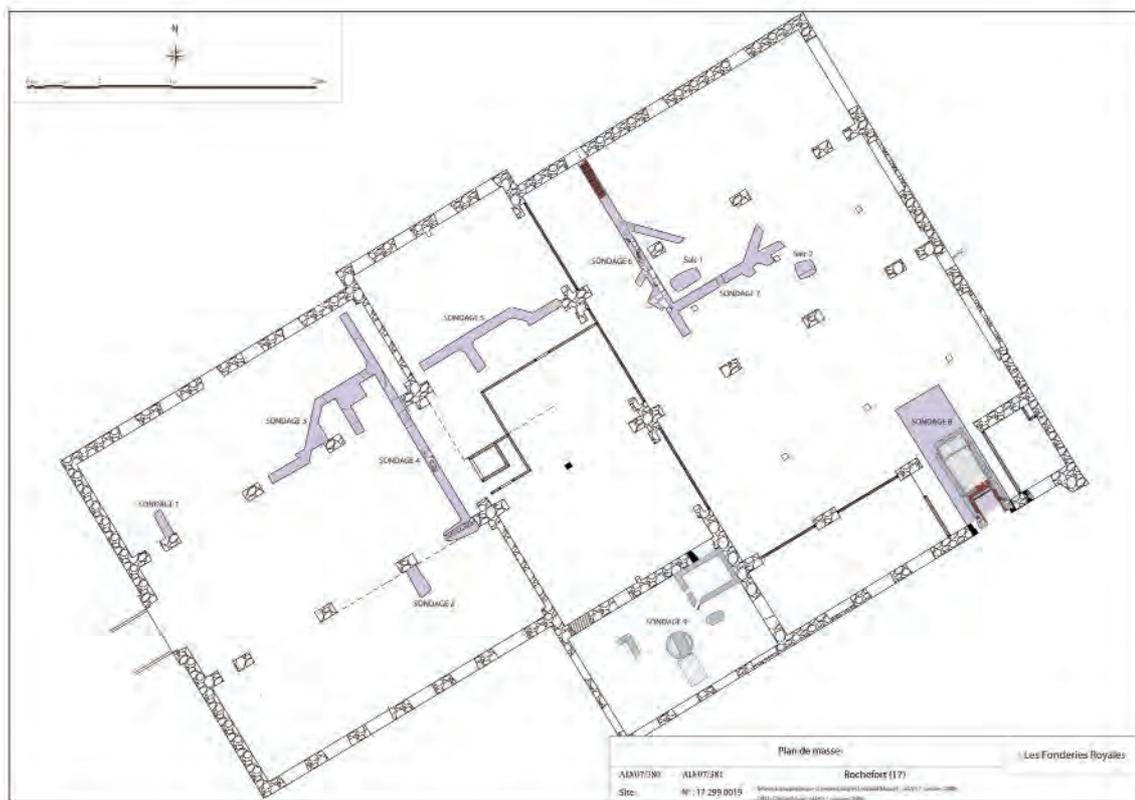
Frédéric SURMELY

abritaient une batterie de fours permettant la fabrication de canons. Cette fonderie, équipée de trois grands fourneaux, commença à fonctionner en 1669. On y coulait les grosses pièces d'artillerie en bronze pour la flotte de Rochefort, mais également pour l'ensemble de la marine française. Son activité déclina au début du XIXe siècle, lorsque la fonderie de Ruelle prit de l'importance. En 1838, le bâtiment fut partiellement converti en atelier de construction de machines à vapeur pour les navires. En 1894, les bâtiments furent délaissés et la fonderie et l'atelier furent transportés à l'intérieur même de l'arsenal.

Le bâtiment est en pierre de taille sur fondations en moellon, en rez-de-chaussée, couvert partiellement en tuile mé-

Pour autant, plusieurs faits confirment les données fournies par les plans anciens, notamment en termes de localisation des fours. Cependant, de nombreuses maçonneries absentes des plans ont été mises au jour plus particulièrement lors des premiers sondages. Il faut donc envisager un certain nombre d'aménagements ayant existé mais ne figurant sur aucun plan. C'est le cas de plusieurs murs interprétés comme des cloisons entre les piliers mis au jour dans le sondage 3. Le sondage 6 a livré des éléments de blocs de taille en calcaire entre lesquels un remblai très instable vient combler une cavité parementée pouvant constituer une aire d'accès à un four. Cette aire peut être interprétée comme un "goulard" permettant l'accès des combustibles dans la zone de chauffe.

De plus, et au-delà des structures d'élévations, un sol en béton ainsi que des remblais et couches de rejets d'activités demeurent préservés dans un bon état de conservation et à une très faible profondeur (sondage 3). Même s'il a été difficile d'établir avec certitude à quelle phase d'occupation ces couches appartiennent, il n'en reste pas moins qu'elles témoignent de l'activité métallurgique et des multiples aménagements qu'elle engendre.



Rochefort, Fonderies Royales : plan de masse.

canique et ardoise. Une partie de l'élévation latérale le long de la rue du Docteur Pujos est couronnée d'un fronton orné de trophées maritime et militaire. Plusieurs plans issus des Archives de Vincennes permettent d'apporter un éclaircissement certain sur l'évolution du bâtiment. Les différents plans corroborent l'histoire de celui-ci, et notamment le changement fonctionnel qui s'opère dans la première moitié du XIXe siècle.

L'opération de diagnostic a consisté à effectuer des sondages sous la surveillance d'un archéologue dans le cadre de la mise en place des tranchées d'enfouissement des réseaux d'écoulements, d'une largeur de 0,50 m pour une profondeur variable de 0,40 m à 0,90 m. La réalisation du diagnostic n'a pas manqué de mettre au jour de nombreux faits archéologiques dont la plupart sont en lien avec l'activité de fonderie du bâtiment. Cependant, dans bien des cas, et en raison de l'étroitesse de la tranchée (0,50 m), les vestiges ont fait l'objet d'observations rendant difficile l'interprétation des découvertes.

Le four mis au jour dans le sondage 8 semble apparaître sur des plans à partir du début du XIXe siècle. La réalisation d'une recherche documentaire devrait permettre d'en savoir plus sur la fonction exacte de cette structure. Le puits du sondage 9, quant à lui, fait partie des aménagements liés au fonctionnement des fonderies, tout du moins comme semble l'attester sa présence sur des plans des XVIIe et XVIIIe siècles. En revanche, la citerne mise au jour dans ce même sondage n'apparaît sur aucun des plans même les plus tardifs. Enfin, si les plans anciens permettent de localiser avec une précision relative l'emplacement des fours, il n'en demeure pas moins vrai que la plupart des structures archéologiques liées au fonctionnement même des Fonderies ne peuvent être appréhendées qu'à l'issue d'investigations archéologiques.

Léopold MAUREL

SAINT-PORCHAIRE

Prospection et inventaire archéologique des cavités de la vallée amont du Bruant

Dans cette zone, un certain nombre de grottes ont été occupées durant le Moustérien puis au Paléolithique supérieur au sens large du terme (à l'exception du Solutréen) : Grottes du Bouil- Bleu, Grotte du Château, Grotte du Triangle, Grottes de la Flétrie, Grotte de la Baraude, Abri supérieur de la Vauzelle. Nous avons décidé de procéder à une prospection minutieuse susceptible de révéler de nouvelles cavités non affectées par les " fouilles " anciennes (ex : ouvertures en surplomb demeurées inaperçues, porches colmatés par la tourbe ou éboulés), ceci afin d'évaluer ce qui reste du potentiel archéologique de cette partie de la vallée.

Grotte des Araignées

Cette galerie d'une quinzaine de mètres de long, dont la voûte est en partie effondrée contient un remplissage important. Nous y avons, il y a quinze ans, recueilli un fémur humain. Nous constatons aujourd'hui la présence de fragments céramiques, datant vraisemblablement de l'âge du Bronze, et d'une dent qui semble avoir appartenu à un enfant.

Grotte supérieure des Araignées

Cette petite grotte possède deux entrées aux proportions respectables, donnant accès à une salle encombrée par un épais remplissage. Des éclats de silex ont été récoltés aux alentours. La proximité de la Grotte du Triangle, située une dizaine de mètres en contrebas, laisse présumer une occupation.

Porche effondré

Cette cavité de bonnes dimensions (10 m de longueur sur 3 m de largeur) correspond, à la base de la falaise et au niveau actuel du Bruant, à un porche éboulé et remblayé par la tourbe. L'existence de charbons de bois et d'un éclat de silex, dans la zone des fousseurs, suggère également une possible occupation.

Grotte de La Charrue

Localisée plus en amont, en rive gauche du Bruant, la " Grotte de la Charrue " se signale par un porche imposant. Elle voisine avec les Grottes de La Flétrie qui ont livré, au XIXe siècle, un matériel préhistorique abondant. Les couches archéologiques sont ici recouvertes par la tourbe. Des céramiques de l'âge du Fer (La Tène) ont été trouvées dans une galerie supérieure.

Pied de falaise au lieu-dit " l'Épine "

Sur un pied de falaise, en bordure d'un chemin au lieu-dit l'Épine, nous avons observé une lame de silex, un tesson

de céramique néolithique, ainsi qu'un tesson de céramique protohistorique. D'autres fragments épars n'ont pas été prélevés.

Nos prospections confirment l'évidence de plusieurs gisements préhistoriques et protohistoriques préservés :

- au niveau de porches en plein-cintre ouverts à la base des parois et envahis par plusieurs mètres de tourbe lors de la transgression Flandrienne à la fin du Paléolithique ;
- au niveau de galeries perchées en falaise, démantelées par des effondrements de voûte et l'intrusion par glissement d'un abondant remplissage terreux.

Malgré les récoltes massives mais sans stratigraphies des XIXe et XXe siècles (" grottes martyrs " du Bouil Bleu, de La Baraude, de la Flétrie), l'intérêt archéologique de la vallée demeure considérable, d'autant que seul l'" Abri de La Vauzelle " a été fouillé dans les règles de l'Art par André Debénath en 1967.

Des informations glanées auprès du personnel du château nous ont permis de reconnaître d'autres sites sur le domaine de la Roche Courbon :

Dolmen de la Roche Courbon

Ne subsiste qu'un tumulus d'environ 30 m² d'où émergent de 20 à 30 cm les pierres de l'ossature du dolmen. La table a disparu, probablement passée dans les fours à chaux, coutume fréquente par le passé. Fait assez rare aujourd'hui, ce dolmen de 1.50 m environ de hauteur apparaît vierge de toute fouille.

Alignement d'une double rangée de pierres sèches

A proximité du cimetière mérovingien sont visibles deux rangées de grosses pierres sèches très rapprochées suggérant un calage de piquets ou du moins une enceinte que l'on pourrait, compte tenu de leur situation, rattacher au cimetière.

Point d'extraction

Surface concave en paroi résultant de l'extraction d'une dalle calcaire, identifiée grâce à Thierry Grégor. On remarque encore les traces de burinage malgré l'altération de la paroi. Les deux négatifs visibles évoquent des couvercles de sarcophages et font bien sûr penser au cimetière mérovingien proche.

Thierry LE ROUX et Yves OLIVET

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

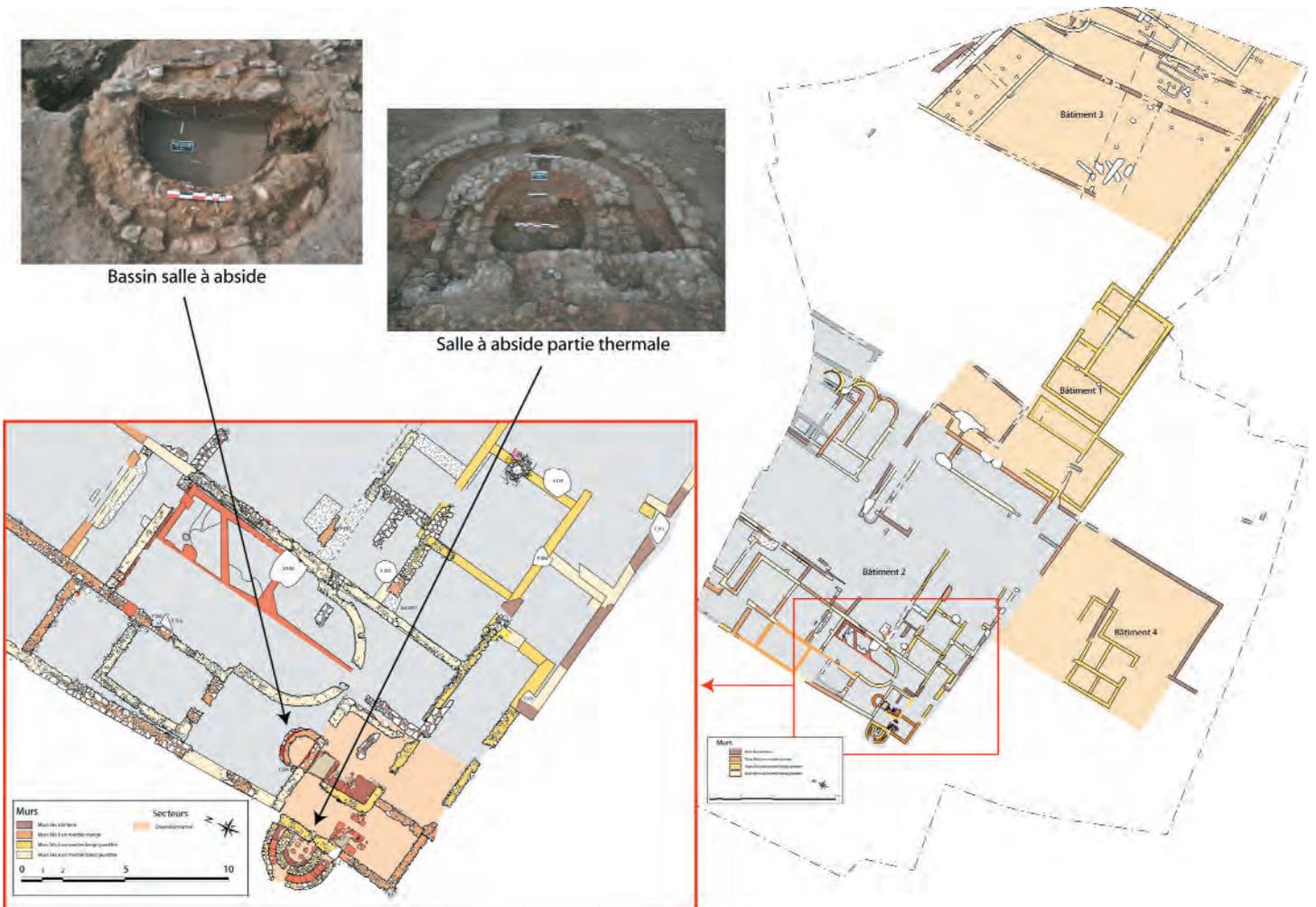
Rue des Tilleuls

Le contexte

Dans le cadre d'un projet de lotissement communal, le Service départemental d'archéologie du Conseil Général de la Charente-Maritime a conduit une fouille dans la commune de Saint-Saturnin-du-Bois située non loin de Surgères. La fouille qui a débuté fin février et s'est achevée le 4 juillet 2008, a permis de mettre au jour un établissement rural daté de l'époque gallo-romaine ainsi que plusieurs témoignages archéologiques d'une occupation pouvant être datée du haut Moyen Age. Malgré d'importantes récupérations dues aux phases successives d'occupations, les bâtiments antiques présentent un état de conservation tout à fait exceptionnel, aussi bien en ce qui concerne les maçonneries que les niveaux de sols découverts dans la plupart des cas sous des niveaux d'abandon et de démolition

Le bâtiment 2

Ainsi, un premier bâtiment, le bâtiment 2, interprété comme résidentiel, organisé vraisemblablement autour d'une cour centrale, occupe une surface de 2000 m². Un ensemble thermal dans un excellent état de conservation a été mis au jour dans la partie sud-ouest de la *pars urbana*. L'ensemble comprend trois douches, deux bassins installés dans deux absides ainsi qu'un *caldarium* avec système d'hypocauste. Seules les deux salles à abside ont fait l'objet d'une fouille des niveaux archéologiques. Par ailleurs, une grande salle à abside occupe la partie ouest de l'ensemble résidentiel. Elle présente dans sa partie centrale un creusement axial profond, maçonné, correspondant à un canal de chauffe à partir duquel s'agencent d'autres canaux plus étroits alimentant également en air chaud le res-



Saint-Saturnin-du-Bois, rue des Tilleuls : plan général du site et détail du bâtiment résidentiel doté d'un ensemble thermal (L. Maurel)

relativement épais (environ 30 cm en moyenne). Les différentes études sont actuellement en cours et feront l'objet d'une publication plus exhaustive. Il s'agit ici d'une présentation très générale de l'ensemble des découvertes et des premières interprétations.

te de la salle. Plusieurs niveaux de sols construits en mortier recouvrent l'ensemble. Enfin, dans cette même salle, posé sur un ultime niveau d'occupation, quelques moellons liés à la terre témoignent de la présence d'un mur d'axe est ouest, très peu conservé, vestige de constructions tardives

postérieures à l'abandon, et même à la destruction du bâtiment antique. Enfin, l'aile est du bâtiment résidentiel comprend deux grandes salles à abside dont les niveaux de circulation en mortier sont parfaitement conservés.

Les bâtiments 1 et 3

La partie est du site a révélé, en plus d'un grand bâtiment d'environ 60 mètres de long (bâtiment 3), une importante quantité de foyers parfois associés à des fragments de scories de forge et fragments de tôles en bronze. Le bâtiment s'intègre dans un contexte très riche en faune et déchets de toutes sortes résultant d'activités relatives au fonctionnement même de la *villa*. Ce bâtiment, construit en appareillage mixte alternant liant au mortier et à la terre, s'appuie sur un niveau de cour.

Les bâtiments 1 et 3 sont pour l'instant considérés comme des bâtiments d'exploitation en raison de leur plan et de leur organisation interne (bâtiment et/ou aire fermée). Ils occupent respectivement une surface bâtie ou close d'environ 500 m² et 1300 m². Enfin, le bâtiment 4, traversé par un mur lié à la terre et dont l'état de conservation des élévations a permis de distinguer un accès dans sa partie sud, occupe une superficie de 600 m².

Quelques éléments de phasage de l'occupation antique

Entre les premiers éléments d'occupations datés du I^{er} siècle et le mobilier céramique découvert dans les couches supérieures des premiers niveaux archéologiques à l'intérieur des différents bâtiments datés des III^e et IV^e siècles, quelques premiers éléments de phasage peuvent être avancés. Le mobilier céramique et métallique témoigne d'une première phase de construction de la partie résidentielle dans le courant du I^{er} siècle p.C. Par ailleurs, suite à un incendie ayant touché une partie importante des bâtiments, une reconstruction est opérée de la plupart des murs de la partie résidentielle. Les sols d'occupation en lien avec cette première phase de construction sont pour la plupart recouverts par un niveau d'incendie. Les moellons des parements internes des murs, au mortier jaune à beige clair, présentent également des traces de chauffe importantes. La reconstruction, remarquable par l'emploi d'un mortier orangé pour la mise en œuvre des maçonneries, a apporté également des modifications de l'ensemble thermal. Entre ces deux grandes phases, il faut sans nul doute envisager des agrandissements successifs et des modifications de l'organisation des espaces. Enfin, plusieurs tessons de céramique datés du V^e et VI^e siècle, ont été découverts lors de nettoyages de surfaces dans le secteur du bâtiment 2. Une occupation de l'Antiquité tardive est donc à envisager sur au moins une partie du site.

Une occupation du haut Moyen Age

Succédant à l'occupation antique, la présence de plusieurs murs solins, constitués de dalles en calcaire liées à la terre, permet d'entrevoir l'idée d'une installation durant le haut Moyen Age. Lors du diagnostic, ces structures maçonnées ont été interprétées comme pouvant appartenir à la période antique en ayant eu la fonction de limites de cours ou de bâtiments d'exploitation. La découverte de mobilier cé-

ramique au faciès haut Moyen Age¹ plus particulièrement dans les niveaux à l'intérieur du bâtiment 2, dans des contextes de ramassage de surface, modifie cette première observation. Par ailleurs, une monnaie carolingienne a été mise au jour dans une fosse située à l'intérieur de la partie résidentielle antique. Les murs, dotés d'un appareillage pouvant être considéré comme caractéristique des constructions du haut Moyen Age², traversent dans plusieurs cas les bâtiments gallo-romains. Leur construction succède donc à l'abandon de la *villa* antique. Dans d'autres cas, ces murs s'installent au-dessus de murs antiques et parfois même ils semblent reprendre des maçonneries anciennes en s'appuyant contre ces dernières. Nous sommes donc en présence d'un phénomène de réoccupation de structures antiques – qu'il existe une continuité ou non – avec dans certains cas d'importantes restructurations du bâti ancien et dans d'autres cas une réutilisation des maçonneries préexistantes. La mise en phase actuellement en cours, des différents niveaux archéologiques à l'intérieur des bâtiments permettra d'affiner ces premières observations. En dépit de la conservation systématiquement partielle des murs solins, soulignons l'importance de cette installation du haut Moyen Age notamment si l'on en juge par l'étendue des constructions identifiées comme appartenant à cette période. Quelques niveaux d'occupations probablement en lien avec les murs liés à la terre ont été observés à plusieurs reprises. Enfin, il a été possible de distinguer, sur les arasés supérieurs conservés des maçonneries antiques, des négatifs de trous de poteau dont un particulièrement massif, représentant une forme supplémentaire de réutilisation des structures.

L'ensemble de ces observations sont à mettre en relation avec l'église de Saint-Saturnin située plus au sud, à environ 200 mètres du site. La présence de sarcophages est attestée autour de cette église elle-même datée du XI^e siècle. Une continuité d'occupation des débuts de l'Antiquité gallo-romaine à la création de la paroisse peut être envisagée dans ce contexte.

Perspectives

Suite à l'importance des découvertes réalisées, la Commune de Saint-Saturnin du Bois, avec l'aide du Conseil Général de la Charente-Maritime, a décidé d'abandonner le projet de lotissement et de préserver le site archéologique, d'y développer un projet de fouilles programmées et de mise en valeur. L'état de conservation exceptionnel des structures archéologiques comme celui du mobilier archéologique, ont plaidé en faveur d'une démarche privilégiant le développement culturel du territoire. Les prochaines années seront donc consacrées à la poursuite de la fouille de la *villa* dont une partie seulement a été à ce jour explorée.

Léopold MAUREL

¹ Observations sommaires réalisées en comparaison avec l'étude du mobilier céramique du site de Saint-Xandre (17) et celui de Pouthumé (86).

² Les mêmes aménagements de murs solins constitués de dalles de calcaire liées à la terre ont été mises au jour lors de la fouille de l'habitat rural de Saint-Xandre (17).

SAINTE-SOULLE

ZAC du Raguenaud

La réalisation d'un diagnostic archéologique sur la ZAC du Raguenaud à Sainte-Soulle (17) a permis la mise au jour, sur une surface de 16 hectares, de 3 indices de sites. L'occupation la plus ancienne est attribuable à l'âge du Bronze. Les vestiges, sur l'emprise, sont très modestes et l'épicentre du site doit être localisé hors emprise dans un secteur qui sera prochainement urbanisé. En limite d'emprise, cinq trous de poteau ont été repérés dans un secteur ayant fait l'objet de l'ouverture d'une fenêtre. Ces structures ont livré un ensemble de céramique très fragmentée et ne présentant pas d'élément de forme caractéristique. Un grattoir onguiforme et un probable fragment de pétoncle complètent l'ensemble qui peut être attribué à l'âge du Bronze.

Une occupation antique se présente sous la forme de parcellaire, là encore à rattacher à une occupation rurale du terroir et à un probable habitat non localisé mais situé à proximité. Un vase de type Santrot 250c a été collecté ain-

si qu'un fragment d'assiette en sigillée de Montans, quelques fragments de céramique commune et de l'amphore. Un petit élément en plomb appartient également à la période antique.

Enfin, un ensemble de carrières d'extraction de calcaire et/ou de marne a été mis au jour en différents points de la future Zac et de manière plus significative en bordure de l'ancienne route nationale qui borde le site au sud. L'exploitation s'est faite généralement sur des profondeurs restreintes, dépassant rarement 1,50 m. Les comblements sont composés de déchets de calcaire et de marne issus de l'exploitation. Ces carrières n'ont pas livré de mobilier datant. Certaines d'entre elles recoupent le parcellaire antique.

Stéphane VACHER

SAINTES

163 rue de La Boule

Cette opération était engendrée par le projet de construction d'une maison individuelle, au 163 rue de la Boule. L'intervention est motivée par la situation de la parcelle à la périphérie nord de la ville antique, par la proximité de plusieurs sites gallo-romains fouillés récemment et par la découverte en 2004 d'un double fossé antique qui se prolonge dans sa direction.

En premier lieu il convient de signaler les traces d'une occupation de la fin du Néolithique ou du Bronze ancien (céramique, silex), remaniée par les fossés antiques. Les deux fossés sont apparus à 0,20 m de profondeur, ils traversent le terrain du sud-ouest vers le nord-est. Leurs largeurs sont de 8,90 à 9,30 m pour celui situé vers la ville et de 4,50 m pour le fossé extérieur ; la berme qui les sépare ne dépasse pas 0,70 m de largeur. Leur profondeur n'a pu être reconnue en raison de l'exiguïté de la parcelle. Les comblements de ces deux fossés sont constitués par un sédiment brun orangé, assez hétérogène recouvert par un sédiment brun argilo-sableux à cailloux, contenant de nombreux tessons de céramique antique (céramique commune du Haut-Empire et sigillée du I^{er} s. ap. J.-C.). Cette couche sombre correspond au comblement final des deux fossés.

Deux autres structures linéaires en creux recoupent le remplissage des fossés précédents. Si la première, d'orientation nord-sud, a une largeur d'environ 0,50 m, la seconde, orientée sud-ouest/ nord-est, à une largeur de 0,80 à 1,10 m. Entièrement comblées par un sédiment identique à celui des fossés, elles ne s'en distinguent que par la présence de mortier et de petits appareils cubiques issus d'une démolition. Leur fonction est difficilement perceptible : simples fossés ou négatifs de murs ? Ces structures renvoient à une nouvelle organisation de l'espace sous forme d'enclos pour lesquels, dans ce secteur de la ville, on ne doit pas écarter l'hypothèse d'enclos funéraires. Ce diagnostic permet de suivre le parcours du système défensif reconnu plus à l'ouest en 2004. Son tracé est maintenant bien localisé sur plus de 500 m.

Jean-Paul NIBODEAU

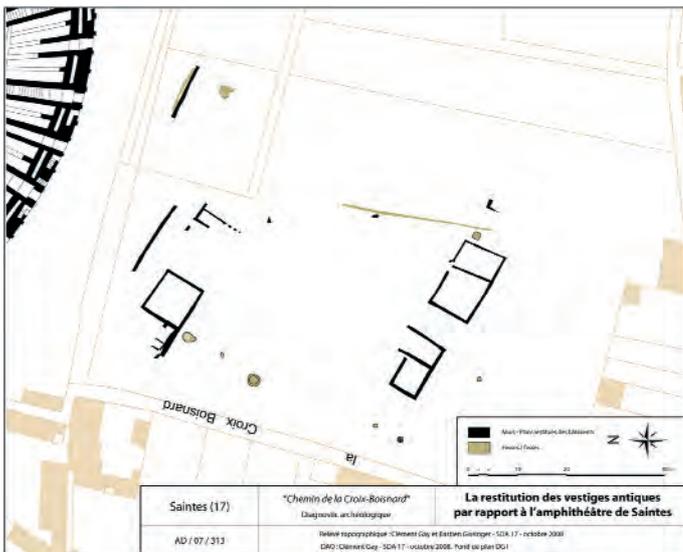
Baigl 2007

BAIGL (J.-Ph.). – Saint-Rémy (rue Georges Desclaude), *In* : MAURIN (L.), ROBIN (K.), TRANOY (L.) – *Carte archéologique de la Gaule* : Saintes 17/2. Académie des Inscriptions et Belles-lettres, Paris, p. 83-87.

SAINTES

Chemin de la Croix-Boisnard

Les parcelles diagnostiquées se situaient immédiatement au sud de l'amphithéâtre romain de Saintes. Elles couvraient initialement une surface de près de 16 500 m². Néanmoins, une partie seulement était accessible et fut traitée (9500 m²). La densité de vestiges y était assez moyenne, et leur état de conservation, très médiocre dans l'ensemble. Le diagnostic a pourtant permis de mettre au jour un certain nombre de structures antiques.



Saintes, Chemin de la Croix Boisnard : restitution des vestiges antiques par rapport à l'amphithéâtre de Saintes.

La pente est forte, de l'ordre de 9,4 % en moyenne, ce qui explique une érosion importante et de forts colluvions en bas de pente.

Des portions de murs de pierre plus ou moins bien conservés, de 60 cm de largeur en moyenne, formaient des ensembles bien identifiables. Quatre bâtiments clairs, un cinquième qui le fut un peu moins bien, et des éléments d'autres constructions, ont été repérés. Ces murs étaient tous fondés sur des remblais denses, posés en préalable, qui permettaient de rattraper la forte pente et de bâtir chaque construction sur un niveau horizontal. Ce procédé permit l'économie d'une fastidieuse retaille de la colline.

Ces bâtiments semblent avoir été construits dans la première moitié du premier siècle de notre ère. De dimensions comparables, les bâtiments semblent appartenir à une même phase de construction, hormis un petit édicule qui semble avoir été bâti après la démolition d'un plus grand bâtiment, au sein duquel il se situe. Ils répondent à des dimensions canoniques mesurées en pieds romains. Plusieurs murs de ces constructions ont été intégralement épierés.

À l'extrémité nord de l'emprise, en bordure de l'amphithéâtre, un mur parementé et stuqué au nord (côté amphi-

théâtre), de 63 cm de largeur, était construit dans le substrat géologique (M 24). Il faisait probablement office de mur de soutènement, empêchant les terres arrachées par les eaux de pluie, de se déverser dans l'amphithéâtre. Ce mur reprenait très exactement l'axe principal du long côté de ce dernier, soit environ 57,9° ouest par rapport au Nord géographique. Les bâtiments sont eux-mêmes axés sur cette ligne directrice.

On constate ainsi une grande cohérence architecturale et chronologique entre l'amphithéâtre, ce mur " d'enclos " ceignant le vallon au sud, et les bâtiments mis au jour. Ils faisaient probablement partie du même programme architectural.

Un peu plus à l'est, un mur sensiblement identique au mur précédent dans sa conception, divergeait toutefois en cela qu'il était bâti non dans le substrat géologique mais sur un remblai daté du premier siècle (M 31). Il est probable qu'il soit postérieur au premier mur (s'agit-il d'une réfection ou d'une extension ?). L'axe n'est pas le même, pourtant le mortier comme les dimensions les rapprochent.

En avant de ce mur vers le nord, et antérieurement à sa construction, un chemin longeant le creusement du vallon a été taillé dans la roche. Le " front de taille " de l'immense entonnoir dans lequel fut bâti l'amphithéâtre, a été repéré à l'extrême limite nord de l'emprise. Une petite rigole taillée dans la roche longe ce niveau de circulation et drainait les eaux de pluie afin qu'elles ne se déversent pas dans l'amphithéâtre.

Plusieurs fosses détritiques des I^{er} et II^e siècles ont été repérées. Elles ont livré un mobilier céramique abondant. À noter la présence d'un puits, non intégralement fouillé, du I^{er} siècle, comblé en même temps, semble-t-il, que le bâtiment 3 à côté duquel il fut installé.

Un fossé antique a été repéré, très érodé. Un autre fossé, apparemment moderne, se situe dans la partie est de l'emprise, mais aussi une fosse, ainsi que des restes de maçonneries modernes, parfois récentes, et des remblais dans la partie haute du site.

Ce diagnostic a permis de démontrer la présence d'une occupation contemporaine de l'amphithéâtre antique. Les bâtiments mis au jour dont la fonction nous échappe pour l'heure (boutiques ?), de même que les murs ceignant l'amphithéâtre dont le pendant avait été anciennement identifié au nord, participent d'un même programme architectural destiné à monumentaliser les abords de l'édifice de spectacle, par l'utilisation de constructions régulières en paliers, se jouant des contraintes topographiques et modelant la colline à l'image de la volonté des bâtisseurs.

Bastien GISSINGER

SAINTES Complexe scolaire Léo Lagrange

Une extension de l'école Léo Lagrange à Saintes a nécessité la réalisation de ce diagnostic, sur une superficie de 230 m². Deux tranchées ont été pratiquées. Elles ont livré une fosse et une portion de fossé, tous deux de data-

tion indéterminée, en l'absence de matériel archéologique ou de tout autre indice.

Bastien GISSINGER

SURGÈRES Avenue Martin Luther King

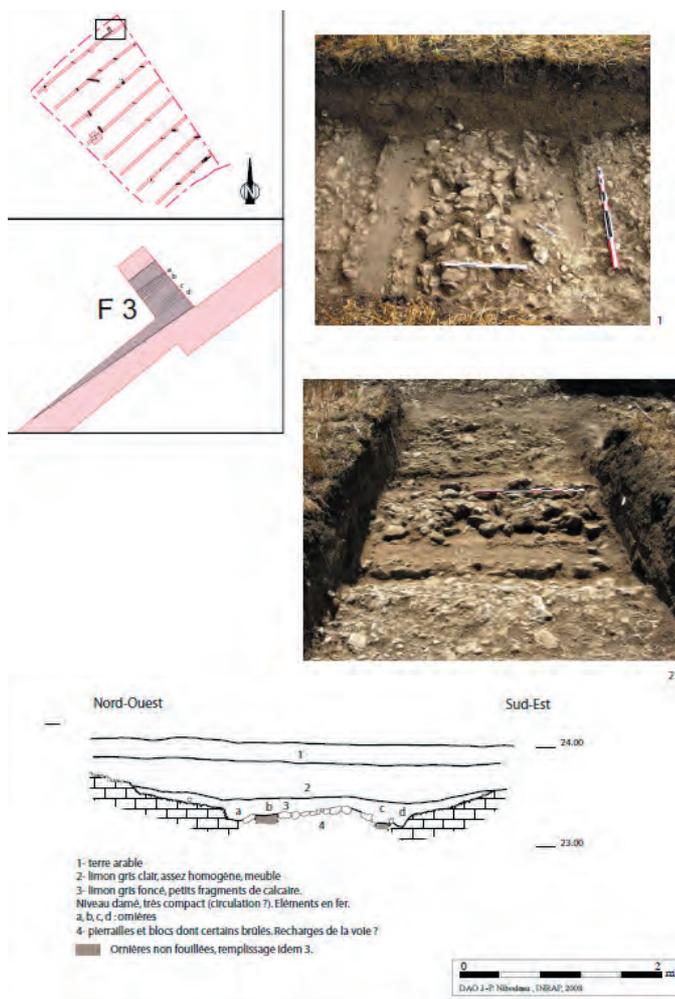
Cette opération de diagnostic est engendrée par un projet de création d'un bâtiment communautaire à l'ouest du centre ancien de Surgères, sur une parcelle de 12 190 m² située non loin de la vallée de la Gères. L'opération était motivée par la proximité de plusieurs sites s'étendant du mésolithique à la période médiévale.

Les vestiges mis au jour se répartissent sur toute la parcelle, mais deux secteurs situés respectivement au sud-ouest et au nord-ouest ont livré les concentrations de structures les plus pertinentes. Le reste de l'occupation n'est marquée que par des fossés de parcellaire et une potentielle carrière d'époque moderne.

Le premier groupe est composé d'une série de trous de poteaux qui s'inscrivent dans un espace délimité vers l'est par un fossé d'orientation nord/nord-ouest/sud-sud-est. L'interruption de ce dernier matérialise probablement une ouverture près de laquelle se concentre la majorité des trous de poteau. Ces structures sont très arasées, comme l'indique leur faible profondeur, ce qui peut être un signe d'ancienneté au regard des autres structures plus récentes qui paraissent moins arasées. Le seul élément de datation consiste en un tesson de céramique protohistorique : trouvé dans le décapage auprès des trous de poteau, il est trop isolé pour que l'on puisse conclure à la datation de ce groupe.

Le second groupe est conditionné par l'existence d'un chemin creux le long de la bordure nord-ouest de la parcelle. Il est apparu sous la forme d'une tache de limon gris sur une largeur de 3,60 m. D'une épaisseur maximale de 0,60 m, elle recouvre un creusement linéaire d'orientation nord-est/ sud-ouest. Au fond de ce creusement, réduit à une largeur de 1,90 m, apparaissent quatre ornières comblées par un limon gris fortement induré. Groupées deux par deux, elles déterminent une seule voie de circulation. Leur largeur varie de 9 à 20 cm ; leur entraxe est d'environ 1,30 m alors que l'espace entre deux associations d'ornières est d'environ 1,12 m. La profondeur des ornières est de 10 à 12 cm. Les cailloux sont nettement usés et lissés par le passage des roues dans les ornières, alors que sur les versants du chemin creux, le calcaire apparaît plus simple-

ment abrasé ou broyé. Les blocs et pierrailles subsistants entre les ornières peuvent être interprétés comme des recharges de la voie. Le mobilier reconnu se résume à des têtes de clous carrés épais qui devaient servir au maintien des bandages de fer sur les roues de bois. Elles indiquent la circulation de lourds chariots.



Surgères, avenue M. Luther King : tranchée 1. Coupe du chemin creux F3 (relevé J. Antenni-Teillon, Inrap). 1- vue du chemin creux prise du sud-ouest ; 2- vue du chemin creux, prise du nord-est (clichés : J.-P. Nibodeau)

En bordure de ce chemin on été observés un silo et un probable puits. Le premier est une fosse circulaire de 1,18 m de diamètre à l'ouverture pour 1,60 m de profondeur. Entièrement creusée dans le calcaire, la fosse s'élargie progressivement pour atteindre 1,50 m de diamètre à 0,70 m de profondeur. Puis son diamètre diminue jusqu'au fond plat pour ne plus faire qu'environ 0,80 m ; son volume est d'environ 2 m³.

L'ouverture du second ne dépasse pas 0,85 m de diamètre, il s'évase progressivement pour atteindre 1,00 m de largeur à 1,30 m de profondeur. L'excavation est entièrement creusée dans le calcaire et semble se développer bien au-delà de 2,30 m de profondeur : à cette profondeur apparaît une encoche sur le côté nord-est. Ce détail suggère qu'il pourrait s'agir d'un puits. Les trois structures ont livré un mobilier attribuable au Moyen Age avec une fourchette allant du IXe s. (céramique grésée du silo) aux XIVe-XVIe s. (pour les clous de bandage de roue).

Le silo peut être isolé ou indiquer une batterie de plusieurs silos qui serait étroitement liée à la proximité du chemin. L'association avec un puits potentiel pose le problème de

la nature de l'occupation : simples installations à la périphérie d'un champ et à proximité du chemin ? ou structures appartenant à un habitat qui reste à localiser ?

Pour le chemin, l'absence de fossés latéraux paraît normale car, par définition, un chemin creux est encadré de haies et/ou de talus, voire de murets. Il est fréquent en paysage de bocage, il permet de circuler entre les parcelles et relie les habitats dispersés. Or qu'en est-il ici ? Les prolongements de ce chemin, aussi bien vers le sud-ouest que vers le nord-est sont parfaitement perceptibles dans le tracé de l'actuelle RD 209 qui conduit de Surgères (en partant du castrum ?) à Péré et au Cher et se poursuivait peut-être vers Aigrefeuille-d'Aunis et La Rochelle. L'origine médiévale de cet axe, semble donc se confirmer. Ainsi il ne s'agirait pas d'une simple desserte locale, mais d'un axe d'intérêt économique plus important parcouru par de lourds véhicules dont il serait intéressant de connaître la nature des chargements et leur destination. En cela la présence de silo au bord du chemin peut-il avoir une signification ?

Jean-Paul NIBODEAU

Moyen Age

TONNAY-BOUTONNE

Rue des Doves

L'aménagement d'un parking paysagé à l'arrière de la Mairie de Tonnay-Boutonne, en bordure de la rue des Doves, a nécessité la prescription d'un diagnostic sur une superficie de 3564 m². Un total de neuf tranchées a été réalisé. Elles ont révélé une occupation médiévale, notamment la présence du système défensif de cette partie du bourg castral. Ce dernier a été observé sur toute sa longueur, soit environ quarante mètres. Il s'agissait non d'un mur de moellons mais d'un talus composé d'une succession de couches de pierraille alternant avec des niveaux argileux. Ces couches obliques furent disposées par empilement successif sur un tas de gravats initial, lui-même installé sur un lit argileux.

Certains sédiments très détritiques ont été utilisés dans la structure même du rempart. Certaines ont livré du matériel céramique attribuable à la période XI-XIIIe siècle, permettant par là-même d'attribuer la construction du talus à une date appartenant à cette fourchette. Le talus était large de 11 à 12 m, et conservé sur près de 3 m de hauteur. Il culmine à 19,00 m NGF.

Les couches de matériaux constituant le talus, ont pour la plupart été arrachées au substrat par le creusement d'un fossé. Il présentait un fond plat en un point au moins. Large de 8 à 9 m en moyenne, il était par endroits renforcé d'une première " marche ", portant la largeur du fossé à plus de 13 m. La profondeur moyenne était de 3 à 4 m. La hauteur de cette marche et de la rampe menant au talus au sud, portent cette profondeur à plus de 5 m. Il n'a pas été possible de prouver si le fossé était en eaux ou non, pour des raisons de sécurité liées à la profondeur des sondages.

En arrière, contre la paroi sud du talus, un fossé de drainage a été observé. Il était large de 1,20 m, profond d'autant. Il a livré du matériel détritique attribuable au XIIe ou XIIIe siècle. En outre, une houe de la même période fut mise au jour au fond de la structure.

En arrière, à près de 6,5 m au sud de ce fossé, un fin niveau de circulation composé de petits éclats de calcaire damés a été observé. On ignore tant son orientation que son étendue mais il est possible d'avancer qu'il s'agit d'un chemin bordier longeant l'intérieur du système défensif. Toutefois ce niveau n'a pu être atteint qu'au sein d'un seul sondage.

Le talus changeait d'aspect dans la partie ouest de l'emprise, notamment en s'élargissant. Il n'a pas été possible d'aller plus loin dans l'exploration. Tout porte à croire néanmoins qu'une structure, qui n'a pu être observée qu'en coupe et correspondant à un négatif de maçonnerie, s'ouvrait dans ce secteur. S'agissait-il de la fondation d'une structure liée au rempart (tour, porte ?). Le diagnostic n'a pu apporter de réponse à cette question.

Ce système défensif ne semble pouvoir être relié à une enceinte entourant uniquement le donjon, situé au sud. S'il a pu venir en complément de l'enceinte, encore visible dans la topographie actuelle, défendant cette forteresse, le rempart mis au jour par le diagnostic ceignait une surface bien plus importante. Des éléments d'occupation médiévaux (four ou foyer, fosses, niveaux de circulation) ont été mis en évidence à quelques 25 m au sud du talus. Le manque de matériel autorisant une datation précise, interdit de voir un lien de contemporanéité entre ces vestiges et la date

de construction puis d'utilisation du rempart, cependant il n'est évidemment pas à exclure.

Quelques vestiges modernes ont été mis en relief, notamment un mur non daté au sud, et les restes divers de l'ancienne ferme à l'ouest, devenue une partie de la Mairie actuelle.

Ce diagnostic apporte donc quelques éclaircissements nouveaux sur le système défensif du Bourg de Tonnay-Boutonne à l'époque médiévale.

Bastien GISSINGER

Époque moderne

VÉRINES Le Clos Marchand

Cette opération, engendrée par un projet de lotissement sur une emprise de 7450 m², était justifiée par sa localisation à l'ouest du bourg de Vérines et au nord de l'église Notre-Dame de l'Assomption, ancien prieuré-cure dépendant de Saint-Pierre d'Anais.

A l'exception de deux fossés de parcellaire et d'un groupe de fosses d'extraction de la marne d'époque moderne, ce diagnostic a révélé un ensemble de structures agraires également attribuables à cette période, voire au XIXe s. Ces dernières sont constituées par des fosses qui se répartissent en trois groupes :

- quatre fosses quadrangulaires de 0,60 à 0,80 m de côté, pour une profondeur supérieure à 0,20 m, à fond plat irrégulier.
- des fosses circulaires dont le diamètre est compris entre 0,30 et 0,60 m, avec une profondeur moyenne de 10 cm. Leur fond irrégulier est en cuvette. Elles se répartissent en lignes orientées nord-est/sud-ouest, leur espacement est compris entre 3,60 m et 4,40 m.
- cinq fosses allongées d'une largeur comprise entre 1,10 et 1,55 m pour une profondeur de 0,30 m en moyenne.

Leur fond est plat et les bords sont presque verticaux.

Les remplissages de ces structures sont constitués de sédiment argilo-limoneux brun à cailloux et pierrailles (comme le terrain environnant), à l'exception de ceux des fosses allongées qui ne sont composés que de sédiment limoneux brun foncé sans cailloux. Il s'agit d'un remplissage volontaire de terre criblée. Les rares tessons de céramiques indiquent le XVIIIe s. pour les fosses circulaires et quadrangulaires et le XIXe s. pour les fosses allongées.

Si les deux premiers types de fosses peuvent être interprétés comme des fosses de plantation d'arbres ou d'arbustes, voire de vignes, les fosses allongées ont du servir à la culture de plantes nécessitant un terrain profond, ameubli et dépourvu de cailloux.

Ces structures renvoient à une occupation de type verger et jardin. Aucune trace d'une occupation plus ancienne n'a été mise en évidence.

Jean-Paul NIBODEAU

Mésolithique

VILLARS-LES-BOIS Fontbelle

Le site mésolithique de Fontbelle est situé sur le versant sud d'une colline, à une cinquantaine de mètres du Souillac dans la basse vallée de la Charente. Découvert par F. et J. Blanchet en 1975 au cours de prospections de surface sur terrain labouré, il restait un espoir de découvrir des niveaux peu perturbés par les travaux aratoires, notamment en lisière de forêt. Trois sondages manuels ont donc été implantés de manière à balayer l'ensemble de la parcelle afin d'optimiser la compréhension géomorphologique du terrain, l'évaluation des phénomènes taphonomiques et de circonscrire la zone d'occupation préhistorique. La quasi totalité des sédiments, aussi bien du labour que des niveaux sous-jacents, a été tamisée à l'eau, pour ne pas sous-estimer certaines phases de la chaîne opératoire et

préciser la composition typologique du carquois permettant ainsi une meilleure caractérisation culturelle de ces mésolithiques.

Sous les terres labourées qui ont livré quelques indices céramiques et métallurgiques peut-être rattachables au XIII-XVe siècles, aucun niveau anthropique n'a pu être clairement défini, des percolations en milieu sableux (sables cénomaniens) ayant dispersé le matériel lithique sur près d'un demi-mètre de haut. S'il ne faut plus compter sur l'appréhension de la structuration de l'occupation (que l'on peut quand même limiter en milieu de pente, un seul sondage s'étant révélé concluant pour l'occupation en question), l'industrie lithique en elle-même a été des plus instructives.

Sur 4 m², plus de huit mille pièces ont été exhumées, ce qui permet une bonne vision chrono-culturelle et technique. L'homogénéité de l'ensemble est frappante, avec seulement une poignée de pièces intrusives. L'occupation s'insère clairement dans le premier Mésolithique et certainement dans une phase ancienne si l'on s'en réfère au fort taux de triangles isocèles et à la présence de couteaux à encoches basilaires. D'un point de vue stylistique, le carquois traduit, plutôt qu'une zone sous influence sauvéterrienne, un *melting-pot* certainement dû à un réseau d'interactions croisées. Un certain pragmatisme se reflète aussi bien dans l'acquisition des matières premières, avec des stratégies à portée locale nécessitant peu d'investissement en terme économique, que dans la chaîne opératoire de production où l'outillage commun est réalisé sur des produits secondaires et les armatures sur des lamelles/éclats lamellaires de silhouette variable, souplesse qui se retrouve alors dans les méthodes de débitage.

Sylvène MICHEL

Villars-les-Bois, Fontbelle : armatures issues du sondage 1.

1-15 : triangles isocèles.

16 : segment.

17-26 : triangles scalènes.

27 : lamelle?scalène.

28-31 : pointes à base naturelle.

32-37 : pointes à base retouchée.

38-41 : fragments.

42 : trapèze rectangle (Dessins : S. Michel).

Moyen Age

YVES Villeneuve

La parcelle de la rue du 18 juin 1940, au lieu dit Villeneuve, se trouve au nord du bourg actuel d'Yves. Le site occupe une position à mi-pente entre les falaises d'Yves à l'ouest et les marais de Fouras et d'Yves à l'est et au nord. Cette opération de fouille préventive couvre une emprise d'environ 4 000 m².

Des traces d'occupations néolithique, protohistorique et gallo-romaine

À proximité immédiate de la parcelle concernée par la fouille, côté nord, un site néolithique est évoqué dès la fin du XIXe siècle. Une seule fosse renfermant un fragment de lamelle, un éclat de silex et trois tessons de céramique non tournée peut éventuellement se rattacher à cette période.

Le reste du mobilier se rattachant au Néolithique ou à la Protohistoire se résume à du matériel lithique ou céramique ayant migré par colluvionnement ou suite à des activités anthropiques (remblais, labours...).

Pour la période antique, les résultats sont encore plus pauvres avec trois tessons.

Des carrières de sable

Les premières occupations clairement identifiées sont un vaste ensemble de creusements couvrant le cœur de la zone de fouille. L'implantation des creusements est à mettre

en relation directe avec la présence d'un sable jaune sous une croûte calcaire. Au total, 2000 m² de cette activité ont été reconnus ainsi que ses limites nord, ouest et est, en revanche, son extension côté sud, sortant de l'emprise de l'étude, demeure inconnue.

L'extraction du sable se déroule en plusieurs étapes. Tout d'abord, il y a l'établissement d'un creusement qui sert à la fois de test pour un secteur et de point de départ éventuel de l'exploitation. L'extraction se fait alors selon deux profils en fonction de la puissance du niveau de sable. Si l'épaisseur est suffisante, le travail se fait en front de taille plus ou moins rectiligne. La largeur de ces fronts oscille entre 1,40 m et 2,70 m. Dans les zones où les niveaux de sables sont moins épais, le travail se fait moins en profondeur (25 à 40 cm contre 55 à 70 cm pour le cas de figure précédent) mais couvre de plus grandes surfaces. L'analyse des coupes et les superficies occupées conduisent à une estimation de 0,60 m³ de matériau extrait pour chaque mètre carré de carrière en profil linéaire et 0,35 m³ de matériau extrait par mètre carré de carrière en profil " extensif ". Au total on peut estimer à environ 350 m³ la quantité de matériaux retirée de la partie étudiée soit 525 tonnes pour une valeur moyenne de 1,5 tonne par mètre cube de sable.

Le matériau exploité est un sable très fin. Il peut s'agir de sable destiné à la construction, mais on ne peut exclure

l'hypothèse d'une utilisation en dégraissant pour la céramique usuelle. Plusieurs types d'usage ont également pu cohabiter. Cependant, il faut noter l'absence de structure de transformation sur l'emprise de la fouille. Cette absence ne signifie pour autant pas inexistence puisque seule une partie de la zone d'extraction a été reconnue et ces structures peuvent se trouver hors emprise.

La datation de ces carrières est délicate puisqu'aucun mobilier n'a été récolté au cours des différents sondages. Tout juste peut-on dire qu'elles sont antérieures au Xe siècle car plusieurs structures datées de cette époque viennent recouper certains ensembles de carrières.

La partition de l'espace

Tous les fossés forment une trame irrégulière mais organisée en parallèles et perpendiculaires. Cela dénote une volonté d'organisation et de structuration de l'espace. L'hypothèse de fossé parcellaire paraît donc la plus probable, les profils sont le plus souvent en " V ".

Cet ensemble de fossé apparaît à une phase de transition entre l'abandon de l'exploitation du secteur en carrière et l'installation d'éléments liés à de l'habitat. La mise en place de ces éléments de parcellaire indique clairement le changement de destination du lieu. Enfin, on peut remarquer que l'orientation dominante sud-ouest/nord-est se retrouve encore largement dans le parcellaire actuel de la commune d'Yves.

Un habitat médiéval et ses abords

L'habitat est formé par trois bâtiments associés à plusieurs silos, un four et des zones de dépotoirs. Néanmoins, se pose l'habituelle question de la chronologie relative entre ces différents aménagements car s'ils peuvent être regroupés au sein d'une même phase large d'occupation, il est plus malaisé d'affiner l'analyse en l'absence de contact physique entre eux. Toutefois plusieurs constatations s'imposent.

Tout d'abord, il faut préciser que l'emprise réduite interdit une vision globale du site. S'il semble que les limites ouest soient atteintes, il se poursuit sans doute très largement à l'est – les bâtiments 2 et 3 à cheval sur la parcelle voisine en sont l'illustration. On ne peut donc trancher entre un habitat isolé ou les marges d'un ancien village d'Yves vraisemblablement organisé autour de l'église Saint-Etienne attestée à la fin du XIe siècle mais très certainement de fondation plus ancienne.

Ensuite, l'organisation même de l'habitat dessine quelques tendances. Le bâtiment 1 sur solin de pierre destiné à une structure en matériaux périssables couvre 45 m². Avec son foyer bien construit et ses niveaux d'occupation domestique, il semble destiné à l'habitat. Sur les extérieurs se trouvent les traces d'un probable apprentis protégeant deux silos. Le mobilier des niveaux d'abandon oriente la chronologie vers les XI-XIIe siècles.

Le bâtiment 2 plus fruste doit être une annexe. Ce bâti présente un mode de construction sous forme d'un empierrement dessinant un espace rectangulaire pour une superficie d'au moins 21 m². Cet empierrement ne constitue qu'un solin grossier. Comme pour le bâtiment précédent les pierres utilisées sont des moellons calcaire et des pierres de riva-ge. L'approvisionnement semble s'être fait en partie sur le littoral proche par ramassage et non par extraction.

Quasi entièrement hors emprise le bâtiment 3 tend à se rapprocher d'un habitat par son mode de construction, mais seule une fouille plus étendue apporterait une réponse claire.

Les silos se trouvent tous dans la moitié nord-est du chantier mais apparaissent néanmoins très dispersés. Au plus, ils sont associés deux à deux et il ne semble pas y avoir de constante quant à leur position par rapport aux bâtiments. La contenance réduite des silos (0,86 m³ au plus) et l'absence de mise en batterie incline l'interprétation vers une fonction de réserve familiale.

Le four est conservé sur 70 cm de profondeur au maximum. Il se compose d'une fosse ovale de 1,10 m sur 1,94 m aux parois rubéfiées qui constitue la chambre de chauffe. Il n'y a pas de sole bâtie. Un conduit court forme l'alandier et s'ouvre sur une seconde fosse ovale de 1,66 m sur 0,94 m correspondant à la fosse de travail. Cette dernière a également une fonction de cendrier comme l'atteste son sol partiellement rubéfié. Elle est d'un emmarchement taillé dans le substrat facilitant l'accès. Ce four est un four domestique d'un type commun pour le haut Moyen Age.

Après la fin de son utilisation, ce four sert de dépotoir. Le mobilier se rattache aux XI-XIIIe siècles.

Plusieurs autres fosses sont aussi des dépotoirs, mais l'un des points marquants de cette occupation est la présence de zones de rejet alimentaire quasi exclusivement constituées de coquillages. Ces rejets sont simplement déversés en surface du niveau de circulation. Chaque zone de rejet présente un type de coquillage dominant (huître, pétoncle, patelle...).

Pour finir, l'étude documentaire a mis en lumière une intense activité salicole à Yves à partir du Xe siècle. L'établissement de cet habitat pourrait être la conséquence du développement de cette économie même si aucun élément, mobilier ou immobilier, ne peut y être directement relié.

De même l'abandon de l'habitat paraît coïncider avec le déclin de l'activité saunière à la charnière des XIe et XIIe siècles.

La fin de l'occupation

Le site connaît un regain de l'activité d'exploitation de sable avec de nouvelles carrières au sud-ouest de la fouille. Le mobilier archéologique recueilli dans les comblements n'est pas postérieur à la fin du XIVe siècle.

Après le XIVe siècle, la parcelle doit alors avoir une destination agricole.

Guillaume DEMEURE

POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 8

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	204760	AIFFRES – Déviation RD	BRISACH	Bruno	INRAP	OPD	
2	204675	AIFFRES - ZAC Batipolis	POUPONNOT	Guillaume	INRAP	OPD	X
3	204693	AMAILLOUX - Bois du Boula, Bois du Panier	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
4	204761	BRESSUIRE - RN 249	DEFAIX	Jérôme	INRAP	OPD	X
5	204532	CHAMPDENIERS-SAINT-DENIS - Les Tanneries	PRYSMICKI	Laurent	BEN	FP	X
6	204689	CHIZÉ - Les Lauriers Roses	LAVOIX	Gaëlle	INRAP	OPD	X
7	204672	COURLAY - La Bascule	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
8	204252	ÉCHIRÉ - Coudray Salbart	MONTIGNY	Adrien	INRAP	SU	X
9	204754	ÉPANNES - Jardins de Ribray	VACHER	Stéphane	INRAP	OPD	X
10	204764	FAYE-SUR-ARDIN - Voie communale n°16	BARBIER	Emmanuel	INRAP	SP	X
11	204753	FRANÇOIS - Coteau du Breuil	KÉROUANTON	Isabelle	INRAP	SP	X
12	204691	LA CRÈCHE - Les Champs Albert	PELLISSIER	Julien	INRAP	OPD	X
13	204681	MELLE - Place Bujault	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
14	204686	NIORT - La Garenne	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
15	204762	NIORT - La Garenne	BARBIER	Emmanuel	INRAP	SP	X
16	204673	NIORT - Parking du Moulin du Milieu	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
17	204680	NUEIL-LES-AUBIERS - Parc économique de Proulin Regueil	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	X
18	204505	PARTHENAY - Centre-ville, Maison du patrimoine	DURAND	Johan	BEN	SU	X
19	204065	PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE – Péré	LAPORTE	Luc	CNR	FP	X
20	204480	SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE – Château de Saint-Mesmin	BOUVART	Patrick	EP	SU	X
21	204747	SAINT-GELAIS - Les Grands Bois	MOUTARDE	Bénédicte	INRAP	OPD	X
22	204674	SAINT-GELAIS - Rue du Prieuré « Les Grands Bois »	MOUTARDE	Bénédicte	INRAP	OPD	X
23	204535	SAINT-GÉNARD - Près du cimetière	BODIN	Gérard	BEN	SU	X
24	204682	SAINT-JACQUES-DE-THOUARS - Rue de Baillergeau, Le Bourg	BATY	Pierre	INRAP	OPD	
25	204617	SAINT-JOUIN-DE-MARNES – Église / Cloître	GARROS	Benoît	EP	SU	X
26	204694	SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE - Portail Guérinet	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
27	204690	SAINT-MARTIN-LES-MELLE - Le Prieuré	CORNEC	Thierry	INRAP	OPD	X
28	204749	SAINT-VARENT - La Noubleau	PEYNE	Nicolas	EP	SP	X
29	204711	USSEAU - 23, rue de la Laiterie	CORNEC	Thierry	INRAP	OPD	X
30	204718	USSEAU - Le Bourg	RAMBAUD	Delphine	INRAP	SD	X
31	204692	USSEAU - Rue de la Laiterie	CORNEC	Thierry	INRAP	OPD	X
32	204746	USSEAU - Rue de la voie romaine	CORNEC	Thierry	INRAP	OPD	X
33	204625	BESSINES - Le Grand Champ Est	MAGUER	Patrick	INRAP	SP+PRM	X
	204494	Prospection-inventaire dans l'arrondissement de Niort	THÉBAULT	Christian	BEN	PRD	
	204490	Prospection-inventaire sur les communes de Saint-Génard, Pouffonds, Tillou et Paisay-le-Tort	BRUN	Anne	BEN	PRD	
	204479	La métallurgie du fer dans la Vienne et les Deux-Sèvres	SAINT-DIDIER	Guillaume	DOC	PRT	
	204488	Prospection-inventaire dans la forêt de Chizé et le canton de Beauvoir	MESSIER-RAVOS	Monique	BEN	PRD	
	204491	Prospection aérienne dans les pays mellois, civraisien et ruffecois	AUDÉ	Jean-Luc	BEN	PRD	
	204341	Paléométallurgies et expérimentations	TÉREYGEOL	Florian	CNR	PCR	X
	204719	Prospection en pays mellois	BODIN	Gérard	BEN	PRD	X

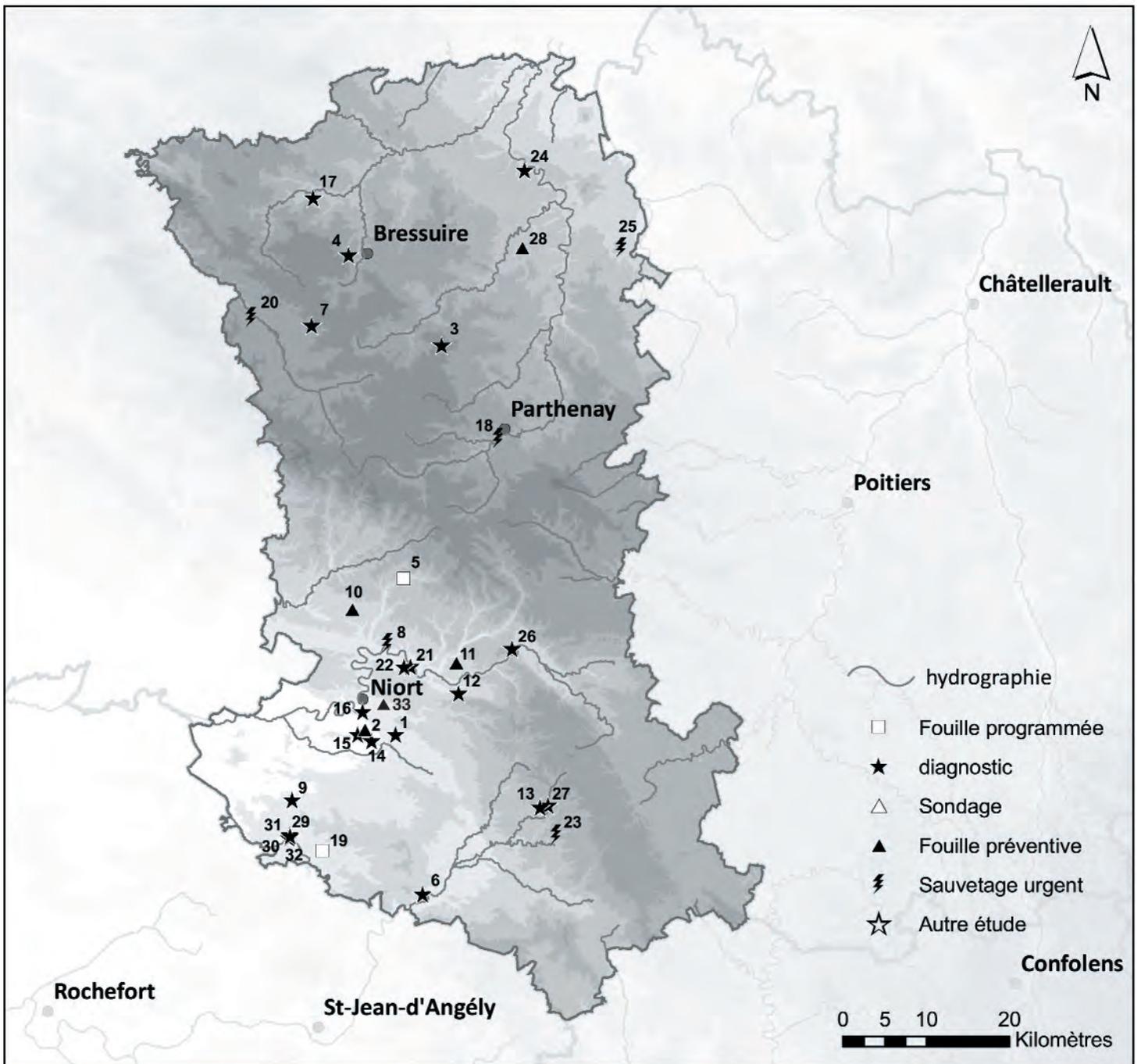


POITOU-CHARENTES DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 8



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 8

Age du Fer

Antiquité

AIFFRES
ZAC Bâtipolis

Moyen Age

La création d'une ZAC par la Communauté d'Agglomération de Niort a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique sur la commune d'Aiffres (Deux-Sèvres). D'une superficie totale d'une trentaine d'hectares, les terrains sont situés au sud de la ville de Niort et non loin du Marais Poitevin. L'opération a permis de mettre au jour plusieurs indices d'occupation pour la Protohistoire, l'Antiquité et le Moyen Age.

L'occupation protohistorique est de loin la plus importante puisqu'elle prend la forme d'un enclos, délimité sur au moins trois côtés par deux fossés parallèles et curvilinéaires, couvrant une superficie d'environ 15 hectares. A l'intérieur de cet enclos l'occupation, principalement localisée dans la moitié occidentale, se traduit par une très forte densité de fosses, fossés et trous de poteau. Plusieurs plans de bâtiments ont d'ores et déjà été mis au jour, sans que leur vocation puisse être déterminée avec précision (habitations, greniers, annexes, ...). Alors que dans la partie orientale l'occupation semble moins dense, plusieurs dépotoirs ont été mis au jour, ainsi que deux plans de bâtiments qui correspondent probablement à des greniers. Si cette différence de densité des structures entre la partie orientale et la partie occidentale et la présence de fossés à l'intérieur de l'enclos semblent traduire l'existence d'une organisation interne, cette dernière ne peut pas en l'état être définie avec plus de précision, tout comme sa probable évolution.

Au nord-ouest, l'occupation protohistorique se développe également en dehors de l'enclos sur une superficie d'environ un hectare. Délimitée au sud par un fossé rectiligne d'orientation nord-ouest/sud-est, cette occupation se traduit là encore par la présence de fosses, fossés et de trous de poteau ainsi que par un mobilier abondant. Les limites nord et ouest ne sont pas pour l'instant connues avec précision.

L'occupation antique se développe quant à elle à deux endroits distincts. Le premier se situe à l'intérieur de l'enclos protohistorique, tout à fait au nord, en limite d'emprise. Il se présente sous la forme d'un bâtiment, dont la suite doit certainement se développer vers le nord, d'une quinzaine de mètres de long sur environ 7,5 m de large. Conservé uniquement au niveau de ces fondations ce bâtiment semble

cependant avoir connu plusieurs phases de construction et/ou de réaménagement comme le laisse supposer la présence de différents mortiers. Deux structures de forme rectangulaire, dont l'une fait 0,20 m de profondeur, et dont les parois et le fond sont recouverts d'un béton de tuileau, laisse penser que nous sommes peut-être en présence d'un établissement à vocation viticole.

Le second, localisé au sud-ouest de l'emprise du diagnostic se présente sous la forme d'un petit bâtiment de plan rectangulaire faisant 13 m de long pour 8 m de large. Très arasé, il n'est conservé qu'au niveau de ces fondations. Contrairement au premier bâtiment, aucun indice d'occupation antérieure n'a été repéré à proximité. Par contre plusieurs fosses et fossés ayant livré du mobilier attribuable à la période gallo-romaine ont été mis au jour. La présence d'un fossé, d'orientation nord-sud, localisé à l'ouest de ce second bâtiment, ainsi que plusieurs sections de fossés, d'orientation est-ouest, retrouvées au sud et au nord peuvent laisser penser que cette occupation était délimitée par un enclos de forme quadrangulaire, couvrant une superficie d'environ 1 hectare.

L'occupation médiévale, beaucoup plus diffuse que les occupations précédentes, a été localisée au sud de l'occupation protohistorique. Quatre concentrations, plus ou moins importantes et assez distantes les unes des autres, ont été mises au jour sans qu'aucune organisation d'ensemble n'ait pu être mise en évidence. Les structures rencontrées sont principalement des silos. Seule la dernière est un peu plus importante avec la présence d'une grande fosse rectangulaire, d'une aire d'ensilage comptant une demi-douzaine de silos, une dizaine de trous de poteau mais aucun plan de bâtiment et une dizaine de fosses sur une superficie d'environ 500 m². Toutes ces structures ont livré un matériel homogène attribuable à la période XIe-XIIe siècles. Cette occupation médiévale est à mettre en relation avec la présence, au sud au lieu-dit le Haut-Mairé, d'une motte castrale distante d'environ 500 m.

Guillaume POUPONNOT

AMAILLOUX

Bois du Boula, Bois du Panier

L'agrandissement du centre de stockage des déchets de la commune d'Amailoux est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé sur 9,4 hectares. Celui-ci fait suite à une première opération ayant eu lieu en septembre 2005, à l'occasion de l'implantation de ce centre par la SITA Centre

Ouest. Le diagnostic initial n'avait révélé aucune structure. De même, cette seconde phase s'est avérée négative.

Sonia LECONTE

BESSINES

Le Grand Champ Est

Plusieurs opérations de diagnostics et de fouilles ont été entreprises depuis 2003 au sud-est de la Communauté d'Agglomérations de Niort. Elles montrent une occupation protohistorique particulièrement dense de l'âge du Bronze à l'âge du Fer, au sud-est de l'ancien golfe des Pictons, notamment sur les communes adjacentes de Niort, à Aiffres et à Bessines. Suite au dépôt d'un projet de ZAC, une opération de diagnostic menée par l'Inrap sous la direction de M. Pichon, avait mis au jour, au lieu-dit Le Grand Champ Est, plusieurs segments de fossés riches en mobilier laténien dont une épée ployée en bon état de conservation. Ce n'est qu'entre septembre et décembre 2008, avec la reprise du projet, que la fouille de cette zone a pu avoir lieu sur une superficie d'environ 7000 m².

Le sanctuaire

Il s'agit d'un enclos de forme trapézoïdale délimité par un fossé de 46 m par 34 m. L'entrée est située au centre de la façade orientale de l'enclos. Le système de délimitation correspond à un fossé utilisé comme carrière pour extraire les matériaux nécessaires à la mise en place d'un talus interne, lui-même contraint par une palissade constituée de planches verticales et jointives. L'entrée, large de 0,9 m, ne présente pas d'aménagement monumental comme celle de Gournay-sur-Aronde ou de Corent. Une fosse, creusée en avant de l'interruption dans la palissade, pourrait correspondre à l'ancrage d'une petite passerelle.

Le système de délimitation de l'enclos

Le fossé atteint en moyenne 1,5 m de profondeur et possède une largeur de 2,5 m environ. L'étude des stratigraphies montrent qu'il a fonctionné ouvert et qu'il a été probablement curé partiellement sur les portions nord et ouest. L'une des particularités de cet enclos est de posséder trois puits dans le comblement du fossé, chacun à un angle. Seul l'angle nord-ouest a été épargné. Pour autant, ces trois puits ne sont pas contemporains. Le creusement du premier, localisé à l'angle sud-est, intervient alors que le fossé n'est que partiellement comblé. Les coupes montrent en effet très clairement que les matériaux extraits lors de sa réalisation ont été déposés directement de part et d'autre du puits, sur une couche de sédiment d'environ 0,2 m

d'épaisseur, donc pratiquement en fond de fossé. En revanche, que ce soit à l'angle nord-est ou à l'angle sud-ouest, les puits ont été creusés alors que le fossé était entièrement comblé. Dans le fond du puits situé au sud-ouest, à 2,2 m de profondeur, une planche en chêne accompagnait un crâne de bovidé perforé à hauteur du front.

L'espace interne

L'espace interne de l'enclos, d'un peu plus de 700 m², n'a pu être exploré en totalité, les haies devant être conservées. Il n'est occupé que par deux bâtiments. Le premier, situé à l'angle nord-est, est une petite construction de 4,7 m par 2,2 m sur six poteaux. Le second bâtiment est construit près de l'angle sud-ouest. Plus profondément ancré dans le sol, il s'agit d'un édifice sur quatre poteaux porteurs de 4 m de côtés. Juste devant, une fosse de 2 m de diamètre et profonde à l'origine de 0,7 m se caractérise par des traces évidentes de combustion. Son comblement a livré un anneau en bronze ainsi que du fil en alliage cuivreux enroulé autour d'une petite tige, de la céramique et quelques fragments de faune. De toute évidence, des correspondances existent avec les " autels creux " des sanctuaires de Gournay-sur-Aronde et de Ribemont-sur-Ancre étudiés par J.-L. Brunaux. Un trou de poteau isolé, placé au centre de l'enclos, pourrait être mis en relation avec des pratiques sacrificielles. Enfin, plusieurs trous de poteau au nord et au nord-ouest indiquent la présence d'autres aménagements dans l'espace interne.

Le mobilier

Le mobilier est abondant et varié et provient majoritairement du comblement du fossé. Sa répartition nous donnera sans doute de précieuses indications sur les activités liées au sanctuaire. D'ores et déjà, la découverte d'un équipement militaire complet (umbo de bouclier, épée, fourreaux d'épée, chaîne de suspension d'épée), de part et d'autre de l'entrée évoque la présence d'un trophée sur la porte ou à proximité immédiate de l'accès. Du mobilier à usage domestique ou/et rituel, voire artisanal dans certains cas a également été découvert : pic à broche, couteaux, lève-loquet, pelle à feu.

La parure est illustrée principalement par un bracelet en



Bessines, le Grand Champ Est : 1 : coupe stratigraphique du fossé F1 délimitant le sanctuaire (côté oriental) (cliché : M. Pichon) ; 2 : fourreau d'épée pliée découvert sur la paroi interne du fossé d'enclos près de l'entrée ; 3 : dépôt de céramiques découvert au fond du fossé oriental de l'enclos (clichés : P. Maguer).

verre et une série de fragments de bracelet en lignite, deux petites perles en verre bleu, une perle en terre cuite, une fibule complète en alliage cuivreux ornée d'une probable tête d'oiseau stylisé et un élément en bronze de style plastique finissant pouvant appartenir à un torque.

La vaisselle céramique représente environ 140 kg de matériel. Une observation préliminaire révèle que le mobilier contenu dans le fossé de l'enclos couvre un spectre chronologique large allant de La Tène ancienne (LT B ?) à la fin du II^e s. av. n. è. (LT D1). Toutefois les témoignages les plus anciens pourraient relever d'un phénomène de résidualité. L'étude, qui débute à peine, tentera de définir la nature des ensembles (dépôts primaires ou secondaires, rejets, piégeage...) et leur éventuelle relation avec le sanctuaire. Elle tentera également de fournir quelques jalons chronologiques et d'alimenter la réflexion sur la dynamique de comblement du fossé.

Quelques fragments d'amphores vinaires italiennes ont été mis au jour dans le comblement du fossé et du puits de l'angle sud-ouest. Si aucun bord n'a été trouvé, les quelques éléments en notre possession (pieds, épaules, anse) indiquent qu'il s'agit d'importations précoces de type gréco-italique pouvant être daté de la première moitié du II^e s. av. J.-C.

Les restes humains sont peu nombreux mais permettent d'estimer la présence d'au moins trois individus dans le comblement du fossé. Il s'agit essentiellement de fragments

de crânes et d'os longs (tibias, fémur, humérus)

La faune

Le comblement du fossé a livré un matériel faunique abondant (plus de 160 kg) qui se situe majoritairement dans les parties supérieures et moyenne du remplissage. Lors de la fouille, des zones de plus forte densité ont été repérées notamment au niveau des façades Est et Sud. Une analyse spatiale plus détaillée permettra de préciser ces appréciations de terrain. Le bœuf, les ovicaprinés, le porc, le cheval et le chien sont les cinq espèces identifiées jusqu'à présent, l'étude du matériel venant de débiter. Les premières observations taphonomiques ont confirmé le très bon état de conservation des vestiges et ont permis de noter la présence de traces de découpe sur des ossements appartenant aux cinq espèces précédemment citées. Lors de la poursuite de l'étude nous examinerons également plus en détail les neuf crânes (plus ou moins complets) de bovins et de chevaux découverts au sein du fossé, et dont certains portent des stigmates vraisemblablement liés à la mise à mort des animaux (perforation au niveau des os frontaux).

Les aménagements en périphérie du sanctuaire

Contemporains de l'occupation du sanctuaire, trois enclos à vocation probablement funéraire et cultuelle sont creusés à l'ouest, deux de formes quadrangulaires, le troisième subcirculaire. Aucun reste humain n'a été mis au jour sur ou à proximité de ces enclos.

Au nord, le fossé du sanctuaire a été partiellement repris par un fossé parcellaire gaulois peu de temps après son comblement. Une voie contemporaine marquée par quelques ornières longe cette limite.

Conclusion

Les premières observations effectuées sur le mobilier permettent d'ores et déjà de donner une fourchette chronologique comprise entre le III^e et le II^e s. av. n. è. pour l'occupation principale. Si un certain nombre de sanctuaires sont déjà connus dans la région (Muron en Charente-Maritime, Faye-L'Abbesse et Niort Pain Perdu dans les Deux-Sèvres, Vieux-Poitiers, Poitiers et le Gué de Sciaux dans

la Vienne), en revanche aucun n'avait jusque là fait l'objet d'une fouille aussi exhaustive. Bien que moins riche et moins monumental que les grands sanctuaires de Picardie (Gournay et Ribemont-sur-Ancre) ou que celui de Corent dans le Puy-de-Dôme, il s'intègre parfaitement à ce groupe des sanctuaires à enclos trapézoïdaux. On y retrouve toutes leurs caractéristiques : entrée à l'est, un ou deux édifices associés à une vaste fosse, armement, restes humains, objets de prestiges, dépôt massif de faune.

Patrick MAGUER,
Jean-Georges FERRIÉ, Guilhem LANDREAU
et Séverine LEMAÎTRE

Moyen Age

BRESSUIRE RN 249 / RD 33

Cette opération s'est déroulée sur 13 km d'emprise sur le massif leucogranitique de Bressuire. Les parcelles y sont assez souvent perturbées par les remembrements, les drainages, et la forte érosion due aux travaux agraires. Les rares éléments pré et protohistoriques sont isolés et extrêmement mal conservés. Une implantation rurale de l'an Mil (seconde moitié du Xe – premier quart du XI^e siècle) ca-

ractérisée par une série de silos, un probable aménagement de gué et des éléments parcellaires est à signaler au lieu dit de la Veillonnerie. Ce site est particulièrement intéressant pour l'histoire du paysage de la Gâtine et le peu d'exemples similaires connus dans la région.

Jérôme DEFAIX

Époque moderne

CHAMPDENIERS Les Tanneries

L'opération archéologique réalisée en 2007 et 2008 aux tanneries de Champdeniers (Deux-Sèvres), parcelles 461 et 462, faisait suite à la fouille programmée d'une première tannerie, menée de 2001 à 2004. Attestées dès le XVII^e siècle, les tanneries de Champdeniers, dont l'implantation remonte certainement à la période médiévale, sont au

nombre de huit durant le XIX^e siècle. Elles ont fonctionné jusqu'à la fin du XIX^e siècle, voire le tout début du XX^e siècle pour certaines d'entre elles.



Champdeniers, Les Tanneries : vue générale de la moitié est de la tannerie parcelle 462 (cliché Laurent Prysmicki).



Champdeniers, Les Tanneries : fosse destinée à la mise en chaux des peaux (cliché Laurent Prysmicki).

La fouille archéologique de 2007-2008 s'est intéressée aux deux tanneries implantées sur la rive gauche du cours d'eau qui sillonne le site. Si la première a subi de nombreuses modifications dans le courant du XXe siècle, nous privant ainsi d'une partie des organes de production, la seconde tannerie possède encore toutes les structures liées à l'obtention du cuir : bassin alimenté en eau courante pour le lavage des peaux ; fosses circulaires destinées au trempage des peaux dans des bains de chaux ; cuves circulaires et rectangulaires, tout d'abord en pierre, puis en maçonnerie de brique à l'occasion de réaménagements, qui servent au tannage au moyen d'écorce d'arbre ; foyer pour faire fondre la graisse utilisée lors du corroyage des cuirs.

L'étude archéologique des tanneries de Champdeniers s'inscrivait dans le projet de mise en valeur du site conduit par la communauté de communes. La fouille a été réalisée sous la forme d'une initiation à l'archéologie et au patrimoine, proposée par le Centre socio-culturel du Val d'Egray et de l'Orée de Gâtine, à une dizaine de bénévoles. L'opération archéologique était placée sous la responsabilité d'un archéologue chargé d'étude.

Laurent PRYSMICKI

Age du Fer

CHIZÉ Les Lauriers Roses

Le projet de construction d'un nouvel établissement public médico-social pour personnes âgées, au lieu-dit Les Lauriers Roses, à Chizé, est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP du 5 au 7 février 2008, sur la parcelle 29a des sections cadastrales B et ZC. Ce projet s'étend sur une surface de 5010 m².

L'évaluation archéologique n'a livré qu'un trou de poteau isolé et deux aménagements en pierres sèches de nature indéterminée (drains ?).

Un épandage de fragments céramiques datées de La Tène laisse supposer la présence d'une occupation protohistorique dans les environs proches.

Gaëlle LAVOIX

Sans indices

COURLAY La Bascule

Le projet de construction d'un lotissement par la commune de Courlay au lieu-dit " la Bascule " a motivé une intervention archéologique qui s'est déroulée sur une semaine. Le terrain, situé sur le sommet d'un versant dominant la petite vallée de l'Ouine, représentait une surface de 28 809 m². Compte tenu de l'origine médiévale de la commune, il était intéressant de procéder à des sondages dans une zone, par ailleurs, méconnue sur le plan archéologique. Au ter-

me de ce diagnostic, seuls quelques fossés de parcellaire ainsi que deux structures en creux ont été mis au jour. Le peu de mobilier recueilli ne permet pas de dater finement ces vestiges qui se rattachent de façon large à la période protohistorique.

Sonia LECONTE

Moyen Age

ÉCHIRÉ Château du Coudray-Salbart

Le château du Coudray-Salbart est exceptionnel à plus d'un titre. Il est construit à la fin du XIIe siècle et considérablement transformé dans les premières décennies du XIIIe siècle par les seigneurs de Parthenay avec des finance-

ments provenant du roi d'Angleterre. Les Plantagenêt influencent fortement ce programme et mettent en œuvre des aménagements défensifs innovants en territoire français. Ces travaux effectués dans un laps de temps relati-

vement court laissent toutefois transparaître de nombreux changements de parti en cours de chantier. Rapidement ce château se retrouve loin des limites de la seigneurie qui évolue. Il prend dès lors un rôle secondaire ce qui lui vaut de ne plus être modifié au fil des siècles. Son abandon précoce, généralement admis vers la fin du XV^e siècle, et son état de conservation en font un site d'un exceptionnel intérêt.

Ce site remarquable est fortement documenté par plusieurs études historiques et architecturales, ponctuellement complétées par des sondages archéologiques réalisés à diverses occasions et durant plusieurs années.

La campagne d'étude en cours est liée au projet de restauration de la Grosse-Tour du château du Coudray-Salbart. Cette restauration rend nécessaires des fouilles localisées en plusieurs secteurs du site et notamment au sommet de cet élément défensif et résidentiel. Cette intervention représente également une opportunité exceptionnelle de documenter les élévations et parements extérieurs de cette partie du site en très grande partie inaccessible en raison de ses importantes dimensions. L'intervention archéologique est donc menée en fonction de l'avancée du chantier de restauration, elle comporte un suivi régulier et des chantiers ponctuels plus importants s'échelonnant de l'automne 2008 à l'été 2009.

En 2008, les observations archéologiques ont uniquement portées sur cette remarquable tour en amande occupant l'angle sud-ouest du château. Le sommet de la tour, rendu accessible par la mise en place d'échafaudages, a ainsi pu être dévégétalisé puis fouillé. Contrairement aux attentes, la fouille a permis de montrer que les dispositifs médiévaux du sommet de la Grosse-Tour ont été totalement détruits. Néanmoins, de nombreuses informations ont tou-

tefois pu être collectées. Une fois dégagé des 30 centimètres de terre végétale qui la recouvrait, l'arase de la tour est apparue comme étant parfaitement plane hormis à l'approche des parements ponctuellement disparu. Ce constat montre que la disparition des dispositifs sommitaux de cette tour n'est pas le résultat d'une ruine progressive mais, au moins en partie, celui d'un démontage volontaire. Si la raison de ce démontage pose question, l'hypothèse d'une démilitarisation symbolique peut être posée.

Les terres présentes au sommet de la tour ont également livré du mobilier archéologique dont l'étude sera réalisée à la fin de la phase de terrain. Il faut toutefois souligner la présence abondante de fragments de tuiles qui peuvent indiquer la présence d'une toiture. Cette hypothèse va à l'encontre de ce qui est traditionnellement admis au sujet de cette tour et qui repose sur un texte de 1460 qui indique que " ladite tour est toute pavée dessus ".

Le travail réalisé en 2008 a également permis de commencer l'étude des parements externes de la Grosse-Tour, notamment en ce qui concerne les marques lapidaires. Le premier inventaire réalisé a permis d'identifier près de trente marques principales ainsi que plusieurs variantes. Ces marques sont systématiquement identifiées, relevées et localisées de manière à en étudier la répartition. Cette étude étant en cours, les résultats n'ont pas encore été exploités, ils ne le seront que courant 2009 lorsque la phase de terrain sera complètement terminée.

Les prochaines interventions auront pour but de compléter le travail amorcé sur la Grosse-Tour ainsi que de réaliser des sondages dans la cour du château ainsi que sur la barbacane qui défendait l'accès de la basse-cour.

Adrien MONTIGNY

Age du Bronze

ÉPANNES Les jardins de Ribray

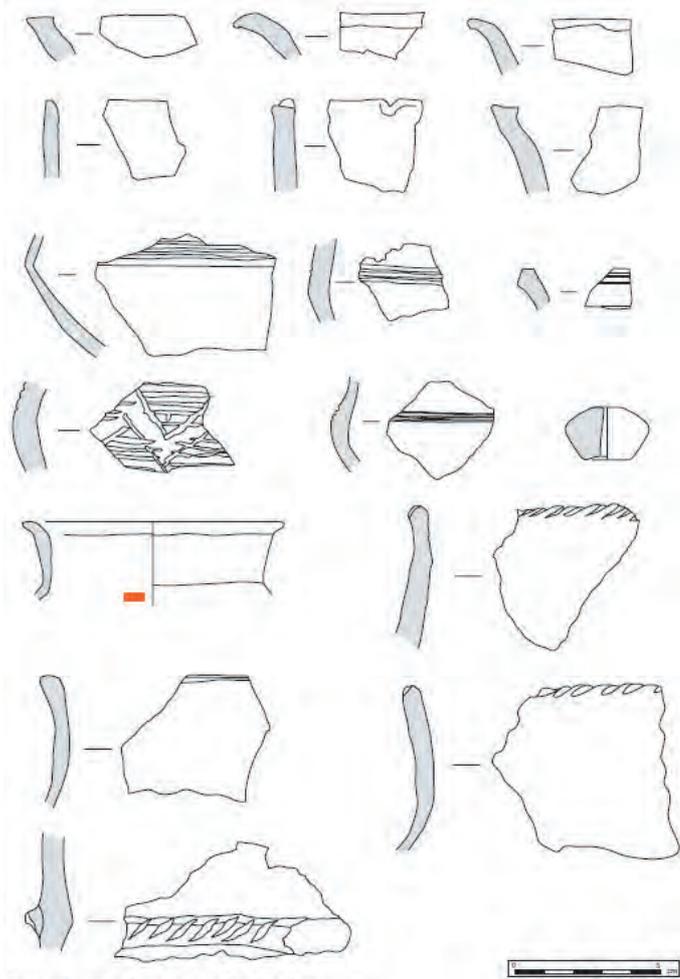
Le diagnostic réalisé sur le site des Jardins de Ribray à Epannes est localisé à l'extrémité sud-est du marais poitevin, à une altitude de 23 m NGF.

Il a livré les traces très significatives d'un indice de site du Bronze final. L'occupation se limite à la partie nord-est de l'emprise, des traces peu marquées étant cependant présentes au nord-ouest. Plus au sud, un ensemble de carrières probablement modernes a altéré le toit du calcaire détruisant les potentielles traces d'occupation plus anciennes.

Le potentiel du site d'Epannes est important, tant du point de vue du mobilier que des structures. Ces dernières se caractérisent par des traces de bâtiments sur poteaux pouvant correspondre à une zone d'habitat et un ensemble de structures complexes liées, entre autres, à l'activité du feu

et qui pourraient caractériser un secteur artisanal. On notera aussi, à proximité de cet ensemble, la présence de grandes fosses qui, faute de mobilier, n'ont pu être datées. Enfin, des niveaux de sol ancien contenant de la céramique ont été conservés ponctuellement sous des colluvions.

La céramique forme un corpus homogène constitué de jattes à col subvertical, de grands vases de stockage à col évasé, d'assiettes et de plats creux parfois pourvus de rebords facettés. Pour les décors, on notera la présence de groupes de 3 ou 4 lignes incisées horizontales sur l'extérieur des panses de jattes ou à l'intérieur d'assiettes, d'enduction rouge (formes fermées et ouvertes), de lèvres incisées ou digitées, de cordons digités ou de lignes d'incisions obliques décorant des vases de stockage.



le rectangle rouge indique un vase enduit d'un colorant rouge

Épannes, Les jardins de Ribray : mobilier du Bronze final III b
(dessin : M. Coutureau).

Enfin, le diagnostic a livré également des fragments de lames en silex, un morceau de granit, des éléments de clayonnage et une fusaïole.

Cette série s'accorde parfaitement avec le contexte de la fin de l'âge du Bronze (final IIIb) et s'apparente à celle exhumée sur le site de référence du Coteau de Montigné à Coulon à 12 km au nord d'Épannes. L'existence de ces stations montre que les abords du marais, zone de contact entre différents biotopes, était un lieu d'implantation privilégié.

Un décapage extensif devrait permettre d'établir un plan de masse et de comprendre l'organisation de cette occupation en bordure de marais où les traces d'habitats coexistent avec des activités artisanales.

Stéphane VACHER

Moyen Age

FAYE-SUR-ARDIN Voie communale n°16

Le village de Faye sur Ardin s'est développé au nord de la plaine calcaire de Niort (Deux –Sèvres) découpée par de nombreuses vallées. Le bourg est assis sur un plateau dominant l'une de ces vallées sèches, la *Vallée d'Ardin*.

La fouille fut motivée par un projet immobilier dont la surface d'aménagement s'étend sur 5000 m². Ce projet avait donné lieu au cours du mois de mars 2006 à un diagnostic archéologique prescrit par le Service Régional de l'Archéologie. La localisation de la parcelle entre l'église dédiée à Saint-Vivien (XIIIe siècle) et le bourg actuel suggérait la présence d'une occupation plus précoce.

Quatre tranchées de diagnostic avaient été réalisées sur le terrain afin d'évaluer la présence éventuelle de vestiges archéologiques. Cette opération avait permis de mettre au jour de nombreuses structures (trous de poteaux, silos, voieries) attribuées pour la plupart au Moyen Age (Xe-XIe siècles) à l'exception d'une voirie probablement aménagée dès la période antique.

Réalisée dans des conditions climatiques souvent très difficiles, la fouille a débuté le 13 octobre pour s'achever le 5 décembre 2008. Toutefois la densité et la qualité des vestiges découverts imposent une prolongation menée au début de l'année 2009. Ainsi la rédaction de cette notice ne tient pas compte de l'ensemble des données issues principalement des études (céramique, mobilier ferreux, archéozoologie, anthropologie, géomorphologie, anthracologie, carpologie). Les premiers résultats font état d'une occupation relativement dense répartie de part et d'autre d'une voirie orientée nord-sud. Deux phases d'occupation très distinctes ont pu être observées pour la période médiévale. Celles-ci se manifestent tant dans le développement de l'habitat que dans la topographie funéraire. Toutefois ces observations de terrain seront complétées à l'issue des différentes études.

Trois états de voirie ont pu être observés depuis la période antique jusqu'à la période médiévale. Cet espace relativement large (environ 11m) se distingue par de nombreuses ornières. Toutefois un état de cette voirie (deuxième

me phase d'aménagement) en semble dépourvu suggérant une possible chaussée piétonnière.

Ces voiries sont complétées par un parcellaire qui semble établi de part et d'autre de celle-ci, à l'exception de probables fossés de " drainage " associés soit aux bâtiments, soit aux aires d'ensilage.

Aux abords de cet axe de circulation, l'occupation observée appartient essentiellement au Haut Moyen Age (depuis le IXe siècle jusqu'à la fin du XIe siècle). Il s'agit d'une occupation rurale comptant au moins 7 bâtiments. Ceux-ci se concentrent sur la partie méridionale du site, à l'ouest des voiries. Trois d'entre eux reposent sur des poteaux (cabanes) alors que des maçonneries très arasées peuvent être distinguées pour les deux autres. Deux bâtiments adoptent un plan en abside. L'un est maçonné à l'aide de gros blocs calcaire dépourvus de liant. Un four maçonné fut observé aux abords immédiats. Toutefois la nature très arasée des structures ne permet pas d'associer ces deux aménagements (bâtiment mixte ?). De même de nombreux foyers ont pu être dégagés au sein de ces bâtiments.

Deux bâtiments excavés ont été observés sur la frange méridionale du site. Peu éloignés (3m), ils sont localisés en limite d'emprise. Pour cela leur fouille n'a pu être réalisée de manière exhaustive. L'un présente une façade maçonnée en moellons complétée par des poteaux latéraux. Sa largeur atteint 3,40 m. Un foyer occupait la partie centrale de la structure. L'autre bâtiment excavé localisé à proximité du premier semble entièrement maçonné à l'aide de moellons calcaire très grossièrement équarris. A priori plus large (5 m), une fosse est aménagée sur sa périphérie orientale. Elle est complétée par un fossé taillé en " V ". Orienté est-ouest, son observation demeure incomplète. Toutefois, les observations relatives tant à son profil qu'à son comblement participent probablement au drainage du bâtiment.

Par ailleurs, cinq importantes batteries de silos ont été dégagées. Celles-ci regroupent plus d'une centaine de structures similaires. La profondeur des creusements est très variable (entre 0,50 m et 2 m). La nature des graminées conservées sera précisée au cours de l'étude. La plupart des silos ont servi de dépotoir et ont livré par conséquent un abondant mobilier très divers. A cet égard, de nombreux fragments de meule ont été mis au jour aux abords des silos.

Enfin neuf aires d'inhumation ont été découvertes au cours du décapage révélant ainsi une cinquantaine de sépultures.



Faye sur Ardin, Voie communale n°16 : bâtiment excavé (cliché, D. Martins).

Parfois isolées, ces sépultures se répartissent sur l'ensemble du site archéologique, tantôt aux abords des zones d'habitat, tantôt aux abords des voiries. Parmi ces sépultures isolées, le mode d'inhumation privilégié est la pleine terre. Seules cinq sépultures en coffre ont été observées. Un groupe plus important d'individus (21) se concentre sur la partie méridionale de l'emprise suggérant une modification des " coutumes " funéraires. Ce groupe compte notamment 2 sépultures doubles. L'absence de sépultures en coffre parmi cette population semble confirmer cette évolution de la topographie funéraire. La construction de l'église Saint-Vivien impose probablement ce regroupement au cours du Moyen Age classique (XIIe-XIIIe siècles).

Au-delà des seules modifications propres à la topographie funéraire, c'est l'ensemble du " village " qui se déplace vers le bourg actuel au cours du XIIe siècle. Les motivations d'un tel déplacement ne sont pas précisément appréhendées. Toutefois les diverses mentions de " mottes " localisées dans le village actuel impliquent la présence d'une fondation castrale qui aurait pu générer le développement d'un nouveau noyau de population.

Emmanuel BARBIER

Néolithique

FRANÇOIS Coteau du Breuil

L'enceinte néolithique du Coteau du Breuil se situe sur la commune de François, dans le département des Deux-Sèvres en Poitou-Charentes, à quelques kilomètres au nord-est de Niort. La surface fouillée est de 6800 m², répartis en quatre petites fenêtres, et concerne les parcelles

faisant l'objet d'un projet de lotissement. Il s'agit d'une fouille de type rural et non stratifiée. L'arrêté de fouille a été émis à l'issue d'un diagnostic qui s'est déroulé en mars 2006 sous la responsabilité de F. Marembert (Inrap).

La commune de François est éclatée en plusieurs villages dont celui du Breuil, installé sur un plateau dominant le Chambon, non loin de sa confluence avec la Sèvre Niorlaise.

Conformément aux prescriptions émises par le SRA, il a été procédé au décapage général des couches superficielles à la pelle mécanique des quatre zones prescrites.

Le décapage des zones 1 et 4 a mis en évidence un système complexe de fossés interrompus disposés sur au moins deux lignes (il n'est pas possible de vérifier la présence ou l'absence de fossés supplémentaires, en raison de la présence des voiries et de la limite d'emprise).

Le fossé situé vers l'intérieur de l'enceinte se décompose en effet en plusieurs tronçons de fossés, profonds de plus d'1 m de profondeur (jusqu'à 1,40 m pour le segment le plus profond, pour une largeur de 2,30 à 2,50 m environ). Trois interruptions ont pu être relevées au décapage. La plus importante, probablement située au niveau de l'entrée (ou d'une entrée) se situe malheureusement dans une zone qui ne peut qu'être partiellement fouillée (une bonne partie se situe en effet sous la voirie ou en bordure de celle-ci).

Au nord de cette première ligne de fossé, nous retrouvons un autre fossé, de profondeur et largeur identiques au premier. Une seule interruption a pu être mise en évidence, vers l'entrée supposée du site.

Dans la zone 4, située en bordure de plateau, nous retrouvons ces deux fossés. Toutefois, ils sont ici creusés directement dans le calcaire. Cette zone 4 a également révélé des structures bien inhabituelles et singulières. Nous y reviendrons.

Dans la zone 1, plusieurs trous de poteau, dont quelques uns avec calage, et certains, présentant des alignements certains, ont été mis au jour. Dans les zones 2 et 3, ces trous de poteau sont en nombre très important. Notons en ce qui concerne ces trous de poteau qu'ils sont très arasés et présentent une très faible profondeur, de 10 à 20 cm de profondeur environ. Il n'est pas évident de les associer chronologiquement au fossé, même si le matériel mis au jour dans ceux qui ont été fouillés présente les mêmes caractéristiques que le mobilier recueilli dans les fossés. Certains alignements semblent toutefois intéressants et reprennent peut-être le plan de grands bâtiments néolithiques.

Le mobilier mis au jour dans les trous de poteau est relativement indigent (céramique, faune et lithique). Par contre, les fossés sont très riches, notamment le fossé interne. Quelques céramiques écrasées en place ont également été mises au jour dans le remplissage du fossé. Le matériel lithique est également attesté, mais rare, probablement en raison de l'absence de gîtes à proximité. Une meule entière en grès a également été mise au jour dans le fond du

fossé. Les ossements de faune sont bien attestés. L'examen du mobilier révèle un ensemble attribuable chronologiquement au Néolithique récent ou final. La céramique est très peu décorée ; les fonds plats, les bords et les moyens de préhension variés sont connus dans le Néolithique récent comme dans le Néolithique final. Seuls deux tessons décorés de cannelures curvilignes ou rectilignes horizontales se rapportent au Néolithique récent et culturellement au Peu-Richard Maritime, mais ce sont des témoignages excessivement rares.

La zone 4, située en bordure de plateau, vers l'extrémité est de l'enceinte, a été riche en surprises.

Le fossé interne s'y termine par un véritable escalier creusé dans le calcaire, et, après une interruption de plusieurs mètres, une structure en creux de grande dimension a été repérée dans le prolongement de ce même fossé. Cette structure se présente comme un " puits " de 2 m de profondeur pour un diamètre de 3 à 4 m. Au fond de ce " puits ", une petite niche a été creusée vers l'ouest, alors qu'à l'opposé, une niche de dimensions beaucoup plus importantes (6 m² en plan, environ) a été aménagée. Dans cette niche, très peu de mobilier céramique a été mis au jour, alors que des fragments de squelettes de chiens ainsi que des restes humains (enfants de 4-5 ans) ont été recueillis. Mais aucun aménagement n'a pu être mis en évidence, à l'exception, peut-être, d'un blocage au niveau de l'entrée de la plus grande des niches.

A l'extrémité du fossé externe, une petite niche creusée dans la paroi a livré également des restes humains (enfants du même âge). Enfin, dans le prolongement de ce fossé, et après une interruption de quelques mètres, un nouveau " puits " de dimensions sensiblement identiques au précédent a été fouillé. Plusieurs niches sont encore aménagées dans les parois calcaires, avec, à chaque fois, des fragments de squelettes de chiens et d'enfants (en bas âge). Enfin, à la base du remplissage de ce " puits ", directement posés sur le sol calcaire, 8 bois de cervidés ont été mis au jour.

Il reste à regretter que ce site n'ait pas été fouillé dans son intégralité et que l'intervention y soit restée beaucoup trop modeste et rapide. Toutefois, les résultats de la fouille révèlent en tout état de cause un site tout à fait exceptionnel. Il s'agit d'une enceinte néolithique à fossés interrompus, datée du Néolithique récent / final qui rejoint les quelques enceintes connues dans la région niortaise : Chau-ray, les Loups à Echiré, situées à quelques kilomètres à peine de François, les 2 enceintes de Saint-Maxire, et l'enceinte un peu plus éloignée de Champ-Durand à Nieul-sur-l'Autize.

Isabelle KÉROUANTON

LA CRÈCHE

Les Champs Albert 2 (phase 2)

L'extension de la ZAC économique des Champs Albert a motivé cette seconde phase de diagnostic archéologique, faisant suite à deux autres diagnostics réalisés respectivement en 2003 et en 2007, tous deux sous la responsabilité de Th. Cornec (Inrap).

Les parcelles à diagnostiquer se localisent au sud du bourg de La Crèche, entre la voie de chemin de fer et les autoroutes A10 et A83 (noeud autoroutier). Ces parcelles étaient vouées aux cultures céréalières.

Les terrains se situent sur le versant sud de la petite vallée de l'Eclette sur des terrains calcaires diaclasés, attribués au Bajocien, parfois couverts par des argiles de décalcification et des limons de plateaux, traversés par des vallons orientés nord-sud.

Un certain nombre de sites archéologiques sont recensés dans et autour des parcelles concernées (périodes proto-historique et romaine).

L'opération d'évaluation archéologique, qui s'est déroulée durant 25 jours, du 7 janvier au 8 février 2008, a mobilisé

une équipe de deux à trois archéologues, un topographe (Inrap) et un conducteur de pelle.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence :

- un indice de site, qui d'après le peu de céramique recueilli, peut être daté de la Protohistoire ancienne ou du Néolithique. Il se présente de façon très ténue en raison d'une forte érosion du terrain. Les vestiges correspondent à quelques structures en creux difficilement discernables parmi des anomalies naturellement présentes dans le substrat calcaire. Les structures les plus probables se résument à un fond d'incinération, deux fonds de fossés et peut-être l'amorce d'un bâtiment sur poteaux ;
- quelques tronçons (chemins et fossés) que corrobore le parcellaire ancien ;
- trois pièces lithiques, de chronologie indéterminée, ramassées en surface.

Malgré un contexte archéologique relativement sensible, aucun indice de site probant n'a été repéré dans les terrains concernés par l'opération de diagnostic en question.

Julien PELLISSIER

MELLE

Projet Collectif de Recherche : Paléoméallurgies et expérimentations

La poursuite des travaux en archéologie expérimentale s'est faite selon les trois axes définis en 2007 : métallurgies extractives, métallurgies secondaires et les traitements de surface. Les résultats énoncés ci-dessous sont le fruit des travaux de 10 équipes regroupant 7 chercheurs et 7 doctorants et deux post-doctorants montrant l'approche éminemment interdisciplinaire de ce travail qui regroupe des archéologues, des archéomètres, des restaurateurs et des historiens.

De plus ces travaux expérimentaux se déroulant au sein d'une structure à vocation touristique et culturelle, ils donnent l'opportunité de présenter les recherches faites sur le site même sous le regard des visiteurs. Ils offrent également la possibilité de valoriser les opérations archéologiques qui sont à la base de ces expérimentations ainsi que le travail de laboratoire qui s'ensuit.

2008 a vu la seconde année d'utilisation de la plate-forme expérimentale sur le site des mines d'argent de Melle.

Un important programme a pu être conduit réunissant plus une dizaine d'équipes.

Coupeellation du plomb argentifère, essai et grande coupeellation (M.-P. Guirado, UMR 5060 IRAMAT – LMC).

La séparation du plomb et de l'argent reste l'opération la plus spectaculaire de la chaîne opératoire de production de l'argent. Les opérations expérimentales ont porté principalement sur la composition des soles des fours en usage au Moyen Age et sur la fabrication de coupelles à partir de cendre de bois.

Les essais de minerai à partir des recettes médiévales (J. Gauthier, Université de Mulhouse)

La réussite d'une exploitation minière dépend principalement de la qualité des minerais extraits. Afin de la contrôler, il est indispensable de tester régulièrement ces minerais. Les recettes médiévales reproduites durant la phase expérimentale sont destinées à être mises en relation avec les différents types de minerai issus tant des mines de Melle que de gisements européens comme étrangers.

Argenture et fausses monnaies (L. Beck, C2RMF et E. Alloin, PAIR)

La fausse monnaie est une activité lucrative autant que dangereuse. Les techniques mises en œuvre pour contre-

faire la monnaie officielle sont variables. La pratique de l'argenture permet à moindre coût de répondre à la fabrication de fausses monnaies d'argent. Néanmoins, le dépôt de la pellicule d'argent pose question et a fait l'objet des recherches de cet été.

La dorure et le monnayage axoumite (M. Blet-Lemarquand, UMR 5060 IRAMAT – CEB)

Rares sont les monnayages officiels qui comportent un traitement de surface à base d'or. La minutie du dépôt de la couche d'or, sa précision témoignent ici d'une activité que l'on pourrait qualifier d'orfèvrerie. Pour mieux comprendre ce processus, sa reproduction était indispensable tant dans la phase de dépôt que pour celle de la frappe.

Le nielle et les objets d'arts antiques (D. Robcis, C2RMF)

Le nielle est un alliage dont le soufre, le plomb et l'argent forment les constituants principaux. Il permet d'obtenir des décors noirs souvent posés en incrustation sur des supports d'argent. Des recettes antiques et médiévales nous sont parvenues et sont mises en œuvre pour aider d'une part à la compréhension des textes mais également fournir des pistes de recherche en termes de restauration des objets d'art.

L'orichalque et la fabrication des sesterces (A. Gaffiero, IRAMAT – CEB)

L'orichalque, ou laiton, est employé dans l'Antiquité pour la fabrication de monnaies. Cet alliage de zinc et de cuivre a une belle couleur or lorsque la teneur en zinc est élevée. A mesure que des refontes ont lieu, il y a un départ du zinc qui modifie cette couleur. Cette perte d'un des deux composants de l'alliage fait l'objet de toute notre attention.

La frappe monétaire antique : l'exemple des drachmes (T. Faucher, Université de la Sorbonne).

La quantification des quantités produites au sein des ateliers monétaires repose pour partie sur le postulat de la longévité des coins monétaires. Ce postulat conduit à fournir des ordres de grandeur concernant la circulation de la monnaie et son rôle au sein de l'économie antique. L'expérimentation proposée repose sur la reconstitution d'un atelier monétaire antique et sur la longévité d'une paire de coins. Engagée l'été dernier, cette approche quantitative s'est poursuivie lors de cette nouvelle session.

L'affinage du fer (C. Colliou, Université de Rouen)

Il est maintenant relativement aisé de produire du fer à partir d'un minerai dans un bas fourneau. Les expérimentations sur la sidérurgie ancienne se tournent vers le traitement de la masse de fer au sortir du four : comment la chauffer, comment la mettre en forme pour espérer passer à l'étape de la forge ?

La fabrication des plombs de vitraux au XVI^e siècle (A. Texier, LRMH)

Au XVI^e siècle, Antoine de Pise rédige un traité sur l'art du vitrail. Il y explique comment réaliser des moules métalliques pour couler les plombs de vitraux. Les premiers travaux réalisés en 2007 ont montré la pertinence de cette recette. La nouvelle série expérimentale a permis de réaliser des plombs exploitables dans le cadre de la restauration de vitraux anciens.

Séparer l'argent du cuivre : liquation et ressuage (M. L'Héritier, UMR 9956 LPS).

Une des révolutions techniques du XV^e siècle a été de pouvoir enfin traiter les cuivres faiblement argentifères. Ce procédé connu sous le nom de liquation est reproduit afin de créer un référentiel utilisable dans le cadre d'une recherche sur les plombs architecturaux des monuments gothiques de l'Est de la France.

Monnaie martelée, monnaie laminée. (F. Téreygeol, UMR 5060 IRAMAT – LMC)

Dans la chaîne de production de la monnaie, l'introduction du laminoir va bouleverser les techniques de fabrication de la monnaie. Cette innovation apparaît au milieu du XVI^e siècle. La reproduction de la chaîne de production de la monnaie selon les deux procédés (par martelage et par laminage) s'inscrit dans les recherches sur la structures des alliages pour mieux apprécier la diffusion de ce procédé au sein des ateliers monétaires du royaume de France.

Florian TÉREYGEOL

Arles 2007

ARLES (A.) - Two silvering processes used in the French medieval minting, *Proc. Archaeometallurgy, In Europe 2007*, 17 – 21 juin 2007, Aquileia, Italie.

Arles 2006

ARLES (A.) - " Un atelier royal de fabrication de monnaies ", Covalences, Centre Sciences, 2006, n° 60, p. 11-12.

Arles 2007

ARLES (A.) - L'expérimentation archéologique : retrouver des secrets de fabrication, *Microscop*, CNRS, 2007, n° 16, p. 44-45.

Arles 2007

ARLES (A.) - La fabrication monétaire au Moyen Age, *Argent caché... et argent retrouvé, les trésors monétaires en Deux-Sèvres*, catalogue d'exposition, Musée des Deux-Sèvres, 2007, p. 22-25.

Blet-Lemarquand 2007

BLET-LEMARQUAND (M.) - Technical study of fire-gilded Aksumite silver coins: first results, *Proc. Archaeometallurgy, In Europe 2007*, 17 – 21 juin 2007, Aquileia, Italie.

Dillemann 2006

DILLMANN (P.) - Premières analyses métallographiques des produits sidérurgiques trouvés sur le site médiéval de Castel-Minier (Aulus-les-Bains, 09), *Archéosciences, Revue d'Archéométrie*, n° 30, 2006, p. 7-14.

Doridot 2006

DORIDOT (A.) - Production expérimentale de laiton par cémentation en creuset ouvert, avec du minerai de zinc, selon des recettes médiévales et modernes, *Archéosciences, Revue d'Archéométrie*, n°30, 2006, p. 15-24

Faucher [s.d.]

FAUCHER (T.) - Recréation d'un atelier monétaire antique : l'apport de l'expérimentation, *Revue Numismatique*, soumis.

Téreygeol 2006

TÉREYGEOL (F.) - La métallurgie, un art du feu, *Histoire et Images Médiévales* – Thématiques, n° 4, 2006, p. 57-70.

Téreygeol 2007

TÉREYGEOL (F.) - Plate-forme archéologique expérimentale des arts du feu à Melle, *Mines et Carrières*, hors-série, n° 139, 2007, p. 89-90.

Téreygeol 2007

TÉREYGEOL (F.) - Plate-forme archéologique expérimentale des arts du feu à Melle, *Mines et Carrières*, hors-série, n° 139, 2007, p. 89-90.

Téreygeol 2007

TÉREYGEOL (F.), La fabrication de l'argent : de la mine au lingot, *Argent caché... et argent retrouvé, les trésors monétaires en Deux-Sèvres*, catalogue d'exposition, Musée des Deux-Sèvres, 2007, p. 11-21.

Téreygeol 2007

TÉREYGEOL (F.) - L'atelier de Melle, *Argent caché... et argent retrouvé, les trésors monétaires en Deux-Sèvres*, catalogue d'exposition, Musée des Deux-Sèvres, 2007, p. 33-34.

Téreygeol 2008

TÉREYGEOL (F.) - Mines anciennes, entre valorisation économique et recherche archéologique, *In : Mines & Carrières hors-série*, n° 148, 2008, p. 40-50.

Moyen Age

MELLE Place Bujault

La municipalité de Melle a déposé une demande volontaire de réalisation de diagnostic archéologique sur des terrains communaux et privés. Cette décision est liée au projet de construction d'un centre de colloque d'une superficie de 1874 m² en centre ville.

L'intervention a été réalisée par deux agents de l'Inrap du 4 au 12 mars. En raison de l'épaisseur des niveaux archéologiques, plus de trois mètres, seuls deux sondages ont pu être réalisés en aménageant des paliers de sécurité.

La vieille ville occupe un promontoire rocheux formé par la confluence de deux cours d'eau, la Béronne et de son affluent le Pinier. Du côté nord, cet éperon s'ouvre largement vers le plateau. L'emprise faisant l'objet de ce diagnostic archéologique se trouve sur cette position stratégique fermant la défense naturelle.

La commune de Melle s'avère particulièrement riche en sites archéologiques témoignant d'une occupation durable. Si l'existence d'une occupation antique n'est pas clairement établie, quelques éléments de mobilier appartenant à cette période ont été identifiés, mais ont pu être déplacés. Les témoignages concernant la période mérovingienne sont encore plus ténus. Toutefois, les textes qualifient alors Melle de *Vicus* et plusieurs types de *tremisses* frappés *ca* 560-675 lui sont attribués.

Melle est connue par ses mines de plomb argentifère dont l'exploitation remonterait à la plus haute Antiquité. " Cependant¹, les vestiges mis au jour ne permettent pas d'avancer une telle datation. En revanche il est permis de s'interroger sur l'existence d'une activité minière à Melle dès la

période mérovingienne. Cette activité bien établie durant la période carolingienne ne semble pas s'inscrire au-delà de l'an Mil. Melle deviendra progressivement un centre de pouvoir local changeant régulièrement de mains. Durant la période médiévale elle est progressivement dotée d'une enceinte urbaine appuyée par un imposant château. "

" Seule la vue cavalière laissée par Claude Chastillon (1604-1606 ?) fournit quelques indications sur la morphologie du château qui se trouvait approximativement à l'emplacement de la place Bujault. Etabli à l'ouverture de l'éperon portant la ville, il est organisé autour d'une tour maîtresse quadrangulaire romane scandée par trois contreforts plats sur chacune de ses faces. (...) Cette place forte reste pauvrement documentée par les sources écrites. En avril 1577, Henri III ordonne au gouverneur du Poitou de démanteler le château et les fortifications de Melle. En 1706, année où est inaugurée la promenade publique tracée sur ordre de l'intendant de Blossac à l'emplacement du château, la place du Champ de Foire est encombrée des vestiges de l'ancienne place forte. En 1779, les derniers vestiges ont disparu. "

" L'enceinte urbaine défend un espace d'environ 4 ha dans son état de la fin du Moyen Age et de l'époque Moderne. Le plan cadastral de 1832, quelques éléments en élévation et les terrasses qui ont relayé certains segments de courtines permettent d'en préciser le tracé. Seul l'angle nord-est de cette enceinte, moins conditionné par le relief et très remanié aux abords de l'ancien château, n'est pas précisément restituable. Cette défense était précédée d'un fossé sec.

Trois portes sont attestées. (...) Au nord, la porte Saint-Jean permettait au faubourg Saint-Pierre. La tour actuellement visible à l'angle des rues Saint-Jean et des Fossés a été presque totalement reprise au XIXe siècle ; les fon-

¹ BOURGEOIS L. dir., *Les petites villes du Haut-Poitou de l'Antiquité au Moyen Age*, vol. 2, 2005

datations des tours originelles auraient d'ailleurs été repérées il y a un quart de siècle dans des tranchées réalisées rue Saint-Jean. (...) "

Les deux sondages réalisés ont permis d'observer différentes phases d'occupation chronologiquement proches.

La première phase d'occupation se caractérise par un ensemble de fosses creusées dans une terre argilo-limoneuse orangée interprétée comme étant le sol naturel. Sur les 15 mètres carrés ouverts en fond de sondages, ce sont six fosses qui ont été localisées. Ces fosses sont recouvertes par un niveau plus ou moins important de terre limoneuse de teinte sombre pouvant correspondre à un niveau d'occupation ou un niveau de terre de jardin. La fonction de ces fosses, de dimensions variables et ne présentant pas d'organisation perceptible dans ces sondages restreints, n'a pas pu être déterminée.

La seconde phase correspond à un important apport de remblai de plus de trois mètres d'épaisseur formant une puissante levée de terre dont les contours n'ont pu être dé-

terminés en raison de l'implantation des sondages. La partie supérieure de ces remblais est constituée d'un niveau de terre sombre riche en mobilier pouvant correspondre à un niveau d'occupation. Constitué de céramique, d'éléments de faune et de quelques objets métalliques dont un remarquable fermail, le mobilier archéologique est également attribuable aux XIII^e et XIV^e siècles.

Ces remblais sont constitués de divers apports dont la nature et la disposition varient d'un sondage à l'autre. Ils témoignent néanmoins d'un apport de matériaux rapide et massif. Leur fonction est très probablement liée au contexte défensif de ce secteur du Melle médiéval. Dans cette hypothèse, il est toutefois impossible de déterminer si cette levée est à rapprocher de l'enceinte urbaine qui se situe à environ 50 mètres au sud des sondages ou au château représenté par Claude Chastillon au début du XVII^e siècle mais dont l'emplacement n'est pas précisément identifié.

Adrien MONTIGNY

Age du Bronze

Age du Fer

NIORT La Garenne

Antiquité

Le secteur sur lequel s'étend la fouille archéologique se situe sur un plateau du callovien supérieur limité au sud-ouest (1500 m) par le marais de Bessines et au nord par un étroit vallon arrosé par un bief. Un léger relief orienté sud-est/nord-ouest se distingue sur la frange nord-ouest de la zone prescrite atteignant 13 m NGF en altitude. Ces territoires témoignent d'une très forte occupation depuis le Néolithique par des populations probablement attirées tant par la diversité des ressources de ces marécages (faune, flore, etc.) que par les qualités stratégiques de certains lieux (promontoires, éperons...). L'important relevé de photos aériennes réalisé par Maurice Marsac dans les années 70 a permis d'appréhender la densité ainsi que la diversité de cette occupation.

Les abords immédiats de la zone concernée par la fouille ont révélé deux types majeurs d'occupation. L'une semble se manifester pour les périodes protohistoriques sous la forme d'habitats associés à des structures agraires alors que l'autre appartient davantage à la période antique et consiste essentiellement en d'importants aménagements agraires révélés *via* la présence de nombreux fossés parcellaires (*Les Gueringuous, Les Prés Doyens, Goillard*).

Le projet de construction d'une ZAC par la Communauté d'Agglomération de Niort au lieu-dit La Garenne a nécessité sur les recommandations du Service Régional de l'Archéologie la réalisation d'un diagnostic archéologique. Réalisé sous la direction de Sonia Leconte (Inrap GSO), ce diagnostic s'étendait sur toute la surface du projet (74 041 m²) en dépit de contraintes techniques dues principalement aux nombreux réseaux électriques aériens (basse et haute tension).



Niort, La Garenne : enclos " en fer à cheval " F9 - vue vers le nord - (cliché : E. Barbier).

Ce diagnostic a révélé trois types d'occupations distinctes diversement réparties sur l'emplacement de la future ZAC. Si le secteur sud-ouest semble concentrer les traces d'un parcellaire antique, la partie ouest de l'emprise ainsi que la partie sud rendent compte d'une occupation *a priori* plus ancienne (Bronze final-Premier âge du Fer). Celles-ci se manifestent d'après les résultats du diagnostic sous la forme de trous de poteaux et de fosses relativement pauvres en mobilier. Cette occupation semblait limitée par un enclos fossoyé sur la partie ouest. Toutefois des indices d'occupation *a priori* similaires se développaient au-delà de ce secteur. Ceux-ci étaient concentrés sur la partie centrale de l'emprise.

Par ailleurs, un enclos en " fer à cheval " fut entièrement

dégagé sur les franges méridionales de l'emprise suggérant une vocation funéraire attribuée d'après les fragments de mobilier céramique récoltés entre le Bronze final et le Hallstatt.

Ces nouvelles découvertes s'intègrent dans l'aire d'occupation privilégiée constituée par les bordures de l'actuel marais poitevin. Le site, mis en évidence à La Garenne, constitue un jalon supplémentaire dans l'occupation protohistorique du secteur.

Dans ce cadre, le Service Régional d'Archéologie a prescrit une fouille préventive sur trois secteurs différents.

La première zone présentée (Zone 1 : 5 200 m²) est définie pour ses franges septentrionale et orientale selon les limites imposées par deux fossés présentés comme un enclos. La limite sud est conditionnée par une moindre densité de vestiges observés au sein des tranchées de diagnostic alors que l'extension vers l'ouest est imposée par les limites de l'emprise du projet. De nombreux trous de poteau et fosses aux dimensions variables se développaient au sein de ce secteur.

La seconde zone de fouille (zone 2 : 1800 m²) se caractérise par la présence d'un enclos en fer à cheval.

Enfin, la troisième zone de fouille (zone 3 : 2500 m²) regroupe un ensemble de fossés dont l'un forme un angle droit délimitant un espace s'étendant vers l'ouest à l'instar de la zone prescrite limitée par l'emprise du projet.

La fouille du site s'est tenue au printemps 2008 (deux mois). Elle a confirmé et précisé les observations issues du diagnostic. A la rédaction de cette notice, il apparaît que les résultats des principales études (céramique, anthracologie, géomorphologie, archéozoologie, malacologie) ne sont pas connus, conditionnant ainsi l'interprétation des structures découvertes.

La première zone de fouille concentre la plupart des structures découvertes. Trois types d'occupation peuvent être distingués :

L'une se concentre sur la moitié occidentale de l'emprise. Elle se caractérise par de nombreuses fosses. Deux types de fosse ont pu être observés. Les premières présentent une dynamique de comblement très rapide qui se traduit un sédiment argileux très homogène et peu perturbé à l'exception de nombreux fragments de coquilles d'escargots (étude non réalisée). Les creusements obéissent au même mode opératoire : parois droites, fond plat. De même, leur profondeur varie entre 1,50 m et 2 m. Elles sont dépourvues de mobilier limitant toute interprétation. Les études en cours (anthracologie, géomorphologie, malacologie) devraient permettre de préciser l'environnement immédiat de ces aménagements et aider à leur compréhension. Les autres fosses observées présentent des formes moins régulières. De même leur comblement respectif est très limoneux et compte généralement un mobilier abondant (céramique, faune). Les premières observations réalisées sur ces différents fragments de mobilier suggèrent une occupation du Bronze final.



Niort, La garenne : pointe sur andouiller fragmentée.
Aménagée par biseautage, une perforation circulaire est aménagée sur sa partie proximale - vue de la face interne - (cliché : E. Barbier).

L'autre forme d'occupation se concentre au sud-ouest de l'emprise. Elle est limitée par un léger relief orienté nord-ouest/sud-est. Si l'origine anthropique de ce léger relief ne peut être précisée (étude géomorphologique en cours), il apparaît néanmoins que cette anomalie dans le paysage conditionne une occupation qui se manifeste par de nombreux trous de poteau aménagés au sein d'un sédiment argilo-limoneux ayant piégé de nombreux fragments de mobilier (étude non réalisée). L'identification de ces fragments semble difficile étant donné leur état de conservation très lacunaire. De même les nombreux trous de poteau observés ne participent à aucune architecture de bâtiment. Quelques alignements nord-est/sud-ouest peuvent être observés suggérant une activité agricole qui pourrait être associée au parcellaire antique observé sur l'ensemble de la parcelle.

Enfin la troisième forme d'occupation se manifeste par un parcellaire antique généralement orthonormé (orientations nord-ouest/sud-est, sud-ouest/nord-est) à l'exception d'un fossé légèrement incurvé observé en limite d'emprise.

La seconde zone de fouille est située au sud-ouest de la première. Elle a permis la découverte de deux enclos fossés adoptant un plan en " fer à cheval ". Leur taille varie peu. Ainsi l'ouverture du premier atteint 6m et n'excède pas 4,50 m pour le second. De même les fossés de l'enclos sont peu profonds (0,40 m) tandis que leur largeur respective atteint 1,30 m pour l'un et 0,60 m pour l'autre. Les fragments de mobilier céramique découverts dans le comblement suggèrent un remblaiement effectif au Bronze final-Premier âge du Fer (observations à compléter à l'issue de l'étude céramique). A l'exception de ces fragments de mobilier, quelques rares esquilles d'ossements ont pu être prélevées dans le comblement de l'enclos. Malheureusement l'état très lacunaire de ces fragments n'autorise aucune identification. En l'état des analyses, toute vocation funéraire pour ces deux aménagements ne peut être précisée.

Par ailleurs, une zone rubéfiée fut observée à proximité de l'un des enclos. L'absence de mobilier ne permet pas d'associer ces deux événements.

Six fosses complètent les observations menées sur cet ensemble. Leur typologie (creusement, comblement) est identique à celle observée sur la première zone.

Cette observation vaut pour la troisième zone de fouille où trois nouvelles fosses semblables ont été découvertes. Cette autre aire décapée a surtout permis de découvrir une fosse ovale peu profonde (0,50 m) ayant probablement servi de dépotoir au Bronze final. Celle-ci contenait de nombreux fragments de mobilier céramique mêlés à des résidus de faune.

De même, le maintien de 3 fossés confirme l'omniprésence du parcellaire antique sur le secteur.

Emmanuel BARBIER

Moyen Age
Époque moderne

NIORT Moulin du Milieu

Le diagnostic réalisé sur l'emprise du projet de bassin a révélé la présence très dense de vestiges :

- un bâtiment rectangulaire comprenant au moins trois états successifs, dont le premier état se superpose à un aménagement de type quai ? (US 22) ;
- un ancien bras de Sèvre bordé par un quai ;
- le moulin du milieu, figuré sur les plans anciens (Cl. Masse 1719) et dont les premières mentions datent du XIII^e siècle.

A l'issue du diagnostic, peu d'éléments permettent de dater la construction des aménagements observés. Le mobilier présente des éléments attribuables à une période qui s'étale du XV^e au XVIII^e siècle. C'est au XVIII^e siècle que sont remblayés les premiers vestiges observés (phase 1 et premier état de la phase 2 du bâtiment) et qu'en bord du bras de Sèvre, le quai est modifié (condamnation de sa rampe d'accès). Probablement faut-il dater également du début du XVIII^e siècle l'état du moulin dont différents éléments sont apparus dans le sondage 2.

Le dernier état des bâtiments (phase 4) du quartier du Moulin du Milieu est documenté par des cartes postales qui pré-

sentent les façades des entrepôts et des magasins de ce secteur autrefois industriel, qui a notamment accueilli les chamoiseries qui ont assuré depuis le XII^e siècle la prospérité de Niort.

Topographiquement, le Parking du Moulin du Milieu est idéalement placé. Il est situé à proximité du port médiéval, entre le Fort-Foucault et le donjon. La présence d'un ancien bras de la Sèvre permet d'aborder le problème de la constitution de cet îlot, la part des éléments naturels et artificiels.

Un autre intérêt lié à l'opportunité de fouiller le lit de la rivière est la présence de dépôts organiques comportant du mobilier des XIV^e–XVI^e siècles. La Sèvre ayant servi de débouché naturel aux égouts de la ville, le vaisselier de ce site de consommation s'enrichirait considérablement et ce d'autant plus que la céramique moderne est mal connue à Niort.

Annie BOLLE

Protohistoire
Époque moderne

NUEIL-LES-AUBIERS Parc économique de Proulin Regueil

Le projet de création d'un parc d'activités économiques est situé au sud de l'agglomération de Nueil-sur-Argent, où un certain nombre de sites archéologiques protohistoriques, gallo-romains et principalement médiévaux (église, moulins, châteaux...) ont été recensés.

La zone diagnostiquée, d'une superficie de 9,5 ha, se situe sur le versant sud de la vallée de l'Argent. Le relief présente de petits vallons où affleurent le socle cristallin ou l'arène granitique issue de sa décomposition. Les dépôts de pente restent assez faibles.

Le diagnostic a révélé la présence de structures protohistoriques et modernes. La répartition des structures attri-

buées à la protohistoire montre une grande dispersion et une faible quantité de mobilier. Aucune organisation n'est toutefois décelable, les indices très ténus pourraient indiquer la proximité d'un site protohistorique situé en dehors de l'emprise de la zone diagnostiquée. L'occupation moderne est caractérisée par quelques fossés parcellaires, quelques drains récents et la présence sur le point haut d'un moulin à vent, totalement arasé il y a une cinquantaine d'années. Plusieurs structures sont observées autour du moulin, dont des carrières ayant certainement servi à extraire sur place le matériau pour sa construction.

La construction du moulin n'est pas datée. Il n'apparaît ni sur la carte de Cassini, ni sur le cadastre napoléonien daté

de 1825. Seuls 5 moulins à vent sont mentionnés sur ce cadastre, correspondant vraisemblablement aux seuls mou-

lins encore en activité. Aucune illustration du moulin (photographie, carte postale ancienne) n'a été retrouvée.

Annie BOLLE

Moyen Age

PARTHENAY Centre-ville

L'opération a consisté en un suivi archéologique des tranchées réalisées dans le cadre de la pose d'un réseau d'assainissement reliant le bassin tampon de la Grève à la station d'épuration de Pompairain (soit environ 3,5 km). L'essentiel du tracé a concerné des zones très perturbées ou vierges de tout vestige archéologique.

Seuls les abords de la " Maison du Patrimoine " ont livré les vestiges de deux tronçons de rempart pouvant être assimilés aux fortifications médiévales de la ville basse de Parthenay. Ces structures étaient associées à des niveaux archéologiques s'échelonnant du XI^e au XVI^e siècle.

Johan DURAND

Néolithique

PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE Tumulus C de Péré

Le tumulus C de Péré mesure 100 m de long et présente une forme trapézoïdale. Il contient au moins trois chambres funéraires, fruit d'une histoire complexe.



Prissé-la-Charrière, tumulus C de Péré : fouille de l'extrémité orientale. L'aspect modulaire de la construction peut être rapproché, pour cette partie du monument, de celui mis en évidence au sein du tumulus F1 de Bougon (cliché : L. Laporte).

La campagne de fouilles programmées 2008 sur le tumulus de Péré concernait l'étude en profondeur de la masse tumulaire dans sa partie orientale. Ces travaux visent à démontrer à quel point, et dans quelle mesure, ces premiers monuments funéraires d'Europe occidentale peuvent être considérés comme de véritables architectures, au même titre que certaines constructions postérieures, jusqu'aux époques historiques. Il s'agissait aussi de revoir l'ensemble du système d'enregistrement de chaque paroi interne comme des comblements intermédiaires, l'ensemble consti-

tuant l'architecture de ce monument à chaque étape de sa construction ou des transformations successives qu'il a pu connaître. Un relevé scanner 3D de toute l'extrémité orientale du monument a été réalisé sur le terrain par le cabinet Perazio. Les données acquises représentent de l'ordre de 4 milliards de points topographiques. Leur modalité de traitement est en cours de discussion. Des contacts ont été pris dans ce sens avec l'Archéopôle de Bordeaux, où une nouvelle structure institutionnelle est désormais en mesure d'assurer l'archivage sur le long terme de telles données numériques.

Les acquis scientifiques les plus spectaculaires de cette campagne de fouilles portent sur deux points très différents.



Prissé-la-Charrière, tumulus C de Péré : taille bifaciale d'une pierre calcaire utilisée pour la construction des parements. Cette pierre fait partie d'un stock disposé en écaïlle contre la paroi d'une alvéole au sein de la masse tumulaire (clichés : L. Laporte)

Le premier concerne le démontage du dallage de la chambre III. Plusieurs indices plaident désormais dans le sens d'un niveau d'inhumation antérieur à celui dégagé jusqu'à présent, dont seuls quelques vestiges sont conservés en place. Une petite armature triangulaire a également été recueillie contre la paroi ouest de la chambre. Il restera à définir si la juxtaposition d'un vase à embouchure déformé et d'un vase support sur le sol du dallage supérieur trouve ici effectivement un élément d'explication, au même titre que certains des ossements humains rassemblés à proximité. Le résultat des études paléo-génétiques menées par l'Université de Bordeaux sur les ossements correspondant aux corps déposés en connexion, sont particulièrement novateurs : ils feront prochainement l'objet d'une présentation au prochain colloque GALF.

Un autre acquis important tient à la mise en évidence, dans la masse de la construction, d'un stock de dalles mises en forme et prêtes à l'emploi. Il est probable qu'elles proviennent du démantèlement du parement externe d'une construction antérieure. Certaines techniques de mise en forme de ces pierres calcaires, ne sont pas sans rappeler celles mises en œuvre pour le débitage de pièces en silex, évidemment beaucoup plus petites. La consolidation de toute la moitié occidentale du monument est désormais achevée. Une visite sur le site du Président du Conseil Général des Deux-Sèvres au cours de l'automne 2008, illustre l'intérêt porté par cette collectivité territoriale à un patrimoine particulièrement spectaculaire et vieux de plus de 6 000 ans.

Luc LAPORTE

Prospections en Pays Mellois

Les prospections menées en Pays Mellois au cours de l'année 2008 ont permis d'identifier 37 nouveaux sites.

Vingt-trois ont été découverts par prospection pédestre. Dix-huit d'entre eux se rattachent à la période préhistorique ou protohistorique, trois s'inscrivent dans la période gallo-romaine et deux dans un contexte médiéval.

Les quatorze autres ont été décelés par photographies aériennes opérées à partir d'un ULM bien que les conditions climatiques de ce printemps trop humide furent très défavorables. Aussi, seuls les terrains calcaires, traditionnellement plus secs, ont permis quelques observations, en majorité des sites à fossés :

Enclos circulaires ou quadrangulaires isolés (Salles, Chey, Lusseray, Périgné, Saint-Sauvant) ou groupés (Brioux, Pamproux, Sainte-Eanne, Sainte-Soline). A Exoudun, les traces d'un large fossé semblent indiquer la présence d'un éperon barré dominant la vallée de la Sèvre Niortaise.

Les observations concernant la période gallo-romaine restent très fragmentaires et seront l'objet de prospection au sol pour confirmation (un petit bâtiment rectangulaire à Sainte-Eanne et un grand ensemble près de Montigné, commune de Celles-sur-Belle).

Gérard BODIN

Moyen Age

Époque moderne

SAINT-ANDRÉ-SUR-SÈVRE Communs du château de Saint-Mesmin

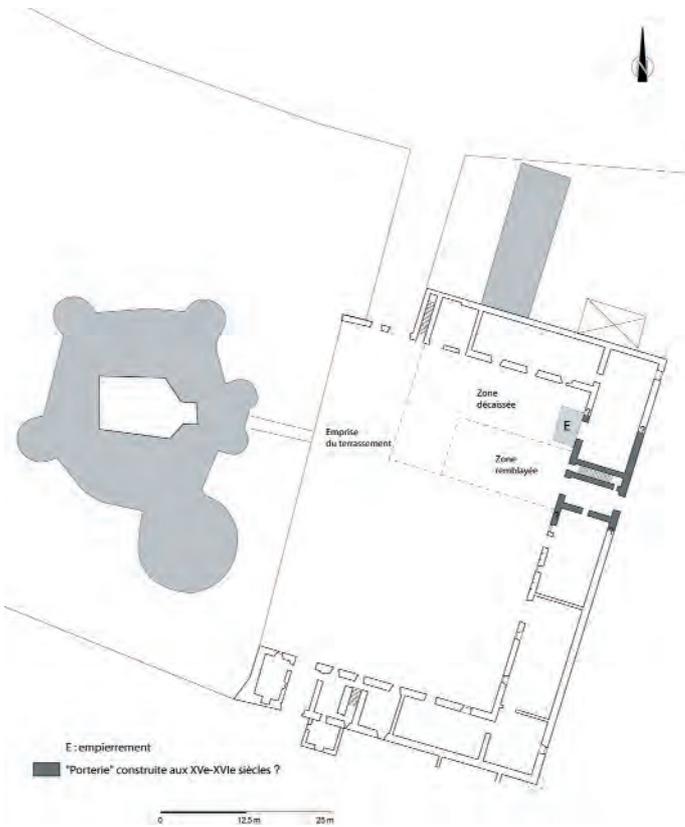
Les communs du château de Saint-Mesmin font actuellement l'objet d'une réhabilitation. Les travaux conduits en 2008 par M. François Jeanneau, ACMH, affectaient les sols de la cour. Le Service Régional de l'Archéologie a donc prescrit un suivi du terrassement. L'objectif était de mettre en évidence et identifier des empièvements apparaissant ponctuellement. La surveillance était en outre suscitée par l'absence de vestiges en élévation antérieurs au XVIII^e siècle alors que l'occupation du site est attestée dès le XIII^e siècle. Deux jours ont suffi pour mener à terme l'opération.

La construction de l'ensemble des communs est jusqu'à présent attribuée à la famille Petit, propriétaire du château à partir de 1650¹. Cependant, il ne s'agit que d'une hypothèse car aucune source ne le stipule. La plus ancienne description connue provient d'un inventaire réalisé en 1714². L'évocation des constructions reste succincte. Le matériel et le cheptel sont le véritable objet de cette procédure. Associés à une " basse-cour ", les bâtiments consistent en

¹ JEANNEAU (F.), ACMH. - Etude préalable à la restauration des charpentes et couvertures des communs du château, Angers, 2003.

² Archives départementales de la Vienne, En 1861.

une écurie, une grande écurie, des greniers, une cuisine et une grange. Un autre inventaire dressé en 1734³ est un peu plus démonstratif et les espaces décrits sont plus nombreux. On note la présence d'une boulangerie, d'une écurie avec galetas au-dessus, des greniers, trois chambres dont une " haute " et une pour le jardinier et enfin une orangerie.



Saint-André-sur-Sèvre, commons du Château de Saint-Mesmin : plan de masse.

La cour ou " basse-cour " s'étend sur toute la longueur de la contrescarpe soit près de 50 m. Sa superficie avoisine 1850 m² Elle est délimitée par un corps de bâtiments composé de trois ailes. Chacune intègre un dispositif d'entrée. L'aile nord mesure 28 m de long et 8 m de large. Sa construction est liée à celle d'un portail dont l'ordonnance est caractéristique de la seconde moitié du XVIIe siècle. L'aile orientale mesure 67 m de long et 9,5 m de large. La jonction de sa maçonnerie avec celle de l'aile nord indiquerait également qu'elles sont synchrones. Toutefois une construction antérieure pourrait avoir été intégrée à cette partie. L'incertitude est maintenue par les restaurations modernes qui ont perturbé les relations stratigraphiques. L'hypothèse est seulement avancée à partir de la typologie de baies *a priori* attribuables aux XVe-XVIe siècles. Enfin l'aile sud mesure 37 m de long et 8,5 m de large. La porterie qu'elle intègre favorise l'idée d'une contemporanéité avec l'aile sud.

Dans la cour, l'installation d'une plate-forme de stabulation au XXe siècle est probablement à l'origine d'un décapage des niveaux archéologiques. La destruction de celle-ci a mis en évidence l'argile du terrain naturel avec ponctuellement des vestiges de niveaux de circulation. Des empierrements au devant des portes sont destinés à assainir et stabiliser les sols. Aucun indice de datation n'a pu être recueilli.

En conclusion, les observations effectuées lors de cette opération n'enrichissent guère les connaissances sur la genèse et l'évolution du château et de sa basse-cour. Celles-ci reposent actuellement sur une étude historique réalisée par Caroline Teillet et une analyse des élévations du château faite par Jean Vincent⁴. Les prochaines campagnes de restauration des Monuments Historiques devraient susciter de nouvelles études.

Patrick BOUVART

³ Archives départementales de la Vienne, En 1861.

⁴ Vincent J. " Le château de Saint-Mesmin-la-Ville, Saint-André-sur-Sèvre (79) Recherches préliminaires ". Poitiers: SRA, 1990.

Paléolithique

SAINT-GELAIS Rue du Prieuré " Les Grands Bois "

Ce diagnostic fait suite à celui de la parcelle voisine faisant également l'objet d'un projet de lotissement au lieu-dit *Les Grands Bois*. Ces deux diagnostics ont été réalisés par la même équipe de l'Inrap et ont livré un ensemble de pièces d'industrie lithique qui a fait l'objet d'une même étude.

La commune de Saint-Gelais se trouve en bordure méridionale de la Sèvre Niortaise. La parcelle qui fait l'objet du diagnostic culmine sur un plateau calcaire encaissé dans une boucle formée par la Sèvre Niortaise dont le tracé accuse des méandres assez marqués.

Contrairement au centre bourg de Saint-Gelais, *Les Grands Bois* sont situés au sommet du replat du plateau faiblement incisé à l'Est comme à l'Ouest par de petits vallons secs formés par d'anciennes gouttières transversales alluviales versants vers la Sèvre Niortaise. La toponymie actuelle garde d'ailleurs l'empreinte de ces formations géologiques puisqu'on trouve *La Vallée aux Draps*, à l'Est, immédiatement après Echiré, et *La Vallée des Combes*, à l'Ouest.

Concernant plus spécifiquement le terrain à diagnostiquer, il accuse un pendage général vers le Sud-Ouest, oscillant entre 58, 50 et 55 m NGF.

A l'issue du diagnostic archéologique portant sur 4,3 ha et réalisé en 59 tranchées de sondage, ont été mis au jour outre quelques structures isolées, un premier fossé recoupé par un second qui suit un tracé divergeant. Un troisième fossé suit un tracé grossièrement parallèle avec une entrée et, ponctuellement, une palissade à poteaux remplacée ce fossé. Ces fossés, enfouis sous 0,40 m de profondeur et conservés sur 0,80 m d'épaisseur en moyenne, ont livré du mobilier céramique en faible quantité et mal conservé, que nous inscrivons dans une chronologie lâche (néolithique ou protohistorique). Du mobilier afférant sûrement à cette occupation a glissé en bas de pente dans des colluvions venant s'accumuler en limite ouest de parcelle avec notamment un fragment de hache polie.

D'autre part nous pouvons confirmer ici l'existence d'un site de plein air Paléolithique moyen / supérieur avec des éléments caractéristiques de l'industrie châtelperonienne étudiés par Nelly Connet. Ces indices sont principalement présents sur un replat couvrant le tiers du terrain le long de la limite sud de la parcelle. Ils sont également concentrés sur un point haut le long de la limite Est de l'emprise. Les 58 pièces lithiques sont donc quasiment exclusivement présentes sur les deux tiers sud-ouest du terrain. Globalement, la densité de ce mobilier est faible. Les tranchées les plus riches (6 à 7 pièces maximum) sont TR 2, 7, 21 et 26. Leur disposition ne laisse pas supposer un secteur de concentration comme cela était le cas lors du diagnostic précédent et la répartition du mobilier paraît beaucoup plus diffuse.

L'ensemble provient d'une même séquence sédimentaire limoneuse, peu argileuse, orangée, avec de nombreux nodules ferro-manganiques, tout comme sur le diagnostic des *Grands Bois*, et est enfoui entre 0,50 et 0,90 m de profondeur. Cependant la forte proportion d'outils (entre 40 et 50 %) laisse supposer qu'il s'agit là d'un fort indice de site d'occupation du Paléolithique.

Nelly Connet, qui a réalisé l'étude du mobilier lithique issu des diagnostics des *Grands Bois* et de la *Rue du Prieuré*, reconnaît une certaine cohérence entre les deux ensembles, avec notamment des éléments d'industrie châtelperonienne, mais également d'autres vestiges du Paléolithique moyen et supérieur.

Le diagnostic de la *Rue du Prieuré* a livré un corpus lithique sans doute pauvre en quantité et en densité, mais présentant un intérêt scientifique certain. Nelly Connet souligne le fait que les sites Châtelperoniens restent assez rares, surtout s'agissant de site de plein air. Sachant de plus que Saint-Gelais compte parmi les rares sites dans la moitié nord de la France, cela lui confère un caractère exceptionnel. Toutefois, et afin de nuancer ce propos, il faut également souligner l'importance de la proportion des nombreux outils (deux bifaces, notamment) et des quelques éclats peut-être davantage attribuables au Paléolithique moyen. Cela aussi peut présenter un intérêt. Enfin la chronologie de ces dépôts mériterait encore d'être affinée.

Bénédicte MOUTARDE

Paléolithique

SAINT-GELAIS Les Grands Bois

Ce diagnostic précède celui de la parcelle voisine faisant également l'objet d'un projet de lotissement au lieu-dit *Rue du Prieuré*. Ces deux diagnostics ont été réalisés par la même équipe de l'Inrap et ont livré un ensemble de pièces d'industrie lithique qui a fait l'objet d'une même étude.

La commune de Saint-Gelais se trouve en bordure méridionale de la Sèvre Niortaise. La parcelle qui fait l'objet du diagnostic culmine sur un plateau calcaire encaissé dans une boucle formée par la Sèvre Niortaise dont le tracé accuse des méandres assez marqués.

Contrairement au centre bourg de Saint-Gelais, *Les Grands Bois* sont situés au sommet du replat du plateau faiblement incisé à l'Est comme à l'Ouest par de petits vallons secs formés par d'anciennes gouttières transversales alluviales versants vers la Sèvre Niortaise. La toponymie actuelle garde d'ailleurs l'empreinte de ces formations géologiques puisqu'on trouve *La Vallée aux Draps*, à l'Est, immédiatement après Echiré, et *La Vallée des Combes*, à l'Ouest.

Concernant plus spécifiquement le terrain à diagnostiquer, il accuse un pendage général vers le Sud-Ouest, oscillant entre 58, 50 et 55 m NGF.

A l'issue du diagnostic archéologique portant sur 8,2 ha et réalisé en 87 tranchées de sondage, ont été mis au jour 3 fossés agricoles ou parcellaires modernes, voire contemporains, et un fossé que l'on retrouve sur le cadastre napoléonien, ainsi qu'un fossé ayant livré du mobilier néolithique ou protohistorique (âge du Bronze), dans la continuité de son tracé suivi lors du diagnostic de la parcelle adjacente.

En plus de quelques structures isolées dont on ne pourra tirer aucune conclusion pertinente, il faudra surtout retenir de cette intervention la présence d'une vingtaine de silex taillés dans un même secteur d'une trentaine de mètres de rayon. Cette concentration d'indices se situe vers l'angle sud-est du terrain, sur le versant Nord d'un petit replat encore visible dans le micro-relief actuel. Les pièces sont toutes issues d'une même séquence sédimentaire limoneuse, peu argileuse, orangée, avec de nombreux nodules ferro-manganiques, et sont enfouies entre 0,50 et 0,90 m de profondeur.

Cependant, la forte proportion d'outils (entre 40 et 50 %) laisse supposer qu'il s'agit là d'un fort indice de site d'occupation du Paléolithique. Nelly Connet, qui a réalisé l'étu-

de du mobilier lithique issu des diagnostics des *Grands Bois* et de la *Rue du Prieuré*, reconnaît une certaine cohérence entre les deux ensembles, sachant que des éléments d'industrie châtelperronienne sont mis au jour par le diagnostic de la *Rue du Prieuré*. Cependant, aux *Grands Bois*, on ne peut nier une ambiance Paléolithique moyen, d'ailleurs également illustrée dans le terrain adjacent.

Le diagnostic des *Grands Bois* a livré un corpus lithique sans doute pauvre en quantité, mais présentant un intérêt scientifique certain. On note dans cette parcelle une faible densité dans la disposition des pièces, y compris dans la tranchée 13 dans laquelle a été mise au jour une grande part de ce mobilier. Cependant elles se trouvent de façon très localisée.

Ce mobilier, ainsi que celui mis au jour lors du diagnostic de la parcelle voisine, compte des éléments d'industrie Châtelperronienne. N. Connet souligne l'intérêt de l'ensemble lithique des *Grands Bois*, les sites Châtelperroniens restent assez rares, surtout s'agissant de site de plein air. Sachant de plus que Saint-Gelais compte parmi les rares sites dans la moitié nord de la France, cela lui confère un caractère exceptionnel. Afin de nuancer ce propos, il faut également souligner l'importance de la proportion des nombreux outils et des quelques éclats (dont certains Levallois) peut-être davantage attribuables au Paléolithique moyen. La chronologie de ces dépôts mériterait donc encore d'être affinée.

Bénédicte MOUTARDE

Moyen Age

SAINT-GÉNARD Près du Cimetière

Suite à l'abandon inopiné du site de Saint-Génard après deux années de fouilles et face à l'empressement de la municipalité désireuse de poursuivre l'extension du cimetière en 2009, la reprise des travaux de fouilles a été effectuée avec l'aide des membres de la Société Archéologique et Spéléologique du Mellois dans des conditions difficiles (fouilles hivernales et absence totale des données collectées lors des deux campagnes de fouilles précédentes).

L'objectif fixé était de libérer à la fin de l'année 2008 une surface suffisante pour permettre à la commune de Saint-Génard d'effectuer ses travaux d'extension du cimetière. La zone considérée a donc été fouillée en totalité jusqu'à la roche mère.

C'est ainsi que 30 nouvelles sépultures ont été mises au jour, portant à environ 130 le nombre total de sépultures fouillées depuis 2004. Aucune d'entre elles n'a livré de mobilier, mais toutes semblent appartenir au haut Moyen Age.

De plus plusieurs niveaux d'occupations, tous médiévaux, ont été mis en évidence et ont apporté une masse importante de tessons de céramique ainsi que quelques monnaies qui permettront de poser des jalons chronologiques.

Deux silos, également médiévaux, partiellement détruits par le creusement d'une carrière, avaient été creusés dans le rocher calcaire ainsi qu'une cavité plus profonde (cave ou point d'eau ?) desservie par un escalier.

Le niveau d'occupation le plus récent semble correspondre à l'état ultime du prieuré adjacent (XVe-XVIe siècles), prieuré qui doit faire, en 2009, l'objet d'une nouvelle campagne de fouilles sous la direction de Patrick Bouvart.

Gérard BODIN

Moyen Age

Époque moderne

SAINT-JOUIN-DE-MARNES Cloître de l'abbaye

L'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes se situe aux confins du pays de Thouars, au milieu de la plaine poitevine, au nord-est du département des Deux-Sèvres. Le cloître et l'abbatiale se dressent à l'ouest de la commune de Moncontour sur une colline naturelle qui surplombe la vallée de la Dive.

L'église abbatiale de Saint-Jouin-de-Marnes est un monument qui, depuis plusieurs années, a fait l'objet de nom-

breuses études. Le cloître de l'abbaye est lui, en revanche, méconnu. L'historiographie n'en fait que très peu mention. L'espace claustral connaît pourtant une histoire mouvementée à l'image de l'abbatiale. Attesté en 1139 par un acte du cartulaire de l'abbaye, il est reconstruit avec d'autres bâtiments monastiques en 1476, par Pierre d'Amboise. Cependant, les sources restent lacunaires quant à la nature des travaux. Par la suite, il est surmonté d'une infirmerie au XVIIIe siècle, puis sert de cour et de bâtiments de fer-

me. Entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle, il fait peau neuve avec les restaurations de François Déverin qui dénaturent de nombreux aspects originaux du cloître. En 1862, il est protégé, avec l'église, au titre des Monuments Historiques.

C'est dans le cadre d'un projet de restauration qui comprend des travaux d'assainissement dirigé par François Jeanneau, architecte en chef des Monuments Historiques que le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une surveillance des terrassements afin de sauvegarder les vestiges présumés. L'opération consistait à suivre le creusement d'une tranchée à l'intérieur du cloître, au nord du mur intérieur de la galerie sud, le but étant d'installer des câbles électriques, de faire passer un tuyau d'assainissement pluvial et de créer en surface un drain naturel pour amoindrir la forte humidité qui endommageait les maçonneries.

Le remaniement du cloître et des parcelles voisines, qui abritent toujours une partie des bâtiments de l'abbaye, a supprimé par des décaissements et des apports de remblais une partie non négligeable du contexte stratigraphique médiéval et moderne. De ce fait on ne dispose plus des ni-

veaux d'occupation et de construction du cloître. Cependant le suivi archéologique a permis de retrouver les évolutions du bâtiment. En effet les deux ailes de retour, occidentale et orientale, ont été clairement repérées, avec des indices qui suggèrent une phase de construction au XIIe siècle. Pour autant une interrogation subsiste toujours sur l'identification des murs annexes au cloître, qu'il convient de rattacher chronologiquement à cette première phase romane de part leur mise en œuvre identique. Les réaménagements de la fin du XVe siècle et du XVIIe siècle attestés par la documentation historique n'ont pas été observés lors des suivis archéologiques. De fait la reconstruction du cloître mise en œuvre par Pierre d'Amboise en 1476 a disparu sous l'adjonction d'une infirmerie dans le courant du XVIIIe siècle au-dessus de la galerie sud et sous les restaurations de François Déverin au XIXe siècle. Seules des maçonneries ponctuelles témoignent d'aménagements au cours du XVIIe siècle à l'extérieur du cloître et d'une écurie adossée au mur intérieur de la galerie sud.

Benoît GARROS

Protohistoire

Époque moderne

SAINT-MAIXENT Portail Guérinet

Cette intervention de diagnostic archéologique résulte d'un projet de construction d'un ensemble résidentiel. Le projet envisagé consiste en la construction de 51 logements disposés en 17 pavillons.

Les tranchées d'évaluation ont été réalisées par deux agents de l'Inrap du 17 au 21 mars à l'aide d'une pelle mécanique de 20 tonnes. Au final ce sont 67 sondages, représentant une surface totale de 2865 m², qui ont été réalisés.

Le terrain concerné par ce diagnostic se situe à moins d'un kilomètre au sud-ouest de la ville médiévale de Saint-Maixent. Il se trouve sur un vaste promontoire qui correspond à un large méandre de la Sèvre Niortaise qui s'écoule environ cinquante mètres plus bas. Sur deux côtés, au sud et à l'est, ce promontoire est souligné par des escarpements rocheux de plusieurs mètres de haut. À l'ouest ce relief est délimité par un vallon sec dont le talweg accueille la route dite du chemin de Ricou. L'emprise du diagnostic se situe en partie sur le flanc est de ce talweg, c'est-à-dire essentiellement en bordure du promontoire et assez peu sur son sommet.

Cette position en bordure de promontoire a entraîné un dégageage des niveaux de limons qui occupent en grande partie les plateaux qui entourent Saint-Maixent. Dans les différents sondages plusieurs étages géologiques ont pu être observés.

Le seul indice archéologique recensé sur ce promontoire

correspond à une grange monastique qui a laissé sa trace dans la toponymie des parcelles. Plusieurs terrains conservent en effet le nom de " la grange aux moines ". L'emplacement de ce bâtiment d'exploitation est connu grâce au cadastre de 1831 où il figure encore. Il se situait à environ 250 m au sud-est de l'emprise concernée par ce diagnostic. Sur ce plan cadastral plusieurs toponymes sont liés à cette grange monastique ou à l'extraction de pierres. Des parcelles sont ainsi nommées " le champ du colombier ", " la plaine de la grange aux moines ", " la perrière " ou encore " les carrières ".

Le nom de " porteau " ou " Portal Guerinet " figure sur ce plan cadastral et semble correspondre au carrefour qui se situe à côté de l'angle nord-ouest de l'emprise du diagnostic.

L'emprise concernée par ce diagnostic s'est avérée relativement pauvre en vestiges archéologiques. Seuls quatre structures et quelques fragments de tuiles épars ont été observés.

Trois de ces structures correspondent à des fosses isolées que la céramique permet de dater de la période protohistorique pour deux d'entre elles et moderne pour la dernière.

La quatrième structure correspond à un vaste creusement, directement réalisé dans le substrat, d'un diamètre de près de 5 mètres pour une profondeur d'environ 2,5 mètres. Il présente un profil à fond plat et parois verticales légèrement rentrantes en partie supérieure.

Son comblement est en grande partie constitué par des pierres siliceuses d'un calibre de 7 à 8 cm, il s'agit d'un remblai sec dans lequel aucune infiltration de sédiment ne se perçoit. La fonction de ce creusement n'a pu être dé-

terminée et aucun mobilier archéologique ne permet d'en proposer une datation.

Adrien MONTIGNY

Moyen Age

SAINT-MARTIN-LES-MELLE

Le Prieuré

Le diagnostic, mené sur une parcelle de trois hectares, est situé à proximité de l'agglomération médiévale de Melle, dans une région réputée pour l'exploitation du calcaire argentifère.

Les tranchées ont en effet permis de cerner les vestiges de surface d'une exploitation minière, sous la forme de rejets d'abattage au feu, de puits et des déblais issus de leur creusement. Ils sont localisés dans la moitié sud de la parcelle, dans sa partie haute, mais ne semblent pas s'étendre vers le nord ou vers le nord-ouest où les parcelles cultivées ne recèlent pas à leur surface de pierres de mines. Son extension est avérée depuis le XIXe siècle dans la parcelle boisée située à l'est. La surface concernée par l'impact en surface de la mine avoisine donc les 15 000 m².

Les données topographique et géologique, en combinant altimétrie et puissance des sédiments, tendent à démontrer la présence ici d'un réseau minier peu profond, soit une dizaine de mètres. L'amplitude des dépôts liés au creuse-

ment des puits, faible au regard des épandages de pierres de mines, semble confirmer cette hypothèse.

Le gisement, déjà localisé, est connu uniquement grâce aux travaux de prospections, en particulier de F. Téreygeol. Cette opération a permis de visualiser en surface l'impact du réseau souterrain et d'aborder les questions liées à la gestion des importants déblais, liés au creusement des puits et à l'exploitation de la carrière. Ainsi la comparaison de ces différents comblements permet de démontrer une succession de creusements et de comblements des puits, dessinant une chronologie relative de l'avancée de l'exploitation.

La redécouverte de ce site minier offre la perspective d'une étude exhaustive d'un ou plusieurs puits (sens et technique de percement) et d'un accès au réseau souterrain vierge. Enfin son étude soulèverait le doute sur la datation de l'exploitation du minerai dans ce secteur de Melle.

Thierry CORNEC

Antiquité

SAINT-VARENT

La Noubleau

Une opération de fouille archéologique préventive s'est déroulée en novembre et décembre 2007, au lieu-dit La Noubleau, sur la commune de Saint-Varent, en vue de l'extension d'une carrière de granulats. La commune de Saint-Varent, située au nord du département des Deux-Sèvres, est rattachée au Pays Thouarsais. Située le long de la route de Pierrefitte, la fouille a concerné une zone de 4400 m². Le substrat est un granite arénisé. L'occupation se situe en haut d'un plateau au pied duquel coule le ruisseau du Dixmé.

La fouille a permis de distinguer deux périodes d'occupation durant l'Antiquité tardive, ainsi que quelques vestiges plus anciens.

Sept fosses correspondaient à des chablis. Chacun contenait quelques éléments lithiques et de la céramique modelée. Une grande partie du mobilier lithique a été mise au jour dans des structures correspondant à l'Antiquité tardive.

La première occupation semble avoir lieu durant l'Antiquité tardive. Une palissade est construite formant un enclos d'une surface connue de 2000 m². La fouille a permis de reconnaître trois côtés sur quatre. La palissade n'a pas été repérée au nord, malgré une extension du décapage (jusqu'à la fin de la parcelle concernée, limitée de ce côté par la D 135). Trois entrées ont été repérées. La plus importante est située dans l'angle sud-est de l'enclos. Un bâtiment sur sept poteaux plantés couvre une surface de 15,75 m². Des fosses dépotoirs sont établies à proximité. Les vestiges immobiliers y sont relativement rares. La céramique est caractéristique, par la forme et le décor, du Ve siècle après J.-C. (imitation de DSP en céramique commune). Le corpus est constitué de 290 restes qui correspondent à 32 individus. Quelques scories de faciès coulés et des scories de forge sont de même rejetées dans ces fosses. Ces témoins semblent indiquer la proximité d'activités métallurgiques de faible envergure.

Dans un second temps, une occupation rurale de l'Antiquité tardive à vocation probablement agro-pastorale est aménagée. Des alignements de poteaux délimitent des espaces. Dans la moitié sud, des fosses dépotoirs sont cantonnées dans des angles opposés. La grande fosse située à proximité de l'entrée principale correspond à un tas de fumier (dépôt humifère, rareté des vestiges mobiliers, absence de creusement net) utilisé pour amender les champs. Un petit bâtiment sur cinq poteaux, du même type que celui de la phase précédente, vient remplacer le précédent et est installé à la perpendiculaire avec une surface réduite de moitié (8 m²).

La zone délimitée par l'enclos semble avoir subi un nettoyage consistant en l'évacuation systématique des pierres. Contrairement aux chablis, les pierres sont peu présentes

dans les structures de l'Antiquité tardive. L'impact des méthodes culturelles est très visible dans la moitié sud de l'enclos : les structures des périodes précédentes ont été soit fortement entamées, soit entièrement détruites par l'épierrement. L'organisation de l'espace au sud de l'enclos vient s'opposer à la partie nord qui est dépourvue d'aménagement. La rareté du mobilier recueilli, de quelque nature qu'il soit, empêche tout approfondissement sur la vocation des espaces pour cette phase.

La fouille de ce site apporte quelques informations sur la nature des exploitations agricoles de l'Antiquité tardive en Poitou.

Nicolas PEYNE

Moyen Age

USSEAU

23, rue de la Laiterie et rue des Raclettes

Un nouveau projet de lotissement au sein de ce bourg riche en vestiges archéologiques a provoqué la mise en place de deux diagnostics ; les parcelles sont situées à la proximité immédiate de la nécropole du haut Moyen Age de Fief Dampierre, fouillée en 2001 par C. Sculler.

Les quatre tombes en sarcophage et les huit sépultures en fosse sont les seuls vestiges découverts lors de ces diagnostics portant sur une superficie globale de 7500m².

La localisation de ces inhumations, au plus près de la nécropole, au sud des diagnostics par ailleurs négatifs, permet de matérialiser la limite nord-ouest de la zone funéraire du haut Moyen Age.

Thierry CORNEC

Antiquité

Moyen Age

USSEAU

Le Bourg

L'opération de surveillance archéologique a été réalisée lors des travaux d'enfouissement de réseaux d'eau et d'électricité commandités par la Commune d'Usseau. Ces travaux ont eu lieu dans le centre du Bourg d'Usseau, à l'emplacement des actuels réseaux de voirie.

L'opération a consisté à observer et enregistrer les vestiges archéologiques rencontrés lors des phases d'ouverture des tranchées. Les dimensions de celles-ci variant entre 0,70m de large sur 0,65m de profondeur et de 1,10 m de large sur 1,20 de profondeur. Bien que la visibilité des vestiges soit partielle dans un tel type d'opération, les observations effectuées ont contribué à affiner les connaissances déjà acquises sur le site d'Usseau.

Les vestiges exhumés ont été attribués aux périodes gallo-romaine et du bas Moyen Age.

Les vestiges antiques sont essentiellement composés d'éléments construits et d'éléments de voirie. Sur la place Pierre Rousseau, sont apparues plusieurs assises de murs dont le matériel associé a été attribué à la seconde moitié du 1er siècle et à la première moitié du 2e siècle.

L'axe antique reliant Saintes à Angers a été observé dans la rue du Lavoir. Le mobilier associé aux différents niveaux d'utilisation, de réfection et de remblai de ces niveaux de circulation a été attribué au 1er siècle de notre ère. Des scories, lentilles charbonneuses et résidus de fer présents en grande quantité au sein des niveaux d'abandon et de remblai de la voie semblent indiquer la présence d'un atelier de sidérurgie à proximité de cette voie.

La période médiévale a été représentée par un grand nombre de sépultures, vingt cinq au total, présentes sur la



Usseau, Le Bourg : vue partielle de l'axe antique reliant Saintes à Angers (cliché : D. Rambaud).

place Pierre Rousseau et rue de la Forêt, c'est à dire aux alentours de l'Eglise Saint Pierre. Un seul exemple de dépôt funéraire a été constaté, constituant également le seul élément de datation, il s'agit d'un vase globulaire des XIIIe et XIVe siècles.

S'ajoutant aux données livrées par les fouilles antérieures effectuées en divers point du bourg, ces observations permettent d'apporter des indices supplémentaires pour la compréhension des ensembles funéraires depuis la période mérovingienne jusqu'au bas Moyen Age, et de la présence antique à Usseau.

Delphine RAMBAUD

Age du Fer
Antiquité

USSEAU Rue de la Laiterie

Moyen Age

Les quatre tranchées ouvertes dans cette parcelle de 1500m² ont permis d'explorer les abords orientaux de la fouille de Fief Dampierre, une nécropole du haut Moyen Age ancrée sur un substrat antique, réalisée en 2001 par C. Scullier.

La section de voie découverte est d'un aspect et d'une orientation similaires et de datation identique à celle découverte au Fief Dampierre. Sa limite sud est aussi marquée à la fois par le vestige d'un solin et un creusement allongé, interprétable comme un fossé, sur le modèle de la section reconnue à l'est. Enfin une sépulture en coffre, d'un type de construction découvert lors de la fouille voisine, perce le niveau de circulation.

Les résultats de ce diagnostic permettent de confirmer l'extension d'un axe antique ouest-est et de la nécropole du haut Moyen Age à l'ouest de la partie de la nécropole déjà explorée.

Des éléments de mobilier céramique de la Tène D apportent, dans un contexte général du Ier siècle de notre ère, une nouvelle datation haute à Usseau, à comparer avec la découverte de monnaies attribuables aux IIe-Ier siècles BC. lors de la fouille du Fief Dampierre (étude D. Guitton).

Thierry CORNEC

Antiquité
Moyen Age

USSEAU Rue de la Voie romaine

Le projet de lotissement est implanté à la sortie nord du bourg, le long du tracé de la voie romaine, un axe majeur conduisant de Saintes à Angers. Les structures décou-

vertes, antiques et médiévales, se concentrent aux abords immédiats de la voie.

Les vestiges les plus nombreux forment le catalogue classique des structures d'une occupation rurale antique (maçonnerie légère, fosses). Leur état de conservation est bon, en témoigne la présence d'un épais niveau de terre noire autour du mur ou d'un colluvion à l'ouest de l'emprise. Si elles semblent dispersées et non organisées, elles tendent toutefois à se concentrer à la proximité de la voie nord-sud qui borde la limite occidentale de l'emprise. La datation globale renvoie aux premier et second siècles AC, fourchette chronologique identique à celle des découvertes effectuées généralement sur la commune.

Des carrières sont aussi creusées dans ce même secteur mais les comblements explorés de deux d'entre elles interviennent à des datations plus hautes, dans le premier siècle BC, obtenues notamment par un important lot d'amphores Dressel 1. D'autres carrières sont signalées sur la commune par P.-H. Mitard (*Hiernard J., Simon-Hiernard D. : Carte Archéologique de la Gaule. Les Deux-Sèvres, 1996*) mais datées par le découvreur du premier siècle de notre ère.

Le bas Moyen Age est représenté par un bâtiment circulaire à l'architecture curieuse : son diamètre extérieur atteint 7 mètres où le plan polygonal (sans doute un décagone) répond à un parement intérieur strictement circulaire. L'inté-

rieur du bâtiment, partiellement exploré, est excavé à l'aplomb des fondations légères.

A l'extérieur, il est ceint par un fossé creusé à 6 m de distance. Il entaille les niveaux antiques de ce secteur et le substrat sur une largeur moyenne de 3,50 m pour une profondeur conservée de 1,30 m. Sa stratigraphie de comblement permet de supposer la présence d'un talus de pierre sur sa rive interne.

Enfin le mobilier associé à cet ensemble, de qualité (boucles en bronze, trompe d'appel) cerne une datation entre le dernier quart du XIVe siècle et au plus tard de la première moitié du XVe siècle (étude B. Véquaud).

La localisation particulière et le caractère défensif du monument suggèrent la présence, à proximité du bourg médiéval, d'un dispositif de péage ou de guet. Une rapide recherche bibliographique ne signale pas de monument de ce type dans la région et les éléments architecturaux découverts n'apporte pas plus de réponses. Seule la datation, contemporaine de la fin de la Guerre de Cent Ans, propose une piste.

Thierry CORNEC

POITOU-CHARENTES VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 8

N°	N° National	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	204061	ANTIGNY - Taillis des Coteaux	PRIMAULT	Jérôme	MCC	FP	X
2	204755	ANTRAN - Pagot	BIDART	Patrick	INRAP	OPD	X
3	204556	BIARD - Les Buis	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	
4	204523	BOURNAND - Le Bourg	FOURTEAU-BARDAJI	Anne-Marie	MCC	SD	
5	204064	COLOMBIERS - La Grande Vallée	AIRVAUX	Jean	MCC	FP	X
6	204580	COUHÉ - Abbaye de Valence	BOUVART	Patrick	EP	FP	X
7	204576	COUHÉ - Abbaye de Valence, réfectoire des moines	BRUDY	Pascale	DOC	SU	X
8	204584	DANGÉ-SAINT-ROMAIN - Basses Varennes	BIDART	Patrick	INRAP	OPD	
9	204634	DANGÉ-SAINT-ROMAIN - Les Grandes Varennes	BIDART	Patrick	INRAP	OPD	X
10	204606	JAUNAY-CLAN - Pourret	FOURTEAU-BARDAJI	Anne-Marie	MCC	SU	
11	204616	LE VIGEANT - Au chemin de Pressac	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
12	204477	LES TROIS-MOUTIERS – Manoir de Chant d'oiseau	BOUVART	Patrick	HADES	SD	X
13	204524	LOUDUN - Abords de l'église Saint-Pierre	FOURTEAU-BARDAJI	Anne-Marie	MCC	SD	
14	204629	LOUDUN - Église Saint-Pierre	MOREAU	Jérôme	BEN	SU	X
15	204697	MONTMORILLON - Rocade Est	MOUTARDE	Bénédicte	INRAP	OPD	X
16	204525	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS - 36 rue de l'abbaye	MANDON	Fabrice	DOC	SD	X
17	204417	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS - Logis abbatial	MANDON	Fabrice	DOC	SD	X
18	204757	POITIERS - 2 rue du Doyenné	JÉGOUZO	Anne	INRAP	SP	X
19	204696	POITIERS - 72 avenue de la Libération	BOLLE	Annie	INRAP	OPD	
20	204758	POITIERS – Hôpital Pasteur	ZÉLIE	Bruno	EP	SP	X
21	204756	POITIERS – Hypogée des Dunes	VIGOT	Anne-Sophie	EP	SP	X
22	204612	POITIERS - ZAC des Mongorges Phase 1	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
23	204649	SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS - 4 voie Saint-Martin-de-Quinlieu	MONTIGNY	Adrien	INRAP	OPD	X
24	204537	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ - Les Cottés	SORESSI	Marie	INRAP	FP	X
25	204557	SAINT-SAUVANT - La Penneterie	JÉGOUZO	Anne	INRAP	OPD	
26	204530	SAVIGNÉ - Le Bourg	SARRAZIN	Élise	BEN	SU	X
27	204643	SAVIGNY-SOUS-FAYE - Le Bourg	RICHARD	Lucile	BEN	SU	X
28	204615	VENDEUVRE-DU-POITOU - Les Tours Mirandes	COURTOIS	Julien	EP	SU	X
29	204631	VIVONNE - Champ Maupet	PHILLIPE	Éric	BEN	SU	X
30	204607	VOUILLÉ - Croix de Beauregard, Vallée du Lac, Chiron de la Braude	LECONTE	Sonia	INRAP	OPD	X
31	204552	VOUNEUIL-SUR-VIENNE - Les Tuilas	MAGUER	Patrick	INRAP	OPD	
	204078	ANGLES-SUR-L'ANGLIN – Le Roc aux Sorciers	PINÇON	Geneviève	MCC	RAR	X
	204340	Facès céramiques en territoire Picton (Ile s. av. J.C. / VIe s. ap. J.C.)	LEMAÎTRE	Séverine	SUP	PCR	X
	204479	La métallurgie du fer dans la Vienne et les Deux-Sèvres	SAINT-DIDIER	Guillaume	DOC	PRT	X
	204491	Prospection aérienne dans les pays mellois, civraisien et ruffécois	AUDÉ	Jean-Luc	BEN	PRD	
	204496	Prospections aériennes dans le département de la Vienne	OLLIVIER	Alain	BEN	PRD	X

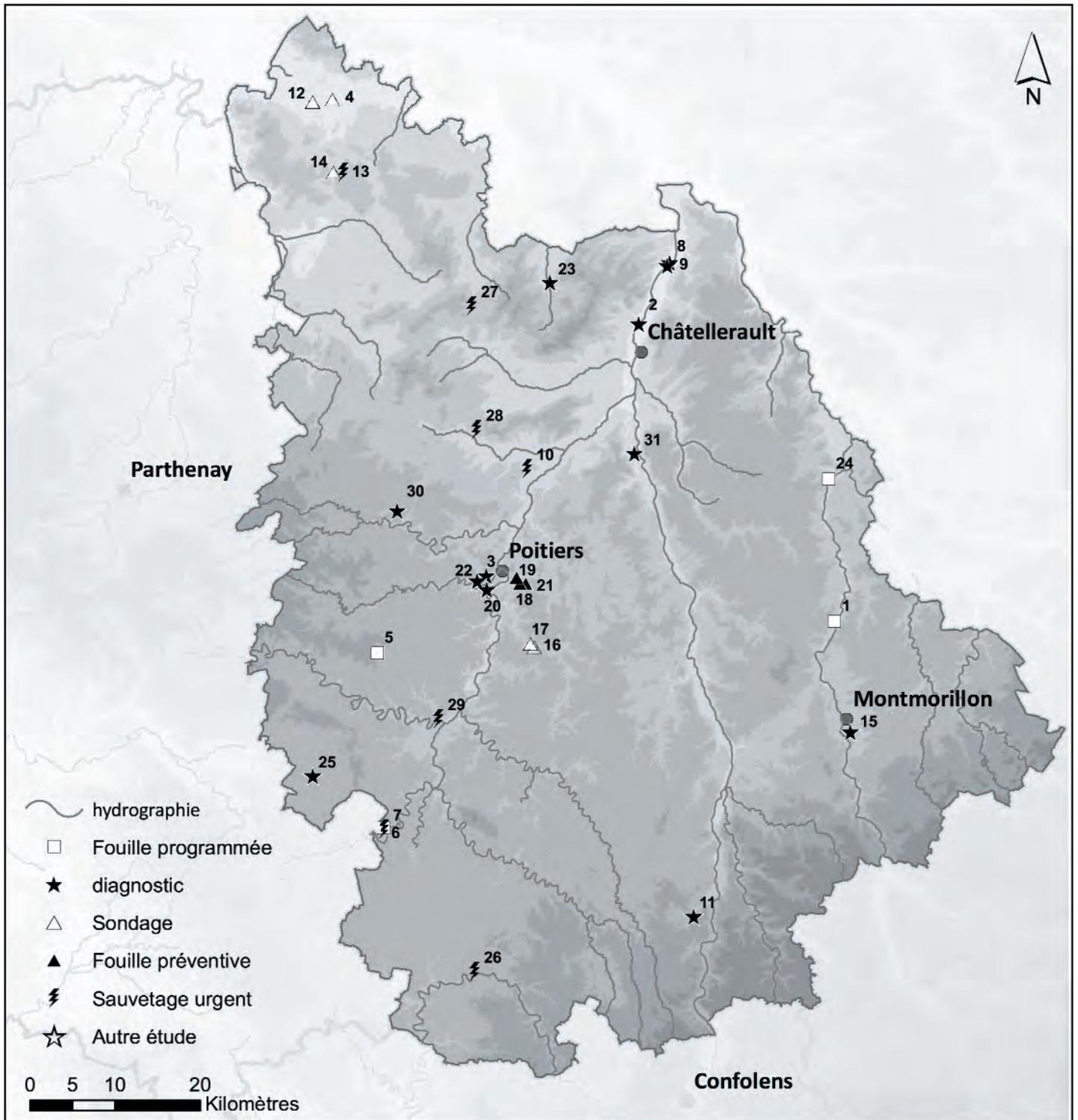


POITOU-CHARENTES VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 0 8



Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 8

Paléolithique

ANGLES-SUR-L'ANGLIN
Le Roc aux Sorciers

Le gisement magdalénien du Roc-aux-Sorciers à Angles-sur-l'Anglin (Vienne) est célèbre pour son ensemble pariétal sculpté, gravé et peint associé à des vestiges d'occupation (Pinçon, 2009). La configuration du site offre deux espaces, correspondants aux aires de fouilles de Suzanne de Saint-Mathurin qui a mis au jour ces œuvres dans les années 50. Dans la partie amont, la *cave Taillebourg* est une large cavité karstique en pied de falaise. La grotte se développe parallèlement à la falaise et se termine, à l'est, par des conduits karstiques très étroits. Le plafond de cette partie de l'abri fut la zone la plus propice à la gravure et à la sculpture. Un bison sculpté, gravé et peint, encore en place, en témoigne. A la suite de l'effondrement du plafond de l'abri à cet endroit, l'art pariétal de la *cave Taillebourg* nous est parvenu en " mille morceaux ". Plus en aval, l'*abri Bourdois* est un abri sous-roche largement ouvert et peu prononcé, avec quelques mètres d'avancée de falaise tout au plus. L'état de surface du fond de l'abri fut convenable pour les gravures et les sculptures.

Un ensemble conséquent de blocs fut mis au jour lors des fouilles. A ce jour 519 blocs ont pu être recensés. Une base de données réalisée en 2008 permet de renseigner ces fragments de calcaire sur différents critères et de suivre l'état d'avancement de notre connaissance sur ce corpus conséquent. Chaque bloc fait l'objet d'une fiche minimale, puis au fur et à mesure de leur analyse la documentation se complète avec le relevé graphique, le relevé 3D s'il se justifie, la photographie et une description détaillée touchant aussi bien à la forme et à la nature du support, qu'à son état de conservation, sa restauration (les travaux d'Emmanuel Desroches, restaurateur, sont intégrés avec son accord à cette base de données), sa mise en forme, les éléments de gravure, sculpture ou peinture qui l'affectent, etc.

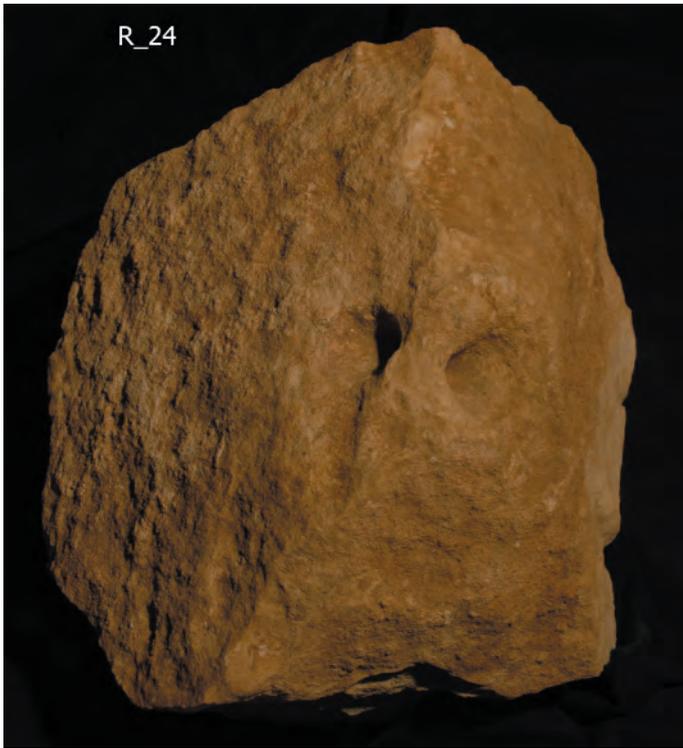
Ces descriptions font dès à présent ressortir des formes de fracture qui se répètent, des calcaires variés aux grains plus ou moins fins, des types de préparation de surface associés à des techniques de mise en œuvre comme par exemple, une surface à cupules larges aux bords émoussés porte souvent des gravures fines.

L'essentiel, soit 430 des blocs recensés dont 417 blocs qui proviennent de la cave Taillebourg, est conservé au musée d'archéologie nationale (MAN). Seulement 62 sont encore sur le site et font encore actuellement l'objet de restauration sur des crédits DMF. Pour éviter les mélanges de série entre les deux zones fouillées, les blocs provenant de l'abri Bourdois, soit 36 d'entre eux, ont été laissés volontairement sur le site. Les autres blocs restés sur le site sont pour 18 d'entre eux issus de la cave Taillebourg car difficilement transportables, les 8 derniers sont de provenance inconnue.

Les blocs retrouvés lors de la fouille peuvent être issus de différents phénomènes : ils peuvent provenir d'une chute naturelle, c'est le cas des blocs issus de l'effondrement du plafond de la cave Taillebourg. Ils peuvent également provenir d'actions préparatoires pour obtenir une paroi propre à la sculpture. Cette phase fournit des blocs bruts mais également des blocs porteurs de gravures fines et/ou de coloration rouge et/ou noire. Enfin, il peut s'agir dans quelques rares cas, de blocs gravés (type La Marche), sur toutes leurs faces et dans ce cas n'appartenant pas à l'art pariétal du site, mais plutôt à l'art mobilier.

Actuellement 57 blocs sont concernés par un raccord et 84 sont à ce jour localisés dans la cave Taillebourg selon les premiers plans exploités que nous a laissés Suzanne de Saint-Mathurin dans ses archives. La répartition au sol indiquée sur les plans et le positionnement stratigraphique au-dessus ou en partie enfoui dans les couches supérieures du Magdalénien moyen (TCC-TCD), mentionné dans les carnets de fouilles et les plans, ceci dans 82 % des cas repérés, appuient l'hypothèse que ces blocs proviennent du plafond au moment de son effondrement.

Parmi les blocs étudiés cette année, plusieurs portent des gravures fines inédites, mais aussi des anneaux ou vestiges d'anneau, et des éléments de sculpture. A titre d'illustration, nous mentionnons la lecture d'une tête humaine de face déchiffrée sur un bloc à multiples facettes dont la face gravée sommairement est patinée et aux arêtes émoussées.



Angles-sur-L'Anglin, Le Roc aux Sorciers : bloc anguleux (R_24) portant un anneau complet, abri Bourdois

© Geneviève Pinçon, ministère de la Culture (cliché : Alain Maulny).

sées. Il s'agit d'un fragment détaché de la paroi avec une arête angulaire sur laquelle un anneau a été sculpté. Nous constatons également des traces de coloration rouge.

L'étude de ce bloc par le relevé systématique, notamment des gravures, a révélé une nouvelle figure, une tête humaine de face isolée qui enrichit le corpus des représentations humaines dans l'art du Roc-aux-Sorciers. Il s'agit essentiellement de deux yeux en forme d'amandes bien marquées et finement gravées, autour desquels des groupes de gravures semblent figurer une ligne nasale. C'est donc autour de deux yeux soigneusement gravés que s'articulent un nez et de nombreux traits fins. Il n'y a pas de représentation de la bouche, de la face ni des oreilles. Le visage est à peine esquissé, suggéré. Toute la surface est mise à contribution pour créer la face humaine. Cette aptitude à s'appuyer sur le support naturel pour réaliser une figure est bien connue dans l'art du Roc-aux-Sorciers et au-delà dans l'Art paléolithique.

Le style de ce visage démontre une tendance nouvelle au Roc-aux-Sorciers, celui de figurer l'humain par un réalisme des formes très simplifié. En effet, le site du Roc-aux-Sorciers offre également de nombreux profils humains isolés détaillés, entre le réalisme portraitiste et la caricature par exemple le profil humain souriant sur la frise (tête) ou bien le profil humain barbu sur un bloc effondré du plafond de la Cave Taillebourg. Ce type de figures humaines est très présent sur les sites magdaléniens du Lussacois, no-

tamment le site de La Marche et des Fadets (Lussac-les-Châteaux, Vienne). La représentation humaine de type portrait réaliste marque ainsi une identité culturelle régionale unique au sein de la culture magdalénienne.

Les études menées sur le lapidaire issu de la cave Taillebourg ces dernières années ont richement complété nos observations et nos synthèses tant sur l'art que sur le thème humain. De nouvelles représentations humaines sont venues enrichir la connaissance. Cette face, seulement suggérée par le contour facial et les deux yeux, renforce l'importance donnée à ce détail anatomique, mais marque aussi le style général des faces humaines, celui d'être représenté d'une manière très anonyme. Alors que les profils humains au Roc-aux-Sorciers montrent plutôt une tendance à l'expression, à l'individualisation. Cette nouvelle figure marque donc une autre manière de figurer l'humain. Cette face humaine inédite vient compléter un corpus déjà riche, divers dans ses variances formelles, mais renforçant la place des humains et leur style au sein de l'art du Roc-aux-Sorciers.



Angles-sur-L'Anglin, Le Roc aux Sorciers : tête humaine de face isolée, relevé des gravures sur un bloc de la Cave Taillebourg

© Geneviève Pinçon, ministère de la Culture

(dessin : Oscar Fuentes).

Notre travail ouvre des perspectives sur de nouvelles lectures et une compréhension de l'ensemble pariétal du gisement. L'étude de l'ensemble des blocs devrait amener à avoir une vision plus large de ce que devait être l'art pariétal au Roc-aux-Sorciers à l'époque magdalénienne, notamment, à terme, avec la reconstitution du plafond de la cave Taillebourg.

Geneviève Pinçon

Pinçon G., dir., *Le Roc-aux-Sorciers : art et parure du Magdalénien*, RMN, Paris, 2009, disponible sur <http://www.catalogue-roc-aux-sorciers.fr>

ANTIGNY

La grotte du Taillis des Coteaux

Le Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne) est une grotte inédite, découverte lors d'une prospection en 1998 et fouillée depuis 2000. Elle conserve une imposante stratigraphie avec une séquence chrono-culturelle exceptionnelle, comprenant la quasi-totalité du Paléolithique supérieur, depuis l'Aurignacien jusqu'au Magdalénien moyen en passant par le Gravettien, le Solutréen, le Badegoulien et le Magdalénien inférieur.

Une exceptionnelle stratigraphie du Paléolithique supérieur.

La grotte du Taillis des Coteaux fut découverte lors d'une prospection en décembre 1998 par Jean Airvaux (Service Régional de l'Archéologie du Poitou-Charentes) et Bruno Paul (Spéléoclub Poitevin) (Primault, 2003). Entièrement comblée, son entrée actuelle ne se signalait que par l'épandage de déblais de terriers de fousseurs au pied d'un petit aplomb calcaire. Les dimensions réelles de la cavité sont encore difficiles à cerner étant donné son état de comblement : il reste en moyenne une trentaine de centimètres entre le plafond et le sommet du remplissage. Les explorations menées jusqu'alors montrent qu'elle s'étend plutôt en profondeur, sur au moins une trentaine de mètres (et probablement beaucoup plus), et qu'elle n'excède pas 12 mètres de largeur, soit une surface évaluée entre 300 et 360 m². En avant de la grotte s'étend un important talus qui vient au contact de la terrasse alluviale récente à 30 m en contrebas de l'entrée de la cavité.

La séquence chrono-culturelle

Parmi les huit grands ensembles stratigraphiques définis, cinq renferment un à plusieurs niveaux paléolithiques (Primault *et al.*, 2007a) :



Antigny, grotte du Taillis des Coteaux : niveau EG-IIg (Magdalénien moyen) : plaquette calcaire gravée d'un cheval (cliché : Jean Airvaux).

- L'ensemble I coiffe la stratigraphie. Entièrement bouleversé par l'activité des fousseurs, il livre un mobilier archéologique provenant à la fois des niveaux magdaléniens de l'ensemble II sous-jacent de même qu'une centaine de restes humains du Néolithique récent / final (datation 14C AMS : 4185 ± 45 BP ; GrA-24711).
- L'ensemble II a été reconnu sur une surface globale de presque 50 m² correspondant à l'entrée de la grotte et à son talus.

Dans la grotte, l'ensemble II, fouillé sur 25 m², conserve au moins 7 niveaux dont les mieux documentés (IIe, IIg et IIg) s'apparentent au Magdalénien moyen (le niveau EG-IIg est datée à 14 630 ± 70 BP, Ly-3876) (Primault *et al.*, 2007b). L'industrie lithique est caractérisée par la présence de lames de grand gabarit (une vingtaine de cm de long pour 2 à 3 cm de large), très probablement débitées hors du gisement et utilisées comme supports de burins dièdres et de grattoirs. Un débitage de lamelles, effectué en partie dans la grotte, est destiné à la production de grandes lamelles à dos à extrémités tronquées. L'industrie osseuse est relativement variée et comprend notamment une sagaie de type Lussac-Angles et des fragments de sagaies rondes rainurées. Quelques éléments de parure en coquillage ont été identifiés, accompagnés de craches de cerf perforées. Une petite plaquette calcaire gravée sur les deux faces (un cheval et un possible renne) complète ce cortège archéologique. La faune chassée est essentiellement composée de restes de rennes (plus de 70 % des restes déterminés) et d'un peu de cheval.



Antigny, grotte du Taillis des Coteaux : niveau EG-IIg (Magdalénien moyen) : plaquette calcaire gravée d'un cheval (relevé : Jean Airvaux).

- L'ensemble III, identifié uniquement dans le talus de la grotte sur 75 cm d'épaisseur, renferme 5 fins niveaux archéologiques plus ou moins distinctement séparés. Le niveau supérieur (AG-IIIa) est daté autour de 17 000 BP (Primault et al., 2007a et 2007b). Il est marqué par une industrie lithique presque uniquement orientée vers la production de micro-lamelles à dos aboutissant à l'abandon de petits nucléus carénés et des nombreux déchets de taille afférents. La présence d'autres types d'outils de silex est exceptionnelle. L'industrie osseuse est relativement pauvre et monotone : quelques sections de sagaies rondes dont une seule porte trois courtes et peu profondes rainures à sa base (en AG-IIIc). La faune chassée, comme dans tous les niveaux archéologiques actuellement fouillés sur le site, est très nettement dominée par le renne (de 80 à 88 % des restes déterminés). Le cheval et le bison sont présents mais rares.

- L'ensemble IV est strictement stérile.

- L'ensemble V n'a pour le moment été observé que dans le sondage S-2000 (sur 4 m²). Épais d'une trentaine de cm, il renferme au moins trois niveaux archéologiques d'un Badegoulien à raclettes, daté par AMS à 18 140 ± 85 BP (Ly-2639).

- L'ensemble VI n'a lui aussi été observé que dans le sondage S-2000. Épais de 60 à 70 cm, il renferme au moins 7 niveaux archéologiques, les niveaux supérieurs se rapprochant plutôt du Solutréen (20 870 ± 105 BP - Ly-2640), les suivants appartenant à différentes phases du Gravettien, dont une phase à burins de Noailles et une à burins du Raysse datée à 24 950 ± 135 BP (Ly-2642).

- L'ensemble VII est le dernier ensemble archéologique atteint dans le sondage S-2000. Actuellement fouillé sur 3 m², il comprend un niveau unique (VIIa) avec une industrie lithique se démarquant bien des niveaux sus-jacents. Elle évoque une phase récente de l'Aurignacien que semble confirmer le résultat d'une datation par AMS de 29840 ± 210 BP (Beta-210191) et livre une série de petites lamelles torsées à retouche marginale inverse évoquant volontiers des lamelles type Roc-de-Combe

Le tout repose sur un ensemble VIII, strictement stérile, composé d'un limon dolomitique résultant très probablement de l'altération du rocher bajocien sous-jacent.

Perspectives

La découverte d'une telle stratigraphie est exceptionnelle à plus d'un titre. Tout d'abord, elle se caractérise par l'ampleur de la chronologie conservée : de l'Aurignacien jusqu'au Magdalénien moyen. Par ailleurs, les fouilles ont permis de mettre en évidence des niveaux bien développés d'industries originales datées autour de 17 000 BP, comprises entre le Badegoulien et le Magdalénien moyen, inconnues dans la région considérée et qui pourraient marquer les premiers temps du Magdalénien.

Enfin, le caractère exceptionnel de cette stratigraphie confère au site du Taillis des Coteaux une importance scientifique de premier ordre en raison aussi de son extension potentielle, la surface minimale du site étant actuellement estimée entre 400 et 460 m², sur plus de 5 m d'épaisseur.

Jérôme PRIMAULT

Brou, Primault 2002

BROU (L.), PRIMAULT (J.) – Des indices de Magdalénien ancien dans le Bassin parisien ? Le Taillis des Coteaux et Thèmes : aperçu sur deux ensembles aux caractères originaux. In : BODU (P.), BON (F.), BROU (L.) coord. - *Le Paléolithique supérieur ancien en Centre et au Sud du Bassin parisien. " Des systèmes techniques aux comportements "*, rapport de PCR, région Centre-Nord.

Primault 2003

PRIMAULT (J.) – *La grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne) : découverte et premiers résultats*. Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou-Charentes, n° 32, 2003, p. 19-21.

Primault et al. 2007a

PRIMAULT (J.), GABILLEAU (J.), BROU (L.), LANGLAIS (M.), GUERIN (S.) – Le Magdalénien inférieur de la grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (France), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 104, n° 1, p. 5-30.

Primault et al. 2007b

PRIMAULT (J.), BROU (L.), GABILLEAU (J.), LANGLAIS (M.) – La grotte du Taillis des Coteaux à Antigny (Vienne) : intérêts d'une séquence originale à la structuration des premiers temps du Magdalénien, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 104, n° 4, p. 743-758.

L'opération archéologique du site de Pagot à Antran (Vienne) fait suite à l'instruction par les services de l'État d'une demande volontaire de réalisation de diagnostic déposée par la Communauté de Communes de Mable et Vienne afin de pouvoir libérer les parcelles acquises dans la cadre de

la création d'une zone d'activité économique titrée Pôle d'Excellence Rurale sur la rive droite de la Vienne.

Les principaux résultats permettent de mettre en évidence une couverture sédimentaire très importante qui atteint plus

de 4,20 m d'épaisseur par endroit et qui va en s'amenuisant vers la vallée. Cette couverture essentiellement constituée de colluvions anciennes et plus récentes, recouvre le niveau de terrasse alluvionnaire FX à une altitude moyenne de 60 m d'altitude. Les vestiges archéologiques découverts sont en relation avec la présence d'un réseau de paléo-chenaux dont il est difficile de préciser aujourd'hui s'il relève de la Vienne ou de l'un de ses affluents du bassin versant.

Différents niveaux archéologiques ont été détectés. Toutes les parcelles comportent des creusements de fossés drainants liés à un ou plusieurs parcellaires plutôt modernes qui reprennent globalement le parcellaire actuel.

Dans la zone médiane, une occupation du Bronze final ou du Premier Fer marquée par un silo et des trous de poteaux qui appartiennent à un ensemble plutôt arasé.

Dans la partie sud-est, en TR 112, un site stratifié a été découvert au sein d'une dépression d'une vingtaine de mètres de diamètre, en bordure d'un paléo-chenal, dans un contexte sableux brunifié (sol brun anthropisé).

Le niveau le plus ancien est daté du mésolithique ancien et comporte 49 outils dont des microlithes (6 triangles isocèles, 1 scalène, 2 pointes tardenoisennes à base concave) et un couteau à encoche basilaire. Le débitage *in situ* est attesté par un remontage. Les nucléus en matériaux

variés (silex et Jaspe de Fontmaure) sont essentiellement lamellaires avec tables de ravivage attestées. La composition industrielle et la présence du couteau à encoche basilaire autorisent une datation attendue aux alentours du Xe millénaire mais d'autres éléments (triangle de Coincy, lames et lamelles Montbani) paraissent plus récents.

Ce niveau est perforé par plusieurs fosses néolithiques creusées qui l'ont perturbé localement. Dans ces fosses, nous avons identifié un dépôt de petits vases en position d'ouverture, certains exemplaires sont complets et en excellent état de conservation. Cet ensemble céramique exceptionnel est attribué par J. Rousseau au Néolithique Moyen II. Les céramiques sont épaulées par des pierres de calages. L'ensemble pourrait être interprété comme étant lié à des pratiques funéraires mais la nature acide de l'enrobage sédimentaire n'a pas assuré la conservation du matériel osseux. Une hache polie en dolérite a été découverte à proximité.

Un total de 4 vases archéologiquement complets dont deux quasi intacts ont été découverts lors du diagnostic. Ils laissent présager la mise au jour d'un ensemble riche et scientifiquement important pour la compréhension du Néolithique régional.

Patrick BIDART
Jean-Louis RICARD

Paléolithique

COLOMBIERS La Grande Vallée

Le site acheuléen de La Grande Vallée a fait l'objet d'une opération programmée de 2006 à 2008. A l'issue de cette dernière année de triennale, nous disposons d'une importante masse d'information sur ce gisement exceptionnel.

Le site se trouve près de Châtellerault dans la Vienne, à la jonction du Bassin parisien et du Bassin aquitain. Cette région constitue l'extension méridionale du Turonien supérieur à grandes dalles de silex du Poitou – Sud Touraine, dont l'exemple le plus connu est le silex du Grand-Pressigny abondamment exploité durant la préhistoire. Sur l'ensemble du territoire de la commune de Colombiers et des communes voisines, on note de nombreuses stations, habitats et ateliers, appartenant pour la plupart à l'Acheuléen et au Néolithique.

Le gisement de La Grande Vallée se place au niveau de la rupture de pente du plateau turonien qui domine Colombiers, à proximité des zones d'altérites à silex. Sa formation résulte d'un processus sédimentaire complexe.

A la base, les limons argilo-sableux verdâtres du Turonien moyen constituent le substrat. Dans le même sédiment, se développe une séquence de cinq paléosols sur une puissance moyenne d'environ 1 mètre. Ils comportent tous un abondant mobilier lithique. Ces horizons correspondent à

une succession d'occupations acheuléennes, probablement réalisée en une durée relativement brève. Ces sols ont subi un transport lent et limité, n'affectant cependant pas ou peu la qualité de conservation du mobilier. La répartition du matériel en bourrelets caractéristiques témoigne de ces mouvements.



Colombiers, La Grande Vallée : vue du niveau U5g (cliché : J. Airvaux).

Cet ensemble est surmonté par une couche d'épaisseur variable de sédiment argileux très riche en granules de fer, en

dalles de silex et en artefacts soliflués à partir de la bordure du plateau.

Un niveau sableux d'une dizaine de centimètres au maximum recouvre les ensembles inférieurs. Son processus de mise en place reste à élucider. D'après une première évaluation par la méthode OSL (D. Richter), confirmée par des considérations géologiques (A. Lenoble), son âge serait supérieur à 200 000 ans.

Au-dessus, se développe un ensemble de coulées de solifluxion d'argile à dalles de silex recouvert d'une couche terminale de sables éoliens.

Les couches préhistoriques semblent toutes correspondre à des aires mixtes d'habitat et d'atelier. Elles ne comportent pas de faune. Par contre, la qualité de conservation de l'industrie est exceptionnelle. On y trouve de très nombreux

produits de débitage et de façonnage : dalles et rognons débités selon une méthode essentiellement centripète, bifaces à différents états d'élaboration, racloirs, etc. On note la totale absence des hachereaux. Des analyses tracéologiques sont en cours (É. Claud).

Les couches contiennent des silex brûlés en abondance, rendant possible la datation TL pour plusieurs niveaux (D. Richter).

L'âge de ces industries pourrait se situer autour de 300 000 ans, peut-être plus (stades 9 à 11).

Jean AIRVAUX

Moyen Age

Époque moderne

COUHÉ Abbaye de Valence

L'abbaye cistercienne de Valence est située sur la commune de Couhé dans la Vienne. La communauté de communes, propriétaire du site depuis 1995, poursuit un programme de restauration et de réhabilitation des bâtiments. Dans ce cadre, en 2007, le cabinet Marie-Pierre Niguès, architecte du patrimoine a sollicité une étude archéologique d'un édifice appelé "grange" et d'une porterie. L'opération a consisté à relever et analyser l'ensemble des élévations. Trois semaines de terrain ont alors permis d'établir une chronologie relative pour chacun des deux édifices. Cependant, les datations et la plupart des interprétations restaient hypothétiques. Un relevé topographique avait par ailleurs mis en évidence l'importance des remblais sur lesquels sont établis les sols intérieurs des bâtiments. Convaincus du potentiel archéologique, le représentant de la communauté de communes, les membres du cabinet d'architecte Marie-Pierre Niguès et les responsables du Service Régional de l'Archéologie ont convenu de l'intérêt de mettre en place une fouille programmée en 2008.

L'opération effectuée du 7 au 25 juillet avec une quinzaine de bénévoles comprend 6 sondages répartis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice. Les données recueillies valident l'ensemble des phases définies lors de l'étude de bâti de 2007, mais également précisent l'existence d'une phase intermédiaire entre les phases III et IV. Leur nombre s'élève ainsi à 8.

La nature et l'emprise des vestiges de la phase I demeurent mal cernées. Un bâtiment d'environ 9 m de long aurait été établi dans l'actuelle parcelle cadastrale n° 215. Orienté comme les bâtiments conventuels, sa construction pourrait être contemporaine de ces derniers, soit à partir de 1230. La durée de son occupation demeure ignorée, mais sa démolition précéderait ou concorderait avec les faits établis en phase II.



Couhé, Abbaye de Valence : plan de masse.

La seconde phase correspond à l'édification des principales élévations de la "grange". Cette bâtisse rectangulaire mesure 44,66 m de long et 10,78 m de large. Elle est divisée à l'origine par un unique mur de refend. L'entrée principale

le se trouve sur la façade orientale. La disposition des baies a induit des hypothèses concernant l'existence de cloisons et surtout d'escaliers en relation avec celles-ci. En 2008, une division interne supplémentaire et une porte ont été mises au jour. Elles confirment l'existence d'un vestibule et permettent de reconsidérer l'ampleur des pièces du rez-de-chaussée.

En 2007, l'hypothèse d'une hôtellerie construite dans la seconde moitié du XIII^e siècle a été privilégiée. Le mobilier collecté lors de la campagne suivante dans les différents sondages témoigne de la richesse de certains aménagements architecturaux tels les sols ou les cheminées. Ces nouvelles appréciations remettent en cause l'interprétation fonctionnelle d'au moins une partie de l'édifice. En effet, l'étage de la moitié nord serait éventuellement une salle d'apparat. Le bâtiment aurait alors servi de résidence temporaire à des membres de la famille Lusignan.

Des indices trahissent une campagne de transformations (phase III). La chronologie reste cependant indéterminée. Dans le sondage 3, le bouchage de la cheminée avalise l'hypothèse d'un abandon de la fonction hôtelière ou résidentielle de cette partie de l'architecture.

La phase IV identifie les dévastations opérées pendant les guerres de Religion. Elle intègre néanmoins des indices d'occupation et même, des constructions spécifiques tel qu'un foyer pour la fonte de métaux récupérés sur le site.

La phase V correspond à la réhabilitation de l'édifice en écuries, grange et étables au XVII^e siècle. Les sols sont établis sur les remblais accumulés en phase IV. Le pavage de l'ES 5, peut-être seulement établi en phase VI, est postérieur à 1640. Les phases VII et VIII comprennent un ensemble de transformations au XVIII^e et XIX^e siècle. Elles n'impliquent aucun changement de fonctionnalité de l'édifice.

En 2009, une expertise dendrochronologique est envisagée pour dater la charpente attribuée à la phase IV ainsi que celle d'une porterie dont la période de construction demeure approximative. D'autres opérations archéologiques seront éventuellement liées au projet de restauration et de valorisation. Des mesures de sécurité doivent être appliquées avant un nouveau projet de fouilles programmées. Par conséquent, aucune demande d'autorisation n'a été adressée au Service Régional de l'Archéologie.

Patrick BOUVART

Moyen Age

COUHÉ

Réfectoire de l'Abbaye de Valence

De l'ancienne abbaye cistercienne de Valence (Commune de Couhé dans la Vienne), fondée le 6 Août 1230 par Hugues X de Lusignan et son épouse Isabelle d'Angoulême, il ne subsiste aujourd'hui rien de l'église, ni du cloître, ni de la plupart des bâtiments construits tout autour. Seuls le réfectoire placé au nord de l'ancienne abbatale (en partie intégré dans une maison de maître) et une aile occidentale sont encore en place et témoignent de la grandeur du site¹.

Les conditions de l'intervention dans le réfectoire

Le réfectoire a été classé Monument Historique le 18 novembre 1999 et a, depuis, fait l'objet de différents travaux de restaurations sans réel suivi archéologique (dégagement des volumes intérieurs originels et première campagne de restauration extérieure comprenant également la reprise des charpentes et des toitures². La poursuite de

ces travaux à l'intérieur de la salle au cours de l'année 2008-2009, avec notamment la mise en place d'un sol carrelé, a nécessité une intervention d'urgence sur le potentiel archéologique du sous-sol de la salle avant son complet enfouissement sous une chape de béton. Etudiant, par ailleurs, ce monument dans le cadre d'une thèse portant sur les réfectoires monastiques de la région Centre-Ouest³, il est apparu opportun de profiter de l'occasion pour étudier de manière plus approfondie cet édifice dont l'ampleur, l'implantation topographique et l'architecture sont uniques dans la région. L'opération archéologique ainsi menée, les 4 et 5 juin 2008, dans le réfectoire de l'abbaye de Valence avait comme principal objectif une meilleure compréhension de deux aménagements encore en place dans la salle avant leurs disparitions : une structure accolée au mur oriental de la salle d'une part (démantelée depuis) et un massif maçonné visible autour d'une des colonnes de la salle d'autre part (enfoui désormais sous la chape de béton)⁴.

Les résultats de l'intervention

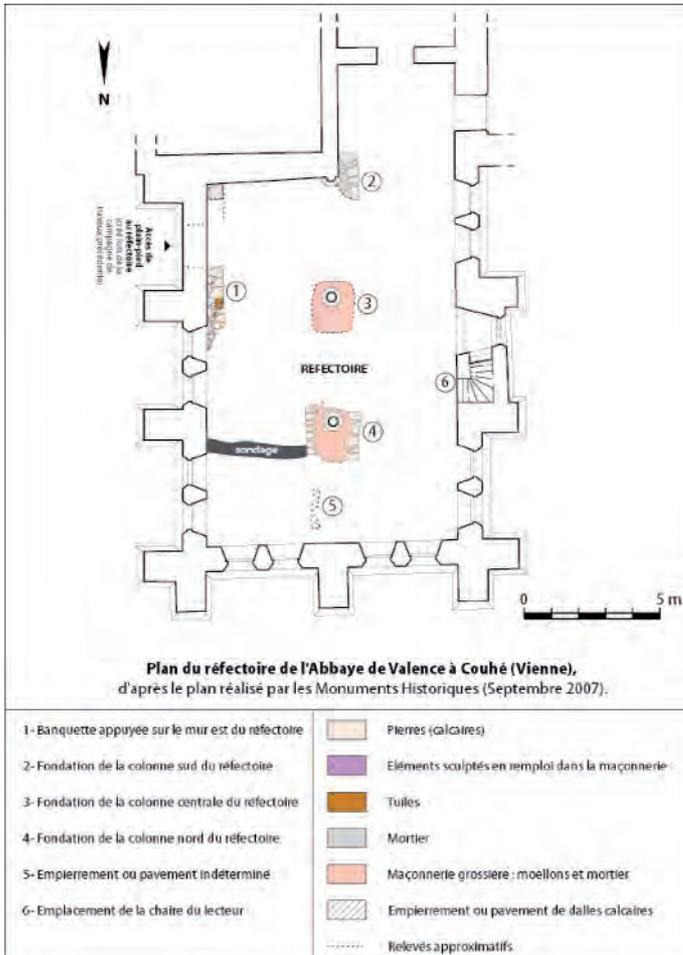
- La structure, en forme de banquettes, accolée au mur oriental est un aménagement qui n'est pas en lien avec le réfectoire du XIII^e siècle. Elle a été mise en place plus tar-

¹ Les travaux pionniers de Claude Andrault-Schmitt ont permis la redécouverte du site de l'abbaye de Valence. C. Andrault-Schmitt, " L'abbaye de Valence et le style gothique des cisterciens ", Isabelle d'Angoulême, comtesse-reine et son temps (1186-1246), actes du colloque tenu à Lusignan du 8 au 10 novembre 1996, Civilisation médiévale, V, Poitiers, 1999, p. 87-111 et C. Andrault-Schmitt, " Les églises cisterciennes du Poitou. L'invention architecturale et l'émergence d'un réseau européen (1129-1277) ", Revue historique du Centre-Ouest, t. 1, Poitiers, 2002, p. 11-103. La Communauté de Communes de Couhé est l'actuelle propriétaire de l'ensemble du site.

² La restauration du réfectoire est menée par M. François Jeanneau, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Voir les dossiers sur l'abbaye de Valence à la Conservation Régionale des Monuments Historiques de Poitiers (dossier documentaire de protection, étude préalable à la restauration etc).

³ Sujet de thèse sous la direction de Cécile Treffort et la co-direction de Claude Andrault-Schmitt, Université de Poitiers.

⁴ Cette opération archéologique (société Hadès) a été réalisée par Elise Sarrazin et Pascale Brudy (Titulaire de l'autorisation de fouille) avec l'aide bénévole de Nicolas Prouteau.



Couhé, Abbaye de Valence : réfectoire,
(relevés et infographie : Elise Sarrazin
d'après un plan réalisé par le cabinet de M. François Jeanneau,
Architecte en Chef des Monuments Historiques).

divement (vraisemblablement à l'époque moderne) et vient se caler contre l'enduit primitif du réfectoire. Plusieurs pierres réemployées ont pu être dégagées dont un fragment de chapiteau à feuillage du XIIIe siècle similaire à ceux déjà présents dans la salle.

- Les pierres encore en place autour d'une des colonnes correspondent à un massif de fondation dont la profondeur a pu être observée sur au moins 80 cm en sondage. Il se compose d'une semelle de fondation et d'un parementage en pierre de deux assises. Aucun matériel n'a été trouvé dans les deux niveaux de remblais. Un massif de fondation similaire a cependant été mis au jour, en surface, autour des deux autres colonnes encore en élévation dans la salle.

Cette intervention, avec celle opérée dans l'aile ouest de la même abbaye (sous la responsabilité de Patrick Bouvard) permet de dresser un premier bilan sur un site monastique resté très longtemps méconnu et renouvelle notre approche de l'histoire de l'ancienne abbaye de Valence.

Pascale BRUDY

Mésolithique

Antiquité

DANGÉ-SAINT-ROMAIN Les Grandes Varennes

La mise en œuvre de l'opération de diagnostic du site de Dangé-Saint-Romain fait suite à l'instruction du dossier de demande de diagnostic archéologique volontaire pour l'extension d'une zone d'activité de carrière de type sablière par GSM Italcementi et des services instructeurs de l'Etat, notamment le Service Régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes.

Deux zones (Z1 et Z2) sont réparties le long du chemin rural de la Tuilerie à la Bodinière sur la rive gauche de la Vienne près de l'usine des Fonderies du Poitou.

La Zone 2

Une occupation mésolithique est attestée en Zone 2, elle est localisée en contrebas du sommet d'une butte sableuse en bordure d'un paléo-chenal.

Le contexte sédimentaire atteste d'une bonne conservation tant des structures que des éléments lithiques nom-

breux, peu ou non patinés, avec des arêtes et des tranchants vifs, des chaînes opératoires variées et un cortège pétrographique remarquable.

Les armatures présentes, triangles isocèles et pointe tardenoisienne à base retouchée concave, permettent une attribution au premier Mésolithique

Nous avons également détecté en TR 2 la présence de structures de combustions qui sont indiscutablement mésolithiques.

Un autre sondage TR 109 livre dans un contexte sédimentaire identique une structure de combustion aux dimensions exceptionnelles. Nous proposons, avec les réserves qui s'imposent, de l'attribuer également au Mésolithique car sur l'ensemble des zones 1 et 2 nous avons détecté des vestiges archéologiques plus lâches et moins bien conservés, attribués au Néolithique Final et/ou au

Bronze ancien. Dans la partie ouest de la zone 2, ces vestiges néo-protolithiques surmontent stratigraphiquement l'occupation mésolithique dans un contexte de sables à bandes bien exprimés, ennoyés-exondés.

Dans la région immédiatement proche, commune de Dangé-Saint-Romain, le site des Marais est attribué au Mésolithique au sens large.

Sur la commune d'Antran, le site fouillé par Jean-Louis Ricard en 2007 a livré une industrie équivalente dans un contexte sédimentaire similaire. Toutefois, aucune structure de combustion comparable n'a été détectée sur ce site dont l'étude est en cours et dont la datation semble s'orienter vers un Mésolithique moyen (J.-L. Ricard, communication personnelle).

Remarquons ici le fort potentiel des communes de Dangé-Saint-Romain et d'Antran où de nombreux indices de sites de plein air existent. Il est probable que ces terrasses fluviales constitueront des terrains privilégiés d'investigations futures, car la pression de la demande en matériaux alluvionnaires ne fait que croître depuis le classement de la Loire et l'abandon progressif des gisements de ce fleuve.

Dans un contexte régional, c'est vers Poitiers et le site des Essarts, fouille programmée conduite par Grégor Marchand, où nous rencontrons des structures foyères de grande taille différentes de celles de Dangé, mais dans un contexte géomorphologique équivalent (chenal et bord de Vienne) avec une attribution chrono-stratigraphique légèrement plus tardive car appartenant au second Mésolithique. (Marchand *et al.* 2007).

L'autre site que nous pouvons évoquer est celui de la Pierre Saint-Louis à Geay en Charente-Maritime où les structures de combustion sont plutôt de type four polynésien (Fouché *et al.* 2000).

Hors ces deux sites, c'est dans un contexte plus éloigné avec le site des Sables de Mareuil à Ligueil en Indre et Loire, le site du Couvent à Abilly à la confluence de L'Aigronne et de la Creuse, le site de Civray à la Celle-Guenand où un important foyer tardenoisien est signalé, que l'on retrouve des traces de Mésolithique. Plus loin, le site de Mareuil-sur-Cher est attribué à la phase ancienne du Mésolithique, dans un contexte de sables à bandes identiques mais sans structures foyères en place car remaniées (F. Kildéa 2007). On retrouve d'importantes structures foyères sur les sites d'Onglais à Acquigny dans l'Eure (Paulet-Lo-card 1989, Souffi 2003) structures foyères à plat de 1 m de diamètre et épaisse de 8 cm mais également dans le Jura avec les niveaux R2 et R 3 du site de A Daupharde à Ruffey-sur-Seuille (F. Séara, 2002).

L'ensemble Néolithique final et Bronze ancien (Z1 et Z2) est érodé et paraît résiduel. Le fond d'une fosse a été épargné par l'érosion anthropique et permet de confirmer une occupation du site pour ces périodes.

La zone 1 (B. Moutarde)

Nous confirmons l'existence d'un site antique reconnu par photographie aérienne et présent dans la base *Patriarche* consultée au service Régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes.

Ce site est bien délimité par les sondages effectués et indique une bonne conservation des vestiges permettant

d'établir le plan et le phasage chronologique d'un bâtiment antique dans un secteur très riche en vestiges et à proximité d'une voie et d'un cours d'eau navigable.

Un phasage de cette occupation est établi, permettant d'affirmer que ce site est stratifié. Toutefois, la nature exacte de l'activité justifiant l'édification de ce bâtiment reste à déterminer. Il serait nécessaire d'autre part d'établir plus certainement la relation chronologique entre le bâtiment maçonné et les constructions sur poteaux. La période chronologique abordée couvre près de 400 ans, du courant du I^{er} siècle avant notre ère au courant du III^e siècle ap. J.-C. Si la principale phase d'occupation d'un site abandonné à la fin du Haut-Empire paraît correspondre au I^{er} siècle de notre ère, il semble toutefois ne pas falloir négliger les éléments les plus précoces appartenant au siècle précédent, la nature et l'exacte chronologie de cette ou de ces occupation(s) doivent encore être déterminées.

Le plan

L'ensemble des bâtiments maçonnés comprend 8 murs ou négatifs de murs orientés est-ouest et 7 murs ou négatifs de murs orientés nord-sud, avec des sols à plusieurs endroits (niveaux de sols et sols construits). Ces niveaux de sols sont essentiellement concentrés dans 3 tranchées (TR9, 10 et 11), là où les murs semblent le mieux conservés et où la densité de structures est la plus importante. Il convient en effet de noter que les fondations sont souvent intégralement conservées et que l'arase se situe généralement au-dessus de la première assise d'élévation. Ainsi, les sols sont potentiellement conservés, même s'ils n'ont pu être exhaustivement retrouvés lors de ce diagnostic.

Les murs construits en calcaire turonien moyen forment un ensemble bâti de plan rectangulaire couvrant une surface d'un peu moins de 2750 m². Ils sont encadrés dans un réseau de fossés et de murs d'enclos dont le périmètre enclose une superficie d'un peu plus de 7000 m².

Un système d'entrée se trouve sans doute à l'Ouest, ouvrant sur une cour. Aucun mur n'a en effet été mis au jour au centre du bâtiment dans les tranchées 10 et 12, mais on a, en revanche, quelques lentilles charbonneuses, ou plutôt des poches de dégradation végétale, qui peuvent faire penser à des trous de plantation. On peut donc imaginer à cet emplacement un espace ouvert ou semi-ouvert en jardin. Cette remarque doit cependant rester à l'état d'hypothèse. Une série de pièces paraît enfin diviser l'espace sur son pourtour.

Au nord-ouest de cet ensemble, mais toujours à l'intérieur du fossé d'enclos nord, une série de trous de poteau avec des calages de pierre appartient à des bâtiments agricoles dont la construction paraît être antérieure à l'édification des murs en calcaire. Leur trame suit d'ailleurs une orientation différente de celle des constructions maçonnées.

Le Phasage

D'après les données de terrain et l'étude de la céramique (D. Guitton), les bâtiments maçonnés paraissent avoir été occupés après la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère et jusqu'à la première moitié du II^e siècle. Les murs au-

raient été récupérés entre les II^e et III^e siècles de notre ère, offrant ainsi un instantané.

En dépit de l'homogénéité chronologique et technique des abondantes structures mises au jour, notamment dans les tranchées 9 à 18, il ne faut cependant pas négliger les indices, certes discrets mais néanmoins en place, d'une occupation précoce pouvant remonter à la Tène D2 et peut-être antérieure à l'époque augustéenne. Nous avons en effet dû arrêter notre hauteur d'ouverture des tranchées de diagnostic au niveau d'apparition des premières structures archéologiques. Par conséquent, il est difficile d'établir un *terminus ante quem* du site. Sous le bâti du début du Haut Empire, on a cependant pu observer çà et là les vestiges de bâtiments sur poteaux probablement laténiens. La sépulture périnatale sous tuile et l'incinération sont sans doute à attribuer à cette phase d'occupation.

Ainsi avons-nous pu déterminer un nombre minimum de trois phases d'exploitation du site, dont la dernière correspond à l'abandon et à la récupération des bâtiments. L'existence d'au moins deux phases d'occupation du site est également confirmée par l'observation géomorphologique des successions de séquences sédimentaires dans chaque tranchée. On constate en effet généralement deux niveaux archéologiques :

- l'un, entre -0,30 et -0,50 m en moyenne, constitué de sables peu argileux bruns rougeâtres ;
 - l'autre, entre -0,50 et -0,80 m en moyenne, constitué de sables peu argileux bruns à beiges avec quelques graviers et des bioturbations par endroits fortement marquées.
- Les logs profonds réalisés dans les tranchées 14 à 18 (à plus de 2 m) illustrent le potentiel archéologique sous les bâtiments antiques.

Interprétation

Le bâtiment n'a évidemment pas été exploré exhaustivement. On notera cependant, pour le moment, l'absence d'aménagements de commodité, de structures foyères ou de fosses dévolues aux rejets domestiques qui caractérisent, notamment, les sites d'habitat. Si ce type d'installation n'apparaît pas entre les tranchées de diagnostic, sous les zones non ouvertes, cela confirmerait alors l'observation faite à l'issue de l'analyse céramologique concernant la très faible représentation de la vaisselle de table, au contraire des vases de stockage qui constituent l'essentiel du *corpus* céramique prélevé lors de cette opération.

Les indices convergent vers une interprétation de ce site excluant la possibilité d'une occupation domestique. La vocation de ces bâtiments tourne plus probablement autour d'une occupation agricole du territoire dans lequel, rappelons-le, pas moins de sept bâtiments ou sites d'occupation gallo-romains ont été recensés dans un rayon de 2 kilomètres.

Ce bâtiment à vocation agricole dépend certainement de la *villa* rustique mise au jour par R. Fritsch, à quelques mètres à l'ouest, sous les Fonderies du Poitou. Sa datation remontant au I^{er} siècle de notre ère jusqu'à son abandon dans le courant du III^e siècle rentre dans la fourchette chronologique établie par R. Fritsch sur la *villa*, entre le I^{er} et le IV^e siècle. La présence d'une mare, d'un cours d'eau, en plus de la Vienne, et de la voie reliant Tours à Poitiers à proximité constituent des atouts non négligeables pour un domaine prospère pour lequel le choix d'implantation semble avoir été déterminant. Les différents bâtiments antiques recensés à quelques centaines de mètres de distance seulement peuvent ainsi appartenir à un même tissu d'exploitation agricole d'un territoire, chacun pouvant détenir une activité spécialisée. Cela mériterait néanmoins d'être vérifié.

L'exploration et l'étude de ce site d'occupation antique devrait donc s'inclure dans une analyse plus globale de la gestion des territoires et des ressources dans une zone rurale où l'on ne peut que constater la relative densité d'occupation à l'époque gallo-romaine.

Toutefois, la nature exacte de l'activité justifiant l'édification de ce bâtiment reste à déterminer. Il serait nécessaire d'établir plus certainement la relation chronologique entre le bâtiment maçonné et les constructions sur poteaux. Certaines sont assurément antérieures ; d'autres pourraient cependant avoir coexisté un moment avec l'établissement occupé entre les I^{er} et III^e siècles de notre ère.

Enfin, si l'existence d'au moins une phase d'occupation antérieure au I^{er} siècle de notre ère est avérée, la nature et l'exacte chronologie de cette, ou de ces occupations, doit encore être déterminée.

Patrick BIDART
Bénédicte MOUTARDE

Sans indices

LE VIGEANT Chemin de Pressac

Le projet d'implantation d'un bâtiment de recherche et de développement au Vigeant " Chemin de Pressac ", par le Conseil Général de la Vienne, est à l'origine d'un diagnostic archéologique réalisé du 28 juillet au 1^{er} août 2008.

L'intervention menée au Vigeant n'a pas révélé d'indice ar-

chéologique hormis deux fossés de parcellaire. Cependant, elle a permis de mettre en évidence d'importantes cuirasses de fer de 5 à plus de dix mètres de diamètre. L'existence de minerai de fer (à forte teneur), superficiel, et par la même, facilement exploitable, rend ce territoire particulièrement intéressant. S'il a été largement exploité aux XVIII^e et XIX^e

siècles autour de la commune, on peut soupçonner la présence, dans tout ce secteur, d'ateliers de réduction anté-

rieurs ou de toutes autres occupations anciennes liées à son exploitation.

Sonia LECONTE

LOUDUN

Abords de l'ancien portail nord de l'église Saint-Pierre-du-Marché

Moyen Age

C'est le percement d'une rue et l'aménagement d'un parking au coté nord de l'église Saint-Pierre-du-Marché qui est à l'origine de cette opération. Le projet comportait également la réalisation d'une placette devant ce qui fut le portail nord de l'église.

L'objectif du suivi archéologique était de préciser comment s'est implanté l'édifice religieux dans le tissu urbain, puisque Philippe Auguste décida le transfert de l'église Saint-Pierre-du-Château peu avant 1220, hors des murailles, dans le quartier préexistant de la place du marché.

De plus, si la nef est datée du XIIIe siècle dans sa partie orientale, la partie occidentale et les collatéraux datent quant à eux du XVe siècle. Il était donc intéressant de déterminer quelles étaient les proportions de la nef originelle ; mais également de comprendre pourquoi, à la différence du collatéral sud, le collatéral nord ne comporte pas de quatrième travée.

Sur ce dernier point les investigations n'ont pas permis d'éclaircissement mais les textes et plan nous fournissaient déjà des éléments de réponse : un plan de MSAO de 1846 fait apparaître une " ancienne habitation du vicaire " dans ce renforcement que forment la nef et le collatéral nord. Cette habitation vient se greffer, en toute logique, après la condamnation du portail. Cette condamnation survient après l'érection d'une tribune en pierre au fond de la nef pour soutenir les orgues (et de son escalier devant le portail). Cette tribune du XVIIe siècle est très vraisemblablement postérieure au voûtement des trois dernières travées de la nef qui est précisément daté de 1637.

Le suivi archéologique permet de compléter les observations déjà effectuées à la faveur de sondages réalisés anciennement par Anne-Marie Fourteau-Bardaji, à savoir qu'un cimetière était implanté au nord de l'édifice, antérieurement à la construction du collatéral nord, puisque de nombreux ossements humains (principalement des squelettes crâniens) ont été entassés pêle-mêle dans la tranchée de fondation de ce collatéral. On suppose que ces ossements furent déplacés lors de la réalisation des fondations du collatéral.

De plus, une construction existait antérieurement au collatéral (et au portail). Elle est attestée par la base d'un escalier dont il ne subsistait que trois marches et qui est très visiblement coupé par la tranchée de fondation. Cet escalier, large d'au moins 1,17 m à sa base, était lié par un mortier de terre composé d'argile très pure et de sable très fin.

Ce mortier est le dénominateur commun à deux autres structures :

Un mur parementé en très grand appareil, orienté est-ouest, large de 1,20 m, comportant un seuil dans sa partie nord-est, dont l'assise est à la même altitude que celle de l'escalier. Une fosse, orientée nord-sud, également parementée en grand appareil, longue de 1,53 m, large d'une soixantaine de centimètres et profonde d'au minimum 1,70 m, dont la destination reste indéterminée.

Au-dessus de ces trois structures s'accumulent plusieurs couches de remblai très perturbées en raison des inhumations successives liées à la présence du portail. Restaient deux sépultures (avec les ossements en connexion, la tête à l'ouest), en cercueil, l'une à moitié effondrée dans la fosse et l'autre creusée à travers le mur précité.

La datation des différents éléments reste incertaine en raison des nombreuses perturbations. Cependant, le mobilier céramique découvert appartient majoritairement à la période moderne.

La chronologie relative place les trois structures comme étant les plus anciennes, puisque les sépultures liées au portail leur sont postérieures. Ces dernières étant elles-mêmes antérieures au milieu du XVIIe siècle, date de la condamnation du portail.

Il faut ajouter qu'un décrochement dans le parement de la base du collatéral laisse supposer un contrefort de la nef, ce qui confirme, si besoin était, que les travées occidentales de la nef sont bien antérieures aux collatéraux.

Jérôme MOREAU

MONTMORILLON

Rocade Est



Montmorillon, Rocade Est : bâtiment antique tranchée 19, vue d'ensemble vers l'Ouest (cliché : B. Moutarde).

Suite au dépôt de permis de construire concernant le projet du contournement Est de Montmorillon, un diagnostic archéologique a été prescrit en raison, entre autres, de l'envergure et de la nature des travaux envisagés.

En effet, la rocade Est qui doit relier le rond-point de la route de la Trimouille, au Nord, à la RD 54, au niveau de la zone industrielle Pierre-Pagenaud, constitue un tracé de 3,6 km de long sur une superficie de 132 000 m², en décomptant les parcelles boisées, les anciennes pépinières et les emplacements d'arbres protégés, sur le tracé, mais sortis de la prescription. D'autre part, le secteur de Montmorillon a rarement eu l'occasion d'être exploré. Cependant, le tracé de la Rocade doit passer sur ou à proximité de deux sites connus du service Régional de l'Archéologie de Poitou-Charentes ; l'un concerne un bâtiment antique d'envergure et sans doute prestigieux, fouillé au XIX^e siècle, et l'autre un ancien pont d'époque indéterminée passant l'Allochon.

Par ailleurs, le projet se situe à l'Est de la Gartempe et traverse une partie de ses anciennes terrasses alluviales. Or,

l'occupation paléolithique sur ses rives est bien attestée. En effet, non loin de la piscine (route de Lathus), des fouilles archéologiques ont été réalisées dans les années 1960-1970. Un site magdalénien a été mis au jour à cette occasion.

A l'issue du diagnostic archéologique réalisé en 104 tranchées de sondage, ont été mises au jour, outre quelques drains, fossés agricoles ou autres structures isolées, les fondations arasées d'un bâtiment antique. Ce dernier, de plan quadrangulaire, couvre une surface de 100 m². A proximité de ce bâtiment, on trouve une plaque foyère et un aménagement de sol en tuiles sur plus de 4 m². D'autres vestiges de fondation (mur et radier) sont visibles à un peu plus de 200 m au Sud. Cet ensemble, sur lequel très peu de mobilier céramique a été mis au jour, remonte à la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère et peut-être au début du II^e siècle. Il apparaît assez évident qu'il s'agit là d'éléments afférents à l'établissement antique fouillé au XIX^e siècle.

Bénédicte MOUTARDE

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

L'Abbaye (rue de l'Abbaye place Raoul du Fou)

La campagne de fouilles consiste en différentes tranchées et sondages réalisés depuis août 2007 sur le tracé d'un futur réseau d'assainissement qui traversera l'ensemble de l'abbaye bénédictine de Nouaillé-Maupertuis (hors cloître et bâtiments conventuels).

La fouille située à hauteur de la plus ancienne porte de l'abbaye (au nord-est) a mis en évidence une occupation du

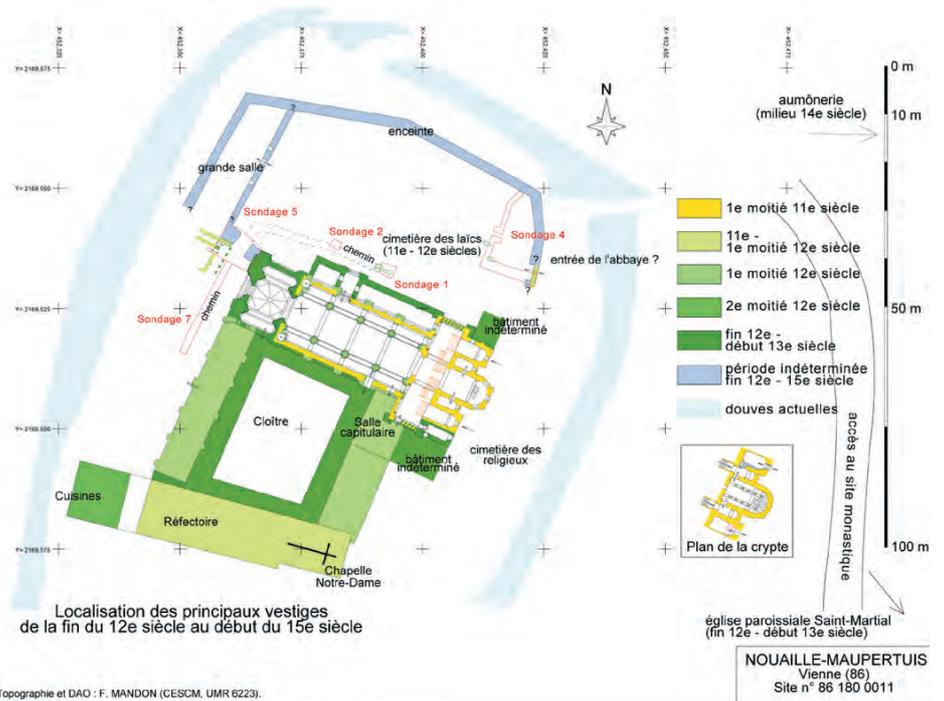
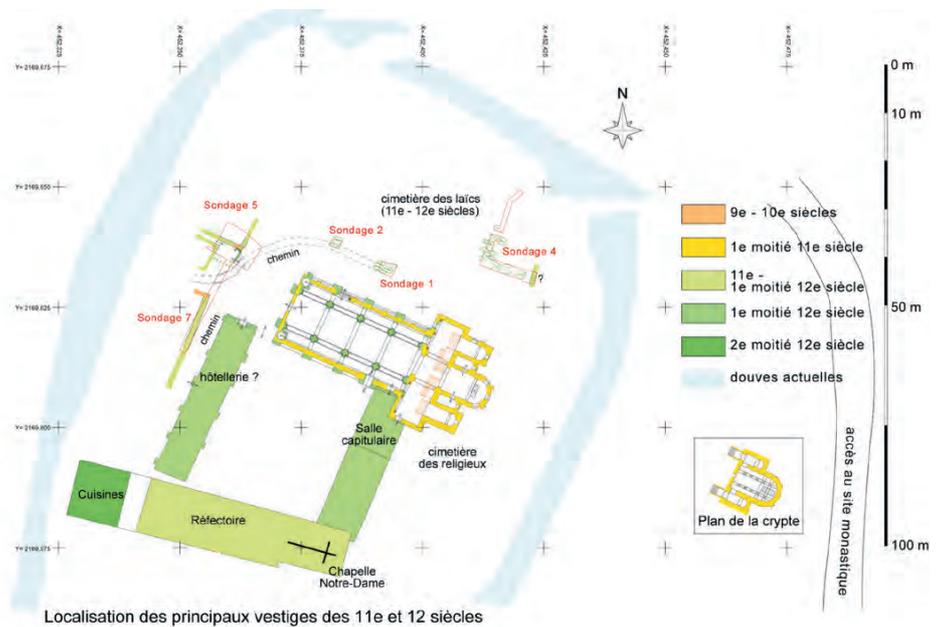
haut Moyen Age (bâti en pierre effondré, structures en bois, faune et céramiques abondantes) recoupée par le cimetière des laïcs qui apparaît au XI^e siècle (développement du bourg, construction de l'actuelle église abbatiale) pour disparaître dans le courant du XIII^e siècle voire dès le XII^e siècle à l'époque de la construction de l'église paroissiale Saint-Martial dans le bourg et de la reconstruction de la chapelle Notre-Dame de Montvinard (d'origine carolingienne,

isolée à l'est du bourg), accompagnées toutes deux d'un cimetière dévolu aux laïcs durant le Moyen Age et l'époque moderne. Les sépultures se recoupent rarement et certaines étaient signalées par un bloc sommaire dressé au pied de la tombe. La plupart des tombes présente un coffrage anthropomorphe. Une maçonnerie mal datée, calée entre les inhumations qu'elle épargne et un important décaissement réalisé à la fin du Moyen Age, se situe dans le prolongement du dernier tronçon connu de l'enceinte (XIIe-XVe siècles). A la fin du Moyen Age, le mur a été renforcé à l'ouest, alors qu'une cave était aménagée à l'est (logis des officiers, XVIe siècle). L'étude de cette zone se poursuivra en 2009 afin de déterminer le tracé primitif de l'enceinte : porte en chicane dès l'origine ou enceinte venant se greffer sur un bâtiment préexistant, avec adjonction plus tardive du logis des officiers, accolé à l'extérieur de l'enceinte. Des datations par radiocarbone seront effectuées pour préciser la chronologie. A partir de la fin du XVe siècle (vraisemblablement dès le XIIIe siècle), le secteur entouré de servitudes et de logis (officiers claustraux et officiers de justice) a perdu toute vocation funéraire (fosse contenant le squelette entier d'un jeune bovidé). Une importante fosse dépotoir semble liée au saccage de l'abbaye par les protestants en 1569.

Un deuxième sondage a été effectué au pied du clocher-porche de l'église, en travers de la rue qui traverse l'abbaye et longe les bâtiments conventuels. Une succession de bâtiments s'étalant du IXe au XVIIe siècle a été mise en évidence. Les premières constructions en pierres (associées à de petites latrines au Xe siècle) ont été en grande partie détruites aux XIe-XIIe siècles. A cette époque commence un déplacement en plusieurs étapes du bâti vers l'ouest, coïncidant avec la construction de l'actuelle église (première moitié du XIe siècle) puis du clocher-porche devant l'ancienne façade (fin du XIIe siècle). Les structures sont variées (murs en moellons, en moellons et pierres de taille, en bois sur sablière, avec plancher, sol de terre battue ou cailloutis) et associées à une voirie qui accompagne leur déplacement vers l'ouest. Avant 1420, un imposant portail est construit en travers de la rue pour séparer la mense abbatiale de la mense conventuelle. Au XVIIe siècle, la rue est pavée et les bâtiments sont implantés à leur emplacement actuel. L'étude est encore en cours et la fonction de ces différentes constructions semble délicate à cerner (structures d'accueil pour les phases anciennes ?) d'autant que nous n'avons aucune certitude quant à l'emplacement de l'église carolingienne. Il faut noter l'absence d'inhumations au pied du clocher confortant

l'idée d'un déplacement des sépultures de laïcs vers le bourg aux environs de 1200. Le mobilier trouvé en fouille est assez riche (faune, céramiques) avec notamment un important ensemble de vitraux présent dans l'ensemble de la stratigraphie, dès le premier niveau d'occupation des VIIIe-IXe siècles. L'étude de la céramique des XIe et XIIe siècles doit être approfondie (céramique à glaçure mouchetée verte, associée à des formes des Xe-XIIe siècles, l'ensemble étant clairement antérieur à la fin du XIIe siècle).

Un troisième sondage réalisé en 2008 dans la longueur de la rue a permis de compléter les observations. Une occupation des VIIe-VIIIe siècles, associée à une maçonnerie assez grossière a été repérée. Les murs carolingiens semblent s'adapter à cette première implantation. Les sols de mortier et les niveaux de démolition des nouvelles construc-



Topographie et DAO : F. MANDON (CESCM, UMR 6223).

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS
Vienne (86)
Site n° 86 180 0011

Nouaillé-Maupertuis, l'Abbaye : plans phasés du XIe au début du XVIe siècle.

tions sont recoupés par d'importantes tranchées (récupérations), l'ensemble étant directement recouvert par un chemin au XIe siècle, serpentant entre les différents bâtiments construits à l'ouest de l'église. Un important bâtiment nord-sud du XIe siècle a été retrouvé dans l'axe de la rue. La poursuite de la tranchée vers le sud devrait permettre d'établir ces relations avec l'aile sud des bâtiments conventuels. Ce bâtiment est rapidement rasé et recouvert par le chemin, au XIIe siècle, vraisemblablement lors de la construction de l'actuelle aile occidentale du cloître. Le mobilier est

relativement abondant, avec notamment des plaquettes en os et un peigne (IXe-Xe siècles) gravés (décor d'oscelles et d'entrelacs).

Les travaux doivent encore se poursuivre sur l'abbaye (poursuite du sondage dans la rue, suivi des travaux d'assainissement, datations par radiocarbone, prospection géophysique).

Fabrice MANDON

Moyen Age

Époque moderne

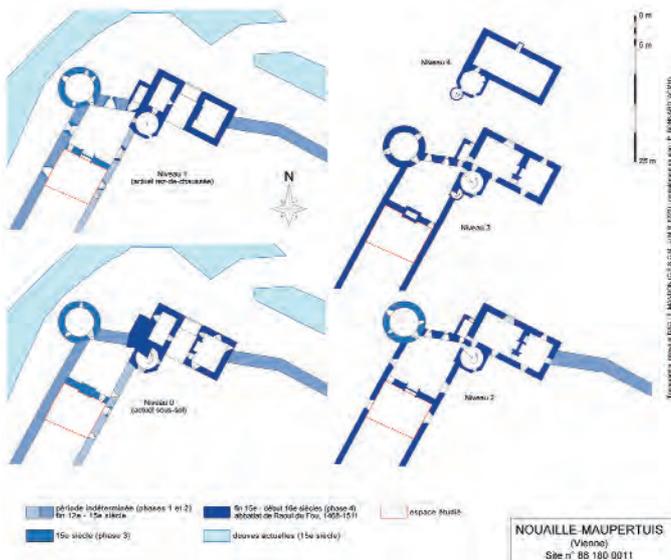
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS Logis Abbatial

L'ancien logis abbatial de l'abbaye de Nouaillé-Maupertuis, classé Monument Historique, fait l'objet depuis le début de l'année 2008 de travaux de restauration et d'aménagements en vue de l'agrandissement de la Mairie. Ces travaux font l'objet d'un suivi archéologique (étude de bâti et

(conservés ou trouvés en fouille) datables de la deuxième moitié du XIIe – début du XIIIe siècle. Bien que formant un bâtiment logé dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, cette construction peut être antérieure à celle-ci qui l'aurait alors recoupé. La fonction de l'édifice est indéterminée. Il s'agit d'un grand corps de bâtiment de 8 mètres de large (dans l'œuvre) sur plus de 20 mètres de long, sans mur de refend. L'éclairage est peu abondant. On ne peut dire s'il s'agit d'un lieu de stockage ou d'un lieu d'accueil (grande salle d'une aumônerie ?). Une datation par 14C est envisagée.

A partir du XVe siècle, le bâtiment change nettement de fonction. Un premier mur de refend est construit (mur nord de l'espace étudié), comprenant une cheminée monumentale sur chaque face, au second niveau. Deux baies sont aussi percées dans les murs ouest et est, assurant un éclairage abondant, plus adéquat pour un bâtiment qui a désormais une vocation résidentielle (logis abbatial). Le premier niveau devient une cave semi-enterrée (la porte est transformée). La tour nord-ouest de l'enceinte semble avoir été construite à ce moment-là. Une quatrième phase, pouvant suivre très rapidement la troisième, correspond aux travaux de l'abbé Raoul du Fou (fin XVe-début XVIe siècle). Le bâtiment est surélevé d'un étage, surmonté par un niveau de combles. L'aile nord du logis (avec le porche et la tourelle d'escalier, portant les armes de l'abbé) est construite en même temps. On retrouve de grandes baies et des cheminées au troisième niveau.

A la fin du XVIe siècle, le bâtiment est partiellement incendié (1569, pillage par les troupes protestantes de Coligny). Les deux sondages réalisés dans la cave ont permis de trouver les traces de cette ruine : planchers et carrelages calcinés ou non, " tombés " en fond de cave. La cave est alors entièrement remblayée et un deuxième mur de refend est construit au sud (fin du XVIe-début du XVIIe siècle, phase 5). Une latrine en encorbellement est aménagée au-dessus des douves. La charpente a vraisemblablement été transformée à ce moment là (toiture à faible pente, structure partiellement conservée : poinçon, chevron, entrail). Le bâtiment carré accolé au nord-ouest du porche peut avoir été construit à cette époque (travaux de Jean de Mareuil, avant 1574 ?). La sixième phase corres-



Nouaillé-Maupertuis, Logis abbatial : état à la fin du XVe – début du XVIe siècle.

sondages). La partie du logis abbatial concernée se situe dans l'aile occidentale, orientée nord – sud. L'étude du bâti a permis de repérer de multiples phases de constructions / aménagements, dont les premières sont antérieures à l'abbatial de Raoul du Fou (1468 – 1511) à qui était attribué l'ensemble du logis.

Les deux premières phases ne sont pas calées chronologiquement entre elles, en raison de l'absence de relation stratigraphique. L'une d'entre elles correspond à l'enceinte de l'abbaye (mur ouest, XIIe – XVe siècles) qui cerne tout le nord du site, sans aucune tour à l'origine. Cette maçonnerie fait l'objet d'une datation par C14. La seconde phase correspond au mur oriental (XIIe-XVe siècles). Conservé sur deux niveaux, il possède une porte, ainsi que des petites baies (du type soupirail) aux deux niveaux. Son implantation ainsi que les techniques de construction employées permettent de le rapprocher d'autres bâtiments de l'abbaye

pond au réaménagement du bâtiment : percement de porte, réfection des cheminées (moins monumentales), réfection des baies. Des cloisons en pans de bois sont ensuite ajoutées au deuxième niveau.

Au XIX^{ème} siècle, la moitié orientale de l'ancienne cave est dégagée (un muret venant maintenir les remblais à l'ouest). Une porte y donne accès au sud, depuis la maison qui vient remplacer l'extrémité sud du logis abbatial, détruite. Les planchers sont tous transformés et les baies du mur oriental sont intégralement refaites. Le bâtiment abrite alors un four de boulanger, un café et une habitation à l'étage.

L'opération doit s'achever par une fouille partielle de la cave et par un sondage réalisé du côté est, à l'extérieur du bâtiment.

Fabrice MANDON

Moyen Age
Époque moderne

POITIERS 2, rue du Doyenné

Cette opération archéologique concerne un espace de 900 m² au sud de l'église Saint-Hilaire, au sein de l'enclos de la collégiale du même nom. Elle intéresse deux secteurs distincts, séparés par un bâtiment appelé " réfectoire " du Chapitre. L'intervention s'est organisée autour de trois études intrinsèquement liées et réalisées par la même équipe pour une approche la plus exhaustive possible du site : une étude documentaire, une étude du sous-sol et une étude de bâti, concernant le " réfectoire " et le mur d'enceinte qui longe la rue Saint-Hilaire.

Suite au décapage, une réévaluation complète du site a été engagée. Elle a permis d'appréhender les vestiges archéologiques dans les zones non diagnostiquées. Ce nouvel énoncé a engendré des modifications du projet immobilier, impliquant plusieurs interruptions dans le déroulement de la fouille et bouleversant en profondeur les objectifs scientifiques. L'exploration du sous-sol a alors été restreinte aux sondages déjà réalisés et à une fouille de surface. L'étude de bâti s'est également vue limitée à une approche par fenêtres ou petites zones piquetées dans les enduits des murs. Enfin, si l'étude documentaire a su contextualiser la collégiale et apporter des informations pour l'occupation moderne qui corroborent et complètent les données archéologiques, les sources restent maigres pour les périodes médiévale et antérieures.

Néanmoins, cette somme d'informations fragmentaires et souvent ténues a permis de dévoiler une partie de l'occupation funéraire et religieuse aux abords de la basilique Saint-Hilaire, de sa fondation au IV^e siècle à son abandon au XVIII^e siècle.

La première occupation reconnue correspond à une carrière d'extraction de calcaire installée en bord de falaise.

Crozet 1936

CROZET (R.) - " Notes et documents sur les monuments religieux de Nouaillé du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle ", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3^{ème} s., t. XI, 1936-1938 (3^{ème} trim. 1938), p. 722-733.

Crozet 1939

CROZET (R.) - " Nouaillé ", *Bulletin Monumental*, t. XCVIII, 1939, p. 265-297.

Mandon 2002

MANDON (F.) - *Evolution d'un ensemble monastique : l'abbaye de Nouaillé-Maupertuis*, mémoire de D.E.A. de Civilisation Médiévale, C.E.S.C.M., U.F.R. de Sciences Humaines, Université de Poitiers.

Petit 1997

PETIT (R.) - *Nouaillé-Maupertuis au fil du temps*, Nouaillé-Maupertuis.

Sa production pourrait être associée à la mise en place du complexe religieux au IV^{ème} siècle.

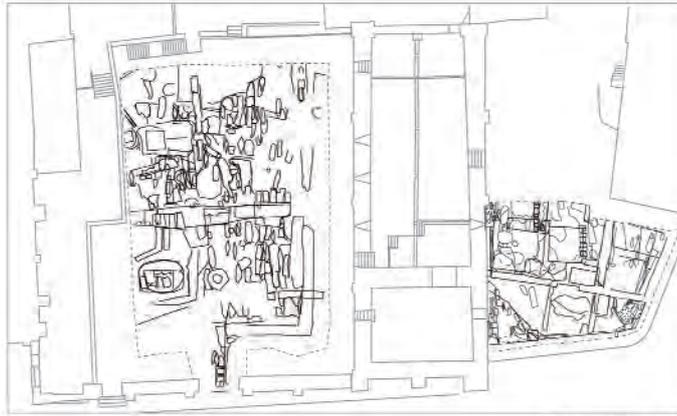
Hilaire, premier évêque attesté de Poitiers, meurt en 367 ou 368. C'est au-dessus de son tombeau, en marge de la principale nécropole qui ceinture la ville du Bas-Empire, que se développe cet important complexe funéraire urbain. Conformément à la tendance qui se dessine à partir du IV^e siècle à l'extérieur des cités, ce monument funéraire devenu basilique incite une concentration de sépultures *ad sanctos*. Ces dernières, principalement localisées au nord-ouest du terrain, sur une superficie de 200 m², témoignent d'une volonté de se regrouper autour de l'épicentre qu'est le mausolée d'Hilaire.

Dix-huit sarcophages de cette nécropole chrétienne ont été partiellement dégagés lors de sondages. La densité et la répartition des inhumations permettent d'estimer qu'entre 70 et 90 sarcophages mérovingiens, voire peut-être plus anciens pour certains, sont présents sur l'emprise de la parcelle. Les sarcophages repérés présentent tous une orientation similaire selon un axe est-ouest. Ils sont installés de part et d'autre de murs, à différentes altitudes. Ils sont implantés à la fois de chaque côté d'une maçonnerie d'axe est-ouest, construite avec des remplois antiques et d'un mur de terrasse orienté nord-sud aujourd'hui disparu. Cet effet de palier va perdurer jusqu'à la fin du Moyen Age et explique la différence de conservation des vestiges entre les zones orientales et occidentales du terrain.

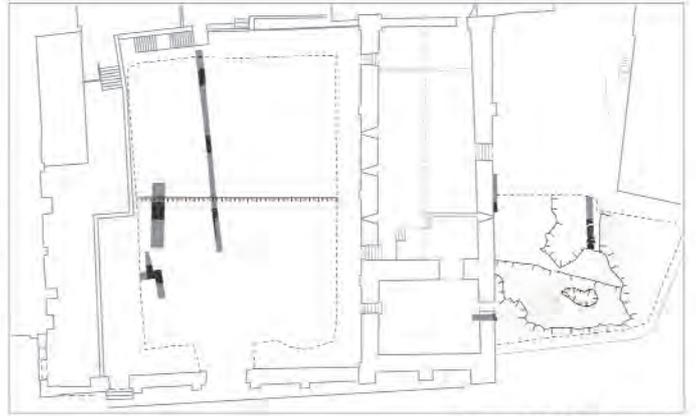
L'étude stratigraphique démontre que pendant la durée d'utilisation de cette nécropole les sarcophages apparaissaient semi-enterrés laissant les couvercles visibles. Ces contenants pouvaient donc être aisément réutilisés, comme le confirme la présence de deux individus inhumés successivement dans le seul sarcophage fouillé.

Au sein de cet espace funéraire ouvert, un bâtiment de type *memoria* a été identifié. Celui-ci est accolé à la maçonnerie est-ouest. Ses murs ceinturent au plus près trois sarcophages et délimitent un espace carré de 5 m de côté. A

l'instar des sépultures extérieures, ces trois sarcophages trapézoïdaux de facture similaire étaient partiellement visibles dans le bâtiment. Les maçonneries de cette construction furent par la suite complètement récupérées.



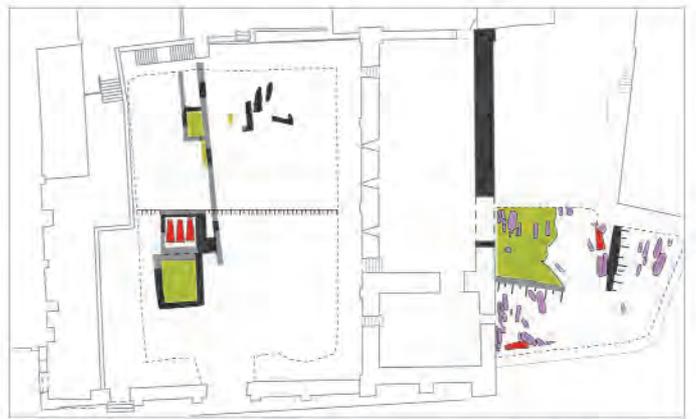
Plan général



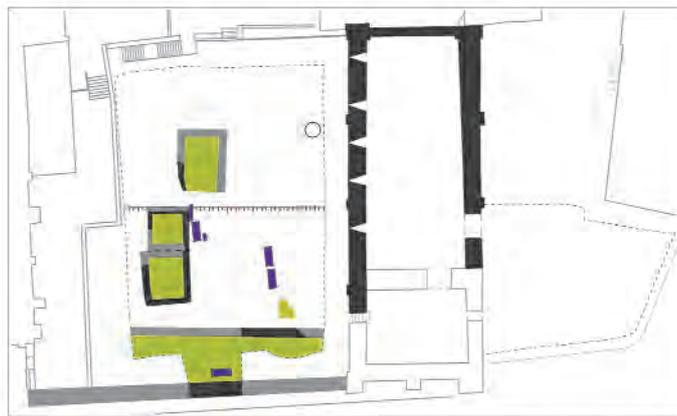
Phase II-IVème siècle



Phase V-VIIème siècle



Phase VIII-Xème siècle



Phase XI-XIVème siècle



Phase XV-XIXème siècle

- maçonneries attestées
- maçonneries restituées
- sols
- sépultures autres

- coffres en pierre
- sarcophages
- terrasses



Cet échantillon met également en évidence une large variabilité typologique des sarcophages : forme trapézoïdale ou rectangulaire, couvercle en bâtière ou décoré d'une croix à triple traverse à acrotères très marqués de type poitevin, etc. Un christogramme est également gravé sur le seul sarcophage dégagé dans sa totalité.

Autour du VIII^e siècle, la basilique, d'abord martyriale puis, cimenteriale, destinée aux pèlerins, devient une importante collégiale qui gagnera avec le temps une renommée dans tout l'Occident. L'aire sépulcrale s'étend alors au reste de la parcelle. Des inhumations estimées à une soixantaine, qui s'inscrivent dans une fourchette chronologique comprise entre les VIII^e et Xe siècles, occupent en effet la totalité de la zone située au sud du " réfectoire " .

Au Xe siècle, de nouvelles constructions se dressent à l'emplacement de la nécropole mérovingienne, maintenant remblayée. L'intérieur de la *memoria* est pourvu d'un sol qui masque les sarcophages. Cette intention marque peut-être une évolution du statut du bâtiment vers une fonction possible de chapelle. A proximité immédiate à l'ouest, un nouveau bâtiment est construit. S'appuyant également sur le mur d'orientation est-ouest le plus ancien, il est de dimension similaire à la *memoria*. Les niveaux successifs de sols qui y ont été découverts montrent une occupation continue pendant tout le Moyen Age. Trois autres bâtiments, non identifiables car complètement arasés, ont été repérés sur la terrasse supérieure. Si les espaces inoccupés sont limités du fait de la présence de ces constructions, la volonté d'inhumer à cet emplacement semble toutefois perdurer. Plus au sud, au niveau de l'actuel mur gouttereau du " réfectoire ", est construite une imposante maçonnerie d'axe nord-sud, qui reste actuellement conservée sur environ 2 m de hauteur. Son étude a permis de révéler l'existence d'une porte d'accès inconnue jusqu'alors. Une aire de circulation a été mise au jour en bordure sud-ouest de ce mur. Les os de faune découverts en quantité abondante à sa surface feront prochainement l'objet d'une étude. Toutefois, il faut d'ores et déjà noter la différence marquante d'occupation entre les deux zones de fouilles séparées par cette maçonnerie.

Au cours du Moyen Age, le bâtiment dit " réfectoire " est construit dans les proportions et l'apparence qu'on lui connaît aujourd'hui. Il s'implante sur la maçonnerie évoquée précédemment. Le mur gouttereau nord s'ouvre vers l'église grâce à un alignement de baies ébrasées très bien conservées. Le plancher du premier étage ainsi que les piliers de soutènement ont été datés par dendrochronologie du début du XIII^e siècle. Les ensembles canoniaux n'étant pas soumis aux strictes règles de l'architecture monastique, le terme couramment admis de " réfectoire " ne s'applique pas à ce bâtiment. Il doit être envisagé à la fois comme réfectoire, salle du chapitre, scriptorium, cellier...

Parallèlement au mur qui borde la rue Saint-Hilaire, une galerie de 5 m de large a été identifiée. Cet espace de circulation n'a malheureusement pas pu être mis en relation avec le reste du bâtiment.

L'occupation funéraire perdue au sud du bâtiment récemment édifié. Plusieurs sépultures en coffrage de pierre, typiques du Moyen Age classique, ont ainsi été mises au jour.



Poitiers, rue du Doyenné – Saint-Hilaire : les trois sarcophages de la *memoria* (cliché : A. Jégouzo).

Durant la période moderne, les constructions situées de part et d'autre du " réfectoire " sont pour certaines arasées, pour d'autres partiellement ou totalement récupérées et le terrain est de surcroît décaissé. Les deux zones de fouilles ont subi ces événements différemment. Celle située au nord semble, après un décaissement général, avoir été remblayée et utilisée comme cimetière. Si une soixantaine de sépultures a pu être repérée et en partie fouillée, il faut estimer une occupation funéraire moderne d'environ 200 tombes sur l'emprise de la parcelle. Ce cimetière pourrait être lié au changement de statut de la collégiale, qui devient paroisse Saint-Hilaire en 1804. Une citerne présentant plusieurs phases d'aménagement est également installée au XVI^e siècle pour récupérer les eaux du toit de l'église. Elle apparaît régulièrement dans les sources écrites. Enfin, une nouvelle galerie est aménagée le long du réfectoire. L'ensemble sera une nouvelle fois arasé pour la construction de l'école Saint-Hilaire en 1882.

La zone située au sud se caractérise quant à elle par un important hiatus chronologique. L'absence quasi-totale de structures datées entre les Xe et XIX^e siècles est probablement la conséquence d'importants travaux d'urbanisme au XIX^e siècle.

Des modifications sont réalisées sur le réfectoire. Des ouvertures de style classique percent alors le premier étage et un bâtiment de type cellier est adjoint à l'extrémité occidentale.

Si l'étude reste succincte et les données lacunaire, l'opération s'étant plus apparentée à une évaluation qu'à une fouille, les structures archéologiques mises au jour sont aussi remarquables qu'on pouvait l'espérer aux abords de ce site majeur de l'Occident chrétien. L'identification de la nécropole paléochrétienne, l'étude de l'évolution de l'occupation funéraire jusqu'à l'époque moderne et l'examen des vestiges de la collégiale depuis sa fondation enri-

chissent les données de la recherche archéologique chrétienne.

Anne JÉGOUZO

Emmanuel BARBIER, Sacha KACKI
et Guillaume POUPONNOT

Antiquité

Moyen Age

POITIERS Hôpital Pasteur

L'hôpital Pasteur est localisé à la périphérie sud-est de la ville antique et médiévale de Poitiers. Il est implanté sur la rive droite du Clain, à proximité du pont Saint-Cyprien.

Le franchissement du cours d'eau à cet endroit donne accès à la voie romaine menant à Bourges (actuelle rue des Incurables) tandis qu'un second axe antique en direction de Limoges borde le site à l'ouest. L'hôpital est placé à l'intérieur de l'enceinte de l'abbaye Bénédictine de Saint-Cyprien fondée en 828 par Pépin, premier roi d'Aquitaine. Malgré cette datation précoce, les vestiges médiévaux reconnus à ce jour sont datés au plus tôt du XIIe siècle. Seules les fouilles menées en 1873 par la Société des Antiquaires de l'Ouest, sous la responsabilité A. Le Touzé de Longue-mar, attestent de la coexistence d'édifices antiques et du haut Moyen Age. Ce sont d'ailleurs ces installations qui pourraient justifier la construction de l'abbaye dès le IXe siècle. C'est dans ce cadre général et suite au projet de construction d'une maison de retraite médicalisée qu'un diagnostic archéologique (Bernard Farago, Inrap 2006), suivi d'une fouille, ont été réalisés sur l'emprise du projet. Ils ont révélé divers vestiges antiques et médiévaux.

Pour l'époque romaine, un mur de propriété, parallèle à la rue des Incurables, traverse l'ensemble du site. Il délimite une zone construite au nord-ouest et une zone de jardins au sud-est. Il sert également de mur de terrasse, les sols extérieurs surplombant de 60 cm la partie liée à l'habitat.

Celui-ci est composé de deux ailes de bâtiments situées aux extrémités nord et ouest de la parcelle ayant fait l'objet d'une prescription. Malgré une évolution constante de ces deux espaces bâtis, l'organisation générale démontre un fonctionnement commun entre les deux ailes. Il est possible qu'elles appartiennent à un seul bâtiment : l'ensemble formerait alors une habitation présentant un plan en U, avec un corps principal bordant la rive sud du Clain.

Dans la zone centrale située entre les deux constructions, nous avons mis au jour un espace de circulation qui s'apparente à une voie, inscrit entre le mur de propriété et un fossé bordier. Celui-ci longe le bâtiment situé à l'ouest et passe sous le second à l'est. Il abrite un système de canalisations en bois, matérialisé par la présence de frettes.

Il permet sans doute l'adduction de l'eau provenant de l'aqueduc voisin vers les thermes découverts au XIXe siècle, mais également dans la douche et le " bassin " reconnu sur le site. Comme le mur de propriété, ce " chemin " vient s'appuyer sur le bâtiment situé au nord-est en donnant accès à une large porte (grange ?, écuries ?).

Malgré de nombreuses phases qui se traduisent notamment par la superposition des sols et la modification des



Poitiers, Hôpital Pasteur : bâtiment antique recoupé par un mur médiéval (cliché : B. Zélie).

salles, il existe peu de couches d'occupation. En revanche, de part la présence en grand nombre d'éléments architecturaux, nous devrions être en mesure, d'apporter des données essentielles sur, l'architecture de certaines salles. La récupération de l'hypocauste d'une salle chauffée a ainsi provoqué l'effondrement des parois des murs au centre de la pièce. Parmi les éléments de démolition, on relève la présence d'une quantité importante d'enduits peints et de composants permettant la circulation de l'air chaud, briques claveaux en réemploi, *tubuli*, bobines, pilettes. Deux autres salles étaient elles aussi pourvues d'une couche importante d'enduits peints recouverte par l'effondrement de la toiture. C'est le cas de la salle 1 qui pourrait correspondre à une salle de service avec différentes plaques de foyer au sol et des fours domestiques aménagés dans les murs.

À l'époque médiévale, de nombreuses fosses apparaissent au sein de la parcelle. Bien que la vocation première de ces structures ait été, sans doute, de récupérer le sable présent en profondeur, leur comblement nous indique qu'elles ont également servi à la plantation d'arbres, afin de former un vaste verger ou espace arboré. Par la suite, certains arbres ont été déracinés et les dépressions ainsi formées ont été utilisées comme fosses dépotoirs.

Il sera difficile de reconnaître les arbres qui ont cohabité. Toutefois, des alignements suggèrent une certaine contemporanéité entre eux. Ainsi, une allée d'arbres qui recoupe le mur de propriété antique témoigne de la perpétuation des anciennes limites.

Au sein de cet espace, un vaste pigeonnier hexagonal enterré a été mis au jour. Il s'agit d'une découverte exceptionnelle de par l'état de conservation des vestiges (4,50 m préservés en élévation) et la rareté de ce type de monument pour l'époque médiévale. En effet, bien que les études de post-fouille n'aient pas débutées, il apparaît que le matériel présent dans les couches d'abandon et de démolition date au plus tard du début du XIV^e siècle.

La plus forte concentration des vestiges médiévaux est située à l'extrémité occidentale de la parcelle. Elle présente un bâtiment imposant, caractérisé par des murs de 1,30m de large pourvus de contreforts. Seules les puissantes fondations de ce monument du XIII^e siècle sont conservées (3m de profondeur). En revanche deux à trois autres salles stratifiées viennent s'y appuyer. Il s'agit d'une cave, de latrines et d'une tour. La position géographique de cet es-



Poitiers, Hôpital Pasteur : pigeonnier hexagonal (cliché : B. Zélie).

pace bâti au sein de l'enclos conventuel coïncide avec la limite nord-est des bâtiments de l'abbaye du XII^e siècle et marque le début de l'aire consacrée aux jardins.

Aussi la fouille entreprise à l'hôpital Pasteur permet-elle de mieux appréhender l'occupation périurbaine de Poitiers, au cours de l'Antiquité et du Moyen Age. Elle témoigne de la précocité de cette implantation et de son développement lié à l'établissement des Bénédictins. L'étude des données collectées permettra peut-être de préciser les modalités des transitions de l'habitat romain à la fondation de l'abbaye.

Bruno ZÉLIE

Antiquité

POITIERS Nécropole des Dunes

La nécropole des Dunes est une des cinq nécropoles antiques découvertes aux abords de la ville antique de Poitiers. Espace funéraire le mieux connu pour cette époque aux alentours de *Limonum*, elle suscite un grand intérêt à la fin du XIX^e siècle et de nombreuses fouilles tendent à en comprendre l'extension au nord de la route actuelle de la Pierre-Levée. Cent-trente ans après sa découverte, la réalisation d'un complexe immobilier, mise en œuvre par l'organisme public Logiparc, permet d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur ce site. Un secteur ancien est à nouveau exhumé tandis qu'une zone totalement inédite est mise au jour. Suite au diagnostic archéologique réalisé en 2006 par Bernard Farago-Székérés (Inrap), le service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a prescrit une fouille préventive de cet ensemble funéraire.

L'objectif principal de cette étude est de comprendre la topographie du site et son évolution d'un point de vue spatio-temporel. Une analyse détaillée des pratiques funéraires mises en œuvre permet d'entrevoir la diversité existante au sein de ce site.

1. SYNTHÈSE CHRONOLOGIQUE

En premier lieu, un axe de circulation antérieur à la nécropole (daté du I^{er} siècle ap. J.-C.) a pu être identifié. Il a ensuite été recouvert d'un apport massif de sédiment, permettant de niveler le terrain en vue de l'aménagement du cimetière dans la seconde moitié du II^e siècle de notre ère. Une première phase d'occupation révèle la présence quasiment exclusive d'incinérations. Des aires de crémation se concentrent dans un même secteur, tandis que les dépôts secondaires se répartissent sur le reste de la zone fouillée. Différents types de dépôts sont observés.

Une seconde grande phase d'occupation semble voir l'arrivée d'un groupe socio-familial qui s'installe autour d'un édifice monumental au début de la seconde moitié du III^e siècle de notre ère. Cette initiative marque le début de la pratique de l'inhumation pour cette portion de la nécropole. Elle est suivie de nombreuses autres inhumations qui sont découvertes aux abords de ce bâtiment. Tout comme pour les crémations, les pratiques funéraires peuvent varier. En effet, si le schéma général est l'inhumation habillée

en cercueil, on observe la présence de sépultures construites.

Parallèlement, la pratique de l'incinération perdure, on observe même la présence d'une crémation à l'intérieur d'un caveau renfermant déjà une inhumation.

Progressivement, des mausolées funéraires viennent longer la voie et sont mis en place à la fin de la seconde moitié du IIIe siècle ap. J.-C. Les restes de trois mausolées sont découverts sur le site.

Enfin, la nécropole est abandonnée au début du IVe siècle et l'on entame une phase de récupération intensive des bâtiments funéraires (Ve-VIe siècles). Un bloc monolithe trouvé sur le site en cours de taille, ainsi que la présence de nombreux rejets de taille laisse penser que l'espace a pu être utilisé comme " atelier " pour la taille de sarcophages. Le site a ensuite été abandonné jusqu'à l'installation d'une caserne militaire au XIXe siècle.

2. LES INCINERATIONS

Près de la moitié des structures ont été identifiées comme étant en relation avec une activité funéraire liée à la crémation (11 aires de crémation, 70 incinérations, 2 zones cendreuse et 4 rejets d'incinération). On note la présence de la pratique de l'incinération sur ce site de la seconde moitié du IIIe siècle au tout début du IVe siècle. Au cours de ce siècle et demi, on observe la mise en œuvre de pratiques variées. Des aires de crémations sont mises en évidence regroupées dans un secteur particulier de la zone fouillée. On ne sait pas, la plupart du temps, si le bûcher est l'ultime lieu

de repos de l'individu qui en a bénéficié. Une seule structure a permis de mettre en évidence une tombe bûcher.

La plupart des restes osseux incinérés sont identifiés dans des dépôts secondaires. On distingue plusieurs types de dépôts. Les restes osseux peuvent être placés dans un contenant (urne en verre, en céramique - fig. 2 - ou en pierre, ou même dans un coffrage de bois) ou ils sont déposés dans une fosse. Les os humains sont souvent accompagnés des restes des offrandes déposées sur le bûcher et d'effets personnels ayant appartenu au défunt. Ces effets sont aussi brûlés avec lui.

D'un point de vue biologique, la plupart des individus qui ont pu être identifiés sont des adultes.

3. LES INHUMATIONS

Dans la seconde moitié du IIIe siècle ap. J.-C., l'inhumation devient prépondérante. Soixante inhumations ont été identifiées. La pratique adoptée semble être semblable pour l'ensemble de la population. En effet, les individus sont, pour la plupart, inhumés individuellement dans une fosse profonde oblongue et déposés sur le dos dans un cercueil. Ils portent des vêtements et sont accompagnés d'offrandes (céramique, verre, obole à Charon...) et d'objets personnels (collier, boucle d'oreille, outil...).

On note bien sûr des exceptions avec la découverte de quelques inhumations en pleine terre, de deux sujets enterrés sur le ventre, de deux sépultures multiples et d'une sépulture collective. Trois sépultures ont aussi bénéficié de constructions particulières. L'une d'entre elle possède une



Poitiers, Nécropole des Dunes : plan des structures découvertes lors de la fouille d'une partie de la nécropole.

toiture en bâtière. Il faut également évoquer la présence d'une inhumation de chien au sein de cette nécropole.

L'étude anthropologique a permis de déterminer qu'il s'agit d'une population naturelle homogène constituée à part égale d'hommes et de femmes. Toutes les classes d'âges sont représentées. L'étude sanitaire a révélé que si les hommes sont plutôt favorisés, les femmes en revanche, sont plus touchées par les rigueurs de la vie liées à leur sexe. En effet, même issues d'une population de haute extraction, elles ont de nombreux enfants et ces grossesses usent leur corps. Les hommes, de leur côté, souffrent de fractures et de traumatismes et présentent des traces de pratique cavalière. On observe enfin que les sujets sont généralement carencés tous sexes confondus et qu'il semble qu'une période moins favorable touche ce groupe social. Ainsi, dans une deuxième génération, on observe une dégradation des conditions sanitaires avec l'apparition du scorbut au sein de la population.

Une analyse des caractères discrets observés sur les sujets inhumés aux Dunes a montré qu'il règne une certaine endogamie dans cette nécropole à inhumation.

4. LES BATIMENTS FUNERAIRES

Ils sont la marque monumentale de l'essor du choix de l'inhumation au sein d'un même groupe humain dans une société qui pratique la crémation.

Deux types de bâtiments se côtoient. Des structures sont composées de fondations en blocs monolithes de grand appareil présentant un important creusement central et des bâtiments plus petits réalisés en petit appareil et dont les fondations sont constituées de blocage de mortier.

En ce qui concerne le bâtiment le plus imposant, une population fondatrice semble s'organiser autour de lui. Ensuite, la nécropole à inhumation se développe à ses abords. Pour les autres monuments, ces constructions imposantes sont associées à la phase d'inhumation. Aucun d'entre eux n'a révélé la présence de corps, en revanche, leur position stratégique en bord de voie au sein d'une nécropole, laisse supposer qu'ils ont une vocation funéraire. La datation tardive de ces édifices laisse penser qu'ils abritaient des inhumations plutôt que des incinérations, cependant rien ne le prouve. Il s'agit de bâtiments massifs que l'on devait voir de loin. Ce type de mausolée et ce mode d'organisation spatiale sont courants pour la période antique.

CONCLUSION

La documentation ancienne ainsi que les éléments mis au jour lors des dernières fouilles permettent d'entrevoir la topographie funéraire et les pratiques adoptées sur le site de la nécropole des Dunes entre le IIe et le IVe siècle de notre ère.

La zone étudiée de la nécropole antique a révélé une importante variété de pratiques funéraires au cours de deux importantes phases d'occupation. Des schémas régissent chaque période et l'on peut suivre la chronologie au gré de la " mode " funéraire.

Si l'on s'arrête sur les inhumations, on constate, aux vues du mobilier, des structures funéraires et de l'état sanitaire des individus, que l'on est probablement confronté à un même groupe social. Cette population paraît représentative d'une population urbaine. Le traitement soigné des enfants que l'on enterre très jeunes au sein du cimetière et la sépulture d'un chien au milieu des humains, sont des indices qui laissent envisager les choix funéraires de ce groupe. Une forte endogamie peut aussi être perçue. Néanmoins, il ne s'agit là que de la vision d'une petite partie de la nécropole.

Enfin, il est intéressant de constater le maintien de la pratique de l'incinération au milieu de cette nouvelle période d'inhumation qui semble particulièrement développée. Un même groupe socio-familial décide de choisir des pratiques variées.

L'étude réalisée sur la nécropole des Dunes donne des pistes de recherches et ouvre des perspectives concernant les nécropoles antiques urbaines. Il est intéressant de porter une attention particulière à la période de transition marquant le passage de la pratique de l'incinération à la pratique de l'inhumation. Cette transition est-elle marquée ? S'agit-il d'une initiative générale suivie par tous ou d'une volonté individuelle voire collective mais limitée à un groupe humain. On observe une variation dans les choix adoptés au niveau des pratiques funéraires au cours du temps. Une étude comparative réalisée avec d'autres nécropoles de la région pourrait peut-être permettre de mettre en évidence les facteurs induisant ces choix.

Anne-Sophie VIGOT

Age du Bronze

Époque moderne

POITIERS Les Montgorges

Le projet de réalisation d'une ZAC de 35 ha par la Société d'Équipement du Poitou (SEP), à Poitiers, au lieu-dit " Les Montgorges ", est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Une première phase représentant 144 730 m² a été réalisée d'avril à mai 2008.

Le seul indice archéologique repéré correspond à une fosse, à la fonction indéterminée, de la fin du Bronze ancien.

Le diagnostic archéologique a avant tout permis de mettre au jour le camp d'internement de " la Chauvinerie " datant de la Seconde Guerre mondiale dont le souvenir s'estompe progressivement. Désormais, ce dernier est trop souvent associé et cantonné à la caserne, seul élément encore visible dans le paysage actuel. Or, à côté de celle-ci (réquisitionnée par les Allemands pendant la guerre), sur le plateau calcaire, fut construit un camp destiné aux troupes coloniales. Il était composé de baraquements sommaires

entourés de voiries et de barbelés. Des populations africaines, nord-africaines, indochinoises et malgaches y furent internées. Quelques personnes avaient encore en mémoire ce camp. Grâce à leurs témoignages, nous avons pu mener les recherches et établir qu'il s'agissait là d'un des 22 *Frontstalag*, existant en France occupée. Le devenir des archives liées à ce *Frontstalag* de Poitiers n'est pas connu. Ont-elles été conservées et emmenées en Allemagne ? Ont-elles été détruites ? Seules les archives ayant trait au camp de la Chauvinerie, devenu centre d'internement pour les Allemands en 1945, sont consultables.

La localisation de ce camp étant désormais acquise (du fait de cette opération archéologique), il serait intéressant de poursuivre les recherches afin de pouvoir par exemple retracer l'itinéraire des personnes internées et de leur donner un nom et un visage. Parmi ces prisonniers, citons le cas de Léopold Sedar Senghor dont la biographie a permis de rendre compte de l'internement au *Frontstalag* de Poitiers.

Sonia LECONTE

PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE

Faciès céramiques en territoire picton (IIe s. av. J.-C. / VIe s. ap. J.-C.)

Le PCR fonctionne grâce à un groupe de travail créé en 2007 rassemblant une trentaine de personnes issues de structures différentes (Université : enseignants-chercheurs et étudiants en Master et en Doctorat, INRAP, CNRS, collectivités territoriales, musées). L'objectif est la définition de faciès céramiques de manière diachronique sur l'ensemble du territoire de la cité des Pictons en tenant compte des spécificités des milieux de formation des assemblages pris en compte : contexte d'habitat, funéraire, rituel, commercial... au cœur de la cité, dans la capitale, dans les agglomérations dites secondaires qui forment un maillage autour de Poitiers ou encore en contexte rural.

La deuxième année du PCR a vu la poursuite des études analytiques d'ensembles de mobiliers, sur le thème des productions et également en contexte de consommation. L'accent a été mis sur la définition des faciès céramiques de l'antiquité tardive qui, bien que particulièrement riches et originaux, ont été jusqu'à présent peu ou pas étudiés. Il s'agissait de tenter une première approche des niveaux du VIe siècle, période de transition dont les mobiliers céramiques restent très largement méconnus.

1. Ateliers et productions céramiques

Une partie importante des études concerne les ateliers de potiers antiques mis au jour sur le territoire picton et les groupes de production dont l'origine est supposée pictonne.

Les productions de chaque atelier identifié font l'objet d'une caractérisation morphologique (définition du répertoire produit) et chimique grâce à un programme d'analyses physico-chimiques réalisée en fluorescence X au Laboratoire de Céramologie de Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée UMR 5138 en collaboration avec A. Schmitt (CNRS). Dans le département des Deux-Sèvres, le site de Gourgé a livré un atelier de potier inséré dans la périphérie sud du tissu urbain de l'agglomération antique. Le quartier se divise en trois îlots disposés autour d'un croisement et occupés du Ier s. au IIIe s. ap. J.-C., l'artisanat céramique semblant concentré dans l'îlot 1. En 2008, l'étude menée par M. Durquéty dans le cadre de son mémoire de Master 1, en complément des études existantes, a montré que l'officine

avait fonctionné dès le Ier siècle ap. J.-C. et durant le IIe siècle et qu'elle produisait principalement des céramiques culinaires, mais également de la vaisselle de service et de stockage ainsi que des amphores. Les analyses physico-chimiques réalisées ont permis de bien définir les argiles utilisées par les potiers et ont révélé que certaines catégories produites (amphore) avaient voyagé vers le nord-ouest à Mazière-en-Mauge à 60 km à vol d'oiseau de Gourgé. Ces premières données permettent de mieux appréhender l'aire de diffusion de l'atelier et appellent pour la suite un repérage systématique des productions de l'atelier sur les sites de consommation.

Sur la commune de Louin, toujours en Deux-Sèvres, la mise en trois voies de la RD 938 entre Parthenay et Thouars a donné lieu à deux interventions de l'AFAN en 1996 (diagnostic) puis en 1997 (fouille sous la direction de K. Robin). Ces deux opérations ont mis au jour une occupation de l'âge du Fer et un atelier de potiers d'époque romaine, objet d'un mémoire de Master 2 entrepris par M. Durquéty. Ce centre de production de l'Antiquité tardive se compose d'une zone délimitée par un grand enclos fossoyé dédiée à l'artisanat potier au sein duquel étaient implantés quatre fours ainsi que plusieurs fosses d'extraction de matières premières et de préparation des argiles. Un réexamen complet de l'ensemble du mobilier céramique recueilli lors de la fouille a pour objectif d'affiner la typologie des productions et leur chronologie. Les productions caractérisées feront en 2009 l'objet d'analyses physico-chimiques.

La question des sigillées du Centre-Ouest a fait l'objet par R. Delage d'un complément grâce aux mobiliers découverts à Mazières-en-Mauge dans le Maine-et-Loire.

2. Sites de consommation du Haut-Empire

La définition des faciès passe par l'analyse détaillée d'ensembles de mobiliers céramiques et autres découverts sur les sites de consommation localisés sur l'ensemble du territoire picton déjà amorcée en 2007 et poursuivie en 2008.

A Poitiers, l'étude de S. Lemaître du mobilier amphorique livré par les fouilles de la rue de la Marne (Ancienne Gen-

darmerie 2002-2003), soit un peu plus de 7200 fragments, montre des arrivages précoces, dans les premières décennies du 1er siècle av. J.-C. d'amphores à vin italiques ainsi que d'autres importations méditerranéennes, incluant de la vaisselle à vernis noir italique (Campanienne B), entre le milieu du 1er siècle av. J.-C. et la fin du 1er siècle ap. J.-C. Les ensembles étudiés illustrent bien la prépondérance, à partir des années 40-30 av. J.-C., des productions de Tarraconaise par le biais des amphores Pascual 1, typique d'un faciès "atlantique" bien connu dans l'Ouest de la Gaule et au sein duquel s'inscrit *Lemonum*. Par ailleurs, la capitale n'échappe pas aux grands courants commerciaux de la première moitié du 1er siècle ap. J.-C. qui font la part belle aux productions de Bétique (vin, huile d'olive et sauces de poisson) et à quelques importations plus lointaines de Rhodes ou même de la côte levantine.

Dans les agglomérations secondaires, la connaissance des faciès céramiques s'est améliorée grâce au travail mené par D. Guitton à Rom (Deux-Sèvres) à partir du mobilier d'un quartier d'habitat à vocation artisanale caractérisé par une occupation continue entre le 1er siècle et le début du IVe siècle ap. J.-C. De même, le site du Langon, en Vendée fournit-il un exemple d'occupation pérenne entre la période de La Tène finale et le IIe siècle ap. J.-C. (étude S. Thébaud). Enfin, l'analyse en 2008, de près de la moitié du mobilier sur le site du Gué-de-Sciaux à Antigny (Vienne), à l'emplacement du sanctuaire, témoigne de la continuité des arrivages de produits méditerranéens en amphores sur le site, entre le 1er siècle av. J.-C. et le 1er siècle ap. J.-C. (étude S. Lemaître).

La notion de marges, par opposition à un faciès régional défini dans la capitale de cité était un élément important pris en compte au moment de la définition du PCR. Aussi les études conduites par J.-S. Torchut à Saintes (Petite rue du Séminaire et Clinique Richelieu) offrent-elles des outils de comparaison aux travaux effectués sur Poitiers pour les deux premiers siècles ap. J.-C.

Concernant les contextes funéraires, signalons le travail effectué par S. Thébaud sur le mobilier de la nécropole de La Mothe-Achard en Vendée datée de la fin du 1er siècle et du IIe siècle ap. J.-C., ainsi que l'analyse de quelques éléments céramiques découverts dans une des sépultures de Laumont à Naintré dans la Vienne (S. Lemaître et D. Guitton).

3. Approche des faciès céramiques du VIe siècle

Comme il a été dit, la définition des mobiliers à la charnière de l'Antiquité et du Haut Moyen-Age pose question aux archéologues. Une meilleure caractérisation des faciès tardifs et notamment de ceux du VIe siècle passait par le réexamen de différents contextes datés entre le Ve et VIIIe siècle ap. J.-C., réalisé par B. Véquaud sur les sites de Vouillé dans la Vienne, du barrage de la Trézence et de Saint-Georges-des-Coteaux en Charente-Maritime et d'Airvaux, la Grande Cosse dans les Deux-Sèvres.

Séverine LEMAÎTRE
et David GUITTON

PROSPECTION THÉMATIQUE

La métallurgie du fer dans les Deux-Sèvres et la Vienne

Les prospections archéologiques pédestres menées au cours de l'année 2008 dans les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne s'inscrivent dans le cadre de ma thèse préparée à l'Université de Poitiers sous la direction de Nadine Dieudonné-Glad, dont le titre est "*La métallurgie du fer à l'époque romaine chez les Pictons*". Cette thèse a été débutée à la fin de l'année 2007 et cette campagne de prospections qui vient de s'achever est donc la première de cette thèse.

Le but de ces prospections était de repérer un maximum de sites archéologiques liés au travail du fer. On connaissait auparavant près de 600 ferriers dans la moitié sud de la Vienne (la quasi totalité repérés par Christian Richard lors de ses prospections aériennes dans les années 1990), mais on ne connaissait qu'un total de 23 sites liés à cette activité dans les Deux-Sèvres (1 site d'extraction du minerai de fer, 14 ferriers (dont 4 ne sont pas localisés précisément), 3 forges fouillées dont 2 sont gallo-romaines, 2 probables forges domestiques, 1 emploi de scories issues d'un atelier de travail du fer et 2 sites où des scories ont été trouvées sans pour autant qu'il s'agisse de ferriers). Environ la moitié de ceux-ci étaient situés dans les vallées

du Thouet et du Thouaret ou en bordure immédiate. Pour la partie deux-sévrienne, ces prospections avaient donc comme principal objectif d'évaluer le potentiel archéologique par rapport à la métallurgie du fer de la zone comprise entre Thouars, Parthenay et en moindre mesure Bressuire. Un total de 40 sites archéologiques y ont été découverts, dont 36 sites sont effectivement liés à la métallurgie du fer. Parmi ces 36 sites, 19 sont des sites sûrs et certains, 4 sont possibles et les 12 autres sont plus problématiques, compte tenu qu'il s'agit de creusements situés dans la forêt d'Autun. En effet, cette forêt est mentionnée en 1921 et en 1928 par l'abbé Vigué comme ayant de nombreux creusements dus à l'extraction du minerai de fer par le passé, mais malheureusement, elle a été bombardée durant la Seconde Guerre Mondiale. Or, il est très difficile de différencier un trou d'extraction du minerai d'un trou d'obus, sauf si l'on trouve en bordure un fragment de minerai (la végétation était trop importante pour pouvoir faire cette observation cette année).

Les résultats sont très encourageants, puisqu'il semble que cette zone puisse être ce qu'on appelle, à la suite de Mi-

chel Mangin, " un district sidérurgique ". C'est donc une découverte très importante au sujet de l'étude de la métallurgie du fer sur le territoire picton. Il semblerait que cette zone compte davantage de sites dans la moitié orientale, avec notamment de fortes concentrations de sites autour de Thouars/Saint-Léger-de-Montbrun d'un côté et de Thénazay et la forêt d'Autun de l'autre. Néanmoins, il y a là peut-être un effet de source puisqu'il est beaucoup plus facile de prospecter dans les plaines céréalières du Thouarsais que dans les prairies du Bocage Bressuirais. Les sites de cette zone ayant pu être datés remontent à la période gallo-romaine. Aucun site n'est protohistorique et aucun n'est médiéval. Beaucoup restent sans datation.

De plus, le secteur allant de Saint-Maixent-l'École à la forêt de Saint-Sauvant (86), en passant par le village de Rom (antique agglomération secondaire de *Rauranum*), semble être également très riche en ferriers. Peu ont été prospectés (3) (on peut ajouter le site publié de Vautebis mais non prospecté cette année), mais d'après le témoignage d'agriculteurs de ce secteur, il y aurait des scories partout et en grande quantité. Il conviendra donc de poursuivre l'année prochaine à la fois dans ce secteur et dans celui des vallées du Thouet et du Thouaret, et d'élargir ces deux zones afin de voir jusqu'où elles vont et si elles restent distinctes ou s'il ne s'agit que d'une seule zone pouvant être reliée à celle du sud de la Vienne.

Pour la Vienne, la campagne a consisté à prospecter des sites déjà connus afin de pouvoir les dater et les caractériser. Beaucoup sont gallo-romains ; les autres étant médiévaux ou non datés, faute de découverte de matériel archéologique adéquat. 28 sites ont été prospectés dans la Vienne, dont 20 repérés par Christian Richard. Parmi les 8 sites restants, 1 n'est pas situé dans la zone sidérurgique du sud de la Vienne (Villiers), 1 est situé en limite de cette zone (Saint-Sauvant), 1 est le prolongement d'un site découvert par C. Richard (Usson-du-Poitou, site 011), et les 5 autres sont situés dans le district sidérurgique du sud de la Vienne.

Le but de ces prospections, à terme, est de pouvoir retracer toute l'économie du fer à l'époque romaine sur le territoire des Pictons. Pour atteindre cet objectif, de nombreuses scories et de nombreux fragments de minerai ainsi que de parois de fours ont été prélevés sur les sites prospectés afin de procéder à des analyses chimiques ayant pour but de caractériser la composition chimique de ces éléments afin de pouvoir relier les sites d'extraction de minerai aux ateliers de travail du fer.

Guillaume SAINT-DIDIER

Prospections aériennes dans le département de la Vienne

Les mauvaises conditions climatiques du printemps 2008, caractérisées notamment par une trop grande pluviosité, ont annihilé toute possibilité de révélation des sites. Elles ont également réduit considérablement les possibilités de vols. Le nombre de sites repérés est donc très faible. Même les grands sites qui d'habitude ressortent toujours d'une manière ou d'une autre ne sont pas apparus.

Le *vicus* de Vieux-Poitiers par exemple n'a jamais été visible, sauf en fin de saison où quelques indices ont commencé à apparaître juste avant le début de la moisson. Il en est de même pour le *vicus* gallo-romain de Saint-Jean-de-Sauves qui n'a laissé voir aucun vestige. Le seul site qui est sorti de façon très net est le sanctuaire gallo-romain de " La Fontaine aux Femmes " près de Mirebeau. Le cliché a même permis de confirmer la structure circulaire centrale de manière plus précise que les clichés précédents, à l'exception de celui de la découverte en 1989.

Les sites repérés, qui sont pratiquement tous des sites fossoyés, sont le plus souvent incomplets et pas toujours in-

terprétables. Les vérifications faites sur le cadastre napoléonien ont permis d'éliminer ou de confirmer certains enclos. Les communes concernées sont celles de Pouant, Chalais, Les Ormes, Chasseneuil, Oyré et Senillé. Plusieurs survols effectués sur le tracé de la Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe Atlantique, entre le nord de la Vienne et les environs de Rom, n'ont pas révélé de nouveaux sites menacés. A ce jour, le seul site situé sur le tracé est celui des Varennes de la Prée, dans la vallée de l'Envigne à Colombiers. Ces résultats sont toutefois à nuancer fortement compte tenu des mauvaises conditions de prospections de ces deux dernières années.

Enfin, des prises de vues ont été réalisées à Poitiers sur les fouilles de la nécropole gallo-romaine dite du " Parc à Fourrage " qui permettent de la restituer dans son contexte. Ce vol sur Poitiers a été aussi l'occasion de réaliser des clichés de l'église Saint-Hilaire et du chantier de fouilles qui lui est contigu.

Alain OLLIVIER

SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS

4, voie Saint-Martin de Quinlieu

La commune de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers comporte des sites archéologiques de périodes diverses à des distances plus ou moins importantes de l'emprise du projet de construction concerné par ce diagnostic. Les seuls sites connus à faible distance correspondent à la période médiévale.

Le diagnostic, lié à un projet de construction d'une maison individuelle, a été réalisé du 15 au 17 septembre 2008.

L'emprise du diagnostic se trouve à quelques dizaines de mètres au nord d'un ancien monastère dédié à Saint-Martin. L'église faisant partie de cet ensemble est attestée dès la fin du XI^e siècle. Ce monastère dépendait de l'abbaye de Saint-Hilaire-de-la-Celle de Poitiers. Les bâtiments conventuels sont partiellement conservés. S'il est très difficile de se faire une idée des dispositions médiévales, il est toutefois possible d'en préciser quelque peu l'agencement.

De l'église Saint-Martin il ne semble subsister que la façade occidentale et les premiers mètres des murs gouttereaux. La façade de l'église est marquée par la présence de deux contreforts relativement larges mais de faible hauteur. Ils entourent une porte surmontée d'un arc segmentaire extradossé. Au-dessus de cette porte, une grande baie, actuellement murée, occupe la partie supérieure du mur. Cette baie en arc brisé a conservé un décor trilobé. Le plan de cette église est encore partiellement perceptible sur le cadastre de 1834.

Elle se résume alors à une simple nef rectangulaire d'une longueur légèrement inférieure à 30 mètres.

Au nord de l'ancienne église, des bâtiments monastiques fortement remaniés durant la période moderne présentent un relativement bon état de conservation. Ces bâtiments, en cours de rénovation, semblent avoir conservé des vestiges médiévaux qui apparaissent ponctuellement là où les enduits de façade sont tombés.

Immédiatement au nord de la parcelle occupée par le cimetière identifié en 2001 se dresse un mur appartenant indiscutablement à cet ensemble monastique. Il s'agit d'une construction soignée dont la qualité est rehaussée par la présence de baies géminées surmontées de linteaux droits ornés de décors trilobés.

Le cadastre de 1834 laisse apparaître des aménagements dont la plupart ont actuellement disparus. Certains de ces éléments se retrouvent toutefois dans le cadastre actuel. L'emprise du diagnostic se trouvait vraisemblablement en partie sous la route d'accès au bourg et dont le tracé actuel est décalé de quelques mètres vers l'est. Les parcelles environnantes étaient marquées par la présence d'aménagements hydrauliques desservant un moulin qui se trouvait dans les bâtiments encore présents à une vingtaine de mètres de l'emprise. Le bief a totalement disparu, à l'exception de son tracé sur le cadastre. Il marquait la limite occidentale de la parcelle concernée par ce diagnostic.

Les deux tranchées d'évaluation ont été ponctuellement menées jusqu'au terrain naturel. Elles n'ont permis d'identifier que trois drains en pierres et un épandage de matériaux non identifiés. Il faut toutefois noter la présence d'éléments gallo-romains résiduels dans les différents niveaux traversés. Il s'agit majoritairement de morceaux de *tegulae* dont le nombre et les dimensions témoignent de la présence d'un site antique à proximité de l'emprise du diagnostic.

Ce diagnostic réalisé dans un secteur sensible, à proximité immédiate d'un ensemble monastique associé à un cimetière, s'est avéré relativement pauvre en vestiges. Il permet néanmoins de mieux délimiter l'extension du cimetière observé dans la parcelle voisine ainsi que les divers aménagements monastiques.

Adrien MONTIGNY

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Les Cottés

Le gisement des Cottés est situé dans la Vienne, au contact entre le Bassin parisien et le Bassin aquitain. C'est l'un des rares gisements en Europe de l'Ouest qui conserve une séquence continue de la fin du Paléolithique moyen jusqu'au début du Paléolithique supérieur (Moustérien, Châtelperronien et phases anciennes de l'Aurignacien). Il s'agit du gisement éponyme du *Châtelperronien évolué*, tel qu'établi par L. Pradel, en s'appuyant sur la " pointe des Cottés ",

pointe de Châtelperron élançée. Si ce Châtelperronien évolué constitue bien une phase finale du Châtelperronien, il pourrait être l'un des rares témoignages du comportement des tous derniers Néandertaliens de la façade ouest de l'Europe

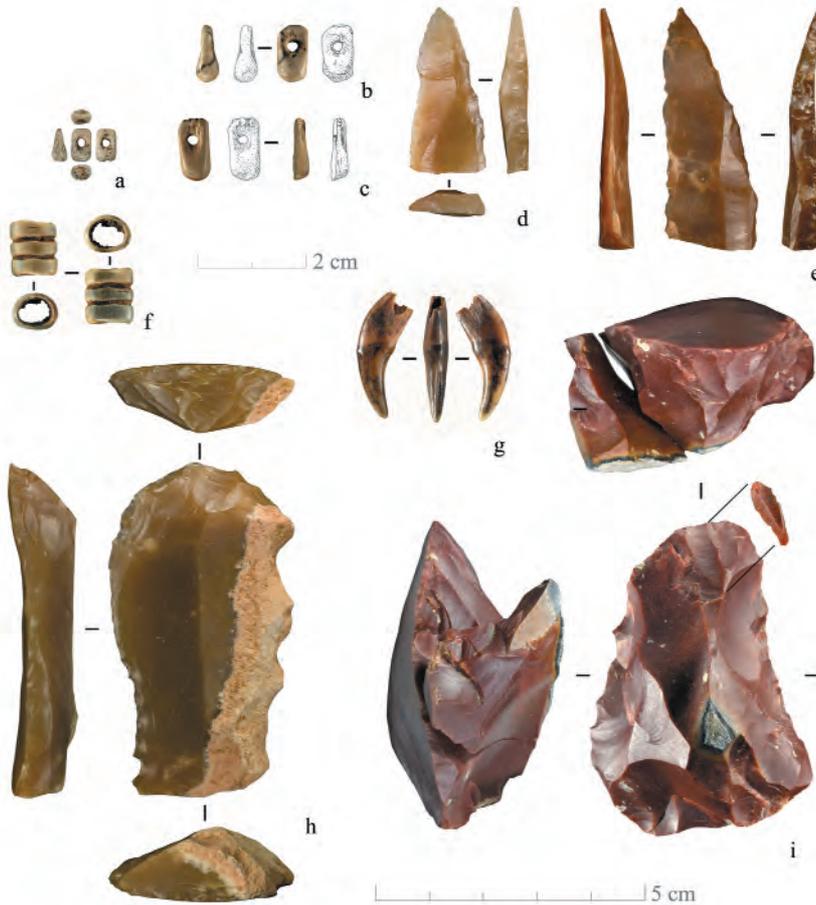
Ce gisement a été fouillé principalement à la fin du XIX^e siècle et dans les années 50. En 1881, un squelette en po-

sition fœtale d'Homme anatomiquement moderne y est découvert au sommet de la séquence. Ces restes humains, perdus depuis la fin des années 60, ont été récemment retrouvés par Marie Soressi et sont en cours de datation. Les collections fouillées anciennement ne sont aujourd'hui que difficilement utilisables : lorsqu'elles ont été conservées, elles sont triées et seules les pièces considérées comme utiles ont été gardées. En 2006, nous avons entrepris une fouille programmée en collaboration avec plusieurs insti-

A notre arrivée sur le gisement, la presque totalité des coupes étaient recouvertes par les déblais des fouilles anciennes. La campagne 2006 a été consacrée au nettoyage de la coupe sagittale créée par L. Pradel en 1958 puis rectifiée sur 3 mètres de large par F. Lévêque entre 1972 et 1984. Notre objectif pour 2006 était donc de retrouver cette coupe sous les effondrements de déblais et de débiter une fouille raisonnée. A partir de 2007, nous avons fait appel à une pelle mécanique et à un archéologue

conducteur d'engin pour poursuivre le dégagement des déblais. Le nettoyage de 2007 a permis de mettre au jour plus de quatre mètres carrés supplémentaires et d'étendre la coupe sagittale sur 1,5 mètre. En 2008, nous avons enlevé plusieurs nouveaux mètres cubes de déblais dans la zone Nord du gisement. Nous avons ainsi pu retrouver une grande coupe frontale et une nouvelle coupe sagittale laissées par L. Pradel dans les années 50 ; nouvelles coupes contiguës à la première coupe dégagée en 2006 et 2007. Au total, ces coupes s'étirent sur environ quatorze mètres de long et de 1,5 à 4 mètres de haut, suivant les secteurs. Le sommet des dépôts pléistocènes a ainsi été dégagé sur plus de 20 m², dans les zones nord et est du gisement

La rectification des coupes 'Pradel' par paliers successifs et au plus proche de la coupe originale a permis, tout en fouillant le moins possible des dépôts en place, de mettre en évidence, de bas en haut de la séquence : un niveau de Moustérien (US 08) mal défini pour le moment, un niveau de Châtelperronien (US 06), et plusieurs niveaux attribués aux phases anciennes de l'Aurignacien (dont certains contenus dans une matrice sédimentaire rouge, probablement ocrée) (les US 04 et 02). L'inventaire techno-typologique, les schémas diacritiques et les mesures réalisées montrent que les US 04 à 02 relèvent des phases anciennes de l'Aurignacien. Augmenter la quantité de matériel lithique étudiable nous permettrait de préciser l'attribution de ces ensembles à l'Aurignacien ancien classique ou au Proto-Aurignacien (type Arcy-sur-Cure). De même, disposer de plus de matériel lithique, devrait nous permettre de préciser le(s) sous-faciès châtelperroniens conservés dans l'US 06. Enfin, le Moustérien de l'US 08 ne peut pour l'instant être caractérisé, faute de matériel diagnostique suffisamment abondant. L'analyse pétrographique des silex utilisés (réalisée par J. Primault, SRA Poitou-Charentes) montre que la part de silex provenant de gîtes éloignés augmente au cours du temps, témoignant notamment des transports vers le nord (Grand Pressigny) et vers le nord-est (vallée du Cher). L'analyse géologique (J.-P. Texier, UMR 9951 Pacea) indique que le matériel archéologique a été fossilisé dans des dépôts alimentés par l'amont du versant. Le ruissellement est intervenu dans la constitution de ces dépôts, en particulier pour une partie de l'US 02, dernier niveau d'Au-



Saint-Pierre-de-Maillé, Les Cottés : industrie lithique et parure (fouilles 2006-2008).

a, b, c : perles en ivoire (seule la perle (a) est assurément aurignacienne, les autres perles proviennent des déblais des fouilles anciennes).

d et e : fragments de pointes des Cottés.

f : parure en os provenant des déblais des fouilles anciennes.

g : canine de renard perforée provenant des déblais des fouilles anciennes.

h : grattoir en bout de lame à retouches aurignaciennes.

i : grattoir caréné aurignacien sur lequel remonte une lamelle et un éclat de mise en forme.

tuts de recherche français et étrangers, dont le département d'Evolution humaine du Max Planck Institute de Leipzig en Allemagne. Nos objectifs sont de :

- dater, avec plusieurs méthodes, les niveaux de Châtelperronien évolué et d'Aurignacien ancien ;
- décrire les processus naturels de fossilisation du gisement ;
- préciser plusieurs aspects des comportements des Châtelperroniens évolués et des Aurignaciens anciens dans une unité de lieu.

Il s'agit d'une part d'évaluer le potentiel informatif de cette importante séquence, et d'autre part, de disposer de nouveaux éléments factuels pour mieux comprendre les comportements des derniers Néandertaliens et des premiers Hommes anatomiquement modernes dans le Centre-Ouest de la France.

rignacien. Nous sommes probablement en présence d'un petit cône colluvial qui a glissé sur le versant.

Le matériel lithique est remarquablement frais et non patiné dans les US 02 à 04, seulement un léger voile de patine apparaît dans les niveaux de base. Le matériel osseux est bien conservé, sauf dans l'US 02 où les surfaces externes ne sont pas toujours bien lisibles. L'analyse des refus de tamis (classes de taille : 2-5 mm pour tous les restes, 5-15 mm pour le lithique, 5-25 mm pour les restes osseux non déterminables) permet de montrer que la fraction fine lithique des niveaux aurignaciens est toujours supérieure ou égale, quelle que soit la zone, à la fraction fine enregistrée dans les débitages expérimentaux disponibles. L'analyse du refus de tamis osseux montre que la quantité d'os brûlé est forte non seulement dans les niveaux où nous avons reconnu à la fouille des structures de combustion, mais aussi dans les zones dans lesquelles nous n'avons pas encore retrouvé de structures de combustion. Des fragments de coprolithes sont présents à la base de la séquence et disparaissent au sommet de cette dernière.

L'étude archéozoologique (W. Rendu, UMR 9951 Pacea) met en évidence d'importants changements paléoenvironnementaux et comportementaux au cours de la séquence enregistrée aux Cottés. L'augmentation de la contribution du Renne au spectre faunique de bas en haut de la séquence pourrait témoigner d'une péjoration climatique forte entre le Moustérien et le dernier niveau d'Aurignacien. Les phases anciennes de l'Aurignacien de l'US 04 peuvent certainement être subdivisées en deux phases suivant des critères taphonomiques, archéologiques et biochronologiques. Enfin, les US 06 à 08 se révèlent témoigner d'occupations mixtes du site : hommes et carnivores. Par ailleurs, quelques éléments se précisent pour ce qui concerne l'exploitation des carcasses animales : dépouillement

des carcasses de Renne, décarnisation sur le site, fracturation non intensive, et probable utilisation de l'os comme combustible.

Une perle en ivoire a été découverte en 2008 dans la partie supérieure des niveaux aurignaciens anciens. Elle s'ajoute à la dizaine d'objets de parure découverts dans les déblais. Les analyses macroscopique et microscopique de ces objets (S. Rigaud, UMR 9951 Pacea) montrent le remarquable état de conservation de ces vestiges.

En ce qui concerne les datations, plusieurs méthodes seront mises en œuvre. Pour la thermoluminescence (D. Richter, Max Planck Institute), la dosimétrie de plus de 45 micro-zones a été mesurée sur le site, et nous disposons d'ores et déjà de plus d'une dizaine d'échantillons de silex brûlé suffisamment épais et probablement suffisamment chauffés pour permettre la datation des unités stratigraphiques aurignaciennes et châtelperroniennes. Concernant les datations par la méthode du C14 par accélérateur et par ultrafiltration (M. Richards, S. Talamo, Max Planck Institute), nous avons sélectionné près de soixante-dix échantillons en différentes matières (os, dent, bois animal et charbons). Les premières analyses montrent que le collagène est bien conservé, du point de vue quantitatif, dans les échantillons osseux. Lors de la prochaine campagne de terrain, nous prévoyons de poursuivre la rectification raisonnée des témoins laissés par L. Pradel, ainsi que les travaux engagés, discipline par discipline, et cela en faisant une priorité de la compréhension du potentiel du gisement, passant principalement par une caractérisation des comportements humains et de leur degré de préservation.

Marie SORESSI
et Morgan ROUSSEL

Moyen Age

SAVIGNÉ Le Bourg

Le Service Régional de l'Archéologie ayant été averti de la présence de vestiges archéologiques lors de travaux dans le bourg de Savigné à quelques kilomètres à l'est de Civray, une opération de sauvetage urgent a été mise en place (4 jours de fouille entre le 2 et le 7 avril 2008).

Un grand sondage (environ 20 m²) a été ouvert à une trentaine de mètres au sud de l'église de Savigné, non loin du cours de la Charente, qui coule en contrebas. La fouille a mis au jour 23 sépultures en pleine terre, toutes orientées est-ouest, avec la tête vers l'ouest. Les corps sont tous allongés sur le dos, avec les bras croisés sur la poitrine ou le pubis, ou bien ramenés sur le ventre, à l'exception d'un seul individu qui a les bras le long du corps.

On note la présence d'enfants, d'adolescents et d'adultes. L'une des sépultures, encadrée de pierres, est recoupée

par le creusement d'une autre tombe plus récente dans laquelle la tête du défunt est protégée également par des pierres. Hormis ces aménagements particuliers attribuables à la période médiévale, l'absence de mobilier et d'éléments de chronologie relative n'a pas permis de rattacher les autres sépultures à une période précise.

Ces vestiges font toutefois écho aux découvertes de 1977 lors du creusement de la cave de la Poste, située au nord-est de l'église, qui avait également révélé des corps superposés dont au moins la tête était protégée par des pierres.

L'emprise de la fouille correspond donc à une partie du cimetière paroissial de Savigné.

Élise SARRAZIN

SAVIGNY-SOUS-FAYE

Place de l'église

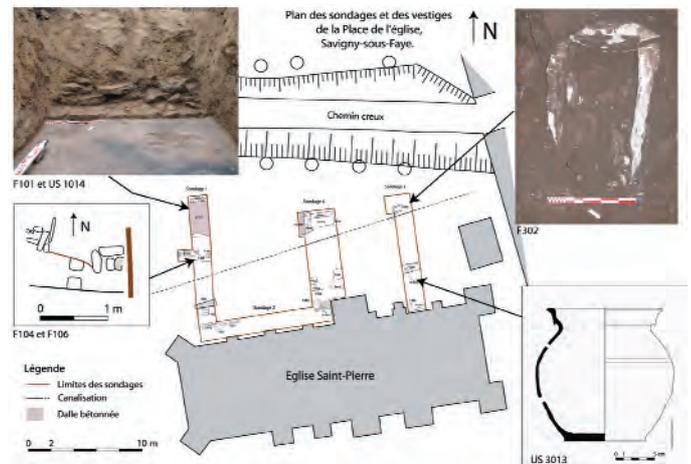
L'opération de sauvetage urgent réalisée sur la place de l'église de Savigny-sous-Faye a été déclenchée par un projet d'aménagement de la place et d'assainissement des environs de l'église Saint-Pierre, protégée au titre des Monuments Historiques depuis 1994.

Savigny-sous-Faye est une commune du nord de la Vienne qui se situe à 20 km au nord-est de Châtelleraut au cœur d'une vaste plaine à vocation agricole céréalière dite du Haut-Poitou. Ce site était déjà bien connu des archéologues grâce à la réalisation de cinq campagnes de fouilles programmées, dans les années 1970, sous la direction de M. Fritsch.

L'opération s'est déroulée, pendant une semaine, au cours du mois de décembre 2008. Nous avons réalisé quatre sondages dont trois perpendiculairement à l'église et un longeant la partie ouest du mur septentrional de cet édifice. Le choix de ces emplacements avait pour but d'une part, de retrouver les vestiges mis au jour dans les années 1970, de préciser leur localisation et leur profondeur et, d'autre part, d'identifier les vestiges se trouvant à proximité de l'église et qui n'auraient pas fait l'objet de fouilles ou de relevés détaillés dans les années passées.

Les résultats de cette opération ont répondu aux objectifs fixés. Aux extrémités nord des sondages 1 et 4, nous avons mis au jour des éléments de murs et de sols bétonnés qui avaient été identifiés par M. Fritsch comme faisant partie d'un petit bâtiment gallo-romain comportant au moins trois pièces : une pièce centrale de 7 m de long sur 5 m de large, bétonnée d'un mortier à tuileaux, dont nous avons retrouvé l'angle sud-est, à l'extrémité nord-ouest du sondage 4 (US 4009 et F404) ; à l'est de cette pièce, nous avons dégagé une partie du mur occidental (F406) d'un petit local d'environ 4 m de côté qui est en liaison avec la pièce centrale par un petit mur orienté est-ouest (F405) ; et enfin, vers l'ouest, nous avons pu confirmer la présence d'un autre local par la découverte, au nord du sondage 1, du mur nord de cette pièce et d'une large surface bétonnée (F101 et US 1014).

La deuxième partie des résultats concerne les éléments d'ordre funéraires. D'après les fouilles des années 1970, il est attesté qu'une nécropole mérovingienne s'est établie à cette place et que celle-ci a été utilisée au moins jusqu'au XIV^e siècle (Fritsch, 1981). Elle comporte uniquement des sépultures à inhumation de types et d'âges différents mais qui ont toutes une orientation est-ouest. Nous avons pu observer quatre sépultures en terre libre. Ce sont celles qui se trouvent les plus proches de l'église et qui sont le plus souvent associées à du mobilier céramique moderne, au sens large. Dans cinq autres cas, nous avons observé des coffres de pierres dressées dont deux d'entre eux seulement contiennent une sépulture (F105 et F106). Ceux-ci se trouvent dans l'alignement l'un de l'autre au centre du sondage 1. L'extrémité ouest de F106 qui a été dégagée



Savigny-sous-Faye, Place de l'église : plan des sondages et des vestiges ; F302 : cuve de sarcophage de forme trapézoïdale ; F101 et US 1014 : mur nord du bâtiment antique associé à une large surface bétonnée ; US 3013 : céramique du XI^e-XII^e siècle à usage funéraire

laisse apparaître un crâne humain qui semble reposer, sur son côté droit, sur un bloc de grès local de la même grosseur que la boîte crânienne. Ces deux sépultures sont associées à du mobilier céramique datant du haut Moyen Age tardif (VII^e – Xe siècle). Cinq coffres de pierre monolithique ont également été mis au jour. Aucun d'entre eux n'a été découvert complet. On dénombre trois couvercles de sarcophage dont deux (F102 et F104) sont décorés d'un motif "à croix de traverse", sculpté en faible relief, caractéristique de l'époque mérovingienne et deux cuves de sarcophage de forme trapézoïdale, dont l'une (F302) contient encore un squelette en mauvais état. L'autre (F103), avait été fouillée dans les années 1970 et avait révélé des traces rougeâtres ferrugineuses, dans le fond de la cuve, qui ont donné l'empreinte d'un corps humain (Fritsch, 1981).

Enfin, nous avons également découvert, au sud du sondage 3, une céramique archéologiquement complète (US 3013). Celle-ci se trouvait isolée, à l'écart de toute inhumation. Seuls quelques fragments de crâne humain ont été trouvés mêlés aux multiples tessons d'une céramique à pâte claire, fine et de teinte rose qui était apparemment brisée en place. Après remontage, nous avons pu identifier un pot sans anse, à lèvre éversée plate et à fond épais. On note plusieurs petites perforations, de 5 à 8 mm de diamètre, effectuées dans la panse avant cuisson. Il s'agit probablement d'un pot datant du XI^e-XII^e siècle, à usage funéraire qui était destiné à brûler de l'encens lors de la cérémonie.

En conclusion, malgré les nombreuses fouilles dont ce site a déjà fait l'objet, il recèle encore quelques éléments intéressants, notamment en ce qui concerne la nécropole qui est relativement mal documentée.

Lucile RICHARD

Avec la collaboration de Jérôme MOREAU

Coppola, Flammin 1994

COPPOLA (M.), FLAMMIN (A.) - Les sarcophages au musée lapidaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers. Classement typologique et étude iconographique. *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, n° 8, Série 5, 3° et 4° trimestres 1994.

Fritsch 1975

FRITSCH (R.) - Fouilles archéologiques à Savigny-sous-Faye. *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, Deuxième série, Tome XIV, n° 2-3, 3e trimestre 1981.

Grand 1918

GRAND (Abbé) - L'église de Savigny-sous-Faye (Vienne). *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er trimestre, 1918, p. 384.

Poncet et al. 2008

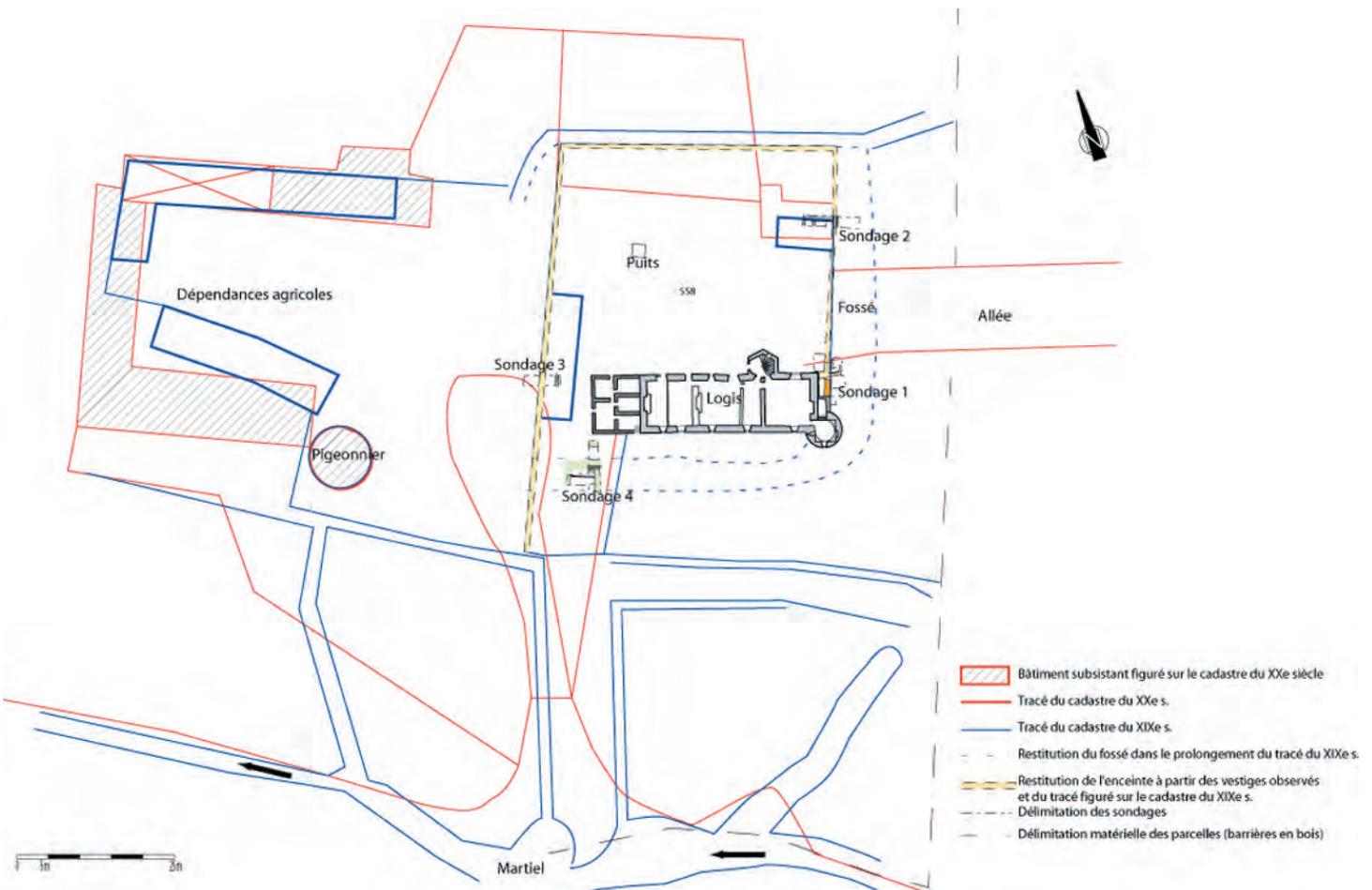
PONCET (D.), SARDIN (J.-P.), MINIER (J.-P.) - Guide du patrimoine géologique en Poitou-Charentes. Geste éditions, La Crèche, 2008.

Époque moderne

TROIS-MOUTIERS Le Manoir de Chant d'Oiseau

Le manoir de Chant d'oiseau est situé dans la plaine du Loudunais, en limite des communes de Trois-Moutiers et Bournaud. L'édifice est inscrit sur la liste de l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 6 février 1929. En 2008, le propriétaire, Monsieur Richard, a entrepris un programme de restauration et de mise en valeur. Les travaux ont été confiés à Monsieur Quintrie La-

mothe, architecte du patrimoine. Dans ce cadre, une reconnaissance archéologique du tracé d'une enceinte renfermant une cour au nord a été sollicitée auprès du Service Régional de l'Archéologie. La prestation consistait en une série de 4 sondages implantés sur des limites parcelaires et des bâtiments disparus, mais figurés sur le cadastre du XIXe siècle.



Trois-Moutiers, Manoir du Chant d'Oiseau : plan de masse.

Selon l'historiographie, le plus ancien seigneur de Chant d'Oiseau, Emar Odart, est mentionné en 1253 dans un texte relatif à une donation d'Alphonse, comte de Poitiers. Ses successeurs sont Pierre Odart (1285), Aymar II (1319), Guion (1405), Jean (1459). La fille de ce dernier¹ se marie à un membre de la famille de Corguilleray et lui apporte le fief². Ils ont pour héritier Thomas de Corguilleray (1469). Chant d'Oiseau devient ensuite la propriété de Philippe de Savigny (1518), Charles de Telligny (1565), Gislebert Chasteigner (1569), Renée le Proust, veuve de Jacques de Sainte-Marthe (1591), Louis de Sainte-Marthe (mort en 1640), François, et finalement Claude de Sainte-Marthe. Aucune source n'évoque de saisie, ni de vente comme bien national. Les propriétaires demeurent méconnus aux XIXe et début du XXe siècle. En 1892, Jules Robuchon indique simplement qu'il s'agit d'une ferme.

Le manoir est implanté sur la rive droite d'un petit ruisseau appelé le Martiel. Le plan cadastral du XIXe siècle offre un aperçu du parcellaire différent de celui actuel. Les constructions étaient autrefois réparties autour de deux cours distinctes correspondant aux parcelles 554 et 558. Ces dernières étaient circonscrites par des murs de clôture aujourd'hui totalement arasés. Dans la parcelle 554, le plan de masse circulaire correspond à un pigeonnier. Sa chronologie demeure méconnue. Les autres constructions sont des dépendances agricoles. Elles ont fait l'objet de transformations récentes. L'état actuel ne permet plus d'estimer leur chronologie initiale.

Dans la parcelle 558, seul subsiste le corps de logis. Les deux autres édifices ont totalement disparu. Celui localisé au nord-est figurait encore sur le cadastre du XXe siècle. Sa démolition est donc récente. Le logis est un quadrilatère mesurant 28,30 m de long et 9,23 m de large hors-œuvre. Les élévations constituent deux étages dont un sous comble. La façade principale est celle exposée au nord-est. Elle est ajourée de larges baies à croisée et flanquée au tiers de sa longueur par une tour d'escalier hors-œuvre. La porte d'entrée est ornée d'un motif en accolade surmonté de feuilles de choux et d'un fleuron central. L'angle sud du corps de logis est flanqué d'une tour circulaire dont le diamètre avoisine 5,85 m. L'élévation de celle-ci est conservée sur une hauteur proche de 13 m et comporte 3 étages. Des arrachements de maçonnerie sur l'élévation nord-est de cette tour témoignent de la disparition de structures appuyées contre le pignon sud-ouest.

¹ Isabeau selon Robuchon 1892, Simone selon Michaud, Romero 1995.

² N. selon Robuchon 1892, Raymond selon Michaud, Romero 1995.

L'ensemble architectural présente en apparence une grande homogénéité. La typologie des ouvertures et des cheminées et la nature des éléments décoratifs indiqueraient une construction de la fin du XVe siècle. Toutefois, l'observation de quelques parements intérieurs a révélé une grande quantité de remplois. En outre, une maçonnerie apparaissant en soubassement de la tour suggère une construction antérieure. Ces remarques impliquent d'ores et déjà un minimum de trois phases, mais faute d'une véritable analyse de bâti, aucun indice ne permet d'identifier la chronologie et la nature de la construction primitive (phase I). De même, la chronologie, les raisons et l'ampleur de la destruction (phase II) demeurent méconnues. La datation et la nature exacte des reconstructions (phase III) ne sont appréhendées que de manière approximative. Enfin, des aménagements postérieurs ne sont pas totalement exclus. L'étude de l'enceinte s'appuie donc sur des contextes historiques et archéologiques encore très mal définis.

Les plans cadastraux révèlent en outre d'autres aménagements disparus. Le parcellaire du XIXe siècle était profondément marqué par la présence de fossés. Le caractère artificiel de ces derniers ne laisse aucun doute car la toponymie en amont évoque la nécessité de dispositifs de drainage : les Rivières, la Petite Boue, la Grande Boue.

Les sondages ont révélé différentes portions d'un mur d'enceinte. Les élévations sont conservées sur 70 cm de hauteur maximum. Elles mesurent 60 cm d'épaisseur. A l'est, ces constructions succèderaient au creusement d'un fossé d'environ 6 m de large et 1,20 m de profondeur. Ce dernier était inondé par une eau stagnante. Son comblement est en majeure partie attribuable au XIXe siècle. L'ensemble du dispositif de clôture de la cour favorise l'hypothèse d'une campagne de fortification. La chronologie demeure cependant méconnue.

Une étude historique précise fait réellement défaut pour aborder les vestiges de ce site. De même, des recherches archéologiques complémentaires s'avèrent indispensables afin de découvrir le dispositif d'entrée (châtelet ou simple portail ?) et d'éventuelles tours de flanquement.

Patrick BOUVART

Michaud, Roméro 1995

MICHAUD (F.), Roméro (L.) - *Châteaux, manoirs et logis: la Vienne*. Durand Ph., Andrault J.-P. dir. Chauray-Niort : Ed. Patrimoines et médias, 1995.

Robuchon 1892

ROBUCHON (J.). - *Paysages et Monuments du Poitou*, tome IV. Paris : May et Motteroz, 1892.

VENDEUVRE-DU-POITOU

Les Tours Mirandes

Les travaux liés à la mise en valeur du site des Tours Mirandes à Vendeuve-du-Poitou (86) ont nécessité une surveillance de travaux et un suivi archéologique, début octobre 2008. Ces travaux n'ont pas occasionné la découverte de structures archéologiques inédites mais ont confirmé la présence de maçonneries déjà mises au jour lors de précédentes opérations.



Vendeuve-du-Poitou, Les Tours Mirandes : vue vers l'ouest de la fondation de maçonnerie identifiée en bord de sondage (cliché : J. Courtois).

Les cinq sondages effectués ont permis de dégager la fondation d'une maçonnerie épaisse de 1,60 m, reconnue sur une longueur totale de 22 m. Cette maçonnerie est composée de moellons de grès en parement avec un blocage de tout venant (grès et éclats de calcaire) lié par un mortier de sable et chaux jaune. Cette maçonnerie peut être associée au mur antique encore en élévation à 10 m au sud ; cet ensemble pourrait alors former un tronçon de la galerie périphérique de l'esplanade s'étendant en contrebas du sanctuaire.

Cette fondation étonne par son épaisseur (plus de 1,60 m) et le soin qu'ont pris ses constructeurs pour assurer la stabilité de l'édifice en fondant directement celui-ci sur le rocher. La galerie périphérique, formée par le mur mis au jour ici et son équivalent encore en élévation dix mètres plus au sud, se prolonge vers l'est, puisque l'un comme l'autre ont déjà été observés lors de précédents sondages (cf. *infra*).

Une seconde maçonnerie, moins bien conservée que la précédente, a pu être identifiée en bord de sondage et prise dans une coupe. Légèrement désaxée par rapport au mur de la galerie situé à 2 m au sud, il s'agit d'une fondation constituée d'un tout venant de cailloutis de grès lié par un mortier de sable et de chaux beige. Aucun élément (mobiliier ou stratigraphique) ne permet de nous renseigner sur la chronologie entre ces deux structures. On peut simplement émettre l'hypothèse que la seconde maçonnerie décrite ici pourrait être antérieure au mur de la galerie de l'esplanade en se fondant sur les éléments que M. et M.-R. Aucher avait mis au jour il y a 30 ans à quelques dizaines de mètres à l'est. Ce mur pourrait en tout cas appartenir à un état différent (antérieur ?) de celui de la galerie.

Julien COURTOIS

VIVONNE

Champs du Pont de Maupet

Le projet de raccordement au gaz du centre pénitentiaire de Vivonne prévoyant d'implanter la conduite en bordure du chemin rural n° 1, traditionnellement reconnu comme reprenant le tracé de la voie romaine Poitiers-Angoulême, un suivi archéologique des travaux a été réalisé à la demande du Service Régional de l'Archéologie. Il s'est déroulé du 4 au 7 novembre 2008.

Préalablement aux travaux, une série de 7 sondages a été réalisée sur le tracé projeté de la conduite de gaz (parcelles ZA 9, 10, 12 et 13 du cadastre actuel), en bordure sud du chemin rural. Les fenêtres ainsi ouvertes ont permis d'identifier, à une vingtaine de centimètres en moyenne, une voie plus ancienne désaxée par rapport au chemin actuel : ce dernier ne recoupe le tracé antérieur qu'au sud de la rou-

te d'accès à la prison. Au nord, l'axe ancien se situe très vraisemblablement à l'ouest du chemin actuel comme en témoigne la forte densité de pierres observable sur une bande d'une vingtaine de mètres de large dans la parcelle ZA 133.

L'emprise du projet n'a pas permis d'observer une section complète de la voirie. Néanmoins, une portion d'une largeur de 4 m à partir de la bordure sud de la voie a été étudiée. La bande de roulement y était composée de pierres de calcaire reposant sur un radier de blocs et de pierres de calcaire érodés. Ce dernier présente un profil convexe classique pour ce type d'aménagement. Trois larges ornières ont été reconnues en partie nord du sondage ainsi qu'au moins trois ornières plus modestes au sud. Aucun fossé bordier n'a été retrouvé à proximité de la voie, à l'instar des

observations faites par A. Toledo i Mur lors du diagnostic réalisé sur les parcelles concernées par le projet de construction de la prison. La plus grande profondeur des labours en dehors de l'emprise de la voie pourrait avoir fait disparaître un tel aménagement. Malgré l'absence de mobilier archéologique, les caractéristiques de la voirie mise au jour incitent à émettre l'hypothèse qu'il s'agit des vestiges de l'axe antique.

Le tracé de la voie ancienne ayant été précisé par les sondages préalables, une légère correction du projet a permis d'implanter la conduite de gaz à l'écart des vestiges. Le suivi du creusement de la tranchée d'installation n'a révélé aucune anomalie.

Éric PHILIPPE

Age du Fer

VOUILLÉ Croix de Beauregard

Le projet de réalisation d'une ZAE de 20 ha par la Société d'Équipement Poitou (SEP), au lieu-dit Croix de Beauregard, sur la commune de Vouillé, a motivé une première intervention archéologique.

L'emprise de la première opération a représenté une surface de 97 000 m². Au final, 120 tranchées ont été ouvertes, soit 8508, 85 m² sondés.

Le diagnostic archéologique a mis au jour les vestiges d'une occupation protohistorique localisée sur le versant occidental d'une petite vallée sèche dite " Vallée du Lac ". Les structures qui en attestent, correspondent principalement à des trous de poteau et à des fossés d'extraction de matériaux. Bien qu'aucun plan de bâtiment n'ait pu être établi, on distingue certains poteaux de gros calibre qui suggèrent la présence d'un bâtiment principal. Les autres trous de poteau seraient à associer à des bâtiments annexes de type grenier ou à des palissades. L'indigence du mobilier ne facilite pas une attribution chronologique fine de ces vestiges. Les rares tessons de céramique sont attribuables à l'âge du Fer. En outre, une structure a livré du mobilier

attribuable au Hallstatt D3. L'ensemble des éléments laisse envisager qu'il s'agit d'un établissement rural, assez bien conservé, dont la morphologie et l'ampleur demeurent difficiles à déterminer.

Des fossés ont été également découverts mais aucun élément ne permet de les mettre en relation avec ces vestiges protohistoriques. Ils se cantonnent à la zone méridionale du projet, en bordure de l'actuelle RN 149. Il s'agit principalement de tronçons, peu larges, qui apparaissent directement sous la terre végétale. À l'extrémité sud-est de l'emprise, seuls deux fossés strictement parallèles, d'orientation ouest-est, ont pu être suivis sur 7 tranchées, soit sur une centaine de mètres linéaires. Apparus à 30 cm sous la terre végétale, ils sont espacés de 10 mètres. Leur tracé, qui semble se poursuivre au-delà de la zone sondée, s'avère parallèle à celui de l'actuelle RN 149 sous laquelle serait l'emplacement présumé de la voie romaine Nantes-Poitiers. Leur datation n'a pas été établie faute de mobilier.

Sonia LECONTE

POITOU-CHARENTES ARCHÉOLOGIE SUBAQUATIQUE

Bilan 2003-2008

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 8

L'archéologie subaquatique est présente en Poitou-Charentes depuis une trentaine d'années. Elle fut pratiquée par quelques plongeurs bénévoles, inventeurs de la majorité des sites étudiés par les chercheurs institutionnels (CNRS, Université, Ministère de la culture et de la Communication)

Le travail constant et productif dans un cadre légal de certains bénévoles (56 sites enregistrés sur carte archéologique nationale par Jean-Pierre Gailledreau) et les fouilles menées par Jean Chapelot (CNRS), Patrick Grandjean (CNRAS et DRASSM) et Eric Rieth (CNRS) ont fait du bassin Charentais l'un des principaux secteurs de la recherche subaquatique, notamment en archéologie navale (huit épaves assemblées ou pirogues découvertes, déclarées et fouillées de 1970 à 1999).

Les découvertes faites à Dompierre-sur-Charente en 2000 et à Taillebourg en 2001, ainsi que l'implication d'une nouvelle génération de plongeurs bénévoles ont donné un nouvel élan à cette activité.

Un effort a été porté sur la formation des bénévoles à travers la participation systématique au chantier de Taillebourg (sur tous les postes de travail), et à des stages de topographie assurés par Bernard Brégeon, Professeur au Lycée Professionnel de SILLAC (Formation des topographes-géomètres).

La mise en place de protocoles de prospection inspirés des opérations menées sur d'autres cours d'eau (Louis Bonnamour sur la Saône, notamment) et la mutualisation des moyens (responsables de secteur, bénévoles et agent du SRA, travaillant collectivement et alternativement sur chaque zone autorisée), ont contribué à multiplier les découvertes. Si l'on reprend l'exemple des embarcations, c'est 40 pirogues monoxyles et épaves assemblées qui ont été découvertes dans le lit mineur de la Charente de 2000 à 2008 (auxquelles s'ajoutent les aménagements tels que pêcheries, quai, franchissement, etc).

Les synthèses présentées dans le cadre de cette notice concernent des secteurs du fleuve Charente en Charente-Maritime, mais aussi d'autres cours d'eau comme le Clain et la Boutonne.

Prospection inventaire

CENON-SUR-VIENNE Rivière Clain (Vienne)

En 2007, un ensemble de blocs et trois chapiteaux antiques ont été mis au jour dans la rivière Clain au sud de Châtelerault. Situé au nord de la commune de Cenon-sur-Vienne, au lieu-dit " Bretagne, Fort-Clan ", le site immergé dans le Clain est à 200 m en amont de la confluence avec la Vienne.

Au cours de prospections aériennes menées en 1989 sur la confluence de la Vienne et du Clain, Alain Ollivier, archéologue municipal de la ville de Poitiers, détecta un bâtiment dont l'emprise était marquée par l'arrachement des pierres lors des labours. Un sondage effectué cette même année sous sa direction (Ollivier 1989) data cet ensemble des IIIe et IVe siècles, sans toutefois identifier le bâtiment. Ce sondage fournit aussi des indications intéressantes sur l'occupation de la confluence depuis la période protohistorique jusqu'à la période médiévale. Sur les indications d'Alain

Ollivier, une plongée de reconnaissance eut lieu en 1996 dans le Clain ; elle permit le repérage des blocs immergés dans le chenal, à la hauteur du bâtiment. Une plongée de reconnaissance en 2006 et une prospection subaquatique engagée en 2007 par le Service Régional de l'Archéologie, précisèrent les observations faites dix ans auparavant. La topographie des vestiges immergés restitua deux alignements de pieux, un alignement de blocs grossièrement équarris. A ces traces d'aménagements s'ajoute un décaissement de berge dont la nature anthropique est fort probable.

La confluence de deux rivières constitue en général un emplacement stratégique. La protection naturelle, les ressources halieutiques, les possibilités de commerce et le contrôle de celui-ci, offerts par les deux cours d'eau, expliquent l'occupation précoce de ces territoires. Fort-Clan

n'échappe pas à cette règle et les premières traces d'occupation remontent au Néolithique " avec une phase importante de développement au Bronze final " (Métais 2001, p. 79).

Les confluences réunissent aussi les conditions favorables à la fondation de ports. Dans ces contextes, les affluents de taille et de débit moindres étaient privilégiés pour installer les structures ou les aménagements de berge (Izarra 1993, p 59). Les vestiges mis au jour dans le Clain à Fort-Clan semblent répondre à cette logique, au regard des caractéristiques des deux rivières.

De fait, la sécurité qu'offraient ces sites incitait des villes à y implanter leurs zones portuaires (Izarra 1993, p. 59). L'agglomération antique du Vieux-Poitiers (communes de Naintré et de Cenon-sur-Vienne) trouva certainement dans sa proximité avec la confluence, des facteurs déterminants pour sa naissance et son développement (Bourgeois 2000, p. 165). La relation entre cette cité et le site de Fort-Clan est probable (les vestiges d'un important établissement gallo-romain en rive gauche du Clain, dont la fouille est actuellement en cours, et ceux de la rive droite, témoignent d'une occupation jusqu'à l'extrême limite de la confluence).

La prospection-inventaire subaquatique de 2007 avait pour objectifs d'évaluer l'emprise du site, de topographier les vestiges et de prélever les Chapiteaux.

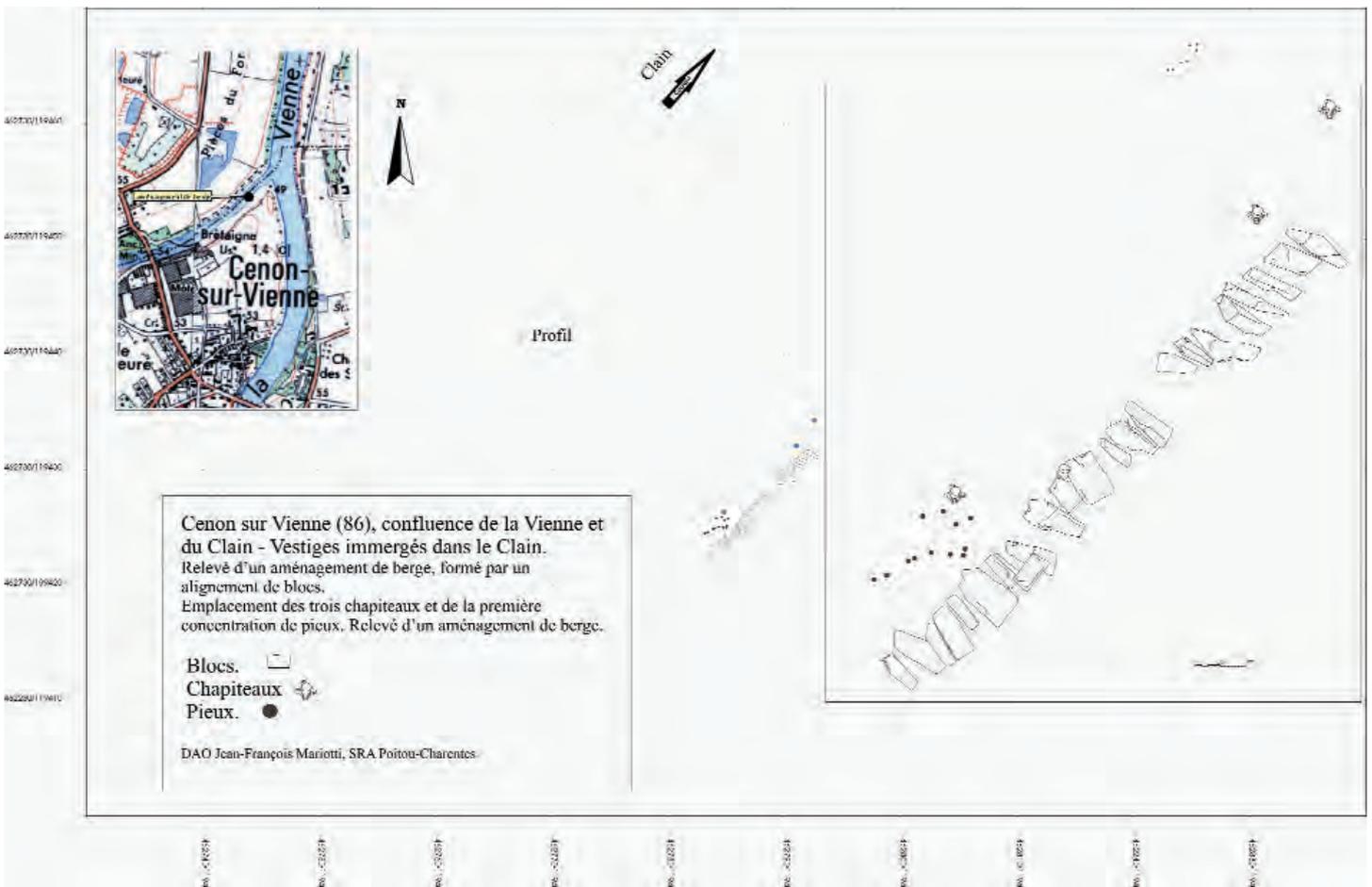
Le Clain présente dans ce secteur un chenal d'une largeur de 30 m environ, et d'une profondeur moyenne de 2,40 m. L'alignement de blocs, entrevu dès 1996, se trouve à une

cinquantaine de mètres en amont de la confluence. Placé à 8 m de l'actuelle berge, il semble se développer dans l'axe d'une trace de bâti observable en bord de berge.

La topographie effectuée sur ces blocs est incomplète : seule la partie centrale plus visible a été relevée. Longue de 13 m et large de 1,70 m, son emprise est de 22 m². Les blocs topographiés, au nombre de vingt-trois, forment la couche supérieure de cet aménagement. Un sondage a permis d'atteindre le niveau inférieur de l'assise : deux couches de blocs composent cette structure, lui conférant une élévation moyenne de 1 m.

Les blocs qui composent cet ensemble sont grossièrement taillés, d'un module sensiblement homogène, ils ont une longueur moyenne de 1,50 m pour une largeur et une épaisseur moyenne de 50 cm. Des prélèvements pour une caractérisation géologique seraient nécessaires pour en déterminer l'origine.

L'agencement des blocs peut correspondre à un quai, son développement parallèle à la berge exclut toute autre possibilité, hormis un bief de moulin. L'utilisation de blocs mal équarris dans un appareillage grossier contraste avec l'autre aménagement de berge connu à ce jour sur le Clain et fouillé en 1991 (culées de pont en appareillage soigné sur un radier de pieux en chêne, ensemble daté des Ier-IIe s. - Grandjean 1991). Le démontage d'une structure plus ancienne, implantée sur la confluence et le réemploi des blocs pour l'aménagement d'un quai est une possibilité.



Vestiges immergés mis au jour à la confluence du Clain et de la Vienne

L'environnement des chapiteaux C1, C2 et C3 est identique. Placés en contrebas de l'aménagement, ils se trouvent à une profondeur moyenne de 2,60 m. Cette partie du chenal présente une concentration hétérogène de blocs de modules variables. Le sédiment qui les lie est compact, formé de sable, de gravier et de cailloux de petite taille.



Chapiteau antique mis au jour à la confluence du Clain et de la Vienne

Les parties hors sédiment des blocs et des chapiteaux ont une surface indurée. On retrouve de nombreux fragments de roche calcaire feuilletée dans le lit du Clain, correspondant certainement à la période du Kimméridgien ; ou affleurant parfois, dans les parties érodées du chenal en grandes dalles notamment à l'extrémité de la confluence.

Le sondage entrepris au pied des blocs a d'autre part révélé deux alignements de pieux (douze pieux d'un diamètre moyen de 8 à 10 cm), parallèles entre eux, formant un angle de 45° avec les blocs. Une céramique a aussi été trouvée : il s'agit d'un pot globulaire à petit empiètement et épaulement haut. La lèvre est triangulaire, débordante et déversante. La pâte à cuisson réductrice présente une surface rugueuse avec de grosses inclusions visibles à sa surface. Cette céramique peut être placée dans une fourchette chronologique qui irait de l'Antiquité tardive à la période mérovingienne.

Neuf autres pièces métalliques, dont deux fers de haches, ont été mises au jour à la faveur des décapages entrepris pour le prélèvement des chapiteaux C2 et C3. Ces haches présentent un dos droit ou légèrement convexe, un tranchant asymétrique et un emmanchement parallèle au talon. Cette forme les rattache au groupe III, K de la typologie établie par Wolfgang Hüberner (1980). Patrick Périn, dans son ouvrage La datation des tombes mérovingiennes, définit quand à lui quatre groupes en fonction de la forme du dos, de l'angle formé par l'axe de l'emmanchement et le dos et du développement du tranchant (Périn 1980, p. 226). Les deux exemplaires de Cenon entrent sans conteste dans la catégorie 4B (tranchant asymétrique). Une étude du mobilier funéraire mérovingien (Legoux *et al.* 2006, p. 54) les placerait aux VIe-VIIe siècles.

Le site de Fort-Clan a connu une occupation précoce. A la période gallo-romaine, l'activité humaine y fût certainement importante, les vestiges de bâtiments sur les rives gauche et droite du Clain en témoignent.

L'utilisation avérée des cours d'eau mineurs comme le Clain, pour le transport de marchandises aux périodes antiques, la proximité de l'agglomération du Vieux-Poitiers et les avantages offerts par les sites de confluence, rendent probable une activité fluviale à cet endroit. L'alignement de blocs mis au jour est indéniablement une structure ou un aménagement de berge dont la finalité est inconnue. Sa datation, en l'absence d'éléments constitutifs en bois, est difficile. Son agencement sommaire et les matériaux grossiers qui le composent, ne l'apparentent guère aux ouvrages gallo-romains découverts en milieu fluvial et étudiés. Les trois chapiteaux (probablement de l'Antiquité tardive) trouvés près des blocs, ainsi que les nombreux fragments de *tegula* ne peuvent leur être actuellement associés. L'origine de ces autres vestiges est probablement le bâtiment gallo-romain de la confluence ou de la rive gauche du Clain dont la fouille est en cours. La découverte de mobilier métallique de la période mérovingienne dans un niveau inférieur laisse supposer que les bâtiments devaient être encore visibles au haut Moyen Age. On peut toutefois s'étonner de l'abandon manifeste des chapiteaux : leur facture soignée, le marbre employé, le réemploi fréquent dans les premiers édifices chrétiens d'éléments d'architecture antique, leur confèrent une valeur marchande certaine. La faible profondeur du Clain et le poids relatif de ces chapiteaux invalident, d'autre part, le scénario d'une perte de chargement ; leur récupération étant possible même à cette époque.

Jean-François MARIOTTI

Bourgeois 2000

BOURGEOIS (L.) - De Vieux-Poitiers à Chatellerault : le confluent de la Vienne et du Clain de l'antiquité au Moyen Age. Poitiers : *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers*, 3e et 4e trimestre, 5e série, tome XIV, p.163-194.

Izarra 1993

IZARRA (F. de) - *Hommes et fleuves en Gaule Romaine*. Paris : Editions errance, collection des Hespérides.

Hüberner 1980

HÜBERNER (W.) - Eine studie zu den beilwaffen der Merowingingerzeit. *Zeitschrift für archäologie des mittelalters*, Bonn, n°8.

Lebedynsky 2001

LEBEDYNSKY (I.) - *Armes et guerriers barbares au temps des grandes invasions*. Paris : Editions errance, collection des Hespérides.

Legoux et al. 2006

LEGOUX (R.), PÉRIN (P.), VALLET (F.) - Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre manche et lorraine. *Bulletin de liaison de l'Association Française de l'Archéologie Mérovingienne*. (SL), n° hors série, 2e édition revue et corrigée.

Métais C., 2001

MÉTAIS (C.) - *Une occupation de l'âge du Bronze final IIIb dans la basse vallée du Clain : le site de Fort Clan à Cenon sur Vienne. Poitiers, Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art option Archéologie.*

Périn et al. 1980

PÉRIN (P.), LEGOUX (R.), FLEURY (M.) - *La datation des tombes mérovingiennes : historique, méthodes, applications.* Genève : Droz.

Prospection inventaire

LES NOUILLERS - TORXÉ

Rivière Boutonne (Charente-Maritime)



Une prospection inventaire a été menée en 2008 dans la Boutonne, par la section archéologique du club de plongée de Saint-Jean d'Angély (CPSA). Après avoir participé depuis trois ans, aux autres prospections subaquatiques et sous-marines organisées en Poitou-Charentes (pour acquérir les compétences techniques et scientifiques minimum), nous avons proposé un projet sur ce cours d'eau.

Le choix de la zone de prospection s'est fait après une recherche documentaire, des reconnaissances itinérantes sur le terrain et une série de plongées d'évaluation.

Les recherches documentaires ont porté sur la carte archéologique, pour repérer les entités présentes dans le lit majeur et le lit mineur de la Boutonne. L'examen de la carte IGN et du cadastre napoléonien a permis de recenser un certain nombre de toponymes et d'indices révélateurs du franchissement ou de l'aménagement de la rivière. Le dépouillement des archives des Ponts et Chaussées (série S-1800/1940), principalement des profils en long et en travers de 1839 de la Boutonne sur les communes de Voissey, à L'Houmée, a révélé en dernier lieu, plusieurs hauts-

fonds en aval du pont de Torxé. Ces anomalies constituent les secteurs à prospecter prioritairement.

Une navigation au sondeur et une série de plongées de reconnaissance ont été faites sur cinq seuils, pour confirmer leur position et évaluer leur potentiel archéologique. La nature anthropique du seuil 4 et la présence de mobilier gallo-romain ont justifié la concentration des recherches sur ce seuil.

Plus de soixante-dix objets ont été inventoriés (céramiques, outils de batellerie, outils agricoles, armes etc.). Ce corpus offre une chronologie qui va de l'époque gallo-romaine à la période moderne.

Un ensemble de bois émergeant de la berge en rive gauche a été repéré dès le début de la prospection, en aval du seuil. Un décapage du front de berge a été nécessaire pour permettre le relevé en coupe de ceux-ci.

Ces bois, au nombre de six, sont équarris. Deux d'entre eux présentent des traces d'aménagement qui pourraient être des mortaises. Trois bois sont d'une section moyenne de 30 cm, trois autres placés plus bas sont d'une section moindre : 10 à 15 cm. Leur profondeur (4,30 m) et leur distance par rapport au bord de berge actuelle (3,4 m) pourraient correspondre à l'emplacement de l'ancienne berge pour les périodes antiques.

La datation par ^{14}C du prélèvement effectué sur le bois 2 donne une première évaluation suivante : Poz-27785 = 1880 ± 35 BP, soit : 50–230 cal AD. Elle place cet ensemble de bois dans une fourchette qui va du I^{er} au III^e s. ap. J.-C.

Le chenal au pied de la berge est recouvert d'une faible épaisseur de sédiment sableux. Son nettoyage a permis de repérer et de topographier cinq pieux verticaux de faible diamètre (6 à 8 cm), implantés de façon groupée.

Enfin, un tesson a été retrouvé en place lors du nettoyage de la coupe. Cette céramique a été identifiée comme un fragment de bras d'amphore (n° inv. : 2008.055). Long de 10 cm, ce tesson est formé de deux boudins lissés sur une face. Il pourrait correspondre à un bras d'amphore du type Dressel 2-4. Cette identification possible correspond à un type d'amphore datable de la fin du I^{er} s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C. (Sciallano 1994, p. 38). Elle est compatible avec la datation des bois.

Le seuil 4 de nature anthropique a connu une occupation qui va de la période gallo-romaine à la période moderne. Un ensemble de bois datable du I^{er} au III^e s. ap. J.-C. constitue pour la l'époque antique un marqueur fort. C'est certainement un aménagement de berge dont la finalité reste à définir.

L'absence de voie de communication terrestre (celle-ci passe à Torxé) et la présence en amont du haut-fond, plus propice à l'implantation d'un ouvrage, rendent peu plausible l'hypothèse d'un pont. Un quai de déchargement en l'absence de bâti sur les berges et aussi de voie de communication est certainement aussi improbable. Seul un moulin à eau peut trouver ici un contexte favorable. Peu sujette aux crues (contrairement à la Charente), mais de faible débit, La Boutonne peut accueillir des moulins si l'on met en place un bief pour canaliser l'eau et entraîner une roue. Le moulin gallo-romain d'Avenches (Castella 1994, p. 31)

offre un exemple d'installation sur un bras de rivière modeste. Construit sur un ancien bras du Chandon (large de 8,5 m), il était alimenté par un bief large de 4 m, parallèle au chenal principal. Les pieux placés au pied de la berge correspondraient, dans ce contexte, au boisage du bief. Seules d'autres investigations (sondage), apporteraient une réponse à ce questionnement.

Pascal TEXIER

Castella D., 1994

CASTELLA (D.) - Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches " en Chaplix ". Lausanne. *Cahiers d'archéologie romande*, 62. Aventicum VI.

Sciallano 1994

SCIALLANO (M.), SIBELLA (P.) - *Amphores, comment les identifier*. Aix en Provence, Edisud.

Prospection inventaire

COURCOURY- PORTUBLÉ - CHAUVEAU (Charente-Maritime) Fleuve Charente



La zone de prospection prise en charge depuis 2004 par Xavier Barraud, s'étend de Merpins à Saintes (PK 0 au PK 28). Une connaissance préalable du secteur a été acquise au cours de plongées loisirs ou durant des opérations de prospections subaquatiques antérieures (responsable d'opération : Jean-Lionel Henriët). L'objectif de ces nouvelles campagnes est à la fois la reconnaissance de zones vierges de toute recherche, et la poursuite des investiga-

tions dans des portions du fleuve ayant déjà livré des vestiges (exemple : Courcoury).

Ce dernier choix a été rapidement validé par la découverte de deux pirogues en face de Chauveau. Placées en rive gauche au pied de la berge actuelle, elles semblent être bloquées par une série de pieux découverts en 1998 par Jean-Lionel Henriët.

La pirogue 1 est visible sur une longueur de 5 m, seul le flanc coté chenal est dégagé. L'extrémité présente une fissure et une pièce rapportée correspondant peut-être à une réparation. La pirogue 2 est longue de 4,20 m et comporte aussi une fissure et une réparation à l'unique extrémité visible. De plus, on peut observer à 2,60 m à l'intérieur de cette seconde pirogue, une réserve taillée dans la masse pour assurer à celle-ci la rigidité nécessaire.

Une troisième embarcation a été mise au jour, 6 km en aval, au lieu-dit Portublé. Il s'agit d'une épave assemblée, longue de 5,70 m et large de 1,5 m. Elle présente huit membrures espacées de 50 cm. Les planches de bordage ont une largeur de 20 cm et les planches de la sole atteignent quant à elles 30 cm. Le tout est assemblé par des clous forgés. Des datations doivent être effectuées sur ces trois épaves, afin de déterminer leur chronologie.

A mi-chemin de ces deux sites, une anomalie topographique a retenu l'attention en 2005. Placée en rive gauche, elle est constituée par trois levées de terre longilignes qui relient le village de Courcoury à la Charente. La constatation faite en période de crue que ces levées restaient hors d'eau, pose la question de leur finalité. De nature anthropique, ces buttes peuvent être un ouvrage permettant d'accéder à la Charente même en période de crue.



Levée de terre emmergeant de la Charente en crue commune de Courcoury,

La plaine inondable, qui sépare Courcoury du fleuve, est 2 m en dessous de la rive droite. Le franchissement se faisant ensuite par bac en l'absence de pont. D'autres dispositifs semblables (voies non immergeables) ont été repérés en aval de Saintes (Taillebourg, Tonny-Charente, etc.). Toutefois, l'examen de la carte IGN et les prospections pédestres semblent indiquer que des levées similaires entourent le mouvement de terrain sur lequel s'est implanté Courcoury. L'occupation de cet îlot émergeant dans une zone de marais irriguée par les bras de la Seugne, date au moins de l'âge du Bronze si l'on se réfère à la découverte

du tumulus au lieu-dit " le terrier de la Fade " (à 1,5 km). Il est possible que les premières levées repérées s'inscrivent dans un ouvrage plus vaste, isolant au mieux l'îlot en période de crue.

Des plongées ont été effectuées entre le débouché d'un bras de la Seugne qui longe la butte de Courcoury et la levée de terre qui atteint la Charente. De nombreuses pierres de lest ont été repérées dans cet espace long de 120 m. Un couloir de prospection dans l'axe de la butte a été implanté pour rechercher les traces d'un prolongement quelconque (gué maçonné, pieux, etc.). Le décapage à la suceuse du sédiment meuble dans cet espace a livré uniquement du mobilier métallique (outils de batellerie) et de la céramique datable du XIIIe siècle à la période moderne. Malgré l'absence de structure immergée, ce mobilier témoigne néanmoins d'une activité humaine liée au fleuve (navigation, pêche, commerce, etc.).

En dernier lieu, des prospections pédestres menées sur le secteur de Courcoury ont livré, à 1,7 km des premières levées de terre, la trace de vestiges gallo-romains (villa ?). Placés au bord du mouvement de terrain, dans un secteur boisé, ils dominent la plaine inondable sur cette même rive gauche. Cette dernière découverte illustre la richesse du secteur et justifie la poursuite des prospections dans le lit mineur mais aussi majeur de la Charente.

Xavier BARRAUD

Prospection inventaire

DE L'AVAL DE SAINTES AU PRIOUTÉ (Charente-Maritime) Fleuve Charente



Cette nouvelle zone de prospection a été définie en 2007 dans la perspective de prochains travaux d'aménagement du fleuve. Des chenaux secs au nombre de quatre, mis en eau uniquement en période de crue, couperont les méandres de la Charente entre Saintes et le Priouté (6 km en aval). L'impact de ces travaux terrestres sur le lit mineur du fleuve (à l'embouchure et au débouché de chaque chenal) ne doit pas être sous-estimé. Outre le décaissement des berges, l'effet mécanique de chasse au débouché du rone, risque de détruire les vestiges inscrits dans la partie du chenal concernée.

Comme pour toutes les opérations de prospection subaquatique menées en Poitou-Charentes, les objectifs de terrain ont été définis après une recherche documentaire, des reconnaissances itinérantes et une série de plongées d'évaluation.

Contrairement à la Boutonne, les opérations qui concernent la Charente en aval de Saintes bénéficient d'une cartographie récente du lit mineur. La bathymétrie réalisée par le cabinet *Mesuris* pour l'étude préalable des travaux de désenvasage a été mise à disposition du Service Régional

de l'Archéologie dès 2006 (cf. prospection thématique de Taillebourg).

La campagne de 2007 a porté sur la jonction du deuxième et troisième rone (coupant le second et le troisième méandre de la Charente). La bathymétrie met en évidence dans ce secteur, au lieu dit " la Ménarderie ", deux hauts-fonds significatifs encadrant le débouché du premier rone et l'embouchure du second. La présence de canaux creusés en rive gauche (visibles sur les photographies aériennes) est le premier indice d'une activité humaine liée au fleuve à cet endroit.

Les plongées ont permis la découverte aux abords des deux seuils, de deux pirogues, d'un chaland, d'une concentration de céramiques du XIX^e siècle, de deux zones de pieux et d'un ensemble de blocs taillés au pied des deux chenaux (en rive gauche).

Les datations ¹⁴C acquises sur les embarcations donne les fourchettes chronologiques suivantes :

Pirogue 1, commune de Fontcouverte, lieu-dit " la Ménarderie " : Poz-27779 = 1515 ± 30 BP, soit : 430–620 cal AD.
Pirogue 2, commune de Saintes lieu-dit " la Ménarderie " : Poz-27784 = 1715 ± 30 BP, soit : 700–970 cal AD.
Epave 1, commune de Saintes lieu-dit " la Ménarderie " : Poz-27783 = 120 ± 35 BP, soit : 1670–1940 cal AD. Cette datation est cohérente avec les céramiques présentes sur l'épave et identifiées comme une production XIX^e siècle de la Chapelle des Pots.

En 2008, l'abandon possible des travaux de réalisation des troisième et quatrième rones par les gestionnaires du fleuve Charente nous ont conduit à concentrer les prospections sur les deux premiers méandres après Saintes. Trois zones ont été définies en conséquence :

- L'embouchure du premier rone à la sortie de Saintes ;
- le débouché du premier rone et le départ du second rone à la hauteur de la piscine municipale de Saintes ;
- le débouché du second rone au lieu-dit " Courbiac " en rive gauche.

Le premier secteur a livré une série de pieux et des céramiques gallo-romaines (col d'amphore et de poterie). Le second secteur présente aussi des concentrations de tessons (*tegula*, vaisselier divers), pierres de lest et blocs taillés ainsi qu'un ensemble de bois non identifié émergeant de l'argile.

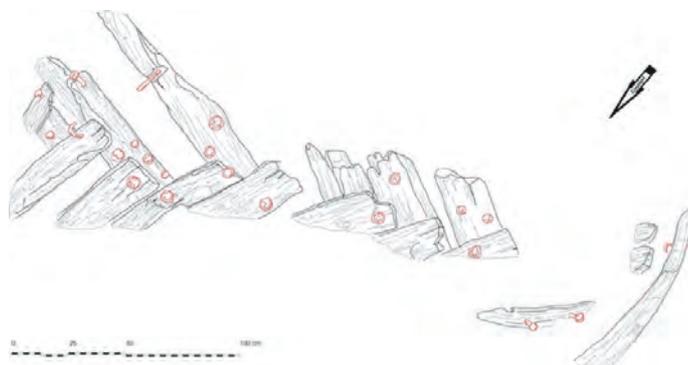
Le troisième secteur est plus riche : des concentrations de céramiques et de pierres de lest marquent dans le chenal les abords du village de Courbiac ; deux épaves ont été découvertes plus en amont, en remontant vers Saintes.

Ces deux ensembles de bois, épave 2, commune de Saintes lieu-dit " Courbiac " et épave 3, commune de Saintes lieu-dit " Courbiac " sont du même côté de la rivière et distants de 100 m. Ils semblent bien appartenir à deux bateaux différents, l'épave 2 étant sûrement de plus petite taille. Ce sont des bateaux ronds, assemblés à franc-bord par des clous de fer à pointes rabattues. Ils présentent les mêmes caractéristiques de construction. Leur morphologie tranche avec celle de l'épave Ep1 de Taillebourg, décrite comme

un bateau fluvial (fond plat, franc-bord réduit dont les bordages sont assemblés aux membrures uniquement par des gournables - Rieth 2004, p. 26).

Des datations ont été effectuées sur ces embarcations ; elles donnent les chronologies suivantes :

Epave 2, commune de Saintes lieu-dit " Courbiac " : Poz-27781 = 1675 ± 35 BP, soit : 250–440 cal AD.



Lieu dit COURBIAC (Fleuve Charente) : épave EP2



Lieu dit COURBIAC (Fleuve Charente) : épave EP1, détail de charpente

Epave 3, commune de Saintes lieu-dit " Courbiac " : Poz-27782 = 1735 ± 30 BP, soit : 230–390 cal AD.

Dans l'état actuel de la recherche, la seule embarcation de la Charente qui pourrait dater de la période gallo-romaine est l'Ep1 de Taillebourg. Cependant, la date ¹⁴C calibrée livre une fourchette chronologique étendue (145-420 cal AD), et l'absence de corrélation avec une courbe de référence dendrochronologique ne permet pas pour le moment de savoir si elle se rattache à l'époque romaine ou au haut Moyen Age. L'intérêt typo-chronologique des épaves 2 et 3 de Courbiac est évident : si leur datation était confirmée et précisée par des analyses dendrochronologiques, ces épaves seraient les premiers témoignages de la batellerie gallo-romaine sur le fleuve Charente. Leur découverte en aval de l'agglomération antique de Saintes n'est pas surprenante.

Vincent LEBARON

DU PRIOUTÉ A TAILLEBOURG (Charente-Maritime) Fleuve Charente



La prospection subaquatique menée entre les PK 34 et 51 a deux objectifs : un recensement exhaustif et diachronique des vestiges archéologiques en amont de Taillebourg, et une recherche ponctuelle et complémentaire intégrée au PCR intitulé " Approche archéologique, environnementale et historique du fleuve Charente – Etude interdisciplinaire et diachronique du lit mineur et des berges entre Saintes et Taillebourg-Port d'Envaux ". Ce dernier aspect est présenté *infra* dans la notice consacrée au secteur de Taillebourg.

Le recensement des vestiges archéologiques en amont de Taillebourg a notamment pris en compte une série de sites découverts dans les années 1980 par un plongeur bénévole Gaby François. Les secteurs concernés sont ceux du Priouté, de la Rochefollet et de Port la Pierre. (communes de Port d'Envaux, Bussac-sur-Charente et Saint-Vaize).

Au lieu-dit " le Priouté ", un quai est implanté en bord de Charente au débouché d'un thalweg emprunté par une piste. Ce contexte topographique favorable se prolonge dans le lit mineur par un haut-fond. Ce haut-fond, constitué d'une recharge de pierre est de nature anthropique et occupe le tiers du chenal. De nombreuses armes du haut Moyen Age et vestiges céramiques ont été prélevés sur ce seuil dans les années 1980. Quelques exemplaires ont néanmoins été découverts lors de cette nouvelle prospection (lance à ailettes, hache d'arme et scramasaxe).

Trois pirogues et une épave assemblée ont été topographiées de part et d'autre du haut-fond, les datations ¹⁴C pour deux d'entre elles sont les suivantes :

Epave 1, commune d'Ecurat " lieu dit le Priouté " : Poz-19331 = 1245 ± 35 BP, soit : 680–874 cal AD.

Pirogue 1, commune d'Ecurat " lieu dit le Priouté " : Poz-19283 = 1155 ± 30 BP, soit : 779–794 cal AD.

Une seconde épave assemblée a été découverte 1 km en aval, au lieu-dit " la Grande Porte ". Situé en rive droite, la Grande Porte est un petit hameau dont l'activité portuaire fluviale est attestée par 150 m d'anciens quais. La présence d'un bac et d'un pont est évoquée dans des textes du XIXe s. La bathymétrie *Mesuris* révèle à cet endroit un seuil marqué qui traverse la totalité du chenal. L'épave repose en aval de ce haut-fond, à une profondeur de 8 m. Un bordé d'une épaisseur moyenne de 6 à 7 cm dépasse de 10 cm du bris ; il est visible sur 6,9 m. Sept membrures de 7 à 8 cm d'épaisseur sur 20 cm de large rythment à intervalles réguliers cette pièce de bois. L'ensemble des pièces semble être du chêne ; un prélèvement a été effectué pour une datation radiocarbone.

En suivant le fleuve, on arrive 800 m en aval au lieu-dit " la Rochefollet ". A cet endroit des falaises de calcaire dominant la Charente, plongeant dans celle-ci à certains endroits. Cette proximité du cours d'eau a favorisé l'exploitation de carrières, dont le front de taille, pour l'une d'entre elles, est à ce jour à moitié immergé. L'occupation humaine de ce massif est attestée dès le Paléolithique, et se prolongera à travers les siècles (villa gallo-romaine, monastère médiévale, prieuré au XIIe siècle et logis seigneurial à la période moderne).

La découverte de trois lances, dont une à ailettes, de céramiques datables de la période gallo-romaine à l'époque moderne, de pieux, de deux ancres et d'une épave médiévale atteste, comme au Priouté, d'une activité certaine à cet endroit du fleuve.

L'épave présente quant à elle des caractéristiques originales. Elles correspondent, d'après les premières observations, à une pirogue monoxyle assemblée. Une datation ¹⁴C a été effectuée :

Pirogue monoxyle assemblée, commune de Saint-Vaize " lieu dit La Rochefollet " : ARC 2461 = 1310 ± 45 BP, soit : 645–780 cal AD.

En dernier lieu, trois autres épaves ont été encore mises au jour 1,5 km en aval et 500 mètres en amont du site de Taillebourg-Port d'Envaux, au lieu-dit " Port la Pierre ". Du type monoxyle, l'une d'entre elle présente toutefois une particularité. Elle résulte vraisemblablement de la récupération d'une moitié de pirogue monoxyle à laquelle on aurait adjoint une seconde partie assemblée pour réaliser une embarcation à nouveau utilisable. Les datations acquises

sur les deux parties confirment cette hypothèse :
Epave 1, partie monoxyle, commune de Saint-Vaize lieu-
dit " Port la pierre " : Poz-19280 = 1360 ± 30 BP, soit :
614–693 cal AD.

Epave 1, partie assemblée, commune de Saint-Vaize lieu-
dit " Port la pierre " : Poz-19281 = 1290 ± 30 BP, soit :
663–775 cal AD.

Les deux autres pirogues feront l'objet de prélèvements
pour datation.

Ces prospections menées pour confirmer des renseigne-
ments anciens ou concentrées sur des secteurs définis

après une étude documentaire (carte archéologique, bi-
bliographie et bathymétrie) ont livré de nombreux vestiges.
Quai, pieux et bois assemblés, armes outils et céramiques
jalonnent le fleuve du Priouté à l'amont de Taillebourg. Neuf
épaves (pirogues ou épaves assemblées) sont maintenant
répertoriées dans ce secteur, augmentant ainsi de façon
significative le corpus des embarcations découvertes dans
la Charente, notamment pour la période du haut Moyen
Age.

André DECONINCK

TAILLEBOURG–PORT D'ENVAUX (CHARENTE-MARITIME) Fleuve Charente

Projet collectif de Recherche
et Prospection thématique



1. Contexte historique et géographique

Le village de Taillebourg, construit sur un relief calcaire assez marqué, est situé sur la rive droite de la Charente, à environ 40 kilomètres de l'Océan Atlantique, dans le département de Charente-Maritime. Sur la rive gauche, dans la plaine alluviale qui constitue le lit majeur de la Charente, se trouve la commune de Port d'Envaux. Dans le secteur concerné par les recherches récentes, la largeur du fleuve est de 45 m, son débit est d'environ 80m³/seconde, et la variation du niveau de l'eau due aux marées peut atteindre au maximum 1 m.

Taillebourg est, dès le XI^e siècle, une localité importante rencontrée sur le cours du fleuve lorsque l'on navigue depuis l'océan. L'influence de la marée est perceptible jusqu'à Taillebourg et même au-delà : ce phénomène, conju-

gué à un important débit du fleuve en ce point, permettait la remontée de certains bateaux de mer et a favorisé l'activité portuaire. De nombreux produits (bois, pierre, vins, poteries, denrées agricoles, sel) étaient ainsi transportés par voie d'eau, depuis le Moyen Age au moins jusqu'au XIX^e siècle, période où le fleuve est délaissé au profit du chemin de fer.

Le château médiéval de Taillebourg, cité depuis 1007 dans les textes, dominait la Charente et permettait le contrôle des marchandises transportées sur le fleuve. Situé en aval de Saintes, qui était une importante agglomération antique, puis le siège de l'évêché, Taillebourg contrôlait également, au Moyen Age, le premier pont permettant de franchir la Charente lorsque l'on venait de la côte atlantique. Ce pont était accessible même lorsque la plaine était inondée car il était prolongé, côté rive gauche (commune de Port d'Envaux), par une chaussée construite en surélévation. Cet ouvrage maçonné, appelé Chaussée Saint-James, est encore visible dans le paysage actuel. Il est connu pour avoir été le lieu principal de la bataille du 22 juillet 1242, qui vit la victoire de Louis IX sur Henry III d'Angleterre. On ne connaît pas pour le moment la date exacte de fondation de cette chaussée et du pont. Le vieux pont de Taillebourg est définitivement ruiné en 1652 et il faut attendre 1891, soit plus de deux siècles, pour qu'un nouvel ouvrage soit construit.

Le haut Moyen Age est caractérisé par l'absence de port à l'embouchure de la Charente. Sur la côte, seule la seigneurie de Châtelailon et son port sont mentionnés en 968/969. Dès le XIII^e siècle, c'est le port de Tonnay-Charente qui semble concentrer les échanges fluvio-maritime sur la basse-Charente. L'analyse des rares textes d'archives conservés montre qu'un trafic fluvial existait jusqu'à Cognac au moins dès le XI^e siècle, date à laquelle un port saunier est attesté en ce lieu. On ne connaît cependant pas le type de bateaux ayant navigué ni les éventuels points de rupture de charge où un transvasement des cargaisons des navires de mer dans des bateaux adaptés à la navigation fluviale s'imposait.

L'étude des archives plus récentes, comme celles de l'administration des Ponts et Chaussées, montre clairement l'existence d'importants seuils ou hauts-fonds à Saint-Savinien (où un barrage a été construit au XXe siècle), Taillebourg et Saintes (où étaient implantés les ponts). Il est évident que cette configuration du fleuve a joué dans la fréquence et la quantité des échanges, plusieurs points de rupture de charge ayant pu exister en fonction de la variation du niveau du fleuve, qu'elle soit considérée d'un simple point de vue saisonnier ou, dans une optique plus large, depuis le haut Moyen Age jusqu'au XIXe siècle. Il apparaît nécessaire de préciser qu'on possède très peu de données sur l'évolution de l'hydrologie du fleuve Charente pour ces quatorze siècles (et encore moins pour les périodes protohistorique et antique qui précèdent), au cours desquels l'évolution climatique (Petit Age Glaciaire entre le XIIIe et le XIXe s.) et l'impact des activités humaines ont sans doute eu des conséquences majeures sur l'hydrosystème.

Pour la période récente, la comparaison de deux profils en long du chenal, datés respectivement de 1957 et de 1995, met en évidence un fort envasement en amont immédiat du barrage de Saint-Savinien, ainsi que l'existence d'un secteur à forte érosion long de deux kilomètres, qui débute juste en aval de Taillebourg. En près de 40 ans, une érosion pouvant aller jusqu'à 1 m s'est produite en certains points du chenal, épargnant jusqu'à présent les seuils qui offrent une plus forte résistance à l'action du courant. Ce phénomène d'incision des cours d'eau dans leur chenal actif actuel a déjà été mis en évidence dans la vallée de la Saône au nord de Lyon et sur la Loire amont. Les causes en sont les aménagements récents (barrages) et les extractions intensives de granulats. La Charente a sans doute connu moins de perturbations de cet ordre, néanmoins, le constat d'une érosion mise en évidence par la comparaison des profils a pu être confirmé par les observations de terrain.

Dans l'état des connaissances actuelles, on peut noter que dans la partie du fleuve localisée en amont de Merpins, à quelques exceptions près, les sites archéologiques découverts en contexte immergé se rattachent majoritairement aux périodes néolithique et protohistorique. Dans la portion aval du fleuve, les vestiges actuellement visibles et accessibles dans le chenal sont datés majoritairement du haut Moyen Age. Cette conservation différentielle des sites est probablement en partie liée aux particularités morphologiques du cours d'eau (en aval, débit plus lent, pente faible) mais aussi aux divers aménagements et actions anthropiques cumulées au fil des siècles (urbanisation, construction de quais, de ponts, d'aménagements de berge, déconnexion des zones basses inondables pour récupérer des terres cultivables et constructibles, etc.). La compréhension de ces phénomènes sur la longue durée est primordiale pour la restitution de l'exploitation du fleuve Charente d'une part, et pour la compréhension de la tafonomie des vestiges d'autre part.

Nos connaissances dans ces domaines restent encore très lacunaires et montrent bien que la mise en œuvre de programmes de recherches interdisciplinaires, croisant les approches archéologiques, environnementales et historiques

est indispensable à la prise en compte globale des relations complexes entre l'homme et le milieu fluvial.

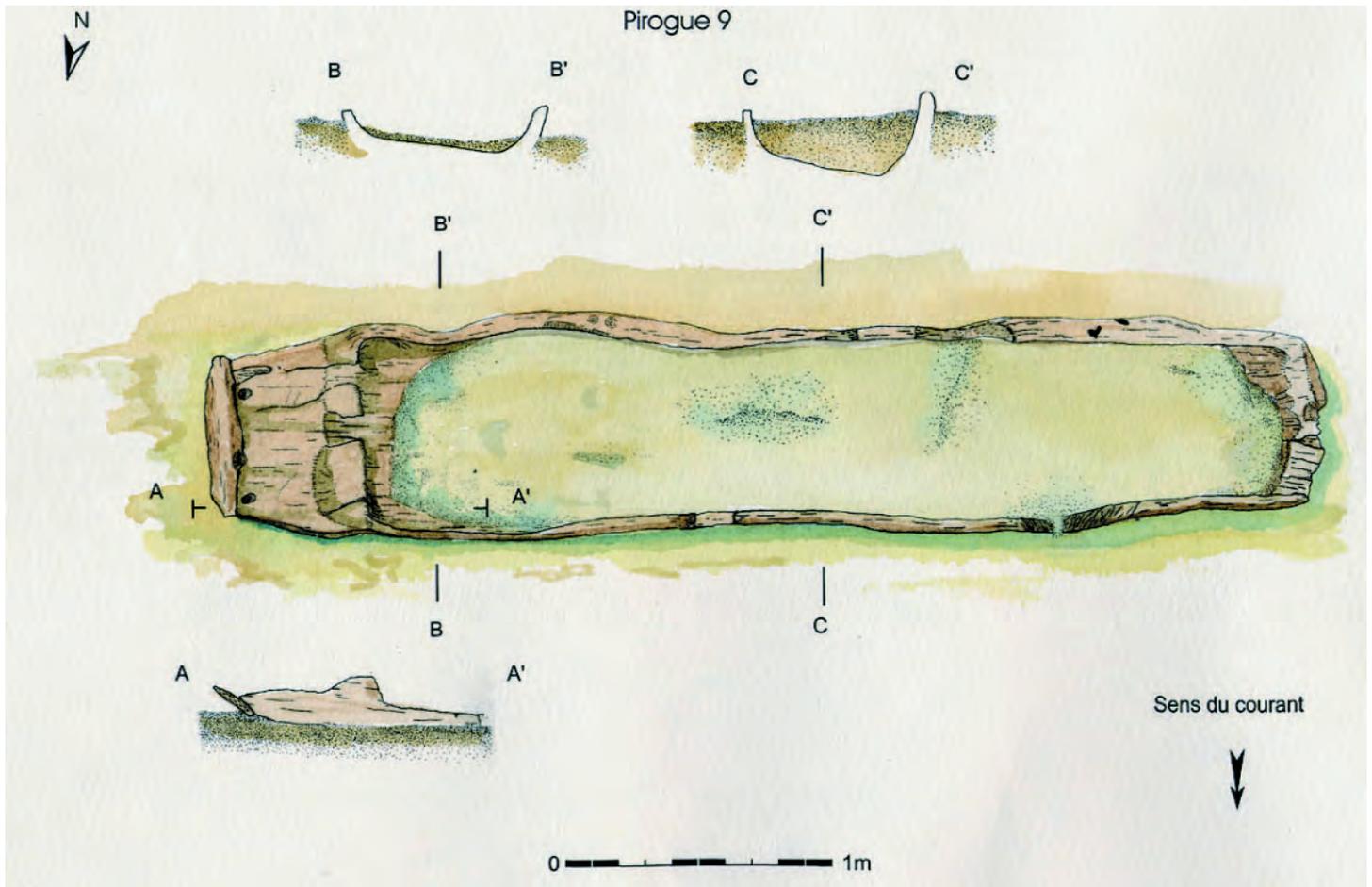
2. Historique de la recherche

Dès le début du XXe siècle, des découvertes d'armes médiévales sont signalées dans le lit de la Charente à Taillebourg, à l'emplacement de l'ancien pont situé dans le prolongement de la chaussée Saint-James. Des collections se sont constituées, dont certaines sont visibles dans les musées régionaux (par exemple celles des Docteurs Bron et Pélisson léguées au Musée de Saint-Jean d'Angely) ou, pour les plus récentes, au domicile des " découvreurs ", après un long travail d'approche.

En 1984, une prospection subaquatique ponctuelle menée par P. Grandjean et E. Rieth, en aval du pont de l'autoroute a livré, suite au signalement effectué par G. François, plongeur local, une pirogue et deux pieux datés du haut Moyen Age). Le travail de cette équipe s'est alors limité au relevé de la pirogue et des bois en connexion, sans procéder à une prospection subaquatique plus étendue. Cette pirogue était placée quasiment au centre du site tel qu'il est connu à ce jour. Dans le cadre du même programme de recherche, deux profils en travers du chenal ont été réalisés à l'échoppeur au niveau de l'ancien pont de Taillebourg et d'anciens quais, ainsi qu'une prospection au sonar à balayage latéral (Grandjean, Marguet, Rieth 1989).

En 2001, le site attirait à nouveau l'attention sous un angle différent, dans le cadre d'une problématique élargie : la topographie générale des lieux, et plus particulièrement la présence d'un talweg perpendiculaire au fleuve, permettant de contourner l'éperon sur lequel est construit le château, et le contexte historique de Taillebourg, laissaient supposer l'existence d'un point de franchissement (gué ?), ou d'une zone d'activités liées au fleuve. Cette première campagne-test, menée dans un laps de temps très court, a permis la découverte et le balisage, sur une portion de fleuve longue d'environ 300 m, de dix pirogues, d'une épave assemblée, de groupes de pieux et de mobilier archéologique divers. Depuis 2002, une opération subaquatique d'un mois est menée chaque année dans le cadre d'une prospection thématique. Un programme collectif de recherche initié par le Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, intitulé *Approche archéologique, environnementale et historique du fleuve Charente – Etude interdisciplinaire et diachronique du lit mineur et des berges entre Saintes et Taillebourg-Port d'Envaux*, a été mis en place en 2003 et associe des chercheurs d'origines diverses (Ministère Culture et de la communication, Université, CNRS, bénévoles, étudiants) travaillant dans des disciplines variées. Il est co-financé par la DRAC de Poitou-Charentes, le Conseil général de Charente-Maritime et le DRASSM.

Les données présentées dans cette notice sont le résultat de six années de travail et de réflexion collective menés dans le cadre de ce PCR et constituent une étape de la recherche : les prospections subaquatiques et terrestres ne sont pas terminées ; de même, la plupart du mobilier, notamment métallique, est en cours de stabilisation ou de restauration.



Taillebourg-Port d'Envaux (Fleuve Charente) : pirogue PG9.

3. Les prospections subaquatiques : un apport de données majeures

3.1. Contexte et méthode

La prospection subaquatique constitue la base du projet collectif de recherche. Localisés à une profondeur comprise entre 6 et 8 mètres, les vestiges du lit mineur sont concentrés sur des hauts-fonds répartis sur une portion longue d'un peu plus d'un kilomètre, entre l'actuel pont autoroutier et le centre du village de Taillebourg. La très faible visibilité, la présence de courants s'inversant en fonction des marées et l'existence d'une navigation touristique, constituent autant de facteurs rendant indispensable la mise en place de techniques de recherche adaptées, permettant d'approcher l'exhaustivité en ménageant le temps et les moyens disponibles.

Une collaboration avec la section de BTS de topographe-géomètre du Lycée de Sillac, a permis la mise en place d'un canevas géodésique et altimétrique d'une grande précision sur lequel peuvent se caler toutes les opérations de terrain (terrestres et subaquatiques) réalisées sur le secteur de Taillebourg-Port d'Envaux.

L'analyse de deux relevés bathymétriques, présentant le fond du fleuve en courbes de niveau, a permis de localiser précisément six hauts-fonds (appelés également seuils) sur lesquels le potentiel archéologique est le plus important. La première bathymétrie a été réalisée par la DDE, à la demande du Service régional de l'archéologie, et couvre la portion de fleuve retenue pour faire l'objet d'une prospection systématique. Dans ce secteur, on dénombre cinq

seuils : trois ont déjà été investigués (S1, 2 et 3), les prospections sur les seuils 6 (emplacement du pont médiéval) et 4 ont débuté respectivement en 2007 et 2008. Lorsque les six seuils auront été prospectés, des sondages pourront être pratiqués sur un ou plusieurs d'entre eux, en fonction de leur potentiel et des informations qu'ils auront livré au cours de cette première phase de la recherche.

La prospection thématique systématique s'organise dans des espaces carroyés, reprenant ainsi la méthode employée par L. Bonnamour sur les sites de la Saône. Il convient de préciser que le site de Taillebourg-Port d'Envaux est en cours de dégagement par l'action érosive du courant. Les vestiges, contenus dans un niveau argileux, sont pour la plupart visibles au fond du fleuve. Pour cette raison, le travail subaquatique se limite à un dégagement minimal visant à rendre lisible les concentrations de mobilier et les structures, à les topographier et à effectuer des prélèvements pour les dater.

Dans un premier temps, les carrés sont nettoyés de la vase qui se dépose chaque année et des accumulations récentes de coquillages à l'aide d'une suceuse (aspirateur hydraulique). Les vestiges font ensuite l'objet d'un relevé soit par triangulation, soit par photographies qui sont ensuite redressées et utilisées en DAO. Les vestiges présents au sommet de la couche argileuse sont prélevés. Les bois, à l'exception des échantillons destinés à la datation, sont laissés au fond car, à l'heure actuelle, nous n'avons pas les moyens de les traiter. En fin de campagne, une prospection au détecteur de métaux est réalisée à l'intérieur du car-

royage, dans les premiers centimètres du niveau argileux, et sur les tas de rejet des suceuses afin d'être certain qu'il ne subsiste pas d'objets métalliques. Certains d'entre eux, dont la couleur s'apparente à celle du sédiment qui les contient, sont parfois difficilement visibles. Les sites fluviaux sont généralement très riches en mobilier métallique et ce fait est bien connu des pilleurs. Une généralisation de la pratique de la plongée associée aux progrès techniques et à une baisse des prix des détecteurs immergeables a entraîné un accroissement du pillage de ces gisements. Les objets métalliques de Taillebourg, découverts dans leur majorité au moment de la phase de décapage manuel, sont, dès leur sortie de l'eau, dirigés vers un laboratoire de traitement afin d'être stabilisés puis, pour certains d'entre eux, restaurés, en fonction des moyens des programmes muséographiques.

3.2. Une zone d'activité liée au fleuve

Dans son emprise actuelle, le secteur d'activités liées au fleuve s'étend sur 800 m vers l'aval à partir du pont autoroutier enjambant la Charente. Cette portion de chenal est rythmée par cinq hauts-fonds et a livré les vestiges de trois épaves assemblées, quinze pirogues, des structures ainsi qu'un abondant mobilier. La majorité de ces découvertes se rattachent au haut Moyen Âge et attestent l'existence d'une zone d'activité liée à la Charente que les sources écrites disponibles ne permettaient pas de soupçonner. Elles renouvellent les connaissances sur les liens qu'entretenaient les communautés riveraines avec le fleuve entre le VIIe et le Xe siècle.

3.2.1. Le seuil 1

Ce premier haut-fond a pu contribuer, par l'obstacle qu'il constitue, à bloquer un certain nombre de bois naturels ou travaillés. Il a en effet livré sur ou à ses abords immédiats, les vestiges de deux épaves assemblées et de cinq pirogues monoxyles. La présence d'éléments pondéreux, qui ne peuvent être transportés par le courant, telles que les nombreuses pierres, ainsi que l'existence de vestiges structurés en place, montrent que ce haut-fond a été utilisé et aménagé par l'homme. Une ligne de pieux est implantée parallèlement à la berge actuelle. Plusieurs de ces bois traversent l'épave 1 qui gît coque à l'envers et sous laquelle se trouve engagée la pirogue n°15. Ces embarcations ont été réemployées comme pièces de bois destinées à renforcer la structure.

Plusieurs éléments pourraient faire penser à un bras d'une pêcherie fixe : un fragment de planche à trous (élément probable d'un vivier), les pierres de lest d'engins de pêche, et la présence de pieux qui forment un angle sur le sommet du seuil. On peut citer, à titre de comparaison, la pêcherie de Saint-Marcel, située dans la Saône au sud de Chalon-sur-Saône et fouillée par L. Bonnamour. Elle est greffée en amont d'un haut-fond utilisé comme gué et une de ses lignes de pieux, mise en place au XIe siècle, comprend une pirogue mérovingienne ayant servi, en tant que matériau de récupération, à rigidifier la structure qui se prolonge par un aménagement de berge. On peut se demander dans quelle mesure on ne serait pas en présence, à Taillebourg, d'un cas de figure similaire.

L'hypothèse d'un quai permettant aux bateaux d'accoster est également probable : elle est renforcée par la présen-

ce, sur la berge, d'anomalies détectées par les prospections géophysiques, qui pourraient correspondre à un ancien chemin d'accès à ce haut-fond. La présence d'une épave recyclée n'est pas surprenante. Ce type de réemploi est attesté sur d'autres sites portuaires aux époques médiévales et modernes.

Treize bois provenant du seuil 1 ont fait l'objet d'une analyse dendrochronologique (Analyse effectuée par B. Szepertyski). Les résultats obtenus laissent penser que la construction (du ou) de ces aménagements a débuté au milieu du IXe siècle (850/851) et s'est poursuivie jusqu'au premier tiers du Xe siècle (923/924). Les analyses révèlent que des aménagements permanents ont été effectués dans cet intervalle de temps ce qui n'est pas étonnant : on sait que les structures construites en domaine immergé nécessitent des réparations et des consolidations régulières ; dès que cet entretien cesse, la structure est très rapidement ruinée et inutilisable.

3.2.2. Le seuil 2

Le seuil 2, de forme triangulaire, est accolé à la rive droite et se développe sur une longueur de 40 mètres. Il a livré une structure constituée d'un ensemble de 63 pieux qui forment un rectangle de douze mètres de long par trois mètres de large. Au contact de ces pieux et sur la pente située côté chenal se trouve une accumulation de blocs. Partant de la rive droite, cet aménagement barre en biais le chenal jusqu'à son milieu. La position actuelle des blocs et les observations effectuées sous l'eau révèlent un démantèlement de la structure au fil des ans, avec basculements et éboulements successifs, au fur et à mesure de l'action de l'érosion des bois et du sédiment constituant le seuil.

La lecture de cette structure dans son état actuel, permet d'avancer l'hypothèse d'une digue érodée par l'action du courant, dont les bois disloqués n'auraient plus retenu les blocs de remplissage entraînés au bas du seuil. L'état des pieux prélevés confirme cette érosion. En effet, leur longueur totale conservée (du cône d'érosion qui dépassait de l'argile à la pointe) n'excédait pas en moyenne 40 cm.

Deux pieux prélevés en 2003 (n° 30 et 37) avaient fait l'objet d'une datation radiocarbone dont le résultat permettait de situer la construction et l'utilisation de cette structure entre la fin du VIIIe et le milieu du XIe siècle. En 2004, dans le but d'obtenir une fourchette chronologique plus précise, quatorze pieux en chêne ont été prélevés pour analyse dendrochronologique. Les résultats montrent que la construction de la digue débute un peu après celle de la structure du seuil 1 (en 863) et qu'elle est entretenue jusqu'en 897/898 (Analyse effectuée par B. Szepertyski). Sa durée de vie a donc probablement été plus courte (moins d'un demi-siècle, soit la deuxième moitié du IXe siècle). Cependant, seuls le prélèvement et la mesure systématiques des épaisseurs de croissance de tous les bois en chêne constituant cette digue permettraient de confirmer de façon absolue certaine cette durée de vie.

Il s'agissait probablement d'une digue destinée à diriger le flux dans la partie du chenal où devait se trouver la passe navigable. Sur la bathymétrie, qui donne un état actuel du fond du fleuve, on voit que cette passe navigable est large

d'une dizaine de mètres seulement. Etant donné le degré d'érosion des pieux, on peut supposer qu'à l'époque où cette structure a été mise en place, le seuil était beaucoup plus haut. En effet, les pieux servant de base aux digues de ce type présentent généralement une longueur minimale de 1,50 m. Le seuil n° 2 était donc au moins un mètre plus haut et constituait, par son emprise dans le chenal, un important obstacle à la navigation. Cette digue, en concentrant le maximum du volume d'eau dans la partie resserrée du chenal, était probablement destinée à faciliter le passage des bateaux en un point où ils pouvaient, en période de basses eaux, toucher le haut-fond et risquer au mieux l'échouage, au pire le naufrage. La digue pouvait également protéger la berge de l'érosion : les ouvrages anciens traitant d'aménagement des rivières présentent des structures similaires qui étaient employées pour remédier à la destruction des berges de rivière.

L'analyse de la bathymétrie montre que la digue du seuil 2 se trouve, en descendant la Charente, à l'entrée d'un bassin où le chenal est plus large et plus profond sur une cinquantaine de mètres de longueur. L'extrémité aval de cet espace se trouve resserrée par un troisième seuil qui barre presque entièrement le chenal.

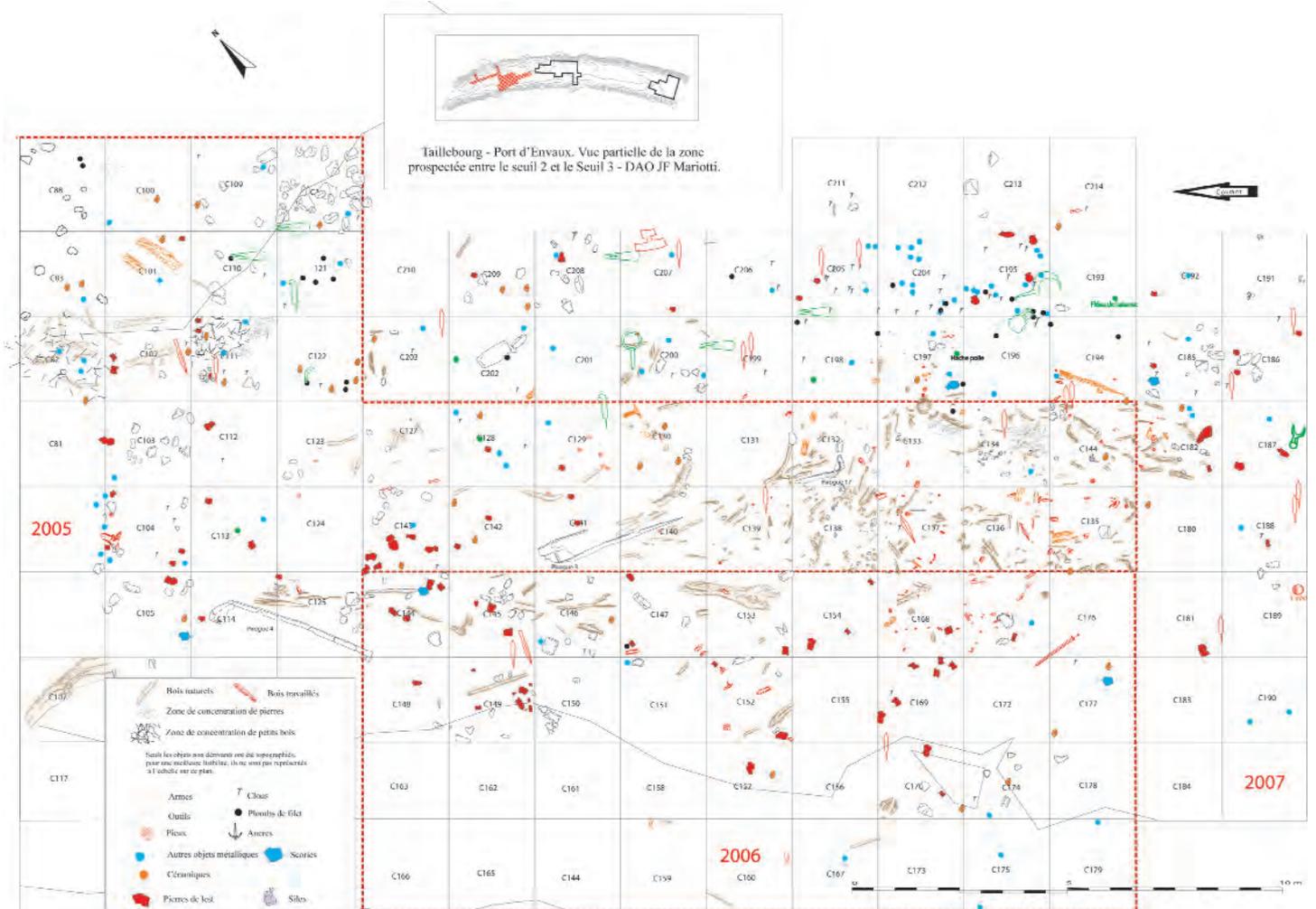
Dans cette sorte de bassin, la prospection a permis de repérer quatre pirogues et deux ensembles de bois assemblés. Le chenal, entre ces deux seuils, offrait sans doute le meilleur emplacement pour établir une zone portuaire, avec

un espace relativement protégé et une hauteur d'eau suffisante pour l'accostage et le stationnement des bateaux. Ces derniers étaient obligés de ralentir leur allure pour négocier le passage des seuils, ce qui pouvait faciliter le contrôle et la perception des droits divers qui pesaient sur les matières transportées. Plusieurs textes font état de taxes prélevées par le seigneur de Taillebourg sur les bateaux qui passaient au pied de son château à la fin du XIe s. et au début du XIIe s. On peut supposer qu'un péage existait déjà aux époques antérieures et que sa perception s'accompagnait d'un dispositif de contrôle. Il paraît peu probable que l'édification d'une digue destinée à faciliter et/ou à contrôler la navigation sur un fleuve de l'importance de la Charente, dans le contexte socio-économique et politique de la deuxième moitié du IXe siècle relève d'une initiative individuelle. A l'origine de ces aménagements, il faut plus sûrement évoquer le détenteur d'un pouvoir d'origine publique, un laïc ou, peut-être, un établissement ecclésiastique comme un grand monastère.

3.2.3. Le seuil 3

Le seuil 3 est formé de deux hauts-fonds : l'un, de forme rectangulaire, part de la rive droite, et l'autre s'étire en pointe depuis la rive gauche. Ce point du chenal semble être le plus favorable pour un franchissement à gué : dans leur configuration actuelle, les deux seuils se rejoignent presque laissant une passe navigable très étroite qui a pu être ménagée de façon artificielle.

La portion rectangulaire du seuil a livré un cailloutis très



Taillebourg-Port d'Envaux (Fleuve Charente) : vue partielle seuil 3

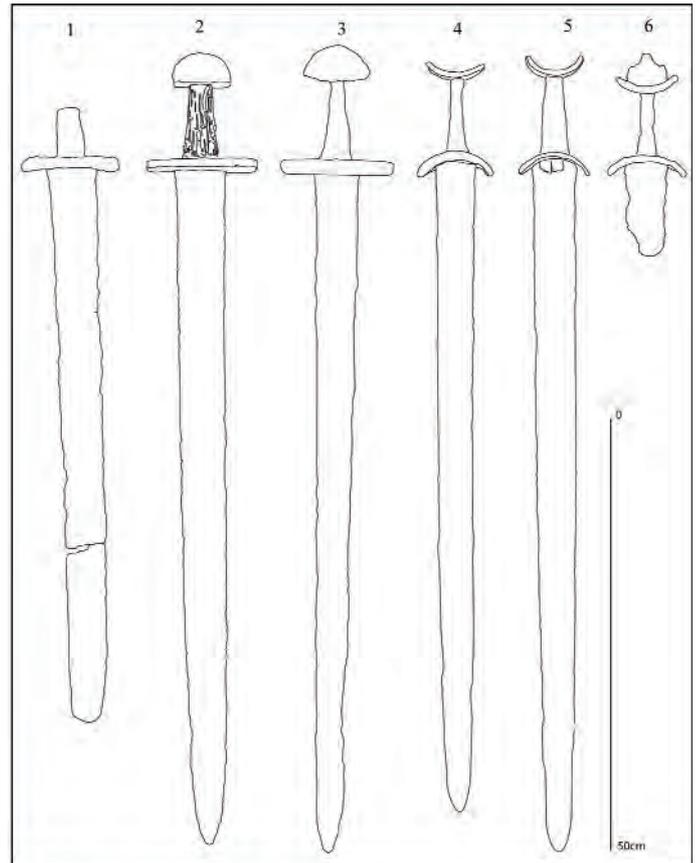
dense, pris dans une matrice de sable argileux de couleur gris. Dans ce niveau, se trouvent de nombreux blocs de silex de couleur brun et noir et de rares blocs de pierre non travaillés. Ce secteur n'a livré aucune structure et est très pauvre en mobilier archéologique : seule une entrave a été découverte. L'accumulation d'éléments lithiques pourrait correspond à une simple recharge effectuée par l'homme sur un haut-fond naturel préexistant, sans autre forme d'aménagement. En effet, sa forme nettement quadrangulaire et son positionnement en verrou sur le chenal résultent probablement d'une intervention anthropique visant à former un bassin délimité en amont par le rétrécissement du chenal à partir du seuil 2.

La seconde zone du seuil localisée près de la rive gauche, n'a, elle non plus, livré aucune structure. Néanmoins, la levée qu'elle représente a bloqué deux pirogues et marque la limite aval, côté rive gauche, d'une importante concentration de mobilier et de bois travaillés. On note la présence de 43 pierres de lest de modules variés ayant pu servir à lester des pirogues, des viviers à poissons ou des engins de pêche (nasses et filets). Sont également présents en grand nombre des plombs (dont certains naviformes) identifiés comme lests de filet et qui attestent une activité de pêche. Cette hypothèse est confortée par la position en arcs de cercle de plusieurs de ces lests qui semble dessiner la trajectoire possible de filets. Ces concentrations regroupent les plaques de plomb classées dans les deux catégories les plus lourdes et correspondraient à la mise en place de sennes accrochées à des pieux. Le nombre de

lests découvert suggère une activité durable et on remarque que les concentrations ont livré des plombs naviformes, possibles marques de propriété ou d'identification des filets.

De nombreux outils agricoles et de batellerie ont également été découverts sur ou aux abords immédiats du seuil 3, mais les objets les plus spectaculaires par leur nombre et leur nature sont les armes : deux épées carolingiennes, cinq lances dont trois à ailettes, deux haches d'arme, et huit couteaux ont été découverts sur seulement 40 m².

Un pieu (n° 63), se trouvant dans une zone complexe riche



- 1 : Taillebourg, amont – prospection subaquatique
épée type X - X^s (typologie J. Petersen)
- 2 : Taillebourg, amont – prospection subaquatique
épée type X - X^s (typologie J. Petersen)
- 3 : Taillebourg, le pont – collection particulière
épée type X - X^s (typologie J. Petersen)
- 4 : Taillebourg, le pont – collection particulière
épée type Anglais - IX - X^s (Jakobsson 1992)
- 5 : Taillebourg, le pont – collection musée de Saint-Jean d'Angely
épée type Anglais - IX - X^s (Jakobsson 1992)
- 6 : Taillebourg, le pont – collection particulière
épée type I. - IX - X^s (typologie J. Petersen)

Taillebourg-Port d'Envaux (Fleuve Charente) :
épées du Xe siècle

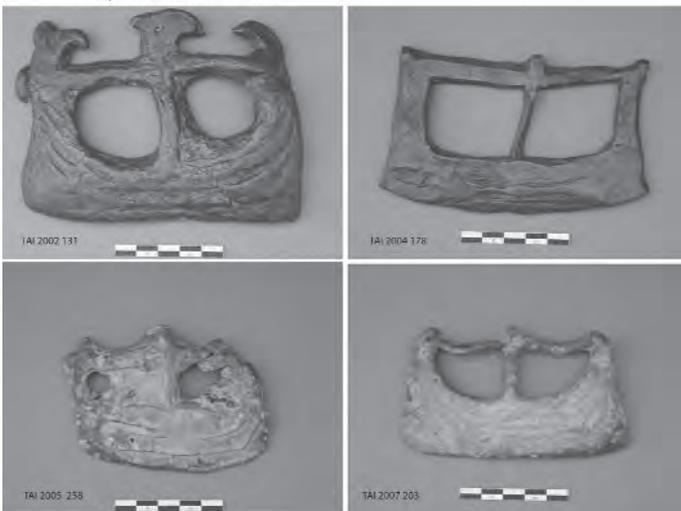
en bois naturels ou travaillés et en mobilier médiéval, localisée en amont du seuil 3, côté rive gauche, a été daté par analyse radiocarbone ; il se situe dans la fourchette 640-815 cal AD. La présence, dans le même niveau d'argile, de ce bois qui appartenait sans doute à une structure, d'armes et d'outils datés de la même époque, de mobilier lié à la pêche (lests en pierre et en plomb), et d'une pirogue (770-970 cal AD) confirme bien l'unité chrono-



Stèle historique d'Ardre, Ile de Gotland, Suède, 9^e-10^e siècles. D'après Roessdahl, Mohen, Dillmann 1992.



Monnaies scandinaves d'Hedeby, représentant des bateaux, 9^e siècle. D'après S. Lebecqz 1990.



Fibule naviforme, Lillevang, Bornholm, Danemark, vers 850. D'après Roessdahl, Mohen, Dillmann 1992.



Plombs naviformes accompagnant les lests de filets en plomb.

gique et fonctionnelle de cette portion de chenal. Les bois forment un alignement qui restitue vraisemblablement la limite de la berge au début du Moyen Age. La concentration de lests de filet en plomb, de pierres de lest et de couteaux de petite taille aux abords de cette ancienne rive, laisse supposer un lieu dédié à la pêche et à la préparation du poisson.

3.2.4. Le seuil 4

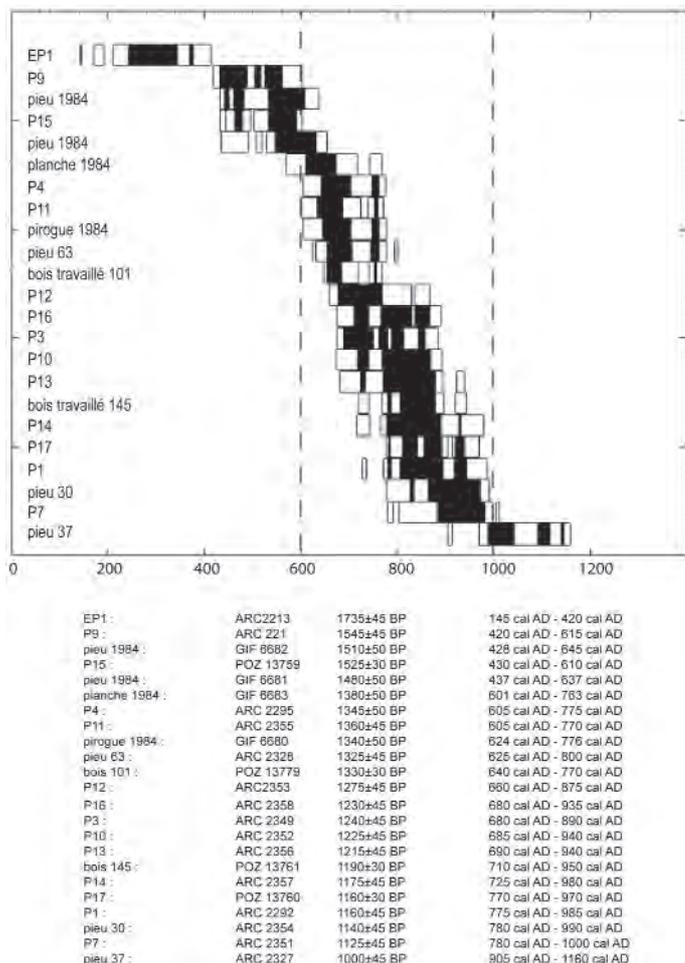


Tableau des datations acquises sur le site de Taillebourg-Port d'Envaux (Fleuve Charente)

La campagne du printemps 2008 a concerné le seuil 4 où une structure correspondant vraisemblablement à une pêcherie fixe a été découverte. Elle a été datée par analyses ^{14}C des Xe-XIe siècles. Même si la prospection de ce haut-fond n'est pas terminée, on peut cependant noter une pauvreté en mobilier en comparaison des découvertes effectuées près des seuils 1 à 3. Ce constat et la présence d'une structure implantée généralement en plein courant (piège à poissons) semble indiquer que l'on se trouve sans doute dans une portion de chenal actif, éloignée de la berge médiévale.

3.3. La prospection subaquatique à l'emplacement du vieux pont de Taillebourg

Dans le cadre de l'étude globale du site, des prospections subaquatiques ont été menées sur l'emplacement du vieux pont de Taillebourg afin de vérifier, dans un premier temps, la présence de restes de piles au fond de la Charente. En effet, les archives des Ponts et Chaussées ont livré des descriptions de la destruction des vestiges encombrants et

dangereux pour les bateaux que formaient les anciens massifs de fondation, et on pouvait penser qu'il n'en subsistait rien.

Afin de bien localiser l'emplacement des piles médiévales et de les distinguer de la construction établie à la fin du XIXe siècle (pont métallique à passerelle mobile), on a effectué le géoréférencement et la superposition des plans disponibles. Ce document a permis d'orienter les plongées et d'éviter de faire des prélèvements de bois sur les pieux plantés au XIXe siècle.

En 2007, les premières plongées de prospection menées par André Deconinck ont permis de localiser trois groupes de pieux. L'un d'entre eux coïncide sans aucun doute avec l'emplacement du batardeau visible sur le plan de construction du pont à passerelle mobile de la fin du XIXe siècle. Les deux autres concentrations, localisées près de la rive droite, correspondent en revanche à deux piles de l'ancien pont.

Sept pieux ont fait l'objet d'analyses ^{14}C . Elles livrent un ensemble de dates cohérent, se plaçant dans une fourchette allant de la fin du IXe s. au tout début du XIe s. Un seul bois est un peu plus récent et se rattache à l'intervalle début XIe – milieu XIIe siècle.

Pour le moment, aucune date ne se place dans la période gallo-romaine ; cependant, les prospections ne sont pas terminées et des éléments peuvent se trouver totalement enfouis. Les résultats obtenus laissent penser que ce pont a pu être construit soit au Xe siècle, soit juste après l'an mille. Malheureusement, la marge d'incertitude liée aux analyses radiocarbone ne permet pas de trancher. Seules des datations dendrochronologiques seront susceptibles d'apporter des précisions sur ce point. On peut cependant rappeler que les découvertes effectuées anciennement à l'emplacement du vieux pont de Taillebourg comportent des éléments des IXe et Xe siècles (épées) qui attestent, sinon l'existence d'un pont, certainement celle d'un franchissement du fleuve en ce point au moins dès cette période. D'après les descriptions lues dans les archives des Ponts et Chaussées du XIXe siècle et les premières observations réalisées sur la bathymétrie, il semblerait que les massifs de fondation des piles du pont médiéval ont été posés sur un seuil solide, probablement un affleurement rocheux. Ce seuil aurait pu également servir pour un franchissement à gué.

La création du pont à l'époque carolingienne n'aurait rien de surprenant. A cette époque les constructions de ponts sont fréquemment citées dans les textes et plusieurs ouvrages à caractère défensif, destinés à barrer la remontée des cours d'eau, sont mentionnés. La mise en place d'un tel aménagement sur le fleuve Charente est une hypothèse que l'on doit prendre en considération, d'autant plus que les prospections subaquatiques ont livré de nombreuses armes ainsi que les premiers témoins archéologiques ayant un lien avec le monde scandinave.

3.4. Le lit mineur de la Charente entre Saintes et Taillebourg

Le deuxième relevé bathymétrique, réalisé par la société *Mesuris*, à la demande l'Institution du fleuve Charente, et

mis à la disposition des archéologues, concerne le lit de la Charente sur environ 15 kilomètres, depuis Saintes jusqu'à Saint-savinien, en aval de Taillebourg. Sur ce document apparaissent de nombreuses anomalies (une soixantaine) qu'il conviendra de vérifier en plongée dans les années à venir.

Ce travail de vérification plus ponctuelle est réalisé tout au long de l'année, par deux plongeurs bénévoles (A. Decoinck et V. Lebaron), dans le cadre d'autorisations de prospection inventaire. Lorsque des découvertes sont effectuées au cours de ces prospections à vue sur des points particuliers, elles sont relevées au GPS et alimentent la base Patriarche du SRA de Poitou-Charentes. Si des bois sont préservés (embarcations, pieux), ils sont datés par analyse radiocarbone. Au fil des ans, l'inventaire précis est complété : il permet ainsi une meilleure protection des vestiges et constituera la base de réflexion pour les recherches à venir sur le val de Charente. Depuis 2003, ces recherches ont permis de mettre au jour quatorze nouvelles embarcations, une zone d'exploitation de carrière de pierre, trois anciens quais, et plusieurs zones d'activité avec mobilier et/ou pieux. Elles élargissent le champ des investigations à une portion de fleuve plus étendue et leurs résultats mettent en évidence un potentiel d'une très grande richesse, qui ne se limite pas au seul secteur de Taillebourg-Port d'Envaux. Les épaves et pirogues sont datées au fur et à mesure de leur découverte et les résultats obtenus jusqu'à présent les rattachent toutes au haut Moyen Age, à l'exception des deux embarcations récemment découvertes en aval immédiat de Saintes.

L'observation de fronts de carrière, la découverte de mobiliers variés (armes, céramiques, boulets, etc.), de groupes de pieux, montrent que ce potentiel revêt des formes variées susceptibles de livrer dans les années à venir des informations inédites sur l'exploitation du fleuve.

4. Etude de mobilier et de matériaux

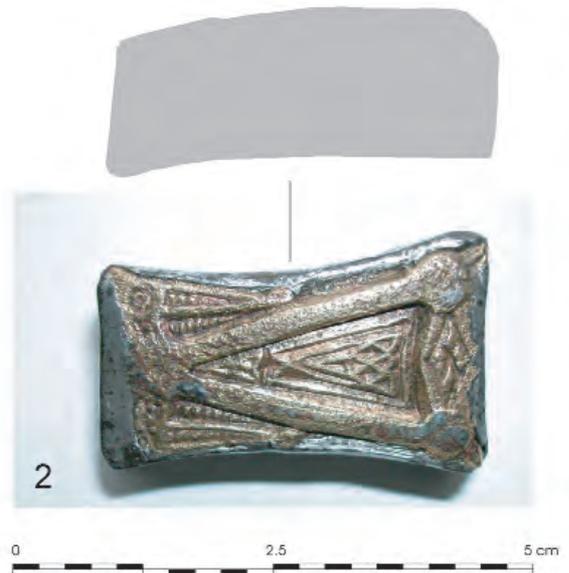
Tout le mobilier issu du chenal de la Charente à Taillebourg-Port d'Envaux, y compris les découvertes anciennes conservées dans les musées ou chez des particuliers, est inventorié dans une base informatisée créée sous le logiciel *Access*. Les études de corpus sont en cours ; celles qui concernent le mobilier métallique en fer ne peuvent se faire qu'une fois les objets stabilisés et restaurés, c'est-à-dire



Taillebourg-Port d'Envaux (Fleuve Charente) :
armes et céramiques

avec parfois un décalage de deux ou trois années après leur sortie de l'eau.

Le site a livré de nombreux témoins matériels du haut Moyen Age parmi lesquels figurent une importante série d'armes que l'on peut sans doute mettre en relation avec la position stratégique de Taillebourg, site de type défensif, établi au bord d'une voie de passage majeure. L'origine Anglo-Saxonne ou nordique de certaines pièces évoque également le contexte troublé de cette période du haut Moyen Age, marqué entre autres par les incursions vikings.



1 : anneau en argent scandinave.
2 : poids de balance de facture anglo-saxonne.

On recense également un grand nombre d'outils liés aux activités agricoles, pastorales et artisanales. La part importante d'objets métalliques, par rapport à celle qui caractérise habituellement les sites terrestres contemporains, est à mettre en relation avec deux principaux phénomènes. D'une part, l'enfouissement dans une argile compacte gorgée d'eau douce (le taux de salinité est faible) constitue une condition de conservation favorable ; d'autre part, il faut garder à l'esprit que, contrairement à ce qui pouvait se pratiquer en contexte terrestre, une arme ou un outil perdu ou abandonné dans l'eau n'étaient pas récupérable.

C'est certainement pour cette raison que l'on a pu mettre au jour une série d'objets en plomb, correspondant probablement à des lests d'engins de pêche, qui ne connaît pas encore de comparaison directe. Le plomb est normalement un matériau recyclable ; les premières analyses effectuées sur ce corpus montrent que les pièces ont pu facilement être fabriquées sur place, qu'elles sont issues d'une métallurgie secondaire et non extractive, et qu'une filiation entre ces plombs et celui de la mine voisine de Melle pouvait exister (analyses : F. Tereygeol et E. Foy).

Le mobilier lithique est représenté par de nombreuses pierres de lest, de dimensions et de masses variables, qui pouvaient servir aux embarcations comme à certains engins de pêche (nasses). Les céramiques, qui constituent les éléments les plus légers et les plus fragiles, s'échelonnent du VI^e au XX^e siècle de façon ininterrompue. Tous les éléments qui se trouvaient en partie engagés dans la couche d'argile sont médiévaux alors que ceux qui se rattachent aux périodes postérieures gisaient sur le fond et étaient susceptibles d'avoir été déplacés par le courant.

Le mobilier présente une certaine homogénéité mais ne peut être considéré comme un ensemble issu de contexte terrestre stratifié. Le niveau argileux dans lequel sont conservés les vestiges est en cours d'érosion par le fleuve : on se trouve donc face un site qui, pour établir une comparaison avec l'archéologie terrestre, vient de faire l'objet d'un décapage extensif pour arriver directement sur les niveaux archéologiques. Nous ne savons pas ce qui a été enlevé avant (probablement les témoins du bas Moyen et de l'époque moderne), et nous ignorons (en l'absence de sondages) ce qui se trouve en dessous. La couche enlevée à la suceuse, composée de vase fine et de coquillages, doit être considérée comme un niveau de réduction dans lequel sont rassemblés les éléments les plus légers (céramiques) et les plus solides (lithique) des périodes médiévales et modernes et, plus rarement, certains objets métalliques qui ont résisté à la dégradation à laquelle ils sont exposés dès qu'ils sont extraits de l'argile. Les objets bien conservés, exempts de la concrétion qui se dépose en contact direct avec l'eau, viennent d'être dégagés par le courant. Malgré toutes ces remarques, la cohérence de l'ensemble apparaît évidente, et se trouve renforcée par les résultats des datations radiocarbone et dendrochronologiques effectuées sur les bois, notamment les pieux conservés en position primaire. De plus, la majorité des objets pondéreux métalliques se rattachent au haut Moyen Age. Les seuls objets plus récents découverts au fond du fleuve proviennent de secteurs localisés au pied de berges où se trouvent des occupations modernes et sont clairement identifiés comme des rejets.

5. Prospections géophysique et carte archéologique des berges

La grande majorité des éléments découverts dans le lit de la Charente date des périodes mérovingienne et carolingienne, ce qui contraste avec la carte archéologique des berges, relativement pauvre en occupations du haut Moyen Age. Les seuls vestiges enregistrés pour ces époques sont des sarcophages ainsi que quelques indices de surface. Trois sites fortifiés ou de hauteur potentiels existent en plus du lieu d'implantation du château, mais ils ne sont pas en-

core datés (" Garenne de l'Auze ", " Le Bois des Caves ", " Le Peu "). Ainsi, les recherches subaquatiques apportent des données inédites pour une période où les textes ne nous livrent que de très rares informations et où l'archéologie terrestre n'a pas encore permis de localiser les occupations riveraines de la Charente. Celles-ci n'ont sans aucun doute pas manqué d'exister car les témoins livrés par le fleuve attestent une forte anthropisation et une exploitation du domaine fluvial importante bien avant l'an mille. Dans le cadre du PCR, nous avons orienté la recherche vers des campagnes de prospection de deux types différents, pédestres et géophysiques.

Des prospections pédestres ont été réalisées sur la rive gauche, en février 2004, sous la direction de C. Redien-Lairé, dans le cadre d'un stage de formation. Les terrains les plus proches du fleuve étant à l'époque inondés, n'ont pu être couverts. Cependant, il apparaissait assez peu probable que l'on découvre, pour les périodes historiques, des traces d'occupation pérenne dans une zone soumise de façon régulière et répétée aux inondations. Des traces d'occupation gallo-romaine ont été découvertes en limite la plaine d'inondation, à l'extrémité de la chaussée Saint-James qui permettait d'accéder au pont médiéval.

La prospection géophysique menée par V. Mathé et B. Marie sur cette zone a révélé le plan d'une grande villa, composée de plusieurs groupes de bâtiments. On peut supposer que cet établissement se situe dans le prolongement d'un probable axe de communication se dirigeant vers le fleuve. Cette découverte permet de repenser la question de la datation de la chaussée Saint-James et du pont, et de leur éventuelle existence à une période antérieure au Moyen Age. Elle apporte un nouvel élément de réflexion sur l'utilisation du fleuve au cours de l'Antiquité. Pour le moment, le seul élément pouvant se rapporter à cette période est l'épave EP1 (Rieth 2006), datée par ¹⁴C dans la fourchette 145-420 cal AD (Archeolabs, ARC 2213, Age ¹⁴C conventionnel : 1735 ± 45 BP). Des essais d'analyse dendrochronologique n'ont pour le moment pas permis de préciser une datation dans cet intervalle, qui est par ailleurs très large (près de trois siècles). De plus, cette épave se trouve en situation de réemploi dans un aménagement mis en place à la période carolingienne.

Une autre campagne de prospection géophysique par V. Mathé, A. Camus et F. Lévêque, avait permis de mettre en évidence des traces d'anciens parcellaires, près de la berge côté rive gauche, et de localiser, aux abords du seuil 1, une zone d'activité et de passage. Au cours de ces recherches, aucun paléochenal n'a été détecté. Ce constat, associé aux études géomorphologiques, semble montrer que dans ce secteur, et au cours des deux derniers millénaires, le tracé du fleuve a sans doute peu varié.

Ces actions ont été complétées par une inspection des bâtiments de la commune de Port d'Envaux afin de recenser les graffitis gravés dans la pierre. 32 relevés ont été effectués, complétant ainsi un premier inventaire déjà réalisé en 1991. La plupart de ces graffitis représentent des bateaux de mer, ce qui n'est pas surprenant car certains de ces navires remontaient le cours de la Charente jusqu'à Saintes.

6. Recherche documentaire : l'apport des cartes et plans des XVIIIe et XIXe siècles

La recherche de documents d'archive concernant le fleuve Charente, débutée en 2003, a été poursuivie en 2005 et complétée en 2006 par la visite d'autres lieux de conservation (Médiathèques de Saintes et de La Rochelle, Service Historique de la Défense à Vincennes). Cette dernière recherche a surtout porté sur des cartes et plans. D'autre part, de nouveaux dossiers de la série S (travaux publics, navigation), conservés aux Archives Départementales de Charente-Maritime, ont été étudiés.

Cette série S contient des documents souvent inédits qui permettent de mieux connaître l'histoire précise de l'aménagement du fleuve dans le secteur de Taillebourg–Port d'Envaux, mais aussi en amont et en aval. L'étude de ces archives apporte des données inédites telles que le niveau du plan d'eau avant la construction du barrage de Saint-Savinien. Elle aide également à recenser les différents facteurs modernes de déstabilisation du milieu, et à mesurer l'impact des travaux sur la dynamique fluviale. Les descriptifs des travaux fournissent souvent des renseignements sur l'état du cours d'eau avant l'intervention des ingénieurs des Ponts et Chaussées. Les plaintes des usagers du fleuve ou des entrepreneurs chargés d'exécuter les commandes (de dragage notamment) recèlent parfois des indices sur la présence d'anciennes structures ou de hauts-fonds dans le chenal, comme cela est le cas pour le pont de Taillebourg.

Les documents étudiés datent des XVIIIe et XIXe siècles et figurent la Charente ainsi que des indications sur les activités liées au fleuve (ports, moyens de franchissement). On ne peut évidemment transposer directement cet état du fleuve au haut Moyen Age, période à laquelle se rattachent la majorité des vestiges découverts entre Saintes et Taillebourg. Cependant, ces cartes et plans anciens livrent des informations sur des éléments du paysage (ruines sur les berges ou dans le chenal, moulins, bacs, ponts, pêcheries, etc.) qui ont, pour la plupart d'entre eux, totalement disparu à la fin du XIXe ou dans le courant du XXe siècle. Beaucoup de modifications ont déjà été apportées au cours d'eau, mais la transformation majeure (construction de barrages) n'a pas encore eu lieu. Les villages sont encore tournés vers le fleuve et leur activité est liée et dépendante de la Charente (exploitation et transport de la pierre et du bois notamment). Pour toutes ces raisons, il nous a semblé primordial d'intégrer ces documents à une étude globale de la vallée.

Les plans levés au début du XVIIIe siècle par Claude Masse, géographe du roi, constituent la source cartographique la plus importante pour le secteur concerné par cette étude. En comparaison à la Carte de Cassini, ils livrent une quantité de détails et d'informations qui permettent de préciser le paysage fluvial de l'époque moderne (ports, différents types de bateaux, chaussées, bacs, carrières de pierres, etc.). Aucune pêcherie fixe n'a été représentée par Cl. Masse dans la partie aval de la Charente : on peut penser qu'à la fin du XVIIIe siècle (où il commence à établir ses cartes), elles avaient déjà été supprimées dans cette portion du fleuve afin de donner la priorité à la navigation. En effet, ces " *gords* " représentaient d'importants obstacles

et un danger permanent pour les bateaux. A partir d'Angoulême et en amont, la navigation étant limitée, les pêcheries ont subsisté et sont même figurées en nombre important.

Un des apports majeurs de la recherche en archives concerne le pont de Taillebourg. L'étude et la synthèse des dossiers décrivant sa destruction et du plan de Masse, permet de restituer en partie le type d'ouvrage et certaines de ses caractéristiques de construction : le pont était constitué de huit piles, dont une, côté rive gauche, supportait une tour ; l'autre extrémité était visiblement défendue par une porte fortifiée et des moulins étaient greffés sur cet ouvrage, entre deux piles. L'hétérogénéité des piles témoigne de l'existence de plusieurs phases de construction ou de réparation.

7. Conclusion

Les recherches qui avaient été menées jusqu'à présent sur ce secteur, à l'exception de la prospection subaquatique de 1984 déjà citée, étaient historiques et fondées sur les textes disponibles. On doit reconnaître à A. Debord d'avoir replacé Taillebourg dans un contexte élargi, dans le cadre de son ouvrage sur *la société laïque dans les pays de la Charente aux Xe-XIIIe siècles*. Il a également été le premier à émettre l'hypothèse de l'existence d'une base viking à Taillebourg, d'après une analyse des textes, de la topographie des lieux et de la toponymie. La présence d'un lot d'objets d'origine ou d'influence scandinave dans le corpus issu des prospections subaquatiques permet aujourd'hui de reposer cette question. Les autres études historiques apportent des compléments sur la batellerie médiévale de la Charente et sur l'évolution du château et du bourg castrol (Chapelot, Rieth 1995 ; Chapelot 2004). Cet auteur précise qu'aucun texte ne permet de connaître l'activité portuaire de Taillebourg avant le XIIIe siècle et que la plus ancienne mention du pont date du XIIe siècle (Chapelot 2004, p. 16 et 18). Au vu des résultats de datations radiocarbone obtenus sur les premiers bois de fondation découverts, la construction de ce pont se place plus probablement entre la fin du IXe et le début du XIe siècle.

La position des vestiges découverts récemment dans le fleuve, un kilomètre en amont du château et du bourg médiéval, et leur datation (entre les VIe et Xe siècles), posent de nouvelles questions sur l'occupation des berges de la Charente durant le haut Moyen Age en particulier, mais aussi sur d'autres problématiques diachroniques comme l'évolution du cours du fleuve, l'impact des travaux menés dans son lit depuis le début de l'ère industrielle, les modalités de dépôt et de conservation des vestiges dans le chenal, les adaptations des populations riveraines au domaine fluvial, ainsi que la façon dont ce milieu a réagi à l'action de l'homme.

Le plan de répartition des vestiges découverts sur les seuils fait ressortir l'existence de plusieurs points d'activités liées au fleuve qui permettent de qualifier le site de Taillebourg – Port d'Envaux, de zone portuaire du haut Moyen Age. Le terme port est employé comme la traduction du mot *portus* qui, en latin médiéval, est polysémique. Il pouvait signifier : une échelle, un quai au bord d'un fleuve, un passage à bac, ou plus généralement un passage ou une redevance de passage. On ajoutera à cette liste d'activités la pêche, at-

testée à Taillebourg par les découvertes de lests en pierre et en plomb ainsi que de planches à trous, de probables éléments de viviers. Parmi les pirogues recensées, il apparaît évident que certaines d'entre elles, de grandes dimensions, ont servi à des pratiques halieutiques, comme la pose de grands filets. La configuration du chenal, qui forme un bassin compris entre les hauts-fonds 2 et 3, offrait un espace adapté au stationnement des bateaux et probablement à la mise en œuvre de certaines pratiques de capture de poissons. La digue construite sur le seuil 2 était probablement destinée à diriger le courant dans la partie du chenal où se trouvait la passe navigable.

Les datations effectuées sur les bois et la présence de certains types de mobiliers bien calés d'un point de vue chronotypologique témoignent de l'utilisation de ce secteur pendant tout le haut Moyen Âge. Si aucune autre structure postérieure au Xe siècle n'était découverte sur les seuils restant à prospecter avant le village de Taillebourg (seuils n° 5 et 6), on devrait alors s'interroger sur un éventuel repli de l'occupation et de la zone portuaire vers l'aval, au niveau du château et du pont. Le pont de Taillebourg était le premier ouvrage de franchissement rencontré sur le fleuve depuis son embouchure et on peut penser que s'il avait été construit au Xe ou au XIe siècle, son implantation aurait pu constituer un des facteurs ayant entraîné le déplacement ou la réduction de la zone portuaire vers ce lieu stratégique. Avec le pont, Taillebourg devenait un point de rencontre entre voies terrestres et fluvio-maritime, puisque l'on sait que les bateaux de mer pouvaient remonter la Charente. Une telle position représente un avantage économique certain.

Ce déplacement peut avoir des explications d'ordre politique ou stratégique, mais probablement pas environnemental car le chenal n'a pas connu de changements majeurs au cours de cette période. La découverte de mobilier de typologie scandinave et les textes relatant les raids dans la vallée de la Charente pourraient constituer un début d'explication à ce mouvement vers une position abritée par l'éperon et facile à fortifier. Les données actuellement disponibles ne permettent pas de pousser ce raisonnement plus loin. Seule la poursuite d'une démarche interdiscipli-

naire faisant appel à des sources variées, telle que celle qui a été mise en œuvre dans le cadre du projet collectif de recherche, serait susceptible d'apporter des éléments de réponse à ces nouvelles interrogations.

Annie DUMONT
Coordinatrice PCR
Jean-François MARIOTTI
Responsable prospection thématique subaquatique

Avec la collaboration de : Pierre-Emmanuel Augé
(Archives Départementales de Charente-Maritime, analyse des archives),
Catherine Augel
(restauratrice, stabilisation et restauration des objets métalliques),
Bernard Bréjeon
(professeur certifié géomètre, Lycée régional du bâtiment de Sillac, Angoulême, mise en place du cadre de référence topographique, participation aux relevés bathymétriques et topographiques),
André Deconinck
(bénévole, prospection-inventaire subaquatique entre Saintes et Taillebourg),
Vincent Lebaron
(bénévole, prospection-inventaire subaquatique entre Saintes et Taillebourg),
François Lévêque
(maître de conférence, Centre Littoral de Géophysique, Université de La Rochelle, prospections géophysiques),
Vivien Mathé
(maître de conférence, Centre Littoral de Géophysique, Université de La Rochelle, prospections géophysiques),
Anne Nissen-Jaubert
(maître de conférence, Université de Tours, spécialiste des cultures scandinaves),
Florian Téreygeol
(chargé de recherche, CNRS, UMR 5060, Institut de recherche sur les Archéomatériaux, CEA Laboratoire Pierre Süe),
Bruno Zélie
(Société ÉVEHA, étude de la céramique médiévale).

Chapelot 2004

CHAPELOT (J.) - Livret-guide de l'excursion du 6 juin 2004 – Visite des ports de la Charente. Dossier rédigé pour le XXXVe Congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, " *Ports maritimes et ports fluviaux au Moyen Âge* ", La Rochelle, juin 2004.

Chapelot, Rieth 1995

CHAPELOT (J.), RIETH (E.) - *Navigation et milieu fluvial au XIe siècle : l'épave d'Orlac (Charente-Maritime)*, Documents d'Archéologie Française n° 48, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

Debord 1984

DEBORD (A.) - *La société laïque dans les pays de la Charente, Xe-XIIe siècles*. Paris: Picard.

Dumont et al. 2003

DUMONT (A.), MARIOTTI (J.-F.), AUGÉ (P.-E.), AUGEL (C.), BREJEON (B.), CHAMPAGNE (A.), DECONINCK (A.), MATHE (V.), LEVEQUE (F.), CAMUS (A.), MARIE (B.), NORMAND (E.), REDIEN-LAIRE (C.), TEREYGEOL (F.) - *Méthodes d'étude d'un site fluvial du haut Moyen Âge : Taillebourg – Port d'Envaux, (Charente-Maritime)*. Medieval Europe. Publication électronique des actes du colloque tenu à Paris, septembre 2007, tème 7, 05/09/07 <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/>

Dumont, Mariotti , Pichon 2003

DUMONT (A.), MARIOTTI (J.-F.), PICHON (M.) - *La Charente à Taillebourg – Port d'Envaux (France, dép. de Charente-Maritime) : premiers résultats d'une prospection thématique subaquatique*. Archäologisches Korrespondenzblatt, 33. 2003, p. 585-596.

Grandjean, Marguet, Rieth, 1989

GRANDJEAN (P.), MARGUET (A.), RIETH (E.) - *Archéologie d'une rivière, la Charente. La ville et le fleuve*, actes du 112e Congrès national des Sociétés savantes, Lyon avril 1987, Editions du CTHS, Paris, p. 157-169.

Mariotti 2006

MARIOTTI (J.-F.) - *Un exemple de prospection thématique subaquatique : la Charente à Taillebourg-Port d'Envaux (Charente-Maritime)*. Dumont. A. (Dir.). *L'archéologie des lacs et des cours d'eau*, Collection " Archéologique ", Editions Errance, Paris, 2006, p. 44-46.

Mariotti 2007

MARIOTTI (J.-F.) - *Un camp viking à Taillebourg ? Vikings et normands, fondateurs d'états*. Histoire et images médiévales, Thématique n° 8, février-mars-avril 2007, p. 24-27.

Mariotti 2008a

MARIOTTI (J.-F.) - *Fouilles subaquatiques à Taillebourg-Port d'Envaux*. Le Picton, n° 191, septembre-octobre 2008, p. 2-7.

Mariotti 2008b

MARIOTTI (J.-F.) - *Taillebourg-Port d'Envaux. Méthodologie d'une prospection subaquatique*. Bulletin de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes. N° 37, 2008, p.31-38.

Mariotti, Dumont, Nissen-Jaubert 2006

MARIOTTI (J.-F.), DUMONT (A.), NISSEN-JAUBERT (A.) - *Une zone portuaire médiévale à Taillebourg – Port d'Envaux (fleuve Charente, France)*. Hafner A., Niffeler U., Ruoff U. (Dir.), *L'apport de l'archéologie subaquatique*. Actes du 2e Congrès International d'Archéologie Subaquatique, Zurich, octobre 2004, (*Antiqua* 40), Basel 2006, p. 220-229.

Mariotti et al. 2005

MARIOTTI (J.-F.), DUMONT (A.), MATHE (V.), LEVEQUE (F.), CAMUS (A.), NISSEN-JAUBERT (A.), HULOT (O.), GRECK (S.), SZEPERTYSKI (B.) - *Prospection du lit mineur et des berges sur le site médiéval de Taillebourg - Port d'Envaux (Charente-Maritime) : un secteur d'activité lié à la Charente*. *Aquitania*, XXI, 2005, p. 299-336.

Rieth 2006

RIETH (E.) - *La Charente : épave EP1*. Bilan Scientifique du DRASSM 2004. Ministère de la Culture et de la Communication, Paris 2006, p. 113-116.

POITOU-CHARENTES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Liste des abréviations

2 0 0 8

Nature de l'opération

- DOC : Etude documentaire
FP : Fouille programmée
MH : Surveillance archéologique dans le cadre des travaux conduits par le service de la Conservation des monuments historiques
OPD : Opération de diagnostic
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRM : Prospection avec détecteur de métaux
PRT : Prospection thématique
RAR : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
SP : Fouille préventive
SU : Sauvetage urgent

Organisme de rattachement des responsables de fouille

- ASS : Association
BEN : Bénévole
CNR : CNRS
COLL : Collectivité territoriale
DOC : Doctorant
EP : Établissement privé
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives
MCC : Ministère de la culture et de la communication
SUP : Enseignement supérieur
UNIV : Université

Chronologie

- A : Antiquité
BRO : Age du Bronze
CON : Contemporain
FER : Age du Fer
HMA : Haut Moyen Age
IND : Indéterminé
MA : Moyen Age
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
MULTI : Multipériode
NEO : Néolithique
PAL : Paléolithique

Liste des programmes de recherche nationaux

2 0 0 8

■ Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300000 ans)
- 3 Les peuplements néandertaliens l.s. (stades isotopiques 8 à 4 : 300000 à 40000 ans ; Paléolithique moyen l.s.)
- 4 Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
- 7 Magdalénien, Épigravettien
- 8 La fin du Paléolithique
- 9 L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 Le Mésolithique

■ Le Néolithique

- 11 Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 Processus de l'évolution du Néolithique à l'âge du Bronze

■ La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n. è.)

- 14 Approches spatiales, interactions homme/milieu
- 15 Les formes de l'habitat
- 16 Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

■ Périodes historiques

- 19 Le fait urbain
- 20 Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

■ Histoire des techniques

- 25 Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

■ Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 Archéologie navale

■ Thèmes diachroniques

- 30 L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
- 31 Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
- 32 L'outre-mer

POITOU-CHARENTES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Liste des auteurs et organismes de rattachement

2 0 0 8

AIRVAUX Jean

Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, MCC

ARD Vincent

Doctorant – Université de Nanterre, DOC

BARBIER Emmanuel

INRAP

BARRAUD Xavier

Bénévole, BEN

BELMONT Alain

Professeur Histoire moderne – Université de Grenoble, SUP

BIDART Patrick

INRAP

BODIN Gérard

Bénévole, BEN

BOLLE Annie

INRAP

BOUET Alain

Maître de conférence – Université de Bordeaux, SUP

BOULESTIN Bruno

Bénévole, BEN

BOURGEOIS Luc

Maître de conférence – Université de Poitiers SUP

BOUVART Patrick

HADÈS, EP

BRIAND Denis

Bénévole, BEN

BRUDY Pascale

Doctorante – Université de Poitiers, DOC

CHAILLOU Mélanie

HADÈS, EP

CHAMPAGNE Alain

Maître de conférence – Université de Pau, SUP

CORNEC Thierry

INRAP

COURTOIS Julien

ÉVEHA, EP

DECONINCK André

Bénévole, BEN

DEFAIX Jérôme

INRAP

DEMEURE Guillaume

ÉVEHA, EP

D'ERRICO Francesco

CNRS – Université de Bordeaux, CNR

DOULAN Cécile

Attachée de recherche – Université de Bordeaux, UNIV

DUCONGÉ Sébastien

Pôle archéologique – Conseil général de l'Aisne, COL

DUMONT Annie

DRASSM Annecy, MCC

DURAND Johan

Bénévole, BEN

ÉNET Michel

Bénévole, BEN

FAVRE Michel

Bénévole, BEN

GAILLARD Jacques

Bénévole, BEN

GARROS Benoît

HADÈS, EP

GISSINGER Bastien

Service départemental de l'archéologie CG 17, COL

GUÉRITEAU Armelle

HADÈS, EP

HACHIN Bernard

Bénévole, BEN

JAUBERT Jacques

Professeur – Université de Bordeaux, SUP

JÉGOUZO Anne

INRAP

JOY Patrick

Bénévole, BEN

KÉROUANTON Isabelle

INRAP

LANDREAU Guilhem

INRAP

LAPORTE Luc
CNRS – Université de Rennes, CNR

LAVOIX Gaëlle
INRAP

LE ROUX Thierry
Bénévole, BEN

LEBARON Vincent
Bénévole, BEN

LECONTE Sonia
INRAP

LEMAÎTRE Séverine
Maître de conférence – Université de Poitiers, SUP

MAGUER Patrick
INRAP

MANDON Fabrice
Doctorant – Université de Nanterre, DOC

MARIOTTI Jean-François
Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, MCC

MATHÉ Vivien
Maître de conférence – Université de La Rochelle, SUP

MAUREILLE Bruno
CNRS – Université de Bordeaux, CNR

MAUREL Léopold
Service départemental de l'archéologie CG 17, COL

MIALHE Vincent
INRAP

MICHEL Sylvène
Doctorante – Université de Rennes, DOC

MONTIGNY Adrien
INRAP

MOREAU Jérôme
AAPC, ASS

MOUTARDE Bénédicte
INRAP

NADEAU Antoine
Service départemental de l'archéologie CG 17, COL

NIBODEAU Jean-Paul
INRAP

NORMAND Eric
Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, MCC

OLIVET Yves
Bénévole, BEN

OLLIVIER Alain
Bénévole, BEN

PELLISSIER Julien
INRAP

PEYNE Nicolas
ÉVEHA, EP

PHILIPPE Éric
ÉVEHA, EP

PIAT Jean-Luc
ÉVEHA, EP

PINÇON Geneviève
SDARchetis, MCC

POUPONNOT Guillaume
INRAP

PRIMAULT Jérôme
Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, MCC

PROD'EO Frédéric
INRAP

PRYSMICKI Laurent
Bénévole, BEN

RAMBAUD Delphine
Mairie d'Usseau, COL

REDAIS Sylvie
INRAP

RICHARD Lucile
Bénévole, BEN

ROBIN Karine
Service départemental de l'archéologie CG 17, COL

ROCQUE Gabriel
Service patrimoine – CG 16, COL

RONCIER Catherine
INRAP

SAINT-DIDIER Guillaume
Doctorant – Université de Poitiers, DOC

SANCHEZ Corinne
CNRS – Université de Bordeaux, CNR

SARRAZIN Elise
AAPC, ASS

SOLER Ludovic
Service départemental de l'archéologie CG 17, COL

SORESSI Marie
INRAP

SURMELY Frédéric
Service régional de l'archéologie d'Auvergne, MCC

TÉREYGEOL Florian
CNRS, CEA Laboratoire P. Süe, CNR

TEXIER Pascal
Bénévole, BEN

TRANOY Laurence
Maître de conférence – Université de La Rochelle, SUP

TREFFORT Cécile
Professeur – Université de Poitiers, SUP

VACHER Stéphane
INRAP

VIGOT Anne-Sophie
ÉVEHA, EP

ZÉLIE Bruno
ÉVEHA, EP

POITOU-CHARENTES

Bibliographie archéologique régionale

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 8

Généralités

Bussac et al. 2008

BUSSAC (M.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAZIN (M.), ROLLIN (B.), TARNAUD (J.-L.), THOMAS (C.), TOURNEPICHE (J.-F.) – *Le Musée d'Angoulême. Histoire et collections*, Angoulême, Musée des Beaux-Arts, 2008, 190 p.

Gomez de Soto 2008

GOMEZ DE SOTO (J.) dir. – *La notion de mobilité dans les sociétés préhistoriques*, 130e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 18-23 avril 2005, Paris, CTHS, 2008, Coll. actes des Congrès des sociétés historiques et scientifiques, CD-Rom.

Paléolithique et Mésolithique

Bourdier et al. 2008

BOURDIER (C.), FUENTES (O.), HAMON (G.), PINÇON (G.) – Technologies 3D appliquées à la sculpture pariétale magdalénienne (Angles-sur-l'Anglin, Vienne) et de La Chaire-à-Calvin (Mouthiers-sur-Boëme, Charente), O. BUCHSENSCHUTZ (O.) dir. - *Images et relevés archéologiques, de la preuve à la démonstration* (édition électronique) : Actes du 132e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Arles 2007, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques (édition électronique), p. 123-142.

Chase et al. 2008

CHASE (P.G.), DEBÉNATH (A.), DIBBLE (H.), McPHERRON (S.) – *The Cave of Fontéchevade - Recent Excavations and Their Paleoanthropological Implications*, Cambridge, Cambridge University Press.

Claud 2008

CLAUD (É.)- *Le statut fonctionnel des bifaces au paléolithique moyen récent dans le Sud-Ouest de la France. Étude de tracéologique intégrée des outillages de La Graulet, La Conne de Bergerac, Combe Brune 2, Fonseigner et Chez-Pinaud / Jonzac*. Thèse doctorat, Université Bordeaux 1, 546 p.

Jaubert et al. 2008

JAUBERT (J.), HUBLIN (J.-J.), McPHERRON (S.), SORESSI (M.), BORDES (J.-G.), CLAUD (É.), COCHARD (D.), DELAGNES (A.), MALLYE (J.-B.), MICHEL (A.), NICLOT (M.), NIVEN (L.), PARK (S.-J.), RENDU (W.), RICH-

TER (D.), ROUSSEL (M.), STEELE (TH.), TEXIER (J.-P.), THIÉBAUT (C.) – Paléolithique moyen récent et Paléolithique supérieur ancien à Jonzac (Charente-Maritime) : premiers résultats des campagnes 2004-2006, *In* : JAUBERT (J.) BORDES (J.-G.), ORTEGA (I.) dir. - *Les sociétés paléolithiques dans un grand Sud-Ouest : nouveaux gisements, nouvelles méthodes, nouveaux résultats : Actes des journées décentralisées de la Société préhistorique française des 24-25 novembre 2006*, Société préhistorique française (Mémoire 47), p. 203-243.

Marchand 2008

MARCHAND (G.) – Mésolithique et Néolithique dans le Centre Ouest et le Sud-Ouest de la France, Bilan scientifique régional 2006, *Aquitaine*, p. XXVI-XXXI.

Marchand et al.2008

MARCHAND (G.), MICHEL (S.), QUESNEL (L.), SELLA-MI (S.) – Les structures de combustion de l'Essart (Poitiers, Vienne, France) : des épandages de pierres au fonctionnement d'un habitat mésolithique, *In* : AUBRY (T.), ALMEIDA (F.), ARAUJO (A.C.), TIFFAGOM (M.) dir, *Space and Time: Which Diachronies, Which Synchronies, Which Scales ?* Colloque union internationale des sciences pré-et protohistoriques (UISPP), Lisbonne 2006, Session C64, BAR International Series 1831, p. 101-108.

Mélard 2008

MÉLARD (N.) – Pierres gravées de la Marche à Lussac-les-Châteaux (Vienne) : techniques, technologie et interprétations, *Gallia préhistoire*, t. 50. p. 143-268.

Michel et al. 2008

MICHEL (A.), D'ERRICO (F.), LENOBLE (A.) VANHAE-REN (M.), RAMIREZ ROZZI (F.), GROOTES (P.), RENO (S.), RENDU (W.), DAULNY (L.), VERNA (C.), ROGER (C.) – Nouvelles fouilles sur le site aurignacien Chez les Rois (Mouthiers-sur-Boëme, Charente), *In* : JAUBERT (J.), BORDES (J.-G.), ORTEGA (I.) coord. - *Les sociétés paléolithiques dans un grand Sud-Ouest : nouveaux gisements, nouvelles méthodes, nouveaux résultats : Actes des journées décentralisées de la Société préhistorique française des 24-25 novembre 2006*, Société préhistorique française (Mémoire 47), p. 289-299.

Michel 2007

MICHEL (S.) – Les " territoires " stylistiques du premier Mésolithique en Poitou-Charentes et Pays-de-la-Loire, *Revue archéologique de l'Ouest*, t. 24, p. 7-30.

Pinçon 2008

PINÇON (G.). – Chronologie pariétale des œuvres magdaléniennes du Roc-aux-Sorciers (Angles-sur-l'Anglin, Vienne) : entre tradition et innovation, *In situ (revue à distribution électronique)*, n° 9, 18 p.

Richards et al. 2008

RICHARDS (M.-P.), TAYLOR (G.), STEELE (T.), MCPHERRON (S.), SORESSI (M.), JAUBERT (J.), ORSCHIEDT (J.), MALLYE (J.-B.), RENDU (W.), HUBLIN (J.-J.) – Isotopic dietary analysis of a Neandertal and associated fauna from the site of Jonzac (Charente-Maritime), France, *Journal of Human evolution*, t. 55, p. 179-185.

Roussel et al. 2008

ROUSSEL (M.), BOURGUIGNON (L.), SORESSI (M.) – Are mousterian "bolas" hammerstones? Shaping of bifacial scrapers at Chez-Pinaud (Jonzac, France), *Paper presented at the II Congreso de Arqueología Experimental, Ronda/Spain 25-28 November 2008*.

Soressi et al. 2008

SORESSI (M.), ROUSSEL (M.), PRIMAULT (J.), RENDU (W.), RICHTER (D.), RIGAUD (S.), TALAMO (S.), TEXIER (J.-P.), PLOQUIN (F.), RICHARDS (M.-P.), HUBLIN (J.-J.) – 'Evolved chatelperronian' and Early Aurignacian at Les Cottés, France. Poster présenté au colloque *Cultural development of the European Upper Palaeolithic (with a special focus on Art, Aspects of Gender, Anthropology, Settlement structures and Subsistence Strategies) Venus 08, Natural History Museum Vienna, 12 November 2008*.

Verna et al. 2008

VERNA (C.), RAMIREZ-ROZZI (F.), D'ERRICO (F.), LENOBLE (A.), MICHEL (A.), RENOU (S.), VANHAREN (M.) – New Aurignacian Human Remains from les Rois (France). *Annual meeting of the Paleoanthropology Society, Vancouver, BC, Canada, March 25 – 26, 2008*.

Néolithique et Protohistoire

Ard 2008

ARD (V.) – Traditions techniques et savoir-faire céramiques au Néolithique récent dans le Centre-Ouest de la France : le cas des sites d'habitat attribués au Vienne-Charente, *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. 105, n° 2, p. 345-369.

Ard, Louboutin 2008

ARD (V.), LOUBOUTIN (C.), BOURGUEIL (B.) coll., MILLET-RICHARD (L.-A.) coll. – Leugny "La Croix" (Vienne) : une enceinte néolithique des bords de Creuse, *Bulletin des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, t. 59, p. 15-29.

Audé 2008

AUDÉ (V.) (2008) – Les amphores de Béruges, *In* : BERTRAND (I.) coord., CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 38), p. 58-66

Ailloud et al. 2008

AILLOUD (G.), BURNEZ (C.), DUDAY (H.) ; LOUBOUTIN (C.) dir. – *La grotte d'Artenac à Saint-Mary (Charente) : révision du gisement éponyme*, Paris, Société préhistorique française (Travaux 8), 126 p.

Béhague, Colin 2007

BÉHAGUE (B.), COLIN (A.) ; MAITAY (C.) coll. – Sonda-ge sur le *murus gallicus* de Béruges (Vienne) : premières données sur la fortification de La Tène finale, *Aquitania*, t. 23, p. 9-36.

Boulestin 2008

BOULESTIN (B.) – Pourquoi mourir ensemble ? À propos des tombes multiples. *In* : le Néolithique français, *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. 105, n° 1, p. 103-130.

Brun, Ruby 2008

BRUN (P.), RUBY (P.) – *Premières villes, premiers États celtiques*, Collection Archéologie de la France, coédition La Découverte et Inrap, Paris, 180 p.

Carozza, Marcigny 2007

CAROZZA (L.), MARCIGNY (C.) dir. – *L'Age du Bronze en France*, Collection Archéologies de la France, coédition La Découverte et Inrap, Paris, 180 p.

Colin 2007

COLIN (A.) – Le *murus gallicus* de Béruges, *In* : BERTRAND (I.) coord., CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p. 53-57

Demoule et al. 2007

DEMOULE (J.-P.), COTTIAUX (R.), DUBOULOZ (J.), GILIGNY (F.), JALLOT (L.), MANOLAKAKIS (L.), MARCHAND (G.), SÉNÉPART (I.) – *La révolution néolithique en France*, Collection Archéologies de la France, coédition La Découverte et Inrap, Paris, 180 p.

Duval, Nibodeau 2008

DUVAL (A.), NIBODEAU (J.-P.) ; BAMBAGIONI (F.) Coll. FARAGO (B.) coll. – La " tête celtique " de Poitiers, *Aquitania*, t. 23, p. 37-56.

Gachina et al. 2008

GACHINA (J.), GOMEZ DE SOTO (J.), BOURHIS (J.-R.), VÉBER (C.) - Un dépôt de la fin de l'Age du Bronze à Meschers (Charente-Maritime). Remarques sur les bracelets et tintinnabula du type de Vaudrevanges en France de l'Ouest, *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. 105, n° 1, p. 159-185.

Gomez de Soto 2008

GOMEZ DE SOTO (J.) – Faux dépôts et dépôts mélangés des Ages du Bronze et du Fer : du bon usage des collections anciennes, *Journée du " CReAAH " Archéologie, Archéosciences, Histoire*, Rennes, UMR 6566, 24 mai 2008, p. 45-47.

Gomez de Soto 2007

GOMEZ DE SOTO (J.) – Une falsification archéologique : le " dépôt " du Gouffre des Loges aux Gours, *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, 163e année, n° 1-3, p. 19-26.

Landreau, Maratier 2008

LANDREAU (G.), MARATIER (B.) – Un habitat de hauteur de l'Age du Fer en Saintonge littorale : Vil Mortagne à Mortagne-sur-Gironde (Charente-Maritime), *Bull. AAPC*, t. 37, p. 21-30.

Laporte 2008

LAPORTE (L.), de GOMEZ DE SOTO (J.) coll. – Du Néolithique final au tout premier Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France et plus généralement sur sa façade atlantique ; des données encore très lacunaires pour la seconde moitié du IIIe millénaire av. J.-C., *In* : SALANOVA (L.), VITAL (J.) ; TCHEMISSINOFF (Y.) dir. - Les ensembles problématiques de la transition Néolithique-Bronze en France. *Bull. Soc. Préhist. Fr.*, t. 105, n° 3 (n° spécial), p. 555-576.

Louboutin, Ard 2008

LOUBOUTIN (C.), ARD (V.) ; IHUEL (E.) coll., MAINGAUD (A.) coll. – Le Chemin Saint-Jean à Authon-Ebéon (Charente-Maritime) : un habitat du Néolithique récent, *Bull. AAPC*, t. 37, p. 9-20.

Maitay 2008a

MAITAY (C.) – Du néolithique à l'Age du Bronze, *In* : BERTRAND (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86) - De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p.42-44.

Maitay 2008b

MAITAY (C.) – *Feux de camp, un site de hauteur : le Camp Allaric, du Néolithique à l'Age du Fer*, catalogue d'exposition, musée Sainte-Croix, Poitiers, 5 décembre 2008-1er juin 2009, édition des musées de la ville de Poitiers et de la Société des antiquaires de l'Ouest.

Maitay 2008c

MAITAY (C.) – L'occupation gauloise de Béruges au second Age du Fer,, *In* : BERTRAND (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC(cahier n° 36), p. 50-52.

Maitay 2008d

MAITAY (C.) - Petite cuiller et pots cassés. Le site néolithique de Puits Fondu à Saint-Ciers-du-Talon (Charente-Maritime), *Bull. AAPC*, t. 37, p. 83-88.

Maitay, Pautreau 2008

MAITAY (C.), PAUTREAU (J.-P.) – Du VIIe s. au Ve s. av. J.-C., *In* : BERTRAND (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p. 45-49.

Marchand 2008

MARCHAND (G.) – Mésolithique et Néolithique dans le Centre-Ouest et le Sud-Ouest de la France, *Bilan scientifique régional 2006, Aquitaine*, p. XXVI-XXXI.

Maurel, Marchadier 2008

MAUREL (L.), MARCHADIER (E.) – Le site " Les Terres Blanches " à La Génétouze : un épandage de mobilier céramique daté du premier Age du Fer, *Bull. AAPC*, n° 37, p. 39-46

Quilliec 2008

QUILLIEC (B.) – *L'épée atlantique : échanges et prestige au Bronze final*, Mémoire XLII de la Société préhistorique française, 172 p. et 1 CD-Rom.

Tarrête, Le Roux 2008

TARRÊTE (J.) ; LE ROUX (C.-T) dir. – *Le Néolithique*, Picard, Paris (Archéologie de la France).

Toledo I Mur, Pernot 2008

TOLEDO I MUR (A.), PERNOT (M.) dir., avec les contributions de ADAMSKI (F.), BENQUET (L.), FLUZIN (P.), HIERNARD (J.), ORENGO (L.), POIRIER (P.) – Un atelier monétaire gaulois près de Poitiers : les Rochereaux à Migné-Auxances (Vienne), *Gallia*, t. 65, p. 231-272.

Antiquité**Allag 2008**

ALLAG (C.) – Les enduits peints du site de la propriété Bourdin, *In* : BERTRAND (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC(cahier n° 36), p. 124-129.

Auché 2008

AUCHÉ (C.) – Aperçu de la céramique gallo-romaine, *In* : BERTRAND (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p.160-169.

Belliard, Ollivier, 2008

BELLIARD (C.), OLLIVIER (A.) – *L'agglomération gallo-romaine de Vieux-Poitiers, Naintré (Vienne)*, Naintré, 78 p.

Bertrand 2008a

BERTRAND (I.) – Le travail de l'os et du bois de cerf à Lemonum (Poitiers, F), lieux de production et objets finis : un état des données, *In* : BERTRAND (I.) dir. - *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ? Actes de la Table ronde Instrumentum*, Chauvigny, 8 et 9 décembre 2005, Chauvigny, APC et Montagnac, Mergoïl (Monographie *Instrumentum* 34), p. 101-144.

Bertrand 2008b

BERTRAND (I.) – Les accessoires du vêtement, la parure et les soins du corps, *In* : *Saintes, Mediolanum. La vie quotidienne au temps des Gallo-Romains*. Catalogue d'exposition, Musées de la Ville de Saintes, s.d. [2008], p. 56-67 et p. 119.

Bertrand 2008c

BERTRAND (I.) – Le travail de l'os. Un artisanat dédié aux petits objets, *In : Saintes, Mediolanum. La vie quotidienne au temps des Gallo-Romains*. Catalogue d'exposition, Musées de la Ville de Saintes, s.d. [2008], p. 68-71 et p. 119.

Bertrand 2008d

BERTRAND (I.) – Petit mobilier en bronze, fer et os, *In : Bertrand (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) - 30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p.149-159.

Bouet 2008

BOUET (A.) – Les thermes de Saintes, dans Saintes, *Mediolanum. La vie quotidienne au temps des Gallo-Romains*. Catalogue d'exposition, Musées de la Ville de Saintes, s.d. [2008], p. 24-29 et p. 118.

Brives 2007

BRIVES (A.-L.) – Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (Ier s. a. C. – début du IVe s. p. C.), *Aquitania*, t. 23, 2007 (paru en 2009), p. 330-331.

Brives 2008

BRIVES (A.-L.) – *Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (Ier s. a. C. – début du IVe s. p. C.)*, thèse de doctorat d'archéologie sous la dir. d'A. Bouet, Université de Bordeaux III.

Cavaillès 2008

CAVAILLÈS (M.) – Argent caché... et retrouvé. Les trésors monétaires découverts en Deux-Sèvres, *Le Picton*, n° 187, p. 16-25.

Dieudonné-Glad 2008

DIEUDONNÉ-GLAD (N.) – Un carrefour de rues dans l'agglomération de *Raurarum* (Rom, 79), *In : BALLET (P.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) ; SALIOU (C.) dir. - La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement, devenir*. Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, Rennes, PUR (Archéologie et Culture), p. 347-352.

Dieudonné-Glad 2008

DIEUDONNÉ-GLAD (N.) – Une agglomération routière antique : *Raurarum* (Rom, Deux-Sèvres), état des recherches, *Revue Archéologique*, n° 2008-1, p. 206-217.

Dubreuil 2008

DUBREUIL (F.) – Étude typo-chronologique du verre, *In : Bertrand (I.) coord ; CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) - 30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p.175-182.

Dumont et al. 2003

DUMONT (A.), MARIOTTI (J.-F.), AUGÉ (P.-E.), AUGEL (C.), BREJEON (B.), CHAMPAGNE (A.), DECONINCK (A.), MATHE (V.), LEVEQUE (F.), CAMUS (A.), MARIE (B.), NORMAND (E.), REDIEN-LAIRE (C.), TEREYGEOL (F.)

- *Méthodes d'étude d'un site fluvial du haut Moyen Age : Taillebourg – Port d'Envaux, (Charente-Maritime)*. Medieval Europe. Publication électronique des actes du colloque tenu à Paris, septembre 2007, thème 7, 05/09/07 <http://medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/>

Duval et al 2007

DUVAL (A.), NIBODEAU (J.-P.), BAMBAGIONI (F.), FARAGO (B.) – La " tête celtique " de Poitiers, *Aquitania*, t. 23, p. 37-56.

Gaillard, Mercier 2008

GAILLARD (J.), MERCIER (J.-C.) – La caractérisation des calcaires de Saintonge et leur application au bâti antique régional, *Bull. AAPC*, n° 37, p. 47-54.

Hiernard 2008

HIERNARD (J.) – Monnaies, *In : Bertrand (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) - 30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p. 183-192

Hillairet 2008

HILLAIRET (J.-L.) – La céramique et terre cuite en Saintonge dans l'Antiquité, *In : Saintes, Mediolanum. La vie quotidienne au temps des Gallo-Romains*. Catalogue d'exposition, Musées de la Ville de Saintes, s.d. [2008], p. 44-49.

Magister-Vernou 2008

MAGISTER-VERNOU (C.) – Les lampes, *In Bertrand (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) - 30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p. 149-159

Maratier, Landreau 2008

MARATIER (L.), LANDREAU (G.) – Les amphores : synthèse saintaise, *In : Saintes, Mediolanum. La vie quotidienne au temps des Gallo-Romains*. Catalogue d'exposition, Musées de la Ville de Saintes, s.d. [2008], p. 51-55 et p. 118.

Mariotti 2008a

MARIOTTI (J.-F.) – Fouilles subaquatiques à Taillebourg-Port d'Envaux, *Le Picton*, n° 191, p. 2-7.

Mariotti 2008b

MARIOTTI (J.-F.) - *Taillebourg-Port d'Envaux. Méthodologie d'une prospection subaquatique*. Bulletin de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes. N° 37, 2008, p.31-38.

Nadeau 2008

NADEAU (A.) – L'amphithéâtre de Saintes, *In : Saintes Mediolanum. La vie quotidienne au temps des Gallo-Romains*. Catalogue d'exposition, Musées de la Ville de Saintes, s.d. [2008], p. 30-35 et p. 118.

Robin 2008

ROBIN (K.) – La villa gallo-romaine de Jonzac (Charente-Maritime), *Bull. AAPC*, n° 37, p. 55-63.

Rodet-Belarbi, Dieudonné-Glad 2005

RODET-BELARBI (I.), DIEUDONNÉ-GLAD (N.) – Os, bois de cerf et ivoire à Rom (Deux-Sèvres). Quelques éléments de réflexion sur l'approvisionnement en matière première et la distribution des objets dans l'agglomération, *In* : BERTRAND (I.) dir. - *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ? Actes de la Table ronde Instrumentum* Chauvigny, 8 et 9 décembre 2005, Chauvigny, APC et Montagnac, Mergoïl (Monographie *Instrumentum* 34), p. 145-163.

Saedlou 2008

SAEDLOU (N.) – Les tablettes d'écriture en bois, *In* : *Saintes Mediolanum. La vie quotidienne au temps des Gallo-Romains*. Catalogue d'exposition, Musées de la Ville de Saintes, s.d. [2008], p. 72-77 et p. 119.

Tendron 2008

TENDRON (G.) – Les roches décoratives, *In* : BERTRAND (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p. 130-140

Tranoy et al. 2008

TRANOY (L.), MATHÉ (V.), BATIGNE (C.), DRUEZ (M.), MOIZAN (E.) – Prospection et fouille de la " Grande Avenue " à Barzan (Charente-Maritime), *In* : BALLET (P.), DIEUDONNE-GLAD (N.), SALIOU (C.) - *La rue dans l'Antiquité. Définition, aménagement, devenir* : Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, éd. P.U.R. (Archéologie et Culture), Rennes, p. 353 et 358.

Vernou, Hillairet 2008

VERNOU (C.), HILLAIRET (J.-L.) ; VERNOU-MAGISTER (C.) coll. – À propos des importations précoces de provenance catalane en direction de *Mediolanum* (Saintes, Charente-Maritime), *In* : *S.F.E.C.A.G., actes du Congrès de l'Escala-Empúries 2008*, Marseille, p. 699-702.

Vernou, Tendron 2008

VERNOU (C.), TENDRON (G.) – Éléments de sculpture décorative en marbre, *In* : BERTRAND (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p. 130-140.

Vidonne-Lebrun et al. 2008

VIDONNE-LEBRUN (S.), CHABANNE (J.-P.), BLANCHET (F.), BAYEN (E.) - L'agglomération gallo-romaine de Béruges : au fil des sites, *In* : BERTRAND (I.) coord. ; CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) - *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86). De la Protohistoire au début du Moyen Age*, Chauvigny, APC (cahier n° 36), p.68-123.

Vigot, Bertrand 2008

VIGOT (A.-S.), BERTRAND (I.) – " La sépulture secondaire à incinération F63 de la nécropole antique des Dunes, Poitiers (86) ". *Instrumentum* X, déc. 2008.

Moyen Age

Aubrun 2008

AUBRUN (M.) – *La paroisse en France des origines au XVe siècle*, Paris, Picard édition revue et augmentée (1986).

Alleau 2007

ALLEAU (J.) – Les cimetières mérovingiens de la Vienne (VIe-VIIIe s.), les cantons de Neuville-du-Poitou, Poitiers (hors commune de Poitiers), Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars, La Villedieu du Clain et Vouillé, *Aquitania*, t. 23, p. 339-341.

Baschet 2008

BASCHET (J.) – *L'iconographie médiévale*, Paris, Gallimard (Folio histoire, 161) [chapitre 2 consacré à Saint-Savin-sur-Gartempe].

Baudet 2007

BAUDET (J.) - L'abbaye des moniales bénédictines de Saint-Ausone à Angoulême, *Bull. Soc. archéol. hist. Charente*, fasc. 1-3, p. 79 suiv.

Bertrand et al. 2008

BERTRAND (I.), CHABANNE (J.-P.), VIDONNE-LEBRUN (S.) – *30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86)*, De la préhistoire au début du Moyen Age, Chauvigny, Association pour les publications chauvinoises (cahier n°36).

Bourdu 2007

BOURDU (D.) dir. – *Le pays civraisien*, La Crèche, Geste Editions.

Bourgeois 2008

BOURGEOIS (L.) – Bibliographie médiévale, *Bull. AAPC*, n° 37, p. 98-100.

Brissaud 2008

BRISSAUD (A.) – Les bijoux des églises du diocèse de Limoges inventoriés en 1552 pour asseoir une taxe sur les clochers, *Bull. Soc. archéol. hist. Limousin*, t. CXXXVI, 2008, p. 105-135.

Bruand 2008

BRUAND (O.) – Le sel de l'Atlantique en France septentrionale (VIIIe-XIe s.), *Ann. Bretagne*, t. 115/3, 2008, p. 7-32.

Calligaro 2007

CALLIGARO (Th.) – Contribution à l'étude des grenats mérovingiens (basilique de Saint-Denis et autres collections du Musée d'archéologie nationale, diverses collections publiques et objets de fouilles récentes). Nouvelles analyses gemmologiques effectuées au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, *Archéologie nationale*, n° 38 (paru en 2008), p. 111-144.

Damon 2008

DAMON (G.) - Les stratégies matrimoniales au Moyen Age : sources et problèmes à travers l'exemple de quatre grandes familles poitevines du XIIIe siècle, *In* : *Janua, actes des journées jeunes chercheurs I et II*, Poitiers, CESC, p. 24-32.

Damon 2008

DAMON (G.) - Vicomtes et vicomtés dans le Poitou médiéval (IXe-XIIe siècles). Genèse, modalités et transformations, In : DEBAX (H.) dir., *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 223-235 et annexe sur CD.

Daoudal 2007

DAOUDAL (S.) – *Sirènes romanes en Poitou (XIe-XIIIe siècles). Avatars sculptés d'une figure mythique*, Rennes, PUR (coll. Mnémosyne).

Faucon 2008

FAUCON (J.) – *Les granges cisterciennes de l'abbaye Notre-Dame de la Merci-Dieu (La Roche-Posay, Vienne)*, mémoire de master I sous la dir. de L. Bourgeois, 2 vol., Université de Poitiers.

Favreau 2006

FAVREAU (R) – L'enquête pontificale de 1373 sur l'ordre de l'hôpital dans le grand prieuré d'Aquitaine, *Bibl. Ec. Chartes*, t. 164, juillet-décembre 2006, p. 447-538.

Gleize 2007

GLEIZE (Y.) – Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Age, *Aquitania*, t.23, p. 185-205.

Henri d'Andeli 2003

HENRI D'ANDELI – La bataille des vins, In : *Les dits d'Henri d'Andeli, suivi de deux versions du Mariage des sept arts*, CORBELLARI (A.) trad., Paris, Champion, 2003, p. 57-61.

Ionissian 2008

IONISSIAN (O.) - [à propos de la question de l'origine des artisans de l'église Saint-Démétrios de Vladimir](en russe), dans : *Travaux sur l'histoire russe*. In : *memoriam Igor Dubov*, Moscou, p. 277-315 [comparaisons concernant presque uniquement le Centre-Ouest de la France].

Lacourly 2008

LACOURLY (R.) - L'église Saint-Martin de Bourianne, *Bull. Amis Vieux Confolens*, n°99, juin 2008, p. 46-48.

Lafaye 2008

LAFAYE (S.) – Cluny et Saint-Martial de Limoges : essai sur les relations entre deux grandes abbayes (Xe-XIVe siècles), *Bull. Soc. archéol. hist. Limousin*, t. CXXXVI, p. 5-36.

Lannoy de 2008

LANNOY (F.) de - Un joyau de l'art roman en Poitou : l'église Saint-Hilaire de Melle, *Moyen Age*, n° 65, juillet-août 2008, p. 50-54

Le Mercier 2008

LE MERCIER (A.) – *L'Isle-Jourdain (Vienne). Histoire et morphologie d'une agglomération marchoise, de l'Antiquité à la fin du Moyen Age*, mémoire de master II d'archéologie sous la dir. de L. Bourgeois, Université de Poitiers.

Martin 2008

MARTIN - Le récit de la fondation de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers par Guillaume VIII : la chronique clunienne du moine Martin, éd. E. Carpentier, G. Pon, *Cah. Civil. médiévale*, t. 51, p. 21-56.

Maxwell 2007

MAXWELL (R. A.) – *The art of medieval urbanism: Parthenay in romanesque Aquitaine*, Pennsylvania, Pennsylvania State Univ. Press.

Miyamitsu 2008

MIYAMITSU (H.) – *La naissance du riche dans l'Europe médiévale*, Bécherel, Ed. Les Perséides.

Normand 2008

NORMAND (E.) – Le site monastique en pays charentais : différentes approches d'étude à partir d'exemples concrets, *Bull. AAPC*, n°37, 2008, p.65-72.

Parvérie 2007

PARVÉRIE (M.) – La circulation des monnaies arabes en Aquitaine et Septimanie, VIIIe-IXe s., *Aquitania*, t. 23, p. 233-246.

Perrault 2007

PERRAULT (S.) - A propos des inscriptions hébraïques médiévales en Poitou, *Rev. hist. Centre-Ouest*, t. VI, p. 309-338.

Sapin 2008

SAPIN (C.) – L'archéologie des premiers monastères en France (Ve-début XIe s.), un état des recherches, In : RUBAIS (F.) DE, MARAZZI (F.) dir. - *Monasteri in Europa occidentale (secoli VIII-XI) : topografia e strutture, actes du colloque international du Castel San Vincenzo, 23-26 septembre 2004*, Rome, Viella, p. 83-102.

Senele 2008

SENELE (E.) – La vaisselle en verre au Moyen Age et à l'époque moderne [en Poitou-Charentes], In : *Janua : Actes des journées jeunes chercheurs I et II*, Poitiers, CESCUM, 2008, p. 33-36.

Treffort 2007a

TREFFORT (C.) – La dalle funéraire dite d'Ursinus à Ligugé. Contribution à l'épigraphie mérovingienne, *Rev. hist. Centre-Ouest*, t. VI, p. 265-276.

Treffort 2007b

TREFFORT (C.) – Charlemagne à Charroux : légendes de fondation, histoire architecturale et création épigraphique, *Rev. hist. Centre-Ouest*, t. VI, p. 277-296.

Uberti 2006

UBERTI (M.) – *Elites et christianisme en Aquitaine seconde à la fin de l'Antiquité (IVe-VIIe siècle : l'apport des sources épigraphiques)*, mémoire de master II, Université Paris IV-Sorbonne.

Vallière 2008

VALLIÈRE (L.) – *Fasti ecclesiae Gallicanae : répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500. t. X : diocèse de Poitiers*, Turnhout, Brepols.

Vignet 2008

VIGNET (A.) – Le prieuré Saint-Nicolas de Villognon, *Jadis. Le canton de Saint-Amant-de-Boixe et ses environs*, n° 7, octobre 2008.

Vignet 2008

VIGNET (A.) – Des fouilles archéologiques à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, *Jadis. Le canton de Saint-Amant-de-Boixe et ses environs*, n° 7, octobre 2008.

Walter 2008

WALTER (Ph.) – *La fée Mélusine : le serpent et l'oiseau*, Paris, Imago.

White-Le Goff 2008

WHITE-LE GOFF (M.) – *Envoûtante Mélusine*, Paris, Klincksieck.

Époque moderne**Champagne 2008**

CHAMPAGNE (A.) – Brouage, la fouille du square Champlain : bilan préliminaire, *Bull. AAPC*, n° 37, 2008, p. 73-82.

Henriet 2008

HENRIET (J.-L.) – Découverte d'une production potière post-palyséenne à La Chapelle-des-Pots (Charente-Maritime), *Bull. AAPC*, n° 37, 2008, p. 89.

POITOU-CHARENTES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie

2 0 0 8

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Poitou-Charentes

Jean-Paul GODDERIDGE
Directeur régional des affaires culturelles

Jacques BUISSON-CATIL
Conservateur régional de l'archéologie

Archéologie préventive - Programmation

PÔLE ADMINISTRATIF

Christelle CERF
*Adjointe administrative principale
affaires financières
documents d'urbanisme - redevance
d'archéologie préventive
prise en charge et subventions FNAP*

Patricia DECOUX
*Adjointe administrative principale
assistante du conservateur régional de l'archéologie
coordination des affaires générales
dossiers CIRA - opérations programmées
coordination projets éditoriaux*

Jérôme LAMBERT
*Attaché
veille juridique
carte archéologique
arrêtés d'autorisations d'opérations programmées
depuis le 01/01/2009*

Mireille SAUVINEAU
*Adjointe administrative principale
archéologie préventive
depuis le 01/04/2008*

PÔLE SCIENTIFIQUE

Jean AIRVAUX
*Technicien de recherche
(Préhistoire)*

François BLANCHET
*Technicien de recherche
(Préhistoire)*

Anne-Marie COTTENCEAU-BOULLÉ
*Conservateur du patrimoine
(79 - Histoire, coordination Chassenon)*

Anne-Marie FOURTEAU-BARDAJI
*Ingénieur d'étude
(86 - Histoire)
jusqu'au 31/12/2008*

Nicole LAMBERT
*Ingénieur d'étude
(16 - Histoire)
jusqu'au 01/04/2008*

Jean-François MARIOTTI
*Technicien de recherche
(17 - Histoire, archéologie subaquatique)*

Marlène MAZIÈRE
*Ingénieur d'étude
(86 - Préhistoire)*

Éric NORMAND
*Ingénieur d'étude
(17 - Histoire)*

Jérôme PRIMAULT
*Ingénieur d'étude
(16 - Préhistoire, LGV)*

Christine REDIEN-LAIRE
*Ingénieur d'étude
(Histoire, mobilier archéologique)*

Organigramme
du Service Régional de l'Archéologie
de Poitou-Charentes

